

Les dynamiques de l'action militante : le cas des citoyens issus de
l'immigration dans les partis politiques québécois

Marie-Michèle Sauvageau

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures
dans le cadre des exigences du programme de doctorat en philosophie en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques

Faculté des sciences sociales

Université d'Ottawa

Résumé

Cette thèse vise à comprendre comment les citoyens issus de l'immigration s'engagent auprès d'un parti politique de leur société d'accueil. À partir de l'approche des parcours de vie, cette étude se penche sur les récits de 25 militants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui militent bénévolement au sein d'une formation politique québécoise. Ces incursions en profondeur dans les parcours individuels permettent de mieux comprendre cette pratique sociale qu'est le militantisme partisan, en parallèle avec les trajectoires migratoires de ces militants. Trois axes sont plus particulièrement analysés, soit un angle processuel, qui se penche sur les événements qui mènent à entamer une action militante auprès d'un parti ; un angle relationnel, qui s'intéresse aux relations qui s'établissent entre ces militants et les institutions que sont les partis politiques ; et un angle décisionnel et relationnel, qui évalue l'influence des relations sociales dans les différentes sphères de vie sur l'engagement militant. L'une des conclusions majeures de cette thèse est que le militantisme partisan apparaît, au Québec du moins, comme étant réservé à une certaine catégorie de personnes, tout particulièrement celles qui, par leur parcours, ont été en mesure d'acquérir de la « motilité », soit la capacité à mobiliser la mobilité (Kaufmann, 2002). En plus d'explorer cette notion de « motilité », cette thèse propose aussi deux autres notions qui émergent de l'analyse par théorisation ancrée des données, soit le concept de « projets migratoires », inhérent aux trajectoires de mobilité des participants et qui semble structurer leur incursion en politique militante active au Québec, et l'idée de se sentir « chez-soi » au Québec, différente des concepts d'intégration et d'identification que l'on retrouve habituellement en sociologie de l'immigration, mais dont la présence récurrente chez les participants témoigne de son importance dans leur cheminement migratoire.

Mots-clés : militantisme, immigration, Québec, partis politiques, motilité

Abstract

This thesis aims to understand how citizens of immigrant descent engage with political parties in their host society. Drawing on a Life Course Analysis Approach, this study examines the narratives of 25 activists from North Africa and the Middle East who actively participate in a Quebec political party. These in-depth narratives facilitate a better understanding of their activism in relation to their migratory trajectories. There are three specific analytical perspectives: a procedural angle, which examines the events that led the individuals to become active members of a political party; a relational perspective, which focuses on the relationships between members and political parties “as institutions”; and a decisional/relational angle, which assesses the influence of social relations on partisan commitment in different spheres of life. One of the major conclusions of this thesis is that partisan activism seems to be reserved, at least in Quebec, to a certain category of people: especially those who, through their life trajectory, have been able to accumulate a substantive amount of “motility” (the individual’s capacity to be mobile) (Kaufmann, 2002) that they can leverage in their new host society. In addition to exploring this notion of “motility”, this thesis also proposes two other concepts that emerge from the grounded theory analysis of the data: the concept of “migration project”, inherent to participants’ mobility trajectories which seems to structure their foray into political activism in Quebec, and the idea of feeling at “home” in Quebec. This last concept is different from those of “integration” and “identification” that we usually find in the sociology of immigration, and its recurring presence in participants’ accounts demonstrates its importance in migratory journeys.

Key-words : activism, immigration, Quebec, political parties, motility

Remerciements

L'aventure doctorale comporte, tout comme la vie, son lot de joies et de peines, d'anticipations et de résultats, de réflexions et d'hésitations. J'ai aujourd'hui la ferme conviction que je n'aurais pas pu passer à travers cette aventure sans l'appui et les encouragements de ces personnes qui sont chères à mon cœur :

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de recherche, Philippe Couton, pour sa très grande générosité, sa disponibilité, son enthousiasme constant à l'endroit de mon projet de recherche. Ses commentaires, riches et pertinents, ont nourri ma réflexion et ont véritablement contribué à mon dépassement personnel. Je profite de cette occasion pour remercier également la professeure Elke Winter, également de l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa, avec qui j'ai eu l'honneur de travailler à titre d'assistante de recherche pendant mes études doctorales. Généreuse, ouverte, disponible et à l'écoute, travailler pour Elke aura été pour moi un très grand honneur et un très grand plaisir.

Pour leurs commentaires riches et pertinents, mais aussi pour leur intérêt sincère à l'égard de ce projet de recherche, je tiens à remercier les membres du comité d'évaluation de cette thèse, soit Kathleen Rodgers, Stéphanie Gaudet et François Rocher de l'Université d'Ottawa, de même que Pascale Dufour, de l'Université de Montréal. Merci également au directeur de l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa, Maurice Lévesque, de même qu'au professeur E.-Martin Meunier pour la confiance témoignée à mon endroit tout le long de mon parcours doctoral.

Je souligne également l'apport financier important fourni tant par l'Université d'Ottawa, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada de même que par le Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario. Du fond du cœur, merci !

Je n'aurais jamais pu réaliser cette thèse sans l'apport extrêmement généreux des participants et participantes à cette thèse. J'espère avoir pu rendre un tant soit peu de la richesse de vos témoignages à travers ces lignes. Les communautés nord-africaines et moyen-orientales du Québec sont culturellement très riches, ouvertes, respectueuses et porteuses d'un renouveau qui s'incarne tout à fait bien avec le Québec contemporain. Pour leur aide et leur encouragement dans le recrutement et le dénouement de l'analyse, j'aimerais également remercier plus particulièrement Marc-André de Blois, Maria Mourani, Dominique Anglade, Claude Morissette, Walid Nassef, Aziz Chaib, Alphone Héroult-Junior de même que le Congrès maghrébin au Québec.

D'un point de vue plus personnel, j'aimerais du fond du cœur remercier mes collègues et amiEs du programme de doctorat en sociologie de l'Université d'Ottawa, qui ont accompagné mon cheminement et qui ont fait de moi une meilleure personne. Nombreux sont ceux et celles qui ont marqué mon passage, et je les remercie tous du plus profond de mon cœur, tout en ayant une pensée toute spéciale pour Anabel Paulos, Virginie Mesana, Sabrina Zeghiche, Veronica Uncu, Jolana Jarotkova, Joyce Portilla, Alexis Hieu Truong, Mariève Forest, Mélanie Claude, Michèle

Barrière-Dion, Trina Leblanc, Riva Lieflander, Audrey Rousseau, Adina Madularea, Alexandre Baril, Anke Patzelt, Éric Malette, Marie-France Vermette, Mihai Sarbu et Marie-Line Vachon. Je remercie également mes amis Mélanie Bousquet, Andréanne Renaud, Émilie Béland et Benoit Hermant pour les nombreux fous rires et leur support constant.

Je le disais d'entrée de jeu, le chemin doctoral est parsemé d'embûches, mais également de très beaux moments de bonheur. J'ai eu la douleur de perdre mon père, Jean-René Sauvageau, alors que j'étais à mi-parcours de ce long processus. C'est en pensant à lui que j'ai souvent écrit des passages de cette thèse et j'espère que là où il est, il est fier de sa fille. La vie apporte également de grandes joies, et c'est à mon fils Louis-Félix Toussaint, né à peine quelques semaines avant le dépôt de cette thèse que j'aimerais maintenant rendre hommage. Merci Loulou pour ta patience envers ta maman et pour tes grands sourires communicatifs !

Enfin, je me permets de dédier cette thèse à trois personnes qui ont été non seulement présentes dans ma vie pendant le processus doctoral, mais qui accompagnent chaque jour ma vie et qui me démontrent un soutien et une affection indéfectibles. Merci à ma grand-mère, Gracia Lamothe-Sauvageau, à ma mère, Nicole Tardif, et à mon mari Marc-Philippe Toussaint. Merci de votre écoute, de votre patience et surtout, de votre amour.

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

Résumé	II
Abstract	III
Remerciements	IV
CHAPITRE INTRODUCTIF: UNE PRÉSENTATION ET UN EXAMEN DU PROBLÈME	1
1.1. Un nouveau contexte, une nouvelle ouverture à l'endroit des minorités ethnoculturelles?	4
a. Une population de plus en plus diversifiée	5
b. De nouveaux débats	6
1.2. Les militants d'origine immigrante et les partis politiques: des bénéfices mutuels encore trop peu considérés	8
1.3. Les minorités ethnoculturelles et la joute politique: une présence encore trop diffuse	10
1.4. Les militants politiques: bénévoles essentiels des démocraties occidentales	15
1.5. Le militantisme partisan comme forme de participation politique	17
Conclusion du chapitre	22
c. Division des chapitres de la thèse	26
CHAPITRE 2: LA REVUE DE LA LITTÉRATURE, UN ÉTAT DU PROBLÈME	30
2.1. La question de l'« offre » de participation: vers une société singularisée	34
a. La participation politique au Québec et dans les sociétés occidentales: de la cause commune à la défense d'intérêts particuliers	34
i. La participation politique au Québec	35
ii. La question de la participation politique dans les sociétés occidentales	39
b. Étude des effets de période à travers les théories sur la « modernisation sociale»	40
c. Militantisme politique et étude des structures	41

iii.	<i>Un engagement « distancié », une participation « par association »</i>	44
iv.	<i>Négocier les identités: quand les nécessités des organisations rencontrent les affirmations identitaires individuelles</i>	45
d.	L'influence des structures de l'État sur la participation	48
2.2. Ceux qui participent: caractéristiques, motivations et socialisation des individus face à l'engagement politique		53
e.	Les caractéristiques et les ressources de ceux et celles qui participent	53
f.	Les motivations derrière l'engagement: pourquoi participer?	57
g.	Expliquer la participation par la question de la socialisation	62
h.	Conclusion de la section	64
2.3. La participation politique des citoyens issus de l'immigration: entre structure et individu		67
i.	Les politiques de gestion de l'immigration et de la citoyenneté et la participation politique des immigrants	68
j.	Participation politique des citoyens issus de l'immigration: le rôle des partis	71
k.	L'engagement politique des membres des communautés ethnoculturelles: une étude de socialisation	74
v.	<i>Le cumul d'autres formes de capital</i>	79
l.	Participation politique chez les immigrants dans les partis politiques	83
Conclusion du chapitre		85
m.	Les implications d'un tel questionnement	85
n.	La question du comment à l'aune de trois axes	87
CHAPITRE 3: LA MODÉLISATION DE LA RECHERCHE		90
3.1. Présentation générale de la population à l'étude		92
a.	La « racisation » des populations d'origine arabe et musulmane: un phénomène sociohistorique	93
b.	Croissance des populations arabes et musulmanes au Canada et au Québec	101
c.	Quelques spécifications sur la population cernée pour cette étude	102
3.2. Étude de la participation politique à travers l'approche des parcours de vie		103

d.	Le paradigme des parcours de vie	105
i.	<i>Le niveau sociétal de l'analyse des parcours de vie: inégalités et analyse des politiques publiques</i>	106
e.	Les cinq principes des parcours de vie	109
f.	Les parcours de vie comme scripts sociaux	112
g.	La perspective socioanthropologique des parcours de vie	116
ii.	<i>Parcours de vie et perspective socioanthropologique</i>	118

3.3. Des choix empiriques et conceptuels à la modélisation du questionnement de la recherche

121

h.	Sous-objectif 1: une perspective d'analyse temporelle des cheminements qui mènent à l'engagement	122
i.	Sous-objectif 2: les rapports entre militants et partis	124
j.	Sous-objectif 3: les effets de socialisation: les relations sociales dans les différentes sphères de vie	126
iii.	<i>Pour compléter le cadre conceptuel: introduction de la notion de « sphère de vie »</i>	127

CHAPITRE 4: LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

132

4.1. Les récits de vie: au cœur de la perspective d'analyse des parcours de vie

135

a.	Quoi étudier?	136
b.	La démarche du récit de vie en action	137

4.2. Une démarche d'analyse centrée sur la théorisation ancrée

140

4.3. Récolter les données

143

c.	Recrutement	143
d.	Déroulement des entretiens	150
e.	Autres données recueillies pendant les entretiens	152

4.4. Quelques mots sur le processus d'analyse

152

f.	L'utilisation des mémos	153
g.	Codage et analyse du matériau	155

4.5. Le cadre analytique

155

4.6. Difficultés et faiblesses de la méthodologie

158

h.	Quelques impératifs méthodologiques	159

i.	Les écueils associés à la combinaison de deux démarches méthodologiques	160
i.	<i>Les rapports entre l'intervieweuse et les interviewés</i>	161
ii.	<i>Des entretiens non uniformes</i>	163
	Conclusion du chapitre	163
	ANALYSE	166
	Note au lecteur	166
	CHAPITRE 5: REPENSER LA MIGRATION AU COEUR DE LA TRAJECTOIRE DE MOBILITÉ	167
	5.1. Le projet migratoire étudiant: à la recherche d'une expérience temporaire	171
a.	Projet d'études temporaire et transitions de vie: l'école comme milieu de soutien	176
	5.2. Le projet migratoire de refuge: à la recherche d'une meilleure vie...	179
b.	L'idée du refuge: une migration qui est bifurcation	186
	5.3. Le projet migratoire d'opportunité: Migrer avec un projet spécifique en tête	189
c.	Explorer la notion d'« opportunités »: Des opportunités comme points tournants	197
	5.4. Migrer dans l'enfance: le projet migratoire non choisi	200
d.	L'acquisition d'un capital social fort	207
	5.5. La motilité: une constante	210
e.	La mobilité en sol québécois	215
	Conclusion du chapitre	220
	CHAPITRE 6: COMMENT EN VIENT-ON À MILITER? TEST DE TROIS HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	223
	6.1. La démarche de construction des trajectoires de participation	224
	6.2. Différentes hypothèses de travail pour comprendre l'entrée en politique dans la société d'accueil	227
a.	Première hypothèse de travail. L'éveil à la politique: de la politisation « par crainte » à la « désillusion militante »	227

b.	Deuxième hypothèse de travail: Les expériences antérieures d'engagement et de bénévolat.	232
i.	<i>Entre l'absence d'une « culture bénévole » et les conséquences d'une politisation par crainte et d'une désillusion politique</i>	232
c.	Troisième hypothèse: L'influence des expériences antérieures de militantisme partisan sur la participation au sein d'une formation politique de la société d'accueil	238
CHAPITRE 7 : COMMENT EN VIENT-ON À MILITER ?		
COMPRÉHENSION DE LA TRAJECTOIRE DE PARTICIPATION À TRAVERS LES TRAJECTOIRES DE MOBILITÉ		243
7.1. Le projet migratoire étudiant : l'engagement partisan comme expérience de vie		244
a.	L'éveil à la politique dans la société québécoise	247
b.	L'entrée en politique	251
c.	La politique comme expérience de vie	252
7.2. Le projet migratoire de refuge: s'impliquer pour le changement		257
d.	L'éveil à la politique dans la société québécoise	260
e.	L'entrée en politique	264
7.3. Le projet migratoire d'opportunités: un engagement qui crée de nouveaux liens avec la société d'accueil		269
f.	Les premières expériences de participation et d'engagement et l'éveil à la politique	272
g.	L'entrée en politique	274
7.4. Le projet migratoire non choisi: l'engagement comme une constante		277
h.	Les autres expériences d'engagement et de participation	278
i.	L'éveil à la politique et l'entrée en politique	280
Conclusion du chapitre		284
CHAPITRE 8: LES RAPPORTS ENTRE LES MILITANTS ET LES PARTIS POLITIQUES		287
8.1. Les préalables à l'engagement: « se sentir chez soi »		288
a.	La question des statuts migratoires	288

b.	Le fait de se sentir « chez-soi »	294
i.	<i>Se sentir « chez-soi », s'intégrer et s'identifier comme Québécois: des processus similaires, mais différents</i>	303
8.2.	La construction des rapports au rythme des activités militantes	307
c.	Les rôles et les tâches du militant	308
ii.	<i>Les sous-comités des partis politiques: la participation à l'aune des structures spécifiques des partis politiques québécois</i>	311
iii.	<i>Jouer à l'« immigrant de service »: négociation des rôles au sein du parti</i>	314
d.	Les rôles attribués aux femmes	319
e.	Les rapports avec les autres militants et avec les électeurs	322
8.3.	L'« identité militante »	325
	Conclusion du chapitre	333
	CHAPITRE 9: MILITANTISME PARTISAN ET SPHÈRES DE VIE	335
9.1.	Identité militante séparée et identité militante intégrée	338
9.2.	Sphère familiale	344
a.	Militantisme partisan et vie de couple: la différence du genre et son influence sur le temps mis à disposition pour l'action militante	349
9.3.	Sphère professionnelle	353
9.4.	Sphère des amitiés	356
9.5.	Sphère des engagements	358
9.6.	Sphère des relations transnationales	362
	Conclusion du chapitre	366
	CHAPITRE 10: DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION	369
10.1.	La mise en relation des découvertes de l'analyse	370
a.	Des trajectoires de mobilité à l'idée de se sentir « chez-soi »	370
b.	Les tâches et les rôles du militant et le phénomène d'identité militante partisane	376

10.2. L'intégration des découvertes de l'analyse: un retour vers les structures et la question de l'offre de participation	382
c. Des militants au profil particulier	383
d. Vers une nouvelle norme militante	386
e. D'une formation politique à l'autre	387
10.3. Modélisation théorique et conclusion générale de la thèse	390
f. De nouvelles questions en émergence et des écueils à considérer	392
BIBLIOGRAPHIE	398
Littérature scientifique	398
Documentation gouvernementale	408
Ouvrages généraux de référence, articles de journaux et de nouvelles, sites Web non scientifiques	409
ANNEXES	411
ANNEXE 1 : LETTRE DE RECRUTEMENT	412
ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (MONTRÉAL)	414
ANNEXE 3 : APPROBATION ÉTHIQUE	417
ANNEXE 4 : SCHÉMA D'ENTRETIEN	419
ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DE CERTAINS MÉMOS RÉDIGÉS PENDANT LE TRAVAIL DE RECRUTEMENT ET DE RÉCOLTE DES DONNÉES	422
ANNEXE 6 : L'ANALYSE EN MODE ÉCRITURE	428
L'analyse en mode écriture: quelques détails sur la démarche	429

TABLE DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUE

Résumé	II
Abstract	III
Remerciements	IV
CHAPITRE INTRODUCTIF: UNE PRÉSENTATION ET UN EXAMEN DU PROBLÈME	1
1.1. Un nouveau contexte, une nouvelle ouverture à l'endroit des minorités ethnoculturelles?	4
1.2. Les militants d'origine immigrante et les partis politiques: des bénéfices mutuels encore trop peu considérés	8
1.3. Les minorités ethnoculturelles et la joute politique: une présence encore trop diffuse	10
1.4. Les militants politiques: bénévoles essentiels des démocraties occidentales	15
1.5. Le militantisme partisan comme forme de participation politique	17
Conclusion du chapitre	22
CHAPITRE 2: LA REVUE DE LA LITTÉRATURE, UN ÉTAT DU PROBLÈME	30
2.1. La question de l'« offre » de participation: vers une société singularisée	34
2.2. Ceux qui participent: caractéristiques, motivations et socialisation des individus face à l'engagement politique	53
2.3. La participation politique des citoyens issus de l'immigration: entre structure et individu	67
Conclusion du chapitre	85
CHAPITRE 3: LA MODÉLISATION DE LA RECHERCHE	90
3.1. Présentation générale de la population à l'étude	92
3.2. Étude de la participation politique à travers l'approche des parcours de vie	103
3.3. Des choix empiriques et conceptuels à la modélisation du questionnement de la recherche	121
CHAPITRE 4: LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE	132
4.1. Les récits de vie: au cœur de la perspective d'analyse des parcours de vie	135
4.2. Une démarche d'analyse centrée sur la théorisation ancrée	140
4.3. Récolter les données	143
4.4. Quelques mots sur le processus d'analyse	152
4.5. Le cadre analytique	155

4.6. Difficultés et faiblesses de la méthodologie	158
Conclusion du chapitre	163
ANALYSE	166
Note au lecteur	166
CHAPITRE 5: REPENSER LA MIGRATION AU COEUR DE LA TRAJECTOIRE DE MOBILITÉ	167
5.1. Le projet migratoire étudiant: à la recherche d'une expérience temporaire	171
5.2. Le projet migratoire de refuge: à la recherche d'une meilleure vie...	179
5.3. Le projet migratoire d'opportunité: Migrer avec un projet spécifique en tête	189
5.4. Migrer dans l'enfance: le projet migratoire non choisi	200
5.5. La motilité: une constante	210
Conclusion du chapitre	220
CHAPITRE 6: COMMENT EN VIENT-ON À MILITER? TEST DE TROIS HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	223
6.1. La démarche de construction des trajectoires de participation	224
6.2. Différentes hypothèses de travail pour comprendre l'entrée en politique dans la société d'accueil	227
CHAPITRE 7 : COMMENT EN VIENT-ON À MILITER ? COMPRÉHENSION DE LA TRAJECTOIRE DE PARTICIPATION À TRAVERS LES TRAJECTOIRES DE MOBILITÉ	243
7.1. Le projet migratoire étudiant : l'engagement partisan comme expérience de vie	244
7.2. Le projet migratoire de refuge: s'impliquer pour le changement	257
7.3. Le projet migratoire d'opportunités: un engagement qui crée de nouveaux liens avec la société d'accueil	269
7.4. Le projet migratoire non choisi: l'engagement comme une constante	277
Conclusion du chapitre	284
CHAPITRE 8: LES RAPPORTS ENTRE LES MILITANTS ET LES PARTIS POLITIQUES	287
8.1. Les préalables à l'engagement: « se sentir chez soi »	288
8.2. La construction des rapports au rythme des activités militantes	307
8.3. L'« identité militante »	325
Conclusion du chapitre	333

CHAPITRE 9: MILITANTISME PARTISAN ET SPHÈRES DE VIE	335
9.1. Identité militante séparée et identité militante intégrée	338
9.2. Sphère familiale	344
9.3. Sphère professionnelle	353
9.4. Sphère des amitiés	356
9.5. Sphère des engagements	358
9.6. Sphère des relations transnationales	362
Conclusion du chapitre	366
CHAPITRE 10: DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION	369
10.1. La mise en relation des découvertes de l'analyse	370
10.2. L'intégration des découvertes de l'analyse: un retour vers les structures et la question de l'offre de participation	382
10.3. Modélisation théorique et conclusion générale de la thèse	390
BIBLIOGRAPHIE	398
Littérature scientifique	398
Documentation gouvernementale	408
Ouvrages généraux de référence, articles de journaux et de nouvelles, sites Web non scientifiques	409
ANNEXES	411
ANNEXE 1 : LETTRE DE RECRUTEMENT	412
ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (MONTRÉAL)	414
ANNEXE 3 : APPROBATION ÉTHIQUE	417
ANNEXE 4 : SCHÉMA D'ENTRETIEN	419
ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DE CERTAINS MÉMOS RÉDIGÉS PENDANT LE TRAVAIL DE RECRUTEMENT ET DE RÉCOLTE DES DONNÉES	422
ANNEXE 6 : L'ANALYSE EN MODE ÉCRITURE	428
L'analyse en mode écriture: quelques détails sur la démarche	429

TABLE DES FIGURES

Tableau 4.1. Résumé de certaines caractéristiques sociologiques des participants et participantes	147
Tableau 5.1. Résumé des caractéristiques des participants et participantes et de leur projet migratoire.....	169
Tableau 5.2. Résumé des trajectoires-types de mobilité en fonction du projet migratoire.....	171
Tableau 9.1: Distribution des répondants selon leur tendance à avoir une identité militante partisane davantage intégrée ou séparée	343

CHAPITRE INTRODUCTIF: UNE PRÉSENTATION ET UN EXAMEN DU PROBLÈME¹

On a maintes et maintes fois repris, analysé, décrié et parfois même, justifié LA déclaration de Jacques Parizeau lors du référendum de 1995. « C'est vrai, c'est vrai qu'on a été battus, au fond, par quoi? Par l'argent, puis des votes ethniques, essentiellement. » On a analysé les conséquences de cette déclaration sur les liens fragiles tissés avec peine et misère entre le mouvement souverainiste et les communautés culturelles, on a étudié le rôle réel ou fictif du gouvernement fédéral dans la controverse à l'origine de la déclaration, on s'est même interrogé sur les appréhensions et la paranoïa xénophobes de la société québécoise. Là où l'on s'est peut-être moins interrogé, c'est sur ce que cette déclaration révèle de l'« électorat ethnique ». En effet, ce que ne dit pas cette déclaration, mais ce qu'elle révèle, c'est la perception - consciente ou non- d'une homogénéité de l'électorat issu de l'immigration et des communautés culturelles.

En outre, on s'est également peu interrogé sur les conséquences de cette déclaration auprès des militants du camp du oui en 1995, dont certains étaient issus des groupes ethnoculturels, et qui se sont sentis trahis par les propos de leur chef. D'autant plus que, au-delà des préférences électorales ou référendaires, parler d'un « vote ethnique », c'est en somme parler d'un « vote bloc » (Lavoie et Serré, 2002), une perception somme toute assez limitée des capacités critiques et réflexives d'une part importante de la population québécoise.

Bien sûr, cet amalgame de l'« électorat ethnique » est loin d'être l'apanage des formations politiques souverainistes québécoises. Même au sein de la population canadienne, on remarque une forte tendance à croire que l'électorat issu de groupes minoritaires culturels vote en bloc pour un parti ou un candidat particulier. C'est du moins ce qui se dégage d'une étude réalisée en

¹ L'expression est de Paillé et Mucchielli (2008). Les deux auteurs suggèrent de parler d'un «examen du problème» puisqu'une telle idée suggère le recours à des données qui ne sont pas nécessairement d'ordre théorique ou exclusivement scientifiques. Une telle ouverture dès le début de la recherche permet une plus grande flexibilité lors du recueil des matériaux et de l'analyse des données, tout en laissant la place pour la créativité du chercheur lorsqu'il rendra compte de ses résultats..

2006 et qui laissait sous-entendre que pas moins de trois Canadiens sur quatre avaient cette perception (Jedwab, 2006).

Un autre exemple de cette perception d'homogénéité de l'« électorat ethnique » s'est produit plus récemment encore, en 2011, lorsque le Parti conservateur du Canada s'est trouvé dans l'embarras après qu'une lettre envoyée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration d'alors, Jason Kenney, fut découverte par les médias. Dans un document joint à la lettre, des stratèges conservateurs énonçaient leur volonté de cibler les « votants ethniques » de certaines circonscriptions électorales, avouant s'intéresser plus particulièrement à des communautés précises qui pourraient être plus favorables au parti (c'est-à-dire, selon ledit document, les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Juifs et les Ukrainiens) (Buzetti, 2011). Dans ce document, les électeurs issus des communautés culturelles étaient encore une fois présentés de manière homogène, comme une masse à séduire et comme un électorat important, mais essentiellement à cause de leur aspect numérique dans certains comtés ciblés: « There are a lots of ethnic voters. There will be quite a few more soon. They live where we need to win. » (Parti conservateur du Canada, 2011). On y présentait même les communautés ethnoculturelles comme des « marchés », au sens économique et marketing du terme (The « Chinese Market », the « South Asian Market », etc.).

Bien que la stratégie électorale du Parti conservateur semblait essentiellement reposer sur une offensive médiatique si on en croit le document envoyé en 2011 par Jason Kenney, on peut tout de même s'interroger sur le rôle et la place attribuée aux communautés culturelles, au sein du personnel politique bien sûr, mais surtout au sein des bénévoles et des militants du parti, dans un tel contexte de séduction électorale ciblée. Ce questionnement s'inscrit notamment dans la lignée des travaux de Geisser et Soum (2008), qui affirment que la question de la diversité ethnoculturelle a aujourd'hui remplacé celle de la mobilisation des classes ouvrières au sein des partis², sans que les formes d'encadrement de ces populations (immigrants et ouvriers) ne

² On comprend ici que les auteurs font essentiellement référence aux partis ouvriers français, mais on peut penser qu'une logique tout aussi similaire a cours au sein des partis politiques des démocraties occidentales à l'endroit de leurs militants issus de l'immigration, qui doivent vivre une certaine forme d'apprentissage de la politique locale,

changent véritablement: on prône comme on prônait tant une logique clientéliste (attirer un certain électorat, ouvrier autrefois, ethnique aujourd'hui) qu'instrumentale (recrutement ciblé autour de tâches routinières et peu stimulantes comme le collage d'affiches ou la distribution de tracts). À la lumière de ces constats, est-il juste d'affirmer que l'amalgame qui est possiblement fait par nombres de politiciens de ces électeurs dits « ethniques » se répercute sur la perception du rôle et des tâches des militants issus des minorités ethnoculturelles? Peut-on envisager que les militants bénévoles issus des communautés culturelles au Canada servent essentiellement de faire-valoir pour le parti à travers leur communauté et leurs réseaux « ethniques »? Sont-ils instrumentalisés et confinés à des tâches routinières que personne ne veut faire? Se considèrent-ils comme des membres à part entière du parti, appréciés pour leurs qualités individuelles et leur personnalité au même titre que n'importe quel membre du parti, ou sont-ils appelés plus souvent qu'à leur tour à jouer le jeu des stratèges politiques qui amalgament sous un même vocable des populations des plus diversifiées dans une vision ultra-simplifiée de la joute électorale?

Si je me permets de faire ce lien entre électorat « ethnique », stratégie électorale et militantisme partisan, c'est entre autres parce que, quelques années avant la déclaration de Parizeau, au début des années 1990, dans une rare considération pour l'implication des membres des communautés culturelles au sein des partis politiques canadiens, Stasiulis et Abu-Laban (1991) faisaient déjà remarquer dans une étude que les partis politiques au Canada avaient trop souvent tendance à utiliser les membres des communautés culturelles dans des stratégies douteuses de « paquetage d'assemblées » à la veille d'élections, ou à exploiter leurs réseaux « obscurs » ethnoculturels pour faire du recrutement instantané de membership. C'est du moins la manière dont ceux-ci étaient présentés dans les médias et dans la littérature. À ce moment, les membres des communautés ethnoculturelles étaient, semble-t-il, utilisés essentiellement à des fins stratégiques, alors que leur implication en tant que ressource utile et intelligente pour aider le parti apparaissait en définitive négligeable.

provinciale, nationale, de même que de la joute électorale, dans un contexte qui est généralement plus nouveau que connu pour eux.

Dans leur analyse de 1991, Stasiulis et Abu-Laban mentionnaient tout de même voir l'émergence de certains changements dans l'attitude des formations politiques à l'endroit des membres des communautés culturelles. Elles notaient en effet à l'époque que les partis politiques considéraient de moins en moins cette frange de la population comme un bassin homogène d'électeurs, et seraient de plus en plus ouverts à l'importance de la diversité ethnique au sein de leur organisation.

Qu'en est-il aujourd'hui? À partir d'une analyse du contexte contemporain canadien, tant sur les plans démographique que sociopolitique, je tenterai de démontrer dans cette introduction à la thèse que même si les populations issues de l'immigration et les partis politiques pourraient trouver un intérêt mutuel à une plus grande et plus étroite collaboration, on continue d'assister à un déficit de participation politique de ces citoyens au sein des instances que sont les partis. Pire, il apparaît que même du côté scientifique et universitaire, le sujet a retenu très peu l'attention des chercheurs, comme en fait foi le nombre très limité d'études et de données consacrées à ces militants. Je pose donc ici les bases de ma réflexion qui mènera éventuellement à mon questionnement général sur le militantisme partisan chez les immigrants et les citoyens issus de l'immigration. Ainsi, après avoir dressé un portrait trop peu exhaustif, mais assez parlant en lui-même, de la situation des citoyens issus de l'immigration et des immigrants dans les partis politiques au Québec et au Canada, je présenterai une réflexion sur la place des partis politiques et sur l'intérêt de s'intéresser aux militants de ces partis au sein des démocraties occidentales contemporaines. Puis, je définirai deux concepts-clés qui m'apparaissent essentiels à ce stade-ci de ma présentation pour comprendre et définir l'objet d'étude qui est le mien, soit l'idée de participation politique, et celle de militantisme partisan. Cette présentation, qui se veut avant tout un questionnement et un tour d'horizon de la situation en présence au Canada et plus particulièrement au Québec, offrira en final au lecteur une description succincte des différents chapitres de la thèse.

1.1. Un nouveau contexte, une nouvelle ouverture à l'endroit des minorités ethnoculturelles?

a. Une population de plus en plus diversifiée

Depuis les années 1990, la population canadienne et québécoise n'a cessé de se diversifier. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on apprenait non seulement que la population canadienne se compose de personnes issues de plus de 200 origines ethniques différentes, mais que l'immigration est le facteur qui contribue le plus à la croissance démographique du pays (Emploi et Développement social Canada, 2015). On apprenait aussi au cours de ce sondage que 20,6% de la population au Canada était née à l'étranger en 2011, le taux le plus élevé depuis 1931. Cette tendance serait en outre appelée à se poursuivre si on en croit les projections de Statistique Canada, qui avance que la proportion de personnes nées à l'étranger au sein de la population canadienne pourrait atteindre entre 25 et 28% d'ici 2031. « Autrement dit, au moins une personne sur quatre vivant au Canada pourrait être née à l'étranger d'ici une vingtaine d'années. » (Malenfant Caron et coll., 2010: 18).

Une des caractéristiques de cette population immigrante est que, contrairement à ce que l'on observait avant les années 1990, ces personnes proviennent de moins en moins d'Europe. Souvent, elles se distinguent du reste de la population canadienne parce qu'elles sont soit considérées comme « minorités visibles », soit qu'elles n'ont ni l'anglais ou le français comme langue maternelle, soit qu'elles sont d'une confession religieuse autre que chrétienne: des tendances qui devraient s'accroître dans les prochaines années également (Malenfant Caron et coll., 2010). On observerait parallèlement à ces données un accroissement de la diversité également chez les Canadiens nés au Canada.

Sous l'effet conjugué de la fécondité des immigrants et de leurs enfants nés au Canada puis de la transmission d'une génération à l'autre de certaines de leurs caractéristiques- appartenance à un groupe de minorités visibles, langue maternelle et confession religieuse par exemple-, la diversité relative à ces caractéristiques serait également appelée à croître considérablement au sein de la population née au Canada au cours des prochaines décennies.

Malenfant Caron et coll., 2010: 23

Statistique Canada prévoit en outre que les Arabes³ et les Asiatiques occidentaux sont les deux groupes qui devraient croître le plus rapidement d'ici 2031. Dans les deux cas, on observe en effet une immigration sans précédent dans les dernières années, et une fécondité importante tout particulièrement chez les populations arabes. Ainsi, si on comptait seulement 276 000 Arabes au Canada en 2006, Statistique Canada pense que leur nombre pourrait tripler d'ici 2031, pouvant même atteindre jusqu'à 1,1 million de personnes. De la même manière, on remarque la croissance importante de la population de confession musulmane au pays, qui pourrait elle aussi tripler d'ici 2031 (Malenfant Caron et coll., 2010).

b. De nouveaux débats

Mais outre ces données, on a également assisté, tant au Québec qu'au Canada, à une recrudescence des débats entourant la gestion de la diversité, les relations interculturelles, et la place du religieux dans l'espace public, et ce, plus particulièrement depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Ainsi, en Ontario, un rapport favorable à l'instauration de la charia en matière de droit familial et de succession a suscité de nombreuses discussions lors de son dépôt par l'ancienne procureure générale de la province en 2004. Plusieurs voix s'étant élevées contre le projet, et notamment celle de regroupements musulmans comme le Congrès musulman de l'Ontario, le Congrès musulman canadien et le Conseil canadien des femmes musulmanes (Radio-Canada, 2004), le projet a finalement été rejeté par l'ancien premier ministre de la province Dalton McGuinty en 2005 (Le Devoir, 2005). Au Québec, c'est d'abord la couverture médiatique des « accommodements raisonnables » qui a retenu l'attention plus particulièrement entre 2006 et 2007, après la décision de la Cour suprême du Canada d'obliger une commission scolaire de Montréal à reconnaître le droit à un jeune sikh de porter le kirpan, un couteau cérémonial, sous ses vêtements à l'école (Giasson et coll., 2010). Cet événement a conduit nombre de médias à la recherche de divers cas d'« ajustements administratifs concertés »

³ C'est le terme utilisé par Statistique Canada. Généralement, Statistique Canada fonctionne par auto-désignation, c'est-à-dire par auto-attribution de la catégorie «Arabe» par le répondant au questionnaire. On peut toutefois se référer à la définition du terme telle qu'elle a été émise en 2009: «Arabe. Cette catégorie comprend les personnes qui ont coché la réponse «Arabe» uniquement, les personnes qui ont coché la réponse «Arabe» uniquement et qui ont inscrit une origine non européenne n'entrant pas dans la catégorie «Minorité visible, n.i.a.» (p. ex. «Afghan», «Cambodgien», «Nigérian») et les personnes qui n'ont coché aucune réponse mais qui ont fourni une réponse écrite entrant dans la catégorie «Arabe» (p. ex. «Égyptien», «Koweïtien», «Libyen»).» (Statistique Canada: En ligne).

visant plus particulièrement l'accommodement de diverses pratiques religieuses au sein de différents espaces publics et d'institutions privées comme les milieux de travail (Giasson et coll., 2010; Potvin et al, 2008). Fin 2007, la publication d'un « Code de vie » au sein de la municipalité d'Hérouxville a alimenté d'autant plus les débats autour de la gestion de la diversité religieuse alors que les élus de la petite ville de la Mauricie ont présenté dans leur texte de manière caricaturale les pratiques culturelles de certains groupes religieux, principalement juifs et musulmans, les opposant à la manière de vivre occidentale: on trouvait notamment dans ce code de vie destiné, les auteurs ne s'en cachaient pas, aux immigrants qui voudraient s'installer dans la municipalité, une interdiction de pratiquer la lapidation ou l'excision (Leroux, 2010).

Ces différents débats ont alors conduit le premier ministre québécois de l'époque, Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec, à demander l'avis d'une Commission d'enquête indépendante sur la situation québécoise en matière d'accommodements pour pratiques religieuses. La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, dirigée par Charles Taylor et Gérard Bouchard, a ainsi été amenée à sillonner le Québec de septembre à décembre 2007 pour recueillir l'avis des Québécois sur la question. Les conclusions du rapport de la commission, déposé en 2008, laissaient peu de doute quant à la responsabilité importante des médias derrière cette impression d'une apparente explosion d'accommodements déraisonnables consentis sur des bases religieuses: « [La principale conclusion de la Commission Bouchard-Taylor] indiquait que si les fondements de la vie collective au Québec n'étaient pas menacés, la province avait néanmoins connu une « crise des perceptions » entre la réalité des accommodements consentis au Québec et la couverture « exceptionnellement intensive », souvent parcellaire, voire erronée, qu'ont accordée les médias à certains de ces cas sur une très courte période (Bouchard et Taylor, 2008, p. 13-23). » (Giasson et coll., 2010: 432). Parmi ces cas des plus médiatisés, on se souviendra par exemple du compromis consenti par un centre communautaire de type YMCA de Montréal de givrer les fenêtres d'une salle de sport pour ne pas incommoder la communauté juive hassidique du quartier ou encore de l'entente convenue entre une cabane à sucre de la Montérégie et un groupe de clients de confession musulmane quant à la nature du repas (sans porc). Dans les deux cas, ce sont donc des minorités religieuses qui avaient été particulièrement ciblées par les débats sur la sphère publique.

Enfin, les questions liées à la diversité interculturelle, à la gestion des pratiques et des signes religieux dans l'espace public et aux relations interculturelles ont été mises une fois de plus à l'avant-scène au Québec en 2013, lors du dépôt du projet de loi no 60 prônant l'instauration d'une Charte de la laïcité de l'État québécois, par le ministre du gouvernement de Pauline Marois Bernard Drainville. Intitulée « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement », la Charte proposée par le Parti Québécois détenait une disposition fort controversée, celle interdisant le port de tous signes ostentatoires d'une appartenance religieuse pour tous les employés de l'État. Avec la défaite électorale des troupes péquistes au printemps 2014, la fameuse charte ne sera toutefois finalement pas adoptée.

1.2. Les militants d'origine immigrante et les partis politiques: des bénéficiaires mutuels encore trop peu considérés

L'une des choses qui se dégagent le plus de ces différents débats, propositions et autres projets de loi, c'est que les populations immigrantes, et de manière sans doute plus prégnante, les populations musulmanes, ont été particulièrement ciblées par le discours politique. Ces débats prennent place notamment à travers les différentes associations et autres groupes de défense des intérêts des immigrants ou des minorités arabes ou musulmanes, mais aussi au sein d'institutions plus formelles de la société comme les partis politiques. En effet, les débats entourant ces questions ont tous été menés sans exception principalement au sein de la sphère politique et ont généré des débats fortement polarisés entre les différentes formations politiques. Ces dernières ont en effet été invitées tant par les médias que par les citoyens à énoncer leur position de façon claire sur ces différentes questions et sur ces différents enjeux⁴.

Comme j'en faisais mention un peu plus tôt, cette période coïncide en outre avec une diversification de la population canadienne sur les plans culturels et religieux, une augmentation des taux d'acquisition de la citoyenneté chez les immigrants et, de manière plus particulière, une

⁴ D'ailleurs, on retrouve sur les plateformes des principaux partis politiques au Québec leurs positions respectives en ce qui a trait à ces enjeux, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des accommodements raisonnables ou la présence de signes religieux visibles au sein des institutions publiques québécoises.

augmentation de la population originaire des pays arabo-musulmans⁵. Visés par ces mesures et présents en plus grand nombre dans l'espace canadien et québécois, on pourrait s'attendre à ce que les citoyens d'origine immigrante, les immigrants en général et les immigrants issus de pays arabo-musulmans particulièrement occupent une place de plus en plus importante dans l'espace public.

D'une certaine façon, et devant d'une part l'augmentation de l'électorat d'origine immigrante, et d'autre part la présence d'enjeux de plus en plus fins entourant la gestion de certaines particularités et sensibilités religieuses et culturelles dans l'espace public québécois et canadien, on pourrait penser que la présence de militants et autres bénévoles issus de groupes minoritaires ethnoculturels pourrait présenter un avantage certain pour les formations politiques. Ces personnes sont en effet sans doute celles qui sont le plus à même d'informer les partis sur l'importance de certains enjeux auprès de leur communauté et sur sa réceptivité face à certaines propositions du parti, en plus de fournir bien entendu un accès direct vers des catégories de la population qui sont souvent plus difficiles à joindre.

Ainsi, dans un tel contexte, une augmentation sentie de la présence de citoyens d'origine immigrante et d'immigrants au sein des organisations politiques, *a fortiori* de confession musulmane, aurait été un phénomène plutôt en adéquation avec la double situation observée, soit d'une part, l'interpellation des membres de certaines communautés ethnoculturelles et minorités religieuses aux grands débats qui ont secoué le Québec dans les dernières années, et d'autre part la volonté des partis politiques, toutes allégeances confondues, d'une part d'avoir davantage de main-d'oeuvre bénévole en leur sein et d'autre part de mieux comprendre les préoccupations de certaines communautés. En plus, bien sûr, de se faire connaître et de faire connaître leur programme auprès d'un électorat toujours en expansion.

Il est toutefois difficile à l'heure actuelle d'établir un tel constat. Un manque de données claires sur le sujet empêche en effet de comprendre pleinement la situation du militantisme partisan chez

⁵ Je reviendrai plus en détails dans le chapitre 3 sur les éléments de contexte qui caractérisent l'immigration d'origine maghrébine et arabe au Québec.

les citoyens issus de l'immigration. J'ai quand même tenté de répertorier différents indicateurs permettant de dresser un portrait- encore trop partiel et approximatif certes- du rapport entretenu entre les membres des minorités ethnoculturelles et les institutions que sont les partis politiques. Parmi les données accessibles et que j'ai pu retenir pour dresser ce portrait, on compte (1) la participation électorale, (2) le membership et la participation auprès d'organisations politiques et (3) la présence et l'élection de candidats issus de minorités ethnoculturelles à travers les différents paliers gouvernementaux canadiens: municipal, provincial et fédéral. Ces données ne concernent pas toujours directement le militantisme partisan, mais elles permettent néanmoins de présenter un portrait somme toute assez révélateur de la situation politique québécoise et canadienne qui entoure cette forme particulière de participation.

1.3. Les minorités ethnoculturelles et la joute politique: une présence encore trop diffuse

Il faut mentionner en premier lieu que les études sur la question de l'origine des membres et des militants des partis politiques québécois et canadiens ne sont pas systématiques et qu'aucune statistique ne répertorie l'origine ethnoculturelle des membres des partis politiques canadiens. Au Québec, le Directeur général des élections du Québec répertorie les noms de toutes les personnes ayant contribué aux formations politiques québécoises, mais ne précise pas leur origine ni si elles sont nées au Canada ou si elles ont immigré au pays. De plus, la question du don aux formations politiques est bien différente de celle de l'activisme au sein des partis⁶: ainsi, même si elle était prise en compte, il s'agirait alors que d'une donnée essentiellement contextualisante, et non d'un indicateur concret de la participation au sein des partis politiques québécois.

⁶ On pourrait aussi ajouter que la question du membership est également différente de celle du don à un parti et du militantisme. Au Québec par exemple, trois des quatre formations principales, soit Québec solidaire, le Parti Québécois et le Parti libéral du Québec exigent un don annuel de cinq dollars de la part de leurs membres. Bien qu'ils soient encouragés à donner à la formation politique, les sympathisants de la Coalition Avenir Québec ne sont pas tenus de contribuer de façon monétaire au parti s'ils désirent avoir le statut de membre. Tel était du moins la manière de fonctionner préconisée par ces partis politiques en 2015. En outre, être membre ou faire un don pour un parti ne signifie pas qu'une personne pose des gestes bénévoles pour la formation politique. De la même façon, j'ai rencontré des personnes pour ma thèse qui s'impliquaient de façon soutenue avec un parti politique qui n'étaient ni membres de ce dernier et qui ne contribuaient pas financièrement au parti.

Certaines données laissent tout de même présager une participation plutôt faible des citoyens issus de l'immigration au sein des formations politiques. Ne serait-ce que du côté du vote par exemple, on observe que les immigrants récents ont tendance à moins participer aux élections, comparativement aux immigrants de longue date et aux personnes nées au Canada. Selon Uppal et LaRoche-Côté (2012), les personnes ayant immigré au Canada après 2001 étaient, selon les données de l'Enquête sur la population active de 2011, seulement 51,1% à avoir participé aux élections fédérales de mai 2011, contre 67,1% pour les Canadiens de naissance et 66,3% pour les Canadiens ayant immigré au pays avant 2001 (soit ce que les auteurs appellent des immigrants « de longue date »). Le taux de participation aux élections pour la population totale s'était alors chiffré à 61%. Les auteurs ont en outre remarqué que la participation variait également en fonction des pays de naissance des répondants. Les populations nées au Moyen-Orient comptaient parmi celles avec le taux de participation le plus bas, avec un score de 53,4%. Les personnes nées en Afrique présentaient un taux de participation de 62,2%. Ce sont les personnes nées en Europe de l'Ouest et en Europe du Nord qui présentaient un taux de participation le plus élevé, avec 76,6%, suivies par la catégorie regroupant les ressortissants de pays anglophones et à majorité chrétienne que sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec un taux de participation de 75,2% (Uppal et LaRoche-Côté, 2012: 7).

Il faut néanmoins noter que la participation électorale semble fluctuer selon les enjeux en présence. Ainsi, aux élections de 2014, il semble que la question de la Charte de la laïcité ait contribué à stimuler une partie de l'électorat d'origine immigrante si on en croit les conclusions d'un sondage effectué avant les élections auprès de l'électorat nord-africain et arabe⁷ par la firme MarkEthniK (2014). Opposé à ce projet de loi, l'électorat originaire de ces régions du monde se serait davantage mobilisé lors de ces élections pour défaire le Parti Québécois, parti qui proposait son adoption. Mais là encore, ceci n'explique pas tout et il faut être prudent avant de faire une corrélation directe entre la participation électorale et le militantisme partisan. Comme j'en ferai état un peu plus tard, j'ai en effet remarqué au cours des travaux effectués pour cette thèse que plusieurs militants originaires d'Afrique du Nord tout particulièrement se sont engagés dans des

⁷ L'expression est celle qu'utilise la firme, mais il n'a pas été possible de savoir à quels critères exacts correspondaient les personnes qui ont constitué l'échantillon.

formations politiques sans attendre d'avoir le statut de citoyen canadien, c'est-à-dire sans avoir le droit de vote aux élections.

Tout de même, la participation des citoyens issus de l'immigration dans les partis politiques demeure marginale si on en croit les données de Statistique Canada (Statistique Canada, 2009). À partir des données de l'Enquête sociale générale de 2008, il est possible de déduire⁸ que seulement 5,6% des personnes immigrantes (ou étant issues de l'immigration) au Canada avaient été membres ou avaient participé à une organisation politique dans les douze mois précédents l'enquête. Au sein de la population totale, c'est toutefois seulement 6,2% de la population canadienne qui avait affirmé avoir été membre ou avoir participé au sein d'une organisation politique dans les douze derniers mois. Les deux scores ne sont donc pas tellement éloignés l'un de l'autre.

Du côté de la province de Québec seulement, le score des personnes immigrantes ou ayant déjà été immigrantes⁹ et qui se sont impliquées dans les douze derniers mois auprès d'une organisation politique ou qui ont affirmé avoir été membres d'un parti chute toutefois à 2,2%. Ce nombre est inférieur à celui de la population générale québécoise, qui demeure quand même sous le score de la population canadienne à 5,3%.

Il faut bien entendu être prudent avec l'interprétation des données, notamment parce qu'ici encore, on amalgame les notions de « participation » et de « membership ». De même, la question de Statistique Canada était formulée de manière à interroger les gens sur leur participation au sein d'une « organisation politique » et non spécifiquement un « parti

⁸ Cette question n'ayant pas été étudiée par les statisticiens de Statistique Canada, j'ai effectué moi-même ce ratio à l'aide du logiciel SPSS et des données fournies grâce à Statistique Canada et à l'organisme ODESI.

⁹ Je reprends ici les termes tels qu'on les retrouve dans la question posée par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 2008, soit: « Êtes-vous un immigrant reçu / une immigrante reçue ou l'avez vous déjà été? ». L'intervieweur ajoutait à l'intention des sondés: « Un immigrant reçu (résident permanent) est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Il peut s'agir de citoyens naturalisés (dans le cadre du processus d'octroi de la citoyenneté), ainsi que de résidents permanents au sens où l'entend la Loi sur l'Immigration, mais qui n'ont pas encore obtenu leur citoyenneté canadienne. » (Statistique Canada, 2009).

politique ». Diverses interprétations pouvaient dès lors découler de cette question¹⁰. En sus, comme le sondage portait sur l'ensemble de la population canadienne, l'échantillonnage de personnes issues de l'immigration, à plus forte raison celles qui habitaient au Québec au moment de l'enquête, demeure plus restreint¹¹. Bref, il est difficile de faire une analyse rigoureuse de l'état de la situation à partir de ces données, mais elles fournissent quand même un certain point d'ancrage pour comprendre la situation actuelle.

Le dernier point qui permet de dresser un portrait encore flou, mais tout de même un peu plus précis de la situation des immigrants impliqués au sein des partis politiques est celui de la représentativité des groupes ethnoculturels dans les instances politiques municipales, provinciales et fédérales. Là aussi, on note un déficit assez important de représentativité de personnalités issues de l'immigration ou de groupes minoritaires au niveau de la députation et des conseils municipaux. D'après une étude conduite par Simard à la suite des élections municipales de 2001, et après une analyse de la composition de la députation provinciale et fédérale à l'été 2004, 70% des élus de la ville de Montréal étaient de descendance européenne française ou britannique. Sans nécessairement monopoliser à eux seuls l'ensemble de la députation dans la ville la plus multiculturelle de la province, il n'en demeure pas moins que cette statistique laisse présager selon Simard que le chemin est beaucoup plus tortueux vers l'élection pour les personnes qui ne sont pas de l'une ou l'autre de ces descendances. Ainsi, au moment de réaliser son étude, Simard faisait valoir que seulement 29% des élus aux trois échelons étaient en moyenne d'origine autre que française ou britannique, avec un score plus encourageant sur la scène fédérale (38%), contre 30% sur la scène municipale et seulement 18%

¹⁰ L'Enquête sociale générale propose toutefois dans son questionnaire huit questions qui ont trait à la participation au sein de différents organes de participation parmi lesquels on retrouve (1) les syndicats ou les associations professionnelles; (2) les organismes politiques; (3) les organismes sportifs ou récréatifs; (4) les organismes culturels, éducatifs ou de loisirs; (5) les groupes liés à une appartenance religieuse; (6) les groupes scolaires, les associations de citoyens et les groupes communautaires; (7) les clubs sociaux et les sociétés fraternelles et (8) les autres organismes (Statistique Canada, 2009). On peut donc penser que la conceptualisation de l'idée de participation au sein d'« organismes politiques » concernent essentiellement les « partis politiques » selon Statistique Canada, mais on ne peut bien sûr pas déduire ainsi l'interprétation de cette question par les sondés.

¹¹ J'ajouterai également à ces mises en garde que selon les contextes d'immigration et l'expérience vécue face à la politique dans le pays d'origine, il peut être délicat pour certains immigrants d'affirmer leur appartenance à une formation politique ou leur implication au sein d'un parti politique, et ce, même dans un sondage anonyme comme celui proposé par Statistique Canada. Certaines personnes ont peut-être eu des réserves à parler de leur engagement politique dans un tel contexte, ce qui peut fausser les données statistiques.

au provincial. L'origine ethnoculturelle de ces représentants demeure toutefois très peu variée, alors que la majorité est d'origine juive et italienne, deux souches d'immigration plus anciennes de surcroît. De même, Simard faisait remarquer qu'au moment de publier son étude, aucun élu de la ville de Montréal n'était de confession musulmane. Il s'agit là d'un problème important avance Simard (2008), même si la représentation électorale des membres des communautés culturelles ne garantit pas nécessairement un changement radical des politiques ou une plus grande considération des enjeux touchant spécifiquement les membres des communautés ethnoculturelles. « That said, researchers feel that, in theory at least, ethnic communities will have a greater capacity to demand consideration of their specific interests if they are better represented on democratically elected bodies. » (Simard, 2008: 76).

À l'heure actuelle, les députés de l'Assemblée nationale québécoise ne présentent pas nécessairement une plus grande diversité ethnoculturelle que ne le remarquait Simard en 2004. La seule députée officiellement musulmane, Fatima Houada-Pépin, a été exclue de son parti en 2014, au moment des débats entourant la Charte de la laïcité du ministre Drainville. Siégeant pendant quelques mois comme députée indépendante, elle n'a pas réussi à se faire réélire aux élections de 2014. Le paysage politique provincial se compose sinon que de sept députés immigrants, soit quatre députés pour le Parti libéral du Québec, et un député pour chacune des trois autres formations. De ce nombre, on compte une seule personne originaire d'un pays dit arabe, soit Sam Hamad, originaire de la Syrie.

Les constats que l'on peut tirer de cette situation rendent compte d'une absence importante des immigrants et des citoyens issus de l'immigration dans différentes phases de la participation politique, que ce soit le vote, le militantisme et la députation. Cette tendance, déjà constatée dans les années 1990 par les travaux de Stasiulis et Abu-Laban, semble être toujours d'actualité, malgré une augmentation sans précédent des enjeux touchant plus particulièrement les minorités ethnoculturelles et parallèlement d'une augmentation toujours croissante de la population canadienne d'origine immigrante. La question du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration apparaît tout particulièrement négligée, bien que, comme je le ferai valoir dans les prochaines lignes, le militantisme partisan continue d'être essentiel pour le bon fonctionnement des régimes démocratiques. Il y a là, me semble-t-il, les bases d'un phénomène qui demande une

plus grande attention de la part des politologues, mais aussi des sociologues. Une telle réflexion jette les bases d'une meilleure compréhension du cheminement de certains immigrants au sein de leur société d'accueil, en permettant plus précisément de découvrir comment ils se positionnent au sein de structures de la société d'accueil comme les partis politiques, et plus largement, au sein des structures étatiques. Sur un autre plan, il s'agit aussi de saisir le rapport qu'entretiennent les organisations politiques - voire même la classe politique en général¹²- avec différentes catégories de citoyens.

En outre, la question du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration permet de s'interroger sur la façon dont l'immigration peut être vécue comme une expérience structurante (ou non) dans le processus qui mène à cet engagement. Toutefois, pour ancrer cette réflexion dans des bases solides, il m'apparaît important de d'abord cerner la place des partis politiques et des militants politiques au sein des démocraties. Il s'agit en somme d'illustrer et de définir comment les partis politiques et leurs militants jouent toujours un rôle de premier plan dans le fonctionnement et la gouverne de l'État, et de présenter les avantages et autres bénéfices de l'engagement politique à l'échelle individuelle.

1.4. Les militants politiques: bénévoles essentiels des démocraties occidentales

Les démocraties modernes, et tout particulièrement dans le contexte occidental, fonctionnent notamment grâce à la présence de partis politiques, qui regroupent des citoyens et qui défendent des intérêts particuliers, autour d'enjeux touchant la gouverne de l'État. Pour Rosanvallon (2002), la première fonction des partis politiques est qu'ils ont rendu possible la mise en marche du principe fondamental de la démocratie représentative, à savoir la gouverne par la souveraineté du nombre. C'est ce qu'il nomme très justement la fonction « technique » des partis. Mais ils ont fait plus nous dit l'auteur, puisque les partis politiques seraient également à l'origine d'un système, celui des identités partisans, qui permettrait aux citoyens de se reconnaître au sein de l'État. En d'autres termes, les partis permettraient de créer un lien entre les deux entités que sont

¹² C'est-à-dire, non seulement l'establishment et les directions des partis, mais aussi les différentes catégories de bénévoles, le personnel politique (rémunéré), les élus et partisans des autres partis, les donateurs, les médias et autres commentateurs de l'actualité, etc.

le citoyen et l'État (Rosanvallon, 2002; Norris, 2009). En cela, et à cause de leur fonction technique, les partis seraient conséquemment des « organisations permanentes d'encadrement de la vie politique et parlementaire. » (Rosanvallon, 2002: 225).

Le rôle des partis politiques dans les démocraties modernes est décrit de manière différente d'un auteur à l'autre, mais leur caractère nécessaire pour les démocraties est rarement contesté. Ainsi, un peu comme Rosanvallon, Kriesi (2008) présente les partis politiques comme des intermédiaires-clés entre les citoyens et les décisions du gouvernement, un rôle qu'ils devraient toutefois partager de plus en plus avec les groupes d'intérêts et autres acteurs de mouvements sociaux, à la différence que ces deux dernières catégories d'« intermédiaires » auraient pour mission de défendre des intérêts beaucoup plus spécifiques, alors que les partis politiques auraient pour vocation la défense d'intérêts variés, à de multiples échelons du pouvoir et de la gouverne.

Dans cette configuration, le militant est et demeure une composante intégrante des partis politiques. Au même titre que les élus ou les électeurs, les militants participent à l'idée que l'on se fait des partis politiques modernes. Pour mieux comprendre ce qui lie les militants aux partis politiques, je fais un bref détour par la définition « organisationnelle » qu'offre Lemieux (2005) des partis politiques, parce qu'elle permet de comprendre l'importance des militants pour ces derniers. Lemieux décrit les partis politiques en trois temps, soit (1) en tant qu'« organisations plus ou moins développées et plus ou moins permanentes »; (2) en tant qu'organisations qui « cherchent à faire élire des candidats dans un corps électoral » et (3) en tant qu'organisations où les élus « occupent les postes officiels d'autorité suprême » (Lemieux, 2005 : 16). Reprenant les catégories de V.O Key (1964, dans Lemieux, 2005), Lemieux fait valoir que les partis politiques se caractérisent aussi par leurs trois composantes, chacune associée à l'une des trois finalités des partis politiques. La première composante des partis est de nature interne : elle est associée à cet objectif du parti d'organiser des activités de mobilisation et de s'assurer d'avoir les ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires à son fonctionnement et à la poursuite de ses objectifs. La deuxième composante est la composante électorale. Dans ce cas-ci, il s'agit tout simplement d'obtenir le plus grand nombre de votes aux suffrages. La deuxième composante est bien sûr liée à la première : c'est grâce à la composante interne que la composante électorale est

possible. Enfin, la troisième composante qui complète la compréhension des partis politiques est la composante gouvernementale. Il s'agit de répondre aux fonctions des partis qui touchent à la gouvernance de l'État et de la collectivité, ce qui regroupe non seulement la gouvernance politique en soit, mais aussi les actions des partis d'opposition, et celles qui touchent à l'appareil gouvernemental de façon plus générale pour les partis qui n'ont pas d'élus.

Cette vision en trois temps des partis politiques permet de les envisager dans un dialogue avec trois niveaux différents d'interlocuteurs: les membres et les militants dans la première composante; les électeurs dans la deuxième, les citoyens dans la troisième. Ainsi circonscrits, les militants apparaissent essentiels au fonctionnement des partis et dans un certain sens, à la gouvernance de l'État, tout comme peuvent l'être les électeurs ou les citoyens. En fait, le militantisme partisan engage les citoyens dans un rapport particulier face à l'État, et comme le souligne Norris (2002), le déclin de la participation partisane et militante peut avoir des conséquences importantes sur la manière et la puissance avec laquelle les citoyens vont être en mesure d'influencer les gouvernements.

1.5. Le militantisme partisan comme forme de participation politique

La participation politique au sein d'un parti, que je nommerai dans cette thèse de manière plus courte par le « militantisme partisan¹³ », répond à une définition plus « conventionnelle » de participation politique nous dit Norris (2009), surtout si on la compare à des formes de protestation comme la participation à des manifestations ou encore à des actions prises sous l'égide de mouvements sociaux. Mais quant est-il de l'idée de « participation politique » elle-même? À quoi renvoie-t-elle? Est-elle exclusivement liée à l'engagement au sein de partis politiques?

¹³ Je préfère cette expression au terme « militantisme », étant donné que plusieurs travaux dans le monde de la francophonie se revendiquent de plus en plus de la « sociologie du militantisme » (Sawicki et Siméant, 2009; Ollitrault, 2009; Fillieule et Pudal, 2010) et que, dans ces contextes, ce terme ne renvoie pas nécessairement toujours à l'idée du militantisme au sein de partis politiques (le militantisme est souvent associé par exemple à la participation dans les mouvements sociaux). Je préfère alors utiliser le terme avec son adjectivation « partisan » un terme calqué et traduit d'après Whiteley (2011) et qui m'apparaît plus précis.

La réponse est plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, l'idée de participation politique est certainement difficile à cerner, notamment parce qu'il existe dans la littérature plusieurs formes de « participation », desquelles la notion de participation politique semble parfois vouloir se dégager, parfois se rapprocher. La difficulté à cerner le concept de participation politique vient sans doute du fait qu'il intègre deux idées déjà passablement complexes, celle de « participation » et celle de « politique ». Van Haute (2009) propose toutefois une réflexion intéressante autour de ces deux termes. Ainsi, à l'aide d'une recension historique des écrits, elle fait d'abord valoir que le terme « participation » a été associé à différents types d'activités au fil du temps. Certains auteurs vont ainsi limiter leur compréhension de l'idée de participation à celle d'action; d'autres vont au contraire élargir cette notion aux attitudes et aux opinions politiques. En se reposant sur les travaux de Dominique Memmi, Van Haute (2009) va nommer ces variations des « extensions ou réductions horizontales » du concept. Elle fait toutefois valoir que le concept peut également être sujet à des extensions ou des réductions verticales, c'est-à-dire des variations au niveau du sujet qui pratique la participation. Certains auteurs vont ainsi considérer la participation politique comme étant limitée aux activités des citoyens privés alors que d'autres vont s'intéresser à tous les niveaux du système politique et s'intéresser également aux activités professionnalisées (et inclure, par exemple, les élus et le personnel politique).

Mais Van Haute remarque en outre l'ambiguïté qui résulte de l'adjectivation « politique ». Ici encore, le terme peut être restreint à l'exercice et l'organisation du pouvoir, mais il peut également être envisagé dans une perspective plus large, dans l'idée de représenter tout ce qui touche aux affaires de la cité, au « politique » au sens large.

Au final, Van Haute fait valoir que l'extension des définitions est caractéristique d'une évolution historique des travaux où ce n'est pas tant la compréhension de l'idée de participation politique qui va varier, mais davantage son opérationnalisation. « Les modes de participation politique envisagés dans la littérature se sont étendus : étudiant d'abord le vote, les auteurs se sont ensuite penchés sur les formes de participation que l'on qualifie aujourd'hui de « conventionnelle » ou « traditionnelle », pour enfin s'intéresser tant aux formes légales qu'aux autres. » (Van Haute, 2009 : 26).

Certains chercheurs qui se sont intéressés à d'autres formes de participation (notamment la participation sociale ou la participation civique) ont soulevé l'idée que la participation pourrait être définie et comprise en fonction du type de liens entre l'individu et le collectif, qu'elle met en exergue (Gaudet, 2011). Ainsi, Gaudet fait valoir par exemple que la participation sociale se distingue des autres formes de participation par la nature du lien social qui la qualifie, caractérisée par la gratuité des échanges qu'elle suppose. En outre, la participation sociale suppose non seulement le don de temps, mais aussi l'interaction sociale : elle exclut par conséquent des formes d'activités comme la participation à un blogue par exemple.

Comme le rappelle Berger (2009), à la différence de la participation sociale, l'action politique ne suppose pas nécessairement l'interactivité sociale. Voter, faire des dons en argent, écrire des lettres aux représentants politiques ou écrire au courrier du lecteur dans un quotidien, suivre la politique à travers les médias : toutes ces activités font partie intégrante de la participation politique, sans nécessairement impliquer une interaction directe avec une ou plusieurs personnes.

Ainsi, on comprend que toute définition un tant soit peu complète de la participation politique doit renvoyer **au type d'activité qu'elle comprend, au type d'individus qu'elle implique et au type de lien qu'elle engendre**. En ce sens, la définition proposée par Conge (1988) répond essentiellement à ces divers impératifs : « La participation politique peut alors être définie comme toute action individuelle ou collective, établie à un niveau national ou local, qui vise tant soutenir les différentes structures étatiques, régimes et politiques d'autorité et/ou les décisions qui concernent la gestion des biens publics, qu'à s'y opposer. » (Conge, 1988 : 247, *je traduis*). Différentes précisions doivent toutefois être émises quant à cette définition pour qu'elle soit complète et pleinement opérationnalisable. D'abord, Conge propose une définition de la participation politique qui s'attarde uniquement aux activités et aux actions : les attitudes, les sentiments, la conscience politique sont par conséquent exclus de la définition parce qu'il s'agit davantage de préludes à la participation. Ensuite, la participation politique impliquerait obligatoirement les structures étatiques locales ou nationales, tant en regard de celles et de ceux qui incarnent les figures d'autorités de ces structures ou encore des décisions liées à la gestion du bien commun qui y sont inhérentes. Par conséquent, la participation politique peut émaner tant de la sphère gouvernementale que de la sphère publique.

Dans ses écrits, Conge met en outre l'accent sur trois aspects de sa définition, soit que l'action peut être verbale ou écrite; qu'elle peut-être violente ou non violente et qu'elle peut être de n'importe quelle intensité. J'aimerais ajouter à ce complément de définition une chose, soit que la participation politique n'implique pas nécessairement toujours l'interaction sociale directe entre les personnes, ainsi, la participation à l'écriture d'un blogue politique en ligne serait en ce sens une forme de participation politique.

Par rapport au terme « participation politique », l'idée de « militantisme partisan » permet de préciser le type d'activité de participation politique qui sera étudié en faisant d'abord état du type d'organisation où la participation politique se déroule. **Ainsi, l'adjectif « partisan » se réfère ici - et dans l'ensemble de cette thèse- strictement aux activités qui ont cours au sein d'un parti politique.** Le terme « militantisme » est un peu plus complexe. D'abord, il faut considérer que, comme je le mentionnais un peu plus tôt, l'engagement au sein d'un parti politique est souvent envisagé comme une notion hiérarchisée, qui varie selon le degré d'implication et d'investissement d'une personne au sein d'une formation politique (Duverger, 1951; Van Haute, 2009). Duverger (1951), par exemple, propose une échelle qui va de l'électeur, au sympathisant, à l'adhérent et finalement, au militant. Les deux premières catégories ne nécessitent aucun investissement à proprement parler de la personne: il suffit de voter pour le parti ou de démontrer son allégeance. L'adhérent est généralement membre du parti, il cotise donc normalement à ce dernier et prouve ainsi son attachement à son égard. Par cet appui financier, il soutient le parti d'une manière un peu plus forte, tant sur les plans symbolique que matériel, que ne le font les électeurs ou les sympathisants. Le militant se distingue quant à lui des autres catégories d'acteurs politiques par le caractère actif et bénévole de son engagement (Van Haute, 2009). La liste des activités qu'il peut accomplir peut être très vaste et dépasse le simple appui électoral ou financier. En somme, le militant d'un parti politique participe directement à la vie du parti (La documentation française, 2006). Généralement, le militant s'investit dans un seul parti politique par palier de gouvernement, mais il peut très bien militer dans d'autres types d'organisations simultanément.

Pour Matonti et Poupeau (2004), le militantisme partisan engendre un capital militant, différent du capital politique ou du capital social. Le militant se distinguerait en fait d'abord et avant tout par la notion de l'engagement. « Le capital militant se distinguerait donc du capital politique qui est, pour une bonne part, un capital de fonction né de l'autorité reconnue par le groupe et à ce titre "instable" : incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir ou tout simplement obéir, il recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines "reconversions" ». (Matonti et Poupeau, 2004 : 8, *je souligne*). On comprend ainsi l'influence que peut avoir le militantisme partisan chez ceux qui le pratiquent, tant du point de vue des habiletés et des compétences qu'il peut engendrer, que du point de vue du poids symbolique qu'il peut avoir tant chez le militant que chez les personnes qui l'entourent.

De façon opérationnelle, je propose donc de décrire le militantisme partisan comme toute activité (essentiellement¹⁴) bénévole, effectuée durant les 12 derniers mois, dont l'objectif est d'appuyer ou de défendre les intérêts d'un parti politique et qui peut se constituer de l'une ou l'autre des deux séries d'activités suivantes. D'abord, les activités répertoriées théoriquement via les travaux de Van Haute (2009) : collecte de fonds; recrutement de militants,

¹⁴ Dans les premières définitions que j'ai présentées du concept de « militantisme partisan », j'ajoutais que cette dernière n'impliquait pas les activités professionnalisées et rémunérées. Lors de mes entretiens, j'ai toutefois réalisé que la réalité était plus complexe que ne le laissait entendre la théorie. J'ai en effet rencontré beaucoup de militants qui avaient un emploi ou avaient déjà eu un emploi ou un contrat rémunéré au sein de leur formation politique ou d'une autre (essentiellement à un autre échelon, fédéral ou municipal par exemple). Je me suis rendu compte que, selon leurs dires, c'est grâce à leur militantisme bénévole qu'ils avaient effectué pendant des années auparavant qu'ils avaient décroché cet emploi. D'ailleurs, selon Lemieux (1991), la possibilité d'occuper un emploi au sein d'une organisation politique après y avoir milité constitue une motivation supplémentaire à la participation pour les militants dans le contexte québécois, et ce, plus particulièrement auprès des grands partis nationaux. Lemieux ajoute que le fait d'attribuer des postes rémunérés à des militants contribue en outre à cultiver leur fidélité auprès du parti.

De mon côté j'ai surtout remarqué que les frontières sont floues entre le travail rémunéré et la participation bénévole: les employés des partis, et notamment les employés de circonscription, sont souvent appelés à être présents et à organiser de manière bénévole des activités partisanes, en-dehors de leurs heures normales de travail. Certaines fonctions particulières au sein des partis, comme l'organisation de congrès nationaux sont également considérées comme des activités bénévoles, bien que les militants peuvent tout de même parfois recevoir une rémunération (essentiellement symbolique) en échange de leur travail. Bref, bien que je considère la participation politique et de surcroît le militantisme partisan comme des activités bénévoles de prime abord, la définition théorique des deux concepts, informée par la réalité empirique, peut se permettre selon moi une certaine souplesse dans l'application de ce dernier critère de non rémunération des activités militantes et / ou politiques.

de sympathisants ou d'électeurs potentiels; animation et gestion du local du parti; participation aux réunions, aux colloques et aux conventions de la section locale, régionale ou nationale du parti; tâches de secrétariat; activités de propagande (sur divers supports); rédaction d'un bulletin interne; main-d'œuvre de toute sorte pour une activité du parti ou pour l'entretien du local; travail d'implantation sur le terrain; communication et transmission des valeurs du parti auprès de membres de son entourage ou du public en général. À cette liste, j'ajoute aussi la deuxième série d'activités suivantes, qui sont des tâches et des types d'implication que les participants à ce projet m'ont relaté effectuer dans le cadre de leurs activités bénévoles au sein du parti¹⁵, en plus des premières déjà susmentionnées (et qui ont toutes été nommées d'ailleurs par les participants): participation à des cocktails et autres événements mondains; conseiller des politiciens; implication du côté des organes internes du parti (instances jeunesse ou des communautés ethnoculturelles); travail électoral ou référendaire (pointage, collage d'affiche, travail spécifique auprès d'un candidat); participation à des débats.

Conclusion du chapitre

À travers ce premier chapitre, j'ai cherché à démontrer l'intérêt de s'intéresser au militantisme partisan chez les membres des minorités ethnoculturelles à partir d'un constat très simple: malgré la transformation de la société canadienne et de la société québécoise, toujours plus diversifiée, et malgré la présence d'enjeux touchant les membres des minorités ethnoculturelles tout particulièrement, ces personnes ne semblent pas s'impliquer davantage au sein des partis politiques qu'elles ne le faisaient dans les années 1990, d'après l'enquête de Stasiulis et Abu-

¹⁵ Cet ajout d'activités liées à l'action partisane n'est peut-être pas étranger au contexte québécois, qui propose des modalités de participation et plus globalement des « façons de faire la politique » que l'on ne trouve pas nécessairement dans des contextes autres que nord-américains. Les activités de « cocktails » par exemple, qui prennent souvent la forme de « 5 à 7 » - parce qu'ils se déroulent généralement entre 17 h et 19 h ou entre 5:00 PM et 7:00 PM- sont des activités de réseautage prisées par bons nombres d'organisations au Québec, dont certains partis politiques. Selon les répondants que j'ai rencontrés, ce type d'activités, parfois inconnus sous cette formule dans leur pays d'origine, constituaient des lieux d'apprentissage non seulement de la joute politique québécoise, mais plus largement, de la manière d'entrer dans certains réseaux au sein de la société québécoise.

De même, certains répondants ont mentionné la grande confiance qui leur était accordée au sein des partis politiques québécois, et la possibilité d'entrer directement en interaction avec des politiciens, qu'ils soient simples candidats ou ministres (voire même parfois premier ministre), notamment à titre de conseiller politique ou médiatique. Plusieurs ont mentionné que l'obtention de telles responsabilités à titre de militants était un phénomène somme toute assez unique au Québec, ou, à tout le moins, qu'ils ne se seraient pas vu offrir de telles tâches dans leur pays d'origine. Je reviendrai bien sûr sur ces phénomènes dans l'analyse.

Laban. Dans un premier temps, ce fait étonne. En effet, j'ai tenté de démontrer non seulement l'intérêt des minorités ethnoculturelles d'avoir voix au chapitre en matière politique et d'être présentes au sein des partis, mais j'ai aussi insisté sur l'importance que pouvait prendre pour les partis politiques une plus grande diversité chez leurs militants. Dans une telle situation, les deux entités en présence apparaissent gagnantes d'une augmentation des effectifs militants issus de l'immigration au sein des partis politiques.

Mais plus encore, j'ai fait valoir l'intérêt des partis politiques et des militants pour le bon fonctionnement des démocraties occidentales contemporaines. J'ai tenté de faire valoir l'importance du militantisme partisan pour la survie et la bonne marche de la démocratie. Ainsi, tant les partis politiques que leurs militants continuent à jouer un rôle essentiel dans les relations qui s'établissent entre l'État et les citoyens. S'intéresser aux partis et à leurs militants, c'est en somme s'intéresser à la démocratie.

Cette thèse a pour objectif d'explorer cette question, à l'aune d'un questionnement nouveau permettant d'étudier le phénomène du militantisme partisan en tant que pratique sociale, et en s'intéressant plus particulièrement, dans une perspective qui s'ancre dans l'idée d'une « sociologie de l'individu », à une catégorie particulière de la population, soit les citoyens issus de l'immigration et les immigrants impliqués au sein d'un parti politique québécois. L'intérêt de cette thèse est de comprendre comment les citoyens issus de l'immigration en arrivent à s'engager pour un parti politique au sein de leur société d'accueil, et de comprendre comment se passe cette action militante. Trois perspectives analytiques seront plus particulièrement analysées, soit une perspective temporelle, qui s'intéresse aux parcours qui mènent à ce type d'engagement, une perspective relationnelle, qui tente d'évaluer comment se déroulent les relations entre le migrant-militant et sa formation politique, et une perspective décisionnelle et relationnelle, qui évalue l'influence des relations du militant à travers des espaces de vie autres que celui de son engagement sur sa pratique militante. De plus, cette analyse se construit au sein d'un contexte particulier, celui du Québec, une province francophone située au Canada, et se penche plus spécifiquement sur une population, soit les immigrants et les citoyens originaires de pays situés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, des pays qui regroupent une population souvent de langue et de culture arabe (mais pas uniquement, comme nous le verrons dans cette

thèse). J'ai également choisi de me concentrer uniquement sur les personnes qui s'étaient engagées bénévolement durant les douze mois précédents l'enquête auprès d'un des quatre principaux partis politiques québécois, soit le Parti Québécois (au pouvoir au moment des entretiens), le Parti libéral du Québec (le parti de l'opposition officielle au moment des entretiens), la Coalition Avenir Québec et Québec solidaire.

Il se dégage de cette analyse que les personnes issues de l'immigration qui s'engagent auprès d'une formation politique provinciale québécoise présentent généralement un profil particulier, qui témoigne d'une part d'un certain élitisme social, construit autour d'un niveau d'éducation élevé; d'une maîtrise de la langue d'usage au Québec, le français, en plus bien souvent d'autres langues (notamment l'anglais et l'arabe); et d'une insertion à l'emploi relativement aisée selon les parcours. Mais plus encore, on remarque après une étude attentive des trajectoires de mobilité et de participation de ces personnes qu'elles ont toutes réussi au fil de leur parcours à acquérir de la « *motilité* » (Kaufmann, 2002), concept que je reprendrai régulièrement au courant de cette thèse, et qu'elles ont été en mesure de mobiliser et d'utiliser à leur avantage non seulement au sein de leur nouvelle société, la société québécoise, mais aussi dans leurs pratiques militantes. La motilité est définie par Kaufmann et ses collaborateurs comme « la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets. (...) la motilité se compose de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace, soit par exemple les capacités physiques, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, les connaissances acquises, comme le permis de conduire, l'anglais international pour voyager, etc. » (2003: 26). À partir de ce concept, j'établirai une extension à cette idée de « mobilité spatiale », pour l'étendre à une idée de mobilité davantage « sociale ».

Le concept de motilité se déploie dans l'idée que nos sociétés occidentales contemporaines sont dorénavant fondées sur la mobilité et la flexibilité, tant dans le monde du travail que dans la vie de tous les jours (Kaufmann et Widmer, 2005). C'est ce que Chiapello et Boltanski (2002) appellent un monde « connexionniste » où les mobiles sont avantagés face aux sédentaires. Dans cette perspective, la motilité renvoie à la capacité pour une personne d'accéder facilement et aisément à cette mobilité, d'avoir les compétences pour agir dans un monde qui ne fonctionne

plus que sur le mobile (par opposition à l'immobile) et à l'appropriation de cette mobilité ambiante pour son autoréalisation (Kaufmann et coll., 2003 ; Kaufmann et Widmer, 2005).

La motilité que je décrirai ici se construit d'une part dans les premières années de vie des migrants-militants au sein de leur société d'accueil, et est notamment tributaire (ou du moins, corrélée) aux différentes variables dont je faisais état un peu plus tôt (notamment et surtout, un niveau d'éducation élevé), mais elle est également le fruit d'une expérience migratoire généralement très positive en sol canadien, qui contribue à forger cette capacité du militant à se « mouvoir » aisément dans l'espace public québécois, et notamment à y développer des liens forts et un capital social important, tout en maintenant des contacts profitables avec sa communauté culturelle ou religieuse d'origine. Au lieu d'être confinés à l'état d'« étrangers » au sein de la société québécoise, les militants rencontrés sont au contraire très ancrés au coeur de cette nouvelle société, notamment grâce à cette capacité à mobiliser la mobilité qui les caractérise, à la rendre utile dans leur parcours personnel et dans les relations qu'ils vont y construire.

De même, cette expérience migratoire très positive est également associée à un autre concept très important pour cette thèse, soit le développement d'un sentiment de *se sentir « chez-soi »* au Québec, qui apparaît, au même titre qu'un développement d'un intérêt soutenu pour la politique et l'actualité québécoises et canadiennes, comme un préalable important à l'engagement militant au sein de la société d'accueil. Ainsi, avant de s'engager politiquement, les participants à cette étude ont non seulement développé un intérêt et des connaissances autour du monde politique québécois, mais ils ont aussi forgé un état d'être les conduisant à s'approprier leur nouvelle société d'accueil et à sentir que leur action peut contribuer aux bénéfices de cette société qui est maintenant leur.

J'ai déterminé quatre modalités d'entrée en politique militante active, quatre manières différentes d'entamer son engagement au sein des partis. Ainsi, en plus de ces préalables à la participation dont je viens de nommer, il appert que les parcours des militants rencontrés en matière de militantisme partisan diffèrent et se structurent selon la manière dont s'est déroulé le processus migratoire. Il apparaît en effet ici que des liens très étroits peuvent se construire entre la trajectoire de mobilité (et plus particulièrement, la trajectoire migratoire) et la manière dont se

déroule l'entrée en politique militante active. Plus spécifiquement, je défendrai dans cette thèse l'idée que la nature des « *projets migratoires* », envisagés comme un état anticipatoire à la migration, influence grandement les premiers rapports qui vont se construire entre un migrant et sa société d'accueil, et que ces rapports vont nécessairement influencer sur la manière dont vont se construire les débuts de l'engagement militant au sein de la société d'accueil.

Dans un dernier temps, je m'intéresserai à un phénomène que j'ai nommé l'identité militante, et à son influence non seulement sur les rapports qui vont s'instituer entre le militant et son parti, mais aussi entre le militant et ses différents réseaux en-dehors de son action militante. L'idée est ici de voir comment les relations sociales peuvent contribuer à stimuler ou inhiber la participation, mais aussi de constater que leur potentiel d'influence peut fortement être influencé par le degré d'intégration de cette identité militante au coeur de la vie des militants.

c. Division des chapitres de la thèse

Le chapitre qui suit cette présentation, le chapitre deux, présente une revue de la littérature autour de la question de la participation politique et du militantisme partisan. Le chapitre est divisé en deux grandes sections, elles-mêmes sous-divisées en deux sous-parties. Ainsi, dans un premier temps, je me suis penchée sur les différentes études qui ont tenté de cerner et de comprendre le phénomène du militantisme partisan dans les sociétés occidentales contemporaines, à l'aune de deux perspectives, soit d'une part les études qui se sont intéressées aux questions liées à l'« offre » de participation, c'est-à-dire à l'influence des structures sur l'engagement, et d'autre part les études qui ont plutôt présenté la perspective plus microsociologique de ceux et celles qui participent, en se penchant plus spécialement sur leur profil et leurs motivations à l'engagement. Dans la deuxième section, je me suis davantage intéressée à la question de l'engagement politique chez les citoyens issus de l'immigration et les immigrants. Étant donné le faible nombre d'études qui portaient toutefois sur le phénomène du militantisme partisan chez cette catégorie de la population, j'ai choisi de présenter de manière un peu plus générale des études qui se sont intéressées à la participation politique sous ses différentes formes, mais auprès des populations immigrantes uniquement. J'opère dans cette deuxième sous-section une division semblable des différents types d'études que celle préconisée

dans la première sous-section, soit la présentation des études portant davantage sur les études des structures d'abord, puis celles portant sur les individus dans un deuxième temps.

Le chapitre trois de la thèse présente quant à lui la modélisation de la thèse, et plus particulièrement les cadres empirique et conceptuel de celle-ci. Je l'ai déjà mentionné, cette thèse s'attardera à étudier une catégorie particulière de migrants impliqués en politique, soit ceux issus de pays dits arabes, c'est-à-dire essentiellement des migrants originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Dans un premier temps, ce chapitre décrit de manière un peu plus précise les caractéristiques de cette population particulière au Canada. Par ailleurs, étant donné l'orientation exploratoire donnée à cette thèse et le recours à une méthodologie proche des préceptes de la théorisation ancrée, j'ai choisi de ne pas présenter un cadre théorique stricte dans lequel cette thèse souhaiterait s'insérer. Néanmoins, je jugeais extrêmement utile d'inscrire cette étude au coeur d'une approche, celle de l'analyse des parcours de vie, et de reprendre certains des concepts qui y sont liés afin de m'aider à encadrer et structurer ma réflexion et mon analyse. C'est dans cette idée que je présenterai mon « cadre conceptuel » dans ce troisième chapitre, et plus particulièrement les concepts de « trajectoires » et de « sphères de vie ». Je reviendrai à la fin de ce chapitre sur mon questionnement initial et je le repréciserai à l'aune de ces choix empiriques et conceptuels. Ainsi, trois questions de recherche spécifiques (ou sous-questions) seront alors élaborées.

Dans le chapitre quatre, je défendrai les choix méthodologiques entrepris afin de répondre à mon questionnement de recherche. Deux processus méthodologiques ont été combinés pour la réalisation de cette thèse, soit la mise en oeuvre d'entretiens centrés inspirés des récits de vie (d'après notamment les travaux de Daniel Bertaux) pour le type de matériau recueilli et l'analyse par théorisation ancrée (d'après les travaux de Pierre Paillé) pour le processus analytique global (ce qui comprend également le processus de recrutement, de questionnement et d'analyse, comme je le présenterai ultérieurement). Cette démarche « combinée » s'inspire notamment des travaux de Danielle Desmarais. Ce chapitre sera également pour moi l'occasion de présenter aux lecteurs la démarche de recrutement qui fut la mienne, de même que d'expliquer brièvement le processus analytique que j'ai suivi.

Les chapitres cinq à neuf constituent la présentation à proprement parler des résultats de la thèse. Les chapitres cinq, six et sept sont tout particulièrement liés. Ainsi, dans le chapitre 5, je présente les différents profils des militants rencontrés en me penchant sur ce que j'ai nommé leur trajectoire de mobilité. Quatre profils seront alors présentés aux lecteurs. Puis, dans les chapitres six et sept, je tenterai de faire des ponts entre chacun de ces profils et les différentes trajectoires de participation observées et analysées d'après les récits des participants. Je défendrai alors l'idée que la manière d'entrée en politique militante active, de s'impliquer pour la première fois au sein d'un parti politique, est liée intrinsèquement aux trajectoires migratoires (qui font partie de la trajectoire de mobilité), et plus particulièrement, à la manière dont a été conçu à la base le « projet migratoire », un état anticipatoire à la migration certes, mais qui continue, semble-t-il, à structurer la nature des rapports que le migrant va entretenir, du moins durant les premières années de son installation, avec des structures de la société d'accueil, et notamment les formations politiques.

Dans le chapitre huit, je me pencherai de manière un peu plus précise sur les rapports qui vont s'instituer entre le migrant-militant et la formation politique pour laquelle il milite. Je m'intéresse dans un premier temps à déterminer les « préalables à la participation », c'est-à-dire les éléments communs aux différentes trajectoires de participation et qui semblent être essentiels pour que le militantisme partisan soit possible. Deux phénomènes ressortent ainsi du lot, soit le développement d'un intérêt soutenu pour la politique et l'actualité québécoises et canadiennes, et le développement d'un état d'être, associé à l'idée de se sentir « chez-soi » au Québec. Je réfléchirai par la suite dans ce chapitre aux différentes tâches et aux différents rôles qui incombent aux militants issus de l'immigration dans les partis politiques québécois, avant de réfléchir à la notion d'« identité militante » qui semble inhérente au développement de liens entre le militant et son parti.

Dans le chapitre neuf, je reviendrai sur cette idée d'« identité militante », mais je l'associe alors à un autre concept, celui de « sphères de vie », développé par Florence Passy. L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre comment les différentes relations d'une personne entretenues en-dehors de la sphère de l'engagement permettent de stimuler ou d'au contraire d'inhiber le militantisme partisan. En ajoutant à cette réflexion l'idée d'« identité militante », je complexifie

quelque peu les propos de Florence Passy en arguant que l'influence de ces différentes relations sociales peut être médiatisées par le degré d'intégration de cette identité militante dans la vie du militant. De la même manière toutefois, il appert selon les résultats de mon étude que l'identité militante peut elle aussi être influencée par la place et l'importance accordées à l'engagement et à la cause politique dans les différentes sphères de vie du militant.

Enfin, le chapitre dix est l'occasion pour moi de conclure la thèse par une discussion des résultats. Je tenterai alors d'intégrer les différentes découvertes de cette analyse, puis je proposerai une réflexion un peu plus large sur la place réelle laissée aux citoyens issus de l'immigration au sein des partis politiques au Québec. Je défendrai alors que même si elles ne sont pas fermées aux militants issus de l'immigration, bien au contraire, il semble que les formations politiques québécoises aient un certain chemin à faire afin de stimuler la participation et l'engagement en leur sein de citoyens et d'immigrants aux profils plus diversifiés.

CHAPITRE 2: LA REVUE DE LA LITTÉRATURE, UN ÉTAT DU PROBLÈME

Dans le chapitre introductif de la thèse, qui constituait l'« examen général du problème », j'ai avancé l'idée selon laquelle les partis politiques demeurent des entités essentielles au fonctionnement des démocraties occidentales, que les militants, c'est-à-dire les bénévoles qui oeuvrent au sein de ces partis, y jouent encore et toujours un rôle prépondérant. J'ai aussi tenté de faire valoir les avantages de la diversification ethnoculturelle des membres et des bénévoles d'un parti politique tant pour le parti lui-même, que pour les personnes issues de l'immigration et les autres membres de minorités ethnoculturelles qui s'y investissent.

J'ai souligné par ailleurs un paradoxe, soit que malgré les prémisses que je viens d'énoncer, et l'augmentation en constante progression de la diversification de la population canadienne et québécoise et de même que la prégnance des débats publics et politiques autour d'enjeux touchant tout spécialement les groupes culturels minoritaires au pays, les partis politiques présentent toujours un déficit important de militants issus de l'immigration dans leurs rangs. En fait, non seulement il semble y avoir peu de militants issus de l'immigration dans les partis politiques, mais en plus, le manque de données empiriques à ce sujet amène à penser que même la littérature scientifique s'est plus ou moins intéressée à cette question au cours des dernières années. Il s'agit d'un constat que j'ai fait dans le premier chapitre en regard tout particulièrement du contexte canadien, mais qui s'appliquerait tout autant selon Sawicki et Siméant (2009) au contexte français également, alors que les recherches des dernières années ont surtout porté sur le militantisme dit « altruiste » (Passy, 1998) ou simplement humanitaire. « Le caractère sélectif du choix des terrains de recherche a ainsi contribué à sa manière à alimenter la croyance dans le déclin de certaines formes de militantisme réputées « traditionnelles » (Sawicki et Siméant, 2009: 98). La situation canadienne et québécoise n'apparaissant pas seule en la matière, il y a là, je crois bien, des éléments assez inédits pour offrir une problématique de recherche suffisamment intéressante pour qu'on s'y penche quelques instants.

L'objectif de ce deuxième chapitre est d'analyser différentes perspectives et autres études empiriques qui permettent de circonscrire ce sujet. Comme je l'ai déjà fait valoir, les études qui

se sont penchées sur le militantisme partisan chez les citoyens et les immigrants issus des minorités ethnoculturelles sont bien peu nombreuses, de surcroît en contexte canadien. Il n'empêche toutefois que des pistes d'analyses peuvent être dégagées d'autres études qui ont porté sur des domaines connexes, comme le militantisme partisan « en général » (sur la population générale par exemple, ou chez certaines autres catégories de la population comme les jeunes ou les femmes par exemple) ou encore la question de la participation politique¹⁶ (vote, engagement auprès de mouvements sociaux, voire même membership politique) spécifiquement chez les citoyens issus de l'immigration. Je m'attarderai donc dans ce chapitre à l'ensemble de ces études.

Le travail est bien sûr loin d'être exhaustif. Au-delà des difficultés liées à l'accessibilité à l'ensemble de la littérature internationale sur le sujet, j'ai également dû faire des choix

¹⁶ À travers cette thèse, j'ai choisi d'utiliser de façon généralement interchangeable les termes d'« implication », d'« engagement » et de « participation », bien que je préfère ce dernier terme pour désigner l'objet d'étude qui m'intéresse vraiment dans cette thèse. Il faut néanmoins préciser que les trois termes sont également utilisés de manière non-distinctive dans la littérature. En fait, les auteurs s'attardent généralement à distinguer le type de participation en présence (participation sociale, participation politique, participation citoyenne, participation publique, etc.) plutôt que de vraiment présenter des définitions distinctes des trois autres termes, du moins d'après ce que j'ai pu observer dans la littérature francophone.

J'ai déjà défini dans le chapitre précédent le concept de « participation politique », mais j'ajouterais simplement ici que le terme de « participation politique » est davantage associée dans ma conceptualisation à l'idée d'action que le concept d'« engagement », qui inclut selon Berger (2009) non seulement les actions politiques, mais aussi l'attention portée à la chose politique. « Political engagement as a particular episode could involve only political attention, only political activity, or both of them together, but political engagement as a generalized state must represent attention to political affairs and processes as well as activity aimed at actualization. » (Berger, 2009: 341). Lagroye et ses collaborateurs propose aussi une vision plus englobante de la notion d'engagement puisque selon eux, déjà dans l'idée d'adhésion (au parti, à une cause, à une idéologie, etc.), il y a acte d'engagement. L'action militante n'est donc pas obligatoire pour qu'il ait engagement.

Quant au terme d'« implication » on le trouve généralement associé davantage à des investissements personnels de nature émotive ou encore cognitive, et moins à l'idée d'action (voir notamment l'utilisation que lui prête Ginieniewicz, 2008). Une personne impliquée est investie psychologiquement, elle s'associe à une cause, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle portera des actions qui vont dans le sens de son implication. Si on suit cette logique, l'engagement (et même la participation) serait une forme d'implication. « L'engagement est un choix permanent. **Il est implication** plutôt qu'adhésion. » (Ion, 2012: 91, *je souligne*). Bien sûr, ces différences tiennent moins la route dans le langage courant où s'« impliquer », s'« engager » et « participer » ont souvent la même signification.

Malgré tout, dans ma perception et ma définition de l'objet central de cette étude, l'idée d'action ne peut être mise de côté, elle est au contraire au centre de ce qui m'intéresse. Je conçois en effet le militantisme d'abord et avant tout comme une pratique, pratique qui découle de ce que j'ai défini plus tôt comme étant une forme de participation politique. Voilà pourquoi je préférerai l'utilisation du terme participation, autant que faire se peut.

utilitaristes en mettant au premier plan certaines études et autres analyses qui seyaient de manière un peu plus étroite à mon intérêt de recherche.

Certaines tendances générales se dégagent toutefois de cette littérature. J'ai ainsi remarqué que pratiquement l'ensemble des études qui se sont approchées de près ou d'un peu plus loin à cet intérêt de recherche qui est le mien ont souvent une problématique de départ très similaire, soit le constat d'une transformation dans les rapports entretenus entre les populations et les opportunités de participation politique. Sans conclure à une baisse dramatique généralisée de cette forme de participation, les auteurs avancent toutefois pour la plupart que l'on assiste à un transfert de l'engagement des organes traditionnels de participation comme les partis politiques et les syndicats, qui eux, souffriraient d'un véritable déficit de participation, vers les organisations de défense d'intérêts particuliers, les mouvements sociaux et les autres organes horizontaux et déhiérarchisés de participation (c'est notamment le cas chez Norris, 2002, 2009; Ion, 2005, 2012; Ion, Franguidakis et Viot, 2005; Whiteley, 2011; Simard, 2006; Muxel, 2001; Quéniart et Jacques, 2001). Un constat similaire est également présenté dans les études qui se sont attardées à l'engagement des citoyens issus de l'immigration plus particulièrement (voir Ginieniewicz, 2008, 2010; O'Neil et coll., 2012).

Dans un ouvrage synthétique où elle constate elle aussi les transformations de l'engagement politique, Pippa Norris (2002) identifie cinq facteurs qui peuvent influencer la participation politique, soit la modernisation sociale, les structures étatiques, les agences mobilisatrices, les ressources des individus et les motivations des individus. Norris structure ainsi son analyse selon les trois niveaux classiques d'études des phénomènes sociaux, soit le niveau macro (pour la modernisation sociale et les structures étatiques), le niveau méso (pour l'étude des agences mobilisatrices) et le niveau micro (pour les ressources des individus et leurs motivations). Cette division, reprise par d'autres auteurs (Van Haute, 2009; Bennie, 2004), m'apparaît toutefois un peu rigide. En effet, l'un des constats que l'on peut faire des travaux qui se sont intéressés à la question de la participation politique, c'est que l'on assiste généralement en fin de compte à une intégration des divers niveaux d'analyse dans les travaux, plutôt qu'à une division claire entre ceux-ci.

Je propose de mon côté une division un peu plus simpliste, mais néanmoins un peu plus flexible et un peu plus dynamique, me semble-t-il, des travaux qui ont traité de la question. Ainsi, je suggère de regrouper d'une part les travaux qui se sont intéressés aux conditions, aux opportunités et aux possibilités de déploiement de la participation, c'est-à-dire, si l'on reprend une métaphore commerciale, ce que l'on pourrait qualifier d'« offre » de participation. Dans cette première partie, il sera donc question de la manière dont les structures et les organisations forment les conditions de participation politique, de manière générale, mais aussi en regard des populations immigrantes et/ou d'origine ethnoculturelle. Ces études postulent en effet que pour comprendre l'engagement politique des individus, il faut s'intéresser aux possibilités et aux conditions de participation pragmatiques et discursives qui existent et se déploient de manière exogène à ceux-ci. Ici toutefois, le terme « exogène » doit se comprendre de manière dynamique: les variables qui constituent l'« offre » de participation ne sont pas entièrement étrangères à l'individu, mais elles sont informées par les comportements individuels, tout comme elles contribuent à les forger. Les études qui s'inscrivent sous ce premier angle analytique ont toutefois davantage insisté sur la manière dont ces structures encadrent la participation.

Sous le deuxième angle, je vais par la suite m'intéresser aux études qui ont davantage considéré les variables liées aux individus pour comprendre la participation. Encore une fois ici, on doit garder en tête que les caractéristiques et les motivations des individus sont des phénomènes qui sont aussi engendrés par les questions liées aux structures sociales, mais que l'angle d'analyse de ces études propose principalement de se pencher sur la manière dont on peut comprendre la participation du point de vue de l'individu, dans les ressources qui sont les siennes et qui peuvent permettre ou inhiber cette participation et dans les motivations et les attitudes qui vont l'encourager dans cette voie.

J'expliquerai enfin dans une troisième partie comment les deux premières catégories d'études ont abordé la question du militantisme partisan, et plus généralement de la participation politique, du point de vue de l'engagement des minorités ethnoculturelles et racisées. L'objectif est de présenter cette catégorie de situation au potentiel participatif énorme pour les démocraties post-industrielles, tout en faisant valoir que ce potentiel demeure méconnu.

On remarquera à travers les différentes études que je présenterai que bien peu **tentent finalement de comprendre comment certaines personnes issues de l'immigration finissent par s'impliquer auprès d'une formation politique**. En d'autres mots, on semble s'être intéressé jusqu'ici à expliquer pourquoi les immigrants ne s'impliquent pas auprès des partis politiques plutôt que de comprendre comment certaines personnes finissent par y aboutir. C'est sur ce phénomène que je propose de m'intéresser à travers cette thèse.

Dans cette optique, je défendrai l'idée que c'est à travers l'étude de trois processus liés à l'engagement politique que l'exploration de la question du militantisme partisan chez les minorités issues de l'immigration a le plus de chance d'être fructueuse et porteuse sur le plan de la connaissance: soit la compréhension des événements qui mènent à l'engagement (une perspective temporelle en somme); la compréhension des rapports qui s'instituent entre le militant immigrant et les partis politiques (perspective relationnelle); et la compréhension des appartenances et des pratiques négociées par le militant immigrant dans ses différentes sphères de vie (perspective relationnelle et décisionnelle).

2.1. La question de l'« offre » de participation: vers une société singularisée

a. La participation politique au Québec et dans les sociétés occidentales: de la cause commune à la défense d'intérêts particuliers

Avant de plonger dans le coeur du sujet, il n'est pas inutile de présenter en quelques lignes les dimensions historiques importantes de ce que j'ai défini plus tôt sous la catégorie de la « participation politique », afin de cerner les dimensions et les arguments classiques qui ont permis d'associer la question de la participation politique à celle des structures sociales. Il s'agit essentiellement de démontrer que, selon les études menées par plusieurs auteurs, l'âge d'or des certaines formes traditionnelles de participation et d'engagement politique serait révolu, et ce, tant au Québec que sur la scène des grandes sociétés occidentales post-industrielles, même si l'évolution de la participation n'a pas nécessairement suivi le même tracé qu'ailleurs dans le cas québécois. Bien que je présenterai différents indicateurs de la participation, trois seront plus particulièrement cernés comme formes traditionnelles de participation politique soit l'engagement syndical, l'exercice du droit de vote et enfin la participation au sein des instances institutionnelles associées à la gouverne de l'État, et notamment les partis politiques.

Le raisonnement derrière cette présentation historique est simplement de démontrer comment la participation politique est souvent comprise en tant que reflet des grandes mouvances sociohistoriques qui touchent les sociétés occidentales. C'est ce que plusieurs nomment les « effets de période » (Duval, 2005). Le développement social, politique, voire même économique et culturel de ces sociétés structurerait en effet la manière dont peut se déployer la participation, et plus particulièrement ici la participation politique. J'axerai d'abord cette réflexion en me basant sur le cas québécois, puisque c'est à travers celui-ci que cette thèse se déploiera, avant de mettre en relation les particularités de l'essor de la participation politique au Québec avec ce qui a été observé pour des périodes similaires un peu partout à travers les sociétés occidentales.

i. La participation politique au Québec

La question de la participation politique au Québec est plus complexe que l'on a trop souvent tendance à le croire. On tend parfois à penser que la participation politique ne prend véritablement son envol qu'avec la Révolution tranquille au début des années 1960. Pourtant, diverses luttes politiques engagent les citoyens sur la voie de la participation et de l'engagement citoyen bien avant. L'exemple le plus frappant est sans aucun doute celui du mouvement de rébellion des patriotes, dans la première moitié du 19^e siècle. Avant de déboucher en combats armés, le mouvement de protestation contre les modes de gestion du pouvoir colonial anglais avait d'abord été à l'origine de différentes rencontres citoyennes et assemblées publiques en 1837, une quarantaine si on en croit Fontan (*s.d.*), qui ont débouché sur des revendications concrètes faites à l'endroit du gouvernement. Pour Fontan, il s'agissait déjà à cette époque de réels « espaces délibératifs de démocratie directe ».

Selon Fontan, la période qui suit celle de la Rébellion des patriotes, soit le début du XX^e siècle, est au Québec un moment où l'on assiste d'une part à une consolidation des scènes institutionnelles publiques provinciales et fédérales en tant qu'arènes de médiation entre les citoyens et leurs représentants élus. C'est une époque où l'État prend également une place de plus en plus importante dans la vie des citoyens, malgré une influence toujours très importante de l'Église catholique. « Si l'Église est encore très présente dans l'assistance aux laissés-pour-compte, l'État se mue graduellement en État providence, et les dépenses publiques augmentent

rapidement. » (Gagnon et coll., 2013: 31). Cet État providence, qui se développe également à travers de nombreuses sociétés occidentales tout particulièrement après le krach boursier de 1929 et la crise économique qui s'en suit, instaure de nouveaux rapports entre le citoyen et l'État. Au Québec, l'État, à travers notamment ses représentants que sont les partis politiques, devient un nouvel interlocuteur institutionnel du citoyen québécois.

Mais ce nouvel interlocuteur ne semble pas toujours être à l'écoute des besoins des citoyens. Ainsi, alors que la société québécoise devient de plus en plus industrialisée et urbanisée (Gagnon et coll., 2013), une véritable arène de revendication commence à se développer au sein même de la société civile, pour pallier les manques de la démocratie représentative (Fontan, *s.d.*). « La société civile, sans être une instance ayant une identité claire, est de plus en plus perçue par les citoyens et les citoyennes comme un lieu privilégié pour agir en dehors des mécanismes du marché ou pour intervenir en complémentarité ou en opposition aux actions menées par le législateur. » (Fontan, *s.d.*: en ligne). La particularité de cet espace, c'est qu'il s'élabore au Québec non sans l'appui d'un acteur toujours primordial de la société québécoise de l'époque: l'Église catholique. Les mouvements syndicaux, mais aussi les regroupements de jeunes ou d'étudiants, se déploient dans une double appartenance à une cause et à l'Église catholique¹⁷. On assiste donc non seulement à une transformation et à un éveil des consciences face au pouvoir politique auprès des citoyens, mais également à une transformation du rôle politique de l'Église.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les luttes syndicales au Québec prennent de l'ampleur. Devant l'opposition effrénée du premier ministre Duplessis face à toute revendication syndicale (on se souviendra notamment de la grève de l'amiante à Asbestos), le syndicalisme devient non seulement de plus en plus un outil de résistance face au pouvoir en place, mais il permet également l'émergence de certaines figures politiques importantes du Québec au XXe siècle, notamment Jean Marchand et Michel Chartrand (Noël, 2015).

¹⁷ Qu'on pense notamment à la création en 1921 de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (Noël, 2015) ou de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) en 1932 (Gagnon et coll., 2013).

Avec les années 1960 et sa Révolution tranquille, le Québec subit des transformations importantes qui changent le visage de l'engagement politique. L'arrivée au pouvoir du Parti libéral de Jean Lesage et son équipe du tonnerre en 1960, la montée du sentiment nationaliste et la transformation des rapports entre la société québécoise et les institutions religieuses catholiques (celles-ci transférant leurs responsabilités en matière de santé et d'éducation à l'État) sont au nombre des transformations sociales qui ont une incidence directe sur la manière de s'engager. Les syndicats profitent notamment de ce climat d'ouverture de la part tant de la société en général que du nouveau pouvoir politique pour consolider leur lutte contre le système capitaliste. Leur rôle dépasse celui de représentant des travailleurs: « Durant les années 1960 et 1970, les syndicats ne se contentent pas d'exiger de meilleures conditions pour les travailleurs, ils revendiquent une réforme complète de la société québécoise afin de la rendre plus juste et plus démocratique. » (Noël, 2015: en ligne).

En fait, on peut affirmer que la décennie des années 1960, et celle qui la suit des années 1970, sont des périodes charnières pour l'engagement politique au Québec, et pour le militantisme sous toutes ses formes, notamment sous ses formes plus traditionnelles. Outre les syndicats, les partis politiques sont également au coeur des débats publics. Il y a même lieu d'observer une certaine effervescence dans les appuis populaires aux partis. Ainsi, on assiste à la création de différents mouvements et partis politiques pour l'indépendance de la province, qui se consolideront pour former finalement le Parti Québécois en 1968. L'appui à cette formation souverainiste grimpera de 23% aux élections de 1970, à 30% aux élections de 1973, avant que le parti ne forme finalement le gouvernement en 1976. Toutefois, malgré la montée du nationalisme, les partis plus anciens continuent de susciter l'intérêt de la population: après avoir été élu par deux fois en 1960 et en 1962 (avec 56% de l'appui populaire), le Parti libéral du Québec doit laisser momentanément sa place à l'Union nationale, qui fait un retour aux élections de 1966, avant de gouverner la province à nouveau en 1970 et en 1973. Ceci est sans compter la présence du Ralliement créditiste, qui ravit quant à lui entre 11 et 5% de l'appui populaire entre 1970 et 1976. Cette effervescence politique se démontre aussi lorsque l'on s'intéresse aux taux de participation aux élections durant cette période. C'est en effet durant la période comprise entre 1960 et 1976 que le Québec d'après-guerre connaîtra ses trois plus hauts taux de participation électorale aux élections provinciales soit 81,66% en 1960; 84,23% en 1970 et 85,27% en 1976. Il faut toutefois

préciser que ces données sont assombries par les élections de 1966, où le taux de participation baisse dramatiquement à 73,56%. Il faudra attendre les années 2000 pour trouver des scores plus bas de participation (Duval, 2005).

Au même moment, et alors que la société québécoise entame et poursuit pourtant un processus de plus en plus marqué vers l'individualisation (Gagnon et coll., 2013), les associations et autres regroupements où l'engagement est possible se multiplient et recrutent des participants sans trop de peine: « Les espaces de participation ainsi créés et les services offerts, arrimés plus ou moins étroitement aux services publics, accompagnent le développement formidable que connaît l'État providence durant cette période et le passage à une société postindustrielle. » (Gagnon et coll., 2013: 89). Cette période d'effervescence se poursuivra jusqu'aux années 1980, avant de commencer à connaître un déclin associé à la perte d'influence de l'État-providence.

Du côté de la participation des minorités, c'est principalement avec la lutte pour le droit de vote des femmes que l'on constate les premières véritables revendications politiques chez les personnes qui ne sont pas membres de la majorité. À travers le monde, les mouvements des suffragettes instaurent une mobilisation féminine envers l'obtention du droit de vote. Au Québec, il faut attendre toutefois 1940 avant que celui-ci ne soit accordé de plein droit aux femmes, qui voteront pour la première fois en 1944. Mais les luttes féminines sont organisées depuis longtemps dans la province. Dès 1893, le *Montreal Local Council of Women* est fondé, dont l'objectif est de coordonner les activités des organisations féminines, mais aussi de défendre les droits des femmes. De même, une section consacrée aux femmes est également créée au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1907, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (Gagnon et coll., 2013). Très engagée dans diverses sphères de la vie politique québécoise (notamment par la création d'associations professionnelles féminines, l'organisation de différentes actions de charité, l'organisation de conférences, la publication d'articles, etc.), la section milite concrètement à partir de 1920 pour l'obtention du droit de vote aux femmes.

À partir des années 1960 et 1970, il y a également accélération dans la création de différentes associations et organisations dont l'objectif premier est la défense d'intérêts particuliers, parmi lesquels on retrouve la défense de personnes plus sujettes à la discrimination voire à l'exclusion,

comme les personnes âgées, les personnes handicapées, etc. (Gagnon et coll., 2013). Selon Gagnon, Ferland-Raymond et Mercier, cette diversité des causes et des organisations d'engagement bénévole est le résultat de transformations profondes au sein même de la structure de la société québécoise: « Cette multiplication des associations et des groupes et leur réorganisation autour de problèmes, d'intérêts ou de catégories spécifiques d'individus accompagnent le développement d'une société postindustrielle. » (2013: 106).

À partir des années 1980 et 1990, la tendance vers l'engagement « spécialisé » va encore s'accélérer. Alors que l'on observe des taux de participation électorale en constante baisse depuis le référendum de 1995 (Duval, 2005), l'engagement politique et social semble de plus en plus se dérouler en dehors des sphères traditionnelles que sont les partis politiques et les syndicats. L'État-providence vit une crise et l'ère des grands projets de société semble de plus en plus révolue. De plus en plus, on cherche à défendre son unicité à travers « sa » cause: c'est autour de ce nouveau phénomène que se structure désormais l'engagement.

ii. La question de la participation politique dans les sociétés occidentales

Plusieurs études nationales et internationales ont tendance à confirmer ce qui a été observé dans le cas québécois, à savoir une baisse de la participation politique formelle, notamment électorale, au cours des trente dernières années. Par exemple, dans une étude publiée en 2004, Blais et ses collègues ont démontré que tous les groupes électoraux au Canada ont vu leur taux de participation réduit de 3 points entre 1990 et 2000 (dans Duval, 2005), une tendance qui semble se répéter dans plusieurs sociétés occidentales.

Ainsi, on considère généralement que c'est vraiment après la Deuxième Guerre mondiale que la participation électorale est la plus importante dans les démocraties occidentales. Comme le rappelle Norris (2002), le taux de participation aux élections dans ces sociétés a tendance à légèrement augmenter dans les années 1940 et 1950, puis il se stabilise dans les années 1960 jusqu'aux années 1980, avant de décliner de manière importante à partir des années 1990.

Norris rappelle du même souffle que ce déclin de participation électorale observé à partir des années 1960 s'accompagne -aux États-Unis du moins- d'une baisse de l'engagement au sein des

partis également. C'est du moins ce que défend Robert Putnam (dans Norris, 2002), qui renchérit en avançant que cette diminution de la participation formelle s'accompagne d'une baisse de l'assiduité aux assemblées politiques et même d'une diminution de la présence dans les associations informelles des communautés locales.

Au-delà de ces effets de période, il importe également de tenir compte des effets générationnels, qui prédisent des changements comportementaux sur le plan politique non plus en fonction d'une période donnée, mais plutôt en fonction de la cohorte à laquelle on appartient. Blais et ses collaborateurs (2004, dans Duval, 2005) ont également démontré que les jeunes électeurs canadiens votent beaucoup moins que leurs prédécesseurs au même âge, et que cette tendance s'observe tant chez les baby-boomers, que chez les représentants de la génération X que ceux de la génération Y qui votent (et voteront) tous systématiquement moins que leurs aînés. Il s'agit d'une hypothèse que défend aussi Marc Franklin au sujet des démocraties occidentales (2004): « Franklin croit que, comme le fait de voter ou de ne pas voter constitue une habitude, les générations qui commencent leur vie « électorale » en votant à de plus faibles niveaux continueront à voter moins fortement que les autres générations, et ce, malgré l'effet de cycle de vie qui agit quand même. » (Duval, 2005: 55).

b. Étude des effets de période à travers les théories sur la « modernisation sociale »

Ces différents phénomènes qui entourent la « nouvelle » participation politique, et leur transformation récente tout particulièrement, ont fait l'objet d'une attention accrue auprès des théoriciens de la « modernisation sociale ». En gros, ces théories postulent que des tendances sociales générales typiques des sociétés post-industrielles (par exemple la croissance du secteur des services, ou l'accroissement du niveau et de la qualité de vie) auraient une influence directe sur la formation d'un nouveau genre de citoyen politique (Norris, 2002: 19). L'un des théoriciens les plus célèbres de ce courant, Ronald Inglehart (1990), affirme quant à lui que durant les dernières décennies, des changements économiques, technologiques et sociopolitiques ont contribué aux transformations des sociétés occidentales. Ces changements d'ordre culturel auraient à leur tour influencé l'environnement politique et démocratique, mais aussi les habiletés politiques de la population.

Il y aurait donc transformation des pratiques démocratiques selon Inglehart faisant en sorte que les populations ne sont pas nécessairement moins impliquées - comme ce que le laissent penser les taux de participation électorale en déclin-, mais simplement que les gens s'engagent ailleurs. Ce déplacement aurait pour origine trois changements d'ordre macro-structurel selon Inglehart, soit l'accroissement général du niveau d'éducation, et parallèlement, une meilleure connaissance de l'information politique à travers différentes strates de la société; la transformation des normes sociales, qui laissent une plus grande place à certaines catégories de population de la population, notamment les femmes, qui assument de plus en plus un rôle de leadership dans différents secteurs de la vie politique; et enfin, les changements dans les valeurs estimées et valorisées socialement, portées de plus en plus sur l'accomplissement individuel, l'autoréalisation de soi et l'expression de son unicité individuelle.

C'est principalement sur ce dernier constat que portera la section suivante. J'y ferai en effet état des travaux de sociologues, essentiellement issus de la francophonie, qui, en partant de l'étude du vécu des individus, ont formé des théories macrosociales sur les transformations des phénomènes de participation sociale et politique. Ces travaux postulent que des phénomènes de « singularisation » seraient à l'origine de bouleversements au sein des pratiques individuelles associées à l'engagement et à la participation, et auraient pour effet de créer de nouveaux rapports à la sphère politique et démocratique.

Puis, dans la section qui suit, j'aborderai la question des conditions d'encadrement de la participation politique, mais cette fois-ci à l'aune des instances institutionnelles dont l'action joue un rôle direct sur les conditions de participation, à savoir les règles et politiques étatiques liées à la gestion de la démocratie et du politique d'abord, mais aussi, et à une échelle peut-être davantage organisationnelle, à travers l'étude des partis politiques eux-mêmes et de la manière dont ils conçoivent et articulent la question du militantisme partisan.

c. Militantisme politique et étude des structures

Je l'ai déjà mentionné à quelques reprises, l'un des constats les plus récurrents de la littérature sur la participation politique dans les sociétés démocratiques occidentales à l'heure actuelle est celui non pas d'une désaffectation politique, mais plutôt d'un désinvestissement à l'égard des

structures traditionnelles de participation politique, à commencer par le vote, mais également sur le plan du militantisme partisan ou syndical (Ion, 2005; 2012, Muxel, 2001; Norris, 2002). L'âge d'or des partis politiques serait ainsi révolu prétend Norris (2009), et avec la perte de cet aura viendrait également une transformation des partisans et militants fidèles au parti: ceux qui formaient ce qu'on appelait la « base militante» formeraient aujourd'hui une catégorie de personnes de plus en plus rare.

Pour expliquer ce désintéressement envers les structures traditionnelles de participation, certains auteurs ont avancé que des effets de structure sociale seraient à l'origine de ce déplacement, notamment à travers des phénomènes d'« **individualisation** » et plus particulièrement de « **singularisation** » de l'engagement. Ces études intègrent en soit tant des éléments des structures micro, méso que macrosociologique. Informés par l'étude des comportements individuels et par les pratiques des organisations, les auteurs qui s'inscrivent dans ce courant en viennent en effet à dégager une étude macrosociale des différents ordres de rapports sociaux.

L'un des auteurs francophones les plus cités du ce type d'analyse est sans doute Jacques Ion. Dans un ouvrage qu'il co-publie en 2005, puis dans un second qu'il publie en 2012, il fait le constat d'un déplacement des lieux de l'engagement alors que tant les partis politiques que les syndicats n'attirent plus autant les militants et les bénévoles qu'ils attiraient sans trop de peine autrefois, avant le déclin observé à partir des années 1980. Ce phénomène s'accompagne pourtant d'un succès sans précédent de recrutement pour les organisations déhiérarchisées, non traditionnelles et vouées à la défense d'intérêts spécifiques (une cause particulière en somme). Il observe ainsi un accroissement du nombre d'associations en France depuis les années 1950, et plus particulièrement depuis les années 1980, mais il remarque qu'il s'agit essentiellement d'associations « spécialisées », c'est-à-dire dédiées à la défense de causes très particulières.

On assiste en fait, depuis un peu plus d'une trentaine d'années, à une spécialisation accélérée, qui pousse à créer des associations avec des objectifs de plus en plus « pointus » en direction de publics de plus en plus « ciblés ». Les clubs omnisports, les amicales laïques, les patronages sont autant d'exemples d'associations en perte de vitesse au profit de groupements spécialisés par activités et par publics.

Ion, 2012: 21

C'est ce que Ion nomme le **processus de spécialisation**, c'est-à-dire un phénomène collectif qui rend compte d'un engagement centré sur des causes nommées et ciblées, souvent étroitement associées au vécu des individus (les personnes homosexuelles impliquées dans des organismes de défense des droits des gais et lesbiennes par exemple). « Les groupements dits d'intérêt général recrutent plus difficilement alors même que certaines associations spécifiques n'ont jamais eu autant de succès. Faut-il n'y voir que des engagements de type catégoriel ou n'est-ce pas là plutôt la façon dont les individus pensent pouvoir le mieux avoir prise sur leur destin? » (Ion, 2005: 95).

Ce processus de spécialisation s'accompagnerait de deux autres processus, soit ceux de **dé-fédéralisation** et de **déconnexion progressive de la sphère associative et de la sphère politique** (Ion, 2012). La question de la dé-fédéralisation est ainsi liée aux modes de gestion des organisations, qui seraient de plus en plus décentralisées et déhiérarchisées, à la différence des partis politiques qui conservent généralement une structure assez fixe avec une direction nationale, des exécutifs régionaux et des associations locales. Ion avance qu'au contraire de ce modèle, les organisations non traditionnelles semblent de plus en plus privilégier les relations horizontales comme mode de communication et de gestion des effectifs, des ressources et des activités, un mode de gestion qui semble tout particulièrement avoir la cote auprès des personnes qui s'engagent bénévolement (Ion, 2012: Lefebvre, 2013).

En ce qui concerne le troisième processus, Ion le présente comme **une dévalorisation généralisée de tout ce qui concerne le politique dans l'espace public**. Il est ainsi mieux vu et plus considéré par beaucoup de sociétés occidentales de s'engager au sein d'organisations de la société civile ou de mouvements sociaux plutôt qu'au sein de partis politiques. « Le bénévolat associatif est paré de toutes les vertus quand l'engagement politique en vient au contraire à devenir parfois presque suspect. » (Ion, 2012: 24). Cette déconnexion des sphères politiques et associatives est également constatée par Muxel (2001), qui a découvert dans une étude

longitudinale menée en France auprès de jeunes¹⁸ que ceux-ci semblent déjà à la base être très peu intéressés à la politique, mais que plus le temps passe, moins ceux-ci auraient tendance à démontrer un intérêt pour le militantisme partisan. Dans une perspective proche de celle d'Ion, Muxel avance dans son étude que c'est à travers des engagements spontanés et ponctuels, liés de façon étroite aux événements de l'actualité, comme les activités associées aux mouvements sociaux¹⁹, que les jeunes Français semblent le plus vouloir s'investir.

iii. Un engagement « distancié », une participation « par association »

Ces trois processus auraient selon les dires d'Ion des conséquences directes sur les attitudes et les comportements. Ainsi, du côté des attitudes, ces associations surspécialisées qui attirent davantage les bénévoles présenteraient une vision plus pessimiste de la vie collective, une vision qui sied bien à l'air du temps. Ion fait valoir que contrairement aux associations traditionnelles qui prônent une vision idéalisée d'un avenir meilleur vers lequel il faut tendre, ces associations et autres groupements déhiérarchisés avanceraient plutôt que la mobilisation doit servir à se défendre contre des dangers potentiels. D'action, on passe à réaction, de l'idéal utopique, on passe aux petites victoires plus pragmatiques: « Non, plus: demain sera meilleur qu'aujourd'hui, mais demain risque d'être pire qu'aujourd'hui. » (Ion, 2005: 96).

L'acte de se joindre à une organisation, qu'elle soit issue de la politique partisane ou pas, est en outre un acte qui recèle une profonde composante identitaire: il s'agit de prendre position souvent publiquement et d'accepter de devenir associé, à ses yeux et à ceux des autres, à l'organe pour lequel on milite (Quéniart et Jacques, 2001). Dans un tel contexte, l'adhésion à une organisation ou un mouvement qui prône strictement un seul but ou une seule cause est peut-être plus facile à présenter aux yeux des autres, puisqu'on devient alors associé davantage à la cause qu'à l'organisation. Militer pour un parti est différent, parce que l'on s'associe alors à tout ce que

¹⁸ Muxel a effectué une étude sur les jeunes et la politique à travers sept rondes d'entretiens qui se sont déroulés auprès de sensiblement les mêmes personnes (certaines ayant abandonné l'étude en cours de route) entre 1986 et 1997.

¹⁹ Ici, il faut comprendre l'expression « mouvement social » dans sa version moins organisée et plus spontanée. Muxel fait en effet une distinction entre les organisations à vocation humanitaire ou à défense d'une cause particulière, et les mouvements sociaux qui sont, selon cette perspective, encore moins souvent dotés d'une structure et d'une organisation permanente.

ce parti représente, à cause du mandat plus large et de la structure plus lourde de ce type d'organisations (députés ou représentants du parti, décisions douteuses, actions médiatisées des dirigeants du parti, propositions électorales controversées, etc.).

Il faut également préciser que les partis politiques sont en soit porteurs de schèmes identitaires très forts, qui, aux dires de Rosanvallon (2002) entre autres, vont encore bien au-delà des relations qui s'établissent entre les leaders du parti et les militants: « [II] s'affirme, avec le rapport au parti, une identité: identité sociale qui ne se réduit ni au rapport à un groupe ni à la relation à des notables. » (Rosanvallon, 2002: 237). En s'associant à un parti, on s'associe donc à l'identité de ce parti, le tout dans un contexte où, si l'on en croit les thèses d'Ion, mais aussi de Danilo Martuccelli (2010), l'expression d'une identité individualisée, voire individualisante, est davantage valorisée et socialement encouragée que l'expression d'une telle identité collective ou sociale. On entrerait selon l'auteur dans une ère de transformation de l'individualisme: moins porté sur la notion d'égalité, l'individualisme serait aujourd'hui une affaire de **singularité**. La recherche de l'unicité et la volonté d'être « incomparable » trônent au sommet des exigences en matière de relations sociales. On veut être vu et connu par tous, même les inconnus. La dialectique individu-société change: les individus deviennent ainsi processus, toujours en construction par et à travers les rapports sociaux.

iv. Négocier les identités: quand les nécessités des organisations rencontrent les affirmations identitaires individuelles

L'avènement d'un « engagement distancié », inspiré par les thèses de l'éclosion contemporaine de différents processus de « singularisation » et d'« individualisation » (Martuccelli, 2010; Ion, 2012), est étroitement lié à cette idée d'expression des identités individuelles. Pour Lefebvre (2013) toutefois, si ces constats demeurent pertinents pour expliquer la conjoncture autour de la question du militantisme partisan, il ne faut pas non plus négliger l'effet structurant des institutions dans lesquels la participation se déploie. L'auteur plaide pour la prise en compte plus systématique du « façonnage institutionnel » de la pratique militante et des effets des changements contextuels à l'échelle macrosociale sur les organisations de participation.

Il faut en effet considérer qu'une expression trop forte et trop systématisée des identités individualisées peut être fort problématique pour les partis politiques, puisque ces derniers suggèrent eux-mêmes une identité collective, nécessaire à leur fonctionnement et à leur existence au coeur des débats publics (Rosanvallon, 2002, Hastings, 2001). Hastings (2001) affirme ainsi que le « récit identitaire » du parti politique est essentiel pour assurer tant sa cohésion interne que sa distinction externe, c'est-à-dire son caractère singulier par rapport à ses adversaires politiques.

L'identité proposée par et pour les militants est donc issue des tensions et désaccords avec les adversaires politiques, et elle s'inscrit conséquemment dans la conjoncture politique et dans la lutte des partis au coeur des débats publics. En outre, s'il faut, pour que l'identité partisane se crée et subsiste, un noyau fort, soutenu par les dirigeants et les leaders du parti, il faut aussi que l'individu y trouve sa place nous dit Rosanvallon. Ainsi, même en adoptant une posture d'analyse davantage organisationnelle, on ne peut ignorer le fait que l'identité des partis politiques se crée également en tension entre le collectif et l'individuel, à travers la reconnaissance des intérêts personnels des membres d'un même parti qui se regroupent. Pour ce faire, Dubar (1994) fait valoir qu'il faut non seulement qu'il y ait relation effective entre le militant et le parti, mais il faut surtout que les compétences et les rôles du militant soient reconnus. Dans ce contexte, c'est donc moins l'importance des responsabilités ou la montée en grade du militant au fil du temps qui importe pour la consolidation de l'engagement, que la reconnaissance de l'identité du militant, à travers le parti, mais à travers son individualité également :

Il n'y a pas passage d'une forme identitaire « primitive » (colleur d'affiches...) à une forme identitaire « achevée » (permanent) mais construction conjointe- par l'institution et l'individu- de cette forme identitaire partisane dès l'entrée dans le Parti (ou peu après...) par une sorte d'ajustement précoce (double transaction) entre la revendication identitaire du « militant » (son rapport à la politique et au Parti) et la reconnaissance identitaire par les « dirigeants », selon son degré de conformité au modèle légitime. »

Dubar, 1994: 231

Quoiqu'elle peut sembler anodine, la question des tâches au sein du parti révèle néanmoins des signes très importants des transformations qui ont cours au sein de ces formations et qui touchent l'identité des partis bien sûr, mais aussi leur rôle et leur place en tant qu'organes de participation politique. Lefebvre s'intéresse par exemple aux pratiques partisans et avance que les tâches qui

ont longtemps été considérées comme pouvant renforcer le « nous », c'est-à-dire l'identité partisane, comme la distribution de tracts ou le collage d'affiche, n'ont plus la cote auprès des militants. Ces tâches sont certainement perçues comme moins valorisantes, mais c'est surtout qu'une certaine facette de la vocation des partis politiques envers le militant est en train de s'effriter. Autrefois envisagés comme des lieux d'apprentissage, où les militants « juniors » se voyaient attribuer des tâches plus routinières et avec moins de responsabilités, pour gagner doucement et progressivement du gallon par la suite, les partis sont aujourd'hui des organisations **où l'on valorise davantage les savoirs (déjà) acquis**. Une nouvelle « norme militante » s'installe, influencée par l'arrivée de militants de plus en plus diplômés et éduqués²⁰, qui transforme l'image traditionnelle du militant.

Pour Lefebvre, il y a là une des formes d'expression de l'« engagement distancié », de plus en plus intégré par les dirigeants du parti, qui cherchent à valoriser l'individualité et le développement des ressources personnelles, un procédé que l'on trouve déjà dans les organisations déhiérarchisées de participation, et qu'on faisait état à travers l'idée du processus de dé-fédéralisation. « L'entre soi militant devient le lieu du faire-valoir de soi (...) » (Lefebvre, 2013: 32), avec, le déplore Lefebvre, un effet négatif sur la constitution d'un esprit de groupe et d'entraide entre les militants du parti.

Mais ce rapport transformé à l'égard du rôle du militant est non seulement le fait des partis, mais aussi du type de rapport désiré par les militants eux-mêmes. Autrement dit, la transformation des rôles et des tâches au sein de l'organe politique est non seulement un effet d'offre de participation, mais elle est également le résultat de la demande de participation croît Lefebvre. Influencés par ces grands mouvements vers la singularisation, les futurs militants vont également devoir se reconnaître dans les pratiques qui sont associées au rôle du militant dans le parti. J'en

²⁰ J'ai d'ailleurs eu une illustration frappante de ce changement lors d'une de mes rencontres avec une participante, militante avec son conjoint qui est lui-même une figure de proue du parti politique. Elle m'expliquait alors comment elle était elle-même impressionnée par le « background » des militants qu'elle rencontre lors de ses activités militantes, notamment ceux qui s'impliquent aux côtés de son mari. « Et les gens qui y sont [dans les activités du parti], sont très éduqués. Dans le... dans le sens « éduqués », ce sont des universitaires. Je vous promets que tous les bénévoles qu'il y a autour de mon mari ont minimum une maîtrise. ».

ferai davantage état dans la deuxième section de ce chapitre, qui portera sur l'étude des individus et de leur rapport à l'engagement et au militantisme politique et partisan.

d. L'influence des structures de l'État sur la participation

J'aimerais maintenant revenir sur quelques réflexions qui ont tenté de comprendre l'engagement militant partisan à l'aune de l'influence des structures étatiques, et des possibilités que ces structures liées étroitement à la gestion des affaires de l'État génèrent en matière de participation et de militantisme. Étonnamment, j'ai trouvé assez peu de réflexions à ce sujet dans la littérature sur le militantisme partisan. Étonnant, certes, parce que ce type de variable a permis de produire une littérature abondante et variée dans un domaine très près de celui de la participation politique en somme, celui de l'analyse des mouvements sociaux.

À travers les études portant sur les « structures d'opportunités politiques », l'analyse des mouvements sociaux a en effet produit des essais et des analyses empiriques qui ont permis de comprendre comment la conjoncture et les contextes, et notamment les contextes étatiques, pouvaient avoir une influence directe sur la capacité des individus à se mobiliser. Ainsi, selon Tarrow (2011), les changements dans les opportunités et les contraintes politiques, basés sur une perception de l'environnement politique ou économique, vont influencer les activités de protestation au sein d'une population ou d'un groupe donné. « Contentious politics is triggered when changing political opportunities and constraints create incentive to take action for actors who lack resources on their own. » (Tarrow, 2011: 6).

Dans la plupart des études qui se sont intéressées dans les dernières années au militantisme au sein des partis politiques dans des sociétés démocratiques, la question des contraintes et des opportunités à la participation est peut-être moins prégnante qu'au sein de l'étude des mouvements sociaux. Il faut dire également que, du moins dans les démocraties occidentales, la participation qui se déroule dans des institutions encadrées comme les partis politiques est peut-être moins sujette aux variations contextuelles d'ouverture et de fermeture de l'environnement politique comme peuvent l'être les activités de revendication et de protestation qui émanent des mouvements sociaux. Il n'empêche toutefois que l'étude des effets des structures politiques sur l'engagement militant est un phénomène extrêmement intéressant qui mérite qu'on s'y arrête

quelques instants, ne serait-ce que pour comprendre les différentiels d'engagement militant d'un État à l'autre par exemple²¹.

C'est du moins l'avis de Whiteley (2011) qui avance que malgré certaines variables d'ordre plus microsociologique, ce sont les variations dans les régulations des États qui expliquent le mieux le déclin du militantisme partisan. Par exemple, certaines règles politiques font en sorte que les partis politiques deviennent davantage dépendants des contribuables que des dons récoltés auprès de leurs membres et de leurs militants. De même, certaines décisions et réformes gouvernementales, comme la fin du patronage politique, font en sorte que les avantages matériels attribuables au militantisme politique sont de moins en moins bien vus, tant sur le plan éthique que légalement. Ceci peut influencer sur la capacité des partis politiques à recruter des militants (Young et Cross, 2002).

Parmi les variables associées à l'État qui peuvent être étudiées comme étant structurantes du militantisme partisan, on peut penser aux différentes règles constitutionnelles, au système de partis et à son niveau de fragmentation, aux groupes d'intérêt en présence et à leur influence, aux systèmes électoraux, de même qu'aux niveaux de démocratisation des institutions (Norris, 2002; Moser, 2008). Ces variables sont bien sûr intrinsèquement liées aux possibilités d'ouverture à la participation telles qu'elles sont offertes et promues aux individus par les structures, mais aussi par les organisations (Rosenstone et Hansen, 1993). Les variables macrosociologiques associées globalement aux règles démocratiques d'un État donné et celles plus mésosociologiques associées aux organisations, et notamment aux partis politiques, sont ici étroitement liées: elles interagissent les unes sur les autres pour créer certaines conditions de participation particulières, inscrites au coeur d'un contexte donné.

Ainsi, les règles qui encadrent tant le vote, le membership, ou encore le militantisme partisan influencent par exemple la manière et la volonté des individus de s'engager. Au Canada et au

²¹ C'est un constat que fait également Kriesi: « In spite of these developments 30 years ago, the study of political participation and social movements research have continued to lead somewhat separate lives, and, contrary to the social movement studies, the analysis of political participation, and especially that of electoral participation, continued to suffer from an individualistic bias. » (2008: 148).

Québec, seuls les individus âgés de 18 ans et plus, citoyens canadiens, peuvent voter aux élections. Les règles de membership et d'engagement sont toutefois beaucoup plus souples. Il est par exemple possible pour les non-citoyens et les jeunes de s'engager auprès d'un parti et d'en être membres, une règle associée à la législation étatique, mais qui est également appliquée de manière particulière par les organisations que sont les partis politiques. Ainsi, la plupart des partis politiques au Québec ont instauré des instances particulières destinées à ces publics particuliers, les comités « jeunesse » ou les comités destinés aux communautés culturelles, qui permettent à ces personnes qui n'ont pas toujours voix au chapitre en matière électorale de participer autrement et via des instances politiques « officielles » à des enjeux politiques qui les touchent directement. De la même façon, le membership politique demeure accessible tant au Canada et au Québec. Dans ce dernier cas, une cotisation annuelle d'en moyenne cinq dollars est exigée pour être considéré comme membre du parti, un montant qui demeure bas et confortable pour la plupart des bourses. Au Québec, les dons aux partis politiques ne doivent pas en outre être exclusifs (on peut donner à plus d'un parti politique), contrairement à certains autres États, mais les montants sont limités légalement à 100\$ par année²². De même, toute contribution financière à une formation politique est un geste public, et tous les dons et les donataires sont répertoriés et publiés par le Directeur général des élections. Les personnes peu à l'aise à faire connaître leur préférence partisane peuvent donc être freinées par cette loi émise par l'État. En revanche, l'action militante bénévole auprès d'un parti peut quant à elle être confidentielle (d'un point de vue légal du moins).

Parmi les autres variables qui jouent sur les possibilités d'engagement, il y a également les systèmes électoraux: les systèmes non proportionnels notamment rendraient l'engagement militant dans certaines circonscriptions quasi caduque, surtout lorsque l'on sait d'avance le candidat qui remportera l'élection. Du moins, l'engagement militant est présenté dans ces situations de façon moins stimulante (Whiteley, 2011), notamment par les organisations politiques elles-mêmes, qui souhaitent voir les énergies de leurs troupes être dépensées pour les luttes plus chaudes. Ici encore, il y a donc interaction et interinfluence directe en matière d'offre

²² La loi québécoise permet toutefois une contribution supplémentaire annuelle de 100\$ lors des années électorales.

de participation entre structures et organisations. De la même façon, on assisterait à une transformation des pratiques militantes et organisationnelles liées à des contextes politiques changeants, qui se traduit notamment par de nouvelles formes de pratiques politiques (Whiteley, 2011): l'argent, nerf de la guerre, est souvent présenté de manière plus importante que la force militante. On sollicite les dons pour positionner le parti à l'échelle nationale, au détriment de l'action locale. La participation par Internet via les réseaux sociaux notamment est également une transformation des pratiques militantes influencées par les nouvelles manières de positionner le parti à travers le système politique et partisan (Whiteley, 2011).

Ainsi, la façon dont s'opère la joute politique est également tributaire de manière différente de composer avec la question du militantisme partisan. Lemieux (1991) fait ainsi valoir que l'omniprésence des sondages politiques fait en sorte que les partis politiques sont de plus en plus à la recherche d'« opinants », un terme associé au marketing politique et qui désigne les membres, mais aussi les sympathisants du parti qui vont surtout affirmer leur attachement au parti et à ses leaders, leur appui à ses propositions électorales et surtout, leur volonté de lui accorder son vote à travers les nombreux sondages d'opinion fortement médiatisés²³, tout particulièrement en période préélectorale et électorale. Une telle attitude découle du fait selon Lemieux que les sondages politiques ne sont plus vus comme des baromètres de l'opinion dans le jeu politique, mais qu'ils sont devenus avec le temps des vecteurs d'influence de l'électorat. Le fait qui étonne sans doute le plus dans le rôle accru que prendent les « opinants » au détriment des militants dans la joute politique est que leur participation se déroule finalement plus ou moins à leur insu, et que leur rétribution est très limitée, contrairement à la conception plus traditionnelle des militants politiques.

²³ En fait, la question de l'omniprésence des sondages et des études d'opinion au cœur de l'espace public en général fait déjà débat depuis de nombreuses années. Déjà en 1973, Bourdieu faisait valoir comment la diffusion massive de ces différents sondages servaient ultimement des objectifs politiques, et qu'elle était finalement plus souvent qu'autrement instrumentalisée à des fins bien précises: « Les problématiques qui sont proposées par les sondages d'opinion sont subordonnées à des intérêts politiques, et cela commande très fortement à la fois la signification des réponses et la signification qui est donnée à la publication des résultats. Le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique (...) » (Bourdieu, 1973: 3).

Pourtant, la question de la rétribution du militantisme n'est pas simpliste, et elle continue à être au coeur des études sur les processus d'engagement militant. Certaines études ont ainsi tenté de comprendre, à partir d'une approche organisationnelle, comment les partis politiques sont en mesure de fournir ces rétributions à leurs membres et à leurs bénévoles (Bennie, 2004). Un tel modèle repose énormément sur les personnalités et les actions des leaders du parti, qui doivent être en mesure de présenter les avantages concurrentiels de leur organisation dans le « marché » très vaste du recrutement de bénévoles (Bennie, 2004) :

In their analysis of mobilisation processes, Rosenstone and Hansen (1993) recognize that personal resources can influence perceptions of costs and benefits of activity, but they argue that participation can be *determined* by the mobilisation strategies of political leaders (politicians, political parties and interest group leaders) who target their efforts on people they think may be sympathetic to their cause and in this way pull them into activity.

Bennie, 2004: 51(souligné dans le texte original)

Si on en croit ce point de vue, il y aurait donc un rôle bien réel des organisations que sont les partis politiques dans l'entrée en politique de certaines personnes. Bennie (2004), ou encore Rosenstone et Hansen (1993), envisagent ce rapport entre organisation et militants du point de vue du recrutement, et des tactiques qui sont déployées par le parti pour attirer un plus grand nombre de sympathisants et militants en son sein, mais on peut également penser que la structure même du parti, par son caractère plus ou moins hiérarchique, ses modalités de fonctionnement et les tâches qu'elle permet d'offrir aux bénévoles, agit également de façon assez importante sur le militantisme.

Du même souffle, il faut également reconnaître que la question des rétributions du militantisme est une composante de la participation politique qui touche directement les individus eux-mêmes, dans la façon dont ils évaluent les coûts et surtout les bénéfices associés à leur engagement. C'est du moins l'une des thèses importantes de ce deuxième grand courant d'études que j'aimerais maintenant aborder, et qui s'est intéressé à la participation politique en l'étudiant du point de vue de l'individu, de celui qui participe. Ces différentes études postulent que c'est en étudiant les attitudes et les comportements des individus que l'on peut le mieux appréhender la question du militantisme au sein des partis politiques. Plus particulièrement, trois grandes catégories de variables semblent avoir retenu l'attention des auteurs, soit les questions liées aux caractéristiques sociodémographiques de ceux qui s'engagent auprès d'un parti, les questions liées aux motivations qui expliquent cet engagement et finalement, les questions liées à

l'influence de la socialisation (notamment politique) de ces individus. C'est à travers ces trois perspectives que je me pencherai dans la section suivante sur l'étude des individus comme porte d'entrée de l'analyse du militantisme partisan, en analysant tout spécialement leur rôle structurant au coeur de cette forme toute particulière de participation politique.

2.2. Ceux qui participent: caractéristiques, motivations et socialisation des individus face à l'engagement politique

Dans cette deuxième partie, je m'intéresserai à la façon dont la participation politique, et l'engagement militant plus particulièrement, ont été étudiés du point de vue de ceux qui participent. Généralement, les auteurs (voir notamment Norris, 2002; Bennie, 2004; Van Haute, 2009; Cohen, Vigoda et Samorly, 2001) divisent ce type d'étude en deux catégories: celles qui ont souhaité comprendre les caractéristiques de ceux qui participent (répondant ainsi à la question « qui participe? ») et celles qui ont plutôt tenté de comprendre les attitudes et les motivations qui concourent à cette participation (répondant ainsi à la question « pourquoi participer? »). Cohen et ses collaborateurs parlent d'une approche plus sociologique pour parler des premières études, et psychologique pour parler des deuxièmes. Norris, quant à elle, parle plutôt d'une division des travaux en fonction des ressources (temps et habiletés) pour désigner le premier type d'études, et en fonction de la motivation (intérêt politique et confiance) pour désigner les secondes. Essentiellement toutefois, on comprend qu'il s'agit d'une division qui se veut somme toute assez similaire.

e. Les caractéristiques et les ressources de ceux et celles qui participent

Dans la première catégorie d'études, on peut compter par exemple sur les quelques analyses qui se sont penchées sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes engagées politiquement. Trois variables sont plus particulièrement corrélées à la participation: soit le genre, la classe sociale et le niveau d'éducation (Norris, 2002). Ainsi, on avance généralement qu'à travers la majorité des sociétés démocratiques occidentales, les hommes sont plus impliqués que les femmes en politique (Gingras, Maillé et Tardy, 1989; Norris, 2002; Sawicki et Siméant, 2009). Historiquement, cela concorde d'ailleurs avec ce qui a été dit en début de chapitre en ce qui concerne la lutte des femmes pour l'obtention des mêmes droits en matière politique et de démocratie que leurs corollaires masculins. Ce qui surprend toutefois ici, c'est que même s'ils

sont aujourd'hui affublés des mêmes droits, hommes et femmes ne participent pas à la même échelle, tout particulièrement en ce qui a trait au militantisme partisan.

Le statut socioéconomique²⁴, et plus particulièrement le niveau d'éducation et le revenu, agirait aussi de manière proportionnelle sur la probabilité de participer politiquement (Verba et Nie, 1972; Rosenstone et Hansen, 1993; Cohen, Vigoda et Aliza Samorly, 2001; Mata, 2000; Gidengil et Stolle, 2009). À ce propos, Norris (2002) fait valoir que les membres des partis politiques présentent généralement davantage d'habiletés cognitives et d'expériences que la moyenne des gens, le tout associé à un plus haut niveau d'éducation et à un statut social plus élevé (issus de la classe moyenne, souvent des professionnels ou des cadres). « The rationale is that citizens with high SES [socio-economic status] have more opportunities to participate, more personal contacts with officials, and more personal resources (mainly education) that are helpful in the political process. » (Cohen et coll., 2001: 731).

Cette question du statut socioéconomique est également présentée dans certaines études qui se sont intéressées à la participation politique des immigrants. En postulant que la situation des immigrants est souvent plus précaire que la moyenne des gens, particulièrement dans les premières années d'installation au sein de la société d'accueil, ces études avancent qu'il est plus difficile pour les immigrants de s'engager politiquement: « Income, education and occupational status are each linked to the skills, social and other networks, and resources such as time, money and energy required for political participation (Gidengil et coll., 2003). To the extent that immigrants and visible minorities are disadvantaged in this regard (Hum and Simpson, 2004), their participation levels are likely to be lower. » (O'Neil et coll., 2012: 186).

L'analyse de la corrélation entre les variables sociodémographiques et la participation politique permet également d'étudier les obstacles d'ordre structurel qui se dressent contre l'engagement de certaines catégories de personnes. Sawicki et Siméant (2009) rappellent entre autres qu'il demeure plus facile pour les hommes -dans le contexte français tout au moins- de s'impliquer

²⁴ Selon Cohen et ses collaborateurs, cet indicateur concerne le niveau d'éducation, le revenu et l'occupation, une définition que l'on retrouve également chez Verba et Nie (1972: 125).

dans les syndicats, les organisations formelles de participation et les partis politiques à cause de leur propension à être moins souvent responsables des tâches domestiques et de leur disponibilité conséquente à l'égard d'un engagement plus « formel ». À l'inverse, et d'après une étude menée par Le Quentrec et Rieu (2003), les femmes seraient quant à elles de trois à cinq fois moins susceptibles d'obtenir des responsabilités dans des partis politiques en France (dans Sawicki et Siméant, 2009), un phénomène encore plus présent lorsque les femmes s'engagent dans la parentalité.

La correspondance entre ces caractéristiques sociodémographiques et la volonté et la capacité de s'engager politiquement est toutefois susceptible de varier considérablement selon les contextes, ce qui rend au final ces analyses plus ou moins utiles pour comprendre le phénomène de militantisme partisan. De surcroît, le pouvoir explicatif de ces études est au demeurant limité, et se confine essentiellement à une analyse descriptive de la situation, dans des contextes donnés. Souvent, les auteurs qui se sont attardés à décrire et énumérer les caractéristiques sociodémographiques des personnes engagées en politique démontrent que ces variables sont en fait liées intrinsèquement à d'autres phénomènes, comme la perception de l'efficacité politique ou la confiance en soi, qui expliquent davantage la participation - ou son absence- (Verba et Nie, 1972).

Ces croyances et ces attitudes font partie de ce que Norris appelle les ressources de la participation, et qui correspondent à un modèle dit classique pour comprendre l'engagement militant, celui du **modèle du militantisme civique** (*civic voluntarism model*) élaboré notamment dans les travaux de Sidney Verba (Verba, Schlozman et Brady, 1995). Dans ce modèle, on conçoit que la participation est déterminée par les ressources de l'individu, plus précisément le temps, l'argent et les habiletés civiques. L'engagement psychologique de l'individu envers la politique et son sens de l'efficacité politique sont également pris en compte dans ce modèle. Ici, on conçoit que la volonté de s'engager est liée de manière étroite à ces différentes ressources: ainsi, en leur absence, une personne est moins encline à participer ou encore il est plus difficile pour elle de le faire (Rosenstone et Hansen, 1993).

Stangherlin (2005) envisage de son côté les ressources comme des éléments structurants de la participation, et comme des éléments qui permettent aussi de construire les identités des acteurs. Il s'agit également pour lui, comme cela est présenté dans le modèle de Verba, de déterminants, d'indicateurs de la participation. Stangherlin avance toutefois que les ressources ne sont pertinentes pour comprendre la participation que dans des contextes et à des moments donnés. Pour bien saisir le lien entre ressources et engagement, le chercheur doit dès lors s'attarder à comprendre quelles ressources vont être mobilisées à quel moment et à quel endroit par quel type d'acteur. Cette perspective permet de considérer l'observation des ressources sous un angle peut-être moins déterministe, tout en considérant que selon les contextes et les personnes, le cumul de ressources très similaires n'aura pas nécessairement le même effet sur la participation.

La question de l'éducation, présentée comme une ressource au coeur du modèle du militantisme civique, est également citée dans un autre modèle qui a tenté de comprendre l'engagement politique, **celui de l'engagement cognitif** (Whiteley, 2011). D'après ce modèle, la participation politique des individus est corrélée à leur habileté et leur désir de comprendre l'information politique: dès lors, l'éducation y est vue comme un indicateur de la capacité d'une personne à traiter le monde politique de manière à ce qu'il fasse sens. Sont associées également à cette idée ce que Norris (2002) nomme les « attitudes culturelles » d'une personne, c'est-à-dire les indicateurs comme l'intérêt pour la politique, la volonté de discuter de politique, la confiance générale envers le système de partis et les partis eux-mêmes, la vision de la politique comme une activité importante, voire même, mais dans une moindre mesure, la confiance sociale ou envers les autres (*social trust*). Norris (2002) fait valoir que ces différentes variables sont tout particulièrement associées aux caractéristiques des militants qui choisissent de s'engager auprès d'un parti politique.

Les modèles du militantisme civique et celui de l'engagement cognitif offrent des perspectives de réflexion intéressantes, qui dépassent le simple cadre descriptif des données sociodémographiques. Ils permettent en effet de déduire les phénomènes personnels, mais aussi sociaux, qui rendent plausible l'engagement militant. Ce ne sont toutefois pas des modèles qui permettent d'expliquer entièrement la participation, parce qu'ils ne permettent pas de comprendre pourquoi certaines personnes au profil très similaire, tant du point de vue des

ressources qu'elles détiennent que du point de vue de leur engagement cognitif, choisissent de participer politiquement, alors que d'autres non.

De même, certains auteurs, comme Gaxie (1977; 2005) notamment, ont contesté l'idée selon laquelle l'adhésion à une organisation de militantisme se faisait uniquement en réaction à des idéologies et des processus cognitifs qui mènent à l'adoption d'une cause, comme le suggère le modèle de l'engagement cognitif. Pour Gaxie, les préoccupations d'une personne à l'égard d'un enjeu donné, ou ses sympathies idéologiques à l'endroit d'une cause ou d'une organisation, ne peuvent expliquer à elles seules la mobilisation individuelle, et ne doivent pas non plus être considérées comme son facteur déterminant. Il existe pour Gaxie une récompense associée à l'engagement, notamment au niveau de la « notabilisation » ou de l'estime des autres militants. Certains vont également acquérir des savoir-faire ou vont accéder à une certaine forme d'enrichissement et de stimulation intellectuelle. Il s'agit aussi d'occasion de s'affirmer, de se sentir valorisé, notamment car l'engagement peut éventuellement permettre de côtoyer des personnes importantes. L'engagement militant peut aussi être vu comme une manière de s'ancrer dans des réseaux utiles pour la recherche d'emplois. « Dans tous ces exemples, ce sont des chances de profits dans des univers extérieurs à l'action collective qui constituent des rétributions du militantisme. » (Gaxie, 2005: 163).

Cette dernière question, que l'on pourrait regrouper sous le vocable d'« études des motivations derrière la participation », a d'ailleurs fait l'objet d'une série de réflexions théoriques et méthodologiques qui ont tenté de cerner précisément les raisons invoquées par les militants pour justifier leur entrée au sein d'une formation politique. Il s'agit là d'une autre facette essentielle pour cerner le militantisme partisan du point de vue du militant, afin de saisir les particularités, et surtout, les raisons de ce geste, pour celui ou celle qui le pose.

f. Les motivations derrière l'engagement: pourquoi participer?

Norris (2002) énumère trois types de motifs invoqués pour expliquer la participation et l'engagement politique - une division qu'opèrent de manière très similaire Seyd et Whiteley (1992) d'ailleurs-. Dans la première catégorie, elle regroupe les motifs idéologiques: il s'agit des motivations à l'engagement qui visent l'atteinte de buts collectifs, liés à des croyances, une

idéologie voire une utopie. Ici, les gens s'engagent pour une cause, un but qui les dépasse, qui touche la collectivité. Entre donc également dans cette catégorie l'engagement qui vise l'adoption d'une politique ou d'une loi (Ware, 1992). « Cette explication postule en effet plus ou moins tacitement que ceux qui adhèrent à une organisation en relation avec le champ politique sont tous plus ou moins concernés par les questions politiques, motivés par les principes doctrinaux de cette organisation et orientés par le souci d'agir pour leur promotion. » (Gaxie, 2005: 159). On est dans cette série de motifs très proche du modèle de l'engagement cognitif, à la différence qu'ici, la sensibilité à la politique qui était « simplement » corrélée à l'implication dans ce modèle devient ici à la base même de la motivation pour s'engager. On observe plus que des profils de ceux qui s'impliquent, mais on comprend leur participation par leur sensibilité cognitive à certains enjeux, ou certaines causes ou certaines organisations.

Pour ce qui touche plus particulièrement le militantisme partisan, on pourrait ajouter que la motivation idéologique relève du sentiment d'identification et de différenciation partisane liée au choix d'une formation politique particulière (Lemieux, 1991), et de son positionnement sur l'échiquier politique à l'égard de certains enjeux (souverainisme vs fédéralisme, droite vs gauche, parti écologique, etc.). Il s'agirait d'ailleurs selon les travaux de Whiteley d'un modèle très performant pour expliquer les motivations derrière la participation politique des individus, particulièrement lorsque l'on prend en considération ces motifs à l'aune de certaines caractéristiques de ceux qui participent, et qui sont associées à certaines variables du modèle du militantisme civique, notamment les ressources et le statut social.

À cette première série de motifs s'opposent les motifs axés sur les résultats. Ici, c'est davantage par intérêt personnel que les personnes vont s'engager, parce qu'elles vont y trouver une forme ou une autre de « récompense ». Les travaux qui se sont intéressés à cette question découlent pour la plupart d'un courant d'analyse résultant notamment des travaux de Mancur Olson sur l'analyse des rétributions du militantisme (1965). Cette réflexion autour de la « logique de l'action collective » avance que les gens qui s'impliquent dans un groupe ou dans un mouvement doivent trouver dans leur implication une certaine forme de rétribution personnelle, qui va au-delà des préoccupations liées à la défense d'une cause, d'une idéologie ou d'un regroupement (Olson, 1965, Van Haute, 2009). Selon la théorie d'Olson, il est peu rationnel qu'un petit groupe

d'individus s'investissent uniquement pour défendre les intérêts d'un plus grand nombre s'ils sont les seuls à s'impliquer dans ce dessein: les coûts engendrés par leur action seraient alors disproportionnés par rapport à leur propre intérêt. Si on en croit cette logique, les organisations de participation comme les partis politiques doivent donc être en mesure de fournir des avantages personnels à leurs militants pour encourager l'action bénévole: dans cet esprit, les bénéfices collectifs associés à l'action sont considérés comme jusqu'à un certain point secondaires (Bennour, 2000). À l'inverse, ce modèle postule que les motivations à la participation peuvent également fonctionner sur un mode négatif, c'est-à-dire que ceux qui refusent de participer y trouveront une forme ou une autre de pénalisation pour ce choix (Van Haute, 2009).

Selon Bennour, l'implication militante partisane peut engendrer des rétributions personnelles de divers ordres: avantages matériels, gratifications symboliques (prestige, honneur, puissance), possibilités éventuelles d'emplois. « Outre l'estime, l'affection, l'admiration, le prestige, voire la crainte qu'elle peut susciter dans le parti, une responsabilité « à la base » donne par exemple l'occasion d'exercer des fonctions de représentation, de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d'administration de nombreuses associations et son titulaire devient ainsi une notabilité connue, bénéficiant de l'attention et souvent de la considération de ses concitoyens. » (Bennour, 2000: 130). Les bénéfices liés à l'engagement sont peut-être un peu plus facilement reconnaissables et accessibles dans le cas de l'engagement au sein d'un parti politique qu'au sein d'autres organes de participation, parce que la structure et l'organisation des partis font place à la professionnalisation des tâches, et donc, à un certain nombre de postes rémunérés (Gaxie, 1977; Ware, 1992; Agrikolianski, 2001), de même qu'à la possibilité pour les militants de pouvoir représenter un jour le parti auprès des citoyens, une responsabilité qui ne vient pas sans un certain prestige et une certaine notoriété (Agrikolianski, 2001). L'occupation éventuelle d'un poste rémunéré serait selon Lemieux (1991) une source de motivation supplémentaire pour l'engagement militant au Québec, même si à son avis, les principales sources de motivations derrière l'activisme militant au Québec sont davantage d'ordre idéologique. Lemieux avance de surcroît que les rétributions personnelles associées à l'occupation possible d'un poste rémunéré peuvent être source de stimulation de l'engagement pour les grands partis politiques de la scène québécoise, mais que ce facteur jouerait au final très

peu chez les partis un peu plus marginaux, qui ont peu de chances de se faire élire au gouvernement.

Gaxie (2005) avance toutefois que la question des rétributions dépasse bien souvent les questions matérielles: dans la majorité des cas, les rétributions ne seraient en effet pas nécessairement recherchées comme telles et seraient généralement non liées à des objectifs monétaires. Il y aurait donc une certaine forme de récompense qui serait étroitement associée au militantisme, notamment au niveau de l'estime que l'on acquiert pour et par soi, mais aussi à travers les autres militants. Certaines personnes vont également puiser dans leur engagement des nouveaux savoir-faire ou vont accéder à de nouvelles formes de stimulation et d'enrichissement intellectuels. De manière un peu plus utilitariste, le militantisme partisan peut en outre être vu comme une manière de s'ancrer dans des réseaux utiles pour des intérêts personnels, comme la recherche d'emplois par exemple.

L'analyse des rétributions, et de leur importance, doit toutefois se faire en tenant compte non seulement des individus et de ce qu'ils recherchent (ou en d'autres termes, ce qu'ils considèrent comme étant une « rétribution » suffisamment intéressante pour justifier l'engagement), mais aussi du moment dans leur vie où ces possibilités peuvent survenir. C'est du moins ce que font valoir Fillieule et Pudal (2010) qui insistent sur l'importance de tenir compte de la période de vie, mais aussi des multiples réseaux et sphères de vie dans lesquels s'inscrivent les militants pour bien comprendre la teneur et l'importance de ces différentes rétributions: « (...) les individus sont inscrits dans une pluralité d'espaces sociaux et les rétributions qu'ils y perçoivent sont elles-mêmes variables; dans chacun de ces espaces, les individus sont amenés à endosser des rôles spécifiques dans lesquels ils sont plus ou moins "pris". » (Fillieule et Pudal, 2010: 177).

À ces deux premiers types de motifs derrière la participation politique, Norris en ajoute un troisième, soit les motifs procéduraux. Il s'agit de justifier la participation par les stimuli qu'elle engendre en elle-même: participer pour le plaisir de participer et de s'engager tout simplement (Bennie, 2004). Ware (1992) regroupe sous une idée très similaire l'ensemble des motifs liés à la solidarité, mais moins dans une perspective de buts à atteindre collectivement que d'état recherché personnellement: l'engagement apporterait en effet un certain bien-être et serait

stimulé par une envie d'être avec les autres. On pourrait aussi voir dans cette catégorie tout ce qui concerne l'acquisition d'une « culture organisationnelle » propre à l'appartenance à un groupe (Fillieule et Pudal, 2010), comme une forme de motivation procédurale. Selon Fillieule et Pudal (2010), les façons d'être et d'agir au sein d'une organisation, un parti politique par exemple, peuvent être des éléments recherchés par les militants, qui y voient une manière de s'identifier, une manière d'« être » qui constitue en elle-même et pour elle-même une forme différente de rétribution du militantisme.

Comme le souligne avec justesse Gaxie (2005), la réflexion autour des motivations derrière le militantisme pose également la question des coûts du militantisme. Il semblerait selon Van Haute (2009) que l'analyse des coûts du militantisme soit tout particulièrement prise en compte dans l'étude des rétributions de militantisme, parce que, pour les tenants de cette approche, la participation doit se comprendre essentiellement dans un rapport d'analyse des coûts et bénéfices de la participation, et dans laquelle la balance doit pencher davantage du côté des bénéfices pour que la personne choisisse de s'engager politiquement. Plusieurs situations ou variables peuvent être considérées comme des obstacles à la participation, parmi lesquelles on trouve des contraintes de temps, d'énergie ou de disponibilité, des styles de vie plus difficilement conciliables avec la participation, des risques trop grands pour la personne, diverses situations de renoncement... (Gaxie, 2005). « Les gratifications [que le militantisme] génère sont susceptibles d'être de surcroît « concurrencées » par d'autres obligations et satisfactions de la vie amoureuse, familiale, scolaire ou professionnelle, des loisirs ou d'une carrière militante alternative. » (Gaxie, 2005: 164). Rosenstone et Hansen (1993) précisent que l'analyse des coûts du militantisme est également réalisée dans la perspective des ressources individuelles, des intérêts, des préférences, des identifications et des croyances de l'individu. En d'autres mots, les critères de ressources et d'engagement cognitif, précédemment présenté dans leur fonction descriptive, lorsque corrélés à la participation, apparaissent ici comme des médiateurs qui agissent sur la perception des coûts de l'engagement.

Dans son livre, Norris (2002) fait toutefois valoir que l'analyse des motivations derrière la participation politique ne permet pas d'expliquer l'ensemble de l'engagement partisan. L'une des limites de ces analyses relèverait notamment du fait que ces motivations sont associées à une

certaine forme de participation, plus axée sur la communication en face à face, et qui n'a plus vraiment cours de la même façon aujourd'hui.

Une autre limite qui touche cette fois-ci tant l'étude des motivations que celles des profils de ceux qui participent est que les deux types d'étude **ne permettent pas de comprendre ce que les personnes qui s'engagent politiquement auprès d'un parti politique vont chercher dans le militantisme. En d'autres mots, qu'est-ce qui est à la source ou qui accompagne leurs motivations? Qu'est-ce qui agit comme élément déclencheur, comme catalyseur, et qui propulse des gens vers le militantisme partisan?** Les études qui se sont intéressées à un troisième pan du militantisme étudié du point de vue des individus, soit la question de la socialisation et de son influence sur l'engagement, ont tenté de pallier cet écueil en tentant d'expliquer la variation dans la participation d'un individu à l'autre, en prenant l'étude des facteurs de socialisation comme point principal de comparaison.

g. Expliquer la participation par la question de la socialisation

Pour comprendre la participation politique et l'engagement militant, un autre courant de plus en plus populaire s'est dessiné au cours des dernières années, soit celui de l'étude des facteurs de socialisation et de leur influence sur l'engagement militant. Ces études cherchent principalement à comprendre et à connaître comment les réseaux d'une personne influencent, stimulent ou inhibent son engagement au sein de différents organes politiques, et notamment les partis politiques. Selon Sawicki et Siméant (2009), ces analyses viennent spécifier la dimension relationnelle inhérente notamment à la question des rétributions: « Tout comme les sociologues de la déviance ont dépassé les explications déterministes fondées sur la socialisation ou l'anomie pour rendre compte des comportements délinquants (Ogien, 1999), la sociologie du militantisme s'est tournée vers l'analyse des interactions qui président à l'adoption, et, surtout, à la stabilisation dans une *ligne d'action* militante baptisée, à la suite d'Howard Becker (1960), « carrière » (...). » (Sawicki et Siméant, 2009: 104, souligné dans l'original). Si les premières études répertoriées qui tentent d'étudier les profils sociodémographiques de ceux qui s'engagent politiquement s'intéressent généralement à la question « qui participe? » et que les secondes qui se sont penchées sur les motivations et les rétributions du militantisme se posent la question « pourquoi participe-t-on », on pourrait avancer que ce troisième type d'études vise principalement

à répondre à la question suivante: « qu'est-ce qui stimule la participation politique (et le militantisme partisan tout particulièrement)? ».

Cette dernière série d'études a toutefois un parti pris, c'est-à-dire qu'elles se penchent sur les facteurs qui stimulent la participation du point de vue de la socialisation des individus, c'est-à-dire à partir de facteurs comme les effets de socialisation politique, le capital social et l'implication dans divers réseaux. La prémisse de ces études repose tant sur l'importance des interactions qui jalonnent la vie d'une personne et qui stimulent son engagement que sur l'étude des diverses positions occupées par l'individu au cours de sa vie - et de leurs diverses significations. Agrikolianski (2001) résume ainsi cette idée: « (...) l'engagement politique constitue la manifestation de croyances, de représentations, de normes **acquises par socialisation**, qui **reflètent la position et la trajectoire** des individus dans l'espace social et/ou leur **appartenance à des groupes sociaux**. » (p.29, je souligne).

J'aimerais revenir ici sur quelques études qui se sont penchées plus généralement sur l'influence des variables liées à la socialisation, prise dans son sens large, sur l'engagement politique. J'inclus dans cette idée toutes les études qui ont par exemple analysé l'effet des réseaux sociaux sur la volonté d'une personne à s'engager politiquement. Guigni et Passy (2001) font ainsi valoir que les réseaux auraient trois fonctions de base, soit de faire le lien entre les participants potentiels et les opportunités concrètes d'engagement, de permettre la sensibilisation des participants potentiels autour des enjeux d'un mouvement social (ou d'une organisation politique), et enfin, de potentiellement contribuer à la décision de s'impliquer.

Comme l'expliquent Rosenstone et Hansen (1993), l'imbrication au sein de différents réseaux sociaux offre des possibilités d'obtenir plus d'informations sur la politique et éventuellement une certaine forme d'approbation. À condition, bien sûr, que les différents milieux que fréquente l'individu soient favorables et ouverts à l'engagement politique, de surcroît à l'orientation politique qu'il préconise. « For most people, the obligations and rewards of friendship, camaraderie, neighborliness, and family ties are very powerful. People want to be accepted, valued, and liked. As a consequence, social networks play a key role in overcoming the paradoxes of participation and rational ignorance. » (Rosenstone et Hansen, 1993: 23).

C'est un tel postulat qui amène Passy (1997) à conclure que les militants ne sont pas nécessairement « poussés » à participer, **mais qu'ils sont plutôt « tirés » vers l'action**. « C'est grâce aux interactions avec leur environnement que les militants ont été amenés à rejoindre l'organisation, et c'est grâce à des liens particuliers - comme le fait d'être en contact avec un militant actif de l'organisation- que certains de ces militants ont été amenés à s'engager intensément au sein de cette même organisation. » (Passy, 1997: 155-156). L'engagement serait aux yeux de Passy plus un processus collectif qu'un processus individuel, ce qui n'exclut pas que des variables davantage associées à l'individu ont également un rôle à jouer pour comprendre ce qui amène certaines personnes à s'engager: des questions comme la perception de l'efficacité, la confiance envers les autorités politiques et les disponibilités individuelles se combinent à la perception du contexte relationnel. **Cette combinaison entre variables relationnelles et variables individuelles amène l'auteur à proposer que l'engagement s'explique à travers un processus tant relationnel que décisionnel.**

h. Conclusion de la section

Dans cette deuxième section, j'ai mis de l'avant les études qui ont tenté de comprendre l'engagement militant du point de vue de l'individu. Les études qui ont tenté de comprendre l'engagement militant du point de vue du militant lui-même permettent d'envisager non seulement les possibilités de participation et les attitudes des individus face à celle-ci, mais elles ont également le potentiel de permettre de comprendre comment les structures agissent concrètement sur les individus.

L'intérêt de ces études apparaît d'autant plus crucial pour l'étude de l'engagement politique et militant des citoyens issus de l'immigration, que j'aborderai dans la section suivante. Elles permettent en effet de comprendre les caractéristiques sociodémographiques de ceux qui s'engagent, et surtout, elles permettent d'établir un portrait plus ou moins adéquat de ceux et celles qui ne s'engagent pas. Il est en effet possible de tirer de ces études différents ordres d'obstacles à la participation qui peuvent relever de différents types de difficultés liées à ces caractéristiques personnelles (le niveau d'éducation, la maîtrise de la langue du pays d'accueil, le genre, etc.). Toutefois, le questionnaire actuel n'a peut-être pas permis d'exploiter pleinement cette perspective analytique. Tout particulièrement dans le cas des études sur les ressources et les

caractéristiques de ceux qui participent, on a vu que la perspective demeurait en effet très descriptive, et que peu de compréhension réelle du phénomène du militantisme pouvait être finalement déduite des données recueillies. On comprend qu'un certain type d'individu est plus enclin à s'engager en politique, mais on comprend encore mal pourquoi.

L'étude des motivations derrière le militantisme permet de creuser un peu plus la part de la subjectivité individuelle dans le phénomène à l'étude. Toutefois, on se rend rapidement compte que selon les auteurs et les angles utilisés, les motivations et la recherche de rétributions semblent varier énormément, certaines rétributions apparaissant au coeur de l'engagement pour certains auteurs, alors qu'elles sont plutôt présentées comme étant négligeables chez d'autres. En outre, bien que certains auteurs aient tenté de combiner la question des rétributions du militantisme avec celle des ressources de ceux qui participent, on demeure avec l'impression que ces études demeurent en fin de compte incomplètes, parce qu'elles ne considèrent qu'une seule facette du militantisme, sans nécessairement tenter de comprendre d'où ces motivations proviennent et ce qui les stimule.

Dans sa thèse de doctorat, Dechezelles (2006) présente une critique similaire à ces études. Bien qu'elle fasse valoir que les études sur la mobilisation des ressources et celles sur les rétributions du militantisme permettent, en plus d'évaluer ce qu'elles proposent de le faire, d'analyser les partis politiques d'un point de vue organisationnel (comment ils recrutent, comment ils fonctionnent, comment les militants sont utilisés, etc.), elle mentionne également que même en s'intéressant aux motivations qui président à l'engagement, on oublie de s'intéresser à ce qui est à son origine. C'est-à-dire que les prédispositions qui font en sorte qu'une personne trouvera un intérêt à s'engager sont encore trop souvent négligées. « En effet, [ces études] tendent souvent à occulter la question de l'origine, de la construction et des transformations même des « intérêts » à l'origine de la participation des individus. » (Dechezelles, 2006: 23).

Les recherches que j'ai regroupées sous le vocable d'« études des socialisations » semblent *a priori* combler en partie ces écueils. Ces études permettent en effet de comprendre comment est stimulé l'intérêt pour la participation politique d'une personne, à partir de l'apprentissage qui est fait de la politique (généralement au sein d'un milieu familial), jusqu'à l'entrée au sein d'un

parti. Ces études tentent d'évaluer le rôle des relations sociales, des interactions et de l'imbrication au sein de différents réseaux sur la participation politique. Elles postulent que l'engagement a plus de chance d'être stimulé d'une manière ou d'une autre si une personne s'investit à travers différents réseaux, *a fortiori* si elle est en contact régulier avec des personnes significatives ouvertes à l'engagement, voire même à laquelle elle souhaite s'associer par son action militante.

Malgré leur très grand intérêt, ces études ne sont pas sans supposer quelques problèmes. Encore une fois ici, la détermination de ce qui constitue les « variables de socialisation » à l'étude demeure généralement au choix du chercheur. Et trop souvent, l'intérêt pour une des variables à l'étude permet une analyse précise, mais peut-être un peu trop exclusive, d'un des facteurs d'influence que l'on peut regrouper sous ce vocable. Ainsi, si le chercheur décide de mettre l'accent sur la question de la socialisation familiale par exemple, d'autres variables qui apparaissent tout aussi pertinentes, comme le rôle de l'imbrication de la personne au sein de différentes catégories de réseaux sociaux, ont trop souvent tendance à être négligées, du moins dans les études susmentionnées. En outre, si l'on s'entend généralement dans ce courant d'étude pour postuler l'effet positif de la socialisation sur la participation, on ne comprend pas comment fonctionne ce mécanisme, et surtout, on ne comprend pas comment se développent les rapports de socialisation au sein des activités participatives, mais également en dehors de celles-ci, lorsque le militant se trouve en présence de personnes qui ne partagent pas son intérêt ou son engagement politique.

Par ailleurs, on remarque dans l'ensemble des études que j'ai présenté jusqu'ici qu'il est encore difficile de savoir comment des catégories particulières de la population réagissent et se comportent politiquement. C'était tout particulièrement vrai pour la première catégorie d'études présentées en début de chapitre, et qui portaient sur les conditions d'accès à la participation. La plupart des études que j'ai analysées se penchaient en effet sur la « population générale », ou du moins, ne faisaient pas de distinctions particulières selon les vécus ou les catégories de personne.

Une grande variable demeure inconnue jusqu'ici, soit celle de comprendre les particularités de l'engagement militant partisan du point de vue des personnes issues de l'immigration ou encore

membre d'une communauté ethnoculturelle ou racisée²⁵. Après de multiples recherches, il a toutefois été assez difficile d'analyser ce type d'étude, parce que le sujet a somme toute été très peu exploité. J'ai donc dû ratisser un peu plus large, et m'intéresser aux questions qui touchent la participation politique en général chez cette catégorie de personnes. Les conclusions que l'on peut tirer de ce type d'études, couplées à celles qui ont émané de la première et la deuxième partie de ce chapitre, permettent néanmoins d'avoir un portrait plus ou moins complet de l'état des connaissances à ce stade.

J'aborderai ces études selon la même logique qui a prévalu jusqu'ici, soit en abordant la question des conditions et de l'offre de participation politique en ce qui a trait aux citoyens issus de l'immigration dans un premier temps, et en m'intéressant aux études qui se sont penchées sur le rôle de l'individu -issu de l'immigration- dans un deuxième temps.

2.3. La participation politique des citoyens issus de l'immigration: entre structure et individu

On peut comprendre les conditions et les possibilités de participation politique offertes aux citoyens issus de l'immigration et aux membres des minorités ethnoculturelles à travers différents axes, qui se rapprochent beaucoup de ceux élaborés plus tôt pour situer le militantisme partisan à travers ce que j'ai nommé les conditions d'« offre » de la participation. Ici toutefois, des dynamiques particulières, associées aux statuts et aux expériences particulières de cette catégorie toute spéciale de la population, permettent d'entrevoir des influences qui avaient une importance moindre du côté des études qui se sont penchées sur la population en général. Dans cette section, je m'intéresserai plus particulièrement aux politiques, lois et règlements qui touchent plus spécifiquement la gestion de l'immigration et de la citoyenneté, et de leur

²⁵ L'utilisation de l'expression « minorités racialisées » ou « groupes racialisés » renvoie ici à l'idée que les membres de ces groupes subissent à travers des discours et des comportements des préjudices causés par leur non-appartenance à certains traits arbitraires qui caractérisent la majorité ou le groupe majoritaire en présence. Il s'agit, comme le propose Bessone (2013) d'admettre qu'il existe, principalement dans les sociétés occidentales, une construction sociale de la race, informée par et associée à ce qu'elle considère comme une histoire raciale de ces sociétés. « Les races existent comme systèmes de pouvoir et de domination indexés sur des marqueurs visuels que l'on a appris à considérer comme signifiants. Ainsi, il y a des races parce qu'il y a des discours, des actes, des comportements, mais aussi des structures sociales et institutionnelles qui racialisent, et qui racialisent certains individus plus que d'autres (cette racialisation n'est absolument pas un phénomène uniforme, symétrique et égalitaire. » (Bessone, 2013: 458-459).

influence sur la participation politique des nouveaux arrivants et des membres des minorités ethnoculturelles, avant de commenter les différentes études qui ont porté sur le rôle des partis dans cette dynamique particulière qui s'établit entre les membres du groupe majoritaire et ces catégories de personnes issues d'une immigration plus récente au pays. Je conclurai cette section en précisant certaines des critiques qui ont été émises à l'endroit des études portant sur les conditions et les opportunités structurelles et discursives de participation.

i. Les politiques de gestion de l'immigration et de la citoyenneté et la participation politique des immigrants

Un type de phénomène associé aux conditions d'« offre » de participation et qui touche plus particulièrement les citoyens issus de l'immigration est celui des différentes politiques et autres règlements qui encadrent tout particulièrement la gestion de l'immigration et de la citoyenneté, et notamment tout ce qui touche la réglementation de la participation comme le droit de vote. Selon un certain nombre d'études (Koopmans et Statham, 1999; Eggert et Murigande, 2004; Giugni et Passy, 2006; Bloemraad, 2006), l'architecture politique, plus particulièrement lorsqu'elle s'incarne à travers les politiques publiques établies précisément pour gérer les questions liées aux minorités nationales, aux groupes autochtones ou encore aux communautés immigrantes, insufflerait des possibilités de participation politique différentes d'un endroit à l'autre, tout particulièrement en regard de la participation des nouveaux citoyens (Giugni et Passy, 2006). Ces analyses insistent sur l'importance de considérer les variations dans les possibilités d'action politique au sein des structures définies par l'État d'accueil pour comprendre les comportements politiques des immigrants.

Parmi ces études, on remarque en premier lieu celles qui se sont penchées plus particulièrement sur le rôle des politiques associées directement aux immigrants. Par exemple, les travaux d'Irene Bloemraad, où elle compare les politiques américaines et canadiennes en matière d'immigration et de gestion de la diversité, avancent que les manières dont l'État envisage l'immigration et les rapports citoyens ont des effets directs sur les comportements des immigrants: « (...) the way governments react to immigration exerts a powerful influence on understandings of citizenship and the ability to be politically active. » (Bloemraad, 2006: 4). Selon l'auteure, les politiques de gestion de l'immigration et de la diversité de même que les politiques de citoyenneté offrent aux immigrants des ressources symboliques et matérielles, qui produisent deux types de «

dynamiques » liées entre elles et qui ont un rôle prépondérant sur l'incorporation politique. La première de ces dynamiques est interprétative, au sens où elle affecte la compréhension même de la citoyenneté, tout particulièrement la perception qu'ont les immigrants de leur capacité à participer au processus politique. L'autre dynamique est instrumentale, c'est-à-dire qu'elle concerne les possibilités et la capacité des membres de communautés de nouveaux arrivants de se mobiliser et de participer politiquement.

Bloemraad fait ainsi valoir que les politiques plus interventionnistes en matière de gestion de l'immigration au Canada, basées sur le multiculturalisme, sont beaucoup plus efficaces pour encourager la participation et l'incorporation des nouveaux arrivants²⁶ que la philosophie davantage tributaire du « laisser-faire » qui guide les pratiques américaines.

Dans une optique proche de celle de Bloemraad, Guigni et Passy (2006) se sont quant à eux intéressés à la manière dont les « institutions de la citoyenneté », envisagées comme des imaginaires collectifs rattachés à l'idée de nation, et cristallisés dans les politiques étatiques, pouvaient jouer sur la participation des nouveaux arrivants dans l'espace public et politique. Les conceptions de la citoyenneté définissent les possibilités, sur le plan institutionnel, de participation, mais elles offrent aussi sur le plan symbolique des schèmes identitaires qui permettent de comprendre de quelles manières on envisage le lien entre l'individu et l'ensemble collectif qu'est la nation.

[Les conceptions de la citoyenneté] définissent à la fois des ressources culturelles et symboliques, une légitimité politique, une résonance discursive et, finalement, une visibilité publique pour certains acteurs et enjeux dans le domaine des migrations. Bref, les conceptions de la citoyenneté offrent aux acteurs sociaux qui interviennent dans ce domaine, parallèlement aux opportunités institutionnelles, des *opportunités culturelles et discursives*, qui leur permettent d'entrer ou non dans l'espace public.

Guigni et Passy, 2006: 26, *souligné dans le texte original*

Concrètement, cela signifie par exemple selon Guigni et Passy que certains enjeux ou que certains acteurs politiques auront droit à une visibilité et une légitimité variable selon les

²⁶ Bloemraad (2006) mesure l'incorporation politique des nouveaux arrivants à partir de ces trois critères, soit les taux d'acquisition de la citoyenneté, l'implication au sein de la communauté et la réussite des immigrants à être élu dans des positions politiques. Sa définition ne touche donc pas directement le militantisme partisan, mais elle aborde néanmoins des thématiques qui s'en rapprochent beaucoup.

conceptions de la citoyenneté qui prévalent d'un État à l'autre. Ici, ce ne sont donc pas seulement les politiques et les manières d'agir de l'État qui influenceraient les comportements politiques, mais également les dimensions symboliques rattachées à ces actions²⁷.

Michon et Vermeulen (2013) se basent aussi sur la structure des opportunités politiques et sur les modèles d'incorporation des immigrants pour expliquer les différences de participation des immigrants d'un État à l'autre. Plus particulièrement, les deux auteurs avancent que les conditions d'accessibilité à la citoyenneté de même que la structure électorale du pays sont d'autres variables qui auraient une influence sur les comportements politiques :

Quota systems, party lists, and multi-member constituencies have been identified as important factors in explaining variation in minority's political representation (Norris 1997); these systems are posited to provide more opportunities for minorities to participate in, and gain access to, the system by having representatives of their group get elected relatively easily (Banducci et coll. 2004; Bird 2005; Bird et coll. 2011; Dahlstedt and Hertzberg 2007; Garbaye 2005).

Michon et Vermeulen, 2013: 598

On l'aura compris, la plupart des études qui ont tenté de comprendre les phénomènes de structuration de la participation politique des immigrants et des nouveaux citoyens ont souvent utilisé une méthodologie comparative interétatique, de manière à observer comment les politiques et les philosophies de gestion des États pouvaient influencer différemment la participation politique chez cette catégorie particulière de la population.

Certains auteurs ont toutefois fait valoir qu'il était primordial d'étudier et de comparer les politiques, les lois et autres règlements qui régissent plus particulièrement les pratiques de participation dans les pays d'origine, avec ceux qui existent dans les sociétés d'accueil, pour comprendre le comportement des migrants à l'égard de la participation (Perro et Solomos, 2010). Aleksynska (2011) fait ainsi valoir que les deux types de réglementation ont une certaine

²⁷ J'ai eu l'occasion de discuter personnellement de ces questions dans un article publié en 2011 et dans lequel je comparais la notion de « participation » à travers l'interculturalisme québécois et le multiculturalisme canadien. Pour des raisons d'espace, il m'est impossible de revenir ici sur mon argument, mais les lecteurs intéressés par la question peuvent toujours se référer à cet article. (Sauvageau, Marie-Michèle. 2011. « Du "Comment" participer à "Pourquoi" participer? Analyse de la notion de participation dans le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois » *Canadian Ethnic Studies Journal*, vol. 43, no 1, p. 197 à 220).

influence sur les comportements politiques. Par exemple, si un immigrant s'installe dans un pays où la participation est plus encouragée et stimulée que dans son pays d'origine, il y a plus de chance pour qu'il s'y implique davantage. Mais plus encore, Aleksynska remarque qu'aussi ouvertes soient-elles, les politiques d'inclusion des immigrants n'ont pas les mêmes effets sur la participation sur l'ensemble des populations immigrantes :

Specific policies aimed at political inclusion of immigrants are found to be positively associated with civic participation, but only for immigrants from developed countries, non-Muslim, and with a relatively short span at destination. These findings call into question the effectiveness and universality of current integration policies, as they are either aimed to a very specific group of immigrants, or responded to by a very specific group of immigrants.

Aleksynska, 2011: 579-580

On comprend ici que non seulement les politiques publiques peuvent jouer un rôle sur les possibilités d'engagement, mais qu'elles jouent aussi en concordance avec des variables plus personnelles comme la culture d'origine, la religion, le temps passé à destination, le vécu politique de la personne, etc. Il est donc difficile d'étudier les conditions d'« offre de participation » dans l'étude des comportements politiques des citoyens issus de l'immigration **sans les mettre en relation avec le passé de ces personnes et sans tenir compte des situations politiques qu'elles ont connues puis quittées avant de s'installer dans leur pays d'accueil.** Il s'agit là d'un élément important qui touche toutefois davantage le vécu individuel, et que j'aborderai conséquemment dans la dernière partie de cette section.

j. Participation politique des citoyens issus de l'immigration: le rôle des partis

Au-delà des systèmes électoraux et des politiques liées à l'immigration et la citoyenneté, il semble que les partis politiques aussi auraient un rôle à jouer dans l'engagement politique des citoyens issus de l'immigration (Michon et Vermeulen, 2013; Geisser et Soum, 2008; Anwar, 2001). Les rapports entre migrants/membres des minorités ethnoculturelles et partis politiques sont pour le moins mitigés, du moins, si on en croit la littérature. D'abord, et j'y ai déjà fait allusion à de nombreuses reprises, le militantisme partisan est non seulement moins en vogue aujourd'hui, mais il doit aussi se mesurer à la concurrence que lui font différents types d'organisations qui offrent également des opportunités de bénévolat et d'engagement politique. Chez les immigrants, il semble également que les partis politiques soient des organisations

d'engagement moins populaires que des groupes qui défendent des intérêts plus spécifiques, comme les groupes de défense des droits des immigrants Ginieniewicz (2011).

L'intégration des minorités ethnoculturelles au sein des partis peut également être vécue comme une source de difficultés par les partis, qui n'ont soit pas les ressources pour faciliter l'adaptation de ces personnes à une structure généralement nouvelle pour eux, quand ils n'ont pas toujours la volonté de le faire non plus. Du même souffle, il faut toutefois aussi reconnaître que la diversité au sein d'une formation politique peut être bien vue, et que certains partis politiques peuvent être tentés d'instrumentaliser la différence pour s'assurer de joindre un certain électorat difficilement atteignable autrement (Geisser et Soum, 2008).

Anwar (2001) a par exemple démontré que la participation électorale et politique des nouveaux citoyens en Grande-Bretagne était le fait des politiques et des pratiques locales démocratiques bien sûr, mais que la mobilisation des partis politiques et leur intérêt pour la participation de ces citoyens issus de différents groupes ethnoculturels étaient également des facteurs déterminants de leur participation. Les partis doivent donc prendre des initiatives s'ils veulent non seulement encourager la participation des minorités ethnoculturelles au sein de leur parti, mais aussi encourager tout simplement leur participation politique et électorale. « These include special arrangements to attract ethnic minority support, their manifesto commitments at elections and the number of ethnic minority candidates and elected MPs and councillors. » (Anwar, 2001: 541). Selon l'auteur, les partis politiques ont la responsabilité d'accorder plus de place aux membres des minorités ethnoculturelles, notamment aux niveaux décisionnels importants. Une telle attitude permettrait d'accroître l'égalité des chances non seulement au sein des partis, mais également dans tout le processus politique (Anwar, 2001; Stasiulis et Abu-Laban, 1991; Simard, 1991).

Michon et Vermeulen (2013) font valoir quant à eux que les partis politiques sont avant tout les « chiens de garde » (*gatekeepers*) du système politique et qu'ils ont un rôle clé à jouer dans l'augmentation de la représentation de la diversité au sein de la sphère politique et électorale. Leur ouverture à la diversité passe par l'augmentation des militants et des employés issus de l'immigration en leur sein, des prises de position qui ont des conséquences directes sur leur

capacité et leur volonté de présenter des candidatures d'origines ethnoculturelles variées en période électorale. « Their perception of group social capital and ethnic mobilisation affects the ways in which they recruit minority candidates, which eventually determines a group's level of political representation. » (Michon et Vermeulen, 2013: 599).

Michon et Vermeulen signalent en outre que les gestes du parti à l'endroit de certaines communautés ethniques ou religieuses particulières en dévoilent plus qu'on ne le pense sur les pratiques du parti à l'égard de la diversité. Ainsi, le fait qu'un parti soit réticent à présenter des candidats ouvertement pratiquants d'une religion minoritaire peut être interprété selon les auteurs tant comme un signe du peu de cas que fait le parti à l'égard de la diversité, ou comme une prise de position favorable envers un système politique séculier.

Il faut sans doute être prudent toutefois avant de tirer des conclusions hâtives sur les tendances des partis politiques à partir de choix électoraux stratégiques: là où il y a certainement souvent négligence, on ne peut pas toujours conclure à une malveillance. Toutefois, il n'empêche que les attitudes des partis à l'égard de certaines minorités, qui se reflètent effectivement dans le choix des candidats qui représenteront le parti, peut jouer sur la manière dont les individus et les militants potentiels interprètent l'ouverture du parti à leur égard, et peut agir possiblement sur leur volonté de s'engager ou pas auprès de ce même parti.

Toutefois, selon Pero et Solomos (2010), la participation politique et l'engagement militant, que ce soit le fait des immigrants, des citoyens issus de l'immigration ou de la population générale, demeurerait au bout du compte un phénomène plus complexe que le simple fait des structures politiques et des organisations que sont les partis. En fait, selon les deux auteurs, le migrant doit être envisagé comme étant en interaction avec les structures bien sûr, mais aussi avec d'autres facteurs comme la socialisation politique, le passé, l'expérience, les valeurs, les conditions de vie et de travail dans le pays d'accueil, les réseaux et le capital social, le projet migratoire. À ces éléments du processus rationnel, les auteurs ajoutent également l'importance de tenir compte de la question des sentiments. « In fact, migrants, like the rest of the population, may at times mobilize in partial or total disregard of the chances of success and the achievement of concrete goals and material rewards, and be substantially driven by their values, affection, sense of self

and of group membership, need to feel well and realize themselves, and so forth, all significant elements that are overlooked in the « rational actor » decision-making model. » (Pero et Solomos, 2010: 10).

C'est notamment à cause de ces critiques qu'il devient intéressant, me semble-t-il, de comparer l'état des travaux sur les questions de l'« offre » de participation, à ceux qui ont souhaité comprendre l'engagement politique à l'aune des personnes issues de l'immigration. Il s'agit d'un changement de perspective qui conduit non seulement à une autre échelle d'analyse (les études qui se retrouvent dans la prochaine section sont essentiellement d'ordre microsociologique), mais aussi à une réorientation possible du type de questions sociologiques qui peuvent être posées.

k. L'engagement politique des membres des communautés ethnoculturelles: une étude de socialisation

La question de l'engagement politique des citoyens issus de l'immigration aurait reçu jusqu'ici une attention moindre dans le domaine des études migratoires si on en croit les propos de Bloemraad et Schönwälder: « Among scholars of migration, immigrant political incorporation has received far less attention than other integration dynamics, such as incorporation into labour markets or educational systems. » (2013: 567). J'ajouterais à ce propos fort pertinent que la recherche sur l'implication politique des immigrants et sur le militantisme chez les membres des minorités ethnoculturelles est un sujet pratiquement absent des travaux réalisés en science politique sur la question de l'engagement auprès des partis. Contrairement aux travaux sur le militantisme partisan chez d'autres catégories de personnes, comme les femmes (Gingras, Maillé et Tardy, 1989; Pelletier et Guérin, 1998; Quénart et Jacques, 2001, 2002; Tremblay, 2012) et les jeunes (Quénart et Jacques, 2008; Cross et Young, 2008) par exemple, les particularités qui entourent l'engagement militant des immigrants ont jusqu'ici été vraisemblablement peu étudiées par la communauté universitaire. « Still, the field of immigrant and minority political incorporation remains greatly underexplored, especially given the accelerating importance of diversity and minorities for the sociopolitical life of the country. » (Black, 2011: 1161).

Il existe pourtant dans la littérature un certain nombre d'études qui se sont consacrées à la participation politique, prise dans son sens un peu plus large, des immigrants au sein de leur société d'accueil, en tentant de comprendre le phénomène à partir de l'étude de ce que j'ai

regroupé un peu plus tôt sous le terme d'« études de la socialisation ». Il s'agit en effet de comprendre comment les relations sociales, l'insertion dans les réseaux et les autres facteurs d'apprentissage de la politique à travers les autres influent sur l'engagement et la participation politiques. On constate dans un premier temps que les immigrants récents sont souvent moins impliqués dans des organisations de bénévolat, qu'elles soient politiques ou non. Selon Nakhaie (2008), une telle situation s'explique par le fait que les immigrants sont souvent en dehors des cercles de recrutement, ne savent pas comment s'impliquer dans leur nouvelle société et, du fait de leur nombre de contacts moindres dans ce nouvel environnement, sont moins souvent demandés pour joindre des associations. Une statistique récurrente confirme d'ailleurs cet état des choses: on remarque en effet au sein de plusieurs études canadiennes (Jedwab, 2006; Ginieniewicz, 2008; Nakahie, 2008; Gidengil et Stolle, 2009; O'Neil et coll., 2012) que la participation politique, et notamment le militantisme partisan, sont généralement plus faibles chez les immigrants dans les premières installations au sein de la société d'accueil, avant de s'accroître au fil du temps²⁸. On explique ce phénomène par une méconnaissance du système politique et par les exigences liées à l'installation au sein d'un nouveau pays (Gidengil et Stolle, 2009; Ginieniewicz, 2010). Ceci n'est pas sans rapport avec une incursion encore plutôt légère au sein de différents réseaux de la société d'accueil, menant à un manque d'opportunités de participation (Stasiulis et Abu-Laban, 2000) et à une méconnaissance non seulement des enjeux, mais aussi du système démocratique et des outils et habiletés nécessaires pour y jouer un rôle un tant soit peu actif.

À ce propos, plusieurs études, inspirées par les travaux de Robert Putnam, ont été publiées depuis les années 1990 sur la question du capital social, et de son influence sur la participation et

²⁸ D'après l'étude de Ginieniewicz sur la participation et l'engagement d'immigrants d'origine latino-américaine dans la région de Toronto, la participation au sein des partis politiques, des syndicats, des groupes communautaires et des organisations non gouvernementales augmentent au fur et à mesure que le temps passé au Canada augmente lui aussi. Le chercheur note toutefois que, en ce qui a trait au militantisme au sein des partis politiques, l'engagement chez ses répondants ne débute réellement qu'après au moins 10 ans passés au Canada, ce qui ne s'observe pas chez les autres types d'organisation: « With regard of the length of residence, although I worked with a relatively small sample, I found that as the time spent in Canada increased, so did the proportion of those who assessed their level of participation as high in the four activities. Interestingly, while some interviewees who spent less than ten years in Canada reported high levels of engagement in unions, communitarian groups and NGOs, nobody did so for political parties. » (Ginieniewicz, 2010: 503).

l'engagement, notamment chez les immigrants. Ce concept, qui émerge des travaux de Pierre Bourdieu, mais aussi de ceux de James Coleman (Norris, 2009), défend l'idée selon laquelle le développement de liens sociaux est essentiel pour qu'une personne soit non seulement en mesure de développer un sentiment d'appartenance envers une société donnée, mais aussi pour assurer sa survie sur le plan économique: le cumul de capital serait en effet garant d'une plus grande disponibilité et d'une plus grande variété de ressources utiles pour se débrouiller au sein des sociétés capitalistes. Cette idée a été reprise et modifiée au fil des années par Putnam (2000), pour qui le capital social est envisagé tant comme un phénomène structurel, à travers les réseaux sociaux, qu'un phénomène culturel, à partir des normes sociales. Dès lors, le capital social agit non seulement auprès des personnes impliquées dans divers réseaux, mais joue un rôle dans le sentiment général de confiance qui règne ou non au coeur de la société.

Selon Simard (2006), tout comme on observe les effets positifs du capital social sur la recherche d'emplois chez les immigrants, il y aurait également un lien direct entre l'accumulation de capital social chez une personne, et sa participation au sein d'organes de participation aussi bien civique que politique. Sans nécessairement proposer une analyse de capital social à proprement parler, Black (2011) pense aussi que l'engagement politique est habituellement étroitement lié à l'implication au sein de différents réseaux. Selon lui, la participation politique serait en outre stimulée par les discussions autour de la politique canadienne avec la famille ou encore les amis.

Putnam (2000) considère en outre que le capital social peut être exploité à travers deux types de réseaux, soit le « *bounding capital* », qui correspond à l'investissement personnel au sein de réseaux homogènes et exclusifs, et le « *bridging capital* » où il est alors question de réseaux qui unissent des gens de différents clivages.

Cette question apparaît tout particulièrement intéressante pour étudier et comprendre l'engagement des citoyens issus de l'immigration puisqu'étant donné leur situation au sein du pays d'accueil, ils sont directement interpellés par la question de la division entre des réseaux homogènes, avec des personnes issues du même groupe ethnoculturel ou ethnoreligieux qu'eux par exemple, et des réseaux hétérogènes, composés de personnes issues de différents horizons culturels, ethniques ou religieux. Il devient pertinent de comprendre si l'implication au sein de

réseaux diversifiés agit sur l'engagement bénévole au sein de la société d'accueil, plus spécialement au sein de différentes organisations de participation. Ainsi, dans une étude menée au Canada, Nakhaie (2008) avance que même si l'engagement au sein de réseaux de type « *bounding* » demeure un indicateur de la participation, le capital social davantage hétérogène serait davantage corrélé à différentes formes de participation au sein de la société d'accueil. « Bridging forms of social capital tend to enhance the political voice of individuals, allow them to get information about political and social issues otherwise not available to them, build trust between them and others and therefore facilitate their (political) integration (...). » (Nakhaie, 2008: 854).

Il ne faut toutefois pas négliger les effets liés à l'engagement au sein d'associations et de regroupements associés au groupe culturel, ethnique ou religieux d'appartenance sur la participation. Plusieurs chercheurs postulent en effet que la participation au sein de groupes associés à sa culture ou à sa religion peut être source de stimulation du capital social, qui peut par la suite favoriser l'engagement politique de la personne (Fenema et Tillie, 1999, 2001; Bloemraad et Schönwälder, 2013; Michon et Vermeulen, 2013). Dans ses travaux, Bloemraad (2006) fait valoir que les organisations qui regroupent des membres d'une culture minoritaire dans un territoire donné peuvent agir en tant qu'importants intermédiaires entre les nouveaux arrivants et les institutions politiques du pays. Plusieurs études confirment également que la participation au sein de groupes ethnoculturels a pour effet de renforcer la participation et l'engagement politique au sein de la société d'accueil (Putnam, Leonardi et Nanetti, 1993; Simard, 1999; Bert et coll., 2008).

Gidengil et Stolle (2009) apportent des nuances intéressantes à cette division entre « *bridging capital* » et « *bounding capital* ». Après avoir effectué des entretiens et des groupes de discussion (*focus group*) auprès de femmes immigrantes habitant les grandes régions de Montréal et de Toronto, les auteures ont découvert que sans nécessairement qu'ils ne nuisent à la participation (sauf dans quelques exceptions) et à ce qu'elles ont décrit à la suite de Bloemraad

comme étant l'« incorporation politique²⁹ » des femmes immigrantes, les réseaux de type *bounding* ne sembleraient pas associés à une plus grande participation de leur part. Elles font valoir également que les liens forts d'une personne, qu'elles mesurent notamment à partir des relations familiales ou amicales, ont une influence directe sur certaines variables de l'incorporation politique, comme la participation à des activités non conventionnelles de participation, mais que ces relations n'agissent pas nécessairement sur le vote. Ceci serait vrai tout particulièrement pour les réseaux d'amitié: « The more close friends an immigrant woman has, the more likely she is to engage in less conventional political activities and the more she typically knows about Canadian politics. » (Gidengil et Stolle, 2009: 748).

Mais l'apport le plus intéressant de la recherche de Gidengil et Stolle réside probablement dans leur évaluation des liens qui seraient les plus susceptibles d'engendrer l'incorporation politique des femmes immigrantes. Les auteurs font en effet la démonstration que ce n'est pas tant le type de lien qui importe tant sur l'engagement (en somme, qu'il s'agisse de *bounding* ou de *bridging capital*), mais plutôt les ressources et l'expertise des personnes qui sont au sein de ceux-ci. Cette idée complète et complexifie de manière intéressante la théorie du capital social en affirmant que **l'importance des liens sociaux se mesure davantage par leur composition que par leur proximité avec la personne**. Plus ces liens mettent l'immigrant en contact avec des personnes aux ressources particulières, plus cela aura un effet positif sur son incorporation politique.

Cette dernière idée élaborée par Gidengil et Stolle ouvre la voie à de nouvelles possibilités d'interprétation du capital social, de manière à tenir davantage compte du vécu de l'individu: on peut en effet penser qu'en plus d'étudier les types de ressources et d'expertises que les membres des différents réseaux de l'acteur possèdent, il peut être tout aussi pertinent de s'intéresser à l'influence de la nature des rapports que l'individu entretient à l'égard de ces personnes et du

²⁹ Gidengil et Stolle mesurent la variable de l'« incorporation politique » à l'aide des indicateurs suivants: la participation électorale, la participation au sein d'actions non traditionnelles de participation politique (comme signer une pétition par exemple ou boycotter l'achat d'un produit pour des raisons politiques ou éthiques), la connaissance de la situation politique canadienne et la connaissance de certains services publics offerts à la population canadienne. Le niveau d'incorporation politique était mesuré en comparant les réponses des répondantes immigrantes avec les mêmes indicateurs mesurés auprès de femmes nées au Canada.

type de discussion, positive ou négative, qui ont cours dans ceux-ci à l'égard de la politique et des partis politiques plus particulièrement.

v. Le cumul d'autres formes de capital

Si pour Bourdieu, le capital économique est la racine des autres formes de capital, il n'en demeure pas moins que les études qui se sont penchées tant sur le vécu des migrants que sur l'engagement social et politique se sont permis d'explorer et d'extrapoler davantage la notion de capital. Dans ses travaux, Ginieniewicz (2011) s'intéresse par exemple aux questions du capital politique et du capital linguistique³⁰. Il fait ainsi valoir que le cumul de capital politique dans le pays d'origine, présenté comme un cumul de connaissances associées à un savoir politique, mais aussi à un certain savoir-faire lié à certains contextes politiques donnés, peut, jusqu'à un certain point, être mobilisable par le migrant dans sa nouvelle société d'accueil. Toutefois, même si ce capital peut engendrer un certain intérêt pour la politique locale ou nationale une fois la personne installée au pays, le changement de contexte peut faire en sorte que des repères pourtant bien ancrés dans la société d'origine se trouvent complètement désuets dans la nouvelle société. « However, individuals are positioned in social spaces according to their economic, social and cultural characteristics (Bourdieu, 1980; 1986) and these characteristics undermined the efficient utilization of the political capital of the participants in this study. » (Ginieniewicz, 2011: 511). En cela, le capital politique est beaucoup plus difficilement mobilisable dans un nouveau contexte que le capital économique selon Ginieniewicz, notamment parce que ce dernier peut simplement se constituer par un transfert des capitaux.

³⁰ Le capital linguistique est présenté par l'auteur comme la capacité bien sûr à s'exprimer dans la langue de la majorité, ou encore, dans la langue la plus utilisée ou celle qui détient le plus de pouvoir dans un contexte donné. Mais plus encore, le capital linguistique concerne aussi la capacité à s'exprimer de la façon la plus proche possible de la manière dont le groupe dominant s'exprime, c'est-à-dire sans l'accent ou les problèmes de prononciation, de vocabulaire ou de grammaire qui dénoteraient une différence culturelle. Dans ses travaux, Ginieniewicz mentionne que les problèmes de capital linguistique sont tout particulièrement flagrants pour les immigrants qui tentent de s'engager auprès d'un parti politique au Canada: il semblerait en effet que la peur d'être jugé à cause de son accent retienne davantage d'immigrants de s'engager auprès d'une telle formation politique, alors que cela n'est pas observé avec la même ampleur du côté de l'engagement auprès des mouvements sociaux ou des autres associations de participation (*grassroots* associations).

Matonti et Poupeau (2004) affirment eux aussi que le capital politique demeure instable dans la vie d'une personne, parce que trop sujet aux variations de contexte. Les deux auteurs mentionnent toutefois que le cumul de capital *militant* peut s'avérer beaucoup plus utile pour une personne, parce qu'il est beaucoup plus facilement mobilisable, puisqu'il consiste essentiellement en des techniques et des savoir-faire qui s'adaptent à des situations beaucoup plus variées³¹. En cela, le capital militant est donc moins associé à des formes plus traditionnelles de participation, comme le militantisme partisan ou le militantisme syndical, qui sont généralement ancrés dans des contextes précis, auprès d'organisations qui défendent des idéologies adaptées à des enjeux historiques et contextuels tout aussi définis.

En outre, et depuis quelques années, les études qui s'intéressent aux parcours des migrants se sont peu à peu penchées sur la notion de « motilité » ou « capital de mobilité ». Delaunay, Fournier et Contreras (2011) témoignent d'ailleurs de l'importance de l'étude de cette idée, envisagée comme la capacité des individus à accéder et à mobiliser la mobilité, afin de réaliser et développer des projets personnels ou de groupes. En fait, pour Chiapello et Boltanski (2002), le caractère mobile/immobile de la condition sociale serait à la source même des inégalités observées dans nos sociétés occidentales. L'« être mobile », connecté à travers différents réseaux, capable de se mouvoir d'un groupe à l'autre, par des liens multiples et complexes, est avantagé par rapport à l'« être sédentaire », qui se trouve exclu d'un monde qualifié par les deux auteurs de « connexionniste ». « Dans un monde d'exploitation en réseau, chacun vit ainsi dans l'angoisse d'être déconnecté, laissé pour compte, abandonné par ceux qui se déplacent. L'enracinement local, la fidélité et la stabilité constituent aujourd'hui, paradoxalement, des facteurs de précarité et sont d'ailleurs de plus en plus vécus comme tels. » (Chiapello et Boltanski, 2002: En ligne). Sur le sujet, Soulet renchérit : « Riches ou pauvres, peu importe, nous bougeons, condamnant à chaque fois les immobiles à leur triste sort, celui d'être privé de

³¹ J'ai présenté dans le chapitre introductif la définition exacte du « capital militant », telle qu'elle a été énoncée par Matonti et Poupeau (2004). La voici, pour le bénéfice du lecteur: « (...) incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir ou tout simplement obéir, [le capital militant] recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines « reconversions ». (Matonti et Poupeau, 2004 : 8).

quelque chose d'essentiel. Il est en effet frappant de voir combien immobilité et marginalisation se conjuguent (Orfeuil, 2003 ; Le Breton, 2005). » (2008 : 163).

Dérivé en bonne partie du concept de « capital social » de Bourdieu, le concept de motilité (ou capital de mobilité) s'inscrit au coeur des migrations contemporaines, dans un contexte d'accélération et d'intensification de cette mobilité justement. La motilité se distingue de la mobilité en ce qu'elle est en fait un potentiel de mobilité, spatial ou virtuel, qui existe chez un acteur : elle n'est toutefois pas le mouvement en lui-même, comme ce que suggère l'idée de mobilité (Kaufmann, 2002) :

La motilité permet de se recentrer sur l'acteur, et d'évaluer son potentiel à la mobilité. La motilité part du principe que la capacité à se mouvoir est le facteur clé définissant la mobilité. Cette notion focalise donc l'attention du chercheur sur l'acteur et non uniquement sur ses pratiques. L'enjeu de la motilité n'est donc pas essentiellement la description fine des différentes formes prises par le système de mobilité, mais l'analyse de la combinaison des logiques d'action qui sous-tendent ce mouvement.
Kaufmann, 2007 : 180

Conséquemment, la motilité ne doit pas être comprise en termes binaires du type mobile/immobile, mais l'intérêt de son étude réside plutôt dans l'accumulation de ressources et de capitaux associés à la capacité d'être mobile :

Assez naturellement, le concept de capital est étendu aux migrations et mobilités, au sens de l'expérience, des capacités à se déplacer, des pratiques qui construisent des systèmes complexes de mobilités. Mais la notion de capital de mobilité ne se résume pas à la capacité, pour les individus, à être mobiles, à savoir se déplacer et voyager depuis les échelles locales jusqu'aux échelles internationales. Il s'agit plus précisément des acquis accumulés grâce à des pratiques de mobilités de différents types et combinant différentes échelles spatiales.
Delaunay, Fournier et Contreras, 2011: 1

Un constat que partagent d'ailleurs Kaufmann et Widmer (2005), lorsqu'ils avancent que la motilité ne sert pas toujours le déplacement : elle peut également être le signe d'un « potentiel latent ». « La motilité permet de décrire le rapport à l'espace-temps et à sa construction sociale en se centrant sur les acteurs ; elle est susceptible de se manifester de différentes manières en se transformant ou non en différents types de mobilité. » (Kaufmann et Widmer, 2005 : 202).

La motilité se comprend donc dans le temps présent (comment une personne peut mettre en oeuvre la motilité accumulée), mais aussi et surtout dans l'étude du temps long (comment la motilité a-t-elle été accumulée à travers le temps). Delaunay et ses collaborateurs rappellent d'ailleurs l'importance d'introduire la variable de la temporalité pour comprendre et saisir l'accumulation de motilité ou de capitaux de mobilité, à travers les différentes trajectoires de vie d'une personne. « Cela dans la mesure où un capital de mobilité se développe (ou se réduit) au cours des rythmes changeants des déplacements, conformément aux calendriers professionnels, familiaux, et vitaux. Le substrat du capital de mobilité est une combinaison individuelle de mobilités anciennes, de capacités et « potentiel » puisés dans les ressources économiques, le savoir-faire, la localisation; **elles sont acquises (on ne naît pas « mobile ») au cours de stimulations changeantes et surtout par interaction avec l'entourage.** » (Delaunay, Fournier et Contreras., 2011: 2, *je souligne*).

Enfin, la motilité permettrait de s'intéresser à différentes formes de mobilité étudiées en sociologie, qui seraient trop souvent étudiées de manière séparée, que ce soit la mobilité sociale, la mobilité professionnelle, la mobilité résidentielle, les migrations (ou mobilité transnationale) ou la mobilité quotidienne (c'est-à-dire les déplacements du quotidien, comme pour se rendre au travail ou à l'école) (Kaufmann, 2007). Or, selon Kaufmann (2007), c'est justement dans l'étude simultanée de ces différentes formes de mobilité, et plus particulièrement dans leurs interactions, que la recherche devrait de plus en plus se diriger, parce que ces interactions rendent compte de manière plus juste et adéquate des réalités sociales contemporaines.

La motilité a donc le potentiel nécessaire pour engager une analyse originale des parcours des migrants, mais son intérêt est sans l'ombre d'un doute décuplé lorsque vient le temps de s'intéresser à la manière dont les individus sont en mesure de mobiliser la mobilité, non seulement en termes spatiaux, mais aussi sociaux, à travers différents secteurs de leur vie, et notamment dans leur engagement au sein d'institutions de la société d'accueil comme les partis politiques. Il s'agit d'une notion sur laquelle je reviendrai d'ailleurs plus tard dans l'analyse.

1. Participation politique chez les immigrants dans les partis politiques

Qu'en est-il maintenant de la participation au sein des partis politiques? Est-elle elle aussi tributaire des différentes variables de socialisation, de réseautage et de capital social dont je viens de faire état? Est-ce que l'implication au sein de différents réseaux et la participation sociale et politique au sein de différentes organisations encouragent le militantisme partisan?

Il est difficile de répondre avec certitude à ces questions étant donné le peu de recherches effectuées à ce sujet. Toutefois, les quelques indices laissés ici et là à travers les différentes études répertoriées laissent globalement présager des attitudes somme toute assez singulières des immigrants à l'endroit des partis politiques comme organismes de participation. Ceux-ci sont entourés d'une aura qui leur est souvent plutôt négative, qui évolue peu, même après plusieurs années passées au pays, et ce, même si la personne est très investie dans différentes catégories de réseaux ou dans des groupes d'intérêts ou des organisations de participation.

Ainsi, dans une des rares études directement concernées par ce sujet et effectuées de surcroît au Canada, Ginieniewicz (2010) affirme que les immigrants impliqués politiquement ont raconté qu'il était plus difficile de s'engager dans des partis politiques que dans d'autres organisations de participation notamment à cause de la barrière de la langue, qui affecte bon nombre d'immigrants. Il semble en effet qu'une maîtrise de la langue du pays d'accueil soit davantage nécessaire au sein des partis politiques qu'au sein d'autres types d'organisations ou de mouvements sociaux. Il serait également plus agréable et plus encourageant pour ces personnes de s'impliquer au sein de regroupements populaires (*grassroots associations*) plutôt qu'au sein de partis politiques parce que l'action y serait plus directe, et les résultats de celle-ci, plus facilement visibles. Plusieurs immigrants rencontrés par le chercheur ont en outre démontré un désillusionnement face à la classe politique en général, et certains ayant connu des expériences difficiles, voire dangereuses, dans leur pays d'origine face à la politique préfèrent éviter de replonger dans toute action liée à la politique active. Le manque d'accessibilité et d'attractivité des partis politiques est également un phénomène qu'observent Celis et ses collaborateurs (2013). Enfin, il semblerait que les tâches attribuées aux citoyens issus de l'immigration dans les partis politiques seraient plus souvent restreintes que dans les autres types d'organisation, et que trop souvent, **ils seraient confinés à jouer l'« immigrant de service »**, c'est-à-dire à

constamment jouer le rôle du « représentant » du parti auprès des membres de sa communauté ethnoculturelle.

Les liens sociaux engendrés par l'implication au sein d'organisation non partisane de la société civile pourraient toutefois permettre une plus grande ouverture à l'endroit de la politique partisane chez les immigrants si on en croit les résultats d'une étude publiée par Klandermans et ses collègues en 2008. S'appuyant notamment sur les travaux de Tillie (2004) et de Van Heelsum (2005) menés aux Pays-Bas, Klandermans et ses collaborateurs font valoir que l'ancrage social, influencé par la participation à des organisations de la société civile, favoriserait la participation électorale et partisane (dans Klandermans et coll., 2008).

Les résultats de ces études sont toutefois contredits par ceux de Diehl et Blohm (2001), qui disent que même lorsque les immigrants s'engagent au sein de différents organes de participation, le militantisme partisan ne leur apparaît pas toujours comme une voie stimulante pour exprimer leurs préférences politiques dans une société donnée. En effet, bien que l'on observe comme j'en faisais mention plus tôt que l'engagement au sein de différents réseaux et la participation au sein de différentes organisations stimulent un intérêt pour la société d'accueil et pour l'investissement personnel au sein de celle-ci, cela ne conduit pas nécessairement les immigrants à l'implication au sein de partis. Ainsi, dans leur étude effectuée en Allemagne auprès d'immigrés d'origine turque, Diehl et Blohm (2001) admettent que l'implication des immigrants au sein d'associations ou d'organisations informelles de participation stimule leur intérêt pour la politique locale ou nationale du pays d'accueil, tout particulièrement lorsque ces personnes s'impliquent tant auprès d'associations ou de réseaux de la société d'accueil ET de leur communauté d'origine, mais elle ne les engagerait pas nécessairement à s'intéresser davantage aux partis politiques. Pour les auteurs, il ne s'agit pas là d'un problème d'intégration, d'incompréhension du système politique ou de rejet de la société d'accueil, mais plutôt d'un problème d'insatisfaction face aux choix politiques qui se présentent à eux.

Du côté québécois, je retiendrai certaines des conclusions apportées dans une étude publiée en 2006 par Oueslati et ses collaborateurs auprès de la population d'origine arabe au Québec. Les auteurs avancent que leur participation est généralement déficiente, particulièrement dans les

organes de participation associés à la société québécoise en général. En fait, ils préféreraient généralement s'investir dans les milieux musulmans ou culturels. Tout comme c'était le cas pour les populations interrogées par Ginieniewicz (2010) et par Celis, Eelbode et Wauters (2013), les auteurs observent un certain cynisme à l'endroit de la classe politique chez leurs répondants, quand ce n'est pas un désintéressement complet ou une crainte de s'engager en politique lorsqu'on a fui un pays justement à cause de ses tensions politiques. Certains avancent qu'ils n'ont toutefois tout simplement ni le temps ni l'énergie pour s'engager auprès d'un parti politique.

Conclusion du chapitre

À la lumière de l'analyse des différentes études qui ont été faites sur le sujet principal de cette thèse, à savoir la question du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration, un premier constat se dégage: on se rend compte que ces études ont cherché à déterminer qui participe et pourquoi on participe (ou pourquoi on ne participe pas), mais que très peu ont permis de circonscrire la pratique sociale qu'est le militantisme, et surtout, les étapes et le cheminement qui y mènent, et la manière dont on le pratique. En somme, il semble y avoir un écueil dans la littérature sur la question du « comment participe-t-on? ». C'est sur cette question bien précise que j'aimerais maintenant réfléchir, puisqu'elle me permettra d'introduire et de délimiter une partie des contours de cette recherche.

m. Les implications d'un tel questionnement

En proposant une étude orientée autour de la question du « comment participe-t-on? », je cherche à déplacer les points d'ancrage habituels des analyses qui ont été menées jusqu'ici sur la question du militantisme partisan et de la participation politique en général chez les citoyens issus de l'immigration. Mon objectif est moins de m'intéresser aux motivations qui poussent une personne à s'engager, **pour plutôt me concentrer sur les événements et les conditions qui mènent à l'engagement, de même qu'à la manière dont cet engagement est vécu et perçu dans la vie du migrant.**

Aussi, à travers ce questionnement, je pose nécessairement cette recherche sous un positionnement intellectuel de type compréhensif. L'objectif ultime de cette analyse demeure en effet davantage de comprendre que d'expliquer les processus qui mènent à l'engagement dans un

parti politique (Paillé et Mucchielli, 2008). Mais plus encore, il s'agit d'envisager les faits humains ou sociaux comme porteurs de significations sur lesquels portera l'ensemble du travail d'analyse. Ce sont donc sur ces significations qu'il faudra s'attarder, en construisant une méthode qui pourra justement s'adapter aux particularités des faits humains et sociaux (Paillé et Mucchielli, 2008).

Un tel positionnement implique d'abord et avant tout un retour vers l'acteur, justifié notamment par la nature de cette réorientation du questionnement. Ainsi, pour en arriver à comprendre les processus à l'œuvre dans le fait de devenir militant et pour comprendre la façon dont se vit le militantisme, il faut s'intéresser à la manière dont le militantisme est vécu chez l'individu. Bien sûr, en adoptant ce type de questionnement, ma perspective est davantage tournée vers une « sociologie de l'individu » : c'est à partir de l'individu, de son vécu et de ses expériences que je m'intéresserai au phénomène de participation militante. Toutefois, mon objectif est également de comprendre et d'étudier l'influence des structures sociales et des opportunités discursives de participation, mais à l'aune du vécu individuel. Il s'agit en somme de réfléchir aux structures, mais en étudiant les parcours individuels.

Ici, je calque ma compréhension de ce champ analytique sur ce qui se dégage des propos de Martuccelli et de Singly (2012) à propos de cette « sociologie de l'individu ». Ici, et à la différence de l'individualisme méthodologique, ce n'est pas l'action rationnelle des acteurs qui intéresse le chercheur. **L'individu y est plutôt étudié comme processus.** « Et surtout, la compréhension de l'action sociale est presque toujours médiée par le travail que l'individu effectue. » (Martuccelli et de Singly, 2012: 55).

Cette perspective permet, jusqu'à un certain point, de comprendre les effets des structures et des partis politiques sur la participation à l'aune du vécu de l'individu. En ce sens, elle permet ainsi de rapprocher un tant soit peu les deux courants d'analyse (l'« offre de participation » et la perspective de l'individu) exposés plus tôt. Mais surtout, elle offre l'occasion de comprendre comment les personnes issues de l'immigration en arrivent à s'impliquer au sein d'un parti politique et de comprendre les événements et les décisions qui concourent à cette participation particulière. Comme le font dans leurs travaux Martuccelli et Ion, il s'agit de comprendre

l'engagement à travers la logique personnelle, tout en analysant comment les expériences sont médiatisées par les structures. Il s'agit aussi de voir comment elles sont influencées par les relations sociales qui jalonnent le parcours du militant.

On comprendra qu'il s'agit pour moi d'avoir un « parti pris » pour la sociologie de l'individu, tout en donnant à cette recherche toute la flexibilité qui permettra aux données de terrain d'émerger sans la contrainte d'un cadre théorique trop strict. À partir de l'expérience individuelle, il sera alors possible de dégager de grandes tendances sociales quant à la pratique du militantisme, à l'aune de l'expérience migratoire.

n. La question du comment à l'aune de trois axes

À l'aune des différentes considérations présentées jusqu'ici, et de la revue de la littérature qui a nourri ce raisonnement, la question générale de recherche est formulée ainsi: **Comment les immigrants et les citoyens issus de l'immigration s'engagent-ils et participent-ils au sein de partis politiques de leur société d'accueil?**

À partir de cette question, trois grands axes d'analyse sont définis. Ces trois axes feront l'objet d'une plus grande discussion et interprétation dans les chapitres suivants, mais je me permets néanmoins de les présenter brièvement ici, puisque la logique qui sous-tend leur formulation découle des constatations faites à travers cette revue de la littérature.

Dans un premier temps, il apparaît essentiel de s'intéresser aux différentes étapes qui mènent une personne à s'engager auprès d'un parti politique. Cette perspective davantage temporelle semble jusqu'ici avoir été négligée par les recherches portant sur l'engagement auprès d'un parti politique. Il me semble qu'il y a tout lieu de se pencher davantage sur les conditions et sur les événements qui rendent l'engagement au sein d'un parti politique possible, séduisant et réalisable chez une personne qui a connu un processus d'immigration. En fait, justement à cause de ce cheminement migratoire qui rend la trajectoire de vie de ces personnes différentes de celle des personnes issues de la « population générale », il apparaît tout particulièrement intéressant d'aborder cette question du « comment participe-t-on? » à partir de l'angle temporel, afin de voir si des liens peuvent être faits entre le cheminement migratoire et le cheminement participatif. Il

s'agit selon moi d'un questionnement tout particulièrement porteur de sens pour le sujet de cette thèse, et qui méritera une attention soutenue de ma part.

À travers un deuxième axe de la recherche, je m'intéresserai davantage aux rapports qui vont s'établir entre le migrant-militant et les partis politiques de la société d'accueil. Il s'agira ici de voir dans quelle mesure cette différence, soit celle de provenir d'un autre pays et d'avoir vécu un processus migratoire, comporte son lot de difficultés et de contraintes, mais aussi de possibilités, dans les relations qui vont s'établir entre la personne qui a vécu un processus d'immigration, et qui émane nécessairement d'une autre culture, et les représentants d'une institution très forte de la société d'accueil, à savoir les partis politiques. Cette réflexion s'amorcera donc à travers une perspective d'analyse relationnelle entre deux entités qui proposent ou qui détiennent des schèmes identitaires assez forts, comme nous l'avons vu plus tôt au sujet des partis politiques, et qui doivent apprendre à concilier ces particularités dans un objectif politique commun. Il s'agira donc de s'intéresser aux questions identitaires d'une part, mais dans une perspective processuelle et relationnelle, et de voir comment celles-ci se déploient à travers les tâches et les rôles qui vont incomber aux militants, les relations qu'ils établiront avec l'establishment du parti et les autres militants et le rapport que ces militants auront face à l'idéologie proposée par leur formation politique.

Enfin, un dernier aspect m'apparaît essentiel pour cette étude, soit celui de voir comment la participation au sein d'un parti politique peut être motivée ou inhibée par les relations interpersonnelles que le militant issu de l'immigration entretient à travers ses différents espaces de vie. Cette dernière perspective d'analyse est à la fois une perspective décisionnelle et relationnelle, parce qu'elle tient compte de l'importance des relations de l'individu, tout en lui accordant une certaine part de choix dans le rôle que ces relations vont avoir sur son engagement politique.

Pour mener à bien cette réflexion à travers ces trois axes d'analyse, je devrai d'abord établir un cadre conceptuel et empirique un peu plus précis - sans nécessairement qu'il soit contraignant - afin d'avoir les outils nécessaires pour mener à bien cette réflexion. C'est à cet objectif que se consacrera le prochain chapitre, qui sera également l'occasion pour moi de décrire certains

concepts précis et essentiels à la recherche qui n'ont peut-être pas reçu toute l'attention voulue jusqu'ici.

CHAPITRE 3: LA MODÉLISATION DE LA RECHERCHE

Maintenant qu'ont été analysées et mises en perspective quelques études importantes - de mon point de vue- autour de la question du militantisme partisan et de la participation politique des citoyens issus de l'immigration, il est temps pour moi de poser une partie des modalités conceptuelles et empiriques de cette recherche. Il s'agira essentiellement de proposer un positionnement intellectuel qui teintera les parties subséquentes de la thèse, soit la méthodologie, la présentation des résultats et l'analyse. Ainsi, si le chapitre précédent proposait une sorte d'état des lieux de la question du militantisme partisan, le présent chapitre cherche quant à lui à préciser la manière dont cette recherche permettra d'apporter une nouvelle compréhension de ce phénomène, à l'aune d'un cheminement conceptuel et empirique particulier. Plus précisément, j'y ferai mention des buts principaux de la recherche, du cadre conceptuel choisi, du contexte et de la population analysés et des questions spécifiques de recherche.

Est donc inhérente à ce chapitre la question du choix: choix d'un terrain d'étude d'abord, puis choix d'un cadre conceptuel, c'est-à-dire en d'autres mots, choix d'une population particulière et d'un contexte donné dans lequel le phénomène choisi, soit le militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration, sera analysé. Ces choix seront nécessaires avant de passer au chapitre suivant, qui établira le cadre méthodologique de la thèse.

Le lecteur alerte remarquera que je n'ai pas fait mention du choix d'un cadre théorique particulier. C'est que, pour cette étude, je me permets de faire comme le suggèrent Paillé et Mucchielli (2008), et d'opter pour une approche qui évite de plaquer un cadre théorique trop strict à l'analyse. Plutôt, il s'agira pour moi d'utiliser les différentes études présentées dans le chapitre précédent comme d'un « bagage théorique », c'est-à-dire comme des outils mobilisés et mobilisables, mais contrairement à un cheminement intellectuel plus linéaire, je me permettrai de mobiliser ces outils à différents moments de l'étude et je tenterai de laisser le plus possible émerger les données du terrain pour y construire une perspective nouvelle et originale - espérons-le - sur le sujet. Je privilégie conséquemment une logique « itérative et réursive » d'analyse à une « praxis linéaire », pour reprendre les mots de Paillé et Mucchielli (2008).

Cette prise de position à l'égard de l'analyse est peut-être plus facile à prendre étant donné le nombre assez restreint d'études qui se sont consacrées précisément au militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration. Cette relative absence de littérature à ce propos ouvre la porte à l'adoption d'une perspective plus ouverte que restreinte et conduit à une démarche qui se voudra plus inductive que déductive.

Mais revenons pour le moment à certaines des conclusions qui ont émané de l'exploration de la littérature. En fait, l'un des problèmes que je constate dans la littérature, c'est que le questionnement qui a été priorisé jusqu'ici a peut-être omis de comprendre ce en quoi consistait la pratique du militantisme partisan, principalement pour ceux et celles qui le vivent. C'est vers cette direction que j'aimerais maintenant engager ma recherche. Mon but principal est ainsi de **revenir aux modalités d'une pratique sociale, le militantisme partisan, pour mieux comprendre les implications qu'elle suppose, et les processus et les circonstances qui l'engendrent, chez des immigrants et des citoyens issus de l'immigration.** Ici, je souhaite repositionner le questionnement de recherche vers la question de recherche générale suivante - telle que posée à la fin du chapitre précédent-: **Comment les immigrants et les citoyens issus de l'immigration s'engagent-ils et participent-ils au sein de partis politiques de leur société d'accueil?**

À partir de ce questionnement initial, et surtout, des découvertes et différents écueils remarqués et mis de l'avant dans la revue de la littérature, je présenterai d'abord le cadre empirique qui permettra de préciser la population à l'étude, et le contexte à travers lequel se déploiera cette étude. Ici, il s'agira principalement de décrire les rapports sociaux et politiques qui se sont établis durant les dernières années entre une société, la société québécoise en l'occurrence, et une population d'origine immigrante qui s'est établie en son sein, soit les immigrants et les citoyens issus des pays « dits arabes ». Comme je le mentionnerai un peu plus loin, cette population a été choisie notamment à cause de son expérience migratoire particulière en sol québécois, surtout depuis les dernières années, mais aussi en fonction de sa croissance importante sur le plan de la démographie québécoise.

Puis, dans un deuxième temps, je présenterai le cadre conceptuel qui servira à préciser le questionnement initial de la recherche de même qu'à positionner l'ensemble de l'étude au coeur d'une démarche - de type inductive- et surtout, au coeur d'une approche, celle de l'analyse des parcours de vie. Il s'agira notamment de présenter les notions de « trajectoire » et de « sphères de vie », et de justifier leur recours à travers la thèse. J'en profiterai pour clarifier de quelle manière ces concepts seront utilisés dans la thèse. Il s'agira donc pour moi de présenter les avantages de l'utilisation de ces concepts et, plus globalement, de l'approche des parcours de vie, tout en critiquant les possibles écueils que ce choix implique.

Enfin, ces postures conceptuelles et empiriques m'amèneront à faire un retour sur les trois axes de recherche présentés à la fin du chapitre précédent de manière à la préciser et à les rendre opérationnalisables pour les cadres méthodologique et analytique de la thèse. Ultimement, ce chapitre devrait donc permettre de présenter certains des termes-clés de la modélisation de cette étude (Maxwell, 2012), tout en permettant de préciser les buts et les questions spécifiques de la recherche.

3.1. Présentation générale de la population à l'étude

J'ai déjà mentionné dans la présentation de la thèse qu'il était extrêmement difficile de connaître les caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles des citoyens issus de l'immigration qui choisissent de s'impliquer dans les partis politiques au Canada et au Québec, étant donné non seulement le faible nombre d'études scientifiques faites à leur endroit, mais aussi du manque d'outils qui permettraient de dresser un tel portrait (que ce soit du point de vue des enquêtes menées par les instituts statistiques ou encore par celles menées par les institutions démocratiques, comme le Directeur général des élections). Or, puisque les expériences migratoires et d'insertion dans les sociétés d'accueil peuvent varier énormément suivant les profils culturels et religieux des diverses communautés, il m'apparaissait judicieux de me concentrer pour ma recherche sur une catégorie particulière de citoyens. Étant donné toutefois l'absence de données concrètes sur la composition des partis politiques québécois en regard des militants issus de l'immigration, il me fallait choisir un autre critère pour déterminer la population avec laquelle j'allais travailler.

J'ai donc choisi de me concentrer sur une certaine catégorie de migrants dont le parcours était essentiellement apparenté de par leur expérience migratoire en sol canadien, en fonction de leur culture ou de leur région d'origine. Plus particulièrement, j'ai choisi de me concentrer sur certains migrants, qui, à cause de leur pays d'origine principalement, devaient vivre avec les conséquences de la « racisation » de leur identité au sein des débats publics et médiatiques dans leur société d'accueil, c'est-à-dire les immigrants et les citoyens issus de l'immigration originaires de pays dits « arabes³² », c'est-à-dire originaires de régions du monde situés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient essentiellement qui ont plus ou moins pour point commun leur « arabité » (sur le plan culturel) ou le fait que la majorité de la population qui s'y trouve parle l'arabe.

a. La « racisation » des populations d'origine arabe et musulmane: un phénomène sociohistorique

À travers bon nombre de sociétés occidentales, les migrants originaires de ces pays dits « arabes » sont trop souvent les victimes privilégiées de cette racisation, qu'elle soit le fait des médias ou des discours publics (voire gouvernementaux) ou des perceptions individuelles d'une certaine frange de la population, un phénomène qui aurait notamment débuté avec les actions terroristes commises aux États-Unis au tournant du siècle. Ainsi, comme le soulignent Labelle, Rocher et Antonius (2009), les événements du 11 septembre 2001 ont eu une influence marquée sur les conceptions de la diversité et des rapports interethniques un peu partout en Occident, au Canada et au Québec également. « Le 11 septembre 2001 est venu changer la donne et a provoqué, au Canada comme ailleurs, un nouveau codage de l'ennemi extérieur et intérieur, et le renforcement d'un discours réducteur sur le choc des civilisations. » (Labelle, Rocher et

³² J'utiliserai l'expression pays « dits arabes » pour respecter la volonté de certains des participants à l'étude qui ont relaté ne pas se sentir à l'aise avec le fait d'être identifiés comme provenant d'un pays arabe ou arabo-musulmans. Il s'agit pour la plupart de personnes d'origine berbère qui ne se considèrent pas comme arabes et qui rejettent toute forme d'arabisation de leur identité ou de leur origine. Castel (2012) fait lui aussi valoir que, du moins chez les Algériens berbères qu'il étudie, plusieurs se définissent en fait en opposition avec la notion d'« Arabes »: ils se considèrent en fait comme les Autochtones d'un territoire que l'on nomme aujourd'hui « Maghreb » (c'est-à-dire, « à l'ouest ») et qui a été envahi par les Arabes. On comprend ici que même la notion de « Maghreb » est en elle-même controversée, et qu'elle fait elle aussi l'objet d'une certaine forme d'essentialisation qui tente de regrouper sous un même vocable des gens aux identités et à l'histoire pourtant bien distinctes. « Dire "le Maghreb" c'est un peu comme dire " l'Ouest canadien" au sens où, dans un cas comme dans l'autre, on englobe sous un terme générique des entités géopolitiques distinctes qui ont en commun le fait de se trouver à l'ouest par rapport à un point donné. » (Milot et Venditti, 2012: 247).

Antonius, 2009 : 2). Les auteurs avancent en outre que les minorités arabo-musulmanes ont particulièrement été ciblées par ce qu'on pourrait appeler une « chasse aux sorcières » contre l'ennemi intérieur.

À ce propos, dans son analyse des discours médiatiques, Martel (2009) constate de son côté une utilisation d'un certain discours et d'un certain vocabulaire qui contribuent d'une part, à amalgamer les populations originaires de pays dits arabes et, d'autre part à les stigmatiser. Trop souvent, elle remarque des rapprochements douteux et injustifiés entre les termes « arabes » ou encore « musulmans » et les termes « islamistes » ou encore « terroristes ». « Or, le simple fait de juxtaposer [ces adjectifs] à des attributs comportementaux ou ataviques contribue à ethniciser et racialiser des conduites, à renforcer des généralisations, à entretenir des amalgames, des stéréotypes et des clichés et à consolider l'idée selon laquelle l'islam, les Arabes et musulmans formeraient un bloc homogène et monolithique. » (Martel, 2009: 111-112).

Labelle et ses collaborateurs mettent quant à eux en garde contre une association trop rapide des termes « communauté » et « arabe ». Ils rappellent que les Arabes ne forment pas un groupe ethnique au sens propre, mais doivent plutôt être envisagés par le fait qu'ils partagent une langue commune, et une histoire et une culture plus ou moins apparentées. Il est toutefois trompeur et réducteur de penser que l'arabité est un trait distinctif commun qui les unit sans distinction: « Et l'arabité reste avant tout un projet politique, plus ou moins endossé par les peuples de culture arabe. » (Labelle, Rocher et Antonius, 2009 : 19). Un point de vue que partagent Hennebry et Amery (2013), qui déplorent la manière dont les médias et les gouvernements (et notamment le gouvernement canadien) contribuent par leur discours à forger l'impression d'un groupe ou d'une communauté arabe plus ou moins homogène, que ce soit sur les plans ethnoculturel, linguistique ou territorial: « The term "Arab" is generally used to refer to a panethnicity of peoples of various ancestral origins, religious backgrounds, and historical identities who identify with one or more linguistic, cultural, political, or genealogical criteria- most typically, simply the propensity to speak Arabic. » (p. 29).

Labelle, Rocher et Antonius soulignent en outre la difficulté d'identifier à quoi exactement se réfère l'arabité, alors que le terme est revendiqué différemment selon les périodes, les contextes

et les situations particulières. Ils proposent ainsi de se référer à la dimension géographique qui apparaît la plus neutre en identifiant les « communautés arabes » comme étant les divers groupes issus de l'immigration en provenance de l'un des 22 pays membres de la Ligue arabe³³.

Malgré la prise en compte de cette caractéristique géographique à tendance neutre, on comprend bien qu'il est difficile aujourd'hui de bien cerner ce qui est entendu par le terme « population d'origine arabe », même dans un contexte d'analyse migratoire. D'autant plus que l'immigration issue des pays dits arabes au Canada est le fruit de différentes vagues qui reflètent non seulement la diversité des origines ethniques, religieuses et culturelles de ces migrants, mais aussi la diversité des périodes historiques et des contextes à travers lesquels ont eu lieu ces vagues d'immigration.

Les premières vagues migratoires associées aux immigrants originaires de pays dits arabes ont en effet débuté dès les années 1880. Il s'agissait alors de migrants originaires du Moyen-Orient, pour la plupart chrétiens. Selon Hennebry et Amery, cette migration « arabe » chute toutefois pendant la Première Guerre mondiale, alors que les immigrants originaires du Moyen-Orient se voient imposer par le gouvernement canadien différentes règles strictes d'immigration qui freinent l'ensemble de l'immigration en provenance d'Asie.

Il faut attendre la fin du deuxième conflit mondial pour voir une deuxième vague migratoire issue des pays arabes succéder à la première au Canada. Cette fois-ci, il s'agit d'une migration essentiellement de nature économique, alors que le Canada accueille principalement des personnes éduquées ou hautement qualifiées sur le plan professionnel. Cette période coïncide également avec l'instauration du système migratoire basé sur un mode de pointage à partir de 1967, ce qui a pour effet d'encourager l'immigration indépendante plutôt que la réunification familiale. L'ouverture lente, mais progressive du Canada à l'égard d'une immigration en

³³ Ces pays sont l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Irak, le Liban, la Syrie, le Yémen, la Jordanie, la Libye, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, le Koweït, l'Algérie, les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Qatar, le Sultanat d'Oman, la Mauritanie, la Somalie, l'Organisation de libération de la Palestine, le Djibouti et les Comores (Encyclopédie de l'Agora, 2012).

provenance de l'extérieur de l'Europe au courant de cette période permet également à un plus grand nombre de migrants arabes de s'installer au pays.

La troisième vague migratoire débute quant à elle à partir du milieu des années 1970. Elle coïncide avec l'instauration de lois moins sévères au Canada sur l'immigration, mais aussi avec une situation internationale très précaire, notamment en termes de conflits et de famine: l'immigration est à partir de cette époque essentiellement de nature humanitaire. Le Canada devient alors le pays hôte de plusieurs réfugiés issus de ces régions du monde qui fuyaient différents conflits et autres tensions politiques, notamment la guerre civile au Liban (principalement de 1976 à 1982, même si le conflit a perduré plusieurs années plus tard et que l'on observe une importante immigration en provenance du Liban jusque dans les années 1990), le conflit israélo-palestinien, la guerre du Golf (1990-1991) et la guerre civile d'Algérie (1991) (Hennebry et Amery, 2013). Cette immigration est beaucoup plus diversifiée sur les plans culturel et religieux que les précédentes vagues migratoires observées jusque-là (qui concernaient, rappelons-le, essentiellement des migrants de confession chrétienne): « This has led to increased numbers of people, as well as to altered migration patterns, resulting in a much more religiously, culturally, and geographically diverse group of immigrants than was found in the earlier two waves of Syrian-Lebanese migrants. » (Hennebry et Amery, 2013: 21).

De son côté, en axant sa politique migratoire autour du recrutement de migrants francophones ou du moins francophiles, le Québec a également contribué, tout particulièrement depuis les années 1990, à augmenter significativement la proportion d'immigrants d'origine dite arabe au pays, une immigration qui se veut principalement d'ordre économique et qui provient en majorité d'Afrique du Nord (Vatz Laaroussi, 2009; Castel, 2012; Hennebry et Amery, 2013). Ces migrants sont en effet sélectionnés pour la plupart par la belle province sur la base de leur capacité à intégrer des secteurs d'emploi en demande dans la province, et selon leur âge, leur famille ou encore leur maîtrise du français (Vatz Laaroussi, 2009). En outre, selon Hennebry et Amery (2013), la majorité des immigrants originaires d'Afrique du Nord, mais aussi du Moyen-Orient qui se sont installés au pays entre 1999 et 2008 étaient issus de l'immigration économique, c'est-à-dire qu'ils étaient sélectionnés pour la plupart en fonction de leurs qualifications professionnelles particulières. Étant donné cette tendance, la plupart des

immigrants d'origine « arabe » récemment installés au pays sont donc habituellement très éduqués. Selon les deux auteurs, cette sous-population aurait un taux de diplomation universitaire deux fois plus élevé que ce que l'on retrouve au sein de la population canadienne.

Ces différentes vagues migratoires ont conséquemment conduit à la présence en sol canadien d'individus issus de pays dits arabes à cause de leur localisation géographique, mais qui, au bout du compte, sont extrêmement différents sur les plans culturel, mais aussi religieux voire même linguistique. « These flows have produced a diverse population of Arabs in Canada, with diverse ethnocultural and linguistic variability as well as distinct political and ideological perspectives, not the homogenous « Arab » portrayed by media and surveilled by the state. » (Hennebry et Amery, 2013: 15-16).

Sur le plan de la diversité religieuse, et tout comme le soulignent Labelle, Rocher et Antonius, si beaucoup des nouveaux citoyens et des immigrants originaires des pays arabes sont musulmans, cette donnée n'est pas nécessairement un *a priori*. Castel (2012) avance même que cette adéquation fait encore moins sens au Québec, où la proportion de personnes qui pratiquent l'islam et qui sont originaires de pays arabes est équivalente à celle des personnes qui s'identifient comme chrétiennes: « Au Québec, l'adéquation entre arabité et islamité est l'une des moins pertinentes du monde occidental puisqu'en 2001, la proportion de musulmans et de chrétiens parmi les Arabes est équivalente (45% environ) alors que 42% des musulmans ne sont pas Arabes (Castel, 2010, p. 425 et 453). » (Castel, 2012: 199). Or, il n'empêche que les personnes qui ne pratiquent pas l'islam et qui sont issues de pays arabes sont souvent associées à cette religion elles aussi, comme si le fait de partager un trait ethnoculturel (plus ou moins réel, selon ce qu'on vient d'en dire) signifiait d'appartenir au même rite religieux (Milot et Venditti, 2012). Or, tout comme l'arabité, l'islam semble être un élément culturel qui dérange dans la gestion occidentale de la diversité. Ainsi, Helly (2009) mentionne que les musulmans sont davantage exposés que tout autre groupe religieux ou culturel à une couverture médiatique négative, notamment au Canada, et à des pratiques de discrimination et de xénophobie à leur endroit. Pour Helly (2009), cette tendance est le reflet d'un manque de concertation auprès des groupes musulmans afin de se constituer en groupes de pression suffisamment forts dans les sociétés d'accueil, et du manque de volonté des gouvernements à mettre en place des mesures

permettant de réduire de façon substantielle la ségrégation vécue par les musulmans dans des sphères primaires de la vie quotidienne comme l'école, le marché du travail ou la recherche de logements.

En outre, certains auteurs font valoir que si les relations difficiles envers les groupes musulmans sont présentes un peu partout dans les sociétés qui accueillent un lot important d'immigrants, la question se pose de manière plus particulière au Québec. Brodeur (2008) est notamment l'un des auteurs qui font remarquer que le rapport au religieux au Québec depuis la Révolution tranquille change complètement la donne en ce qui a trait aux revendications pour motifs religieux revendiqués par certains groupes, dont notamment les musulmans. Il remarque ainsi une peur quasi généralisée au Québec d'un retour du contrôle du religieux dans la sphère publique, peur qui serait d'autant plus vive chez les générations les plus âgées qui ont connu l'époque du « contrôle » du clergé catholique sur la population. Certains voient ainsi dans la demande d'accommodements raisonnables pour motifs religieux³⁴, une tendance généralisée des minorités religieuses à exiger de l'État et des institutions publiques et privées québécoises des mesures adaptatives les soustrayant aux règles et aux normes établies par la majorité, niant ainsi le caractère laïc de ces institutions. Dans ces esprits, les personnes à confession musulmane seraient tout particulièrement revendicatrices de ce genre d'accommodement, ce que les faits tendent bien sûr à nier³⁵:

À partir de faits réels comme les demandes d'accommodement raisonnable, on projette sur l'ensemble des musulmans et des musulmanes ce qui est le fait d'une petite minorité. On les perçoit alors comme des intégristes non intégrables qui placent la religion au-dessus de tout, qui utilisent la liberté de religion pour ne pas s'adapter et, par conséquent, ne pas s'intégrer, qui veulent imposer leur religion à toute la société. Ces gens représentent donc

³⁴ Eid (2007) décrit les demandes d'accommodement pour motifs religieux comme « toute demande visant à obtenir, pour des raisons religieuses, l'aménagement d'une norme ou d'une pratique normalement appliquée à tous sans distinctions. L'aménagement demandé peut prendre la forme d'une dérogation, d'une exemption, ou encore d'un service adapté à des besoins religieux spécifiques. » (p.55).

³⁵ Par exemple, dans son rapport, Eid (2007) avance que si les plaintes de discrimination fondée sur la religion reçues par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse entre 2000 et 2006 avaient été formulées par des personnes de confession musulmane en majorité (34 plaintes sur un total de 94, contre 16 plaintes pour les protestants par exemple, et 13 pour les juifs), les demandes réelles d'accommodement ne concernaient que neuf cas répertoriés chez les personnes de religion musulmane, un nombre moins élevé que le nombre d'accommodements revendiqués auprès de cet organisme par les personnes de confession protestante (10 demandes) et très près en somme des demandes revendiquées par des personnes de religion juive (7 demandes).

une menace pour l'identité et les valeurs de la société québécoise, entre autres la laïcité et l'égalité entre hommes et femmes.

Milot et Venditti, 2012: 283

Il semblerait que les citoyens et les immigrants issus de pays dits arabes, qu'ils soient musulmans ou non, ressentent durement les effets de ces fausses impressions véhiculées à leur endroit, et qui les empêcheraient de vivre une pleine incorporation au sein de la société québécoise. Ainsi, une étude menée auprès des Québécois d'origine arabe par Oueslati, Labelle et Antonius (2006) fait état des difficultés vécues par ces citoyens à s'intégrer à la société québécoise, qu'ils jugent fermée et exclusive et de laquelle ils préfèrent souvent s'auto-exclure :

Les Québécois sont souvent décrits comme un groupe homogène, monolithique et peu ouvert à la diversité culturelle, ethnique et religieuse qui caractérise de plus en plus le Québec. Cette vision consolide l'ethnisation de la notion de « Québécois », observée dans d'autres milieux minoritaires, plutôt qu'une conception sociale et politique de la nation québécoise, caractérisée par un ensemble d'institutions et de valeurs citoyennes partagées...

Oueslati, Labelle et Antonius, 2006 : 140

En résumé, si l'on observe un peu partout en Occident et notamment au Canada des difficultés d'intégration chez les groupes arabes et musulmans, le cas québécois semble tout particulièrement apporter un éclairage différent et pertinent sur la question. Outre le passé historique du Québec, qui entretient un rapport trouble à la religion, il ne faut pas oublier que le Québec a été le terrain entre 2006 et 2008 de ce qui a été appelé la « crise des accommodements raisonnables » et qui touchait plus particulièrement la gestion dans la sphère publique et professionnelle des accommodements et des ajustements administratifs concertés associés aux différences culturelles et religieuses. Le débat, fortement alimenté sur la sphère médiatique (Giasson et coll., 2010; Potvin et coll., 2008), a coloré d'une façon toute particulière la question de la place de la diversité au Québec. Pour Antonius (2008), la crise des accommodements raisonnables au Québec a également été un moment où une « assignation identitaire » des ressortissants de pays où l'on pratique la religion musulmane a été à bien des égards consolidée. C'est-à-dire qu'à travers les discours publics, et surtout les discours médiatiques, on a commencé à identifier ces personnes uniquement à travers leur appartenance religieuse, voire à leur pratique religieuse (certains rituels surtout), plutôt qu'à travers d'autres variables d'identification, comme leur appartenance citoyenne par exemple. Pour Antonius, cette pratique a été particulièrement

importante et lourde de conséquences lors de la crise des accommodements raisonnables, parce qu'elle a été le fait de certaines figures particulières, qui détenaient une certaine position d'autorité dans les débats (essentiellement les médias, mais aussi certains politiciens et certains autres témoins à la Commission Bouchard-Taylor). « Dans ces discours, leur identité religieuse a non seulement pris le dessus sur les identités culturelles ou ethniques des pays d'origine, mais elle a aussi gommé la diversité idéologique et politique que l'on rencontre à l'intérieur des sociétés musulmanes à travers le monde et dans le contexte canadien. » (Antonius, 2008:14). On pourrait également ajouter que ce discours a également ignoré les multiples appartenances religieuses des personnes immigrantes originaires de ces pays où la religion musulmane est pratiquée, contribuant une fois de plus à confondre tous les ressortissants de ces pays sous cette identité musulmane.

En 2013, les débats politiques ont repris autour de ces questions liées à la diversité religieuse et à sa gestion dans l'espace public avec le dépôt par le gouvernement du Parti Québécois de Pauline Marois du fameux projet de loi no 60, dont j'ai évoqué les grandes lignes un peu plus tôt. L'une des dispositions les plus controversées du projet de loi, l'article 5, semblait viser plus directement certaines minorités religieuses qui, dans le respect des préceptes de leur religion, doivent porter un vêtement ou un accessoire qui les associent à leur confession religieuse (hijab, turban, kippa, croix, etc.). L'article 5 visait en effet à interdire tout port de signes ostentatoires religieux à tout employé d'un organisme public québécois. Cet aspect du projet de loi a notamment été qualifié d'« abusif » par Maclure (2013), qui la jugeait excessive « en ce qu'elle restreint abusivement la liberté de religion des agents de l'État concernés ou qu'elle ferme les portes de la fonction publique et parapublique à des citoyens pour lesquels le port de signes religieux n'est pas une question de choix personnel mais bien une obligation religieuse (...) » (p. 163). Avec cet article, le projet de loi, qui a finalement été abandonné avec l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire en 2014, avait également pour effet de cibler spécifiquement certaines minorités religieuses de façon toute particulière (celles pour qui le port d'un signe religieux est fondamental dans le respect de leur religion), et notamment, peut-on le croire, les femmes de confession musulmane qui portent le voile.

b. Croissance des populations arabes et musulmanes au Canada et au Québec

Or, ces différentes controverses surviennent dans un contexte où, selon les dernières données d'immigration, on remarquerait justement la présence de plus en plus importante de nouveaux citoyens - c'est-à-dire, les immigrants qui viennent d'obtenir leur citoyenneté canadienne- en provenance de pays dits arabes. Ceux-ci seront donc appelés de plus en plus à faire partie prenante du paysage politique québécois, et notamment à participer aux grandes discussions et décisions politiques quant à la gouvernance de la province. D'après les données de Citoyenneté et Immigration Canada (2011), les nouveaux citoyens ayant déclaré comme lieu de résidence la région du grand Montréal (qui comprend l'entière Île de Montréal, la ville de Laval et l'agglomération urbaine de Longueuil) lors du recensement de 2011 étaient en majorité en provenance de pays arabes. Ainsi, 2 211 nouveaux citoyens ont déclaré être originaires de l'Algérie (première place des pays d'origine pour la région de Montréal); 1 681 du Maroc (deuxième place); 681 du Liban (septième place) et 414 de Tunisie (dixième place) (Citoyenneté et Immigration Canada, 2011).

Or, si ces personnes obtiennent la citoyenneté canadienne, c'est qu'elles seront prochainement appelées à voter et globalement, à participer aux différents exercices démocratiques de leur société d'accueil. Il semble dès lors extrêmement intéressant de s'intéresser à cette population, qui est appelée non seulement à croître au cours des prochaines années en sol québécois, mais qui fait également l'objet depuis quelques années d'une attention particulière et plutôt négative par les débats publics. Il devient alors important, me semble-t-il, de comprendre comment l'insertion au sein des processus démocratiques, et particulièrement au sein de la joute politique, est vue et vécue par ces migrants et ces nouveaux citoyens qui ont, selon les dires de plusieurs auteurs, fait l'objet d'une racisation de leur identité, tout particulièrement dans le contexte québécois contemporain.

Il y a donc construction artificielle de l'« Autre », musulman ou « arabe », qui est documentée au sein de la sphère publique, médiatique et politique québécoise (notamment), et qui fait en sorte qu'en somme, on peut postuler que les immigrants et les citoyens associés par leur lieu de naissance aux pays dits arabes subissent de manière directe ou indirecte les effets de cette construction, qui a pour effet principal de les marginaliser (jusqu'à un certain point). C'est en

cela que regrouper ces personnes en tant que population à l'étude pour la thèse devient particulièrement intéressant: parce qu'elles doivent vivre leurs processus migratoires et d'insertion au sein de la collectivité québécoise dans un contexte où le discours et les comportements contribuent régulièrement à les mettre « à part » de cette collectivité à les « expulser en dehors de la communauté politique » pour reprendre les mots d'Antonius.

C'est pourquoi j'ai choisi de m'intéresser à une population éclectique et hétérogène certes, mais qui a pour point commun de vivre dans un contexte où cette racisation est belle et bien présente. J'ai choisi de ne pas faire de distinction entre les appartenances religieuses parce que, comme plusieurs études citées l'ont démontré, dans l'imaginaire collectif de la racisation, cette différence n'existe pas non plus, et les non-musulmans subissent les mêmes préjugés que les musulmans. De la même manière, je n'ai pas fait non plus de distinctions entre ceux qui se définissent comme étant « Arabes » et les autres, parce qu'ils subissent tous eux aussi cette même marginalisation. J'ai donc retenu comme seul critère de sélection de la population le critère géographique, c'est-à-dire que je me suis penchée sur les migrants et les nouveaux citoyens originaires de pays dits arabes, c'est-à-dire originaires d'un des 22 pays membres de la Ligue arabe.

c. Quelques spécifications sur la population cernée pour cette étude

En plus d'être originaires d'un des 22 pays de la Ligue arabe³⁶, les personnes qui ont été rencontrées pour cette thèse devaient en principe ne pas être nées au Canada. Je m'intéressais en effet à des gens qui ont connu une trajectoire migratoire transnationale, pour comprendre et situer l'influence de cette trajectoire sur le parcours de vie en général, et sur l'engagement politique tout particulièrement. Une ou deux exceptions à cette règle ont toutefois été admises, et j'en reparlerai dans le chapitre suivant.

³⁶ J'ai déjà énoncé au fil de cette thèse, et notamment dans le chapitre de présentation de la thèse et dans le chapitre actuel certaines données statistiques qui permettent de dresser un portrait statistique plus ou moins adéquat des immigrants et des nouveaux citoyens originaires des pays arabes au Canada et au Québec. Je n'y reviendrai pas ici parce que, comme je l'indique dans les lignes qui suivent, ma population-mère se compose non seulement des ressortissants de ces pays, mais aussi et surtout de ceux et celles qui militent pour un parti politique au Québec. Or, et comme je l'ai expliqué plus tôt, il était impossible de trouver des données permettant de présenter un profil statistique complet des militants politiques selon leur pays d'origine ou leur appartenance ethnoculturelle. Il devient donc malheureusement très difficile pour moi de présenter un portrait plus complet de la population à l'étude.

L'autre critère de définition de la population à l'étude était bien entendu le fait d'être engagé au sein d'une formation politique québécoise. Les personnes qui correspondaient au profil recherché devaient avoir effectué au cours des 12 mois précédents notre rencontre au moins une activité bénévole³⁷ pour le compte d'un parti politique provincial québécois (incluant toute activité associée à un candidat particulier), et dont l'objectif était de soutenir, d'appuyer ou de défendre les valeurs ou les intérêts d'un parti politique donné. Par parti politique provincial, j'entendais alors toute formation politique dont l'un des objectifs est de présenter des candidats et éventuellement de faire élire des députés à l'Assemblée nationale du Québec³⁸.

3.2. Étude de la participation politique à travers l'approche des parcours de vie

Un autre aspect important de la modélisation de la thèse est de définir le contexte conceptuel qui guidera la réflexion. Il s'agit bien entendu de réfléchir à l'apport possible d'études antérieures qui se sont intéressées au phénomène à l'étude, tâche que j'ai réalisée dans le chapitre deux de cette thèse, mais aussi de déterminer le cadre conceptuel à travers lequel seront observées les différentes données de l'étude. Ici, la mise en place du cadre conceptuel est le fruit tant des choix d'analyse énoncés à la fin de la revue de la littérature (ce que j'ai nommé les trois axes d'analyse de la thèse), et des choix liés au contexte empirique que je viens d'énoncer. De plus, étant donné certains autres impératifs, notamment le caractère exploratoire de la thèse et le nombre relativement peu élevé d'études comparables, je me devais d'inscrire ma recherche au coeur d'une perspective théorique suffisamment large et flexible pour me permettre d'explorer de manière inductive les données, tout en me fournissant les outils conceptuels nécessaires à la bonne marche de la recherche. Pour choisir un tel cadre conceptuel, il fallait donc dans un premier temps revenir aux modalités même du questionnement de départ, et réfléchir à la manière dont celui-ci pouvait être observé.

³⁷ J'ai déjà décrit dans le chapitre de présentation de la thèse l'opérationnalisation du concept de « militantisme partisan » et j'y ai fait mention des différents indicateurs qui permettaient de décrire ce concept, c'est-à-dire les différentes activités qui constituent l'« action militante » au sein d'un parti politique. Je n'y reviendrai donc pas ici.

³⁸ Selon cette définition, des militants issus de différentes formations politiques auraient pu participer à l'étude. Toutefois, pendant le recrutement, j'ai uniquement réussi à entrer en contact et à interviewer des militants issus des quatre partis politiques alors représentés par au moins un député à l'Assemblée nationale, soit le Parti Québécois, le Parti libéral du Québec, la Coalition Avenir Québec et Québec solidaire.

Dans les premières esquisses de modélisation de ma recherche et surtout, au moment d'en problématiser son objet, j'avais tendance à considérer que tout l'intérêt de ma thèse reposait dans cette idée: comprendre comment des citoyens issus de l'immigration en viennent à s'engager au sein d'un parti politique. Il ne m'est venu à l'esprit qu'assez tard dans mon processus de réflexion que ce « problème » pouvait être pensé autrement, et qu'il était tout aussi juste de comprendre comment des militants ou des personnes engagées (ou qui aimeraient s'engager) dans un pays donné en venaient à migrer dans un nouveau pays et à poursuivre leur engagement et leur participation après l'immigration. En somme, je supposais que l'« exemplarité » du « cas » à l'étude (Passeron et Revel, 2005) résidait d'abord et avant tout dans le fait que des immigrants s'impliquent dans leur pays d'accueil, et moins dans l'idée que des militants politiques (au sens large du terme) migrent dans un nouveau pays. Or, modéliser la recherche dès le départ autour de cette réflexion m'engageait dans un cadre conceptuel peut-être un peu trop strict.

Je m'explique. En modélisant la recherche autour de la première manière de voir les choses, je m'intéresse à des migrants qui militent: le processus à analyser de façon première est donc davantage celui d'entrée au sein d'une formation politique de la société d'accueil. Dans la deuxième perspective, l'intérêt est d'étudier des militants qui migrent: c'est le processus d'immigration qui devient la variable changeante, le processus à étudier. Ce que j'ai découvert, c'est qu'en fait, **tout l'intérêt de cette étude réside probablement dans l'analyse simultanée et en interaction de ces deux processus.** Et surtout, que certains cadres conceptuels permettaient cette analyse simultanée alors que d'autres ne le permettaient pas (ou en fait, le permettaient beaucoup moins³⁹).

³⁹ C'est ce qui explique pourquoi j'ai notamment rejeté la notion de « carrière », héritage de l'interactionnisme symbolique, et souvent utilisée dans les études s'étant intéressées à l'engagement militant (voir notamment les travaux d'Olivier Filieule ou d'Éric Agrikolianski). J'avais effectivement l'impression que la notion de carrière « piégeait » en quelque sorte ma réflexion autour d'un point principal, soit l'engagement militant, et ne permettait pas d'étudier aussi bien simultanément ce double processus, pourtant au coeur de mon questionnement.

J'ai ainsi choisi d'inscrire ma recherche au coeur de l'approche des parcours de vie, notamment à cause de la part de flexibilité qu'offrait ce cadre de recherche, mais aussi et surtout parce que l'analyse des parcours de vie s'intéresse à l'étude processuelle des dynamiques et des interconnexions entre les différents « secteurs » de la vie d'une personne. La recherche n'est donc pas « piégée » au coeur d'une seule perspective, mais elle s'imprègne au contraire des effets que les processus de vie et les logiques d'action du parcours d'un acteur peuvent avoir les uns sur les autres. En outre, une telle approche offrait à mon étude certains outils conceptuels qui me semblaient tout particulièrement utiles pour étudier le phénomène voulu, à commencer par le concept de « trajectoire » qui sera tout particulièrement mobilisé dans cette thèse. En effet, l'analyse des parcours de vie est dépendante d'un certain nombre de concepts, parmi lesquels on retrouve la notion de trajectoire, et qui fondent toute la particularité de cette forme d'analyse, tout autant ou sinon davantage que la méthodologie qu'elle suggère ou le type de données qu'elle se propose d'étudier: « The sociological life course approach cannot be characterized in terms of a certain type, or quality, of data and methodology alone. Rather, it also and essentially implies substantial concepts. » (Wingens et coll., 2011: 3).

Pour Gaudet (2013), l'expression « parcours de vie » renvoie à trois niveaux de réalités, étroitement liés, mais néanmoins différents: il peut s'agir (1) d'un **paradigme**, (2) de **scripts sociaux** associés à l'analyse sociologique des rapports entre les individus et les institutions et (3) du **parcours biographique**. Si le cadre conceptuel que je retiendrai pour cette étude découle essentiellement de cette troisième et dernière réalité, il n'est pas inutile de faire un détour par les deux premières, pour bien comprendre en quoi retourne une analyse qui se situe au coeur du paradigme des parcours de vie.

d. Le paradigme des parcours de vie

Le paradigme des parcours de vie est décrit par Gaudet comme une analyse à la fois **multidisciplinaire**, **multidimensionnelle** et **processuelle** (2013). Bessin (2009) ajoute que ce paradigme considère également la vie humaine dans sa totalité et s'intéresse plus particulièrement aux « systèmes de structuration des biographies [...], procédant à l'identification des normes et contraintes, culturelles et matérielles, qui orientent l'avancée en âge » (Bessin, 2009: 16). En d'autres mots, les analyses qui s'inscrivent dans ce courant

s'intéressent à la manière dont le temps influe sur les vies, en fonction des périodes historiques, des structures sociales et des lieux (Gaudet, 2013).

Cavalli décrit quant à lui deux niveaux d'analyse des paradigmes des parcours de vie: le premier, qui se situe selon ses termes au niveau sociétal, s'intéresse à la manière dont la société (c'est-à-dire principalement l'État, mais aussi les systèmes économiques, et dans certains endroits et à certaines époques, les systèmes religieux), propose des cheminements types, un ordre séquentiel de positions à travers lesquelles les vies humaines s'organisent. Le deuxième niveau, celui d'ordre individuel, va tenter de comprendre comment l'individu négocie son propre parcours à l'intérieur de ces cadres suggérés, voire imposés. Je m'intéresserai dans mon analyse principalement à ce second niveau, mais l'apport des études qui se sont penchées davantage sur le premier niveau est non négligeable, et permet d'apporter un éclairage tout particulier à cette analyse. Je me permets donc de les aborder globalement dans la section suivante, avant de présenter les cinq principes-clés de ce type d'analyse, applicables tant à la dimension sociétale qu'individuelle du paradigme des parcours de vie.

i. Le niveau sociétal de l'analyse des parcours de vie: inégalités et analyse des politiques publiques

L'organisation de la vie en cycles et en cheminements types a longtemps été l'apanage des sociétés occidentales. Si, de nos jours, ce constat tient plus ou moins la route, il n'en demeure pas moins que l'étude des parcours de vie demeure extrêmement utile pour comprendre, à un niveau davantage macro-social, les effets des changements sociaux sur différentes cohortes: « On the macro level, the interplay between social changes and aging in successive cohorts is a central theme (Riley 1986, 154). » (Antikainen et Kononen, 2003: 144).

L'approche des parcours de vie permet également de comprendre comment l'organisation sociale- et plus particulièrement, les politiques publiques- peut s'adapter aux différentes réalités rencontrées par les individus à travers leur vie. Dans cette optique, on considère qu'il y a interaction constante entre les individus et les structures sociales: les parcours individuels vont changer au contact des structures sociales, mais les structures sociales sont aussi influencées par les parcours des individus (McDaniel et Bernard, 2011).

Selon McDaniel et Bernard (2011) et Fleury et Raïq (2013), l'utilisation de l'approche des parcours de vie est de plus en plus mobilisée dans l'étude de l'élaboration des politiques publiques, mais aussi dans l'étude de leurs effets. Ainsi, on remarque par exemple comment les événements de la vie, et particulièrement les chocs ou les événements bouleversants qui surviennent au cours du parcours, peuvent être influencés, de manière positive ou négative, par les politiques publiques mises en oeuvre dans le contexte étatique où la personne réside⁴⁰:

L'innovation majeure de la perspective des parcours de vie (couplée au paradigme du développement humain) est de proposer une nouvelle façon d'aborder les questions d'éducation, de santé, d'emploi, de famille, de réseaux sociaux et autres, en mettant l'accent sur les causalités récursives liant les diverses dimensions de la vie des individus en interaction avec les structures et les effets des politiques. Pour mieux saisir les différences sociétales à cet égard, de nouvelles méthodes comparatives voient le jour et portent entre autres sur les inégalités sociales et les mécanismes sous-jacents à l'élaboration des politiques.

Fleury et Raïq, 2013: 7

Comme le mentionnent à juste titre Fleury et Raïq dans cette dernière citation, l'une des thématiques-clés de ce genre d'analyse est l'étude des inégalités. À travers l'étude des parcours de vie, il est en effet possible pour les chercheurs de déterminer les facteurs, les processus et les événements qui conduisent à ces écarts entre les personnes face à certains événements de la vie.

Cette étude des inégalités peut également se faire dans un but de développer de nouvelles politiques publiques, ou encore, pour évaluer comment ces politiques peuvent agir sur les caractéristiques individuelles (McDaniel et Bernard, 2011). Selon McDaniel et Bernard, l'approche des parcours de vie permet l'émergence de telles analyses en s'intéressant principalement aux différentes circonstances sociales auxquelles les individus font face au cours de leur vie et à la manière dont ceux-ci vont réagir devant ces circonstances. À travers l'étude des parcours de vie, les recherches ont ainsi pu démontrer comment les inégalités sociales avaient tendance à se reproduire et à s'amplifier au courant du parcours, offrant ainsi une perspective intéressante d'ancrage des politiques publiques qui permet de mieux considérer les

⁴⁰ À condition, bien sûr, que le statut de l'acteur lui permette d'être considéré par ces politiques, ce qui n'est pas toujours le cas pour les immigrants et les travailleurs temporaires par exemple).

interactions entre les différentes sphères de vie et entre les acteurs, et leur influence sur le parcours global: « Individuals are not atoms moving through space and time, but deeply connected to others in their lives, and whose lives affect theirs. » (McDaniel et Bernard, 2011: S10).

En matière de participation et d'engagement, il y a également lieu d'observer des inégalités. C'est d'ailleurs le propos d'un article publié en 2013 par Gaudet et Turcotte qui rappelle que toute participation est influencée par des rapports de pouvoir, et que la capacité à s'engager pour un individu dépend énormément des ressources (notamment de temps) qui sont à sa disposition et qu'il est apte à mobiliser. Les deux auteurs rappellent que ces capacités d'engagement varient selon des facteurs comme le genre et le statut socioéconomique, mais surtout en fonction des âges et des rôles sociaux: la disponibilité d'une femme nouvellement mère n'est souvent par exemple pas la même que celle d'un homme qui devient père, ou encore celle d'une jeune retraitée.

Les deux auteurs, suivant les travaux de Kohli, rappellent également comment dans les sociétés occidentales, les politiques sociales établies par les États jouent un rôle-clé dans l'institution des parcours de vie, faisant en sorte que certaines organisations sont davantage fréquentées lors de certaines périodes de la vie ou que certaines possibilités d'engagement et de participation se présentent plus facilement à certains âges et surtout, au moment de certains passages qui sont associés à ces âges. « Cette institutionnalisation des âges de la vie influence la participation sociale, puisque l'appartenance aux organisations qui ponctuent notre vie: les écoles, les milieux de travail et de loisirs pour jeunes, adultes ou aînés, charpentent en quelque sorte les possibilités de participation. Ces organisations représentent des catalyseurs de participation sociale, puisque les gens qui y oeuvrent incitent souvent les individus qu'ils rencontrent à y participer. » (Gaudet et Turcotte, 2013: 122).

Les résultats d'analyse de régression logistique de Gaudet et Turcotte démontrent qu'au Canada, les immigrants sont moins souvent des bénévoles réguliers que le reste des Canadiens. Les auteurs expliquent ce phénomène en indiquant que ceux-ci sont moins susceptibles d'appartenir à des groupes ou des organisations, mais d'autres facteurs peuvent également expliquer cet état des

choses si on en croit leurs résultats globaux, notamment le fait que la participation sociale est plus grande lorsque l'identification à la communauté, particulièrement la communauté locale, est très grande aussi. On peut penser qu'il est parfois plus difficile pour les immigrants, particulièrement pour les immigrants récents, d'établir un tel sentiment d'identification.

De même, la situation migratoire peut mener à certains écarts qui engendrent des disparités quant à la disposition à s'engager, que ce soit de manière formelle (comme dans le cas de la participation politique par exemple) ou de manière plus informelle. Il n'est pas rare en effet d'observer chez certains migrants un déclassement social qui résulte de la migration: parfois, certaines personnes quittent un milieu de vie aisé où elles vivaient une certaine forme de reconnaissance sociale et elles ne retrouvent pas ce mode de vie une fois installées dans le pays d'origine. Les professionnels par exemple, qui avaient un emploi souvent prestigieux dans leur société d'origine, sont souvent appelés à occuper des emplois où ils sont moins qualifiés ou dont le revenu est beaucoup moins intéressant, au moins durant les premières années d'installation au pays, parce que leur formation n'est pas toujours pleinement reconnue ou encore, parce qu'ils doivent répondre aux différents critères des ordres professionnels qui régissent leur profession (Girard, Smith et Renaud, 2008). Tout cela contribue bien souvent à créer des situations où le migrant vit un sentiment de rejet et de repli sur soi, des sentiments qui contribuent à l'exclusion sociale et qui sont loin d'encourager la participation au sein de la société d'accueil (Jovelin, 2011). Pour paraphraser les propos de Gaudet et Turcotte, il y a conséquemment ici « inégalité » face à « l'injonction de participer » parce que le parcours migratoire, et l'absence ou l'inadéquation de certaines politiques qui pourraient par exemple faciliter l'insertion en emploi de certains immigrants, font en sorte d'exclure et d'isoler ces personnes de leur milieu social où elles pourraient s'investir de manière bénévole. On comprend ici bien l'importance de considérer le phénomène des inégalités en regard des parcours, mais aussi des contextes - particulièrement des contextes étatiques et des politiques sociales mises ou non mises en place- pour mieux étudier un phénomène comme la participation.

e. Les cinq principes des parcours de vie

Elder et ses collaborateurs (2003) ont énoncé cinq principes-clés qui devraient normalement guider toute recherche qui s'inspire du paradigme des parcours de vie. Ces principes guident l'analyse qui se revendique de l'approche des parcours de vie, notamment dans l'aspect sociétal

que je viens de décrire, parce qu'ils précisent la manière dont les parcours de vie se déploient et conséquemment, la manière dont les parcours peuvent entrer en interaction avec les normes et les institutions sociales, notamment les politiques publiques. Mais encore, ces principes sont d'autant importants puisqu'ils permettent de préciser les prémisses qui concourent à toute analyse qui se revendique de cette approche.

Le premier de ces principes avance que pour les tenants de l'approche des parcours de vie, le développement humain se déroule durant toute la vie, ce qui signifie que même les adultes d'un certain âge peuvent vivre, et parfois subir, des expériences qui les engageront dans des changements substantiels de leur trajectoire. D'un point de vue méthodologique, comme le rappellent Gherghel et Saint-Jacques (2013), ce principe rend compte de l'importance de considérer le passé pour comprendre le présent. Il est également associé par les deux auteures à l'intérêt porté par les études qui utilisent le paradigme du parcours de vie aux analyses longitudinales, qui permettent à de nombreuses reprises à travers le temps de mesurer et d'analyser l'évolution des parcours des mêmes individus.

Le deuxième principe sur lequel se repose l'analyse des parcours de vie est celui de l'agentivité des personnes. L'analyse des parcours de vie repose en effet sur l'idée que les individus sont en mesure de construire eux-mêmes leur propre parcours, même s'ils demeurent bien entendu soumis aux contraintes sociales associées aux contextes et à la période où ils vivent. « Les individus ne subissent pas de façon passive les influences sociales et les contraintes structurelles, mais ils ont la capacité de créer du sens et de donner de nouvelles significations aux normes et aux institutions sociales, ainsi que de choisir des cheminements différents parmi les opportunités disponibles. » (Gherghel et Saint-Jacques, 2013: 36). Gherghel et Saint-Jacques précisent également que grâce à cette agentivité, les structures peuvent également être modifiées à la suite de l'action individuelle. Les conséquences méthodologiques de ce principe renvoient principalement à l'importance de tenir compte de la subjectivité de l'acteur (ou de l'agent) dans son parcours. Plus particulièrement, Gherghel et Saint-Jacques proposent de porter une attention toute particulière dans l'analyse aux décisions, aux choix, aux motivations, aux projets, aux idéaux et aux valeurs tels qu'ils sont relatés par les individus.

Le troisième principe est celui qui veut que tout parcours de vie ne se comprend qu'en fonction du temps et de l'endroit où il se déploie (Elder *et al*, 2003). Ici, c'est toute l'importance du contexte social dont il faut tenir compte. Selon Gherghel et Saint-Jacques, cela permet également de s'intéresser aux liens qui existent entre le développement de l'individu et les questions liées aux changements sociaux. En d'autres termes, l'analyse des parcours de vie permet de se pencher aux effets des structures sociales, mais à partir de et en considérant essentiellement les parcours biographiques individuels.

Le « principe de la temporalité de la vie » (ou principe du *timing*), quatrième principe énoncé par Elder, avance que les conséquences des événements et des transitions vont être différentes selon le moment où elles sont vécues dans la vie de l'individu. Un des exemples classiques de ce principe est celui des effets d'un conflit armé sur les parcours des individus qui ont dû se rendre aux combats. On remarque en effet des conséquences différentes sur les parcours selon que ces individus ont dû faire leur service militaire avant leur installation familiale, ou plus tard dans leur vie. De façon plus générale, ce principe postule simplement que le fait de vivre certains événements ou certaines transitions en étant plus jeunes ou plus vieux n'aura pas les mêmes conséquences. Ce principe rend compte de l'importance de tenir compte de ces **transitions**, en fonction du moment dans la vie de la personne où elles surviennent, en fonction de son propre parcours, mais aussi en fonction des normes sociales imposées par la culture et la tradition locales.

Enfin, le dernier principe de l'analyse des parcours de vie est celui que les vies sont interreliées. Par cette idée, Elder et ses collaborateurs veulent simplement faire valoir que les vies sont vécues de manière interdépendante et que la **compréhension des relations interpersonnelles** est essentielle pour cerner les parcours et, de manière plus générale, les phénomènes sociaux qu'on y décèle. Selon Gherghel et Saint-Jacques, « (...) ce principe témoigne de la médiation des changements sociaux sur le parcours individuel par le biais de leurs effets sur les contextes de vie communs dans des cadres microsociaux. » (2013: 46).

Ce principe s'incarne donc dans les relations, mais aussi dans les contextes, faisant en sorte qu'un événement survenant dans une vie particulière, a des effets dans les autres vies qui y sont

liées. Ainsi, le divorce des parents a des conséquences sur les enfants bien sûr, mais aussi potentiellement chez les grands-parents qui pourraient par exemple être appelés à jouer un rôle plus substantiel dans la nouvelle organisation familiale de leurs enfant et petits-enfants.

Gherghel et Saint-Jacques décrivent aussi ce dernier principe d'une manière qui s'apparente à l'idée de capital social, parce qu'on prend compte de la manière dont certaines transitions, mais aussi certaines bifurcations, seront vécues de manière différente selon les réseaux et les relations interpersonnelles présentes ou absentes chez l'individu. On parle aussi d'étude de la réorganisation de ces réseaux lors de ces mêmes transitions.

f. Les parcours de vie comme scripts sociaux

La deuxième réalité à laquelle renvoie l'expression « parcours de vie » selon Gaudet est celle qui envisage les parcours de vie comme des scripts sociaux, c'est-à-dire comme des parcours normalisés par la société dans un contexte et un moment donné, de même que tout l'« univers symbolique et normatif » qui accompagne cette normalisation.

L'idée de concevoir les parcours de vie comme des scripts sociaux part du fait qu'à l'époque des sociétés industrielle, les parcours de vie étaient régulés, institutionnalisés: on vivait les mêmes grandes étapes, les mêmes transitions (quitter le nid familial, commencer une famille, prendre sa retraite) à des âges similaires. Il y avait « standardisation » et « institutionnalisation » des parcours: « La standardisation réfère aux régularités des âges associés aux diverses transitions de vie et l'institutionnalisation réfère aux normes sociales formelles et informelles qui structurent les parcours individuels. » (Gaudet, 2013: 32). Or, comme le fait valoir Gaudet, à partir des années 1970, ces grands principes d'organisation des vies humaines commencent à faire de moins en moins sens, alors que l'on assiste plutôt à une individualisation des parcours. Cavalli (2007) reprend également cette distinction entre individualisation et standardisation. Il précise que si l'on observe une déstandardisation des parcours, c'est parce qu'aujourd'hui, les individus ne suivent plus de parcours « standards »: il s'agit là non seulement d'un fait, mais également d'un souhait, en ce sens que la standardisation des parcours n'est ni réaliste, ni désirée. Cavalli fait toutefois valoir que la « désinstitutionnalisation » des parcours n'est pas un processus qui fait autant consensus chez les auteurs. On avance en effet que certains passages de la vie, comme la

vieillesse, demeurent institutionnalisés. Citant les travaux de Leisering, Cavalli rappelle même que les processus de déstandardisation peuvent conduire à une nouvelle demande d'institutionnalisation.

Faisant référence notamment aux écrits de Danilo Martucelli et à son étude des mouvements vers la « singularisation » des parcours, mais également aux travaux de Martin Kohli, Gaudet défend quant à elle l'idée que la tendance à l'individualisation, c'est-à-dire à une particularisation des cheminements individuels, ferait aujourd'hui concurrence à l'institutionnalisation des parcours et plus globalement en la croyance en des cheminements standardisés à la Durkheim. Plus spécifiquement, elle fait valoir que même si des changements économiques d'ordre structurel contribuent à formaliser certains parcours, les choix qui sont accordés aux individus dans leurs styles de vie rendent le processus de singularisation de plus en plus important dans les sociétés occidentales.

De même, le processus d'individualisation des parcours rendrait plus difficile le décodage du social à travers les trajectoires prises dans leur sens dit « balistique ». L'analyse balistique des trajectoires s'intéresse aux positions objectives occupées par les individus, mais porte peu d'attention à la perspective subjective de l'individu face à ces positionnements. Par exemple, dans un article qu'il publie sur la question du champ littéraire, Bourdieu (1991) s'intéresse à la progression des trajectoires dans une perspective globale: il cherche à connaître les différents types de cheminement au sein d'un champ plutôt que de s'intéresser aux différents événements des vies par lesquelles on peut comprendre l'expression du social et qui forment les trajectoires de vie d'un individu. C'est ce que Dubar (1998) nomme une analyse « objectiviste » des trajectoires: ici, le sens subjectif donné par l'acteur à son parcours n'est pas au centre des intérêts du chercheur.

Ainsi, dans cette perspective des trajectoires bourdieusiennes, on ne s'intéresse pas vraiment à l'idée de processus, mais plutôt **aux logiques de reproduction** qui mènent à l'intériorisation des catégories sociales (Dubar, 1998) et à la mise en place de ce que Bourdieu a nommé *l'habitus*, envisagé comme « une matrice des dispositions » de l'action (Dubar, 1998: 75), et que l'individu va mobiliser en fonction des situations auxquelles il fait face. Dans cette idée, *l'habitus* est

considéré comme étant la *pente*, comme sur un plan cartésien, de la trajectoire sociale. « Plus précisément, les dispositions à l'égard de l'avenir et, par conséquent, les stratégies de reproduction, dépendent non seulement de la position synchroniquement définie de la classe et de l'individu dans la classe mais de la pente de la trajectoire collective du groupe dont fait partie l'individu ou le groupe (e.g. fraction de classe, lignée) et, secondairement, de la pente de la trajectoire particulière à un individu ou à un groupe englobé par rapport à la trajectoire du groupe englobant. » (Bourdieu, 1974: 19). En d'autres mots, l'étude de la trajectoire sociale permet chez Bourdieu de saisir et de comprendre l'*habitus*, et conséquemment les pratiques sociales qui en découlent (Dubar, 1998).

Dans son article fortement commenté, repris et critiqué, *L'illusion biographique*, dans lequel il reproche aux approches biographiques de trop souvent s'intéresser à une vie de manière autosuffisante, en tenant que trop peu compte du social, Bourdieu (1986) mentionne qu'« Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations. » (p. 71).

Ce positionnement théorique bourdieusien fait donc peu usage en somme des données biographiques en soit, un écueil selon certains. Par exemple, Ayari (2005) souligne que « cette grille de lecture sous-estime l'importance des repositionnements sociaux en termes de pratiques, de représentations et d'identités qui sont irréductibles au passage d'un *habitus* de la puissance à l'acte, c'est-à-dire à son actualisation. » (En ligne). Autrement dit, on reproche à cette conception des parcours de ne pas tenir suffisamment compte des événements de la vie, et surtout, aux réactions/pratiques/repositionnements identitaires des individus face à ceux-ci, lesquels, bien qu'ils ne modifient pas tous de manière substantielle le positionnement et la direction des trajectoires des parcours, peuvent tout aussi bien traduire de manière aussi pertinente de grandes tendances sociales.

En outre, on observerait dans la recherche en science sociales un intérêt de plus en plus marqué pour l'étude de ce qui dévie de la trajectoire balistique, les bifurcations et autres détours du parcours en somme. C'est du moins l'avis de Bessin (2009), qui fait valoir que la littérature contemporaine fait de moins à moins appel à l'idée de trajectoire dans une perspective balistique pour étudier les parcours, pour plutôt se pencher sur les processus, ce qui inclut l'étude des points tournants et des bifurcations justement.

Claire Bidart est parmi les auteurs qui critiquent l'approche « balistique », trop lisse et prévisible à ses yeux, parce qu'elle cantonne l'acteur dans un récit de son expérience logique et structuré, justifiant sa situation actuelle et ses choix par un parcours linéaire et sans surprises. « Cette logique n'implique pas forcément un « lissage » total du récit mais va néanmoins le conduire à s'organiser sur un mode narratif stabilisé. » (Bidart, 2006: 30). Bidart fait ainsi valoir qu'en s'intéressant de façon particulière aux bifurcations qui ont cours dans les parcours, le chercheur apporte une perspective originale sur la compréhension de l'action et des logiques d'action, en les resituant dans leur échelle et dans leur temporalité certes, mais aussi en les abordant dans leurs aspects changeants et dynamiques. Dans cette perspective, c'est la suite d'événements et les réponses qui y sont apportées par les acteurs qui deviennent le point focal de l'analyse. Cela implique deux choses: d'abord, de tenir davantage compte de la subjectivité de l'acteur, tout autant sinon plus que le cheminement positionnel « objectif » qui retient surtout l'attention des tenants de l'approche balistique. D'autre part, cela oriente le regard du chercheur non pas vers ce qui est stable dans les parcours, mais vers ce qui au contraire est incertain. Selon Bidart, ces situations d'incertitude sont des moments privilégiés pour mieux saisir les logiques d'action, justement parce qu'elles forcent la prise en compte de façon encore plus importante des contraintes et opportunités mises à disposition, et qu'elles débouchent sur des prises de décision qui sont influencées par et qui influencent les événements et actions émanant des différentes sphères de vie. Les bifurcations traduisent également la part de social dans l'action individuelle, parce qu'elles permettent de comprendre d'une façon renouvelée les nouvelles tendances globales qui découlent de la structure et de l'histoire, dans des moments où l'incertitude est souvent si grande et la demande de prise de décision est si rapide, qu'on ne peut compter sur les mécanismes habituels et automatisés de réponse intégrés.

Dans un monde où la tendance est justement à l'individualisation, il devient intéressant de comprendre comment et pourquoi les individus modifient leurs comportements, leurs actions, leur positionnement social. C'est avec ce type d'interrogation que l'on comprend mieux quelle part joue le social dans les parcours individuels. Et c'est ici que la troisième perspective de l'approche des parcours de vie devient tout particulièrement utile à mobiliser.

g. La perspective socioanthropologique des parcours de vie

La troisième perspective décrite par Gaudet, celle de la perspective socioanthropologique du parcours de vie, permet l'étude de « la dynamique des différentes trajectoires d'une vie humaine dans son contexte institutionnel » (Gaudet, 2013: 32). Rappelons que pour les tenants de cette approche, c'est moins les trajectoires en soi qui sont intéressantes à analyser, mais plutôt les dynamiques qui ont lieu entre celles-ci et entre elles et les transitions⁴¹ (Gaudet, 2013). Les trajectoires sont généralement associées à des sphères de vie particulières: **il y a donc plusieurs trajectoires pour un même parcours**, et celles-ci doivent s'aborder dans **leur perspective dynamique** et dans leur possibilité **d'interagir les unes avec les autres** (Gherghel et Saint-Jacques, 2013; Antikainen et Komonen, 2003; Elder, 1994).

De manière plus précise, Sapin, Spini et Widmer (2007) décrivent les trajectoires comme l'inscription temporelle et dans certaines sections de la vie des mouvements, développements et changements de position adoptés par un individu (p.32, *je reformule*). Comme il s'agit d'une *inscription* dans le parcours, mais qu'il est du même coup question de mouvements et de déplacements, les trajectoires concernent donc tant ce qui est stable que ce qui est mobile dans la vie d'une personne. En d'autres mots, les trajectoires sont le fait de *séquences*, qui contiennent tant des rôles, que des états et des positions. Ces séquences sont délimitées par des transitions: chaque séquence d'une trajectoire se « termine » au moyen d'une transition vers une nouvelle séquence. Ces moments de transitions correspondent à des périodes plus instables de la vie, à ce qui est dès lors en mouvement (Gherghel et Saint-Jacques, 2013).

⁴¹ Selon Elder, les transitions et les trajectoires sont en effet interdépendantes (dans Gherghel et Saint-Jacques, 2013): en fait, les transitions s'inscrivent dans les trajectoires, lesquelles leur donnent leur signification pour le parcours et en fonction de celui-ci (Elder, 1985).

Sapin et ses collaborateurs font valoir que les trajectoires peuvent à la fois être d'ordre social, on parlera alors de trajectoires familiales; de trajectoires professionnelles; de trajectoires de santé, ou alors psychologiques, comme dans le cas de trajectoires identitaires ou de trajectoires cognitives. Elder (1985) précise quant à lui que les trajectoires qui jalonnent la vie d'un individu peuvent être déterminées à partir des différents statuts qui se sont succédé dans la vie d'une personne donnée à travers les années (statuts d'emploi par exemple ou statut associé à la santé ou la maladie). **On comprend donc ici qu'il n'existe pas vraiment un ensemble prédéterminé de trajectoires vers lesquelles le chercheur doit porter nécessairement son attention**⁴². Bien sûr, certaines trajectoires demeurent fondamentales pour comprendre le devenir humain (trajectoire familiale, professionnelle, résidentielle par exemple), mais la conception du terme et la détermination des trajectoires à étudier demeure tout de même flexible⁴³.

En résumé, le paradigme des parcours de vie considère qu'il y a plusieurs trajectoires de vie au sein d'un même parcours, et tout l'intérêt de l'analyse est d'étudier les interactions qui ont cours entre celles-ci, en portant une attention toute particulière aux transitions et à leurs effets à travers les différentes trajectoires. C'est à partir de ce constat que je délimiterai en partie les contours de ma conception du concept de trajectoire permettant l'opérationnalisation de ce concept, et que je décrirai la manière d'analyser ces trajectoires, à l'aune de la perspective socioanthropologique décrite par Gaudet.

⁴² À ce propos, Wingens (2011) et ses collaborateurs font valoir qu'il serait pertinent sur le plan théorique que les trajectoires de vie soient décrites et circonscrites conceptuellement, et d'établir combien de domaines de la vie un parcours comprend-t-il et quelles trajectoires en découlent. Sur le plan méthodologique toutefois, une telle proposition tient difficilement la route, notamment parce que l'intérêt de l'étude des trajectoires tient d'un part dans l'interaction entre trajectoires qui fondent un phénomène, et surtout, parce que les vies sont diversifiées et que des trajectoires présentes dans certains parcours sont fondamentales pour comprendre certains parcours, alors qu'elles sont beaucoup moins significatives dans d'autres (c'est le cas, par exemple, des trajectoires de participation). « Therefore - just as is the case with defining a state space concerning transitions- it is the researcher who should define which (and how many) trajectories are relevant for the question under study. » (Wingens et coll., 2011: 15).

⁴³ À ce propos, Gaudet (2013) mentionne et je cite: « La désignation des trajectoires dépend donc du processus que le chercheur tente d'étudier et d'aplanir pour mieux l'expliquer. Nous pourrions en identifier plusieurs: trajectoire de santé physique et mentale, de grand-parentalité, de pauvreté, de participation sociale, etc. » (p. 36).

ii. *Parcours de vie et perspective socioanthropologique*

Gaudet (2013) fait valoir que l'étude des trajectoires à partir de la perspective des parcours de vie se fait à partir d'une démarche qualitative d'analyse des récits de vie, telle qu'elle a notamment été développée, présentée et expliquée par Daniel Bertaux⁴⁴. Cette démarche permet entre autres de tenir compte de la subjectivité de l'acteur à travers son parcours: « L'entretien permet également à l'interviewé de nous faire part de sa réflexivité sur le temps objectif de ses trajectoires et celui, plus subjectif, de son récit, de sa façon de se définir. » (Gaudet, 2013: 34).

Pour étudier les trajectoires, Gaudet propose de s'attarder à trois dimensions particulières qui les composent, soit les **transitions; les points tournants et les bifurcations; et enfin, le cumul des ressources**. Les transitions sont des moments de passage généralement circonscrits socialement: le passage à la retraite par exemple est considéré comme une transition qui affectera la majorité des vies dans un contexte occidental contemporain. Ce sont donc des périodes de changement qui sont habituellement institutionnalisées (Sapin, 2007). Dans les travaux de Grossetti (2006), les transitions sont présentées comme des situations qui surviennent à un moment prévisible, mais dont les issues sont imprévisibles⁴⁵. Ces transitions marquent en effet **un changement d'état** dans la vie d'une personne, et c'est à travers ce moment de rupture qu'il devient particulièrement intéressant de voir et de comprendre comment un acteur individuel réagit face à ce bouleversement, et surtout, face à la norme sociale propre au système dans lequel il s'insère et qui impose ses contraintes (Guillaume, 2009). En effet, Guillaume rappelle que les institutions sociales seraient souvent promptes à suggérer, proposer ou imposer certaines normes comportementales ou attitudinales associées à certaines phases biographiques dans des

⁴⁴ J'explique cette démarche dans le chapitre sur la méthodologie.

⁴⁵ Grossetti (2006) propose en effet une typologie de l'imprévisibilité qui se divise en deux axes, soit le caractère prévu ou non de la survenance d'une situation sur un premier axe et l'existence ou l'absence de solutions prévues ou de parcours possibles face à ce moment. Quatre concepts découlent du croisement entre ces deux axes, soit (1) le carrefour, qui survient lorsque un moment prévisible est associé à des issues prévisibles; (2) les transitions, lorsqu'un moment prévisible survient et que les issues ne sont pas prévisibles; (3) le risque anticipé, lorsque les issues d'une situation sont envisagées sans savoir le moment où cette situation surviendra (le chômage dans certains secteurs économiques par exemple) et (4) la crise, lorsque tant le moment où survient la situation imprévisible que les solutions qui peuvent y être apportées sont inconnues. Lorsqu'elle survient, la crise affecte l'ensemble des trajectoires de vie.

trajectoires précises. Il devient alors pertinent de s'interroger sur la manière dont l'individu va percevoir et justifier son comportement en fonction de cette norme imposée socialement.

L'autre intérêt d'étudier les transitions, c'est que, comme le rappelle Elder (1985), la manière dont elles seront gérées et abordées par l'individu révèle de grands pans de la trajectoire dont elles sont issues. On peut donc en apprendre beaucoup sur les trajectoires **en s'interrogeant sur la manière dont la personne gère ces transitions**. En outre, les décisions prises lors de ces transitions auront également une influence considérable sur le reste de la trajectoire. Voilà pourquoi les deux idées se comprennent difficilement l'une sans l'autre.

Le deuxième point sur lequel Gaudet suggère de porter notre attention est les points tournants et les bifurcations. Les deux vont de paire puisqu'ils ont pour effet de changer de manière souvent imprévisible et importante la trajectoire. Les points tournants sont souvent associés aux transitions, mais d'une façon particulière, justement à cause de ce pouvoir qu'ils ont de modifier le parcours. Le passage à la retraite est par exemple une transition qui peut constituer un point tournant dans certains parcours.

J'ai déjà abordé la question des bifurcations, mais j'aimerais quand même y revenir, notamment pour citer la définition que Supeno et Bourdon en font, parce qu'elle m'apparaît tout particulièrement éclairante à ce stade alors qu'ils décrivent les bifurcations comme des « changements radicaux et imprévisibles dans les parcours de vie. » (2013: 111). Les bifurcations ont donc ce double caractère d'être à la fois imprévues- Bidart (2006) mentionne notamment que rien n'aura pu laisser présager un tel détour du parcours avant cet événement- , mais aussi de changer de manière encore plus importante le parcours entier parce que l'une de leurs caractéristiques principales est d'affecter plus d'une trajectoire (Bidard, 2006), il s'agit en somme d'une « réorientation radicale » (Mendez, 2010). Grossetti (2006) mentionne quant à lui que la bifurcation émane d'une situation fortement imprévisible, et qu'elle déclenche des conséquences fortement irréversibles à la fois. Par cette idée, Grossetti fait valoir que la bifurcation entraîne des bouleversements tels, que le retour à la situation originale s'avère impossible, une idée partagée également par Bidart (2006). Il s'agit en outre d'un constat que font également Supeno et Bourdon (2013) alors qu'ils avancent que la bifurcation a des

conséquences importantes à long terme, bien qu'elle survienne habituellement de manière non prévue et circonscrite.

Pour l'analyse, les bifurcations s'avèrent tout particulièrement intéressantes à étudier puisque, comme je l'ai expliqué plus tôt, elles ouvrent la voie à **une autre forme de sensibilité au social**, à travers la manière dont les individus répondent et ajustent leur comportement dans des situations où les mécanismes habituels de réaction ne peuvent plus être utilisés. Et d'ailleurs, comme le souligne à juste titre Bidart, il s'agit de situations qui sont de plus en plus courantes dans nos sociétés et leur appréhension est essentielle pour comprendre les dynamiques de l'action dans les sociétés occidentales contemporaines (2006b). Mais aussi, elles permettent de voir de quelles manières ces moments influencent et sont influencés par les autres⁴⁶ significatifs, qui sont nécessairement eux aussi touchés par ces bouleversements (Bidart, 2008). Cette idée est d'ailleurs étroitement liée au cinquième principe du paradigme des parcours de vie que j'ai mentionné un peu plus tôt.

Dans leur analyse, Supeno et Bourdon défendent toutefois l'idée que des bifurcations peuvent survenir en dehors des situations que Bidart (2006) a qualifiées de « crises ». En effet, les auteurs font valoir que des opportunités de la vie ou encore, des détours qui se déroulent sur un temps un peu plus long, peuvent eux aussi déboucher sur des changements aussi drastiques et avec des conséquences à long terme dans plusieurs (sinon l'ensemble) trajectoires de vie que ne le font les bifurcations au sens défini par Bidart.

J'ajouterais en terminant sur ce point qu'une bifurcation n'est pas nécessairement quelque chose de défini à l'avance: on ne peut pas dire par exemple que le divorce est toujours une bifurcation. La bifurcation se détermine à partir du récit de l'interviewé: d'où elle part; comment les bouleversements surviennent-ils; quelles décisions sont prises par la personne face à cette nouvelle situation; quelles sphères de vie sont affectées par ces décisions; comment les

⁴⁶ Selon les auteurs, le pronom indéfini « autrui », habituellement invariable, est parfois accordé en nombre comme un nom dans l'expression « autrui significatifs ». D'autres préfèrent le laisser invariable. C'est la première option que j'ai privilégiée dans cette thèse, étant donné que l'expression est habituellement précédée d'un déterminant (comme dans l'expression « les autrui significatifs »).

trajectoires s'influencent-elles mutuellement face à ces décisions; et surtout, quelles conséquences ont-elles sur la suite du parcours, sont des questionnements qui permettent de détecter et d'analyser une bifurcation.

Finalement, le dernier point sur lequel Gaudet (2013) suggère de poser son attention est l'accumulation de capital (ou le cumul des ressources). Il s'agit en somme d'associer les trajectoires et les événements qui surviennent à travers celles-ci et qui permettent d'accumuler des capitaux - au sens bourdieusien- à travers divers modes de l'existence (capital social, culturel, politique, voire même militant, comme le proposent Matonti et Poupeau- 2004-) (Gaudet, 2013: 40). Ces cumuls de capitaux (ou l'absence de ceux-ci), bien que souvent associés à une trajectoire particulière (la trajectoire familiale par exemple) auront eux aussi des effets au sein des autres trajectoires.

3.3. Des choix empiriques et conceptuels à la modélisation du questionnement de la recherche

J'insistais en début de chapitre sur la question du choix, inhérent à toute recherche scientifique. J'ai présenté dans ce chapitre deux pans importants de mon étude, à savoir le contexte empirique et le contexte conceptuel, qui permettent non seulement d'ancrer la recherche et d'en définir les contours, des démarches préalables essentielles avant de décrire la démarche empirique, mais qui permettent aussi de repréciser les buts et les questionnements de cette recherche. À la lumière des différents constats issus de la revue de la littérature, je concluais le chapitre précédent en indiquant trois axes de recherches qui m'apparaissaient essentiels d'étudier pour mieux comprendre le phénomène du militantisme partisan chez les immigrants. Maintenant que les choix conceptuels et qu'une partie des choix empiriques ont été effectués, j'aimerais revenir en conclusion de ce chapitre sur ces trois axes, afin de les poser en tant que sous-objectifs et questionnements spécifiques de la recherche. Il s'agira d'articuler les constats théoriques réalisés au cours du chapitre 2 de la thèse aux choix effectués dans le présent chapitre, de manière à proposer une modélisation réfléchie et cohérente de l'étude, qui guidera non seulement les choix méthodologiques, mais aussi l'analyse des données récoltées.

h. Sous-objectif 1: une perspective d'analyse temporelle des cheminements qui mènent à l'engagement

D'un point de vue théorique, on se rappellera que tant du point de vue des études sur le militantisme partisan que de celles sur l'engagement politique des citoyens issus de l'immigration, il y a une facette de cette forme particulière de participation politique qui semble avoir été négligée: soit celle des événements qui mènent à l'entrée en politique. On comprend encore mal les processus et les cheminements qui mènent une personne, de surcroît issue de l'immigration, à s'engager auprès d'un parti politique. Bien sûr, on s'est intéressé aux motivations derrière le militantisme, mais bien souvent, elles ne sont pas nécessairement suffisantes pour expliquer et surtout comprendre les étapes qui mènent concrètement une personne à s'engager auprès d'une formation politique.

Un tel questionnement est extrêmement intéressant puisqu'il permet de comprendre comment une personne issue de l'immigration en arrive à s'engager au sein d'un parti politique, un type de participation qui va plutôt à contresens de ce que les études ont observé jusqu'ici. En se questionnant sur les itinéraires qui mènent à l'engagement, on est en mesure de comprendre, à partir du cheminement individuel, les effets de structures et des différentes conditions d'« offre » de participation sur l'engagement d'une personne. Ce questionnement permet de s'intéresser également à la part de réflexivité de la personne à l'égard de ces différentes structures, en considérant sa part d'agentivité dans cette action de mobilisation. Cette démarche permet conséquemment de s'intéresser aux **processus** qui mènent au militantisme partisan et plus particulièrement, **aux logiques d'action** (Bertaux, 2010) qui y sont associées.

Toutefois, bien que l'on s'intéresse aux cheminements des individus, il s'agit bel et bien de comprendre le militantisme partisan chez les immigrants en tant que **phénomène social**. À travers les itinéraires des individus, l'objectif est en effet d'observer comment cette pratique se transforme à travers les rapports sociaux et les différents mécanismes sociaux (Sanséau, 2005).

À travers ce premier sous-objectif de recherche, je m'intéresse en fait à la dimension davantage temporelle du militantisme partisan, en tâchant de comprendre et de situer la succession des événements qui mène des citoyens issus de l'immigration à finalement s'engager au sein d'un parti politique. Le premier sous-objectif de cette recherche se lit conséquemment ainsi:

Comprendre, à partir d'une perspective temporelle, comment des citoyens issus de l'immigration en viennent à s'engager auprès d'un parti politique.

Il s'agit ici de comprendre la manière dont on en arrive à s'impliquer au sein d'un parti, aux événements de la vie et du parcours qui font en sorte qu'une personne d'origine immigrante en vient à participer au sein d'une formation politique. Cette perspective oriente la thèse vers une recherche des processus qui mènent des citoyens issus de l'immigration à s'engager auprès d'un parti politique. Ici, le concept de trajectoire tel qu'il est décrit par le volet socioanthropologique de l'approche des parcours de vie est extrêmement utile, puisqu'il permet de constater comment se forme, à travers le temps, cette trajectoire de participation (ou d'engagement) et surtout, de voir comment elle interagit avec les autres trajectoires de vie de la personne, et notamment sa trajectoire résidentielle (ou de mobilité), étant donné la distinction particulière typique du parcours des personnes qui m'intéressent plus particulièrement pour cette analyse.

Toutefois, étant donné le caractère particulier de la population visée par cette thèse, soit des militants certes, mais des militants qui ont pour particularité d'avoir tous et toutes vécu une trajectoire de migration transnationale, il m'importait de m'intéresser de manière peut-être un peu plus prégnante aux effets de cette trajectoire particulière sur l'entrée en politique militante active. De la même manière, et parce que je considère le militantisme partisan comme faisant partie d'un ensemble plus global d'activités et d'implications bénévoles que je nommerai « trajectoire de participation », il m'importait que mon questionnement traduise cette deuxième préoccupation toute particulière de la thèse.

Enfin, et comme ce sera le cas pour l'ensemble des questions, il fallait que le questionnement reflète la population à l'étude et le contexte à travers lequel celle-ci se déploiera. Conséquemment, ce premier objectif de recherche se traduit donc par le questionnement suivant, qui constitue la première sous-question de recherche à laquelle je tenterai de répondre: **« Comment les événements des différentes trajectoires de vie, particulièrement ceux de la trajectoire de mobilité et de la trajectoire de participation, influencent-ils l'entrée en politique militante active chez les citoyens et immigrants originaires de pays dits arabes dans les partis politiques québécois? ».**

i. Sous-objectif 2: les rapports entre militants et partis

Certaines de ces études qui se sont attardées aux pratiques du militantisme se sont intéressées à la manière dont les rapports qui s'établissent entre les militants et les organisations de participation comme les partis politiques influencent la pratique même du militantisme. Ainsi, comme je le mentionnais un peu plus tôt, les constats liés aux processus d'individualisation et de singularisation de l'engagement émanent en effet d'une étude des comportements des personnes engagées, qui réfléchit beaucoup à la question du « *comment* participe-t-on? ». Pour ce deuxième objectif de recherche toutefois, je m'intéresse plus particulièrement aux rapports qui vont s'établir entre le parti et les militants.

Ces rapports s'observent notamment à partir des **pratiques**. On remarque en effet qu'en plus de délaisser les organes traditionnels et organisés de participation, les militants et bénévoles ne participeraient plus de la même façon: un phénomène qui s'incarne dans la (nouvelle) durée de l'engagement et dans sa non-exclusivité. On remarque aujourd'hui que les individus accumulent les expériences de participation, et que l'investissement personnel consacré à chacune de ces organisations est très variable. La constitution des réseaux ne se fait plus en fonction de l'action militante: il y a redéfinition des rapports entre la vie privée et la vie militante (Lefebvre, 2013). C'est également la fin des « étiquettes »: on ne se sent jamais tout à fait ni complètement lié au parti (Quéniart et Jacques, 2001).

Il s'agit également de réfléchir aux rapports identitaires qui se construisent entre le parti politique et les militants. Comme je le signalais un peu plus tôt, les partis politiques sont en effet porteurs d'une identité très forte, essentielle à leur survie et à leur caractère original au sein du système de partis, et avec laquelle les militants doivent nécessairement composer. Devant une tendance forte à la manifestation d'identités individuelles plutôt que collectives, il y a lieu de penser que ces rapports identitaires peuvent éventuellement se développer non sans une certaine tension.

Mais aussi, cette deuxième perspective de recherche s'intéresse aux dimensions décrites par le troisième principe de l'analyse des parcours de vie, à savoir qu'il est important de comprendre les trajectoires individuelles à l'aune du contexte dans lesquelles elles se déploient. Les partis

politiques s'inscrivent dans des contextes particuliers bien sûr, mais aussi, ils sont dotés d'une histoire particulière, qui influence nécessairement leur perception de la société dans laquelle ils évoluent. Souvent, ils ont même participé d'une manière ou d'une autre à forger cette même société. En outre, ils demeurent des institutions dont l'objectif premier est de proposer des idéologies, des manières de voir le monde et de gouverner une société selon des principes et des idéaux qu'ils défendent comme les meilleurs, surtout en regard du lien particulier qu'ils entretiennent avec leurs adversaires politiques. Comprendre les rapports qui s'instaurent entre ces partis et les militants issus de l'immigration permet de voir comment ces institutions agissent sur les individus et sur leur parcours, du point de vue de leur trajectoire d'engagement bien sûr, mais aussi du point de vue d'autres trajectoires davantage d'ordre psychologique, et notamment la trajectoire identitaire.

Ces différentes affirmations doivent également être repensées en fonction de la population qui fait l'objet principal de cette thèse, à savoir les personnes qui ont non seulement connu une expérience de migration transnationale, mais qui peuvent également être catégorisés comme ce que certains auteurs ont nommé les minorités « racisées », c'est-à-dire des personnes qui, parce qu'elles sont d'origine autre que celle de la majorité, subissent les effets négatifs de discrimination et d'inégalité qui émanent d'une certaine forme de racisme institutionnalisé. Cette forme de racisme est bien souvent indirecte et informelle (Winter, 2014) et peut émaner de différents critères raciaux, culturels, voire même religieux. Dans la première partie de ce chapitre, j'ai ainsi pris le pari de m'intéresser aux immigrants et aux citoyens issus de pays dits arabes justement parce qu'il semble selon plusieurs auteurs qu'ils seraient les victimes les plus systématiques de cette racisation dans la société québécoise contemporaine.

C'est à travers ce contexte particulier que doivent donc se comprendre les rapports entre les partis politiques de la société québécoise, et les militants issus de l'immigration, tout particulièrement ceux qui vivent cette racisation des rapports sociaux. Il y a tout lieu de se demander comment ces deux entités vont interagir, quelle est la place que les partis politiques sont en mesure de faire à ces personnes et comment ces minorités racisées réagissent-elles aux différentes prises de position et décisions de leur formation politique à l'égard des enjeux qui touchent tout particulièrement les citoyens issus de l'immigration et les membres des

communautés ethnoculturelles. De plus, de la même manière dont on s'est intéressé aux pratiques individuelles des militants issus de la « population générale » au sein des différents organismes de participation politique, il y a tout lieu de s'intéresser à la manière dont ces courants d'individualisation influent sur les comportements des citoyens issus de l'immigration à l'égard de leur militantisme partisan, tout particulièrement en regard des prérogatives culturelles et religieuses différentes qui sont les leurs.

Il s'agit ici de répondre à la question du « comment », mais sous un (deuxième) angle particulier. Conséquemment, je libellerai ainsi le deuxième sous-objectif de cette recherche, soit: **Explorer la nature et la teneur des rapports entretenus entre les immigrants et les citoyens issus de l'immigration qui militent au sein d'un parti politique de leur société d'accueil et les organisations que sont les partis politiques.**

Les réflexions des participants sur l'évolution de leur processus identitaire, tant au regard de la société québécoise et canadienne dans laquelle ils s'insèrent, qu'au sein du parti politique pour lequel ils militent, sont au nombre des indicateurs qui seront à observer pour ce deuxième objectif de recherche. Mais encore, il s'agira aussi de voir comment les participants réagissent aux rôles et aux tâches qui leur sont attribués par le parti politique, comment ils évaluent l'accueil qui leur est réservé au sein des activités du parti et la place qu'ils pensent avoir dans les processus décisionnels au sein des différentes instances de leur parti. Tous ces éléments sont en effet directement associés aux rapports qui s'instaurent entre militants et partis et en disent beaucoup sur la manière dont cette forme particulière d'engagement se déploie dans la réalité de ces personnes issues de l'immigration. En fonction de cette réflexion, la deuxième sous-question de recherche sera donc libellée ainsi: « **Comment se construisent les rapports entre les militants issus de pays arabes et les organisations représentantes de la société d'accueil que sont les partis politiques provinciaux québécois?** ».

j. Sous-objectif 3: les effets de socialisation: les relations sociales dans les différentes sphères de vie

Quant à la troisième perspective, j'y propose une perspective d'analyse **décisionnelle** et **relationnelle**, c'est-à-dire qu'elle considère la part de subjectivité de l'individu, et son pouvoir d'agentivité (comme le mentionne le deuxième principe de l'analyse des parcours de vie), tout en

reconnaissant l'importance de l'influence de ses différents réseaux dans ces prises de décision. La perspective décisionnelle est inhérente à la démarche, puisque les parcours de vie considèrent que les individus ont un pouvoir décisionnel, qu'ils ne sont pas que l'unique reflet des contraintes sociales: « (...) dans le cadre conceptuel de ce travail, les individus ne sont pas considérés comme déterminés par les normes sociales, mais comme des acteurs démographiques poursuivant des objectifs dotés d'un sens subjectif. Leurs actions peuvent refléter le respect des normes sociales, mais elles sont également le résultat de décisions individuelles. » (Schumacher, 2010: 156).

Il s'agit également dans la dimension relationnelle de cette troisième perspective de reprendre entre autres l'idée de l'importance des autres significatifs, un des principes-clés de l'approche des parcours de vie et selon laquelle certaines personnes, dans certains réseaux, auront des effets tout particulièrement importants sur la manière dont un individu (ré)orientera ses trajectoires de vie.

Cette idée correspond également au cinquième principe de l'analyse des parcours de vie, lequel avance que les vies sont toujours interreliées et que, les phénomènes sociaux observés dans les parcours, et les logiques d'action qui sont mises en oeuvre pour répondre aux contraintes sociales, sont nécessairement tributaires des relations importantes qu'une personne entretient.

Ici toutefois, et dans le cadre de ce troisième questionnement tout particulièrement, l'approche des parcours de vie ne m'apparaît peut-être pas suffisante pour explorer toutes les facettes de cette question. Je me permettrai donc ici de mobiliser en plus de l'approche des parcours de vie l'idée de l'analyse des sphères de vie, développée par Florence Passy et dont j'ai déjà fait mention à quelques reprises, mais que j'aimerais détailler ici.

iii. Pour compléter le cadre conceptuel: introduction de la notion de « sphère de vie »

Dans ses travaux, Passy avance que si l'engagement d'un militant est tant une question de structure que d'intentionnalité de l'individu, qu'il ne faut pas non plus négliger le contexte relationnel pour comprendre cet engagement. Ces différentes relations peuvent tant influencer l'entrée vers l'engagement, que son maintien. Elles peuvent également enclencher le processus

de sortie d'une organisation militante: autrement dit, la réorganisation des réseaux sociaux, même de ceux qui sont à l'extérieur de la sphère d'engagement, peut être à l'origine de bouleversements divers au sein du processus de participation. La particularité de l'analyse de Passy est qu'elle considère que ces différentes relations se développent au sein de différents espaces, des « sphères de vie », qui construisent la vie d'une personne et qui constituent des secteurs de vie relativement stables, même si l'importance des relations au sein de ces différentes sphères de vie sur le processus décisionnel (et ici, la volonté d'engagement tout particulièrement) peut varier d'un individu à l'autre, voire même d'un moment de la vie à un autre.

Les sphères de vie sont décrites par Passy comme des espaces constitutifs de la vie d'un acteur (Passy, 2005). Ces espaces ont leurs propres frontières réelles et symboliques. Six grandes sphères de vie sont identifiées par Passy (1998) comme étant particulièrement présentes dans le monde occidental, soit la sphère des **études**, la sphère **professionnelle**, la sphère **familiale**, la sphère des **amitiés**, la sphère **ludique** et la sphère **politique** (ou sphère des engagements, qui peut aussi se traduire par la participation religieuse). Chacune de ces sphères n'a bien sûr pas la même importance d'un acteur à l'autre et au sein même de la vie d'un seul individu, leur valeur va également varier. Les trois premières (famille, travail et études) seraient toutefois généralement envisagées comme les sphères principales de la vie d'un acteur. « These spheres have a direct impact on the activists' structure of meaning, thus leading them to reassess in a positive or negative way their political activism, which is also one of their lifespheres, indeed an important one for strongly committed activists. » (Passy et Giugni, 2000: 123).

On considère que les sphères de vie se découpent en deux dimensions: l'une objective, l'autre subjective. La dimension objective renvoie tout simplement aux différents indicateurs d'appartenances de groupe dans chaque sphère (famille, groupe de travail, etc.), et aux interactions que ces appartenances provoquent. À travers ces différentes appartenances, des espaces de sens (au sens de signification), structurant la vie des acteurs, vont émerger: c'est à travers la signification donnée à ces appartenances que se déploient les indicateurs de la

dimension subjective⁴⁷ du concept (Passy, 2005). Cette dimension se comprend également précise Passy par le fait que les sphères de vie sont interreliées et constamment en interaction: « C'est précisément cette interaction qui façonnent la structure de sens de chaque individu. » (Passy, 1998: 212).

Ainsi, le concept de « sphères de vie » complète de façon appropriée l'idée de trajectoire telle que je l'ai décrite un peu plus tôt parce qu'il permet d'encadrer d'une manière un peu plus précise sur le plan conceptuel le rôle et la manière dont les autres significatifs vont agir sur une trajectoire donnée. Dans mon cas, je porterai une attention toute particulière à la manière dont les différentes relations entretenues dans différents secteurs de la vie contribuent à encourager ou à inhiber la participation au sein d'un parti politique. Également, ces différentes sphères de vie seront étudiées à l'aune de la trajectoire identitaire des personnes étudiées, à l'aune plus particulièrement de leur action militante, et de la place que celle-ci peut prendre à travers leurs différentes sphères de vie.

Si les études qui s'inscrivent dans l'étude des parcours de vie s'intéressent de manière toute particulière aux interactions entre trajectoires qui composent les parcours, on peut aussi leur faire le reproche d'explicitement en somme très peu les outils et les indicateurs qui permettent d'observer de telles interactions. Il faut bien entendu s'en remettre aux récits des sujets-acteurs pour tenter de comprendre de quelle(s) manière(s) certains événements ou certaines décisions affectent l'individu dans plusieurs de ses trajectoires de vie, mais cette démarche pourrait peut-être être plus systématisée, en offrant des outils conceptuels permettant de mieux saisir les effets de certaines transitions ou bifurcations d'une trajectoire à l'autre, mais aussi les événements précurseurs, les interactions, les changements de position, qui ont engendré ou conforté la prise de décisions à l'origine de ces transitions, bifurcations ou points tournants. Par exemple, dans un cas de bifurcation au sein de la sphère professionnelle, comme un changement soudain de

⁴⁷ C'est à travers cette dimension subjective que le concept de « sphères de vie » se distinguerait de celui de « réseaux sociaux » selon Giugni et Passy: « The concept of social networks, as it has been used in the social movement literature, captures much of this aspect of life-spheres. However the heuristic importance of the concept of life-spheres lies in their subjective side, which reflects the perception social actors have of their embeddedness in groups or networks. » (Giugni et Passy, 2000: 121).

carrière, il est sans doute assez facile de découvrir (ou de déduire) à travers le récit les effets de ce changement sur les autres trajectoires, comme la trajectoire familiale par exemple. Supposons maintenant que le changement de carrière s'est fait à un moment de la vie de la personne où son réseau d'amitiés change, et où elle est appelée à rencontrer des gens qui la stimulent et la poussent vers une nouvelle voie professionnelle. Il y a donc interaction entre les trajectoires, mais une interaction qui se situe en amont du phénomène observé. Comment déterminer les effets de ces différentes trajectoires? Quels outils méthodologiques nous permettent de réfléchir à cette question?

Ici, mon propos n'est pas tant de dire que l'analyse des parcours de vie ne permet pas d'observer des interactions entre de tels phénomènes, mais plutôt de dire qu'elle manque peut-être d'outils conceptuels qui permettent de le faire de manière plus systématique, tout en conservant la flexibilité nécessaire dans l'analyse et l'interprétation des récits de la démarche. C'est ici qu'à mon sens, la notion de « sphères de vie », telle qu'elle a été élaborée par Florence Passy, devient tout particulièrement intéressante à mobiliser. Cette idée permet en effet de voir comment les relations sociales présentes dans diverses sphères influencent les événements, les décisions et les positions associées à d'autres sphères de la vie. Cette conceptualisation offre un outil d'observation des trajectoires plus systématique, parce qu'elle permet à travers les récits de déterminer une série de sphères de vie à travers lesquelles des décisions comme l'entrée dans un parti politique par exemple peut avoir été influencée, discutée, encouragée ou inhibée à travers les divers niveaux et degrés de relations sociales.

En s'intéressant dès la récolte des données à cette interdépendance entre les sphères de vie, on peut en arriver au bout du compte à une meilleure compréhension des parcours, parce qu'on est sensible dès les premiers instants de la rencontre à l'interdépendance entre les trajectoires, et le questionnement qui suit l'écoute du récit auprès de l'interviewé peut s'orienter vers ces enjeux.

À partir de ces différentes réflexions, il m'est maintenant possible de libeller mon troisième sous-objectif de recherche, soit: **Comprendre et situer le rôle des relations sociales dans les différentes sphères de vie sur le militantisme politique.**

En me penchant sur la manière dont les relations sociales, émanant des secteurs autres de la vie que celui du militantisme partisan, peuvent contribuer à stimuler ou au contraire à freiner le militantisme partisan, je propose une perspective d'analyse qui se veut d'une part elle aussi relationnelle certes, parce qu'elle se penche sur les effets des relations sur l'engagement, mais qui est également décisionnelle, parce qu'elle accorde et reconnaît à l'acteur sa part de choix dans la place que ces différentes relations vont avoir sur son propre engagement et sur sa propre activité militante. En fonction de ces constats, la troisième sous-question de recherche est donc formulée ainsi: « **Comment l'action militante au sein d'un parti politique provincial québécois est-elle nourrie ou inhibée dans les différentes relations qu'entretiennent les militants originaires de pays dits arabes dans leurs différentes sphères de vie?** ».

À partir de ces trois sous-questions de recherche, les bases de l'étude sont maintenant suffisamment solides pour permettre la formulation du cadre méthodologique, qui devra répondre aux impératifs de ce questionnement, tout en tenant compte des préoccupations théoriques et contextuelles qui ont précédé ce chapitre. Ce questionnement ouvre la porte à une réflexion tant temporelle que processuelle, qui permettra d'étudier et d'analyser un phénomène, celui du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration, à l'aune de leur vécu individuel. C'est à un retour vers l'acteur que ce questionnement convie, et c'est à travers cette idée principalement que le cadre méthodologique dont je ferai état dans le prochain chapitre se consacre.

CHAPITRE 4: LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le choix d'une méthodologie appropriée pour toute recherche répond à divers impératifs liés à la nature de l'étude, mais aussi aux différentes contraintes qui s'imposent par elles-mêmes au chercheur. Ces impératifs et ces contraintes, sans nécessairement dicter l'ensemble des choix méthodologiques, imposent néanmoins certaines orientations qui doivent obligatoirement être prises en considération afin d'arrimer le mieux possible les questionnements théoriques à l'empirie. Ainsi, avant d'expliquer en profondeur les choix méthodologiques qui ont été les miens pour cette thèse, il est de bon augure il me semble de débiter ce chapitre en faisant état de différents constats sur la nature du projet de recherche qui vont nécessairement orienter la construction du cadre méthodologique.

Rappelons en premier lieu ce qui relève de l'évidence même: la méthodologie doit permettre de répondre aux questions de recherche. Dans mon cas, je rappelle que mon questionnaire tente de comprendre comment des citoyens issus de l'immigration et des immigrants participent et s'engagent au sein de partis politiques de leur société d'accueil. Cela implique deux choses, soit de s'intéresser aux processus qui mènent à la participation, et de se pencher sur la façon dont le militantisme est vécu et décrit par ceux qui le vivent. La méthodologie doit dès lors refléter cette préoccupation, elle doit permettre d'éclaircir un peu les modalités à l'origine de ce que Filieule appelle « le passage à l'acte », c'est-à-dire de s'attarder sur ce qui fait en sorte qu'une disposition à l'engagement devient finalement et dans les faits une *action effective* (Filieule, 2001 : 199).

Trois dimensions fondamentales ressortent en outre de mon questionnaire de recherche : une dimension temporelle, associée à l'expression de la trajectoire militante au sein du parcours de vie du militant, une dimension relationnelle, qui s'intéresse aux rapports entretenus entre le migrant et les partis politiques, et une dimension décisionnelle et relationnelle, qui se penche sur l'influence des rapports entretenus à travers les différentes sphères de vie sur la participation, tout en considérant la part d'agentivité de l'individu dans ses prises de décision.

Ainsi, tant les trois perspectives d'analyse de l'étude, que l'accent mis sur l'étude microsociologique des acteurs sont des *a priori* de la recherche qui induisent certains choix

méthodologiques. La rencontre de l'autre par exemple, par interaction directe, apparaît comme un passage incontournable. De même, le fait de s'intéresser aux parcours de vie suppose également une certaine méthodologie, une certaine appréhension du terrain initiée par les questionnements et les objectifs initiaux de cette recherche.

La méthodologie que je propose tente de tenir compte de ces multiples constats empiriques, théoriques et épistémologiques. D'abord, il me semblait important d'avoir un contact privilégié avec les personnes qui sont d'origine immigrante et qui s'impliquent au sein de partis politiques québécois. Étant donné que je m'intéresse tant à leur trajectoire migratoire qu'à leur trajectoire de participation, c'est-à-dire à ce qui les a mené à s'impliquer en politique, de même qu'à la façon dont l'action militante est vue et vécue par ces personnes, j'ai décidé de m'inspirer de la méthode des récits de vie élaborée par Daniel Bertaux (1980, 1988, 1997, 2010), une méthode qui est d'ailleurs suggérée par Gaudet (2013) pour analyser les parcours de vie. Comme je l'expliquerai dans les prochaines lignes, par cette méthode, le chercheur invite les acteurs à raconter une expérience vécue pendant des entretiens de type narratif (Sanséau, 2005). Cette démarche vise par une perspective qualifiée d'« ethnosociologique » par Bertaux à découvrir à travers les récits individuels des logiques d'action, des mécanismes et des processus associés à un phénomène social particulier (Sanséau, 2005). Il s'agit de dépasser en quelque sorte la perspective individuelle -tout en l'utilisant- pour s'intéresser aux dimensions sociologiques qui connotent les récits.

Une telle démarche s'inscrit donc dans un questionnement de type microsociologique, en donnant une place prépondérante à l'individu pour comprendre des phénomènes sociaux. Elle permet en outre un questionnement de type compréhensif, parce qu'elle permet de s'intéresser aux significations données par les participants aux situations et aux événements vécus. À travers le récit, le sujet donne nécessairement un sens compréhensif et symbolique à son parcours, et c'est précisément ce sens que le chercheur va tenter de comprendre.

La méthode des récits de vie permet également de tenir compte des relations interpersonnelles et des différents rapports entretenus par le sujet à travers sa vie, et plus précisément en lien direct

ou indirect avec le phénomène observé. La méthode a l'avantage d'identifier les rapports qui semblent les plus importants et les plus pertinents pour la personne, en fonction de son récit.

Pour analyser ce matériau riche de sens, j'ai choisi de combiner aux récits de vie une méthode qui s'inscrit dans la perspective de la *grounded theory*, mais qui s'inspire plus particulièrement de l'adaptation qui en a été faite par Pierre Paillé, et qu'il a nommée la « théorisation ancrée ». J'ai utilisé les préceptes de la théorisation ancrée pour tenter de dégager des propositions théoriques explicatives du phénomène étudié, c'est-à-dire le militantisme chez les personnes issues de l'immigration. La démarche de la théorisation ancrée a également guidé l'ensemble de la « conduite » de la recherche, comme je l'expliquerai un peu plus loin. Plus qu'une méthodologie, la théorisation ancrée peut en effet être considérée comme **un état d'esprit** dans lequel se plonge le chercheur, parce qu'elle influence les questionnements préliminaires, le recrutement, les analyses primaires, le codage, le retour sur le terrain et les analyses subséquentes. Plutôt que de chercher à valider des hypothèses de recherche ancrées dans un cadre théorique strict, la théorisation ancrée propose plutôt de laisser la théorie émaner des données et encourage le chercheur à adapter sa méthodologie au fur et à mesure que la recherche progresse.

C'est donc avec une certaine flexibilité que j'aborde ce cadre méthodologique. Dans les prochaines lignes, je décrirai d'abord plus en profondeur les deux méthodes utilisées, avant de démontrer comment ces dernières ont été combinées. Je tenterai aussi d'expliquer l'utilité d'une telle combinaison. J'aborderai enfin les questions liées à la méthode de recrutement des participants, à la façon dont ce sont déroulés les entretiens narratifs et aux spécificités de l'analyse induites par les outils méthodologiques choisis. L'objectif de ce chapitre est donc non seulement d'expliquer les choix méthodologiques qui ont été faits, mais aussi de démontrer que ces choix s'articulent de manière cohérente entre la problématique, le cadre conceptuel et le questionnement de recherche d'une part, et la façon dont les données seront analysées d'autre part.

4.1. Les récits de vie: au cœur de la perspective d'analyse des parcours de vie

L'approche par récits de vie s'inscrit dans l'ensemble des recherches qui s'intéresse à l'étude des faits biographiques pour mieux comprendre les faits humains et sociaux. Plusieurs méthodologies et approches peuvent être regroupées derrière ce genre d'étude : histoires de vie, récits de vie, récits de pratiques, histoire orale, histoire de sa vie, autobiographie, notice biographique (Rouleau, 2003 : 139). Comme le démontre Burrick (2010), ces différentes perspectives proviennent non seulement des différentes disciplines qui se sont intéressées à l'approche biographique (psychologie, sociologie, philosophie, ethnosociologie, neuropsychologie, sciences de l'éducation), mais elles varient également en fonction des auteurs tout simplement. Dans le cadre de cette étude, je me suis inspirée de la démarche des récits de vie de Daniel Bertaux (que je décris ci-dessous) pour conduire des entretiens centrés qui portaient essentiellement (mais pas uniquement) sur une pratique : le militantisme partisan.

La démarche des récits de vie repose sur la narration des expériences de vie. Ceci peut sembler relever de l'évidence: faire le récit, c'est raconter nous dit d'ailleurs Bertaux (2010). Ce qu'il faut néanmoins préciser, c'est qu'ici, c'est tant la construction du récit (ou la co-construction, si on considère que tout récit naît de l'interaction avec le chercheur, et plus particulièrement, de l'orientation de ses questions ou de ses thèmes de recherche et de la manière dont le chercheur interagit avec le participant), que les faits et leur signification qui se dégagent de ce récit qui intéressent le chercheur. « Autrement dit, le récit de vie est un discours narratif dans lequel une histoire « réelle » est improvisée au cours d'une relation dialogique. Le travail du chercheur consiste à faire l'analyse objective des significations qui sont pertinentes pour son objet. C'est la sommation des récurrences dans les différents parcours de vie qui fonde la cohérence des hypothèses ou des modèles qui s'en dégagent. » (Rouleau, 2003 : 137).

La narration a en outre quelque chose de particulier: elle est construite à travers un filtre imposé par le chercheur, et qui est lié au sujet de sa recherche (Bertaux, 2010). Il s'agit en outre d'une narration au caractère très dialogique, puisque construite à partir de certaines interrogations générales formulées par le chercheur. La construction du récit est également sujette à différentes bifurcations ou réorientations en fonction du contexte dans lequel se déroulera l'entretien narratif (rapports entre le chercheur et le participant, questions de relance du chercheur, désir de plaire ou

de répondre correctement de l'interviewé, attitude du chercheur, environnement dans lequel se déroulera l'entretien, etc.).

La démarche des récits de vie se caractérise en outre par une perspective davantage « ethnographique » du terrain (et de la récolte des données en somme) à des questions et une modélisation de la recherche qui se veulent davantage d'ordre sociologique. C'est ce que Bertaux nomme une perspective « ethnosociologique »:

Cette perspective est résolument orientée vers les réalités pratiques et matérielles, politiques et sociales, plutôt que vers les réalités discursives et symboliques. Son but premier n'est pas de saisir de l'intérieur les schèmes de représentation, les systèmes de valeurs et de croyances d'une personne isolée; ni même ceux partagés (mais dans quelle mesure?) par les membres d'un groupe social. Il est d'étudier un morceau de segment particulier de réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet *social*.

Bertaux, 2010 : 11-12

Il s'agit ici d'aller au-delà du travail descriptif, pour poser de véritables raisonnements sociologiques, qui partent du particulier vers le général (Bertaux, 2010). L'objectif est de découvrir des processus et de les théoriser.

En cela notamment, les principes d'analyse qui sous-tendent les récits de vie ne sont pas tellement éloignés de ceux qui gouvernent les analyses par théorisation ancrée. D'ailleurs, on trouve des ressemblances entre la théorisation ancrée et la perspective ethnosociologique des récits de vie alors que selon Bertaux (2010), l'échantillonnage doit se faire de manière progressive lorsque l'on applique une démarche d'analyse des récits de vie, tout comme cela est aussi le cas dans l'analyse par théorisation ancrée, comme je l'expliquerai plus loin. Bertaux suggère d'ailleurs de sélectionner les participants en cours d'études, au fil des rencontres et des premières analyses, de manière à rencontrer les personnes dont les caractéristiques correspondent à certaines données ou catégories devenues pertinentes pendant l'enquête.

a. Quoi étudier?

Ce ne sont pas tous les objets d'étude qui se prêtent bien à une démarche de type « récits de vie ». Bertaux (2010) estime qu'elle peut en effet servir les intérêts du chercheur dans trois situations. D'abord, lorsque la recherche porte sur l'étude d'un monde social, c'est-à-dire sur

l'étude d'un monde construit autour d'une activité particulière. C'est de ce type d'analyse que se revendique l'étude publiée par Bertaux avec Bertaux-Wiane en 1980 sur le monde de la boulangerie artisanale française. Bertaux divise ainsi la société en macrocosme (la société globale), mésocosme (les mondes sociaux) et microcosmes. Ce type d'étude part de l'hypothèse que l'étude de plusieurs microcosmes permet de comprendre les logiques sociales d'un mésocosme, c'est-à-dire d'un monde social.

La recherche peut également être le fait de l'analyse des catégories de situation. Il s'agit de porter son attention sur certaines situations sociales, les mères célibataires ou les hommes homosexuels à la retraite par exemple, et d'aborder la situation commune comme étant l'objet d'analyse sociale. « Cette situation est sociale dans la mesure où elle engendre, pour toutes celles et ceux qui s'y (re)trouvent, plus ou moins les mêmes contraintes, les mêmes tensions, les mêmes logiques (de situation, donc), une pression vers des logiques d'action répondant à la situation et à ses tensions. » (Bertaux, 2010; 18). Les récits de vie permettent de s'intéresser aux trajectoires, aux mécanismes et processus qui ont mené à la situation analysée. Ils permettent également de mieux comprendre en quoi consiste cette situation, les tensions qui lui sont associées et la manière dont les personnes impliquées la gèrent (Bertaux, 2010).

Enfin, Bertaux propose d'analyser les trajectoires sociales à l'aide des récits de vie. Il s'agit toutefois d'un objectif très ambitieux, surtout lorsque le chercheur souhaite les analyser de manière globale : le chercheur peut rapidement se retrouver enseveli sous une masse ingérable d'information. Voilà pourquoi Bertaux suggère plutôt de se référer aux modes sociaux ou aux catégories de situation.

b. La démarche du récit de vie en action

Pour cette étude, j'ai choisi comme objet de recherche une pratique sociale particulière, le militantisme politique, et j'ai tenté d'en comprendre d'une part les processus qui mènent à son occurrence, et d'autre part les rapports sociaux qui concourent à son maintien. Les entretiens centrés (ou thématiques) basés sur les récits de vie permettent d'avoir accès à ces processus et rapports sociaux parce que la démarche oriente la discussion vers les pratiques (plutôt que les opinions ou les attitudes), « l'hypothèse sous-jacente étant évidemment que **les pratiques sont**

les meilleurs révélateurs des rapports sociaux qui les sous-tendent. » (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980 : 207, surligné dans le texte original).

Bertaux (2010) fait valoir que la méthode des récits de vie cherche à comprendre les pratiques, et plus particulièrement les conditions matérielles et sociales qui encadrent leur existence. Il s'agit ici encore de s'intéresser à la question des rapports sociaux de façon prioritaire : « Certes les phénomènes idéologiques et culturels collectifs (valeurs, croyances, représentations, projets, c'est-à-dire la sémantique collective de la vie sociale) font également partie de la réalité objective; pourtant ce n'est pas à leur étude que sera donnée la priorité ici, mais à celle des rapports et processus *socio-structurels* et des pratiques et *cours d'action située* qui en découlent. » (Bertaux, 2010 : 13, en italique dans le texte original).

Dans mon cas toutefois, il s'agira moins d'étudier un monde social, comme Bertaux et Bertaux-Wiane l'ont fait avec leur analyse de la boulangerie artisanale française, mais plutôt de s'intéresser à une catégorie de situation comme le décrit Bertaux (2010), soit celle des militants d'origine immigrante, plus particulièrement issus d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le fait de considérer le militantisme politique chez les citoyens issus de l'immigration comme une « catégorie de situation » au sens de Bertaux permet d'autant plus de se focaliser sur les processus qui ont mené à cette situation et sur la façon dont cette action militante est vécue et perçue chez l'ensemble des personnes rencontrées. On considère ainsi que la situation est génératrice (ou est générée par) de contraintes et de logiques d'action qui peuvent être observées d'un individu à l'autre : « (...) les données recueillies permettent de comprendre par quels mécanismes et processus les individus étudiés ont pu parvenir à telle ou telle situation et par quels moyens ils tentent de la gérer » (Sanséau, 2005 :40).

Il serait toutefois plus juste d'affirmer que cette thèse se construit d'abord et avant tout à partir d'entretiens centrés inspirés de la méthodologie des récits de vie plutôt que de « récits de vie » à proprement parler. En effet, la méthode des récits de vie, dans sa version la plus puriste, est en elle-même complexe et répond à des impératifs auxquels il m'était impossible de me conformer dans le cadre de cette étude. Déjà, il faut considérer l'idée du « récit ». Comme le fait valoir Riessman (2008), bien que la tentation soit grande, il faut faire attention à ne pas attribuer à tout

discours ou à tout échange le vocable de « récit ». « Developing a sequenced storyline, specific characters, and the particulars of a setting are not needed in many verbal and written exchanges, not are they present in many visual images. Storytelling is only one form of oral communication; other discourse forms include chronicles, reports, arguments, and question and answer exchanges. » (Riessman, 2008 : 5). L'analyse de récit implique donc dans un premier temps une forme particulière de production de l'information. Selon Bertaux, cela force conséquemment l'intervieweur à s'effacer le plus possible au moment de la rencontre avec l'interviewé, pour laisser le récit émerger de la personne, en évitant toute intervention externe de l'intervieweur qui viserait à orienter la discussion dans un certain sens, voire vers certains thèmes chers à la recherche.

Dans un deuxième temps, l'analyse de récit implique une certaine régularité dans la manière dont les récits seront analysés : on s'intéresse non seulement à ce qui est dit, mais aussi à comment cela est dit. L'analyse de l'enchaînement des idées, de la construction du récit, est une partie intégrante de la méthodologie des récits de vie. Comme le souligne Riessman : « Dans l'analyse de récits, l'attention du chercheur se porte dans les détails : comment et pourquoi une histoire est racontée, qu'est-ce que le narrateur accomplit en racontant l'histoire de cette façon, quels sont les effets sur le lecteur. » (2008 : 12-13, *ma traduction*).

Ma démarche, bien que fortement inspirée des recommandations de Bertaux, a pris à plusieurs reprises la forme d'entretiens centrés (ou thématiques). J'avais besoin en effet de certaines données pour mon enquête et pour répondre à mes questions de recherche qui n'étaient pas nécessairement abordées instinctivement dans les récits de la plupart des personnes rencontrées. Cela est certes révélateur, j'y reviendrai plus loin, mais j'ai néanmoins dû relancer avec davantage d'insistances les interviewés sur certains sujets, sujets qui ne faisaient pas nécessairement partie du récit de la personne *a priori*. Ici, je pense notamment à toutes les questions relatives à la place du militantisme dans les différentes sphères de vie, à la manière dont le militantisme est vu et vécu par la personne dans ses interactions avec des personnes qui ne sont pas nécessairement engagées politiquement avec elle, mais qu'elle côtoie dans ses autres sphères de vie.

En fait, j'ai tenté de m'assurer pour tous les entretiens que la personne couvrait dans son récit les quatre thématiques suivantes: les circonstances de l'immigration au Canada, la place de l'engagement et de la participation sociale dans le milieu familial et l'importance qu'avait la politique chez la personne dans son pays d'origine, l'entrée dans le militantisme politique au Québec et enfin, les interactions associées au militantisme dans les différentes sphères de vie. L'ordre et la manière d'aborder ces thèmes importaient peu, tant que cela était couvert par le participant. Voilà pourquoi je parle davantage d'entretiens « centrés » plutôt que « semi-directifs », parce qu'une plus grande liberté était laissée dans la manière et l'ordre d'aborder les thèmes de l'étude (Dépelteau, 2000).

Par ailleurs, mon analyse des récits n'est peut-être pas aussi systématique que le propose notamment Riessman. Étant donné l'orientation que je souhaitais donner à certains entretiens, il m'apparaissait un peu moins utile de décrire la construction des récits et l'enchaînement des idées. En outre, cela ne permettait pas vraiment de répondre à mes questions de recherche. J'ai quand même porté mon attention sur le vocabulaire, les expressions utilisées, les tics de langage, parce que bon nombre des personnes rencontrées ont usé d'expressions québécoises pendant leur entretien. J'ai trouvé intéressant cette incursion de la culture québécoise dans le langage des participants, faisant leur un vocabulaire coloré et vivant, très révélateur selon moi d'une certaine forme d'adéquation envers leur environnement. Mais bien sûr, j'y reviendrai dans l'analyse de la thèse.

4.2. Une démarche d'analyse centrée sur la théorisation ancrée

La deuxième démarche centrale dans cette analyse est la théorisation ancrée, une démarche méthodologique formulée par Paillé (1994), qui s'inspire en grande partie de la *grounded theory*. D'entrée de jeu, il faut toutefois préciser que si la conception de cette étude puise dans les préceptes de la *grounded theory*, elle ne reflète pas une application parfaite de la méthode, loin de là. En effet, je n'ai pas été en mesure d'élaborer pleinement toutes les étapes caractéristiques de cette démarche, telles qu'elles sont présentées chez certains auteurs, notamment chez Charmaz (2006; 2008), Creswell (2013) ou Strauss et Corbin (1998 [1990]), voire même l'adaptation un peu plus flexible proposée par Paillé avec l'idée de théorisation ancrée. Toutefois, les principes généraux de cette démarche méthodologique ont tout de même teinté la

manière dont je concevais ce projet et surtout cette thèse, et les différentes parties qui la constituent. Ainsi, plutôt que de tenter de vérifier une théorie, je propose plutôt une démarche inductive qui vise à faire émerger de nouvelles propositions de compréhension d'un phénomène. Ici, le terme « propositions » est important, parce que, dans cette perspective, on envisage la « théorie » qui émerge de l'analyse moins comme « la » réponse théorique exacte à la question de recherche, mais plutôt comme une proposition théorique « suggestive, incomplète and inconclusive » (Creswell, 2013 : 88).

L'approche de la théorisation ancrée s'amalgame toutefois bien avec certaines perspectives qui sont les miennes, notamment celle de ne pas présenter un cadre théorique rigide dans lequel s'inscrira l'analyse. Comme je le disais plus tôt, ma démarche repose sur une logique itérative et récursive, qui sied bien aux principes derrière la théorisation ancrée.

Le rapprochement entre une démarche de théorisation ancrée et l'utilisation d'un matériau de type « récits de vie » est loin d'être inusité, étant donné d'abord l'ouverture de la théorisation ancrée à différents matériaux d'analyse et à différents modes de récolte des données, et ce, bien que l'entretien soit généralement privilégié (Charmaz, 2006; Creswell, 2013). D'autre part, étant donné la flexibilité qu'offrent les approches biographiques, dans la manière dont les participants sont recrutés, dans la possibilité de changer certains « points focaux » d'analyse pendant la recherche et dans la façon dont les données sont interprétées, il est relativement aisé d'aborder les données récoltées à l'aune de la démarche proposée par la théorisation ancrée. De plus, la vision de la théorisation ancrée que j'utilise dans le cadre de cette thèse est très proche dans un certain sens de l'approche des récits de vie de Bertaux, puisque qu'elle suggère de justement rechercher le sens derrière des processus analysés, à travers les visions, les valeurs, les actions, les faits, les croyances, les idéologies, les situations et les structures, tels que narrés par les participants. Ainsi, tout comme Bertaux le suggère, l'approche de la théorisation ancrée propose de dégager une analyse plus générale et de nature théorique, à l'aide de témoignages individuels. L'approche laisse donc une très grande place à l'interviewé, et tout comme pour l'analyse par récits de vie, elle s'intéresse à la vision propre du participant, à travers la manière dont il se réfère spécifiquement aux événements vécus et aux actions (Charmaz, 2006).

On pourrait avancer sans trop se tromper que la plupart des chercheurs qui utilisent une méthode inductive appliquent déjà le principe de base de la théorisation ancrée, c'est-à-dire l'émergence d'une « théorie » (ou d'une proposition théorique) à partir des données plutôt que la vérification d'une théorie par les données. Pourtant, certains éléments distinguent la théorisation ancrée et témoignent de sa pertinence pour l'étude de certains phénomènes particulièrement. À mon sens, ce qui distingue peut-être de manière plus importante la théorisation ancrée des autres méthodes de récolte et d'analyse des données est justement que la récolte et l'analyse se déroulent de manière simultanée. Autrement dit, la théorisation ancrée ne propose pas une démarche linéaire de type recrutement- recueil des données- analyse des données, mais suggère plutôt aux chercheurs d'opérer de manière simultanée (ou presque) ces trois grandes étapes.

Ce processus qui mène à la théorisation est directement lié, « ancré », dans les données du terrain. C'est ici que la démarche devient particulièrement intéressante au sens où il y a comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence : « Il faut comprendre que le chercheur ne se situe pas tant dans une démarche de codification d'un corpus existant (comme c'est le cas, par exemple, en analyse de contenu) que dans un processus de questionnement. » (Paillé, 1994; 152, *je souligne*). Ce processus de questionnement encourage le chercheur à aller au-delà de la description, justement pour générer ou découvrir une théorie (Creswell, 2013).

Comme le rappelle Creswell, les démarches associées à la *grounded theory* ne concernent pas uniquement les cas où le chercheur se retrouve face à une situation où aucune théorie n'a été jusque-là élaborée autour du sujet à l'étude. Dans beaucoup de cas, des théories existent bel et bien, mais elles n'ont peut-être pas été testées sur la population ou le contexte à l'étude. Peut-être qu'elles sont également incomplètes aux yeux du chercheur, parce qu'elles omettent d'aborder des concepts ou des variables pourtant primordiales pour celui-ci.

Dans le cadre de l'objet de mon étude, il existe bien sûr des théories qui se sont penchées sur le rôle du militant. Toutefois, ces théories ont présenté jusqu'ici le militant au cœur de perspectives plus globales sur le système politique ou sur les partis politiques. De plus, et comme je l'ai souligné un peu plus tôt, très peu de ces études se sont penchées sur le phénomène particulier du

militantisme partisan chez les membres des minorités ethnoculturelles. En outre, il n'y a pas vraiment de théories qui ont été émises tentant d'expliquer comment les citoyens issus de l'immigration et les immigrants « expérimentent » (ou vivent) le phénomène du militantisme politique, ce qui constitue, aux yeux de Creswell, un autre motif pour se tourner vers la théorisation ancrée : « On the practical side, a theory may needed to explain how people are experiencing a phenomenon, and the grounded theory developed by the researcher will provide such a general framework. » (Creswell, 2013 : 88). C'est bien sûr parce que je m'intéresse à une population particulière dans un contexte tout aussi particulier que cet outil méthodologique peut s'avérer utile, mais c'est surtout parce que ce questionnement me permet d'explorer si les implications du militantisme partisan sont différentes et engagent de nouvelles significations lorsqu'on s'intéresse justement à cette population dans ce contexte donné. Et c'est probablement dans cette perspective que l'utilisation de la théorisation ancrée devient tout particulièrement profitable.

4.3. Récolter les données

Comme je viens de le mentionner, j'ai opté pour une démarche de récolte des données qui suivait généralement les recommandations de l'analyse par théorisation ancrée. Ainsi, au fur et à mesure que les premières analyses des premiers entretiens s'effectuaient, la grille d'entretien se modulait au fil des interrogations qui naissaient. De même, un recrutement plus ciblé a été effectué vers la fin du travail de terrain, afin de répondre aux besoins de l'analyse en cours. Ici, et contrairement à des études qui adoptent une approche hypothético-déductive par exemple, les étapes de recrutement, de recueil des données et d'analyse ne se sont pas déroulées de manière linéaire. J'explique la démarche de départ qui fut la mienne dans les prochaines lignes, avant d'expliquer quelles furent les étapes menant à l'analyse finale.

c. Recrutement

Étant donné le caractère exploratoire de l'étude, et ne sachant trop le nombre de personnes d'origine immigrante impliquées dans chaque parti politique, j'ai opté au départ pour une démarche de recrutement qui se voulait la plus large possible. Dans la lettre de recrutement (voir annexe 1), j'expliquais simplement vouloir rencontrer des personnes originaires du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord, nées à l'extérieur du Canada, ayant accompli au moins une action

de militantisme politique bénévole auprès d'un parti politique provincial québécois au cours des 12 derniers mois.

Mon premier réflexe a été de me tourner vers les exécutifs nationaux des quatre principaux partis politiques provinciaux québécois pour qu'ils diffusent ma lettre de recrutement auprès de tous leurs membres. Cette démarche fut toutefois vaine. Mes courriels n'obtinrent aucune réponse, sauf un message de la Coalition Avenir Québec qui n'a finalement pas été relayé.

Dans un deuxième temps, j'ai usé de mes contacts personnels au sein des partis politiques. Une amie et collègue étant très impliquée au sein de Québec solidaire m'a recommandée à une première personne qui a accepté de me rencontrer pour ma première entrevue. Cette personne m'a mis en contact avec deux collègues également engagés auprès de Québec solidaire (les entrevues no 3 et 4⁴⁸). L'interviewé no 4 étant très impliqué et « réseauté » au sein du parti, il m'a à son tour présenté à deux autres militants (les entrevues 5 et 6). Il m'a également suggéré d'autres personnes, mais finalement, les entrevues n'ont pas eu lieu (une personne n'a pas donné suite à mon message, tandis que l'autre ne répondait pas au profil recherché pour l'étude). L'interviewé no 5 m'a quant à lui présenté à un ami (interviewé no 8) très politisé, mais qui aimerait fonder un nouveau parti politique plutôt que de s'impliquer au sein d'un parti actuel. J'ai pensé que sa vision des choses éclairerait probablement certains cheminements déjà observés et j'ai accepté de le rencontrer pour entendre un témoignage contrastant avec les autres.

Parallèlement à cette démarche, j'ai également contacté le Congrès maghrébin au Québec, un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont de « promouvoir l'intégration des Québécois d'origine maghrébine, [de] favoriser leur épanouissement au sein de la société québécoise [et de] contribuer au pluralisme dans le respect des valeurs communes » (Congrès maghrébin au Québec, 2014: En ligne). Le regroupement est très actif sur les mouvements sociaux, et grâce à eux, j'ai pu rencontrer directement une personne engagée auprès de la Coalition Avenir Québec

⁴⁸ Les numéros d'entrevue suivent l'ordre chronologique où j'ai rencontré les personnes. Dans la partie de la thèse consacrée à l'analyse, ces numéros seront remplacés par des pseudonymes.

(entrevue no 2), et dans un deuxième temps une autre personne à la recherche d'un parti où s'engager (entrevue no 23).

Puis, j'ai décidé de contacter les comités jeunesse du Parti Québécois, de la Coalition Avenir Québec et du Parti libéral du Québec, de même que la Commission des communautés culturelles du Parti libéral. Les ailes jeunesse des partis politiques sont des sous-comités qui réunissent de jeunes partisans et militants et qui possèdent leur propre organe de gestion. Chaque année, ces comités jeunesse organisent un congrès où les membres sont invités à partager leurs idées. Les ailes jeunesse sont souvent considérées comme des organes importants de socialisation des partis politiques et on a observé par le passé que certaines des personnes qui s'y impliquent se sont retrouvées plus tard soit dans les plus hautes instances du parti, soit en politique active⁴⁹. Les ailes jeunesse des partis ont différents noms et répondent à différentes règles. Ainsi, la « Commission-Jeunesse » du PLQ est une des commissions (ou sous-comité) permanentes du parti. Elle réunit les membres du parti qui sont âgés de 16 à 25 ans. Organe très puissant au sein du PLQ, la Commission-Jeunesse détient 33% des suffrages au sein du parti, « ce qui en fait l'instance jeune la plus puissante dans un parti politique au Canada⁵⁰. » (Commission-Jeunesse du PLQ, 2014 : en ligne).

Le « Comité national des Jeunes » du Parti Québécois réunit quant à lui les jeunes membres du parti âgé de 16 à 30 ans. La « Commission de la Relève » de la Coalition Avenir Québec réunit quant à elle les membres qui ont entre 16 et 25 ans. Aucune instance jeunesse n'a jusqu'ici été créée du côté de Québec solidaire.

Enfin, le Parti libéral du Québec possède également un organe dédié spécifiquement aux membres du parti qui s'identifient en tant que minorité culturelle, la Commission des communautés culturelles. Moins connue et active que la Commission-Jeunesse, la Commission

⁴⁹ On peut penser ici à Mario Dumont, ancien chef de l'Action démocratique du Québec, et ancien président de la commission jeunesse du Parti libéral.

⁵⁰ Selon Lemieux (2012) toutefois, la Commission-Jeunesse du PLQ serait de moins en moins autonome par rapport à la direction du parti depuis les années 1990. Le mode de fonctionnement de ce parti aurait en effet tendance à privilégier le consensus (du moins, en apparence) aux divisions assumées et affirmées entre les différentes instances et personnalités qui le composent.

des communautés culturelles est toutefois reconnue au sein du parti comme l'une des commissions permanentes.

Seuls les organes du PLQ donnèrent réponse à mes messages et acceptèrent de diffuser ma lettre d'invitation à participer au projet à travers leurs réseaux. Grâce à cette démarche, je pus rencontrer trois personnes grâce à l'aile jeunesse du PLQ (entrevues 9 et 10) et une grâce à la Commission des communautés culturelles (entrevue 7).

Pour joindre les militants associés au Parti Québécois, je me suis rendu compte que la meilleure façon de procéder était de contacter directement les associations locales du parti, présentes dans les circonscriptions. Cette démarche fut fructueuse puisqu'elle m'a permis de rencontrer les interviewés no 11 et 25, grâce à des présidents d'associations locales de deux circonscriptions de la région de Montréal.

L'ensemble des autres personnes (et particulièrement les militants de la Coalition Avenir Québec) ont été trouvées par la méthode de type « boule de neige », c'est-à-dire que certains militants rencontrés m'ont recommandée à d'autres militants qui ont à leur tour accepté de faire le récit de leur expérience militante et migratoire. Fait intéressant, non seulement les participants ne m'ont pas toujours mise en lien avec des militants du même parti qu'eux, mais en plus, très souvent, les noms des mêmes personnes m'étaient suggérés.

En fin de compte, j'ai eu très peu de refus. Cinq personnes n'ont pas répondu à mon invitation et une personne a préféré ne pas participer en expliquant qu'elle était arrivée si jeune au pays et qu'elle était maintenant si âgée, qu'elle ne se sentait pas à l'aise de répondre à mes questions en tant qu'immigrante.

Au total, 25 personnes ont été rencontrées pour ce projet et une personne a été rencontrée deux fois, pour un total de 26 entretiens. Le tableau 4.1. présente certaines caractéristiques sociologiques importantes des participants et participantes à l'étude, notamment leur âge, leur

lieu de naissance, leur date d'émigration de leur pays d'origine et d'immigration au Canada⁵¹ et leur niveau de scolarité. Ainsi, si les profils varient considérablement en fonction de l'âge des participants et de leur lieu de naissance – avec une prédominance pour les personnes nées au Maroc néanmoins- on remarque que tous les participants ont un niveau élevé de scolarité, la très grande majorité ayant effectué des études universitaires.

Tableau 4.1. Résumé de certaines caractéristiques sociologiques des participants et participantes

No de l'interviewé.e	Genre	Âge	Pays d'origine	Niveau de scolarité	Année de la (première) émigration du pays d'origine	Année de la (première) immigration au Canada
01	F	39	Algérie	Universitaire	1998	1998
02	F	40	Algérie	Universitaire	2004	2004
03	F	33	Maroc	Universitaire	1993	2002
04	H	29	Maroc	Universitaire	2001	2001
05	H	30	Maroc	Universitaire	2001	2003
06	H	25	Tunisie	Universitaire	Né au pays	Né au pays
07	H	28	Tunisie/ France	Universitaire (2 ^e cycle)	2006	2006
08	H	51	Maroc	Universitaire	1989	1989
09	F	22	Maroc	Universitaire	2000	2000

⁵¹ J'ai notamment indiqué dans le tableau l'année du premier départ du pays d'origine et l'année de la première arrivée pour deux raisons. D'abord, certaines personnes ont quitté leur pays d'origine mais ne se sont pas nécessairement installées au Canada dès le départ. L'arrivée au Canada peut être le fait d'une immigration subséquente. De plus, certaines personnes ont témoigné être retournées vivre au pays d'origine pendant un certain laps de temps avant de revenir à nouveau s'établir au Canada. La deuxième raison qui explique la présence de ces deux dates dans le tableau est simplement pour aider à faire le lien entre les moments de ces départs et les événements macrosociologiques qui ont pu survenir tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil dans ces points tournants de la trajectoire migratoire. Par exemple, émigrer pendant les années de plomb au Maroc à l'âge adulte n'a pas la même signification dans le parcours qu'émigrer du Maroc à la fin des années 2000 en tant qu'étudiant. De même, on peut penser qu'immigrer au Québec quelques mois avant le référendum de 1995 n'a pas le même impact sur le parcours (particulièrement sur la trajectoire d'engagement) qu'immigrer pendant le « règne » du Parti libéral de Jean Charest des années 2000...

10	H	28	Maroc	Universitaire (2è cycle)	2002	2002
11	H	58	Algérie	Universitaire	1997	1997
12	H	37	Maroc	Universitaire (2è cycle)	2004	2004
13	F	27	Syrie	Universitaire	1989	1989
14	H	27	Liban	Universitaire	1994	1995
15	H	48	Liban	N/A	1990	1992
16	H	36	Liban	Universitaire	2008	2008
17	F	52	Maroc	Universitaire	1983	1983
18	F	47	Maroc	Collégial	1995	1995
19	F	41	Maroc	Universitaire (3è cycle)	2002	2002
20	H	41	Maroc	Universitaire (2è cycle)	1997	1997
21	H	43	Liban	Universitaire	1990	1990
22	H	68	Algérie	Universitaire (2è cycle)	2008	2008
23	H	32	Algérie	Collégial	2011	2011
24	H	44	Algérie	Universitaire (2è cycle)	1999	1999
25	H	60	Algérie	Universitaire	1990	1990

On remarque également à travers le tableau 4.1 que 23 entrevues se sont déroulées avec des personnes qui n'étaient pas nées au Québec. Les deux autres personnes m'ont été présentées par la méthode « boule de neige » et je crois que les critères de la recherche ont mal été transmis. J'ai tout de même fait les entretiens au complet avec ces deux personnes, même si elles ne correspondaient pas au profil recherché au départ. L'une des deux entrevues m'apparaît toutefois très liée au vécu des autres personnes rencontrées puisque le participant, bien qu'il soit né au Canada, est retourné vivre durant son enfance dans son pays d'origine avant de revenir s'installer

avec sa famille à Montréal. Il a conséquemment vécu lui aussi une trajectoire migratoire transnationale qui rend à mon sens son témoignage très intéressant. L'autre entretien concerne toutefois une personne dont l'un des deux parents est Québécois, alors que l'autre est Maghrébin. Cela s'éloigne donc considérablement de mon objectif de départ, parce qu'il m'est difficile de traiter de sa trajectoire migratoire dans mon analyse. Toutefois, certains éléments de son témoignage me semblent particulièrement intéressants et j'utiliserai par conséquent cet entretien pour comparer et mettre en lumière certains processus à l'étude chez les autres participants.

Les entretiens ont essentiellement eu lieu à Montréal, mais d'autres régions du Québec ont également été visitées. Ainsi, 19 entretiens se sont déroulés sur l'île de Montréal, deux entretiens ont eu lieu dans la couronne Nord de Montréal (Laval), mais avec la même personne, un entretien s'est déroulé en Montérégie, deux dans la région de Québec, un en Mauricie et un en Outaouais. Les entretiens se sont déroulés entre le 4 juin 2013 et le 30 avril 2014. La plupart des entretiens ont toutefois eu lieu durant l'été 2013 (14 entrevues entre le 4 juin 2013 et le 28 août 2013), et à l'automne 2013 (10 entrevues entre le 9 septembre 2013 et le 2 novembre 2013). À noter que tous les entretiens (à l'exception du dernier, le récit de vie no 26, mais il s'agissait de la deuxième entrevue avec une personne déjà rencontrée⁵²) se sont déroulés durant une période où un gouvernement minoritaire, celui de Pauline Marois, avait pris les rênes de la gouvernance du Québec. Conséquemment, cette période plus instable politiquement laissait suggérer la possibilité d'un déclenchement d'élections générales à tout moment.

L'échantillon contient une surreprésentation d'hommes par rapport aux femmes (17 hommes versus huit femmes), mais cela n'est pas tellement éloigné de la réalité, alors que l'on retrouve généralement beaucoup plus d'hommes que de femmes engagés dans des partis politiques, notamment au Québec⁵³. Les personnes originaires du Maroc constituent la majorité des

⁵² La première entrevue avec cette personne s'est par conséquent déroulée pendant la période du gouvernement minoritaire Marois. Comme je l'expliquerai davantage en profondeur plus loin, la deuxième entrevue a eu lieu après les élections, parce que la personne s'est finalement impliqué auprès d'un parti pendant les élections, alors qu'elle jugeait encore les partis politiques québécois et son intérêt à s'impliquer auprès de l'un d'eux au moment de la première entrevue.

⁵³ Selon Statistique Canada (2009), 59% des personnes impliquées dans un organisme politique au Québec en 2008 étaient des hommes, contre 41% pour les femmes. Le ratio canadien pour la même année est approximativement

personnes rencontrées (11 personnes), suivies de l'Algérie (sept personnes), du Liban (quatre personnes), de la Tunisie (deux personnes) et de la Syrie (une personne). Encore une fois, ceci est assez conforme aux statistiques sur l'immigration en provenance du Nord de l'Afrique et du Moyen-Orient au Québec⁵⁴. Du côté de l'implication politique, j'ai rencontré dix personnes impliquées avec le PLQ, cinq personnes qui ont plutôt choisi le PQ, cinq personnes qui s'impliquent avec Québec solidaire et quatre personnes avec la CAQ. La personne avec qui deux entretiens ont été réalisés a été rencontrée pour la première fois le 29 octobre 2013. À ce moment, elle exprimait un désir très fort de vouloir s'engager dans un parti politique québécois, sans toutefois être certaine du parti qui correspondait à ses attentes, ses aspirations et ses opinions. À sa demande, nous avons gardé contact elle et moi et pendant la campagne électorale provinciale de 2014, elle m'a appris qu'elle s'impliquait avec le Parti libéral. J'ai donc repris contact avec elle quelques semaines après la campagne et elle a accepté de me rencontrer pour discuter de son expérience récente en politique et surtout, pour me raconter ce qui l'a amené à finalement militer avec les Libéraux.

Enfin, j'ai rencontré une autre personne qui s'est plutôt impliquée dans un mouvement qui souhaite fonder un nouveau parti politique. Son expérience partisane est donc très différente des autres, mais je trouvais très intéressant de comparer son cheminement avec les autres participants afin de comprendre les processus qui l'ont mené à s'engager politiquement et de manière « partisane », mais en dehors des partis déjà établis sur la scène québécoise. Je trouvais que son parcours offrait un point de comparaison intéressant avec les autres témoignages.

d. Déroulement des entretiens

Les entretiens ont eu lieu soit dans des endroits publics comme des restaurants ou des cafés, soit sur le lieu de travail de la personne rencontrée. Une seule rencontre s'est déroulée au domicile du participant. Le choix du lieu revenait à la personne, mais il m'est arrivé de suggérer des endroits

identique, soit 59% d'hommes et 41% de femmes. Du côté de mon échantillon, mon ratio d'hommes est tout de même un peu plus élevé que les statistiques québécoises et canadiennes, soit 68% versus 32% pour les femmes. Je ne possède toutefois pas les statistiques en ce qui concerne spécifiquement le ratio hommes/femmes chez les citoyens issus de l'immigration et/ou les immigrants.

⁵⁴ Des informations plus complètes à ce sujet ont été présentées dans le chapitre introductif de la thèse.

lorsque la personne me demandait de choisir pour elle. Ces lieux du quotidien permettaient une ambiance décontractée, et encourageaient la tenue d'une discussion libre et franche. Ayant conduit par le passé des entretiens semi-dirigés pour différents projets, j'ai été agréablement surprise du niveau d'aisance des personnes rencontrées : la très grande majorité semblait très confortable, se confiait aisément et n'avait pas de mal à raconter avec moult détails ses expériences de vie. Il faut dire aussi que les personnes rencontrées avaient un niveau d'éducation assez élevé (toutes les personnes rencontrées avaient au minimum effectué des études collégiales), ce qui peut expliquer en partie pourquoi elles étaient à l'aise avec le processus de recherche universitaire. Il faut également souligner que la nature de l'objet de recherche peut expliquer l'aisance des participants et des participantes. En effet, le militantisme politique, du moins dans le contexte québécois, est généralement une pratique assumée et plutôt bien vue socialement. Contrairement au vote, qui est une pratique peut-être un peu plus secrète chez les électeurs qui ne sont pas impliqués en politique, le militantisme est généralement un geste un peu plus public, dans le sens où les actions militantes sont souvent connues dans l'entourage immédiat de la personne. De plus, la méthode de recrutement choisi, soit par le biais des organisations politiques (et leurs différents organes) et par le biais des différents réseaux de militants, m'a orientée vers un certain type de militants, soit des gens très impliqués au sein du parti (au moins cinq heures par semaine données bénévolement au parti), souvent connectés avec des réseaux liés au parti politique. Généralement, ces personnes n'ont aucun mal à parler de leur engagement, une activité qui occupe beaucoup de leur temps, et avec laquelle elles sont très à l'aise de parler librement dans plusieurs de leurs sphères de vie⁵⁵.

Tous les entretiens débutaient par la lecture et la signature du formulaire de consentement (voir annexe 2). J'ai remarqué que toutes les personnes faisaient bien peu de cas de ce formulaire. Plusieurs étaient d'ailleurs déjà accoutumées avec le processus de recherche à l'université et connaissaient déjà ce genre de document. Toutes les personnes ont accepté d'être enregistrées.

⁵⁵ J'ai toutefois pu remarquer que certaines personnes ne sont pas à l'aise de parler de leur engagement dans certaines de leurs sphères de vie (notamment la sphère professionnelle). Ce résultat, des plus importants pour l'interprétation de l'analyse, sera exploité de manière plus détaillée dans le dernier chapitre de l'analyse.

La durée des entretiens a varié entre 60 minutes et 137 minutes, mais la plupart des entretiens durait plus d'une heure trente. Avant la signature du formulaire d'entretien, j'expliquais à la personne les objectifs de la recherche de même que la manière dont l'entretien allait se dérouler. Je tentais d'insister sur l'importance de la narration de son expérience pour mon analyse.

Tous les entretiens ont commencé par la même thématique, soit les circonstances de l'immigration de la personne au Canada. Selon le récit de la personne, je pouvais compléter par la suite avec des questions de relance, ou passer au deuxième thème de l'étude, qui était lié à la trajectoire militante. Si cela n'était pas abordé par la personne, j'enchaînais avec le troisième thème de mon analyse, lequel se penche les relations entretenues entre le militant et son parti. Enfin, comme je m'intéressais à la question de l'influence des différentes sphères de vie sur le parcours militant, je questionnais les participants sur la manière dont était perçu leur militantisme chez leurs proches. À noter que ces différents thèmes pouvaient être présentés dans un ordre différent selon l'évolution de la discussion avec le participant ou la participante.

À la lumière des réflexions émanant des différents mémos de recherche que j'ai écrits en cours de route, de l'évolution de la discussion avec les participants et de certaines réflexions induites par la littérature, certaines questions ont également émergé au fil du temps, mais les quatre grands thèmes sont demeurés les mêmes pour l'ensemble des entretiens.

e. Autres données recueillies pendant les entretiens

En plus des témoignages recueillis pendant les entretiens, j'ai recueilli différents matériaux concernant les répondants, matériaux qu'ils m'ont eux-mêmes fournis. Ainsi quelques personnes rencontrées avaient écrit des articles dans des blogues virtuels ou des journaux sur le processus migratoire, leur intégration à la société québécoise ou encore leur cheminement politique. D'autres m'ont apporté des extraits de journaux intimes et un très grand nombre de participants m'ont également fourni leur curriculum vitae. J'ai également utilisé ces différents documents écrits dans mon analyse. Certains répondants avaient également fait l'objet d'articles dans leur pays d'origine, et ils m'ont également fourni ces documents.

4.4. Quelques mots sur le processus d'analyse

f. L'utilisation des mémos

Étant donné la démarche choisie, il est difficile de séparer concrètement l'analyse de la méthodologie, puisque les deux ont fini par avoir une influence l'une sur l'autre. L'analyse a en effet débuté dès la fin de ce qu'on pourrait qualifier de « premier cycle d'entrevue », c'est-à-dire après les trois premières entrevues⁵⁶. Malheureusement, pour des questions de temps et surtout de ressources (j'étais en effet la seule à faire le recrutement, les entrevues, la transcription et l'analyse), il ne m'a pas été possible d'appliquer intégralement la méthode de Charmaz (2006), qui suggère à partir des premiers entretiens de faire le codage, de formuler des hypothèses de travail et de retourner sur le terrain pour les tester avec de nouveaux entretiens, sauf à la fin, au moment de faire les dernières entrevues.

J'ai toutefois fait usage de la technique du mémo durant toute l'étape de récolte des données, une démarche qui consiste à transcrire par écrit ses impressions du terrain et aussi, des pistes d'analyse à explorer⁵⁷. En fonction de ces différents mémos, j'ai pu par la suite ajuster les sujets que je souhaitais explorer dans les entretiens subséquents. À noter que les quatre grandes thématiques de base sont demeurées présentes dans tous les entretiens (même que, à plusieurs reprises, je n'avais pas à y faire moi-même référence, parce que la thématique était spontanément abordée par la personne dans son récit), mais qu'à diverses reprises, j'ai tenté d'explorer certains sujets avec les personnes une fois qu'elles avaient terminé leur récit, afin de voir les potentialités explicatives de certains sujets, voire même de confirmer l'absence d'intérêt de d'autres.

L'utilisation de mémos m'a également permis d'ajuster certains comportements que j'avais en tant que chercheure. Je l'ai mentionné plus tôt, la recherche qualitative demeure le fruit d'une interaction directe entre le chercheur et le participant et cette relation et la façon dont le rapport entre l'intervieweur et l'interviewé est établi ont une influence sur le matériau recueilli. J'ai en

⁵⁶ À noter que ce ne sont pas les dates qui déterminent ce que j'appelle les « cycles d'entrevues », mais plutôt les différents moments où j'avais l'impression d'avoir recueilli suffisamment de matériel pour établir de premières conjonctures théoriques ou de premières réflexions sur le matériel recueilli. Je reviendrai sur ces différents « cycles » un peu plus loin.

⁵⁷ On trouvera en annexe les résumés de certains de ces mémos de terrain. D'autres mémos, de nature analytique cette fois-ci, ont également été formulés, principalement dans le logiciel Nvivo, au moment de l'analyse thématique et synchronique de la thèse.

effet remarqué après le deuxième cycle d'entrevue, soit entre l'entrevue no 3 et l'entrevue no 10, que la manière dont je pouvais expliquer le projet dès le moment de la signature du formulaire de consentement avait une influence sur la façon dont la personne allait répondre à mes questions. J'ai en effet noté que lorsque j'indiquais simplement à la personne que je m'intéressais à son « expérience personnelle », et que je souhaitais qu'elle raconte tout ce qui était important pour elle, ce n'était souvent pas suffisant pour qu'elle comprenne la démarche qui était la mienne, laquelle était axée d'abord et avant tout sur le récit. Souvent, la personne répondait à la première question de manière détaillée, mais s'attendait manifestement à un entretien semi-dirigé, et je devais inévitablement combler la discussion par les différentes questions de relance que j'avais préparées.

J'ai compris que lorsque j'insistais à plusieurs reprises sur des notions comme « parcours », « trajectoire », ou « cheminement », en plus de l'expression « expérience personnelle », et que je disais à la personne que ce qui m'intéressait, c'était de l'entendre raconter dans ses mots les différents chemins de la vie qui l'ont menée à l'implication dans un parti politique, il devenait alors plus clair pour la personne quelle était la démarche derrière le projet. Bien sûr, même après cette prise de conscience, je me suis rendu compte que certaines personnes n'étaient tout simplement pas confortables avec cette idée, et qu'elles préféraient que je pose mes questions de relance. Certains m'ont même affirmé d'emblée qu'ils préféraient que je leur pose des questions, ce que j'ai fait. Toutefois, toutes les réponses que j'ai eu étaient généralement longues et détaillées, et surtout, très pertinentes, malgré tout.

Enfin, les mémos m'ont permis à la fin de la recherche de revenir sur les données recueillies et de voir là où il avait peut-être des manques ou des aberrations. Je me suis ainsi rendu compte que toutes les personnes que j'avais rencontrées et qui militaient pour le Parti Québécois étaient soit à la base de confession chrétienne, ou s'étaient converties au christianisme. J'ai donc choisi de faire un recrutement ciblé auprès des personnes impliquées auprès du Parti Québécois afin d'essayer de trouver des personnes de confession musulmane, ce que j'ai pu réaliser lors de deux entrevues subséquentes.

g. Codage et analyse du matériau

Toutes les entrevues ont par la suite été retranscrites de la manière la plus fidèle possible. Ceci correspond à 622 pages de texte (excluant les autres documents écrits fournis par les participants). Un précodage a été effectué au moment de la retranscription, au fur et à mesure que les idées venaient à l'écoute des entretiens. Ces notes ont d'ailleurs été souvent à la base de certains des mémos, ou ont servi tout simplement de fondement à la réflexion lors de la phase d'analyse.

Les différents témoignages et autres matériaux obtenus ont été soumis à trois processus d'analyse : une réécriture chronologique (pour certains témoignages seulement, voir cette démarche plus particulière dans l'annexe 6), une analyse du récit à proprement parler (focalisée principalement sur la logique diachronique et l'enchaînement des événements) et un processus de codage thématique (qui comprend un codage initial et un codage focalisé) qui répond aux impératifs de la théorisation ancrée.

4.5. Le cadre analytique

La démarche d'analyse que je propose pour répondre à mes trois questions de recherche découle en tous points des choix méthodologiques réalisés plus tôt, lesquels, je le répète, proposent d'intégrer des éléments de la théorisation ancrée telle que décrite par Paillé à la perspective socioanthropologique de l'analyse des parcours de vie. L'intégration des deux démarches prend probablement encore plus son sens dans l'analyse, puisque bien que certains éléments de la démarche de la théorisation ancrée aient été cités dans l'explication du cadre méthodologique (notamment en ce qui concerne la démarche d'échantillonnage et l'utilisation systématique des mémos), la méthodologie relevait en somme davantage de la démarche des récits de vie. Ici, je propose de réaliser une véritable intégration des deux approches, de manière à répondre de la manière la plus adéquate et la plus juste possible aux questions de recherche.

Je m'inspire dans cette intégration des deux démarches de la proposition de Danièle Desmarais (2009), qui suggère une stratégie d'analyse large des récits de vie qui intègre la démarche de la théorisation ancrée aux propositions de Daniel Bertaux sur l'analyse du matériel biographique. Tout comme Paillé (1994) ou encore Méliani (2013), Desmarais propose en outre une démarche de théorisation ancrée qui combine l'induction et la déduction, avec la définition préalable d'un

balisage théorique et d'une revue de la littérature avec laquelle l'analyste doit se mettre en dialogue au fur et à mesure de sa démarche analytique, même si l'émission des codes et des catégorisations **émergera d'abord du terrain**.

La démarche analytique de Desmarais suppose une étude attentionnée, rigoureuse et minutieuse du corpus en plusieurs étapes et selon deux niveaux d'analyse et quatre axes différents. D'abord et avant tout, cette démarche engage le chercheur dans l'étude de chaque témoignage de manière séparée: c'est l'analyse verticale des données, le premier niveau dont parle Desmarais. Dans mon cas particulier, l'analyse verticale combinait tant les récits de vie audio et retranscrits des militants rencontrés pour le projet, que les documents transmis par ces derniers.

À travers cette première analyse, le chercheur est convié à s'intéresser à deux axes différents des récits, deux axes qui composent ce que Desmarais nomme une « logique biographique », soit l'axe diachronique et l'axe synchronique. Ainsi, dans un premier temps, qui constitue l'analyse diachronique, on s'intéresse à la reconstruction du parcours de l'individu, plus particulièrement en regard de l'objet de recherche. Le chercheur porte alors une attention toute particulière aux événements marquants de chaque parcours, mais aussi à leur enchaînement. « La diachronie concerne l'objet temporel *relatif* des événements, leurs relations avant/après. » (Bertaux, 2014: 81). Cette démarche est très importante pour comprendre ce qui a mené le « sujet-acteur⁵⁸ » (Desmarais, 2009) à la catégorie de situation analysée, puisqu'elle permet de comprendre et de nommer les étapes symboliques qui y mènent (Laffort, 2004). Elle permet aussi de comprendre comment des événements extérieurs au sujet peuvent influencer les parcours. Dans cette première phase analytique, on porte donc une attention toute particulière à l'enchaînement, à la chronologie, à la dimension temporelle des expériences. Le chercheur doit aussi être en mesure

⁵⁸ Je reprends ici – et à quelques reprises à travers la thèse- l'expression de « sujet-acteur » telle qu'elle est formulée par Desmarais (2009) dans un texte où elle réfléchit à l'approche biographique. Cette expression découle directement des travaux de Dubet pour Desmarais, qui envisage ainsi l'individu d'abord comme un acteur social (ce qui serait, à ses yeux, un impératif de la sociologie), mais aussi comme un sujet qui se construit. Pour Dubet, la naissance du sujet survient au moment où l'acteur développe une conscience du monde et de lui-même. « C'est dans la recherche d'une cohérence dans ses logiques d'action ainsi que dans la distance qu'il crée avec ses rôles sociaux que se fonde ce que Dubet appelle l'autonomie du sujet. » (Desmarais, 2009 : 375). Conséquemment, l'acteur-sujet est celui qui recherche le sens dans son parcours.

de faire des liens entre le temps diachronique et le temps chronologique absolu, c'est-à-dire qu'il doit être capable de faire des liens entre les événements vécus par le sujet et en quelle année, l'âge qu'il avait à ce moment, et les grands événements qui ont touché l'actualité durant ces périodes et dans les contextes vécus par la personne. Ces liens entre événements personnels et événements de l'actualité sont bien sûr soulignés régulièrement dans les récits, mais le chercheur doit également faire un effort de reconstruction sociohistorique au fil de son analyse. Il s'agit en fait de situer le parcours dans ce que Laffort nomme à juste titre leur « épaisseur socio-historique » (Laffort, 2004: 211).

La dimension diachronique de l'analyse est extrêmement importante, puisque c'est ce qui fait la **spécificité** de l'analyse des récits de vie et qui la rend particulièrement stimulante eut égard à l'intégration de la dimension temporelle et processuelle dans l'étude d'un phénomène (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980). Par l'analyse diachronique, le chercheur est en effet en mesure de resituer chronologiquement les événements qui ont précédé et conduit à une certaine catégorie de situation à l'étude. Il s'agit d'une démarche qui est tout à fait en harmonie avec la posture processuelle de mon questionnement de départ, qui cherche à comprendre comment des individus issus de l'immigration en viennent à s'engager auprès d'un parti politique.

Il faut également revenir à l'ordre diachronique qui a composé le parcours global, afin de constater la suite séquentielle d'événements et leur rôle sur les différentes trajectoires. L'ordre diachronique permet aussi de constater les réponses des sujets face à différentes contraintes et opportunités présentes dans les trajectoires. En effet, dans la perspective compréhensive qui est la mienne, l'analyse diachronique offre l'occasion de se pencher sur la manière dont les trajectoires vont déboucher sur des subjectivations qui vont à leur tour guider l'action (Agrikoliansky, 2001). L'analyse diachronique verticale est une bonne partie un travail préparatoire, certes, mais qui permet néanmoins de déduire à travers la comparaison des différents récits les mécanismes et processus sociaux qui intéressent plus particulièrement l'analyse sociologique. « La reconstruction de la structure diachronique n'est pas seulement une opération technique; elle vise à préparer l'analyste à la recherche de traces susceptibles d'être retrouvées dans d'autres récits de vie venant du même monde social (ou catégorie de situation).

Elle constitue ainsi un entraînement à replacer en imagination les parcours de vie dans leurs contextes sociaux-historiques. » (Bertaux, 2014: 87).

À travers le deuxième axe d'analyse, l'axe synchronique, ce sont plutôt les logiques d'action qui vont retenir l'attention du chercheur. Les pratiques seront tout particulièrement à l'étude dans l'objectif de comprendre comment l'individu compose avec les contraintes sociales. À travers cet axe synchronique, le chercheur fait des ponts entre les événements vécus, exposés dans le récit et analysés sous l'angle diachronique, et la manière dont l'individu réagit à ceux-ci. « L'analyste (...) interroge la cohérence entre les différents espaces sociaux investis par le sujet-acteur dans son expérience sociale et les différents trajets (étapes du parcours). » (Desmarais, 2009: 384). Il s'agit en somme de déterminer les thèmes les plus pertinents pour l'étude de l'objet de recherche et de voir comment ceux-ci se rattachent aux parcours.

C'est ensuite par la comparaison des différents parcours que le chercheur pourra émettre des propositions théoriques. C'est le deuxième niveau d'analyse, qui constitue l'analyse transversale. C'est cette dernière partie qui est probablement la plus intéressante pour le lecteur, puisqu'elle constitue les résultats de la démarche analytique. A travers ce deuxième niveau analytique, on reprend les axes diachroniques et synchroniques, mais dans un objectif ici de comparaison. On peut envisager l'analyse transversale comme étant non seulement la comparaison systématique entre les différents parcours de vie recueillis, mais aussi entre les différentes démarches d'analyse (et principalement, l'analyse diachronique et synchronique), ce qui permet ultimement de poser certaines propositions théoriques plus poussées.

4.6. Difficultés et faiblesses de la méthodologie

Tout choix méthodologique est nécessairement sujet à différentes critiques, et le bricolage méthodologique que je propose pour mon analyse n'est pas exempt de faiblesses, j'en suis bien consciente. Simplement, j'ai tenté de créer une méthodologie qui permettrait de répondre de la façon la plus juste et la plus adéquate possible aux questions de recherche. J'ai dû faire face en cours de route à plusieurs difficultés également, notamment en ce qui a trait au recrutement, qui s'est échelonné sur un an, une période assez longue pour un terrain effectué dans un seul lieu géographique. Il importe de souligner ces difficultés, de même que les faiblesses de la

méthodologie, parce que ces écueils jouent inévitablement sur les qualités des propositions théoriques que j'élaborerai dans les chapitres suivants en réponse aux questions de recherche, et aux possibilités de généralisation des constats qui émaneront de ma réflexion finale.

h. Quelques impératifs méthodologiques

La méthodologie choisie repose essentiellement sur un seul mode de récolte des données : soit les entretiens centrés basés sur les récits de vie. J'ai bien sûr complété mes réflexions à l'aide de la recherche documentaire, et j'ai aussi eu accès à des documents écrits fournis par les participants, mais l'essentiel de la recherche repose sur les entretiens. Cela peut sembler bien peu pour une thèse de doctorat. Toutefois, le questionnement qui était à la base de l'ensemble de la thèse commandait en quelque sorte cette façon de faire les choses. J'ai également assisté à des assemblées politiques et à diverses réunions de comités partisans pendant mon terrain, mais malgré toute ma bonne volonté et la quantité importante de notes prises pendant ces rencontres, je me suis rapidement rendu compte que ce matériau n'était pas utile pour la thèse. Ces séances d'observation m'ont simplement permises de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluaient les participants à l'étude.

En effet, on peut comprendre les processus qui mènent à l'engagement essentiellement qu'à partir des témoignages des gens qui ont vécu ces processus. De même, même si je m'intéresse dans cette thèse à l'influence des interactions dans les différentes sphères de vie sur l'action militante, ces interactions demeurent difficilement observables dans la réalité, même avec la plus rigoureuse des démarches ethnographiques. Cela impose en effet de « suivre » le militant dans l'ensemble de ses sphères de vie, et d'essayer de comprendre des dynamiques d'interaction dans la vie personnelle du militant. Les dangers de surinterprétation sont grands et franchement, il me semble que l'on peut accéder à cette réalité à partir des récits de vie de la personne. Il faut bien sûr prendre les précautions qui s'imposent avec l'interprétation des résultats, mais cette démarche m'apparaît somme toute plus « praticable » dans le cadre de mon objet de recherche.

L'autre critique que l'on peut apporter à la méthodologie concerne le recrutement et le nombre total de personnes rencontrées. D'abord, la recherche porte sur une catégorie artificielle, soit celle de personnes originaires de pays dits « arabes ». J'ai expliqué un peu plus tôt ce que

signifie cette catégorie et les implications qu'elle comporte. Il n'empêche qu'elle recoupe des gens de cultures très diversifiées et que, forcément, le caractère artificiel de la catégorie rend difficile la généralisation des résultats, même si je considère avoir atteint la saturation dans les témoignages après les 26 entrevues, du moins, en regard de mes questions spécifiques de recherche.

Bien sûr, seulement 25 personnes ont été rencontrées pour ce projet. Comme je viens toutefois de le mentionner, je considère avoir atteint la saturation théorique des données, malgré le nombre restreint d'entrevues réalisées. Comme le fait valoir Bertaux (1988), la validité interne des données dans l'analyse des récits de vie s'atteint par la saturation et par la cohérence interne des données. Je crois avoir atteint ces deux objectifs à travers les 26 témoignages recueillis. De plus, il faut également se souvenir que j'étais à la recherche de personnes au profil très particulier : des personnes, nées à l'extérieur du Canada, originaires de pays arabes, impliquées dans des partis politiques québécois. De l'avis même des personnes que j'ai rencontrées, les personnes qui correspondent à ce profil ne sont pas nombreuses dans le contexte québécois (du moins, durant la période pendant laquelle j'ai réalisé les entretiens). Souvent, les mêmes personnes m'étaient référées tant par les partis politiques, que par les organisations maghrébines ou arabes que par les militants eux-mêmes. Bien sûr, on peut penser que ces gens fréquentent des réseaux similaires, et que le problème de mon recrutement s'explique peut-être par le fait que je n'ai pas réussi à atteindre d'autres réseaux de militants. Ceci peut bien sûr expliquer les difficultés de recrutement, mais j'ai bel et bien l'impression que la population qui correspond à ces critères demeure somme toute très restreinte. Le milieu militant est assez petit au Québec : à preuve, les militants des différents partis se connaissaient bien souvent et à plusieurs reprises, des militants me présentaient à des personnes qui militaient dans un parti différent du leur. Je crois que cela joue beaucoup sur l'échantillon final que j'ai réussi à récolter en fin de compte.

i. Les écueils associés à la combinaison de deux démarches méthodologiques

i. Les rapports entre l'intervieweuse et les interviewés

J'ai proposé dans cette thèse une démarche de théorisation ancrée qui propose d'analyser un matériau inspiré de l'approche des récits de vie. J'ai tenté de démontrer les avantages de cette méthodologie en regard de mon objet de recherche et de la modélisation du projet. Or, le fait de combiner deux approches n'exempte pas des problèmes méthodologiques que l'une ou l'autre de ces démarches contribue inévitablement à créer.

L'une de ces difficultés concerne la particularité du matériau à récolter. Je l'ai déjà expliqué, les entretiens qui s'inspirent de la méthode des récits de vie sont construits de manière à centrer la discussion autour de la question de l'expérience : on s'intéresse conséquemment moins aux opinions et aux valeurs de la personne interviewée, mais plutôt aux événements qu'elle a vécus et aux processus qui l'ont menée là où elle est aujourd'hui. Comme le fait valoir Bertaux : « (...) dans notre perspective, ce que le chercheur cherche à comprendre ce n'est pas le fonctionnement intérieur du sujet, l'économie sémantique (symbolique) de ses croyances, valeurs et représentations, de ses attitudes et de son « idéologie personnelle », de son psychisme; mais bien le fonctionnement, les logiques et les dynamiques du monde social ou de la situation sociale qui sont extérieurs au sujet. » (2010 : 91). Or, ce type de témoignage n'est pas nécessairement évident à récolter. Il est en effet très facile pour les personnes interviewées de tomber dans un discours d'opinion et ceci est d'autant plus vrai pour des militants de partis politiques, souvent habitués à des joutes orales portant sur les idées, et habiles dans l'art de la conversation persuasive. Sans vouloir trop interrompre le récit, je devais toutefois « ramener » à plusieurs reprises mes interviewés vers leur vécu et leur expérience, afin de recueillir des données véritablement pertinentes pour mon questionnement de recherche.

Le fait d'être une femme non impliquée dans un parti politique et de ne pas être non plus membre d'une minorité ethnoculturelle au Québec est certainement à prendre en considération pour comprendre les rapports que j'ai entretenus avec les participants. Ma position d'« externe » à la situation comportait bien sûr de nombreux avantages. N'étant associée à aucune formation politique, j'ai eu l'impression que les personnes rencontrées se sentaient libres de me parler franchement, surtout en ce qui a trait à leurs décisions de nature un peu plus politique. Aucun participant n'a tenté de me convaincre du bien-fondé des positions de son parti et, à ma surprise

je dois le dire, aucun n'a même tenté de savoir quelles étaient mes opinions politiques personnelles. Je crois que les personnes que j'ai rencontrées ont compris selon toute vraisemblance la position de neutralité qui est la mienne en tant que chercheuse et ont respecté cette posture. J'ai aussi l'impression que bien qu'étant Québécoise, le fait que j'étudie à l'extérieur du Québec et que je représente une université hors Québec peut peut-être avoir contribué à entretenir ce respect pour ma neutralité⁵⁹.

Parallèlement, le fait de ne pas être membre de la communauté à l'étude ni d'avoir vécu soi-même l'expérience de l'immigration sont des facteurs qui peuvent contribuer à créer une distance entre l'enquêteur et l'enquêté. Ici toutefois, cette expérience d'immigration est fondamentale pour mon étude et afin de démontrer tout le respect que j'avais pour cette expérience, ma première question a porté dans toutes les entrevues sur les circonstances de l'immigration au Québec ou au Canada. À mon avis, il s'agissait là d'une bonne porte d'entrée pour en apprendre plus sur le parcours de la personne, une façon de comprendre d'où elle vient et de démontrer dès les premières minutes tout l'intérêt que j'avais pour son passé et son itinéraire personnel, au-delà de la joute politique propre à la situation québécoise.

Commencer un entretien par une question d'ordre somme toute très personnelle est toutefois un pari plutôt risqué. On conseille généralement d'entamer un entretien par des questions larges et plus impersonnelles parce que le lien de confiance avec l'enquêté n'est généralement pas établi en début de discussion (Dépelteau, 2000). La plupart des personnes que j'ai rencontrées ont plutôt bien réagi à ma première question et se sont lancées d'emblée dans le récit : il faut dire aussi que pour la plupart des participants à ce projet, la migration n'a pas été provoquée par des circonstances bouleversantes où la vie de la personne ou celle de ces proches avait été ou aurait pu être menacée. Toutefois, une ou deux personnes ont peut-être été un peu décontenancées par ma première question et il a été un peu plus difficile d'établir le rythme de l'entretien avec celles-ci.

⁵⁹ Cette impression est induite des conversations que j'ai eu avec les participants. J'étais également clairement identifiée comme étant une étudiante de l'Université d'Ottawa (située en Ontario), notamment dans la documentation fournie aux participants (lettre de recrutement et formulaire de consentement).

ii. Des entretiens non uniformes

Sur un autre sujet, on peut certes défendre l'idée que l'utilisation de la méthode de la théorisation ancrée permet de faire des aller-retour entre le terrain et l'analyse, ce qui est certes un avantage à ne pas négliger. En même temps, cette méthode ne permet pas une récolte uniforme des données parce que les thèmes abordés pendant les entretiens sont constamment révisés. Ainsi, certains thèmes qui sont apparus comme plus fondamentaux au moment de l'analyse finale n'ont pas été abordés avec tous les participants à l'étude parce qu'ils ont surgi plus tard dans l'analyse. Cet écueil est habituellement négligeable dans les méthodologies de théorisation ancrée parce qu'il fait partie intégrante de la démarche, mais étant donné le nombre restreint d'entretiens réalisés pour cette recherche, il y a malgré tout quelques idées qui auraient été intéressantes de tester auprès d'une population encore plus grande. Il faut toutefois s'en remettre ici au caractère exploratoire de l'étude et au fait que certaines des idées mises de l'avant dans cette thèse gagneront à être testées et éventuellement contredites ou affirmées par la recherche future.

Conclusion du chapitre

En somme, j'ai voulu dans ce chapitre démontrer l'importance d'ancrer la méthodologie tant dans le questionnement de recherche que dans les choix théoriques et conceptuels effectués au préalable. Pour ma part, le « retour vers l'acteur » m'apparaissait essentiel pour comprendre la catégorie de situation à l'étude, et la démarche des récits de vie s'est avérée comme le moyen idéal d'y parvenir. Combinée à l'analyse par théorisation ancrée, cette démarche m'apportait en outre toute la flexibilité nécessaire au genre d'études que je souhaitais mener, c'est-à-dire une recherche somme toute exploratoire, où peu de données concrètes existaient à la base et où il fallait en quelque sorte « débroussailler » une première fois le terrain à l'étude.

S'ils sont inspirés par la réflexion théorique et conceptuelle de la thèse, et même s'ils sont les plus cohérents possibles avec celle-ci, les choix méthodologiques ont nécessairement un effet important sur le type de données recueillies, et sur la qualité des informations que l'on récolte à l'égard du questionnement de recherche. La position de la chercheuse, dont j'ai discuté un peu plus tôt les tenants et aboutissants, est également au nombre des éléments associés à la méthodologie qui influence nécessairement la qualité des données.

Dans mon cas, je crois que la démarche des récits de vie était un choix tout particulièrement judicieux, notamment étant donné le type de population rencontré, soit des militants politiques. Très volubiles et très à l'aise avec leurs choix, notamment sur le plan politique, et surtout, présentant un profil de personnes très confortables au sein de leur société d'accueil, il m'a été très aisé de faire parler longuement les participants et les participantes sur leur cheminement et leur parcours de vie. C'est un peu comme si j'avais devant moi la « clientèle idéale » pour ce genre d'exercice. Il est possible que pour certains sujets, et avec des personnes avec des profils différents, ce genre de démarche méthodologique est peut-être moins approprié. Manifestement, ce n'était pas le cas ici. En fait, l'aisance des participants était telle, que j'ai même remarqué que le lieu où se déroulaient les entretiens avait finalement un impact peut-être moindre dans mon étude que pour d'autres sujets plus sensibles. J'aurais en effet pensé que certaines personnes auraient été moins à l'aise de parler de leur militantisme politique et de leur trajectoire migratoire en général dans des endroits publics comme des cafés ou des restaurants, et je laissais toujours le soin à la personne interviewée de suggérer le lieu où elle se sentait la plus à l'aise pour me rencontrer. Or, la majorité des entretiens se sont déroulés dans des endroits publics justement, et tous les participants ont même semblé très à l'aise de me raconter leur expérience de vie, même dans ses aspects les plus personnels, et même s'il y avait des gens autour de nous.

Si la démarche de la théorisation ancrée a été utilisée dès la démarche de recrutement, c'est peut-être davantage dans l'analyse que le plein potentiel de cette démarche méthodologique a été exploré. En permettant dès les premières entrevues de faire des propositions théoriques, et de les tester auprès des participants suivants, la théorisation ancrée permet d'établir un rapport dynamique entre ses données et ses intuitions d'analyse, une posture analytique qui est non seulement très stimulante pour la chercheuse, mais qui encourage aussi sa créativité. Ainsi, cette démarche peut éventuellement permettre l'émergence de propositions analytiques originales et inédites, qui, sans tourner systématiquement le dos à la littérature scientifique, sont directement ancrées dans les données de terrain.

Ce sont ces propositions théoriques qui constituent, ultimement, tout l'intérêt d'une étude scientifique. Pour y arriver toutefois, il importe d'abord de présenter les différents résultats

observés à travers l'analyse synchronique et diachronique des données récoltées. C'est à cette tâche que seront consacrés les quatre chapitres suivants. Puis, une discussion de ses résultats viendra clore cette deuxième partie de la thèse. C'est dans cette discussion que seront formulées et discutées ces différentes propositions théoriques visant à mieux circonscrire la catégorie de situation à l'étude.

ANALYSE

Note au lecteur

Les chapitres cinq, six et sept (et plus particulièrement les chapitres cinq et sept) de la thèse sont étroitement liés: d'abord, dans le chapitre cinq, je présente et je décris quatre types de trajectoires de mobilité, en regard des différents éléments d'analyse préconisés par la perspective des récits de vie (transitions, bifurcations, points tournants et cumul de capitaux). Le chapitre cinq découle un peu plus directement de la perspective d'analyse diachronique de la thèse, qui insiste sur l'importance de retracer les parcours chronologiques des participants. Dans le chapitre six, je cherche à tester différentes hypothèses de travail pour tenter de comprendre le phénomène d'entrée en politique militante active. J'y analyse certaines variables aux effets potentiellement explicatifs qui émanent tant de la littérature que des mémos de terrain. Le chapitre sept servira quant à lui à présenter l'autre grande trajectoire au coeur de cette thèse, soit la trajectoire de participation. À travers ce chapitre, je m'intéresserai en outre à la manière dont ces deux trajectoires ont interagi l'une avec l'autre à travers les parcours des participants, en interaction avec d'autres trajectoires qui ont jalonné ces parcours. L'objectif premier de ces chapitres est bien sûr de répondre à la première question spécifique de recherche, mais ils permettront aussi de jeter les bases des récits qui constitueront la clé de cette démarche d'analyse pour les chapitres subséquents, en plus de permettre au lecteur de se familiariser avec les différents « personnages » de cette étude.

Le chapitre huit de la thèse vise quant à lui plus spécifiquement à répondre à la deuxième question spécifique, et le chapitre neuf, à la troisième. Une discussion des résultats, présentée au chapitre dix, permettra enfin d'intégrer les différentes découvertes et suggestions analytiques présentées tout le long de ces cinq chapitres d'analyse.

CHAPITRE 5: REPENSER LA MIGRATION AU COEUR DE LA TRAJECTOIRE DE MOBILITÉ

Ce premier chapitre analytique vise à présenter les différents profils des participants rencontrés, principalement en fonction de ce que j'ai nommé leur « trajectoire de mobilité », un type de trajectoire inhérent à leur parcours de vie, et qui témoigne en partie de la particularité de la population à l'étude, soit des personnes qui ont connu une expérience de migration transnationale. Il est en outre le reflet d'une partie des réflexions qui ont émané de la phase d'analyse diachronique des récits des participants.

Je me permets de présenter d'emblée ce qui est entendu par cette expression de « trajectoires de mobilité », parce qu'elle n'est pas nécessairement usuelle dans les études portant sur l'analyse des parcours de vie. D'abord, je souligne que l'idée de « trajectoires » est ici au pluriel, parce que les participants ont témoigné de différentes façons de vivre leur immigration et la question de leur mobilité en général. Je préfère utiliser l'idée de « trajectoires de mobilité » à celles de « trajectoires migratoires » ou de « trajectoires résidentielles », simplement parce que cette idée se réfère, me semble-t-il, à un éventail plus large d'expériences. Il est en effet non seulement question de mobilité entre les pays, comme dans l'idée de trajectoires migratoires, que de mobilité physique dans l'espace, comme le suggère l'expression « trajectoires résidentielles », mais aussi de mobilité dans les statuts migratoires⁶⁰ (demandeurs d'asile, étudiants étrangers, immigrants temporaires, résidents permanents, citoyens, etc.), un aspect essentiel des parcours des migrants. En ce sens, l'expression « trajectoire de mobilité », telle que je la conçois ici, m'apparaît plus englobante et davantage porteuse de sens.

À travers cette première phase d'analyse est ressorti un phénomène assez important et qui apparaissait plutôt primordial dans l'étude des différentes trajectoires de mobilité, soit l'effet « structurant » de la manière dont les participants se sont engagés dans le processus de migration transnationale qui les a menés au Québec. En d'autres mots, il semblait y avoir un lien très fort

⁶⁰ J'aborderai cet aspect des trajectoires de mobilité au début du chapitre 7, parce qu'il est intimement lié dans le récit des répondants aux rapports qu'ils entretiennent avec les formations politiques québécoises.

entre les motifs à l'origine de la migration et la construction de ce projet de migration et la tangente prise subséquemment par la trajectoire de mobilité. J'ai repéré **quatre modalités d'entrée** dans ce type de processus de migration à travers les récits: (1) la recherche d'une expérience nouvelle, mais délimitée dans le temps; (2) la fuite d'une situation difficile (ou la volonté de s'éloigner d'un contexte particulier); (3) l'occasion de profiter d'une expérience nouvelle, mais non délimitée dans le temps; (4) l'immigration non choisie, parce que vécue dans l'enfance. Ces modalités d'entrée constituent dans mon analyse des catégories différentes de « projets migratoires », qui induisent des rapports différents face à la trajectoire de mobilité, et qui seront analysés individuellement dans ce chapitre.

Globalement, l'objectif de ce chapitre est d'explorer ces différentes trajectoires de mobilité dans une perspective diachronique, et à l'aune de ces quatre différents projets migratoires.

Pour distinguer chacun de ces projets et mieux en comprendre ses tenants et aboutissements, j'insisterai en outre sur un aspect de l'analyse des trajectoires qui sied tout particulièrement bien à leur compréhension, soit l'analyse des transitions pour le premier type de projet, l'analyse des bifurcations pour le deuxième, l'analyse des points tournants pour le troisième ou encore l'analyse du cumul de capital pour le quatrième.

Comme je le ferai valoir, cette conception du départ (ou de la migration), ce que je nomme le « projet migratoire », est cruciale pour comprendre non seulement les tournants et les événements importants de la trajectoire de mobilité, mais aussi pour comprendre de quelle manière cette trajectoire peut affecter la trajectoire de participation, tout particulièrement en regard de l'engagement au sein d'un parti politique de la société d'accueil. Je plaiderai en effet à la fin des chapitres 5 et 6 de l'analyse que la conception du projet migratoire influence grandement la manière dont les sujets-acteurs font leur « entrée » au sein d'un parti politique. En d'autres mots, il semble y avoir un lien entre la manière de concevoir sa migration transnationale et ses premiers rapports avec certaines institutions de la société québécoise, et les logiques d'action qui guident l'investissement personnel et bénévole au sein d'une organisation hautement représentante de la société d'accueil, à savoir les partis politiques.

Enfin, à titre de référence et d'aide mémoire, je me permets d'introduire ici deux tableaux synthèse qui pourront servir d'outil pour le lecteur. D'abord, le tableau 5.1. présente les différentes caractéristiques des répondants en fonction de certains éléments de leur trajectoire migratoire. Je reviendrai fréquemment dans les prochaines lignes sur ces différents parcours et il peut être utile de se référer à cette page pour se rappeler globalement les parcours migratoires des différents répondants, auxquels un pseudonyme a été attribué⁶¹. Suit ensuite le tableau 5.2. qui présente un résumé des quatre différents projets migratoires qui seront abordés dans ce premier chapitre d'analyse. Je présenterai par la suite les particularités de chacun de ces quatre projets, à l'aune d'extraits des témoignages recueillis.

Tableau 5.1. Résumé des caractéristiques des participants et participantes et de leur projet migratoire

Nom	Genre	Âge	Pays d'origine	Niveau de scolarité	Année de la (première) émigration du pays d'origine	Année de la (première) immigration au Canada	Type de projet migratoire
01-Chakiba	F	39	Algérie	Universitaire	1998	1998	Recherche d'un «refuge»
02-Ines	F	40	Algérie	Universitaire	2004	2004	Opportunité
03-Fouzia	F	33	Maroc	Universitaire	1993	2002	Études
04-Malik	H	29	Maroc	Universitaire	2001	2001	Études
05-Jamel	H	30	Maroc	Universitaire	2001	2003	Études
06-Faouzi	H	25	Tunisie	Universitaire	Né au pays	Né au pays	Ne s'applique pas
07-Mehdi	H	28	Tunisie/ France	Universitaire (2 ^e cycle)	2006	2006	Études
08-Ali	H	51	Maroc	Universitaire	1989	1989	Opportunité

⁶¹ Les noms donnés aux participants sont des pseudonymes, afin de préserver leur identité. Ce sont ces pseudonymes qui seront utilisés dans l'ensemble de la thèse. J'ai omis volontairement d'indiquer dans ce tableau le parti politique pour lequel ces personnes ont choisi de s'impliquer parce que à ce stade-ci de l'analyse, le choix d'un parti politique ou d'un autre n'est pas déterminant pour comprendre la trajectoire migratoire en fonction des parcours de vie.

09-Meriem	F	22	Maroc	Universitaire	2000	2000	Arrivée dans l'enfance
10-Hakim	H	28	Maroc	Universitaire (2è cycle)	2002	2002	Études
11-Messaoud	H	58	Algérie	Universitaire	1997	1997	Recherche d'un «refuge»
12-Foued	H	37	Maroc	Universitaire (2è cycle)	2004	2004	Opportunité
13-Farah	F	27	Syrie	Universitaire	1989	1989	Arrivée dans l'enfance
14-Alain	H	27	Liban	Universitaire	1994	1995	Arrivé dans l'enfance
15- Ismael	H	48	Liban	N/A	1990	1992	Recherche d'un «refuge»
16- Rahim	H	36	Liban	Universitaire	2008	2008	Recherche d'un «refuge»
17-Farida	F	52	Maroc	Universitaire	1983	1983	Études
18- Yamina	F	47	Maroc	Collégial	1995	1995	Opportunité
19- Hanane	F	41	Maroc	Universitaire (3è cycle)	2002	2002	Opportunité
20-Hassan	H	41	Maroc	Universitaire (2è cycle)	1997	1997	Études
21- Fares	H	43	Liban	Universitaire	1990	1990	Recherche d'un «refuge»
22- Mohammed	H	68	Algérie	Universitaire (2è cycle)	2008	2008	Recherche d'un «refuge»
23- Amine	H	32	Algérie	Collégial	2011	2011	Opportunité
24- Nedjmou	H	44	Algérie	Universitaire (2è cycle)	1999	1999	Recherche d'un «refuge»
25- Omar	H	60	Algérie	Universitaire	1990	1990	Recherche d'un «refuge»

Tableau 5.2. Résumé des trajectoires-types de mobilité en fonction du projet migratoire

Modalité d'entrée dans la migration transnationale (type de projet migratoire)	Temporalité et nature du projet migratoire de départ	Particularités analytiques (ce sur quoi se focalise l'analyse du projet)
1. Le projet migratoire étudiant	Temps de la migration connu au départ (projet temporaire), recherche d'une expérience nouvelle associée aux études	- Analyse des transitions: Départ du foyer familial coïncide avec la migration transnationale
2. Le projet migratoire de refuge	Temps de la migration inconnue au départ, fuite d'une situation difficile dans le pays d'émigration	- Analyse des bifurcations: la migration est vécue comme une bifurcation du parcours.
3. Le projet migratoire d'opportunités	Temps de la migration inconnu au départ, recherche d'une expérience nouvelle	- Analyse des points tournants: l'opportunité est un point tournant qui engendre une bifurcation
4. Le projet migratoire non choisi (ou familial)	Temps de la migration inconnu au départ, migration vécue dans l'enfance, projet imposé par les parents	- Analyse du cumul de capital: importance du cumul de capital social

5.1. Le projet migratoire étudiant: à la recherche d'une expérience temporaire

« Quand on vient d'Afrique, on veut tous aller à Los Angeles! ».

Dans les récits de plusieurs répondants, le départ pour le Québec est conçu à la base comme l'occasion de vivre un projet d'études temporaires. Pour certains, il s'agit d'effectuer des études collégiales ou universitaires, d'acquérir un diplôme, puis de rentrer au pays, pour d'autres, le passage dans un établissement d'enseignement québécois est envisagé comme un tremplin vers le milieu éducatif américain ou canadien-anglais. Dans tous ces cas, le passage au sein de la société québécoise est envisagé de manière déterminée dans le temps, et correspond à un projet d'études bien précis, du moins au moment du départ. C'est souvent à leur propre étonnement que ces personnes vont plus tard décider de s'établir de manière un peu plus durable au pays.

Pour Hakim, un jeune étudiant marocain qui s'installe à Montréal en 2002 à l'âge de 17 ans, c'est avant tout les États-Unis qui l'attirent. Seul petit problème: il ne parle pas l'anglais. Le Canada -et ses régions francophones- apparaît comme une transition intéressante, une manière de découvrir l'Amérique du Nord qui l'attire comme un aimant et surtout d'apprendre l'anglais dans

un milieu bilingue. Mais les projets de Hakim au Canada sont éphémères: il veut faire ses études collégiales, au Canada, mais après, vite, les États-Unis! « (...) mon objectif premier, c'était de venir ici, d'avoir un DEC⁶² comme étudiant étranger - je dis bien étudiant étranger, j'étais pas immigrant à ce moment-là, mais étudiant étranger- avoir mon DEC, et tout de suite après mon DEC, aller aux États-Unis. » (Hakim, 28 ans, originaire du Maroc).

Hakim n'est pas le seul des répondants à venir au Québec pour faire des études collégiales: c'est aussi le cas de Malik, également originaire du Maroc, qui s'installe au Canada en 2001. Contrairement à Hakim toutefois, Malik est un peu plus familier avec le Canada et le Québec plus particulièrement, parce que des membres de sa famille sont déjà installés depuis quelques années à Montréal et sur la Rive-Sud de l'Île. Avec des résultats scolaires un peu décevants au Maroc, Malik craint de ne pas être accepté dans de bonnes écoles françaises, et comme il souhaite vraiment acquérir une expérience scolaire à l'étranger, le Québec se présente comme une option... plus ou moins intéressante au départ reconnaît-il: « C'était plus facile de venir ici à Montréal dans des meilleures écoles que si j'étais allé en France. En plus, j'avais de la famille ici au Québec: mes oncles, ma tante, des cousins, etc. Faque c'est l'une des raisons pour laquelle je suis venu. Et euh... ouais, à la base, je ne voulais pas venir ici, mais (rires) finalement, je me suis retrouvé ici! » (Malik, 29 ans, originaire du Maroc). Les projets d'études de Malik sont peut-être un peu moins définis que ceux de Hakim, mais il est plutôt clair au départ qu'il ne souhaite pas s'établir au-delà de ses études collégiales, à la rigueur universitaires, au Canada.

Pour les autres participants associés à cette trajectoire, l'installation au Québec est en fait le moment d'effectuer une partie (ou l'ensemble) de leurs études universitaires. Il s'agit encore une fois d'**un projet avec une durée limitée dans le temps**, du moins **dans sa conception initiale**. C'est le cas notamment de Farida, arrivée dans la région de la Mauricie pour étudier à l'Université du Québec à Trois-Rivières: « J'avais pas nécessairement l'intention de demeurer [au Québec], c'était vraiment pour des études tout simplement. » (Farida, 52 ans, originaire du Maroc). Tout comme Hakim, Farida aussi songe à s'établir plus tard aux États-Unis, et envisage

⁶² Acronyme consacré dans le jargon éducatif québécois et signifiant « Diplôme d'études collégiales ».

son passage à Trois-Rivières de manière transitoire: « Et... pis, c'était un pas vers l'entrée en Amérique parce que j'aurais aimé aller poursuivre mes études et... plus aux États-Unis, c'était surtout ça là... Quand on vient d'Afrique, on veut tous aller à Los Angeles! (rires). » (Farida, 52 ans, originaire du Maroc).

À la différence de Hakim et de Farida, Hassan, originaire du Maroc également, souhaite effectuer ses études de maîtrise au Québec, puis retourner au Maroc. Pas de projet aux États-Unis pour lui, mais plutôt la volonté de respecter les désirs et aspirations de son père qui avait visité le Canada en 1982, dans le cadre d'un échange bilatéral entre le Maroc et le Canada :

J'avais 10 ans, 11 ans. Il m'a dit: " [Hassan], quand tu vas avoir ton bac, je t'envoie faire la maîtrise au Canada". Parce qu'il a vu la qualité de vie. Il a fréquenté des Canadiens de tous les... de tous les milieux. Alors aux années 80, donc... c'est une qualité de vie, envoyer son fils pour être responsable, apprendre d'un monde occidental, nord-américain, qui est différent. Donc c'était ça. Je devais venir faire ma maîtrise, puis revenir au Maroc. (...) Je suis arrivé en 97. Le 17 janvier 97.

Hassan, 41 ans, originaire du Maroc

Le projet d'études au Canada d'Hassan est présenté à plusieurs reprises dans le récit du principal intéressé comme étant tant son projet à lui, que celui de son père. L'immigration - temporaire- au Québec semble en effet avoir été prévu par son père alors qu'il n'était qu'un gamin, et il avait toujours été très clair dans la tête d'Hassan qu'il s'agissait d'un projet d'études à durée déterminée et précise, le temps d'une maîtrise universitaire, comme le souhaitait son père.

Chez Mehdi, la temporalité initiale du projet est encore plus réduite que chez tous les autres participants parce qu'il participe d'abord en 2004 qu'à un échange étudiant, qui ne doit durer qu'un an. Né en France de parents tunisiens, il bénéficie des avantages scolaires négociés entre la France et le Québec et vient étudier à l'Université Laval (à Québec) pendant un an d'abord. L'objectif de départ n'est donc pas d'obtenir un diplôme à l'étranger, simplement de bonifier son expérience étudiante dans son université française. Rapidement, le projet d'études se modifie toutefois, et Mehdi complète finalement non seulement ses études de premier cycle à l'Université Laval, mais il s'engage également dans un programme de maîtrise au sein du même établissement à compter de 2006.

Enfin, parmi les autres participants pour qui l'installation au Canada est d'abord envisagée de manière temporaire et à durée déterminée, il y a ceux qui ont d'abord étudié dans un autre pays que celui dans lequel ils sont nés, avant d'aboutir au Canada. C'est notamment le cas de Fouzia et de Jamel, qui ont d'abord étudié en France après avoir quitté leur Maroc natal, avant d'aboutir à Montréal. Dans les deux cas, l'expérience française s'avère non concluante, quand elle n'est pas carrément irritante. Et dans les deux cas également, des membres de la fratrie ont ouvert précédemment la voie en venant s'établir au Québec. La venue à Montréal est vécue avec un certain soulagement, même si au départ, il s'agit d'une immigration temporaire strictement associée à un projet d'études. Fouzia, installée à Montréal depuis 2002 (à l'âge de 22 ans) raconte: « Au départ, je me disais: "Je vais passer 2-3 ans." Ben déjà, faire mon école... mais c'était vraiment l'idée de "J'en ai marre de Paris, il faut que je change de milieu." » (Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc).

Le choix de Jamel de poursuivre d'abord ses études en France se fait de façon naturelle pour lui. Diplômé d'un lycée français au Maroc, et ayant deux frères déjà installés dans l'Hexagone, Jamel n'envisage pas vraiment d'autres destinations pour la suite de ses études et se dirige de façon quasi automatique vers la France. Pour lui aussi, l'expérience est difficile: « J'ai passé un an et demi et j'ai vraiment pas aimé le climat, les gens et tout. Et donc, puisque j'avais pas aimé là-bas, ben j'avais préparé mon... je suis venu [à Montréal] en tant qu'étudiant étranger. Et donc, je suis arrivé ici en 2003 comme étudiant (...) ». (Jamel, 30 ans, originaire du Maroc). La venue à Montréal est donc envisagée comme un moyen de poursuivre son objectif d'avoir un diplôme d'une école étrangère, mais dans un milieu différent que celui qui ne le lui plaît pas.

À travers ces différentes expériences, une constante se dégage peut-être des récits, soit **le prestige associé aux études réalisées à l'étranger**. La plupart des participants arrivés pour poursuivre leurs études que j'ai rencontrés proviennent de milieux relativement aisés⁶³, sont pour la plupart Marocains (sauf pour Mehdi, d'origine tunisienne) et s'installent au Québec à la fin des années 1990 ou dans la première décennie des années 2000 (à l'exception de Farida, arrivée

⁶³ C'est toutefois le cas pour pratiquement l'ensemble des participants et participantes à l'étude. J'y reviendrai plus loin dans l'analyse thématique.

dans les années 1980). Ces années correspondent à celles d'un boom économique intéressant pour le Maroc (*Actuel*, 2012; Beaugé, 2008) et les études à l'étranger sont envisagées comme un ajout stratégique à leur future carrière (marocaine ou internationale). Cet élément est d'ailleurs très présent dans le récit d'Hassan, qui relate combien il était important pour son père que son fils fasse des études à l'étranger, non seulement pour qu'il se familiarise avec le mode de vie nord-américain, mais aussi pour démontrer le prestige de la famille et leur qualité de vie, eux qui avaient les moyens d'envoyer leur enfant étudier à l'étranger.

Or, il faut comprendre deux choses: d'une part, que le prestige est surtout associé au fait d'étudier à l'étranger bien sûr, mais aussi de revenir s'établir au pays. L'immigration permanente n'est sans doute pas aussi bien vue dans le Maghreb des années 2000 que la migration temporaire pour les études, du moins, c'est ce qui ressort du récit des répondants. D'autre part, il faut voir que les études au Canada, et peut-être davantage les études francophones au Québec, ne sont pas vues de manière aussi prestigieuse que les études aux États-Unis ou en France dans l'esprit de plusieurs.

Voilà pourquoi on retiendra aussi que chez les participants qui formulent ce type de projet migratoire, **le Canada et le Québec sont rarement envisagés comme des destinations de premier choix**. En fait, le Québec est soit vu comme un milieu transitoire vers de nouveaux horizons (souvent les États-Unis), soit que le choix d'y immigrer est dicté par les pressions et impressions d'une tierce personne (comme dans le cas du père d'Hassan), soit est-il présenté comme un choix fait par dépit (parce que les autres options d'expérience scolaire à l'étranger sont limitées ou impossibles), ou encore soit est-il une destination choisie dans un deuxième temps (après avoir vécu une autre expérience à l'étranger).

Il y a donc de commun chez les personnes qui adoptent ce type particulier de projet migratoire une volonté de rechercher le prestige, **mais aussi une vision de l'installation à l'étranger (ou du moins au Québec) dans des termes temporaires et déterminés à la base**. Dans tous les cas que nous avons répertoriés, il s'agissait de projets d'études, ce qui facilite d'autant plus la détermination à l'avance du temps passé à l'étranger (en général le temps requis pour acquérir un diplôme collégial ou universitaire dans une discipline donnée). Il n'en demeure pas moins

toutefois qu'à leur propre surprise, ces personnes que j'ai rencontrées et qui avaient un projet d'installation à durée déterminée à la base **vont finir par s'établir de manière (un peu plus) durable au Québec**. C'est pour comprendre comment se produit et se développe cette volonté de s'établir à plus long terme qu'il devient intéressant d'analyser avec un peu plus d'attention les trajectoires de mobilité des participants selon un des éléments de l'analyse des trajectoires énoncés un peu plus tôt, à savoir dans ce cas-ci l'étude des **transitions**. C'est dans cet esprit que sera abordée la section suivante.

a. Projet d'études temporaire et transitions de vie: l'école comme milieu de soutien

J'aborderai l'analyse et la description de ce premier projet migratoire à l'aune plus particulière du concept de « transition », que j'ai décrit un peu plus tôt. Je souhaite plus particulièrement me concentrer sur une transition particulière, soit celle de la transition du foyer familial vers l'indépendance résidentielle, parce qu'il s'agit d'une transition tout particulièrement pertinente à analyser chez les personnes qui avaient au départ un projet migratoire associé à un projet d'études, et surtout, parce qu'elle permet de mieux saisir les particularités de ce premier profil. En effet, on remarque que pour l'ensemble de ces personnes, le départ pour les études à l'étranger coïncide avec celui du départ du foyer familial. En d'autres mots, aucun des répondants n'avait véritablement vécu de façon indépendante avant de quitter son pays pour des études à l'étranger⁶⁴. Et là encore, il s'agit d'une indépendance relative, puisque la majorité des parents continuent à payer les études de leurs enfants, même à l'étranger. Toutefois, sur le plan résidentiel, il s'agit vraiment d'**une transition entre le foyer familial et la vie hors de la maison familiale**, ce qui implique une panoplie de nouvelles responsabilités et de nouvelles tâches, mais aussi une nouvelle forme de liberté individuelle, qui coïncide avec le passage à l'âge adulte. C'est ce que Mauger (1994) appelle l'âge de l'« apesanteur », au sens où il y a « apesanteur familiale », c'est-à-dire affranchissement de la famille d'origine sans pour autant vivre les contraintes posées par la création de sa famille de procréation, et « apesanteur économique »,

⁶⁴ Il faut toutefois se rappeler ici que certains des répondants sous cette catégorie arrivent au Canada au moment où ils ont déjà vécu une première expérience migratoire, qui les a conduit dans un autre pays pour vivre un premier projet d'études à l'étranger. C'est à cette première expérience que je me réfère lorsque je mentionne que l'ensemble des participants sous cette première catégorie ont vécu la transition du foyer familial à l'autonomie au moment même où ils ont migré pour leur projet d'études.

au sens où la personne continue à recevoir généralement une certaine forme d'appui financier de sa famille d'origine, sans être contrainte par les exigences financières associées à la responsabilité d'un ou d'une chef (ou co-chef) de famille.

Pour ces personnes, ce passage au coeur de l'« âge d'apesanteur » se déroule conséquemment dans un contexte étranger, souvent éloigné des membres de sa famille (ou du moins des parents, parce qu'il n'est pas rare que la fratrie ou que des cousins ou des cousines aient précédé la personne dans le pays d'accueil). Une telle situation se traduit souvent par la recherche de nouvelles expériences et une volonté très grande de socialiser et d'établir de nouveaux réseaux d'appuis et d'entraide. Hakim et Malik racontent entre autres comment leur implication au collège lors de leurs premières années d'installation au Québec a été déterminante. Dans le cas d'Hakim tout particulièrement, cette implication est rapidement venue pallier une partie de la perte d'encadrement et d'appuis familiaux. « Alors euh... [...] j'étais là et j'avais pas de famille. J'avais pas de famille alors ma famille, c'était le Collège Jean-de-La-Fontaine⁶⁵. J'étais très impliqué dans mon collège. » (Hakim, 28 ans, originaire du Maroc).

Farida raconte quant à elle comment le fait d'avoir intégré une université régionale et nécessairement plus petite a été salubre lors de ses premiers mois d'installation à Trois-Rivières. Non seulement les étudiants étrangers y étaient à l'époque accueillis avec une attention particulière et beaucoup de délicatesse, mais elle développe dès les premiers instants de très belles complicités avec les autres étudiants.

Même chez ceux pour qui des membres de la famille sont présents au Québec lors de leur installation, la famille ne joue pas toujours et nécessairement un rôle d'encadrement, et l'insertion au sein de la société québécoise se fait réellement grâce aux contacts qui s'établissent au sein du milieu collégial ou universitaire. Fouzia raconte:

- Quand je suis arrivée, les premières semaines honnêtement... Euh... Le jour même où je suis arrivée, mon frère est parti en vacances! Je me suis retrouvée vraiment toute seule. Mais comme je dis, comme j'étais déjà venue ici, bien, j'étais capable de

⁶⁵ Nom fictif

m'orienter dans le métro, je savais où était le centre-ville, je savais... (...) Puis après, je commençais mon école comme deux semaines après. Puis donc, ça l'a été. Si j'avais une question, bien je la posais autour de moi.

- *Donc, la socialisation s'est beaucoup faite par le milieu de l'école?*
- Exactement.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

En somme, ce que l'on remarque, c'est que l'entourage « scolaire » vient généralement apporter une certaine forme d'appui auprès des répondants et que, sans se substituer bien sûr à la famille, les contacts engendrés au sein de la sphère scolaire permettent de faciliter l'installation au Québec, même pour ces personnes arrivées à un âge relativement jeune. **On peut penser que cela n'est pas étranger à la nature du projet migratoire à la base, qui était justement de connaître avant tout une nouvelle expérience d'études: dès lors, le milieu scolaire peut apparaître comme le point d'ancrage naturel de l'expérience migratoire.** Toutefois, on comprend également à l'écoute des récits que les expériences de réseautage scolaire sont plutôt positives parce que les universités et les collèges sont perçus comme des endroits où l'on trouve des gens ouverts à la différence, et qui vivent eux-mêmes des transitions dans leur parcours respectif.

J'aimerais enfin souligner un élément absent des récits des individus regroupés sous cette première catégorie, et qui par son absence, peut s'avérer très révélateur des éléments importants des trajectoires de mobilité: les conditions de départ du pays d'origine. On réalise effectivement, et contrairement à d'autres récits dont je ferai état un peu plus loin, que la situation au pays d'origine n'est pas très importante pour expliquer le départ vers le Canada. En fait, les départs sont conçus surtout dans une perspective individuelle et concernent surtout l'avancement personnel. Ce phénomène s'explique en grande partie par l'origine, l'âge et le moment où ces personnes élaborent leur projet d'étude au Québec. Je l'ai mentionné plus tôt, les personnes regroupées sous cette catégorie sont essentiellement des Marocains, qui immigrent à un jeune âge à la fin des années 1990, mais surtout dans les années 2000, dans une période donc où la situation dans leur pays d'origine n'est pas aussi problématique qu'elle l'a déjà été et où les possibilités de développement économique et personnel sont plutôt positives. Mentionnons également que ces personnes proviennent toutes de milieux relativement aisés et nous avons maintenant un portrait encore plus précis de la situation. Il demeure néanmoins notable de

remarquer cette absence dans les récits parce qu'il en sera autrement dans les autres projets migratoires, et particulièrement dans ceux du deuxième type de projet, que je présente à l'instant.

5.2. Le projet migratoire de refuge: à la recherche d'une meilleure vie...

« Je me rappelle quand, à un moment donné, je suis rentré dans l'appartement: j'ai regardé à droite, y'avait pas de mur, j'ai regardé à gauche, y'avait pas de mur. C'étaient les deux murs ouverts des deux côtés: c'est là que mon père a pris la décision de venir. »

Intéressons-nous maintenant à la présentation générale des personnes regroupées sous la deuxième catégorie, soit celles ayant vécu un projet migratoire que j'ai qualifié de « refuge ». Je me souviens des paroles d'une femme d'origine libanaise que j'avais rencontrée pour un autre projet⁶⁶ et qui m'avait dit avec beaucoup de sincérité et d'émotion: « Quand on immigré, c'est qu'on veut fuir quelque chose. ». S'il est vrai que certaines personnes qui ont construit ce deuxième type de projet migratoire sont également en fuite de quelque chose, souvent une situation difficile ou périlleuse, voire carrément dangereuse, les personnes que je regroupe ici ont d'abord en commun d'être à la recherche d'une vie meilleure qu'elles espèrent trouver en s'installant au Canada. La catégorie comprend donc ceux qui arrivent au pays avec le statut de « réfugié », mais également ceux qui ont vécu des événements sur le plan personnel qui les poussent à vouloir migrer, à chercher une vie meilleure, même si leur vie n'est pas nécessairement en danger dans leur pays d'origine.

Les motifs qui sous-tendent la migration sont donc beaucoup plus nombreux dans ce deuxième type de projet migratoire qu'ils ne l'étaient dans le premier. Les conditions d'immigration sont également très différentes. Il n'empêche toutefois que les personnes que j'ai regroupées sous cette catégorie ont des attentes assez similaires (et très élevées) envers leur nouvelle vie au Canada. Comme je l'expliquerai plus tard, **cela aura des effets sur la manière dont ils vont s'engager politiquement et sur les processus qui vont les conduire à se tourner vers les partis politiques**. En outre, ces personnes ont de commun de ne pas avoir un projet migratoire

⁶⁶ Il s'agissait alors de ma thèse de maîtrise (Sauvageau, 2009).

limité dans le temps, comme l'avaient les « étudiants » dont j'ai discuté du parcours un peu plus tôt, et elles s'installent au Canada avec une idée de l'immigration un peu plus permanente.

Le projet migratoire des personnes regroupées sous cette deuxième trajectoire est donc motivé par la volonté de changer de vie, d'améliorer ses conditions d'existence. Pour certains, cela s'accompagne d'un besoin de fuir des conditions dangereuses dans le pays d'origine, souvent causées par des tensions politiques ou religieuses. C'est par exemple ce qu'explique Fares, qui fuit le Liban avec sa famille en 1990 alors qu'il est âgé de 19 ans. Après avoir vécu 11 ans de guerre, de 1975 à 1986, la famille de Fares avait déjà songé à migrer au Canada, étant donné qu'un oncle est déjà installé au pays. Mais c'est vraiment le conflit qui oppose les chrétiens du pays qui précipite le départ de la famille:

En 90, c'est vraiment la dernière guerre qui s'est présentée.(...) Et c'est là où on avait tout perdu. On avait quatre voitures dans la maison, il n'y avait plus de voiture. Aucune voiture. (...) Je me rappelle quand, à un moment donné, je suis rentré dans l'appartement: j'ai regardé à droite, y'avait pas de mur, j'ai regardé à gauche, y'avait pas de mur. C'étaient les deux murs ouverts des deux côtés. Donc euh... c'est là que mon père a pris la décision de venir.

Fares, 42 ans, originaire du Liban

Au moment du départ, Fares est déjà étudiant de troisième année d'études préparatoires en médecine, mais il choisit de suivre sa famille. Il accumule dès son arrivée les responsabilités: université à temps plein, mais dans un nouveau domaine - il est trop difficile de faire reconnaître ses années passées en médecine- et travail à temps plein également dans un dépanneur. Avec peu d'amis dans sa nouvelle patrie et encore moins de vie sociale, les premiers mois sont consacrés uniquement au travail.

Tout comme Fares, Ismael fuit aussi le Liban à cause des conflits qui sévissent plus spécifiquement au tournant des années 1990. Sa trajectoire vers le Québec est toutefois un peu moins linéaire, du moins, en ce qui a trait à son entrée au pays. D'abord, contrairement à Fares, Ismael n'a pas de famille déjà installée au Canada. Son idée de quitter le pays s'installe toutefois très tôt chez lui, dès son adolescence, caractérisée par la peur des bombes et les problèmes d'approvisionnement en électricité et en eau potable. Mais c'est vraiment au moment du conflit entre chrétiens qu'Ismael prend aussi sa décision. Il souhaite dès le départ s'installer au Québec,

parce qu'il s'agit d'un lieu francophone et qui est synonyme de paix pour lui. Mais le chemin n'est pas si simple et sa trajectoire de mobilité est hautement mouvementée.

D'abord il s'installe temporairement à Chypre, pour que son dossier soit traité par le consulat canadien. Il cumule alors les voyages entre le Liban et Chypre, parce qu'il doit constamment faire renouveler son visa chypriote en attendant que les démarches avancent auprès du gouvernement canadien. Puis, il apprend que le consulat canadien de Nicosie ferme: on suggère de transférer son dossier à Damas, mais étant donné le conflit qui sévit au Liban et l'implication de la Syrie, Ismael fait les démarches pour que son cas soit plutôt étudié en Grèce. Il s'installe alors à Athènes. Ce n'est finalement qu'un an et demi plus tard qu'il peut finalement s'installer au Québec, en 1992. Ismael a alors 24 ans.

Ismael et Fares fuient donc des conditions de guerre extrêmement difficiles et leur intérêt à migrer est essentiellement motivé par des considérations que l'on pourrait qualifier de « survie ». Le Québec est alors envisagé comme un refuge dans le sens « sécuritaire » du terme. Cette idée est également partagée par d'autres migrants que j'ai regroupés sous ce même type de projet migratoire, même si leur vie n'était pas nécessairement menacée par des conflits armés dans le pays d'origine. Omar, par exemple, choisit de fuir son Algérie natale à la fin des années 1980, parce qu'il est inquiet pour sa femme. Cette dernière, qui est d'origine étrangère et qu'il a rencontrée lors de ses études en Pologne, est directement menacée par le mouvement islamiste, qui prend de l'ampleur durant cette période en Algérie. Après avoir été mis au courant de l'assassinat de certains étrangers dans leur ville - Alger-, et surtout, après le meurtre d'une femme russe, Omar entame les démarches d'immigration pendant que sa femme se réfugie en Pologne.

Certaines personnes choisissent quant à elles l'immigration au Québec afin d'améliorer leurs conditions de vie ou celles de leur proche. Elles ne vivent donc pas une menace directe à leur vie ou à celle d'un membre de leur famille, mais le Canada est également envisagé comme un lieu de refuge pour ces personnes, que ce soit pour s'éloigner de conditions de vie difficiles ou contraignantes, ou encore pour se détourner d'une situation personnelle difficile ou qui ne leur plaît pas. La situation politique du pays est notamment au nombre des raisons invoquées par ces

personnes pour migrer. C'est ce que relate Rahim, qui explique que, malgré sa situation avantageuse au Liban et sa réussite sur le plan professionnel - il était avocat-, il ne pouvait plus tolérer les prouesses du Hezbollah pour faire légitimer son action de plus en plus violente, et que Rahim jugeait de plus en plus contraire à ses valeurs.

La situation politique dans son pays d'origine est également une source de motivation à immigrer pour Messaoud, qui quitte l'Algérie en 1997, alors qu'il a 42 ans. Kabyle et fier militant pour la cause berbère, Messaoud doit de plus en plus faire face à l'adversité dans un pays où il sent que l'on fait tout pour étouffer la reconnaissance et l'épanouissement de son peuple. Inquiet devant les assassinats de personnalités berbères qui se multiplient, l'idée de migrer devient de plus en plus présente. Mais aussi, Messaoud souhaite que ses enfants connaissent un autre système éducatif que celui qui prévaut en Algérie depuis les années 1970, notamment parce qu'il s'oppose à l'arabisation complète du système d'éducation algérien. Pour lui, le français (et l'éducation en langue française) est une richesse et un avantage pour les communautés berbères et kabyles qui peuvent créer des liens à travers le monde, grâce à la francophonie.

Cet héritage francophone est très important dans l'esprit de Messaoud, puisqu'il le voit comme une sorte de rempart contre l'assimilation complète du peuple kabyle face à l'arabisation des peuples de l'Algérie. Ainsi, même si ses trois enfants sont encore en bas âge au moment où il prend la décision d'immigrer, il souhaite les soustraire à un système éducatif qu'il juge comme une nuisance pour la transmission de l'héritage berbère. Le Québec lui paraît une terre très intéressante, puisqu'il connaît déjà le combat des Québécois pour la langue française. Déjà en 1980, au moment du premier référendum, il se tient au courant avec quelques collègues de l'usine où il est employé de ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique. Il se construit dès ce moment une image assez romantique de la belle province, tout en se reconnaissant dans les luttes du peuple québécois, même s'il n'y a jamais mis les pieds. Le choix du Québec comme terre d'accueil se fait donc assez facilement quelques années plus tard.

C'est aussi pour offrir une meilleure éducation à ses enfants que Mohammed quitte l'Algérie. Pourtant, il est très bien intégré à la vie algérienne et sa carrière est bien épanouie là-bas. Même sur le plan matériel, il se considère assez aisé. Pourtant, il craint que ses enfants, un fils et une

filles, ne reçoivent une éducation inadéquate dans son pays natal. Ayant lui-même réalisé une partie de ses études à l'étranger, il souhaite offrir de meilleures chances à sa progéniture et choisit donc de tenter sa chance du côté de l'immigration pour leur assurer un avenir meilleur.

Tant pour les trajectoires de mobilité de Mohammed que de Messaoud, l'assurance d'une vie meilleure pour leurs enfants motive la migration. Leur vie n'est peut-être pas menacée directement dans leur pays d'origine, mais ils souhaitent quand même contrecarrer les effets des choix sociaux et politiques de leur société d'origine, qui ne correspondent plus ou pas à leurs valeurs. Et surtout, ils souhaitent mettre leur(s) enfant(s) à l'abri de ce système.

Un désir similaire est à la source du projet migratoire de Chakiba, une Algérienne d'origine arrivée à Montréal en 1998. Toutefois, même si elle est déjà âgée de 24 ans au moment de son immigration, elle présente dans son récit ce projet comme étant tant le sien, que celui de sa mère. Enfant du divorce, Chakiba a déjà un frère et une sœur aînés installés au Québec lorsque sa mère tombe malade. Inquiète pour Chakiba et son autre sœur toujours en Algérie, la mère de Chakiba exprime le souhait que ses enfants soient tous réunis au Canada, pour qu'ils puissent compter les uns sur les autres si jamais il devait lui arriver quelque chose de grave. Même si le départ est difficile, Chakiba reconnaît qu'elle avait déjà à l'époque le sentiment de fuir une situation « médiocre » en Algérie, principalement à cause des conditions économiques difficiles, mais aussi à cause du traitement injuste réservé aux femmes⁶⁷ dans son pays d'origine. Ainsi, même si Chakiba immigré en bonne partie pour réaliser les vœux de sa mère, elle est elle-même à la recherche d'une vie meilleure. Elle espère trouver au Canada de meilleures conditions de vie que celles qu'elle a connues jusque-là.

C'est probablement d'ailleurs ce qui unit les gens que j'ai regroupé sous cette deuxième catégorie, **soit d'avoir un projet migratoire inspiré à la base par le désir et l'espoir d'une vie meilleure**. Cette motivation est aussi à la base du projet migratoire de Nedjmou, aussi natif de

⁶⁷ Dans cette partie de son récit, Chakiba ne fait pas référence à des situations de violence, mais plutôt à des questions d'ordre économique. Elle déplore en effet les lois algériennes dépossédant les femmes de leurs économies si elles divorcent de leur mari ou qui les empêchent d'avoir accès à la même part de l'héritage familial au profit de leurs frères.

l'Algérie. Dans son récit, Nedjmou insiste toutefois sur le fait que la situation politique difficile de l'Algérie n'est pas ce qui a principalement motivé son choix de migrer à la fin des années 1990. En effet, il précise que s'il choisit de migrer avec sa petite famille en 1999, c'est d'abord parce qu'il est à la recherche d'un meilleur épanouissement sur le plan sociodémographique. Après avoir brillamment terminé des études en ingénierie à Alger, et après avoir vu tous ses camarades de classe quitter le pays pour de meilleures opportunités à l'étranger, Nedjmou a un peu l'impression de faire du surplace dans son pays. Il adhère à l'idée d'une vie meilleure et plus confortable pour les siens, et c'est ce qui le motive principalement à migrer au Québec, même si aucune offre d'emploi ni aucune promesse d'un quelconque ordre ne l'attend en Amérique.

De plus, et même si cela n'est pas prioritaire, la situation sécuritaire de l'Algérie durant les années 1990 le préoccupe quand même un peu. La « décennie noire » que le peuple algérien connaît durant cette période, caractérisée par une guerre civile, le pousse également à entamer ses démarches d'immigration à compter de 1997. Il choisit le Canada et le Québec à la base parce qu'il s'agit d'une région francophone, puis parce que les possibilités d'y reconstruire sa vie et d'être pleinement reconnu comme citoyen à part entière lui apparaissent plus concrètes qu'en France ou dans tout autre pays européen francophone. Il est notamment séduit par les politiques d'immigration et de naturalisation du Canada. « Et je trouve que la politique d'immigration globalement du Canada était très attirante, très favorable parce qu'on te considère citoyen après un certain nombre d'années, ce qui était très intéressant. Faque, on voyait qu'il y avait vraiment une politique d'immigration, de peuplement je dirais, assez forte. » (Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie).

On remarque que tant dans le récit de Nedjmou que dans ceux des autres personnes qui constituent ce deuxième type de projet migratoire, la durée du projet de migration n'est jamais déterminée à l'avance, au moment de la conception du projet. Bien sûr, certains auront peut-être éventuellement le désir de retourner dans le pays d'origine, mais, que ce soit par choix ou sous la contrainte, ils préparent leur projet migratoire avec en tête une installation plus ou moins définitive au Canada.

Par ailleurs, et contrairement aux personnes ayant présenté un projet migratoire étudiant, ici, dans le cadre de ce projet migratoire de refuge, le Québec et le Canada ne sont pas présentés comme des destinations choisies par dépit. Au contraire, et même lorsqu'il se présente un peu par hasard, le Canada est la première destination vers laquelle ces personnes se tournent. Bien souvent, ce choix est toutefois motivé par le fait de connaître des gens, de la famille bien souvent, déjà installés au pays, et qui pourront parfois faciliter le processus migratoire auprès des autorités ou encore l'installation et l'intégration une fois arrivé au pays. Néanmoins, il demeure qu'à partir du moment où les premières démarches d'immigration débutent, et que le choix du Canada comme destination se confirme, il se dégage du récit de ces participants une certaine idéalisation de la société canadienne (ou nord-américaine), qu'ils vont bien souvent alimenter jusqu'aux premières semaines - si n'est pas les premiers mois ou les premières années - d'installation au pays. Revenons d'ailleurs sur les propos de Chakiba lorsqu'elle relate sa perception de la société canadienne avant son départ et durant les premières semaines de son installation: « Au début, mais oui, c'est l'idéalisation de l'Amérique! Je pars d'un pays où il y a la corruption, où il y a ci, où il y a ça... Moi, je suis arrivée dans un pays civilisé, où les gens sont respectés, où il y a des droits: on vote pour la personne qu'on veut. C'était l'idéal pour moi! » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie).

On remarque en outre l'importance de certains « autres significatifs » dans le choix de migrer, une tendance qui était peut-être moins importante dans les récits des participants regroupés sous le premier type de projet migratoire (sauf peut-être dans le récit d'Hassan, qui relate que son projet d'études à Trois-Rivières était d'abord celui de son père). Souvent, la trajectoire migratoire des personnes regroupées ici est étroitement liée à celle de membres proches de la famille, que ce soit les parents (comme dans les récits de Chakiba ou de Fares), ou les conjoints (très présents dans la prise de décisions d'immigrer chez Omar et Mohammed). Ceux qui ont des enfants expriment aussi un désir de leur faire connaître un environnement différent, ce qui implique une certaine forme d'influence de ceux-ci dans le processus migratoire, bien qu'indirecte (voir notamment chez Omar, Mohammed et Messaoud). En fait, il n'y a peut-être que chez Rahim et Ismael que la décision d'immigrer se prend de manière un peu plus solitaire. Il faut dire toutefois qu'ils en sont à des stades différents de leur vie, puisqu'ils n'ont pas encore d'enfants au moment de prendre cette décision (cela viendra plus tard dans leur cheminement) et

qu'ils sont indépendants de leur famille « d'origine », ce qui n'était pas le cas pour Chakiba et Fares qui habitaient encore avec leurs parents au moment d'immigrer au Canada.

Par une telle remarque, on comprend que la grande transition de la trajectoire de mobilité identifiée plus tôt, celle du départ du foyer familial, n'est donc pas vécue de la même façon chez les participants de ce deuxième groupe, alors que l'on observait des similitudes plutôt intéressantes sur ce plan chez les personnes issues du premier type de projet migratoire. En fait, l'étude des transitions apparaît peut-être un peu moins utile ici pour bien comprendre et délimiter ces trajectoires, pas autant du moins que l'étude du concept de **bifurcation**, qui semble tout particulièrement approprié pour mieux comprendre le vécu de ces personnes. Étant donné la nature du projet migratoire et ses conséquences, on peut en effet penser que dans les cas dont je viens de faire état, la migration est vécue en soi comme une bifurcation du parcours de vie, une idée que je détaille d'ailleurs dans la prochaine section.

b. L'idée du refuge: une migration qui est bifurcation

On remarquera d'emblée que les personnes regroupées sous ce deuxième type de projet migratoire proviennent ou du Liban, ou de l'Algérie, deux pays qui ont connu trop malheureusement leur lot de problèmes politiques, militaires et sécuritaires au cours des dernières décennies, et tout particulièrement au cours de la fin des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, période qui correspond à celle pendant laquelle la très grande majorité de ces répondants ont migré vers le Canada. Comme je l'ai déjà expliqué, ce ne sont pas toujours des raisons d'ordre sécuritaire qui motivent toutefois la recherche du « refuge » dans les récits regroupés ici, mais néanmoins, cela reflète l'importance des contextes et des périodes sur la formulation de certains projets migratoires. Cela aura aussi pour effet de structurer la manière dont ces personnes vont envisager, voire idéaliser, la société canadienne et la société québécoise tout particulièrement, à leur arrivée.

Contrairement à ce qui a été dit pour les personnes projetant une trajectoire migratoire inspirée par un projet d'études, dans le cas des personnes présentant un projet migratoire de refuge, la migration ne survient pas nécessairement au même moment qu'une autre transition de la trajectoire de mobilité, ou du parcours de vie en général. En fait, et comme je le ferai valoir dans

cette section, la migration est davantage vécue ici comme une bifurcation, comme un événement qui ne serait pas nécessairement arrivé n'eût été des conditions difficiles ou particulières de la société d'origine, faisant de la migration quelque chose de somme toute assez inattendu (même si cela peut prendre plusieurs années avant que le projet de migrer au Canada ne se concrétise). Surtout, la migration est présentée comme un événement qui bouleversera l'ensemble des trajectoires de vie de la personne. Cet état des choses est engendré par la nature même des changements imposés par la migration (l'installation au sein d'une nouvelle culture, le fait de devoir se trouver un emploi dans un milieu, de devoir se créer de nouveaux réseaux, etc.), **mais surtout par la nature même du projet migratoire**, dont la durée demeure indéterminée dans le temps. En effet, les participants regroupés sous l'idée d'un projet migratoire de refuge ont ceci de commun: au moment du départ pour le Canada, le retour au pays d'origine à plus ou moins court ou moyen terme est difficilement envisageable, notamment pour des raisons de sécurité, et l'installation au Canada s'envisage, *a priori* du moins, de manière somme toute assez permanente.

Aussi, et contrairement aux participants décrits dans le premier type de projet migratoire, ici, les gens qui construisent un projet migratoire de refuge ne migrent pas tous au Canada au même stade de leur vie. Certains sont déjà établis au sein de leur famille de procréation dans leur pays d'origine et migrent avec toute la petite famille au Canada. D'autres sont célibataires, mais autonomes, et migrent seuls, alors que ceux qui sont plus jeunes, comme Chakiba ou Fares, migrent avec certains membres de leur famille d'origine. Dès lors, la question des grandes transitions devient un peu plus difficile à analyser, parce qu'au moment de migrer, certains ont vécu de ces transitions que d'autres ne vivront que plus tard, alors qu'ils ou elles seront installés(es) au Canada.

Ce qu'il y a de commun néanmoins à ces trajectoires de mobilité, c'est que la migration vers le Canada bouleverse en quelque sorte chez l'ensemble de ces participants les autres transitions à venir. Cela peut paraître comme une évidence, parce que c'est ce qui survient chez tous ceux qui immigreront dans un pays: les transitions habituelles de la vie (début de la famille de procréation, passage à la retraite, etc.) sont nécessairement bouleversées par la migration. **Ici toutefois, l'urgence de fuir, la précipitation du départ, et surtout, les possibilités plus restreintes de**

retour au sein du pays d'origine, donnent une couleur encore plus particulière aux transitions vécues au sein de la société d'accueil. Dans la très grande majorité des cas, ces personnes arrivent au Canada sans avoir d'idées préalables de ce qui les attend et les premiers mois, voire les premières années, sont consacrés à tenter de comprendre ce nouveau monde dans lequel on vit. La reconstruction est souvent lente, les repères ne sont pas nécessairement faciles à trouver, notamment à cause de la brusquerie du départ et les bouleversements engendrés par cette bifurcation du parcours. On observe par exemple chez certains différentes transitions « forcées » qui sont vécues dans la trajectoire professionnelle: pensons par exemple au récit de Fares, qui retourne aux études une fois arrivé à Montréal, et qui travaille à temps plein dans une station-service pour survivre financièrement dans cette nouvelle société. Dès le départ, il s'agit d'un nouveau défi pour lui, mais c'est grâce à cet emploi où il travaille sans compter les heures qu'il accumule le capital nécessaire à l'achat de son propre dépanneur, puis éventuellement d'une deuxième station-service, une avenue qui l'éloigne un temps de ses ambitions professionnelles premières dans le domaine de la santé, mais qui lui permet d'acquérir une expérience et un réseau au sein de sa société d'accueil. Il s'agit de différentes transitions professionnelles qui ne seraient jamais survenues sans cette migration (forcée) au Canada.

En outre, on remarque également dans les récits des répondants une certaine vision du Canada, avant la migration, qui est beaucoup plus prestigieuse et positive que celle qui prévalait chez les participants regroupés autour du premier type de trajectoire de mobilité identifié. Cela influence grandement la manière dont les répondants de cette deuxième catégorie vont s'insérer dans leur société d'accueil, et comme je l'expliquerai un peu plus tard, cela n'est sans doute pas étranger à la manière dont ils vont entamer leur engagement au sein d'une formation politique. On remarque en effet chez la plupart des participants regroupés sous cette catégorie une certaine idéalisation de la société d'accueil avant d'immigrer. On envisage le Canada (et la société nord-américaine souvent) comme étant un îlot de paix, où les libertés fondamentales sont respectées, où la personne peut s'épanouir tant personnellement, que socialement ou économiquement. Et souvent, les premières impressions à l'arrivée semblent confirmer ce préjugé favorable, surtout lorsque la personne compare sa vie antérieure à sa nouvelle vie au Québec, comme le relate Omar:

Mais, mais, nous, déjà respirer l'air... respirer l'air démocratique, se promener, se baigner, pour nous, c'était le grand bonheur. Très grand bonheur, c'était... (...) Nous, on ne savait même pas ce que ça veut dire « vivre ». On faisait juste se contrôler, se surveiller, pas rentrer par le même chemin, passer par ailleurs, ne pas parler- même pas à tes amis- à personne. À 4 h, 5 h, fuir à la maison: tu fermes. C'était terrible. L'eau dans l'appartement, ça venait une fois tous les trois jours, euh... Alors que tu arrives ici, tu as ton petit appartement, tu as une aide financière, c'était beau, c'était bien.

Omar, 60 ans, originaire d'Algérie

Souvent, ces personnes sont également trop occupées dans leurs premières années d'installation à tenter de s'insérer dans leur société d'accueil, à se trouver un emploi, pour se préoccuper d'enjeux sociaux ou politiques. Ce n'est souvent qu'après plusieurs mois de vie au Canada, voire plusieurs années, que ces gens constatent les problèmes de la société dans laquelle ils tentent de s'insérer. Et comme je le ferai valoir dans le chapitre suivant, c'est souvent à ce moment que l'envie de s'engager, tout particulièrement sur le plan politique, prend une forme plus concrète.

5.3. Le projet migratoire d'opportunité: Migrer avec un projet spécifique en tête

« Donc, je ne le connaissais presque pas, c'était juste la première rencontre. C'est un peu un coup de poker. »

Les personnes qui ont construit ce qui constitue mon troisième type de projet migratoire ont des parcours très différents les uns des autres, et leurs motivations à immigrer sont très variées. Ce qui les unit toutefois, c'est que leur projet migratoire se crée autour d'une opportunité qui s'offre à eux, et qui touche plus particulièrement l'une ou l'autre des trajectoires - en sus de la trajectoire de mobilité- de leur parcours de vie. Il peut s'agir par exemple d'une opportunité sur le plan familial ou conjugal (la rencontre d'un conjoint canadien ou qui souhaite s'installer au Canada) ou encore, d'une opportunité sur le plan professionnel (offre d'un emploi, nouvelles perspectives professionnelles). Ces personnes qui adoptent ce troisième type de projet migratoire se distinguent de ceux qui avaient un projet « étudiant » par le fait que leur projet migratoire n'est pas délimité dans le temps. Souvent, ils ont déjà liquidé leurs avoirs dans leur pays d'origine au moment de s'installer au Canada. Suivant leur instinct, confiants face à l'opportunité qui s'offre à eux, ils embrassent leur nouvelle vie de manière résolue et décidée.

De même, et contrairement à ceux qui présentent un projet migratoire de refuge, ceux qui se construisent un projet migratoire d'opportunité ont également une meilleure idée de ce qui les attend au pays, parce que le désir de migrer est justement motivé par cette opportunité précise qui ouvre la voie vers une nouvelle vie au Canada. Mais qu'entends-je exactement par cette idée d'« opportunité »? Il s'agit d'une offre ou d'une possibilité de développement personnel, associée à une sphère de vie particulière, qui, pour être pleinement vécue, implique la migration vers le Québec. Pour certains, il s'agira d'une offre ou d'une perspective professionnelle qui permet à leur carrière de prendre un nouvel élan, de se déployer de manière intéressante et inédite. Pour d'autres, il s'agit d'une rencontre amoureuse qui débouche sur une relation à long terme et qui, pour être vécue, implique forcément la migration et l'installation de la personne en sol canadien. Ainsi, que ce soit grâce à une opportunité professionnelle ou une opportunité amoureuse, ces personnes ont un projet migratoire un peu plus déterminé et lié de manière un peu plus directe à une sphère particulière de leur vie. En somme, il s'agit d'un projet migratoire plutôt organisé et ciblé autour d'un point précis de la vie, un phénomène absent du projet migratoire de la trajectoire « de refuge ».

Du côté des différentes opportunités professionnelles, deux participants à l'étude ont eu la chance de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs au Québec, après quelques années de travail dans leur pays d'origine. Il ne s'agit toutefois pas dans leur cas d'un « projet étudiant », au sens où je l'entendais plus tôt, parce que ces personnes envisagent ces études comme le prolongement de leur carrière, et surtout, parce que cette opportunité de développement de leur carrière s'accompagne d'une volonté de s'établir de manière plus ou moins permanente, ou du moins, indéterminée, au Canada.

Avant d'immigrer au Québec, Hanane était déjà une ingénieure accomplie au Maroc. Après avoir terminé ses études à Rabat avec tous les honneurs, elle reçoit d'abord une offre pour poursuivre ses études doctorales d'un professeur de l'Université Laval (Québec). Elle hésite toutefois à partir: elle n'a pas nécessairement les moyens financiers de poursuivre un tel projet, de surcroît à l'étranger, et elle ne souhaite pas alourdir le fardeau financier de ses parents qui ont déjà payé ses études jusque-là et qui doivent également s'occuper de ses quatre soeurs et de son frère. Elle choisit donc de travailler comme ingénieure pendant quatre ans dans son pays natal. Cette

expérience la déçoit énormément: partout, elle voit les problèmes causés par la corruption et les projets pour lesquels elle se bat ne reçoivent jamais l'attention et le soutien requis. Aussi, lorsqu'elle reçoit une offre d'immigration de la part de consultants en immigration du gouvernement du Québec⁶⁸, elle choisit de faire le saut et de finalement accepter un poste de chargé de cours à l'Université Laval tout en y poursuivant ses études doctorales. Elle immigré à Québec en avril 2002 avec son mari et sa petite fille de deux ans et demi.

Foued aussi s'installe à Québec pour poursuivre ses études de maîtrise. Contrairement à Hanane toutefois, il ne vient pas après avoir reçu une offre de l'Université, mais il crée lui-même l'opportunité d'études qui va lui permettre de s'installer de manière permanente au Canada. Lorsqu'il choisit d'immigrer, Foued en est effectivement à la croisée des chemins sur le plan professionnel dans son pays natal, le Maroc. Il gagne bien sa vie dans une bonne entreprise, mais il est à la recherche de nouveaux défis sur le plan du travail. Connaissant des Marocains installés à Montréal, il décide d'abord de venir passer deux semaines en vacances au Canada, en 2002, simplement pour se familiariser avec le pays. Il revient un an plus tard et passe cette fois-ci un mois complet. Il réalise alors que la meilleure porte d'entrée pour faciliter son intégration au pays et pour s'assurer d'une bonne situation une fois installé est en poursuivant des études supérieures. Il profite donc de ce deuxième voyage pour s'informer sur les différents programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) offerts par les différentes universités québécoises. Il se rend compte de l'importance de maîtriser l'anglais au Canada et même au Québec, en particulier dans le milieu des affaires, et il rentre donc chez lui et s'inscrit dans un *British Center*, où il suit des cours pendant toute l'année. Il profite de cette année au Maroc pour envoyer différentes applications à des programmes de MBA et revient au Québec en juin 2004 pour une dizaine de jours pour faire des entretiens avec les directions de certains de ces programmes. Il reçoit plusieurs offres d'admission, mais il choisit finalement le programme de l'Université Laval, à Québec.

⁶⁸ Comme elle l'explique, certains consultants en immigration ont un peu un mandat de « chercheurs de tête » et sont à la recherche des meilleurs talents dans des domaines d'emploi en demande au Québec. L'ingénierie est l'un de ces domaines. Les honneurs récoltés pendant son passage à une prestigieuse école d'ingénierie au Maroc font d'Hanane une candidate de choix, d'autant plus qu'elle maîtrise parfaitement le français avant même son arrivée.

Tout, tout a été calculé pour ne pas perdre du temps, ne pas chercher à droite et à gauche euh... Non, non! Pour moi, c'était clair. Commencer les études, c'est la meilleure intégration. Tu connais des gens sympathiques comme toi, c'est des gens qui n'ont... qui sont soit sur le marché du travail, ou qui sont en quête de chercher le marché du travail, connaître la culture du pays d'origine: c'est comme faire du réseautage approfondi pendant deux ans.

Foued, 37 ans, originaire du Maroc

On réalise que tant dans les récits de Foued que d'Hanane, le projet migratoire est fortement organisé et méticuleusement réfléchi, du moins, en ce qui a trait aux dimensions associées à la trajectoire professionnelle qu'il implique (« tout a été calculé », raconte Foued). Les deux étudiants de l'Université Laval planifient en effet leur trajectoire migratoire de manière à s'installer de la manière la plus adéquate possible dans leur nouvelle société d'accueil et les choix qu'ils prennent alors qu'ils sont encore dans leur pays d'origine le sont dans une optique d'insertion et d'installation de manière quasi permanente, ou du moins, indéterminée dans le temps, dans la société canadienne. C'est en cela qu'ils se distinguent des personnes issues de la première catégorie et que l'on peut les rapprocher de cette idée de projet migratoire fondé sur une opportunité, même si ce sont essentiellement eux-mêmes qui créent cette opportunité.

En ce sens, la trajectoire d'Amine est quelque peu différente, en ce sens que l'opportunité professionnelle qui l'amène au Québec provient de l'entreprise pour laquelle il oeuvre déjà. Comme chacun fait sa chance, comme le dit si bien l'adage, Amine a toutefois déjà des connexions très fortes avec le Canada avant même cette proposition, et cette nouvelle opportunité ne fait que concrétiser les brides d'un projet migratoire qui était déjà en suspens.

Maître dans l'art des affaires, Amine est dès un très jeune âge appelé à occuper des fonctions importantes au sein de différentes entreprises en Algérie. Déjà en 2005, alors qu'il n'est âgé que de 24 ans, il obtient un contrat d'exclusivité avec une entreprise canadienne oeuvrant dans le domaine des nouvelles technologies et basée à Calgary pour distribuer leur produit à travers toute l'Algérie. Il développe également au cours de la même période une entreprise chez le voisin marocain dans le même domaine d'expertise. Amine est responsable de ces différents contrats tant en Algérie qu'au Maroc jusqu'en 2010. Durant toutes ces années, il est invité à de

nombreuses reprises à Calgary, où il suit les formations offertes par l'entreprise et devient de plus en plus expert tant de la compagnie, que du produit qu'elle offre.

Ses rapports avec le Canada sont tellement étroits que sa conjointe, qu'il épouse en 2009 lui fait un jour la remarque: « Comment ça se fait que tu flirtes tout le temps avec le Canada [...] et ça t'a jamais intéressé? ». Pour Amine, la réponse à cette question est très simple: il est non seulement très attaché à l'Algérie, mais il y est également très impliqué, notamment sur le plan politique⁶⁹. Surtout, il souhaite voir des changements pour son pays et il exprime le désir ardent d'être un acteur actif de ceux-ci. « Je voulais le changement pour mon pays et je me disais tout bêtement: Si tout le monde fait comme moi et qu'ils partent, ben, finalement, qui c'est qui va rester pour prendre un peu en mains la destinée de ce pays? » (Amine, 32 ans, originaire de l'Algérie).

En 2010 toutefois, l'entreprise canadienne avec qui Amine fait des affaires lui fait une offre assez intéressante: prendre en charge les futurs développements de la compagnie qui cherche à s'établir au Québec. Amine est alors le candidat idéal: déjà expert tant de l'entreprise que de ses produits, il est également un des rares parfaitement francophones qui peut prendre les rênes de ce nouveau défi. Amine a alors 29 ans, il est plus mûr, marié avec une femme ouverte à cette nouvelle expérience, et surtout, il réalise grâce à ses expériences de vie et de voyage qu'il peut servir son pays, peu importe l'endroit où il est dans le monde, un trait particulier de sa trajectoire de mobilité.

Amine, de concert avec sa femme, accepte donc l'offre de la compagnie canadienne. Le processus est alors très rapide, étant donné qu'il a ce contrat d'embauche en poche: après à peine deux ou trois mois d'attente, il arrive finalement à Montréal en août 2011.

Dans le récit d'Amine, l'immigration est plus qu'une expérience, une aventure de jeunesse, comme cela s'exprime dans les trajectoires du premier groupe, mais est véritablement envisagée

⁶⁹ Je reviendrai sur cet aspect de la trajectoire de participation d'Amine dans une section ultérieure.

et assumée comme un choix de vie. Et comme Foued et Hanane, ce nouveau choix de vie est pleinement vécu au sein d'une sphère particulière de la vie, la vie professionnelle, rendant le projet migratoire mieux organisé et ficelé, parce que, déjà avant le départ, Amine a une petite idée de ce qui l'attend (du moins sur le plan professionnel, et du moins aussi, dans les premières semaines d'installation) de l'autre côté de l'océan.

Les trajectoires de mobilité d'Ines, d'Ali et de Yamina les conduisent à s'engager dans un projet migratoire à durée indéterminée également, et dans leur cas, le départ est véritablement conçu à la base comme étant permanent. Dans les trois cas en effet, la raison première de la migration est ce que l'on pourrait appeler un peu froidement une « opportunité amoureuse », c'est-à-dire qu'ils suivent une personne qui choisit d'immigrer au Québec ou encore, qu'ils tombent amoureux d'une personne vivant déjà dans la province. Leur trajectoire amoureuse (ou familiale) les conduit conséquemment à une installation qu'ils envisagent comme permanente dans une nouvelle société d'accueil.

Avant d'immigrer à Montréal, Ines vit en Algérie où à la suite d'un rencart amoureux organisé par son beau-frère, elle fait la rencontre d'un homme qui lui fait une proposition très directe, mais franche: « Écoute, si t'es d'accord, moi, je commence ma vie au Canada, je fais un doctorat. Donc, je commence à zéro si tu veux. Donc voilà... les conditions (...). Est-ce que ça t'intéresse de... de faire l'aventure? » (d'après le récit d'Ines, 40 ans, originaire d'Algérie).

Ines se rend alors compte que Rachid lui offre l'opportunité dont elle a rêvé toute sa vie, celle de partir à l'aventure et de découvrir l'Amérique. De plus, Rachid connaît déjà le Canada et il peut les aider à s'installer là-bas. Elle choisit conséquemment d'accepter l'offre et la suite se déroule de manière extrêmement rapide, tant du point de vue de sa nouvelle union, que de la concrétisation du projet migratoire.

Après une dizaine de mois d'installation, Ines accouche de son premier enfant. Elle choisit également de retourner aux études, en administration des affaires, un domaine qui la passionne. Même si elle se trouve un travail à Montréal dans son domaine, elle doit toutefois quitter quelques années plus tard son emploi pour suivre son mari qui s'est trouvé un emploi dans la

région de Gatineau-Ottawa. Elle arrive à Gatineau en 2009. Elle occupe une série d'emplois dans sa nouvelle ville, mais rien qui se concrétise en quelque chose de permanent, et rien pour lui plaire véritablement. Elle s'engage donc entre temps auprès des activités de ses enfants, avant de se tourner vers le monde politique.

Yamina, quant à elle, rencontre son futur époux, un Québécois, alors qu'elle rend visite à son frère qui habite alors la ville de Québec. Elle tombe amoureuse de Patrice, qui vient d'ailleurs la visiter quelques mois plus tard au Maroc. Les deux décident de se marier et de s'installer à Québec. Yamina vend donc tous ses avoirs et se libère de toutes ses dettes afin de migrer au Canada l'esprit tranquille. Son projet est clair: faire sa vie avec Patrice, avoir des enfants avec lui et s'établir de manière durable au Canada. Durant les premières années de son installation à Québec, sa vie tourne essentiellement autour de Patrice, de sa famille à lui, et éventuellement des enfants qu'ils auront ensemble. Elle n'a pas encore le permis de travail, et lorsque c'est chose faite, elle est très déçue d'apprendre que son cours de secrétariat et ses années d'expérience au Maroc ne lui valent pas plus qu'une reconnaissance de diplôme de secondaire V. Pendant quelques années, elle occupe donc de petits emplois ici et là, mais elle demeure fortement dépendante financièrement de son conjoint.

Quant à Ali, il fait la rencontre d'une Québécoise alors qu'il fait un voyage touristique au Canada en 1988. Après plusieurs mois de conversations à distance, ils décident tous les deux de se marier et Ali choisit de venir s'installer à Montréal avec elle. Alors qu'il gagnait bien sa vie au Maroc, dans un métier qu'il adorait et à travers lequel il s'épanouissait beaucoup, il doit maintenant tout reprendre à zéro au Québec.

Malheureusement pour Ali, lorsqu'il immigré au Québec en 1989, il est extrêmement difficile de se trouver un emploi en enseignement, de surcroît si sa formation a été effectuée à l'étranger. Il doit donc se contenter d'un emploi pour lequel il est surqualifié, dans un entrepôt. À son plus grand désespoir, il doit conserver cet emploi qu'il n'estime pas vraiment pendant 11 ans, simplement pour survivre économiquement dans son nouvel environnement :

Donc, j'ai dû travailler 11 ans dans un entrepôt euh... pour assurer ce qu'on appelle « la survie ». Ces 11 années-là n'ont pas été faciles non plus, là. C'est que, tu embarques dans

un milieu où les gens ne sont pas tous instruits là... avec les préjugés et tout ça. Donc, j'ai dû souffrir quelques années avant de faire ma place (...).

Ali, 51 ans, originaire du Maroc

Ses difficultés professionnelles s'accompagnent de difficultés personnelles pour Ali, qui finit par se séparer de la femme pour laquelle il avait immigré au départ. Il faudra à Ali retourner sur les bancs d'école en 2007, pour aller chercher ses équivalences en enseignement à l'UQAM pour enfin commencer à se sentir un peu mieux, un peu plus chez lui dans sa société d'accueil. Il y rencontre et y côtoie des Québécois plus éduqués, avec une vision plus ouverte de l'immigration. Il peut avoir des discussions sur un sujet qui le passionne et pour lequel il est entièrement dévoué: l'éducation.

J'étais à l'université, je faisais un cours sur les systèmes scolaires québécois et, à partir de là, j'ai vu d'autres gens que ceux que je côtoyais. Mais quand tu vis, tu parles avec tout le monde, t'as une [certaine] vision du Québec. Mais quand tu vas à l'université, t'as une autre vision. Ces gens-là sont motivés. Tu t'assois, tu parles. Mais j'ai pris conscience quand j'ai fait le cours à l'université. J'ai vu de vrais Québécois de souche, qui ne parlent pas comme ça, qui sont intellectuels, avec beaucoup de compassion. J'ai dit: "Bravo!" Donc, c'est ça le switch qui m'a permis de vraiment me sentir chez moi. Je suis assis avec ce monde, on apprend la même chose, on... on échange dans le respect tout ça. Moi, le Québec, c'est ça. À partir de là, je vous dis, à partir de là, je me suis senti heureux.

Ali, 51 ans, originaire du Maroc

Entre temps, Ali se remarie également avec une femme musulmane, d'origine marocaine comme lui, avec qui il est toujours marié d'ailleurs et avec laquelle il a maintenant quatre enfants. Ce n'est donc qu'au bout de plusieurs années d'installation qu'il commence à véritablement se sentir chez lui.

On remarquera que, tant dans la trajectoire de mobilité d'Ali, que dans celles d'Ines et de Yamina, même si le projet migratoire est très clair au départ, et que l'installation au Québec est envisagée de manière permanente - aussi permanente que l'on pourrait souhaiter qu'un engagement amoureux sincère perdure-, le sentiment de pleine intégration n'arrive pas nécessairement rapidement. Ce phénomène était très bien illustré dans le récit d'Ali, qui raconte avoir vécu 11 années très difficiles avant de finalement trouver un réseau lui permettant de se sentir un peu plus lié à sa communauté d'accueil.

On verra dans le chapitre suivant que l'engagement politique, et plus particulièrement l'engagement partisan, est un phénomène qui permet à ces personnes de s'ancrer de manière plus importante dans leur société d'accueil, de s'ouvrir vers de nouveaux réseaux et de nouveaux horizons. Souvent, les personnes qui arrivent après avoir construit leur projet migratoire autour d'une opportunité spécifique (qu'elle soit d'ordre professionnel ou amoureux) consacrent beaucoup d'énergie et de temps à la réussite de ce projet, laissant nécessairement de côté d'autres aspects de leur intégration ou de leur insertion au sein de la communauté d'accueil. Je ferai valoir que l'engagement permet de diversifier la nature et la profondeur des ancrages avec la société d'accueil.

J'aimerais toutefois revenir quelque peu sur cette idée d'événements importants (que j'ai nommé « opportunités ») se déroulant au sein d'une sphère de vie particulière, et qui débouchent sur un projet migratoire. Ces « événements » (ou opportunités) deviennent en effet la raison principale derrière la migration transnationale. Ils deviennent des **points tournants** qui engagent le parcours du sujet-acteur vers ce qui a été convenu d'appeler: une « bifurcation ». C'est par l'étude de ces opportunités en tant que points tournants que l'on peut mieux comprendre en quoi la trajectoire d'opportunité se distingue des trois autres trajectoires migratoires que je tente ici de définir. C'est donc sur cette idée que je me pencherai plus particulièrement dans les prochaines lignes.

c. Explorer la notion d'« opportunités »: Des opportunités comme points tournants

Si pour Bidart (2006) la bifurcation survient après une période de crise, des auteurs comme Supeno et Bourdon (2013) ont avancé qu'elle pouvait également découler d'« une opportunité ou d'un détour ponctuel » (p.119). Selon les deux auteurs, ces événements, moins marquants à la base qu'une crise ou une catastrophe, peuvent néanmoins se modifier et se « cristalliser » en bifurcation (Supeno et Bourdon, 2013). Negroni (2005) avance elle aussi que des événements en apparence assez banaux peuvent également être à l'origine d'une bifurcation qui perturbera l'ensemble du parcours, plus particulièrement s'ils prennent un sens particulier à travers un processus de changement déjà en cours.

C'est précisément ce qui se déroule dans la vie des personnes regroupées au sein de ce troisième type de projet migratoire. Une opportunité, liée à une trajectoire spécifique de leur vie (soit la trajectoire professionnelle ou la trajectoire familiale), engendre des changements tels que l'on peut parler d'une « bifurcation » au sein de leur vie. Cette grande bifurcation est bien sûr la migration, et elle survient d'abord au sein de la trajectoire de mobilité, avant de se propager aux autres sphères et trajectoires de vie de la personne.

Ainsi, envisager la bifurcation au sens où l'entendent Supeno et Bourdon permet de prendre acte d'événements qui, bien qu'ils ne surviennent pas dans un moment de crise dans le parcours d'une personne, peuvent néanmoins déboucher sur une bifurcation. On remarque en effet que les différentes « opportunités » que j'ai ciblées plus tôt et qui ont débouché sur la bifurcation étudiée, c'est-à-dire dans ce cas, la migration, peuvent être envisagées comme des **points tournants**, même s'ils n'apparaissent pas nécessairement en eux-mêmes comme des événements inattendus dans le parcours.

Les points tournants sont décrits par George (2009) comme des événements très particuliers qui vont affecter de manière substantielle la direction d'une trajectoire donnée. Ces événements sont toujours analysés de manière rétrospective, parce qu'on ne sait jamais si un événement donné produira des effets de bifurcation tant que cette bifurcation n'est pas survenue. Ce qui caractérise le point tournant, outre son effet marqué de réorientation du parcours, c'est aussi que le sujet-acteur est capable de réagir et d'interagir avec les événements qui constituent les points tournants, il ne fait pas que les subir. Plus particulièrement, « il est en capacité d'intervenir sur le sens qu'il va leur attribuer » parce que « l'événement est interprété au regard d'une trajectoire donnée » (Negroni, 2005: 315).

Il demeure néanmoins que la bifurcation engendrée par le point tournant a quelque chose d'assez risqué, parce que, de par sa définition même, elle bouleverse radicalement le parcours de la personne. Lorsqu'elle parle de sa décision de suivre son époux Rachid au Canada, Ines utilise l'expression « un coup de poker », une idée qui m'apparaît très révélatrice de la manière dont ce projet migratoire peut devenir un point tournant important dans le parcours de ces participants. Bien sûr, pour certains, il s'agissait d'un coup de poker plus risqué que pour d'autres, très

préparés et très organisés avant le départ, mais il s'agit néanmoins de mettre tous ses « jetons » autour d'un projet très particulier: de tout miser en espérant que la chance soit de notre côté. Et c'est essentiellement parce qu'elle bouleverse tous les aspects de la vie que la migration est ici bifurcation.

Ainsi, et contrairement aux étudiants du premier type de projet migratoire décrit, ici le choix de migrer, même s'il est préparé et attendu, engage profondément la personne sur une nouvelle voie non déterminée. Il existe un certain rempart bien sûr, mais il est surtout lié à l'opportunité qui engendre et encadre au départ la migration. Pour reprendre les mots de Negroni (2005), la migration peut ici être vue comme un « élément charnière entre un passé et un futur dans la trajectoire d'un individu, [qui] invite à une lecture non linéaire de la trajectoire. » (p. 314). Dans le cas des personnes ayant présenté un projet migratoire étudiant, la bifurcation ne survient pas vraiment au moment de migrer, parce que dans la conception initiale du projet migratoire, il s'agissait essentiellement d'une expérience temporaire, liée à l'enrichissement du statut d'étudiant. Le retour à la vie « normale » au pays d'origine était prévu. On pourrait toutefois postuler que la décision de demeurer au Québec après ses études constitue en soi la véritable bifurcation pour ces personnes, alors qu'ici, c'est la mobilité en soi, la migration vers le Québec qui est la bifurcation.

Les études tendent à démontrer que l'adhésion des proches, des « autres significatifs » à la bifurcation est souvent nécessaire pour que la bifurcation ait lieu (voir notamment les travaux de H.R. Fuchs Ebaugh, dans Negroni, 2005). Dans les cas qui nous intéressent, Ines, Ali et Yamina suivent toutes un conjoint au Québec, personne qui devient déterminante pour justifier le projet migratoire. La présence bienveillante et l'acceptation du projet migratoire par les conjoints d'Amine et d'Hanane sont également déterminantes dans leur acceptation de l'opportunité professionnelle qui leur est présentée et dans la bifurcation qui les touche personnellement, mais qui touche nécessairement leur famille également. Au fond, il n'y a que dans le projet migratoire de Foued que la présence d'autres significatifs se fait moins sentir dans la décision de migrer. Il faut dire qu'au moment où il s'installe au Québec, Foued est un peu plus jeune que les autres, et s'il est indépendant de sa famille d'origine, il n'est pas encore installé dans sa famille de procréation: cela explique peut-être la nature un peu plus solitaire de sa décision. Surtout, cette

décision est peut-être plus facile à prendre pour lui, alors qu'il est toujours célibataire, mais indépendant, que si ses proches s'étaient opposés à sa décision: « la désapprobation de la démarche entreprise par des proches peut freiner l'investissement dans un nouveau rôle et nuire à la nouvelle construction identitaire » (Negroni, 2005: 326).

Par ailleurs, Negroni mentionne que dans plusieurs bifurcations, l'appui d'« autrui » peut également prendre la forme d'appuis d'ordre institutionnel. On peut penser que dans les cas de ceux qui construisent leur projet migratoire autour d'une opportunité professionnelle, la reconnaissance apportée par cette nouvelle ouverture sur le plan de la carrière constitue une certaine forme d'appui, d'encouragement, vers la bifurcation.

En somme, l'opportunité qui agit comme élément déclencheur du projet migratoire a ici double fonction: d'une part, elle sert de point tournant dans la vie de la personne, et elle enclenche le processus de migration. D'autre part, l'opportunité est ce qui lie d'abord et avant tout le sujet-acteur à sa société d'accueil au départ. Si elle est d'ordre professionnel, elle lie la personne à son nouvel environnement principalement à travers la sphère du travail (ou des études). Si elle est d'ordre conjugal, c'est à travers principalement sa sphère familiale que la personne fera ses premières incursions et ses premiers contacts au sein de la société québécoise. En ce sens, la nature de l'opportunité a un certain effet structurant sur la manière dont la personne va s'insérer au départ du moins dans sa société d'accueil, et nous verrons dans le chapitre suivant comment l'engagement, et l'engagement partisan plus particulièrement, permet à ces personnes de développer des types différents de liens avec cette société qui est maintenant la leur.

5.4. Migrer dans l'enfance: le projet migratoire non choisi

« J'ai réalisé que j'étais comme, "immigrante", vraiment tard. »

Le dernier type de projet migratoire que j'aimerais maintenant présenter concerne les personnes qui sont arrivées à un très jeune âge au Québec, c'est-à-dire ceux et celles qui sont arrivés avec leurs parents. Il s'agit donc dans leur cas d'une immigration **non choisie** directement par eux, d'où l'idée d'un projet migratoire non choisi ou encore « familial », au sens où ces participants ont d'abord et avant tout suivi les choix des membres responsables de ce type de décision dans leur famille. Cette trajectoire ne concerne que trois personnes, dont une qui est née au Québec,

mais qui est retournée pendant son enfance dans son pays d'origine, avant de revenir s'installer avec ses parents à Montréal. Il s'agit donc d'une personne qui a également connu une trajectoire de mobilité caractérisée par la migration transnationale non choisie. Dans les trois cas, la migration est envisagée de manière permanente, ou du moins, non limitée dans le temps, et est présentée comme un projet familial. En fait, il serait plus juste de dire qu'à travers les trois récits, on remarque que l'expérience migratoire en soi, et le projet migratoire qui l'accompagne, n'ont pas le même effet structurant sur la manière dont la personne va entrer en relation avec sa société d'accueil. En fait, on a plutôt affaire à des personnes qui se considèrent d'abord comme Québécoises (et/ou Canadiennes) et qui, sans renier leur héritage culturel bien au contraire, semblent au bout du compte avoir été peu influencées par le geste ou l'expérience de la migration. Dans les trois cas, le récit est davantage axé sur leur capacité à être mobile entre les différentes « communautés » au Québec, celle de leur communauté d'origine et celle de la société québécoise en général surtout, que sur les effets directs de l'expérience de la migration, comme c'était le cas pour les trois premiers types de trajectoires présentés.

Lorsqu'elle arrive au Québec avec ses parents et sa soeur en 2000, Meriem n'est âgée que de 9 ans. Son père connaît bien Montréal, parce qu'il y voyage régulièrement pour affaires. Il adore cette ville, qu'il considère à mi-chemin entre le monde francophone et plus européen, et le monde nord-américain, et il se promet d'y envoyer étudier ses filles. Toutefois, la soeur de Meriem manifeste assez tôt une envie de poursuivre une carrière dans le domaine de la santé et dans le domaine qui l'intéresse, il faut être résident permanent ou citoyen canadien pour être accepté dans ce type particulier de programme d'études. La famille de Meriem choisit donc de quitter le Maroc pour le Canada.

Le choc de l'immigration est vécu à hauteur d'« enfant » chez Meriem: « Moi, j'ai trouvé ça plus *tough* choisir laquelle des Barbies je pouvais amener avec moi, parce que je ne pouvais pas amener toute la collection! Tsé, il fallait faire ce choix-là, ce n'était pas un choix très important. Mais pour une enfant de neuf ans... moi, je le voyais comme un choix dramatique! » (Meriem, 22 ans, originaire du Maroc). Il faut dire que Meriem provient d'un milieu aisé, et qu'elle doit subir les contrecoups d'un certain déclassement social une fois arrivée à Montréal.

On faisait partie de la bourgeoisie: tsé, on avait un chauffeur, une bonne, on était pris en charge, on était dans de très bonnes écoles, on voyageait tout le temps. Et là euh, arrivés ici, puis bon... on avait une belle maison et tout et arrivés ici, ben quand on arrive à l'aéroport, ben y'a personne qui vient nous chercher, qu'on prend un taxi pour un hôtel... c'est plus *tough* tsé, c'est plus *tough*. Tsé, on comprend pas toujours les parents, ça paraît qui sont un peu stressés, ça paraît qu'ils sont un peu sur les nerfs, qu'ils sont stressés d'être là.

Meriem, 22 ans, originaire du Maroc

L'intégration de Meriem et de sa soeur au Québec se passe toutefois très bien. Il faut dire que leurs parents ont très bien préparé le projet migratoire familial: les enfants ont en effet déjà passé leurs vacances scolaires d'été à Montréal en 1999, soit un an avant d'immigrer. De plus, pendant toute l'année qui précède leur arrivée définitive, le père de Meriem insiste pour que ses filles écoutent la chaîne de télévision de Radio-Canada chaque matin, essentiellement parce qu'il souhaite qu'elles s'habituent à l'accent québécois et pour qu'elles ne soient pas trop désorientées à leur arrivée et surtout, au moment de commencer l'école.

Au secondaire, Meriem fréquente une école secondaire d'un milieu défavorisé de Montréal-Nord, un milieu qui la met notamment en contact avec des gens d'un peu partout à travers le monde. Elle ne se sent donc pas étrangère dans ce milieu, puisque la très grande majorité de ses compatriotes de classe sont également immigrants. Revirement de situation au Cégep, alors qu'elle fréquente cette fois-ci un collège privé de haute réputation: cette fois-ci, ses camarades de classe proviennent de milieux aisés, et la diversité ethnoculturelle est beaucoup moins présente que dans son école secondaire (« La majorité du monde qui sont là ne sont pas victimisés, ne sont pas pointés du doigt. »). Au final, Meriem semble très bien s'accommoder des deux types de milieux (plus diversifié versus plus homogène). Au fil du temps, elle se construit d'ailleurs un réseau composé d'amis et de connaissances tant d'origine maghrébine, que québécoise que d'autres origines. Très impliquée à différents niveaux, tant en politique que pour des causes qui touchent spécifiquement le Maroc, elle jongle très bien entre son héritage marocain et son appartenance à la société canadienne.

Farah, quant à elle, est née en France de parents syriens en 1986. Ceux-ci ont immigré à Paris le lendemain de leur mariage, mais cette première expérience migratoire ne les comble pas. Embourbés dans la bureaucratie, voyant se poindre à l'horizon les différents problèmes

d'intégration des immigrants en France et incertains de pouvoir élever une jeune famille à Paris dans de telles conditions, ils choisissent de s'installer au Québec, une terre également francophone parce qu'ils parlent parfaitement le français. La famille arrive donc à Laval en 1989, alors que Farah est âgée de trois ans.

L'installation de la famille se passe bien. Le père de Farah ouvre un commerce et devient son propre patron pendant quelques années. La mère de Farah, quant à elle, choisit de demeurer à la maison pour s'occuper de Farah et de ses trois soeurs. Contrairement à Meriem qui fréquente un milieu très multiculturel dès son arrivée, la famille de Farah s'installe dans un quartier de Laval où la plupart de ses amis sont d'origine québécoise et où la famille s'intègre au quartier, un choix conscient et assumé par la famille de Farah:

J'ai toujours été hyper intégrée. À chaque année, ma mère m'amenait au parc à [la] St-Jean⁷⁰ voir des shows, pis je connais des *tounes*⁷¹ de Paul Piché. Pis ça jamais été comme imposé, comme: « Ma fille, apprend du Paul Piché! ». J'allais au parc comme tout le monde à St-Jean, pis à Fête du Canada aussi tsé pis... On allait à Cabane à sucre une fois par année. Tsé, mais c'était jamais forcé. C'était juste comme... on s'intègre avec le monde du quartier, le monde qui habitait notre rue. On allait aux épluchettes de blé d'Inde des voisins. Tous des trucs comme... inconsciemment.

Farah, 27 ans, née en France de parents syriens

Farah fréquente toutefois des amies d'origine arabe comme elle, notamment des Syriens d'origine, parce que ses parents l'inscrivent au programme des scouts de la communauté syrienne à Montréal. Elle fréquente donc chaque semaine ces personnes, qui deviennent ses meilleures amies. Encore aujourd'hui, elles constituent celles que Farah appelle sa « gang de filles » et qui, contrairement à elle, ont été élevées dans des quartiers plus multiculturels de Montréal. Ce n'est toutefois qu'au Cégep qu'elle prend vraiment acte de sa différence ethnoculturelle, alors qu'elle fréquente un collège multiethnique. Elle y fait la connaissance d'un nouveau réseau qui se revendique d'une origine et d'une culture arabe. « Moi, j'avais jamais été à l'école avec des Arabes. J'ai toujours été à l'école publique à Laval, à la polyvalente tsé, y'en

⁷⁰ Ici, Farah se réfère à la Fête nationale des Québécois et Québécoises, célébrée le 24 juin, anciennement connue sous le terme « Fête de la St-Jean-Baptiste ». Le terme « La Saint-Jean » est très courante dans le langage québécois pour désigner cette fête.

⁷¹ Expression québécoise signifiant « chansons ».

avait peut-être une ou deux, mais jamais tsé genre, en gang. Là, je suis arrivée au Collège Hautes-Rives⁷², j'ai découvert qu'il y en avait! Tsé, c'était juste ça à Hautes-Rives! Faque là, j'étais avec ma gang d'Arabes...! » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens).

Farah, tout comme Meriem, réussit donc à se construire des réseaux tant auprès des membres de sa communauté d'origine, qu'auprès de la société québécoise. Elle alterne facilement entre les deux mondes (elle poursuit même ses études universitaires à Sherbrooke, dans une ville encore moins multiculturelle que Laval) et s'épanouit sans se soucier de questions d'intégration ou de différences ethnoculturelles. « Moi, j'ai souvent dit que, j'ai réalisé que j'étais comme « immigrante » vraiment tard. Pis tsé, c'est naïf, mais longtemps j'ai cru que tout le monde parlait arabe à la maison, pis français à l'école là. (...) j'ai jamais senti comme: « Ah ouin, chus différente! ». » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens).

Alain est quant à lui né en 1986, au Québec, mais de parents libanais. La particularité de sa trajectoire de mobilité, c'est qu'il vit lui aussi à travers celle-ci un projet de migration transnationale, alors que ses parents prennent la décision de revenir s'établir au Liban à la fin de 1994. Le père d'Alain reçoit à ce moment une offre d'emploi intéressante là-bas et Alain quitte le Canada avec ses parents au début de 1995 pour commencer une nouvelle vie. Le projet de retour au Liban est conçu au départ par ses parents comme étant permanent. Alain commence donc l'école là-bas, s'y installe doucement et apprend à connaître un peu mieux le pays de ses parents. Le père d'Alain réalise toutefois que l'emploi au Liban ne lui convient pas du tout et qu'il s'ennuie du Canada. Il décide donc de rentrer à Montréal. Toutefois, comme les parents d'Alain hésitent à le faire changer d'école encore une fois, ils prennent la décision que la mère d'Alain et ce dernier demeurent au Liban, au moins jusqu'à la prochaine année scolaire. Le projet migratoire permanent du début devient donc non seulement temporaire, mais déterminé dans le temps cette fois-ci.

Et heureusement pour Alain, qui vit une expérience difficile là-bas. Le système scolaire est très différent de ce qu'il a connu jusqu'ici au Canada, et il voit déjà les différences, même s'il n'a que

⁷² Nom fictif du collège.

huit ans à l'époque et que son expérience scolaire québécoise est encore assez restreinte. Au-delà de l'enseignement, axé sur l'apprentissage par cœur des différentes connaissances enseignées (du « bourrage de crâne » dira Alain), c'est surtout la manière d'évaluer les élèves et de les classer du meilleur au pire qui hérite le plus Alain. En outre, il prend pleinement conscience de sa différence pendant qu'il est là-bas: « J'étais le Canadien là-bas, et j'étais l'immigrant ici. ».

Le retour est donc un soulagement pour Alain. Il construit lui aussi un réseau très diversifié au Québec. Il est en contact avec de nombreux membres de sa communauté notamment grâce à sa mère, qui fait énormément de bénévolat auprès de la communauté libanaise et qui amène son fils à ses différentes activités: amasser des fonds pour aider les personnes en situation de pauvreté au Liban, aider les écoles libanaises, aider les personnes démunies du Canada. Au secondaire, il suit les traces de sa mère et s'implique dans tous les comités possibles et inimaginables, de la pastorale (la famille d'Alain est chrétienne), à l'organisation de voyages humanitaires, à des comités de collecte de fonds, en passant par Amnesty internationale et Secondaire en spectacle.

Tout comme Farah et Meriem, Alain est donc très à l'aise tant au sein de réseaux issus de sa communauté d'accueil, qu'à travers la communauté libanaise. En fait, on assiste dans les trois cas à un épanouissement complet au sein de la société d'accueil, comme si l'expérience migratoire n'avait pas eu un véritable impact sur la suite du parcours. On observe un tel phénomène même dans le parcours de Meriem, qui a dû subir une certaine forme de déclassement social pour sa famille entre sa vie marocaine et sa vie au Québec.

Leur parcours diffère en cela de celui de Faouzi, dont j'aimerais maintenant aborder quelques éléments de récits, même s'il n'a pas connu de son côté de trajectoire migratoire transnationale du tout. Né au Québec d'une mère québécoise et d'un père tunisien, il s'implique aujourd'hui au sein d'un parti politique comme les autres participants à cette étude. Son témoignage m'est utile, parce qu'il permet de contraster les derniers propos recueillis et permet de voir que même pour quelqu'un qui est né ici, et malgré un héritage culturel québécois hérité d'un des parents, la différence culturelle peut parfois être lourde à porter.

Faouzi naît à Montréal, mais grandit dans un milieu rural de la Rive-Sud de Montréal. Lorsqu'il est enfant, son père réussit très bien dans le domaine de l'immobilier, et la famille est plutôt aisée. Le père de Faouzi choisit alors d'investir une partie de ses capitaux sur une terre agricole, où il pourra élever sa famille.

Faouzi grandit donc dans ce milieu rural, et fait ses études secondaires dans une école où il n'y a aucun immigrant. La différence lui pèse beaucoup, il se sent pointé du doigt alors que lui et son frère sont les seuls « arabes » de l'école (l'expression est de Faouzi). Il ne réussit pas à se faire vraiment d'amis au secondaire, à cause de sa différence, mais aussi parce qu'il s'intéresse à des choses différentes de ses camarades de classe.

J'avais pas trop d'amis au secondaire simplement parce que... parce que... j'arrivais pas à communiquer avec eux-autres, ils voulaient être dans leur gang, et tout ça. Moi déjà, j'avais un côté environnemental, économique... Bon aussi que moi, qu'on était des musulmans arabes. Ma mère est Québécoise en passant, mon père est Tunisien, mais ma mère est musulmane quand même.

Faouzi, 25 ans, né au Québec d'un père tunisien

Parallèlement à cette jeunesse un peu difficile, Faouzi doit aussi vivre avec une période où les affaires roulent de moins en moins bien pour son père, qui doit commencer à se départir de ses différents biens et immeubles. Faute de moyens, il n'achète pas toujours des vêtements neufs à ses enfants, et il néglige l'apparence de la maison familiale, ce qui contribue encore plus à isoler Faouzi à l'école, dans ce petit milieu où tout le monde sait où vit tout le monde et où l'apparence est très importante. Malgré tout, Faouzi a de bons souvenirs de son milieu familial parce que sa mère est très présente à la maison, qu'elle réussit à faire des miracles en cuisine et qu'elle s'occupe bien de lui.

Toutefois, non seulement Faouzi se fait-il imposer sa différence à travers le dur milieu scolaire, mais il en est lui-même très conscient. Il chérit toutefois encore aujourd'hui beaucoup les valeurs familiales qui lui ont été transmises et il choisit finalement une carrière dans le monde de l'agriculture parce qu'il s'y sent bien. Il abandonne même des études entreprises à l'UQAM en urbanisme pour retourner vers sa passion première: l'élevage. Il se pose d'ailleurs comme un ardent défenseur du monde rural.

Aujourd'hui, Faouzi vit encore toutefois avec ce poids identitaire. Il se sent toujours aussi différent, même si les enjeux québécois, particulièrement ceux qui touchent le monde agricole et l'environnement en général, le préoccupent et qu'il s'investit en politique pour améliorer les choses. Il ne s'identifie pas à la communauté maghrébine, mais se sent très différent des Québécois de son âge, notamment à cause de sa culture et de sa religion (il est musulman) qui demeurent importantes pour lui. Une situation qu'il juge ne pas être unique à son cas: « J'en ai vu, j'en ai rencontré des jeunes comme moi qui n'arrivent même pas à s'identifier en tant que Québécois là... C'est pathétique! ». Conséquemment, et il l'explique lui-même, il vit de manière un peu isolée. Il a bien sûr des amis, mais même s'il s'est impliqué auprès de quelques groupes lorsqu'il était à l'université - surtout des groupes d'étudiants musulmans-, il n'entretient pas nécessairement des relations à travers différents réseaux et il aime son quotidien paisible et un peu plus solitaire.

À la lumière du récit de Faouzi, on comprend que les trajectoires de Meriem, Farah et d'Alain ne peuvent pas être considérées comme la norme. Ce n'est donc pas nécessairement tous ceux qui arrivent à un très jeune âge au Québec (ou qui y sont nés) qui sont aptes à se mouvoir ainsi d'un réseau à l'autre, et d'une communauté à l'autre. Qu'est-ce qui fait donc la différence dans leur parcours? J'aimerais revenir dans la prochaine section sur la question du cumul de capital social, parce que c'est l'élément qui semble le plus caractéristique de leur trajectoire de mobilité particulière.

d. L'acquisition d'un capital social fort

J'ai déjà indiqué un peu plus tôt dans la revue de la littérature, l'étude de l'influence du capital social est aujourd'hui devenue cruciale dans l'analyse des parcours de mobilité des immigrants, tout particulièrement dans les études qui se sont intéressées à l'insertion socioprofessionnelle des migrants (voir par exemple Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009), mais aussi dans celles qui se sont attardées à la manière dont les immigrants s'investissaient dans leur société d'accueil (on se souviendra notamment à ce propos des travaux de Ginieniewick, 2008 et 2010 ou de Simard, 2006). J'avais alors mentionné l'existence de deux types de réseaux qui constituaient le capital social, soit le « *bounding capital* », qui stipule l'existence de réseaux au sein de groupes relativement homogènes, et le « *bridging capital* », où les réseaux sont alors plus hétérogènes.

On remarque que chez les trois personnes issues de ce troisième type de projet migratoire, la présence des deux types de réseaux est très marquée. La particularité qui ressort de ces récits est toutefois que, pour ces personnes, il n'existe pas vraiment de distinction entre réseaux homogènes et réseaux hétérogènes, puisqu'ils se sentent **appartenir simultanément et de façon très confortable à différents groupes d'appartenance**.

Plusieurs tentatives d'explication peuvent être émises quant à cet état des choses. D'abord, on remarque que ces personnes sont arrivées à un très jeune âge au Canada, et que, dès ces premières années, elles ont été mises en contact avec des réseaux tant de leur communauté d'accueil que de leur communauté d'origine. Ainsi, Farah s'installe avec sa famille dans un quartier en dehors des quartiers multiethniques de la métropole, et sa famille insiste pour qu'elle se mêle aux enfants du quartier. Les membres de sa famille participent aux activités de la communauté et se mêlent aux grandes célébrations québécoises et canadiennes. Les parents s'intéressent aussi à la culture locale et transmettent leur intérêt à leurs filles. En même temps, ils demeurent proches de la communauté syrienne, notamment grâce à l'implication bénévole de la mère de Farah, mais aussi en inscrivant cette dernière à un groupe scout syrien. À la maison, les parents de Farah maintiennent leurs traditions syriennes et parlent arabe à leurs enfants. À l'école, Farah fréquente d'abord un milieu moins diversifié au secondaire, avant de se retrouver davantage avec des compatriotes d'origine arabe comme elle au Cégep. Par l'école et ses diverses activités, elle apprend donc à être à l'aise dans un milieu comme dans un autre.

On observe un peu la même tendance chez Meriem et chez Alain. Dans les deux cas, l'investissement des parents au sein de différents groupes ou associations affiliés à la communauté d'origine permet à leur enfant de maintenir des liens avec leur culture d'origine, de pratiquer leur arabe et de maintenir des traditions. Ils apprennent les codes et les manières de fonctionner de ces réseaux particuliers. En même temps, leurs parents croient beaucoup en l'importance que leur enfant développe des liens forts avec la communauté d'accueil, et grâce notamment à l'école, tant Meriem qu'Alain sont en mesure de développer facilement ces habiletés de communication et de réseautage dans le milieu « franco-québécois » également.

Dans les trois cas, l'investissement des parents à maintenir tant des liens avec la culture d'origine qu'avec la culture d'accueil apparaît primordial pour comprendre comment leurs enfants ont réussi à se tailler un capital social fort, à travers différentes catégories de réseaux. On remarque aussi que l'implication bénévole des parents, particulièrement observée chez les mères de ces trois sujets-acteurs, semble avoir eu des effets bénéfiques sur le cumul de ce capital. En effet, cet engagement bénévole semble non seulement avoir permis de maintenir des liens avec la communauté d'origine, mais il est également présenté dans les récits comme une sorte de « modèle » pour ces jeunes qui s'impliquent dès leurs jeunes années au secondaire ou au cégep dans différents groupes et associations aux objectifs les plus diversifiés les uns que les autres.

Il faut également préciser que, dans les trois cas, **ces participants proviennent d'un milieu relativement aisé, mais surtout très éduqué**. Dès leur plus jeune âge, ces personnes ont accès à différentes ressources qui facilitent leur épanouissement: ils réussissent d'ailleurs tous très bien à l'école, font des études universitaires et se trouvent par la suite des emplois de choix dans la société québécoise. Encore une fois, dans leur recherche d'emploi, ils savent utiliser brillamment leurs différents contacts et ressources, notamment ceux acquis grâce à l'engagement politique. Ceci prouve que le capital social cumulé au cours de leur vie est non seulement bien présent, mais surtout qu'ils savent comment l'utiliser et l'exploiter.

Dès leurs jeunes années (le secondaire pour Alain, surtout le Cégep pour Meriem et Farah), ils ne comptent plus leurs heures passées et investies bénévolement dans bon nombre de groupes, d'associations d'étudiants, de regroupements ethnoculturels et d'associations à vocation humanitaire, et ce, en plus de leur militantisme politique qui débute approximativement autour de ces mêmes années. Ils sont donc aptes à gérer non seulement leurs obligations scolaires, mais aussi à jongler avec les horaires vertigineux de leurs multiples engagements. Et le plus fascinant, c'est qu'en plus de toutes ces occupations, tous trois affirment que plusieurs de leurs amis ne sont pas investis ni en politique ni ailleurs, ce qui laisse à supposer qu'ils ont aussi des réseaux très forts, des réseaux d'amitié, en-dehors des sphères professionnelles, scolaires et d'engagement, ce qui rend compte d'un cumul de capital social tout aussi important. « Tsé, j'en ai pas besoin de la politique pour me faire des amis ou... Mais ça, c'est une chance, tsé. J'aurais

pu pas avoir d'amis au Cégep, pis trouver mes amis via la politique. Mais je... j'en avais déjà... » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens).

Les parcours de Farah, de Meriem et d'Alain sont aussi marqués par la présence d'un autre type de capital dont j'ai fait état un peu plus tôt, le capital de mobilité ou « motilité ». Dans ce cas-ci toutefois, le cumul de la motilité semble être également présent dans les autres trajectoires de mobilité à l'étude. J'aimerais conséquemment revenir sur cette notion dans la dernière section de ce chapitre.

5.5. La motilité: une constante

Maintenant qu'ont été exposés les quatre types de projets migratoires, liés aux trajectoires de mobilité des personnes rencontrées dans le cadre de cette analyse, j'aimerais aborder la question de la « motilité ». L'acquisition de la motilité, et surtout, la capacité à la mobiliser, est un phénomène dont j'ai fait état un peu plus tôt, dans la revue de la littérature. J'aimerais maintenant aborder de nouveau cette notion, parce que cette idée semble revenir dans l'ensemble des récits analysés et présentés jusqu'ici (sauf peut-être dans le dernier récit, celui de Faouzi, que je mettrai de côté pour l'instant puisqu'il n'a pas connu à proprement parler une trajectoire de mobilité caractérisée par une migration transnationale).

J'ai déjà décrit dans un chapitre précédent ce qui était attendu par le concept de « motilité ». J'aimerais toutefois préciser l'extension du concept que je me permets de faire ici. Ainsi, dans la plupart des études citées, la motilité renvoie très souvent à la question de la mobilité spatiale. Or, je pense que ce concept a tout le potentiel pour permettre l'étude de la mobilité sociale également, entendu ici comme la capacité des acteurs à se mouvoir d'un groupe social à l'autre, et, dans le cas qui m'intéresse, voire même d'un groupe culturel à un autre (par exemple, entre les groupes et les institutions associées à la majorité et les groupes affiliés aux communautés ethnoculturelles minoritaires). Elle permet aussi de s'intéresser aux autres types de mobilité, notamment la mobilité professionnelle (ce qui inclut les phénomènes de déclassement social), et surtout, aux interactions et influences entre ces différentes formes de mobilité (spatiale, sociale, culturelle, professionnelle, résidentielle, etc.).

Rappelons par ailleurs que la motilité n'est pas la mobilité, mais qu'il s'agit bien d'un potentiel de mobilité. « Il s'agit plus précisément des **acquis accumulés grâce à des pratiques de mobilités** de différents types et combinant différentes échelles spatiales. », disaient plus tôt Delaunay et ses collaborateurs (2011:1). Ainsi, le seul fait de vivre une mobilité de type transnationale, en d'autres termes, d'« immigrer », ne garantit pas l'acquisition de motilité. Au contraire, sur le plan de la mobilité professionnelle et sociale notamment, les études (Blain, 2005; Helly, 2011) tendent régulièrement à démontrer le déclassement social qui suit trop souvent la migration: souvent, les migrants peinent à trouver des emplois dans leur domaine, et se retrouvent dans des situations où ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, quand ils ne se retrouvent pas carrément en situation de chômage. Ceci contribue à augmenter les taux de pauvreté au sein de ces populations. Une telle situation est tout particulièrement observée dans des États d'immigration comme le Canada ou le Québec, qui accueillent essentiellement une immigration économique, et où le recrutement de migrants internationaux est basé sur les qualifications des travailleurs recrutés. La situation est particulièrement critique pour les maghrébins, où l'on observe au Québec des taux de chômage chronique auprès de cette communauté, et ce, même si aujourd'hui ces migrants sont acceptés essentiellement sur la base de ces critères économiques et de qualifications socioprofessionnelles (Helly, 2011).

Les personnes rencontrées dans le cadre de ce projet vivent généralement des situations à travers lesquelles elles sont plutôt ultimement capables d'utiliser leurs expériences de mobilité, et notamment leur expérience de migration transnationale, afin de faciliter leur insertion au sein de la société québécoise, que ce soit à des fins socioprofessionnelles ou de réseautage amical.

Ce que l'on remarque à travers les récits, c'est que l'expérience de la mobilité commence généralement à un très jeune âge, souvent dans le pays d'origine. Que ce soit par des déménagements, des déplacements ou des voyages, les participants sont souvent rapidement mis en contact au cours de leur vie avec l'« Autre ». Ils réussissent bien souvent à tirer de ces expériences des habiletés et une ouverture qui leur sont utiles à travers leur expérience migratoire. Ainsi, bien que la différence avec l'« Autre », le « Québécois » n'est pas nécessairement « apprivoisée » au moment de l'installation au Québec, la motilité acquise par

ces différentes expériences permet à ces personnes d'avoir une certaine appréhension de la nouvelle réalité dans laquelle ils seront plongés et d'être mieux outillées pour y faire face.

Une des choses que l'on remarque dans les récits, c'est que bon nombre de répondants racontent avoir eu la chance de voyager beaucoup avec leur famille avant l'immigration. C'est une constante qui se reflète par exemple dans les récits des personnes qui ont construit un projet migratoire sur la base d'un projet d'étude. C'est le cas bien sûr d'Hakim, dont les voyages aux États-Unis vont inspirer notamment ses désirs d'étudier dans les grandes capitales américaines, mais c'est aussi le cas de Jamel, qui, bien que provenant selon ses propres dires d'un milieu « pas nécessairement aisé, mais bien », partait régulièrement en voyage à l'étranger avec sa famille. Farida raconte quant à elle avoir beaucoup voyagé dans son enfance et son adolescence, tant au Maroc qu'à l'étranger, et que ces voyages l'ont beaucoup aidée au moment de son installation en plein hiver à Trois-Rivières.

Mais euh... je vous dirais que je suis issue d'une famille où on a beaucoup voyagé. On faisait du ski alpin au Maroc (rires). Les gens savent pas que ça existe même! Et tout ça a fait que cette barrière-là était attendue. Elle n'était pas nécessairement apprivoisée, mais elle était attendue.

(...)

J'ai pas eu de grands chocs, mais sans vouloir me targuer d'une étiquette « exceptionnelle », je viens d'une famille qu'on a beaucoup sorti, beaucoup voyagé. On avait visité plusieurs pays d'Europe et... on sortait beaucoup.

Farida, 52 ans, originaire du Maroc

Ainsi, comme l'illustre bien cet extrait du récit de Farida, la motilité observée chez les participants se développe étroitement en concordance avec les attitudes familiales envers l'environnement et envers la mobilité des individus. Des familles ouvertes à la mobilité et aux nouvelles expériences encouragent la stimulation de la motilité, un acquis qui semble caractériser de manière toute spéciale les parcours de vie des militants rencontrés. L'influence familiale sur la motilité est en outre un phénomène qu'observaient déjà dans leurs travaux Kaufmann et Widmer :

Dans les familles relativement fermées sur elles-mêmes, la mobilité des individus est regardée avec suspicion car elle est perçue comme lourde de menace, à la fois pour l'enfant et pour la dynamique familiale dans son ensemble. Ainsi, les activités externes impliquant une altérité, de nouveaux amis, des camarades de l'enfant que l'on ne connaît pas, sont vues avec méfiance (Kellerhals *et al.*, 1984)

(...)

Au contraire, les familles valorisant les échanges avec l'environnement vont pousser les enfants et adolescents à s'investir dans l'espace, à s'approprier les lieux, à développer des compétences qui leur permettent d'optimiser leur rapport à l'espace.

Kaufmann et Widmer, 2005 : 205

Par ailleurs, certaines de ces personnes qui ont à la base un projet migratoire lié essentiellement à un projet d'études temporaires ont déjà vécu une première expérience du genre à l'étranger. Ainsi, pour Jamel et Fouzia, le passage en territoire français apparaît d'abord comme un prolongement naturel à leurs études marocaines: déjà scolarisés dans le système français, et très au fait de la situation française (Jamel raconte par exemple que sa famille s'intéressait davantage à l'actualité française que marocaine), ils se tournent naturellement vers ce pays quand vient le moment de choisir un endroit pour poursuivre leurs études. Cette première expérience à l'étranger, même si elle ne leur apparaît peut-être pas aussi dépaysante que celle qu'ils effectueront au Canada, apparaît tout de même comme un moment où ils apprennent à gérer le fait d'étudier dans un nouveau pays et où ils accumulent des expériences qui forment leur « motilité ». Jamel raconte par exemple comment il se comportait comme une éponge qui souhaite tout absorber et comprendre pendant son séjour français: « J'étais impliqué politiquement, mais au niveau du savoir. C'était au niveau du savoir, il fallait que j'absorbe et tout. » (Jamel, 30 ans, originaire du Maroc).

On se souviendra que le fait d'avoir voyagé est également présent dans les récits de ceux qui ont un projet migratoire basé autour d'une opportunité. Cette idée est par exemple présente dans le récit de Yamina, qui affirme que sa famille avait suffisamment les moyens pour voyager chaque année en Europe et qu'elle avait elle-même voyagé seule en France l'année précédant sa rencontre avec son mari. Ali, quant à lui, rencontre sa future femme alors qu'il fait un voyage d'agrément au Québec. Quant à Amine, avant d'obtenir l'opportunité qui lui permettra d'avoir un travail au Québec, on se souvient que son travail avec l'entreprise canadienne qui l'emploie lui permet déjà de voyager à travers le monde. Le cumul de ces expériences à l'étranger, et particulièrement au Canada, et ses contacts avec des Canadiens basés en Algérie pour son travail sont d'une grande utilité lorsqu'il immigre au Québec:

Ceci me mène à dire que je venais au Canada, mais j'étais pas novice du Canada. J'étais peut-être un peu novice de Montréal ou du Québec, parce que je connaissais, je côtoyais en tous cas en business la partie anglophone du Canada, mais, de par mes relations, tous les

Canadiens que je connaissais en Algérie étaient des Québécois, étaient des francophones de par la langue en tous cas. Donc, je démarrais pas « *from scratch* », comme on dit.

Amine, 32 ans, originaire d'Algérie

Même chez ceux qui ont construit leur projet migratoire autour de l'idée du refuge, on retrouve des expériences assez régulières et formatrices de voyages qui influencent la suite du parcours. Tout comme Jamel et Fouzia, Omar par exemple expérimente lui aussi un séjour d'études à l'étranger plusieurs années avant d'arriver au Québec, alors qu'il se rend en Pologne pour ses études en économie. Il y fait d'ailleurs la rencontre de sa femme, avec qui il s'installe d'abord à Alger pendant quelques années avant d'immigrer vers Montréal pour éviter les tensions dans son pays. Messaoud a également vécu une première expérience importante à l'étranger avant d'atterrir avec sa famille à Montréal, lui qui a fait des études en biochimie en Italie pendant sa jeunesse. Mohammed quant à lui, apprend très très tôt dans son enfance à se débrouiller et à être en contact avec des cultures différentes alors que, dès l'âge de 5 ans, il est envoyé seul dans un pensionnat suisse pendant trois ans.

Alors qu'il est toujours avocat au Liban, Rahim s'inscrit quant à lui à des formations spécialisées en droit international et en mode alternatif de résolution de conflits, formations qui le conduisent notamment en Jordanie et en Suède en 2009, où il est en contact avec des gens de partout à travers le monde.

Ismaël, quant à lui, vient peut-être d'un milieu un peu moins aisé au Liban, et il ne mentionne pas dans son récit d'expériences de voyage à proprement parler, mais il n'empêche que sa démarche migratoire en tant que réfugié pour le Canada l'amène à s'établir d'abord à Chypre (où le Canada a ouvert un bureau de visas), puis en Grèce pendant quelques années (après la fermeture du bureau canadien de Nicosie). Ces expériences contribuent nécessairement à l'acquisition d'une certaine motilité, qu'il pourra utiliser une fois qu'il immigrera au Canada.

Plusieurs des personnes rencontrées ont également eu des contacts directs et réguliers dans leur pays d'origine avec des Canadiens. C'est le cas bien sûr d'Amine, très impliqué au sein de l'ambassade du Canada en Algérie notamment à cause de l'entreprise pour laquelle il travaille, mais aussi de Nedjmou, qui était en contact régulier avec des Québécois dans son Algérie natale

à cause de son travail d'ingénieur. « On avait aussi une relation avec le Québec avec les différentes infrastructures construites par SNC Lavalin⁷³. Y'a beaucoup de Canadiens qui sont venus. » (Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie).

Delaunay et ses acolytes (2011) le soulignent, l'interaction avec les pairs est également une autre manière d'accumuler du capital de mobilité ou de la motilité. Ceci est également vrai lorsque l'on s'intéresse à l'aspect un peu plus « social » de la motilité. On se souviendra que chez les étudiants, Jamel et Fouzia, mais également Malik, ont tous de la famille qui s'est installée avant eux au pays. Même chose pour Chakiba et pour Fares, dont le projet migratoire est construit autour de l'idée de refuge, ou pour Yamina, qui s'installe au Québec après avoir rencontré son futur mari canadien, mais dont le frère a déjà immigré avant elle. Or, avoir de la famille en sol québécois peut faciliter la capacité à accumuler de la motilité puisque les proches sont habituellement présents pour fournir une certaine forme d'assistance sur la manière dont les choses fonctionnent dans le nouveau pays. Et même s'ils ne jouent pas nécessairement toujours ce rôle d'assistance, les membres de la famille déjà installés démontrent par leur seule présence la capacité de s'installer et de vivre dans un endroit jusque-là inconnu. « Faque déjà, rendu ici, euh... moi et ma jeune soeur, moi, j'avais peut-être 24 ans, elle, deux ans et demi de moins que moi, on a vécu un an avec mon frère [déjà installé à Montréal]. » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie).

e. La mobilité en sol québécois

On conçoit aussi la capacité à se mouvoir dans l'espace et à explorer sa société comme des moyens efficaces d'acquérir de la motilité. C'est ici l'occasion pour moi d'aborder la question des déménagements et des déplacements effectués par les participants au sein de la société d'accueil, parce qu'ils représentent non seulement des moyens de gagner du capital, parce qu'ils permettent d'explorer différents endroits et de connaître différents réseaux au coeur de la société

⁷³ Entreprise québécoise spécialisée en ingénierie et en construction et présente un peu partout à travers le monde.

d'accueil⁷⁴, mais ils peuvent également avoir une influence sur les autres trajectoires de vie des répondants (familiale, professionnelle, mais aussi, on s'en doute, de participation).

La question des déménagements au sein du pays d'accueil n'est pas toujours abordée dans les récits des répondants, mais lorsqu'elle l'est, elle est souvent révélatrice du développement d'une sensibilité particulière à la société québécoise et d'une compréhension renouvelée des rapports qui y sont établis. C'est par exemple le cas de la distinction entre Montréal et les régions. Chez les répondants arrivés au Québec à la suite d'un projet d'études, trois ce sont d'abord installés en-dehors de l'Île de Montréal, là où l'on observe normalement une concentration plus importante d'immigrants: soit Mehdi, qui s'est installé à Québec pour poursuivre des études à l'Université Laval, et Farida et Hassan, qui s'installent à Trois-Rivières. Je l'ai déjà mentionné, un élément qui ressort dans ces récits, c'est que le fait de s'installer dans une plus petite université régionale fait en sorte que l'intégration à la société québécoise se fait beaucoup dans les deux cas à travers le réseau scolaire. Je fais simplement valoir ici que la taille de la ville dans laquelle ces étudiants s'installent, et le fait qu'il y ait relativement moins d'immigrants à Trois-Rivières et à Québec qu'à Montréal ajoutent probablement encore davantage à l'importance du réseautage scolaire.

Ines, de son côté, qui arrive à Montréal pour suivre son nouvel époux qui commence un doctorat, le suit lorsqu'il s'installe dans la région de l'Outaouais quelques années après leur arrivée en sol canadien. Bien qu'elle était très heureuse dans la ville de Montréal, elle n'hésite pas à user de la débrouillardise apprise lors de son arrivée dans la métropole pour faciliter son intégration dans sa nouvelle région d'adoption.

Ma première chose à faire c'est commencer à chercher une maison. Donc, j'ai eu l'occasion de rencontrer une agente qui est formidable et cette agente, celle qui cherchait les maisons, l'agente... immobilier, était formidable. Elle m'a appelé et j'ai dit: « Écoute, je ne connais pas encore ici les banques, tu peux me référer quelqu'un? Tu peux me référer

⁷⁴ À condition bien sûr que ces déménagements et ces déplacements se déroulent de manière harmonieuse. L'expulsion de son logement par exemple, est difficilement vécue comme une expérience permettant d'acquérir de la motilité. Heureusement, chez nos participants, les déménagements et les déplacements ont été vécus de manière positive et choisie, et ont donné lieu à des expériences d'exploration du territoire et d'acquisition de nouvelles connaissances de la société québécoise.

une coiffeuse? ». Elle m’a donné. Elle est super cette femme. Elle m’a donné la coiffeuse, elle m’a donné une agente qui travaille à la banque, Kim. Donc, je vois toutes les banques. Moi, je suis du genre à voir tout le monde. Donc je vais à une banque et elle me dit : « Est-ce que tu te cherches du travail? » J’ai dit: « Bien sûr! » Elle me dit: « Donne moi ton CV. ». Donc, je suis rentrée à la banque tout de suite, comme conseillère en finance.

Ines, 40 ans, originaire d’Algérie

Alain et Farah, tous deux ayant immigré dans l’enfance au Canada habitent respectivement la ville de Montréal et la ville de Laval avec leurs parents durant leurs jeunes années. Pourtant, ils choisissent tous les deux de poursuivre leurs études dans une autre région du Québec, l’Estrie, et ils obtiennent tous deux leur diplôme universitaire de l’Université de Sherbrooke. Plus encore, c’est finalement dans la ville de Québec qu’Alain se trouvera du travail. À travers ces différents milieux de vie, tant Alain que Farah démontrent une capacité très forte d’adaptation à différentes régions du Québec, même s’ils se retrouvent dans des endroits moins diversifiés sur le plan ethnoculturel que la grande région de Montréal. Dans les deux cas, les pratiques d’engagement qu’ils avaient développé depuis leur adolescence semblent avoir été salutaires pour faciliter non seulement leur intégration dans ces nouveaux milieux de vie, mais également le développement d’un sentiment d’appartenance. « Mais c’est sûr que, une façon de te sentir chez vous, c’est de t’impliquer. (...) Pour moi, c’est ça. Tsé, je suis arrivée à Sherbrooke, pis je suis allé à l’Asso, pis j’ai rencontré du monde. » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens).

Hanane, qui s’installe à Québec avec sa famille pour profiter d’une opportunité professionnelle qui lui est offerte (faire son doctorat à l’Université Laval), suit elle aussi son mari lorsqu’il se trouve un emploi dans la couronne nord de l’Île de Montréal. Déjà impliquée auprès de l’Ordre des ingénieurs et dans les activités de ses enfants, elle poursuit ces activités dans sa nouvelle ville. « Quand j’arrive ici [sur la Rive-Nord de Montréal], je me suis impliquée aussi de façon spontanée, c’est moi qui est allé vers l’Ordre [des ingénieurs] pour participer aux ateliers, aux activités, aux formations. ». Ici, l’engagement déjà présent dans sa vie facilite son installation dans cette nouvelle ville du Québec et l’encourage dans son réseautage professionnel.

Ce rôle de l’implication pour favoriser l’intégration au sein de communautés différentes à travers les régions du Québec est également un point intéressant pour cette thèse, parce qu’on se rend compte comment motilité et engagement vont de paire. C’est une donnée sur laquelle je

reviendrai tout particulièrement dans le chapitre suivant, mais on se rend compte à travers les différents récits comment la capacité à mobiliser la motilité – sur les plans social et culturel- fait de ces participants des atouts extrêmement intéressants pour les organisations dans lesquelles ils s’investissent. On se rend compte aussi que l’engagement peut permettre de stimuler et de mobiliser différentes formes de capital – et notamment la motilité (ou le capital de mobilité)- utile à travers de nombreuses facettes de la vie.

Enfin, un autre phénomène souvent associé à la motilité ou au capital de mobilité et qui ressort nécessairement de l’analyse est le niveau d’éducation. On postule en effet qu’à un niveau d’éducation plus élevé correspond une motilité habituellement plus grande (Delaunay, Fournier et Contreras, 2011). Les personnes rencontrées pour cette étude font déjà partie des personnes qui ont un niveau d’éducation élevé, mais en plus, ceux qui obtiennent une formation au Québec ajoutent une valeur « de mobilité sociale et professionnelle » à leur parcours scolaire. C’est un phénomène que l’on observe chez ceux qui sont arrivés en tant qu’étudiants ou pendant leur enfance au Canada, mais aussi chez ceux qui sont arrivés un peu plus tard au cours de leur parcours de vie: on se souviendra de la poursuite d’études supérieures chez Hanane et Foued, mais aussi des retours aux études de Ali (en éducation), d’Ines (en administration), de Yamina (en technique d’éducation à l’enfance). Même du côté de ceux et de celles qui se sont construit un projet migratoire autour de la question du refuge, l’intégration du système scolaire québécois apparaît dans certains récits comme une avenue intéressante dans le développement personnel: Chakiba fait ainsi un retour aux études après son immigration de l’Algérie (en ressources humaines), Rahim retourne sur les bancs d’école pour pouvoir pratiquer son métier d’avocat au Québec (sa formation libanaise n’est alors pas reconnue) et Fares complète ses études en microbiologie lors de son arrivée au pays en 1990, puis change d’orientation et débute quelques années plus tard des études en administration, en 1996. Nedjmou, quant à lui, même s’il trouve un emploi dans son domaine, s’inscrit quand même à la maîtrise en ingénierie. Bref, la poursuite d’études au Québec, peu importe la nature du projet migratoire à la base, est un phénomène très courant chez les participants à cette étude.

Le fait d’être en contact avec le système scolaire québécois, de surcroît à travers une formation d’études supérieures, facilite d’une part l’intégration et l’insertion de ces personnes en emploi,

mais contribue aussi à forger chez elles un capital social encore plus fort, parce que les institutions d'enseignement québécoises les mettent en contact avec des professeurs et des collègues québécois et d'origines diverses avec qui elles peuvent faire un apprentissage encore plus approfondi de leur société d'accueil. Ceci est vrai, même chez ceux qui n'obtiennent pas nécessairement un diplôme à la fin de leur expérience d'études.

Bref, à travers de multiples expériences, tous les participants à cette étude, et quel que soit la nature de leur projet migratoire à la base, ont réussi à acquérir des signes très forts de motilité. À la lumière de leur expérience, on peut comprendre deux éléments très importants de ce concept, que j'aimerais souligner. D'abord, on comprend que la motilité a la capacité de s'acquérir et de se forger continuellement au fil du temps. Une telle réflexion n'est d'ailleurs pas étrangère à un des principes-clés des parcours de vie, qui postule que le développement humain se développe tout au long de la vie. Ceci est particulièrement vrai sans doute pour la motilité, qui, pour être véritablement utile et considérée, doit non seulement être présente dans la vie d'une personne, mais doit aussi être mobilisable par celle-ci.

Le deuxième constat fait écho à ce premier, même si de prime abord, il peut paraître contradictoire de ce que je viens d'énoncer: on constate en effet à l'aune des différents récits recueillis que même si la motilité est quelque chose qui peut développer et qui se développe effectivement à travers le temps, certains et certaines sont déjà placés dès leur enfance dans des dispositions qui faciliteront nécessairement éventuellement un tel développement. On constate en effet chez les participants, et ce, peu importe le projet migratoire qu'ils adoptent, une propension très forte à développer la motilité, que ce soit parce qu'ils proviennent souvent d'un milieu aisé, ou à tout le moins très éduqué, ou parce qu'ils sont en contact très tôt dans leur jeunesse avec d'autres cultures qui les sensibilisent et les stimulent à l'importance d'être « mobiles », dans tous les sens du terme. Dès lors, les différentes expériences liées à la migration et à l'insertion au sein d'une nouvelle société sont moins vécues de manière anxiogène -voire anémique-, parce qu'une certaine part de cette réalité est quelque peu apprivoisée par ces expériences et par l'éducation reçue pendant l'enfance. Au contraire, on constate à travers les récits que les participants recherchent souvent ces contacts et ces expériences qui les mettent en relation avec d'autres cultures et d'autres milieux de vie, et qu'ils savent tirer un bénéfice personnel de ces

déplacements et autres situations de mobilité. En d'autres mots, on voit que plus une personne possède un potentiel de motilité fort à la base, plus il lui sera aisé d'accumuler les expériences qui enrichiront d'autant plus celle-ci.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre avait pour objectif premier de présenter et de décrire les différentes particularités des trajectoires de mobilité rencontrées par les participants à cette recherche. Étant donné le sujet et la population à l'étude, j'ai porté mon attention dans un premier temps plus particulièrement sur la nature et l'influence d'un aspect plus particulier de ces trajectoires de mobilité, soit celui qui touchait plus particulièrement la migration transnationale. Quatre types de trajectoires migratoires principales ont ainsi pu être identifiés, en fonction de ce que j'ai nommé le « projet migratoire », élément déclencheur (ou à la base) de celles-ci.

La question des « projets migratoires » a déjà été abordée dans un texte de Lucille Guilbert (2009), qui le présentait comme étant un mode d'anticipation touchant à la fois la construction de la migration (et donc présent avant le départ du pays d'origine), mais qui s'intéressait aussi à comment cette notion contribuait à structurer les rapports d'adaptation du migrant à sa nouvelle société. C'est dans une optique assez similaire que j'ai moi aussi abordé la notion de projet migratoire. En effet, bien que débutant au sein même du pays d'origine, ces projets migratoires constituent un intérêt analytique pour comprendre les interactions entre la trajectoire de mobilité et les autres trajectoires de vie justement parce que leur influence se poursuit, et leur présence se fait sentir, au moins pendant un certain temps, au sein de la société d'accueil. Autrement dit, bien que le projet migratoire provienne d'une vision construite avant que ne se produise la migration - il s'agit en somme, d'une anticipation (Boutinet, 2005)-, **ses effets structurants sur la vie du migrant se poursuivent très certainement pendant un certain temps après la migration**, dans cette phase que Guilbert appelle « l'adaptation à la nouvelle société ». Et c'est justement parce que les effets de cette construction du projet migratoire se poursuivent au-delà de la migration en soi qu'il devient intéressant de se pencher sur les trajectoires migratoires qui en découlent.

Il serait bien entendu erroné d'affirmer que cette typologie des trajectoires et des projets migratoires reflète l'ensemble des trajectoires migratoires ou de mobilité des Québécois originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. L'échantillon recueilli est évidemment trop petit et sans doute pas assez représentatif pour justifier une telle affirmation, mais surtout, je dois rappeler que je m'intéresse à des personnes au profil très particulier, soit celui de personnes investies très fortement auprès d'un parti politique de la société d'accueil. Comme je l'ai décrit dans ce chapitre, ce sont des gens qui construisent dans l'ensemble des liens très étroits avec la société québécoise, qui apprennent à connaître non seulement son histoire et sa culture, mais qui développent de nombreux liens tant professionnels, qu'amicaux ou voire même amoureux avec des Québécois et des Québécoises d'origine. Le lien, très fort avec une formation politique, et l'investissement qui en découle, ajoutent à cette impression de fusion avec leur nouvelle société d'accueil. En effet, on peut ici avancer que les partis politiques peuvent s'envisager comme des institutions assez typiques d'une société donnée, particulièrement si on tient compte des orientations principales des quatre partis politiques majeurs du Québec. Leur objectif premier est en effet de proposer une orientation idéologique et pragmatique de gouvernement de l'État, tout en proposant une vision très particulière de la société sur laquelle cet État repose. Les partis politiques québécois, même s'ils ne négligent pas de se positionner à travers des enjeux canadiens ou internationaux, ont pour principale fonction et pour principale préoccupation la gouvernance de la société québécoise. C'est principalement à travers ces traits de caractère qu'on peut ainsi les considérer comme étant symboliquement parmi les institutions qui sont nécessairement les plus proches du *polis*, de la gouverne et de la bonne marche de la cité. Ceux qui choisissent de s'y impliquer entrent donc dans un processus particulier et très étroit de contact avec leur société: ils adoptent nécessairement et jusqu'à un certain point une vision de cette société qui est celle prônée par leur formation politique certes, mais ils deviennent du même coup les représentants ou les défenseurs de cette vision dans les relations qu'ils vont établir en dehors de la sphère politique ou militante. En cela, ces personnes se positionnent différemment face à leur société d'accueil que leurs compatriotes immigrants, parce que les rapports qu'ils entretiennent avec les institutions politiques partisans du Québec sont nécessairement différents, et certainement plus incarnés.

Mais ce rapport particulier aux institutions politiques n'est pas le seul trait qui distingue le profil des militants rencontrés pour cette thèse. En effet, et comme j'en ai fait mention, les sujets-acteurs dont j'ai commencé à détailler les récits de vie dans ce premier chapitre d'analyse proviennent majoritairement de milieux assez aisés (et ce, bien souvent depuis le pays d'origine); sont très éduqués; maîtrisent la langue du groupe démographique majoritaire, le français; et surtout, ont eu l'occasion au cours de leur vie de développer non seulement un capital social très fort, mais aussi et surtout d'acquérir de la motilité – tant spatiale que sociale- qui leur est extrêmement utile non seulement socialement, mais aussi professionnellement et économiquement, et qui leur sert tout particulièrement dans leurs activités militantes.

Il faut comprendre néanmoins que mon objectif n'est pas ici de proposer une typologie qui se voudrait trop stricte et rigide, voire même de proposer un schéma théorique explicatif qui baliserait les expériences migratoires des militants politiques issus de l'immigration. Simplement, j'ai pu constater lors de mon analyse que la nature différente des projets migratoires des participants à l'étude avait, jusqu'à un certain point, une influence sur la manière dont ceux-ci vont d'une part percevoir la vie politique et les partis politiques québécois et canadiens, et d'autre part envisager leur propre entrée en politique, à titre de militant. Comme je le ferai valoir dans les chapitres huit et neuf de l'analyse, les « effets » de ces projets migratoires demeurent malgré tout éphémères, et ne permettent pas de comprendre l'ensemble des phénomènes qui touchent la manière dont les migrants vont s'engager politiquement auprès d'une formation politique. Néanmoins, il semble y avoir un lien assez étroit entre projet migratoire et entrée en politique, c'est-à-dire les conditions et les motifs qui concourent aux débuts de l'engagement militant partisan, lien que je me propose d'analyser et d'explorer entre autres dans cette thèse.

CHAPITRE 6: COMMENT EN VIENT-ON À MILITER? TEST DE TROIS HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Pour comprendre la manière dont des citoyens issus de l'immigration faisaient leur incursion en politique militante active, et ainsi répondre à la première sous-question de recherche, j'ai fait le pari de m'intéresser simultanément tant aux trajectoires de mobilité qu'aux trajectoires de participation de ces personnes, en tentant de voir de quelles manières celles-ci pouvaient interagir entre elles, et avec les autres trajectoires du parcours. Dans le chapitre cinq, j'ai ainsi exploré les différentes trajectoires de mobilité des participants, en déterminant plus particulièrement quatre « projets migratoires » ayant eu une incidence très importante sur la structuration de ces trajectoires de mobilité. À l'aide d'une technique de « réécriture chronologique des récits », que j'explique en annexe, j'avais déjà une impression très nette que ces différents projets migratoires avaient un effet certain sur l'entrée en politique militante des participants. Je ne savais toutefois pas encore à ce stade les modalités de cet effet à travers les différents parcours.

Mais avant de conclure trop rapidement à l'effet structurant des projets migratoires sur l'entrée en politique, je souhaitais, par souci de rigueur, vérifier le potentiel explicatif de certaines « hypothèses⁷⁵ » de travail qui auraient elles aussi permis de comprendre les variables qui influencent l'entrée en politique militante chez des citoyens issus de l'immigration et des immigrants. Je jugeais en effet important de ne pas simplement présenter ma typologie, mais aussi de démontrer qu'une réflexion approfondie de la question avait guidé cette thèse, et que d'autres avenues explicatives de l'engagement avaient également été étudiées.

Ces hypothèses, au nombre de trois, découlent en partie de la littérature, mais aussi des différents mémos rédigés pendant le travail de terrain. Pour ce faire, j'ai d'abord cherché à recréer les

⁷⁵ Ici, le terme hypothèse ne renvoie pas à une démarche du type « hypothético-déductive. Il s'agit plutôt en effet d'« orientations » de recherche, de direction ou encore, de voies que je me suis proposée d'explorer *a priori*, suivant ainsi mes intuitions d'analyse qui me venaient tant du terrain que de l'exploration de la littérature.

trajectoires de participation des participants, un travail que j'explique dans la section suivante, puis à comparer ces trajectoires à l'aune de mes trois hypothèses de travail.

Au fil de ce court chapitre, on verra toutefois que, mis à part la première hypothèse, qui stipule que le milieu familial peut avoir une influence importante sur l'intérêt pour la politique et la volonté de s'engager politiquement, les deux autres hypothèses, qui touchent l'engagement social et politique préalable dans la société d'origine, s'avèrent non concluantes pour expliquer, mais surtout comprendre (parce que tel est l'objectif de cette thèse, je le rappelle) l'engagement politique des participants à cette étude. Malgré l'intérêt de la première hypothèse, et sa récurrence dans pratiquement l'ensemble des témoignages (tous les participants ou presque vont affirmer provenir de milieux très politisés, souvent éduqués, où ils ont été initiés non seulement à la politique, mais aussi, à l'actualité en général), on verra que son potentiel pour comprendre les différentes trajectoires de participation, et plus particulièrement les circonstances de l'entrée en politique militante, est plutôt limité. Ce résultat négatif de recherche pave toutefois la voie à une réflexion plus approfondie des liens qui unissent trajectoires de mobilité et trajectoires de participation, travail analytique que j'effectue dans le chapitre suivant. Mais d'abord, je souhaitais, en plus de présenter ces trois hypothèses de travail, m'attarder un instant sur les modalités de construction des trajectoires de participation, notamment parce que ces dernières seront non seulement au cœur de ce présent chapitre, mais également dans l'analyse qui suit.

6.1. La démarche de construction des trajectoires de participation

Avant même de faire des liens entre la trajectoire de mobilité et la trajectoire de participation, il fallait d'abord étudier et analyser les trajectoires de participation pour chaque participant. Pour ce faire, j'ai opté pour une démarche qui consistait à établir un certain ordre séquentiel, mais flexible, des étapes pouvant raisonnablement mener au militantisme partisan au sein de la société d'accueil. Je me suis ainsi tant intéressée aux événements liés à l'éveil et à l'intérêt pour la politique dans le pays d'origine, dans le pays d'accueil, mais aussi, à l'international (ce qui comprend également les autres pays où la personne a pu migrer avant d'aboutir au Canada), qu'aux autres expériences de participation et d'engagement. Une telle posture tient en partie des réflexions émanant de la littérature: beaucoup d'auteurs s'entendent aujourd'hui pour dire que la participation militante partisane et l'engagement social et politique au sein d'organisation non

partisane ou de mouvements sociaux ne doivent pas être traités en vase clos. Ainsi, selon Dufour (2009), les frontières entre les formes conventionnelles et non conventionnelles d'engagement et de participation politiques sont perméables et l'engagement au sein de la seconde forme d'engagement ne signifie pas nécessairement un rejet de la première. En fait, les expériences d'engagement social, ou au sein d'organisation non conventionnelle de mobilisation, sont non seulement inhérentes à la trajectoire de participation, mais elles permettent souvent de comprendre et de mieux situer les expériences de militantisme partisan (ou même tout simplement, les expériences électorales) qui complètent ce type de trajectoire. Un tel constat est également très présent à travers les récits étudiés pour cette thèse: ainsi, on se rend compte à leur lecture que les différentes expériences de participation politique et de participation sociale se chevauchent -et se nourrissent- régulièrement les unes les autres.

J'ai donc identifié différentes étapes (ou plus généralement, différents événements) qui ressortaient des récits, mais aussi, qui semblaient correspondre à la littérature sur le sujet, et qui pouvaient visiblement être associées à ces différents types d'engagement. Dans les récits, j'ai donc cherché à établir - lorsque cela était possible ou correspondait au récit de la personne- :

- (1) les événements liés à l'éveil politique déjà au sein de la société d'origine;
- (2) les événements liés à l'implication bénévole (générale, pas nécessairement politique ou formelle) dans la société d'origine;
- (3) l'implication politique de nature partisane dans la société d'origine;
- (4) l'implication bénévole et/ou l'implication bénévole partisane dans une société autre (si la personne a migré ailleurs avant de s'installer au Québec par exemple);
- (5) les différentes implications bénévoles (non partisans) au Québec et les événements ayant mené à celles-ci;
- (6) les événements ayant mené à l'éveil à la politique au sein de la société québécoise;
- (7) les événements ayant conduit aux débuts de l'engagement au sein d'un parti politique provincial;
- (8) toutes les activités politiques associées à un parti politique de la scène fédérale ou municipale;
- (9) les différentes transitions vécues au sein du parti politique (promotions ou déclassement, nouvelles responsabilités, nouveaux titres, etc.);

- (10) les bifurcations dans l'engagement (changement dans les croyances politiques ou dans l'engagement, militer auprès d'un autre parti par exemple).

Il est également à noter que tous ces événements ne sont pas nécessairement survenus dans la vie de tous les participants, et que l'ordre ici proposé en était un purement théorique: selon les récits, et en fonction de variables comme l'âge biologique au moment de la migration ou encore plus généralement, les rôles sociaux occupés à différentes périodes de la vie, ces différents événements ne sont pas nécessairement survenus dans cet ordre pour tous et toutes. L'important était pour moi d'avoir une liste assez exhaustive des différents événements pouvant raisonnablement être associés, voire être précurseurs, d'un engagement de nature partisane.

J'ai placé chacune de ces dix catégories dans un fichier de type *Excel*. Ce logiciel, qui est en fait un chiffrier électronique, sert habituellement à l'analyse quantitative des données, mais ici, c'est vraiment dans un esprit d'analyse qualitative qu'il a été utilisé. Ainsi, j'ai placé chacune des dix catégories énoncées ci-dessus dans les différentes colonnes du chiffrier, et j'ai associé chaque rangée à un témoignage. À l'aide d'une relecture attentive tant des récits en soi que du codage préliminaire, il m'a donc été possible de créer un outil visuel comparatif me permettant de vérifier le potentiel explicatif de chacune des catégories en fonction de l'ensemble des témoignages.

Une telle démarche m'a ainsi permis au départ d'explorer certaines hypothèses de travail permettant de mieux comprendre ce qui menait une personne ayant vécu une trajectoire de migration transnationale à s'engager pour un parti politique au sein de la société d'accueil. Certaines de ces hypothèses provenaient de la littérature, d'autres des mémos établis lors de mes entretiens. Par exemple, un de ces mémos revenait sur les propos d'un des participants qui m'indiquait lors de notre entretien que les immigrants qui militaient comme lui et qu'il avait rencontrés au cours de ses activités de militantisme étaient, pour la plupart, déjà engagés politiquement dans leur société d'origine. L'engagement dans la société d'accueil était donc quasi naturel pour eux selon l'avis de ce militant et l'expérience préalable de militantisme lui semblait comme une variable au fort potentiel explicatif du militantisme partisan au sein de la

société d'accueil. Il s'agissait pour moi d'une orientation de recherche intéressante, que cette méthode analytique me permettait d'explorer.

6.2. Différentes hypothèses de travail pour comprendre l'entrée en politique dans la société d'accueil

a. Première hypothèse de travail. L'éveil à la politique: de la politisation « par crainte » à la « désillusion militante »

La première hypothèse de travail que je me propose d'analyser est celle de l'éveil à la « chose » politique dans la société/la famille d'origine. Selon cette idée, une personne a plus de chance de participer au sein d'une formation politique si elle provient d'un milieu familial où l'intérêt pour la politique et le militantisme partisan sont présents. Il s'agit conséquemment ici d'étudier les milieux familiaux dans lesquels les participants ont grandi pour savoir si l'intérêt pour les enjeux politiques leur est transmis par les parents ou leur famille. Il s'agit d'une donnée importante, notamment parce que selon quelques études qui se sont intéressées à la question du militantisme partisan et que j'ai citées dans la revue de la littérature (voir notamment Quéniart et Jacques, 2001, 2008; Cross et Young, 2008), la dynamique familiale et les perceptions de la famille autour de la politique sont extrêmement importantes pour comprendre comment certains citoyens en viennent à s'engager au sein d'une formation politique. D'après ces études, les militants, et surtout les jeunes, proviendraient généralement de familles fortement politisées et, bien souvent, un des parents a soit milité ou est (ou a été) membre d'un parti politique.

La réalité vécue n'est toutefois pas aussi limpide dans les récits des militants-immigrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient que j'ai rencontrés. D'un côté, il apparaît évident dans pratiquement l'ensemble des témoignages recueillis que la politique était généralement très présente dans les discussions familiales: les participants proviennent très généralement de milieux que l'on pourrait qualifier de « politisés », en ce sens que les parents et la famille se tenaient régulièrement (quotidiennement dans la plupart des cas) au courant de l'actualité, et que les grands enjeux liés à la politique nationale et internationale faisaient l'objet très régulièrement de discussions dans la famille. Toutefois, il demeure somme toute assez rare si on en croit les récits que les parents ou la famille proche s'investissaient eux-mêmes dans des activités politiques, de surcroît dans des activités militantes. Plusieurs raisons expliquent le

phénomène, notamment une désillusion face à classe politique dans le pays d'accueil, la volonté de garder son indépendance face aux pouvoirs en place, la crainte de représailles si on s'implique trop politiquement, ou tout simplement l'impression que l'action politique ne servira strictement à rien.

Ces perceptions de la politique au sein de la famille varient bien entendu selon les contextes et les époques traversées. Ainsi, dans les récits des personnes qui ont construit un projet migratoire autour d'une trajectoire que j'ai nommée « de refuge », la politique est souvent très présente dans le milieu familial, parce que la situation du pays est souvent très précaire: la thématique de la politique s'« impose » donc dans les conversations familiales.

On a vécu dans une guerre. Et dans une guerre, ça ne parle que de la politique. "Aujourd'hui, ils vont bombarder cela", "Ils vont rentrer là-bas", "Tu as vu hier, il y a eu un massacre.". Et la première chose que tu fais, même à l'âge de 10-11 ans, je faisais deux choses: je regardais le journal pour voir qu'est-ce qui se passe, et je lisais vraiment les analyses pour comprendre un peu.

Fares, 43 ans, originaire du Liban

Il est également fascinant de constater dans le récit de Fouzia comment la politique s'impose au coeur des enjeux discutés en famille. Fouzia a vécu sa jeunesse dans les années 1980 au Maroc, durant une période très difficile pour ce pays, période d'ailleurs surnommée les « années de plomb ». Elle raconte comment les tensions politiques vécues pendant cette période ont eu une influence sur la stimulation d'un intérêt pratiquement « forcé » pour la politique au sein de sa famille, même si au départ, il pouvait paraître très risqué -surtout à cette époque- de discuter autant de politique dans un système dictatorial et autoritaire :

Donc, moi, c'est sûr, comme tous les Marocains, je suis née dans une forme de politisation par crainte. Parce que, dans ces régimes-là, on dit toujours: « Il faut parler de tout, sauf de politique. » Mais, justement, c'est tellement absent, que c'est trop présent! (rires). Donc c'est sûr, on l'a tous. Donc toute ma famille a ce côté politisé.

(...)

Puis, euh... oui, j'ai comme l'impression que ça l'a toujours fait partie de ma vie, la politique, en tous cas, l'analyse. Peut-être pas l'engagement, mais les discussions politiques, oui.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

La situation du pays peut donc encourager d'une manière ou d'une autre une certaine forme de sensibilisation, voire d'intérêt pour la politique à travers le milieu familial, même si cela n'est

souvent pas associé à un militantisme partisan assumé, qui se traduirait alors par des actions concrètes à l'égard d'un parti politique.

Chez certains, qui ont peut-être moins connu les tensions politiques de la société d'origine, à cause de leur âge, de l'époque où ils y vivaient, ou d'une situation plus enviable de leur famille au sein de cette société, l'intérêt pour la politique dans le milieu familial s'explique par des raisons différentes. Souvent, ce sont des habitudes de consommation de l'actualité qui expliquent pourquoi la politique fait autant partie des discussions familiales. En fait, j'ajouterai même que cet intérêt pour l'actualité est une donnée pratiquement constante dans tous les récits⁷⁶ et que souvent, les habitudes de consommation de l'actualité et des médias des parents se transmettent à leurs enfants, qui maintiennent d'ailleurs ces habitudes lors de leur immigration en sol canadien.

En outre, certains participants proviennent de milieux familiaux où non seulement l'actualité politique est très présente, mais également les prises de position envers une option politique particulière, menant parfois à une action politique beaucoup plus concrète. J'ai remarqué cette tendance notamment chez certains ressortissants algériens. Chez les plus âgés, notamment Mohammed (68 ans) et Omar (60 ans), mais aussi Nedjmou (44 ans), les souvenirs et l'héritage de la guerre d'Algérie apparaissent encore très présents dans leur milieu familial, et ce, dès leur jeunesse. La famille de Nedjmou a par exemple été directement touchée par la guerre d'Algérie. La politique était donc très présente dans son milieu familial, sans que cela soit nécessairement une politique partisane. Comme il l'explique, c'est l'héritage et les conséquences de la guerre d'Algérie pour sa famille qui ont contribué à stimuler un intérêt chez lui pour les questions liées à la politique. « J'ai mon oncle maternel qui est un martyr, qui est considéré comme un martyr

⁷⁶ Il y a bien sûr une certaine forme de « désirabilité » sociale- ou un de désir de conformité- associée au fait de s'intéresser à l'actualité. Cela est peut-être encore plus vrai pour des personnes qui s'impliquent au sein de partis politiques. Voilà pourquoi il pourrait être avisé de garder un oeil critique face à l'ensemble de ces déclarations qui relatent une place prépondérante pour les discussions autour de l'actualité politique au sein du milieu familial. Ici toutefois, la démarche des récits de vie contribuent à renforcer cette idée de l'importance des habitudes de consommation de l'actualité dans le milieu familial, parce que les participants à l'étude ont relaté différents événements très concrets, que certains pourraient qualifier d'« anecdotes », où ils se souviennent de la place que ces habitudes avaient dans leur famille, tout particulièrement peut-être pour leurs parents. Par exemple, Yamina raconte avoir l'image de son père au Maroc, toujours caché derrière le journal qu'il lisait religieusement chaque jour.

de la Révolution. Ma tante qui est montée au maquis à l'âge de 18 ans, ma mère qui a été torturée... » (Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie).

Du côté de Messaoud, c'est moins la révolution algérienne que la cause berbère qui a été au coeur de l'héritage familial, et qui l'a sensibilisé à la politique. Le père de Messaoud aime beaucoup la politique et il a transmis cet intérêt à son fils, tout particulièrement son intérêt à défendre les intérêts des Berbères et des Kabyles. Tout cela a contribué à développer un intérêt très vif chez lui pour cette cause, qui le mènera d'ailleurs à un engagement politique et partisan très concret, dont je ferai état un peu plus loin.

Chez ceux pour qui les parents étaient très engagés politiquement, il y a également le récit de Farida, originaire du Maroc. Farida est véritablement née avec la politique dans le sang, avec notamment un père qui a été élu municipal pendant une vingtaine d'années, puis élu fédéral jusqu'en 2011. La mère de Farida est de son côté une militante féministe très active au Maroc, qui a commencé très tôt à militer tant pour les droits des femmes, les droits des enfants et les droits de la personne en général, et qui le fait toujours d'ailleurs à 73 ans. Véritable modèle pour Farida, sa mère l'initie à certaines préoccupations d'engagement social et de défense des droits de la personne, notamment la défense des droits des femmes, qui stimuleront plus tard sa volonté de s'engager lorsqu'elle fera ses études à l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'héritage familial en matière d'éveil politique, pris ici dans son sens large, est donc très marqué chez Farida, même si, comme elle l'explique, elle est la seule parmi sa fratrie à suivre l'exemple parental et à s'intéresser à la politique et à l'engagement.

À l'inverse, Ismael, qui est originaire du Liban, est peut-être le seul parmi les participants qui, dans son récit, fait valoir que la transmission de son intérêt pour la politique n'a aucune racine familiale. Mais il faut préciser que son contexte familial est assez particulier. Étant le dernier d'une famille de six enfants, Ismael naît dans les années 1960, alors que son père est déjà âgé de 65 ans. Ayant reçu une éducation somme toute sommaire, le père d'Ismael est un ouvrier qui, bien qu'il lui ait transmis des valeurs d'entraide et de solidarité, l'enjoint à se tenir le plus loin possible de la politique. Pour le père d'Ismael, la politique libanaise a toujours été source de casse-têtes et de malheurs, tout particulièrement pour eux, les chrétiens du Liban. D'ailleurs dans

sa famille, Ismael est le seul qui développera un intérêt pour la politique, un intérêt qu'il associe à une attitude et une personnalité un peu délinquantes qui le caractérisent.

Enfin, ceux qui sont arrivés au Québec dans leur enfance relatent peu d'expériences liées à un quelconque éveil à la politique dans leur société d'origine, tout simplement parce qu'ils sont partis trop tôt de leur pays pour que cet intérêt soit stimulé. On remarque toutefois tant dans les récits de Farah, d'Alain, de Faouzi, que de Meriem que, dans leur cas aussi, la famille instaure des habitudes de consommation de l'actualité même au Québec. Ils sont donc initiés à un jeune âge tant à la politique et l'actualité canadiennes, qu'internationales. Leur initiation à la politique se fait véritablement au Canada, et est donc surtout influencée par la manière de concevoir et de présenter les informations dans leur société d'accueil, et leur socialisation à la politique est donc davantage teintée de cet héritage canadien, que de celui de leur société d'origine.

On voit donc chez l'ensemble des participants une incursion et un éveil à la politique qui prend majoritairement leur source au sein du milieu familial. À des degrés divers, la famille contribue à sensibiliser les participants à la politique, ne serait-ce qu'en instaurant chez eux différentes habitudes de consommation des médias et de l'actualité. Cela confirme donc l'idée selon laquelle le milieu familial où l'on grandit influence souvent l'intérêt qui sera porté à la politique plus tard.

On remarque toutefois peu d'activités directement associées au militantisme partisan chez les membres de la famille des personnes interrogées. En fait, on remarque trois phénomènes souvent à l'oeuvre pour expliquer ce lien un peu inusité entre une forte politisation, mais l'absence d'engagements concrets. On a vu par exemple que dans certains cas, la politisation du milieu familial est le fruit d'un engagement révolu des membres de la famille, associé à des conflits ayant eu une forte importance sur le plan historique, mais qui appartiennent essentiellement au passé. Ces personnes, autrefois très investies pour une lutte particulière donnée, ont cessé leurs activités militantes, sans pour autant cesser de s'informer et de se tenir au courant de l'actualité. L'héritage des luttes politiques passées est bien présent, et se transmet à la nouvelle génération, mais ne produit pas nécessairement un engagement politique concret, du moins, au sein d'une formation politique.

L'autre idée-clé qui explique l'absence d'activités politiques concrètes est celle de la désillusion face à la politique, un terme qui revient à quelques reprises dans les récits pour décrire la politique au sein de la société d'origine. Influencées par leur milieu familial sur cette question, les personnes rencontrées relatent n'avoir jamais vraiment eu confiance au système politique dans leur pays d'origine, et ce sentiment les a toujours freinés à participer politiquement. Comme plusieurs études mentionnées dans la revue de la littérature en ont fait le constat (Gaxie, 2005; Norris, 2002; Seyd et Whiteley, 1992) il s'avère qu'un élément primordial pour expliquer l'engagement politique est le fait de croire en l'utilité non seulement de son action militante, mais aussi d'avoir confiance en la pertinence des partis et du système politique en place. Il semble qu'un tel phénomène soit ici à l'oeuvre. Ainsi, dans la majorité des récits analysés, cette croyance en l'utilité de l'action politique est absente du milieu familial, et se transmet au migrant. Ironiquement, cette désillusion contribue pourtant directement à l'éveil politique, parce que la situation politique est jugée tellement déplorable, qu'elle force à s'intéresser aux événements politiques. Comme le rappelle Fouzia, ce qui est trop absent n'a d'autres choix que de devenir très présent.

Enfin, il existe aussi chez certains cette idée de « politisation par crainte » qu'exprime très justement Fouzia justement, mais qu'on retrouve aussi dans l'extrait du récit de l'enfance de Fares. Dans ces cas, il devient alors nécessaire de s'informer, d'être au courant de la politique, simplement parce que les conditions de vie en dépendent. De tels cas n'encouragent pas nécessairement le militantisme, en partie à cause des craintes que suscite la situation politique en place, mais ils engagent la personne à développer des habitudes de consommation des médias, qui sont ici presque des mécanismes nécessaires pour survivre dans un contexte instable.

b. Deuxième hypothèse de travail: Les expériences antérieures d'engagement et de bénévolat.

i. Entre l'absence d'une « culture bénévole » et les conséquences d'une politisation par crainte et d'une désillusion politique

À travers mon analyse des récits, j'ai porté une attention particulière à toute forme d'expérience d'engagement bénévole et de participation sociale ou politique, en dehors de la sphère partisane, et qui a pu avoir cours avant la migration de la personne au Canada. La raison en est fort simple,

c'est que je considère, comme le plaident d'ailleurs McAdam et ses collaborateurs (2001), que les différentes expériences d'engagement ne peuvent pas se considérer comme se déroulant en silo, comme étant diamétralement opposées, voire contradictoires, et que j'envisage plutôt ces différentes expériences comme ayant potentiellement une influence les unes sur les autres. En d'autres mots, c'est un peu comme si les différents types d'« expérience » d'engagement s'encourageaient l'une l'autre, plutôt que de s'exclure: « (...) social movement activity is not so much an alternative to institutionalized politics, diminishing as the latter increases; rather it is a complementary mode of political action, which increases even as democratic spread. » (Goldstone, 2004: 336).

Toutefois, à travers les récits, les expériences de bénévolat significatives avant l'arrivée au Canada apparaissent chez les participants assez peu nombreuses au bout du compte. Seulement sept participants ont relaté avoir vécu de telles expériences, et beaucoup ont soit mentionné que ce n'était pas vraiment dans leur culture de s'engager bénévolement, soit que la situation au sein de leur pays d'origine était un peu trop risquée pour leur permettre de s'engager socialement ou politiquement- que ce soit auprès d'un parti politique ou d'une tout autre organisation-, soit qu'ils se méfiaient des politiciens et du pouvoir politique.

Les expériences d'engagement les plus courantes relatées par les sept participants identifiés plus tôt sont souvent liées à l'engagement étudiant, ou du moins, elles débutent lors des années d'études. Ainsi, au Liban, Rahim s'implique pendant ses études secondaires pour un organisme environnemental, puis pour l'organisation Jeunesse Anti-Drogue. Il poursuit d'ailleurs cet engagement lors des débuts de ses études universitaires. Puis, alors qu'il est toujours à l'université, Rahim rejoint le Rotaract, la division jeunesse des clubs Rotary International, une organisation très prestigieuse au Liban. Farida, quant à elle, s'implique auprès de son association étudiante, dans son lycée. Elle se joint alors aux batailles pour le droit à la manifestation, le droit à l'expression et les libertés fondamentales en général.

Amine, Messaoud et Fouzia, tous trois d'origine algérienne, vont s'engager directement quant à eux auprès de différentes formations politiques, Amine et Messaoud en Algérie, et Fouzia en France où elle immigré avant de s'installer au Québec. Il s'agit d'un phénomène que j'aimerais

étudier par lui-même de manière un peu plus approfondie. J’y reviendrai conséquemment dans la section suivante.

Parmi les autres formes d’engagement qui ont cours au sein du pays d’origine, Ali mentionne quant à lui s’être engagé au point de vue syndical en tant qu’enseignant au Maroc avant d’immigrer. Il s’agit d’une forme de participation particulièrement notable dans le cadre de cette étude, parce que, comme je l’ai expliqué dans les chapitres sur la problématique et la revue de la littérature, le militantisme syndical souffre un peu des mêmes problèmes que le militantisme partisan, à savoir qu’on remarque un désintérêt assez généralisé de la population à son égard. Ici toutefois, et du propre aveu d’Ali, cet engagement syndical demeure très peu politique et très peu revendicateur, étant donné les tensions qui émanent de la dictature marocaine dans les années 1980, au moment où il est toujours enseignant au Maroc. Malgré un désir de s’engager plus profondément dans la société marocaine et d’y apporter des changements, Ali se rend compte du danger qui sévit alors dans son pays et limite alors ses actions politiques.

Le concept de la participation sociale, pris dans son sens le plus large comme un don de temps offert aux autres (Gaudet, 2011), permet de s’intéresser aux différentes pratiques bénévoles individuelles -souvent quotidiennes- de bénévolat qui surviennent non seulement au sein d’organismes, d’organisations informelles ou de mouvements sociaux, mais aussi de manière plus individuelle et spontanée, par exemple lorsqu’une personne donne de son temps pour aider un voisin. J’ai tenté d’explorer si cette pratique de participation ressortait des récits des participants, mais très peu l’ont finalement abordé. Cela ne veut pas dire que ces formes moins organisées d’engagement n’existaient pas au sein des sociétés d’origine, mais simplement que cela n’est pas ressorti des témoignages. Il faut dire que la nature du projet et du questionnement de départ a pu orienter les participants à relater et à choisir certaines expériences antérieures plus « organisées » de participation pour expliquer leur militantisme partisan actuel au sein de la société québécoise, un type de participation qui est en lui-même très organisé et balisé à la base. J’ai en outre remarqué, comme je le faisais valoir un peu plus tôt, que l’importance de l’éveil à la politique et à l’entraide sont des valeurs présentées d’abord comme étant transmises par les parents, et il y a peu de récits où l’on fait valoir que ces valeurs ont été acquises par l’expérience directe de la participation, du moins dans la société d’origine.

Bien entendu, on remarque certaines exceptions à ce phénomène. Ismael notamment, qui racontait ne pas avoir été sensibilisé à la politique par son milieu familial au Liban, est parmi ceux qui se sont le plus attardés dans leur récit à relater différentes pratiques de participation sociale. Pour Ismael, cette volonté d'aider les autres a toujours fait partie de lui, et est un héritage direct de l'éducation chrétienne qu'il a eu et que lui a tout particulièrement transmis son père. La dureté des conditions de vie qu'il a rencontrées au Liban explique également selon lui pourquoi il est tant porté à aider son prochain. « Donc, quand vous sentez la douleur, quand vous vivez des douleurs, vraiment, comme un être humain, vous allez pas le souhaiter à quelqu'un d'autre. À partir de ce moment, moi, tout ce que je peux faire pour aider, je vais le faire. » (Ismael, 48 ans, originaire du Liban). À travers son récit, il raconte plusieurs anecdotes où il a donné un coup de main aux autres, de façon individuelle et désintéressée, non seulement dans son Liban natal, mais aussi dans les autres pays où il a dû vivre avant de pouvoir migrer au Canada.

L'engagement d'Ismael est donc essentiellement apolitique dans son pays d'origine. Il faut dire que non seulement il n'a pas été sensibilisé à la politique dans son milieu familial, mais aussi qu'à cause de la guerre, il n'a même jamais pu voter. Ce n'est véritablement que lorsqu'il sera bien installé au Québec qu'il commencera à regarder la politique, et le militantisme partisan, d'un autre oeil.

La majorité des répondants ont donc fait part de l'absence concrète d'engagement ou de participation sociale ou politique au sein de leur société d'accueil. Certains se sont même aventurés à tenter d'expliquer pourquoi l'engagement et la participation, qui sont maintenant au coeur de leur vie, n'avaient pas la même importance dans leur parcours avant d'immigrer.

Ainsi, pour certains, c'est tout simplement que la culture et l'héritage du pays d'origine se prêtaient difficilement à de telles pratiques. Ines témoigne: « Le bénévolat, c'est pas quelque chose qui est connu chez nous. Même moi, je n'ai pas du tout une culture de bénévole. Il faut être payé pour faire quelque chose, tu comprends? (rires!). » (Ines, 40 ans, originaire d'Algérie). Dans la famille de Jamel, le bénévolat n'est pas non plus une pratique courante, mais les valeurs de générosité et de partage sont très présentes. Ainsi, il a été habitué par sa famille à donner de

l'argent aux plus nécessiteux, mais chez lui, et contrairement à la culture nord-américaine ou québécoise, on donne directement aux gens qui sont dans le besoin, sans passer par des oeuvres de bienfaisance. « Là-bas, notre particularité, c'est qu'on donnait directement aux gens. (...) C'est-à-dire, si tu connais un voisin qui a besoin d'un mouton pour la fête, des trucs comme ça... » (Jamel, 30 ans, originaire du Maroc).

Dans d'autres récits, l'absence d'engagement, surtout d'un engagement d'une quelconque nature politique, s'explique surtout par la crainte du régime et des représailles contre ceux qui agiraient ou manifesterait contre le pouvoir en place, une donnée qui se rapproche ici de l'idée de « politisation par crainte » dont je faisais mention dans la section précédente. C'est notamment ce que mentionne Chakiba dans son récit, lorsqu'elle relate que, malgré son désir de révolte, elle s'est toujours empêchée d'agir politiquement en Algérie, par respect pour sa mère, qui ne souhaitait pas voir sa fille embourbée dans les conflits et la violence, trop souvent associés -du moins à l'époque- aux mouvements contestataires en Algérie.

Par ailleurs, Chakiba relate aussi que son absence de participation politique concrète était causée par l'impression que toute forme d'action était, de toutes les façons, inutile. « C'est une société d'hommes, et il est toujours difficile de se battre contre toute une société, contre toute une mentalité, contre des traditions... » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie). C'est un peu ce qui ressort du récit d'Hanane également, qui est quant à elle originaire du Maroc. Elle rappelle que le Maroc n'a pas les mêmes libertés d'expression que le Canada, et que c'était encore plus vrai au moment où elle choisit d'immigrer en 2002. Ainsi, l'engagement politique, qu'il soit partisan ou non, était avant son départ difficilement envisageable pour elle. Tout comme Chakiba, Hanane raconte également qu'il est très difficile de bousculer de vieilles mentalités dans son pays d'origine, ce qui décourage les gens de s'engager. Son expérience difficile en milieu professionnel, où elle a tenté de lutter contre la corruption ambiante, l'a d'ailleurs démotivée quant à toute possibilité d'engagement, spécialement de nature politique.

Parce que, je pense... je suis convaincue, la politique au Maroc, même si on est impliqué, ça change pas grand-chose. Juste mon expérience pour le travail, j'ai lutté pendant quatre ans pour essayer de changer les visions, des petites visions, des choses, des principes de routine, de fonctionnement de travail, puis j'étais confrontée à une mentalité ancienne. J'étais perçue comme la jeune ingénieure qui voulait changer le monde. Pis, je vivais beaucoup de blocages.

Enfin, dans certains récits, l'absence de participation, tout particulièrement de participation politique, s'explique par une méfiance envers les institutions et envers les politiciens tout particulièrement. Ici, et tout comme dans les extraits des témoignages de Chakiba et de Hanane, c'est à l'idée de « désillusion de la politique » que l'on peut associer ce sentiment. Les participants proviennent d'endroits dans ce monde où la politique est connotée plutôt négativement, et où le pouvoir et ceux qui le détiennent ont généralement mauvaise presse. Pour Mohammed par exemple, s'engager en politique dans son pays d'origine, l'Algérie, équivalait à être manipulé par les politiciens, à être aux services d'intérêts qui n'étaient pas les siens, une formule inadmissible pour cet intellectuel engagé et indépendant. « Si j'étais en Algérie, je ne me serais pas engagé. C'est [à cause de cet] espace. Je voulais pas être une marionnette. » (Mohammed, 68 ans, originaire d'Algérie).

On se rend compte, à travers la majorité des récits, que plusieurs participants ont longtemps eu un intérêt pour la chose politique. Toutefois, et je reprends ici l'expression très juste de Mohammed, les « espaces » (libres) de participation demeuraient somme toute très restreints dans la société d'origine. De plus, et comme on a pu le voir par exemple avec le témoignage d'Ali impliqué au plan syndical, même chez ceux impliqués, les champs de revendication politiques demeuraient somme toute assez restreints dans la société d'origine, du moins à l'époque où plusieurs participants ont quitté leur société d'origine pour s'établir au Canada⁷⁷. Comme je l'expliquerai plus loin, cet intérêt pour la chose politique n'est bien sûr pas garant d'un militantisme politique, et différents événements, très différents selon les trajectoires, finissent par intervenir dans le processus d'entrée au sein d'une formation politique. On se rend néanmoins compte à la lecture des témoignages que la politique a toujours fait partie, d'une manière ou d'une autre, de la vie des participants à cette étude.

⁷⁷ On verra dans la section suivante que les choses sont plutôt différentes pour Amine par exemple, qui a quitté son Algérie natale qu'en 2011 (c'est celui qui est arrivé le plus récemment au Canada parmi tous mes répondants) et qui a vécu une expérience de militantisme partisan sans doute moins « réprimée » que les autres dans son pays d'origine.

Pour trois personnes, cet engouement pour la politique s'est par ailleurs concrétisé par un engagement militant partisan très concret dans leur trajectoire de participation avant l'arrivée au Québec. Je m'attarderai donc un peu plus en détail sur ces parcours dans la section suivante.

c. Troisième hypothèse: L'influence des expériences antérieures de militantisme partisan sur la participation au sein d'une formation politique de la société d'accueil

La dernière hypothèse de travail a émané d'un mémo que j'ai rédigé à la suite d'un entretien où un participant me révélait que selon son expérience, les personnes d'origine immigrante impliquées auprès d'une formation politique au Québec avaient d'abord connu une expérience de militantisme actif au sein de leur société d'origine. Je trouvais dès lors extrêmement intéressante cette idée d'explorer l'influence des expériences antérieures de militantisme partisan sur l'engagement politique au sein d'une société d'accueil donnée. Or, à travers les différents récits répertoriés, j'ai remarqué que seulement trois personnes s'étaient véritablement engagées dans des partis politiques avant d'immigrer au Québec, dont deux en Algérie (Messaoud et Amine) et une en France (Fouzia). Dans les deux premiers cas, l'engagement militant est principalement associé à une cause, soit la défense des intérêts du peuple berbère en Algérie. Toutefois, malgré une cause commune, les parcours de vie de Messaoud et d'Amine vont les mener sur des trajectoires de participation somme toute assez différentes.

Je le racontais un peu plus tôt, Messaoud est très investi depuis sa jeunesse pour la défense de la cause berbère, un héritage qu'il tient notamment de son père. Ainsi, lors du printemps berbère de 1980, il appuie farouchement les revendications des étudiants et participe à plusieurs manifestations organisées non seulement à Alger, où il habite pour son travail et où réside une forte communauté berbère, mais aussi en Kabylie, surtout à Tizi Ouzou, le centre névralgique des protestations.

À partir de 1990, alors que les premières élections municipales pluralistes sont organisées et que le Front islamique du salut est porté au pouvoir, Messaoud se joint quant à lui à un parti laïque, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui souhaite également défendre la cause berbère. Il s'agit pour lui d'une première expérience de militantisme partisan, qui découle donc de son engagement constant au sein du mouvement culturel berbère, mais qui n'est pas

tellement éloigné non plus de ses activités de manifestant auprès du mouvement social étudiant organisé dans les années 1980. Les années qui vont suivre seront toutefois très difficiles pour l'Algérie alors qu'une guerre civile déchire le pays à partir de 1991 entre les partisans du pouvoir en place et différents groupes islamistes: les militants berbères souffrent beaucoup durant ce conflit également et on compte plusieurs assassinats parmi la communauté. C'est durant cette période que Messaoud décide de quitter son pays. Il entame les démarches d'immigration vers le Canada en 1994.

Du côté d'Amine, les choses se passent un peu différemment. Étant aussi Kabyle, il sera influencé lui aussi dans son engagement par les événements qui touchent le peuple berbère en Algérie, mais étant plus jeune que Messaoud de 26 ans (pratiquement une génération les sépare), le printemps berbère de 1980 n'est pas déterminant lorsqu'il débute son engagement. À preuve, s'il entame son militantisme partisan très tôt, alors qu'il termine le lycée à l'âge de 17 ans, il fait pourtant campagne auprès du parti algérien au pouvoir. Pour un Kabyle, ce choix apparaît très étonnant, et n'est pas nécessairement bien vu par la communauté berbère:

C'était en 99 (...) Je vous dis ça parce que, en Kabylie, être dans le comité de soutien du président / candidat du système, c'était... une galère! Et je peux même vous dire, mon père avait un bien, donc un magasin d'habillement fin, qui est mitoyen au bureau, au bureau national j'ose dire, du parti d'opposition qui prône l'identité berbère, qui est totalement en opposition avec le système. Et on faisait campagne, et en même temps, eux, ils étaient là. (...) Les gens respectaient notre choix, même s'ils nous regardaient quand même d'un mauvais oeil.

Amine, 32 ans, originaire d'Algérie

Amine interprète ce choix simplement par le fait qu'il avait dès un très jeune âge des choix politiques très affirmés, une volonté d'indépendance, une tendance à la rébellion et un esprit de contradiction. Même si elle se fait en porte-à-faux avec les choix de la majorité des membres de sa communauté, cette expérience demeure très positive pour lui. Il faut dire que la campagne électorale se déroule de manière tout particulièrement aisée pour le parti avec qui il milite, étant donné les moyens qui sont les siens. En Algérie, et à cette époque du moins, le parti du « système », comme il se plaît à l'appeler, a des moyens financiers et électoraux colossaux, et les autres partis peuvent difficilement rivaliser.

Du côté de Fouzia cette fois, ce n'est pas dans son pays natal, le Maroc, qu'elle va s'engager auprès d'une organisation politique, mais plutôt en France, où elle poursuit des études universitaires avant d'immigrer à Montréal. Elle s'engage alors auprès d'un parti d'extrême gauche, et fait beaucoup d'activités militantes auprès de cette organisation: distribution de tracts, participation aux campagnes électorales, implication et organisation de réunions.

On peut se demander, comme le suggère ma troisième hypothèse de travail, s'il existe une certaine affiliation entre le fait de s'être engagé socialement et politiquement, et tout particulièrement au sein d'un parti politique, dans le pays d'origine, et la volonté de tenter de nouveau l'expérience au sein de la société d'accueil. Or, selon les récits, les liens entre l'engagement précédent et celui en sol canadien ne sont pas aussi clairs, et surtout, on remarque que ceux qui ont déjà connu des expériences de militantisme ne sont pas nécessairement ceux qui vont se joindre le plus rapidement et le plus instinctivement à un parti une fois installés au pays.

Globalement, ce que l'on réalise à travers les témoignages, c'est que pour qu'il y ait militantisme partisan, il faut d'abord qu'il y ait un certain éveil à la politique québécoise, canadienne, voire dans certains cas, locale (la politique municipale par exemple). Or, cet éveil à cette politique plus locale - dans le sens qu'elle est davantage liée à la société d'accueil -, est loin de se faire rapidement, encore moins automatiquement, et ce, malgré l'intérêt porté par tous les participants à l'actualité et aux enjeux politiques. On se rend compte en fait que si les habitudes de consommation de l'actualité- dans la majorité du temps, inculquées par le milieu familial- demeurent malgré la migration, il est somme toute assez difficile pour les participants de se plonger d'emblée dans la politique québécoise ou canadienne. Il y a un certain apprentissage qui doit être fait des enjeux politiques d'ici, des personnalités politiques québécoises, de l'histoire canadienne.

Plusieurs ont également fait valoir que le rapport des Canadiens, des Québécois tout particulièrement, à la politique est très différent de ce qu'ils ont connu dans leur société d'origine. Fouzia par exemple, mentionne que sa socialisation politique au Québec s'est faite difficilement, parce qu'elle ne trouvait pas d'interlocuteurs avec qui discuter de politique. Elle

sentait une certaine indifférence du peuple québécois face à la gouverne et à la gestion des affaires publiques, ou du moins, un manque de passion face aux enjeux politiques.

Mais quand je suis arrivée ici, ça a été le désert parce que justement, je connaissais pas. Ben, afin, je connaissais ce que j'entendais dans les médias, bon il y avait le Parti Québécois, le Parti libéral, mais c'était très... très loin de moi. Je voyais pas vraiment... C'est comme si je faisais pas partie de ces citoyens-là. Et euh... l'autre différence aussi, c'est que ben je ne voyais pas à qui parler. C'est pas comme en France où justement quand tu sors de l'université il y a toujours des militants pour parler, pour parler de leur mouvement et tout ça. Ben ici, je ne suis jamais tombée sur personne.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

Donc, même une personne engagée politiquement au sein d'un parti politique avant d'immigrer au Québec comme Fouzia doit prendre un certain temps pour retrouver ses repères avant de plonger de nouveau dans un militantisme actif: on retrouve d'ailleurs le même phénomène dans les témoignages de Messaoud et d'Amine. Comme nous le verrons plus loin, la participation est en fait intrinsèquement liée à des opportunités particulières, qui se présentent dans le parcours de la personne et qui lui permettront éventuellement d'intégrer plus facilement une formation politique en sol québécois. **L'intérêt pour la chose politique et la participation antérieure ne sont donc pas garants de tout.**

Bref, il n'y a pas vraiment de liens notables entre le fait d'avoir milité auparavant pour un parti et la propension à s'engager à nouveau en politique au sein de la société d'accueil. On remarque bien sûr chez les trois participants ayant connu des expériences préalables de militantisme partisan un intérêt très fort pour la politique, et notamment pour les enjeux politiques locaux et nationaux, mais dans les trois cas, il faudra patienter pour une opportunité d'engagement concrète avant qu'ils ne s'engagent en politique. C'est d'ailleurs quelque chose qui se retrouve dans l'ensemble des témoignages recueillis, c'est-à-dire qu'il faut non seulement que la personne ait trouvé un intérêt à la politique québécoise pour qu'elle s'engage, mais aussi, il faut qu'elle se retrouve face à l'opportunité de le faire.

Au fil des récits, on se rend compte que la nature de ces opportunités varie bien sûr beaucoup. Mais surtout, on voit bien que, pour qu'elles soient saisies au vol, **ces opportunités doivent survenir à des moments particuliers de la vie des personnes, elles doivent correspondre à des épisodes particuliers de la trajectoire de mobilité où le migrant choisit d'entrer dans un**

mode de relation particulière, sans doute plus étroit, avec la société d'accueil. Certaines prédispositions apparaissent essentielles pour susciter la réceptivité des participants à l'endroit des partis politiques, voire à l'endroit d'une formation politique particulière. Et ce que l'on se rend compte à la lecture des récits, c'est que **ces prédispositions sont souvent intrinsèquement liées aux conditions d'immigration, et à la manière dont le projet migratoire a été vécu et conçu à la base.** Il y a donc ici une différence temporelle importante entre ce constat, et les trois hypothèses de travail énoncées en début de section. En effet, ces trois hypothèses de départ, lesquelles, je le répète, émanaient tant de la littérature que de certains mémos rédigés en cours de terrain, concernent essentiellement des événements de la vie survenus avant la migration de la personne en sol canadien. Or, à la lecture et à l'analyse des récits, on se rend compte que **pour cette catégorie particulière de militants qui m'intéresse ici, l'entrée en politique militante active à finalement plus à voir avec la manière dont a été conçu la migration à la base, c'est-à-dire le projet migratoire, qu'avec la plupart des phénomènes souvent corrélés dans la littérature avec le militantisme partisan** (le militantisme des parents par exemple, ou les expériences antérieures d'engagement social et politique hors partis).

C'est maintenant sur cette idée-clé que je souhaite me pencher. À l'aide des quatre projets migratoires élaborés dans le chapitre cinq, je présente dans le chapitre suivant de quelle(s) manières ceux-ci peuvent ultimement avoir un effet concret sur l'entrée en politique militante active chez les participants, une variable qui, au final, semble avoir un effet structurant et explicatif beaucoup plus important sur les modalités d'engagement, et surtout, d'entrée en politique, que les trois hypothèses que j'ai testées dans ce chapitre.

CHAPITRE 7 : COMMENT EN VIENT-ON À MILITER ? COMPRÉHENSION DE LA TRAJECTOIRE DE PARTICIPATION À TRAVERS LES TRAJECTOIRES DE MOBILITÉ

Dans ce nouveau chapitre, mon objectif est de démontrer l'effet structurant des quatre projets migratoires élaborés au chapitre cinq sur l'entrée en politique, c'est-à-dire sur la manière dont les militants rencontrés pour cette recherche vont être amenés à s'engager auprès d'un parti politique provincial. Cette réflexion tente conséquemment de répondre à la première question spécifique de cette recherche⁷⁸, à l'aune plus particulièrement d'une perspective diachronique de recherche. La parenté entre la trajectoire de mobilité, et plus particulièrement la conception du projet migratoire, et la trajectoire de participation, et plus particulièrement dans ce cas-ci, l'entrée en politique militante active, tient, comme je tenterai de le démontrer, dans plusieurs facteurs. Ainsi, la manière de percevoir la société d'accueil à l'arrivée au pays, fortement influencée et modulée par le projet migratoire, structure en partie les rapports que le migrant va établir avec sa société d'accueil, du moins dans les premiers mois ou les premières années de son installation, ce qui influence fortement la manière dont la personne va envisager éventuellement l'engagement politique. De même, le projet migratoire, et la façon d'entrer en relation avec la société d'accueil dans les premières années, influenceraient la manière dont seront perçues les opportunités d'engagement qui se présenteront à la personne.

Globalement, l'objectif de ce chapitre est donc de présenter une typologie ancrée dans les données de terrain, une typologie flexible et imparfaite, mais néanmoins utile, me semble-t-il, pour mieux comprendre comment se déroulent les processus d'entrée en politique québécoise chez les citoyens et les immigrants originaires de pays dits arabes. L'objectif et l'intérêt de l'élaboration de cette typologie sont essentiellement de pouvoir mieux comprendre la manière dont ces processus d'entrée sont enclenchés, et d'explorer de quelles manières la trajectoire de

⁷⁸ Rappelons que cette question se lisait ainsi: « Comment les événements des différentes trajectoires de vie, particulièrement ceux de la trajectoire de mobilité et de la trajectoire de participation, influencent-ils l'entrée en politique militante active chez les citoyens et immigrants originaires de pays dits arabes dans les partis politiques québécois? ».

mobilité peut influencer les logiques comportementales qui guideront les participants vers leur action militante.

Bien entendu, ce constat d'une influence de certaines modalités des trajectoires de mobilité sur l'entrée en politique militante active découle d'un processus approfondi d'analyse, qui a débuté par un précodage des entretiens et par la réécriture de certains récits⁷⁹, avant d'effectuer une première analyse transversale des récits.

C'est ici que je reprends donc les quatre projets migratoires que j'ai élaborés dans le chapitre précédent: le projet migratoire étudiante, le projet migratoire de refuge, le projet migratoire d'opportunités et le projet migratoire non choisi. **À travers cette typologie que je tente d'esquisser, la migration est considérée comme un élément moteur, pouvant possiblement structurer l'entrée en politique.** C'est en somme un moment charnière du parcours de vie, qui structure une partie des rapports que le migrant entretiendra avec les institutions de sa nouvelle société d'accueil, et notamment les formations politiques qu'on y retrouve. Plus précisément, une telle démarche me permet de rendre compte de l'importance de chacun de ces projets dans le cheminement du migrant à travers la société d'accueil, et, plus particulièrement, elle permet de comprendre les dispositions qui sont les siennes au moment où se présentent devant lui des opportunités d'engagement au sein d'une formation politique.

7.1. Le projet migratoire étudiant : l'engagement partisan comme expérience de vie

« (...) j'avais aucun objectif particulier, mais juste m'épanouir, m'ouvrir, juste le plaisir de... de le faire, d'aller en politique, pis donner un coup de main. »

Comme je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, les participants qui arrivent au Canada avec un projet de type étudiant en tête sont au pays pour vivre avant tout une expérience à l'étranger. Bien sûr, la possibilité d'obtenir un diplôme reconnaissant des études au Canada est un avantage indéniable dans leur parcours, mais il n'en demeure pas moins que leur projet migratoire est

⁷⁹ J'explique dans l'annexe 6 de la thèse avec plus de détails ce que j'entends par cette idée de « réécriture des récits ».

envisagé de manière très positive à la base, souvent de façon pratiquement ludique, comme une expérience de jeunesse, à la base temporaire, qui enrichira leur vie.

Ici, la temporalité du projet migratoire est particulièrement intéressante à relever, justement parce qu'à la base, et comme nous l'avons vu plus tôt, les migrants de cette première catégorie n'ont pas l'intention de demeurer bien longtemps au Canada: plusieurs ont d'autres projets d'études à l'étranger, alors que d'autres veulent simplement rentrer au pays après leur expérience étudiante en sol nord-américain. Dès lors, le militantisme partisan, de surcroît pour un parti provincial, et par conséquent orienté sur des enjeux plus précis qui concernent essentiellement la province⁸⁰, peut surprendre. En effet, à quoi bon s'investir autant auprès d'une institution politique comme un parti, alors que la destinée de la société qu'il représente importe peu au bout du compte pour ses propres projets? Comment en vient-on à entrer en politique, et qu'est-ce qui justifie une telle décision?

On remarque d'abord chez ces personnes une première incursion au sein de différents organisations et mouvements québécois de plusieurs ordres (social, culturel, étudiant) sans être toutefois partisans, qui surviennent dans la vie de ces individus de manière assez spontanée: les sujets-acteurs commencent à s'engager souvent peu de temps après leur arrivée. Même si la majorité des répondants rencontrés ne se sont jamais vraiment engagés bénévolement auparavant comme le suggérerait une des hypothèses de travail, ou du moins, cela n'était pas déterminant dans leur récit, cette première opportunité d'engagement est vue d'un bon oeil, comme une façon de mieux connaître la société dans laquelle on arrive et de rencontrer de nouvelles personnes. Il faut dire que lorsqu'ils arrivent, ces étudiants connaissent souvent peu ou pas du tout de personnes au pays, et que ces perspectives d'engagement sont de belles occasions d'occuper leurs moments libres. J'ai déjà relaté à ce sujet les propos d'Hakim, qui arrive au Québec comme jeune étudiant au Cégep et qui trouve à travers son engagement dans son collège des réseaux qui lui permettent

⁸⁰ D'un point de vue strictement objectif, on peut toutefois arguer que comme l'éducation est une compétence provinciale au Canada, l'investissement au sein d'un parti provincial peut s'expliquer par une volonté de mettre son grain de sel dans un sujet qui touche directement ces étudiants étrangers. En même temps, il faut être conscient que d'autres instances sont aussi propices à la défense des intérêts des étudiants étrangers, les associations étudiantes de prime abord.

de se sentir rapidement chez lui. Tout comme Hakim, Malik aussi participe à toutes sortes d'activités organisées par son collègue, il est présent dans toutes les activités qui sont organisées, et prend particulièrement plaisir à assister à différentes conférences (certaines de nature politique d'ailleurs). Il suit ses nouveaux amis dans leurs activités et c'est pour lui un moyen de mieux connaître et de mieux comprendre la société québécoise, d'une manière qui se veut amusante pour lui. « La première année que j'avais passée ici, c'était au Cégep. J'ai juste passé un an au Cégep. Et, faque, c'était plus une année où j'ai commencé à découvrir différentes choses - j'avais 17 ans- la culture, m'habituer avec les Abitibiens, des choses comme ça! C'était l'fun! » (Malik, 29 ans, originaire du Maroc).

Mehdi, Hassan et Farida se retrouvent d'abord impliqués quant à eux au sein d'associations et des groupes étudiants de leur université. Un peu comme Hakim et Malik, ces projets d'engagement surviennent de manière spontanée dans leur parcours: après l'invitation d'amis à participer à des associations ou des activités, ils se joignent avec curiosité et ouverture d'esprit à ces nouvelles expériences.

Fouzia et Jamel, qui avaient déjà connu une expérience étudiante à l'étranger commencent quant à eux à s'investir socialement pendant qu'ils sont encore aux études, mais à l'extérieur de la sphère scolaire dans leur cas. Ici, ils sont un peu plus proactifs dans leur action puisque ce sont eux qui font les démarches pour joindre ces organisations. Les deux reconnaissent que ce ne sont pas des démarches qu'ils auraient faites dans leur société d'origine, mais étant donné le nouveau contexte et la situation qui était la leur, l'engagement social leur semblait une bonne façon de mieux connaître et de mieux s'adapter à leur environnement. Surtout, ils remarquent que l'engagement est ici bien vu et est présenté de manière positive par la société québécoise et canadienne: il y a au Québec une « culture bénévole », très typique des sociétés nord-américaines, et généralement absente dans les sociétés d'origine des participants, comme je le mentionnais un peu plus tôt :

- Ma première implication, je suis arrivée fin août et, début octobre, il y avait le Festival du nouveau cinéma. J'ai vu l'annonce dans le *Voir*⁸¹ comme quoi ils cherchaient des bénévoles. Je suis donc allé les voir.
- *Est-ce que tu aurais fait la même chose en France ou au Maroc? Si tu avais vu une annonce comme ça?*
- Ah! Bonne question... Non, je ne pense pas! Ah, bien, c'est intéressant! Je pense que je ne l'aurais pas fait. Peut-être que, dans la façon de présenter, c'est bête là, mais dans la façon de présenter ici, ben, d'abord, c'est l'fun. Puis, c'est nécessaire. Donc, c'est valorisé: « on a besoin de vous pour que l'événement se tienne. » Et c'est connu, et c'est reconnu, et c'est dit. À chaque fois que j'ai participé bénévolement, on te gratifie ton bénévolat.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

Ces premières expériences d'engagement sont donc vécues dans une perspective qui vise souvent à mieux s'intégrer au sein de la société d'accueil, à rencontrer de nouvelles personnes et à saisir les opportunités que la vie nous offre. Elles apparaissent en outre en concordance avec la culture en place, tout particulièrement la mise en valeur du travail bénévole: en cela, ces expériences sont vécues comme permettant de découvrir une facette de plus de la culture québécoise et nord-américaine. L'engagement social est donc envisagé d'une manière très positive, même s'il n'est pas nécessairement question de demeurer plus longtemps que prévu dans la société d'origine, du moins, pas encore. Il n'est pas encore question non plus d'engagement militant partisan: pour cela, un premier éveil à la politique québécoise doit d'abord être fait.

a. L'éveil à la politique dans la société québécoise

Les personnes regroupées sous ce premier type de projet migratoire vivent un véritable rapport de découverte avec la société québécoise et canadienne. Je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, pour l'ensemble des participants, l'expérience en sol québécois doit à la base non seulement être temporaire, mais dans les cas répertoriés, le Québec n'est pas la destination de premier choix de ces personnes. Ces participants arrivent donc sur le sol de la belle province avec des connaissances assez limitées sur le lieu où ils s'installent pour leurs études, mais, bons joueurs, ils deviennent assez intéressés à en comprendre un peu plus sur cette nouvelle société qu'ils côtoient chaque jour.

⁸¹ Journal hebdomadaire distribué gratuitement à travers la province dans les restaurants, les cafés, les commerces et plusieurs endroits publics (et donc très facilement disponible), et axé sur les arts et la culture.

Mieux comprendre cette nouvelle société passe donc pour certains par un apprentissage des réalités politiques québécoises et canadiennes, apprentissage qui se fait bien sûr par l'école, mais aussi et surtout par de premiers contacts avec l'actualité. Pour certains, comme Hakim, cet apprentissage de la société est essentiel pour vivre pleinement l'expérience étudiante qui est la sienne, même si, encore à ce stade, sa volonté n'est pas de s'installer plus de temps qu'il ne le faudra au Canada.

En arrivant, je me disais: Ben voyons [Hakim], tu vas pas passer, je sais pas moi, deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans, quelque part, sans même connaître un peu d'histoire! Tsé, si je retourne au Maroc, il faudrait quand même que si on me pose des questions un jour que je puisse répondre! Ça serait quand même débile de passer cinq ans quelque part, pis quelqu'un me pose une question sur le Québec, pis je suis pas capable de répondre! Ou le Canada ou peu importe... Alors, j'ai commencé à m'intéresser.

Hakim, 28 ans, originaire du Maroc

Dans la majorité des récits, l'éveil et l'intérêt pour la politique québécoise découlent par ailleurs des premières expériences d'engagement et de participation, tout particulièrement lorsque ces expériences ne se déroulent pas dans des associations à caractère strictement ethnoculturel ou religieux. Ces expériences mettent ces étudiants étrangers en contact avec des citoyens d'origine québécoise et les amènent à discuter de sujets plus politiques avec eux. Malik, par exemple, se lie d'amitié au Cégep avec une militante de l'Union des forces progressistes⁸² et s'intéresse de plus en plus à cette formation politique après avoir assisté à des conférences à l'école de partisans et de responsables de ce parti. Hakim s'implique de son côté au sein d'un groupe qui promeut l'entrepreneuriat au Cégep: cela l'amène notamment à faire partie d'une délégation québécoise qui se rend en France en lien avec cet engagement. Avec ce groupe, il développe un intérêt de plus en plus soutenu pour la politique québécoise:

J'ai été en France grâce à mon implication. Et là, j'étais... tsé, j'étais le seul non-Québécois dans une délégation québécoise (rires). Et j'étais au milieu de personnes extrêmement fières d'être Québécoises, euh... très nationalistes, et je te dirais pas mal...

⁸² Cette formation politique fusionnera en 2006 avec le parti Option citoyenne de Françoise David pour devenir la formation politique Québec solidaire. Malik établit ce premier contact avec l'Union des forces progressistes en 2003.

(petite pause)... pas mal souverainistes. Et ceux qui m'ont donné le goût à la politique québécoise sont des souverainistes.

Hakim, 28 ans, originaire du Maroc

Parfois aussi, c'est la nature même de la tâche liée à l'engagement qui encourage ces étudiants à s'informer davantage sur la situation politique québécoise. Mehdi, par exemple, explique qu'il se sentait un peu obligé de s'informer sur l'actualité du Québec étant donné ses différents postes de gestion au sein de l'association des étudiants et étudiantes de l'Université Laval. Devant répondre non seulement aux questions des journalistes par exemple, mais se devant aussi de prendre les bonnes décisions en fonction des intérêts des étudiants qu'il représentait, Mehdi n'avait d'autres choix que de s'intéresser à l'actualité, pour comprendre les positions tant du milieu universitaire, que du gouvernement québécois, à l'endroit des enjeux touchant les étudiants.

Jamel et Fouzia, qui entament leur engagement en dehors de la sphère scolaire, réalisent quant à eux leur éveil à la politique québécoise surtout à travers le réseau amical qu'ils se construisent peu à peu. Un peu comme l'exprimait Hakim un peu plus tôt, ces contacts avec des Québécois d'origine (ou parfois même, avec des néo-Québécois, mais installés depuis un peu plus longtemps au pays), sont une source d'apprentissage de cette société à travers laquelle ils prennent de plus en plus racine. Jamel raconte avoir particulièrement apprécié ses rencontres avec des étudiants aux opinions fortes, avec qui il pouvait discuter de tous les sujets, notamment de politique: « Quand on sortait dans les bars et tout, on allait dans les tavernes où il y avait des étudiants et tout, là, je trouvais ça intéressant quand je rencontrais des gens. Je ne rencontrais pas les gens pour parler de la pluie et du beau temps, mais on dirait qu'il y a un aimant quelque part qui m'attirait vers les gens qui ont quelque chose à dire. Et donc, on commençait à parler. » (Jamel, 30 ans, originaire du Maroc).

Dans l'ensemble de ces récits, l'éveil politique se déroule assez tôt dans le cheminement, tout au plus un an après l'arrivée au Canada. Il n'y a que chez Hassan que l'éveil politique se déroulera beaucoup plus tard, tout comme son engagement politique d'ailleurs. Rappelons qu'Hassan s'installe au Québec à la suite du rêve de son père de voir son fils étudier dans une université nord-américaine. Après ces études, il court ici et là après les opportunités professionnelles qui lui

permettront d'améliorer économiquement son sort, mais il garde toujours l'idée en tête de rentrer éventuellement -et le plus tôt possible- au Maroc. Chez les autres participants, au fur et à mesure que la personne s'implique et établit un réseau au Canada, la volonté de rentrer au pays (ou de quitter pour l'étranger), qui était pourtant bien présente au départ, s'amenuise de plus en plus. Ces personnes envisagent de plus en plus leur avenir, du moins à moyen terme, au sein de la société québécoise. Il y a donc ici quelque chose d'assez différent dans le récit d'Hassan.

Il faut dire que si Hassan s'implique lui aussi un peu pendant ses études universitaires, il le fait exclusivement en tant que ressortissant du Maroc: il participe en effet deux fois, en 1998 et 1999, en tant que représentant du Maroc pour un festival annuel en Mauricie, où il anime un petit kiosque. Il a donc quelques contacts avec des gens issus d'autres cultures, mais son implication et son investissement dans la société d'accueil demeurent à ce stade-ci limités. Il faut dire qu'il est beaucoup plus intéressé par ce qui se passe dans son pays d'origine, étant donné qu'il souhaite ardemment retourner s'y établir.

En 2002, Hassan obtient sa citoyenneté canadienne. Pourtant, il n'a toujours pas l'intention de demeurer au Canada et outre ses obligations professionnelles, il s'investit peu dans sa société d'accueil: il ne suit pas l'actualité canadienne, ne s'engage pas auprès d'aucune organisation ou aucun groupe que ce soit. S'il fait les démarches d'obtention de la citoyenneté, c'est surtout parce que la procédure est simple et que cela lui apporte plus d'avantages que d'inconvénients.

En fait, il faudra plusieurs années à Hassan avant de s'intéresser à l'actualité politique québécoise, et son intérêt sera avant tout stimulé parce qu'il se sentira personnellement interpellé par certains événements, soient ceux entourant la « crise » des accommodements raisonnables. En 2008, Hassan est employé depuis 2004 dans une entreprise où les choses se passent plutôt bien pour lui. Pendant ces événements, il sent toutefois directement interpellé par ses collègues de travail et par son patron en tant que musulman. Personne jusqu'ici n'avait fait pourtant allusion à sa confession religieuse, mais soudainement, il sent que le regard des autres change à son égard. Les choses se terminent bien pour lui, parce que la situation lui donne l'occasion de discuter avec ses collègues de sa religion, de s'expliquer ouvertement sur ses croyances et de se

faire respecter, mais c'est néanmoins à partir de ce moment qu'il commence à s'intéresser à l'actualité canadienne et québécoise.

b. L'entrée en politique

L'exemple du récit d'Hassan est extrêmement intéressant, puisqu'il permet tout particulièrement de mettre en valeur deux aspects qui apparaissent primordiaux dans l'ensemble des trajectoires de participation pour expliquer l'engagement au sein d'un parti politique: soit, d'une part, le **développement d'un intérêt pour la politique et l'actualité québécoises et canadiennes** et d'autre part, le **développement progressif d'un sentiment d'« appartenance » à la société québécoise**. Ici, j'utilise l'expression « sentiment d'appartenance » moins dans l'idée d'un processus d'identification à la société québécoise, mais davantage dans l'idée d'un sentiment de se sentir chez-soi au Québec, au Canada. Je reviendrai sur cette distinction que je fais entre les deux idées dans le chapitre 7 de l'analyse. Pour l'heure, j'aimerais simplement insister sur l'idée que, dans l'ensemble des récits, il apparaît essentiel pour les participants que l'engagement militant vient avec un sentiment très fort que le Québec (et/ou le Canada) est le (nouveau) lieu d'établissement, la « maison » en d'autres termes. Cela ne veut pas dire que le retour vers la société d'origine est impensable, bien au contraire, mais plutôt que l'installation au Québec apparaît d'une manière indéterminée dans le temps et surtout, que la destinée de cette société devient importante aux yeux des participants parce qu'ils s'y sentent chez eux.

Cette donnée devient conséquemment extrêmement intéressante à analyser chez les participants ayant migré avec un projet étudiant en tête parce que ces étudiants avaient au départ un projet migratoire à durée limitée au Canada. Au fur et à mesure de leur cheminement au pays, à travers leurs expériences scolaires, leurs activités d'engagement, leurs réseaux amicaux, ces participants sont donc appelés à envisager une installation de plus en plus permanente au pays. Cette volonté d'installation à plus long terme se traduit également par une mobilité dans les statuts: certains vont ainsi faire une demande de résidence permanente, puis, dans certains cas, de citoyenneté canadienne.

En quoi cette réflexion est-elle liée au militantisme politique? C'est sans doute dans le récit d'Hassan qu'on trouve la réponse la plus intéressante à cette question. La dernière fois que j'ai

parlé de lui, Hassan commençait tout juste à s'intéresser à l'actualité québécoise: on était alors en 2008, et il était pourtant au Canada depuis 1997. Il ne semble pas vouloir toutefois à cette époque s'investir auprès d'un parti, voire même auprès d'une quelconque organisation de nature politique ou sociale. La raison est très simple: il souhaite toujours retourner s'installer au Maroc. Il continue à entretenir ce rêve, maintenant les contacts avec son pays natal, tentant ici et là de développer des projets à distance, mais rien ne fonctionne. Marié depuis 2003 avec une Marocaine d'origine, Hassan réalise en 2012 après une discussion avec cette dernière que ce projet risque fort peu de se concrétiser. Ils prennent alors ensemble la décision de s'établir durablement au Canada :

Quand j'ai décidé de rester, c'est comme si l'avion venait de me débarquer. C'est comme si... c'est comme si j'ai senti que c'est vraiment mon pays. Après 16 ans... J'avais rien contre ici, j'ai rien contre là-bas. J'étais chanceux d'avoir deux pays, deux cultures. J'avais le contrôle, le pouvoir de... de choisir. Et j'avais fait un choix: le Maroc. Mais ça n'a pas réussi. Alors, le deuxième choix qu'il me reste, c'est ici.

Hassan, 41 ans, originaire du Maroc

Cette décision est extrêmement importante dans la trajectoire de participation d'Hassan, puisque c'est à partir de ce moment qu'il commencera ses activités d'engagement social, d'abord auprès d'un organisme communautaire de son quartier, à Anjou. Dans son cheminement, il est très clair que la participation sociale et politique est liée intrinsèquement à cette volonté de s'établir durablement au pays :

Quand j'ai décidé de rester ici, c'était vraiment un grand bonheur. Quand j'ai décidé de rester ici, alors j'ai dit bon, j'ai dit à ma femme: « Tu sais, j'ai perdu 16 ans. » Elle m'a dit: « Non, t'as pas perdu 16 ans! ». J'ai dit: « Parce que je connais rien dans le système. ». J'étais un esclave de mon employeur, on sortait les fins de semaine, on connaît juste les endroits touristiques. On a des amis, mais j'ai pas compris comment ça fonctionne. Je sais qu'il y a le provincial, je connais le fédéral, je connais la municipalité, mais... Non, je veux m'impliquer dans quelque chose, dans des associations. Je me sens pas à l'aise. Je veux pas juste vivre pour vivre. Je veux comprendre.

Hassan, 41 ans, originaire du Maroc

c. La politique comme expérience de vie

Revenons maintenant sur les autres trajectoires de participation liées à ce projet migratoire étudiant. Je l'ai mentionné un peu plus tôt, mis à part Hassan, les participants rencontrés arrivés au pays comme étudiants commencent assez tôt leur implication sociale, même s'ils n'avaient souvent jamais effectué de telles activités dans leur pays d'origine. L'engagement est présenté

effectivement comme un excellent moyen de mieux connaître la société dans laquelle ils arrivent, mais surtout, ces activités sont présentées comme des **expériences d'enrichissement personnel**. Or, on retrouve un peu le même cheminement dans les débuts de leur engagement au sein d'un parti politique.

Chez ces étudiants, la possibilité de s'impliquer au sein d'une formation politique découle bien souvent d'une offre faite par un ami, un collègue d'école, voire dans certains cas d'un mentor. Et souvent, la réponse à cette offre est tout simplement: « Pourquoi pas! ». Comme je le mentionnais un peu plus tôt, ces personnes commencent déjà à être de plus en plus au fait de la politique québécoise avant de s'impliquer auprès d'un parti politique, ou ils sont en train, à tout le moins, de développer un intérêt grandissant pour l'actualité québécoise: conséquemment, ils commencent à développer leurs propres opinions au sujet de la politique québécoise et se trouvent déjà davantage d'affinités avec certains partis plutôt que d'autres. Cela étant dit, lorsque débudent leurs activités militantes, ils ne sont pas non plus investis d'une mission particulière ou d'une volonté prédéterminée de faire avancer un dossier ou de changer quelque chose. On remarque plutôt qu'ils envisagent l'engagement militant comme une opportunité avant tout de développement personnel, une expérience qui complète bien leur cheminement d'étudiant, axé sur la découverte. Bref, les débuts de l'expérience de l'engagement militant ressemblent beaucoup aux premières expériences d'engagement social vécues dans la société d'accueil.

Mehdi, par exemple, entame son engagement auprès du Parti libéral du Québec après avoir été invité à le faire par une amie. À ce moment, il a terminé ses études à l'Université Laval et vient tout juste de s'installer à Montréal pour y développer de nouvelles opportunités professionnelles. Nouvellement arrivé dans une nouvelle ville, jeune professionnel sans enfant, Mehdi a alors beaucoup de temps libre et s'ennuie un peu, lui qui s'est tellement investi pendant ses dernières années d'université. L'invitation tombe donc plutôt bien à ce moment de sa vie.

Il assiste d'abord aux rencontres de la Commission des communautés culturelles, un sous-comité au sein du Parti libéral du Québec (PLQ) qui s'occupe plus particulièrement des enjeux touchant l'immigration et les minorités ethnoculturelles. Son incursion au sein du parti est donc lente, mais constante. Ainsi, après avoir été admis comme observateur aux réunions de ce comité

pendant quelques rencontres, il participe au Conseil général du parti en 2009. C'est à partir de ce moment qu'il développe une véritable passion pour le travail de militant, particulièrement pour la participation aux débats entourant les orientations politiques du parti. Articulé et confiant, il n'hésite pas à prendre la parole devant l'assemblée du Conseil général et est rapidement remarqué par les grosses pointures du parti, notamment une députée - et alors ministre- et un autre membre de l'exécutif du parti, qui lui offre de s'investir bénévolement à leurs côtés. Deux offres que Mehdi ne mettra pas trop de temps à accepter.

Tout comme Mehdi, Fouzia aussi est invitée par des amis à se joindre aux activités d'un parti politique, Québec solidaire dans son cas. Connaissant ses affinités avec la gauche politique, une amie de Fouzia l'enjoint d'abord à rencontrer des militants du parti, des gens avec qui elle croit que Fouzia pourrait bien s'entendre, étant donné les aspirations de son amie en ce qui concerne notamment la justice sociale. À ce moment, Fouzia connaît encore relativement peu les formations politiques du Québec, même si, après avoir entendu à quelques reprises la co-porte-parole du parti dans les médias, Françoise David, elle avoue se reconnaître dans son discours. À ce moment, elle n'est toutefois pas très à l'aise avec le fait qu'il s'agit d'un parti qui prône pour la souveraineté du Québec, une « absurdité » à ses yeux, dira-t-elle.

Fouzia prend toutefois beaucoup de plaisir à discuter politique avec ses nouveaux amis. Elle trouve enfin les ressources qu'elle cherchait tellement pour mieux comprendre l'actualité et l'histoire politiques québécoises: « Il y a beaucoup de choses, ça prend des vraies personnes, des vraies gens pour t'expliquer: "C'est ça qui se passe ici, c'est ça qu'on fait, c'est ça le problème." » (Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc). Elle devient alors de plus en plus convaincue non seulement de l'utilité et de la pertinence de Québec solidaire, mais aussi de la souveraineté du Québec que le parti prône. Lorsque ses amis lui demandent de l'aide pour faire la promotion d'un candidat qui souhaite devenir co-porte-parole du parti (l'équivalent d'une course à la chefferie), elle se joint donc d'emblée à leurs côtés.

Les premières implications en politique de Malik se déroulent également à la suite de l'invitation d'une amie. Dans son cas, l'engagement politique débute très tôt, alors qu'il est toujours étudiant au Cégep. La campagne électorale de 2003 bat alors son plein et Malik est invité par cette amie à

faire du porte-à-porte pour mousser la candidature du candidat de l'Union des forces progressistes, dans un comté à l'extérieur de Montréal, une invitation que Malik accepte spontanément. Même si, au départ, cette activité est pratiquement envisagée comme un loisir, une activité sociale en somme, il se trouve que Malik en apprend encore plus sur la politique québécoise grâce à cette expérience, et particulièrement grâce aux discussions que cette nouvelle activité provoque avec cette amie. Cette première expérience de militant est en outre très positive pour lui, parce qu'elle lui permet de voyager un peu à travers le Québec, de développer des habiletés en matière de militantisme et de rencontrer de nouvelles personnes.

L'expérience d'entrée en politique d'Hakim est un peu différente, mais elle est vécue un peu de la même façon, c'est-à-dire avant tout comme une expérience de découverte et d'enrichissement personnel. Dans le cas d'Hakim, l'invitation à se joindre à un parti politique lui vient d'un mentor, plus particulièrement d'un professeur invité à l'Université Concordia, où Hakim poursuit ses études en science politique, et qui, après avoir lu les travaux d'Hakim et l'avoir vu intervenir en classe, le prend à part pour lui suggérer de s'engager auprès de la Commission jeunesse du PLQ. Jusque-là, Hakim avait développé un intérêt pour la politique québécoise et il était déjà séduit par les idées du Parti libéral⁸³, mais il n'aurait jamais pensé à s'engager lui-même comme militant. Surtout, il se questionnait sur sa légitimité de le faire en tant qu'étudiant étranger. L'intervention de ce professeur vient non seulement effacer ses doutes, mais elle lui permet également d'être mis directement en contact avec des jeunes impliqués. Pour Hakim, cette première incursion en politique est vécue comme une expérience enrichissante sur le plan personnel, et surtout très plaisante. « Tsé, j'avais juste envie... mais juste par épanouissement là, tsé, je voyais rien là, j'avais aucun objectif particulier, mais **juste m'épanouir, m'ouvrir, juste**

⁸³ J'ai cité un peu plus tôt les propos d'Hakim disant que ceux qui lui avaient donné la piqure pour la politique québécoise étaient des jeunes souverainistes rencontrés lors de ses activités d'engagement social au Cégep. Toutefois, Hakim mentionne plus loin dans son récit que si ces souverainistes l'ont sensibilisé aux enjeux du Québec, seule province francophone au Canada, ils ne l'ont toutefois pas convaincu quant à l'option qu'ils préconisent pour défendre les intérêts de la belle province. Voilà pourquoi il se dit d'emblée plus proche du Parti libéral du Québec, un parti fédéraliste, au moment où il reçoit cette invitation à se joindre à ce parti. Ce contraste toutefois entre le développement d'un intérêt pour la politique québécoise auprès d'amis souverainistes, et sa volonté de s'investir dans un parti qui promeut le fédéralisme canadien, demeure néanmoins un élément extrêmement intéressant de son récit, et démontre en partie la réflexion approfondie qui a guidé les choix partisans d'Hakim.

le plaisir de... de le faire, d'aller en politique, pis donner un coup de main. » (Hakim, 28 ans, originaire du Maroc).

Chez Farida et Jamel, les débuts du militantisme partisan ne se font pas à la suite d'une invitation à se joindre au parti: ce sont eux qui vont faire les premières démarches et prendre contact avec une organisation politique. Mais ici aussi, l'expérience est présentée comme une opportunité personnelle d'enrichissement, à la suite de la découverte d'une nouvelle société d'accueil. C'est après avoir vu une entrevue à la télévision d'Amir Khadir, alors co-porte-parole de Québec solidaire, que Jamel prend contact avec le parti. On est alors en 2007, en pleine campagne électorale, et Jamel est installé au Québec depuis quatre ans. Il connaît déjà un peu le parti, mais le charisme d'Amir Khadir le séduit et il choisit d'envoyer un courriel à tout hasard à son organisation en disant qu'il avait bien aimé son intervention à la télévision. Monsieur Khadir lui-même lui répond gentiment et l'invite à participer à une rencontre avec d'autres bénévoles. C'est à ce moment que Jamel commence ses premières activités militantes: il est appelé à faire des appels téléphoniques, du « pointage » dans le jargon politique, pour vérifier l'intérêt des citoyens du comté à donner leur appui à Québec solidaire pendant la campagne électorale. Il s'agit d'activités nouvelles pour lui, mais il y prend plaisir. Surtout, il rencontre de nouvelles personnes sympathiques au sein du parti, avec qui il découvre une autre facette de la société québécoise.

Farida s'intéresse d'abord par elle-même aux orientations politiques du Parti libéral, même si elle est arrivée au Canada depuis un an à peine. Aussi, lorsqu'elle prend contact avec le bureau de comté de son député pour avoir accès au programme complet du parti⁸⁴, le personnel du bureau prend en note ses coordonnées. Elle reçoit à partir de ce moment différentes invitations à participer à des activités et des réunions du parti. Déjà engagée à gauche et à droite, cette nouvelle implication vient donc assez naturellement dans sa vie, même si elle n'avait pas nécessairement pensé au départ s'engager politiquement en faisant les démarches pour obtenir le programme du parti. Cet intérêt, d'abord intellectuel - elle porte une admiration toute particulière à la pensée politique de Claude Ryan-, viendra au départ compléter ses autres activités de

⁸⁴ À cette époque, en 1984, il n'y a pas d'Internet, et la manière la plus simple d'avoir accès aux programmes politiques des partis est de les contacter directement en personne.

bénévolat, comme une manière d'explorer encore davantage la société dans laquelle elle se sent de plus en plus chez elle.

Bref, on se rend compte chez les participants ayant eu à la base un projet migratoire temporaire, et avant tout inspiré d'un projet étudiant, que l'engagement politique survient un peu comme l'engagement social dans leur vie: c'est-à-dire qu'**il se présente comme un enrichissement dans leur parcours migratoire, déjà caractérisé par une volonté de découverte et d'aventure.** Il n'est donc pas surprenant que ces étudiants acceptent les opportunités de militantisme partisan qui se présentent à eux: bien sûr, ils sont déjà sensibilisés à la politique par leur vécu familial et par leur intérêt grandissant envers les enjeux qui touchent les sociétés québécoise et canadienne. Mais surtout, ils arrivent au Québec avec certaines dispositions d'ouverture face aux expériences individuelles leur permettant d'enrichir leur parcours. **Dès lors, les possibilités de militantisme sont envisagées, puis vécues, comme des ajouts positifs à leur développement et leur cheminement personnel.** Elles permettent en outre d'explorer d'une manière différente et originale une société qu'ils connaissaient souvent peu au départ, mais dans laquelle ils choisissent en cours de route de s'établir de manière un peu plus permanente.

7.2. Le projet migratoire de refuge: s'impliquer pour le changement

« Moi, j'ai décidé que je m'impliquais quand je pouvais en politique parce que je veux être un acteur important dans ce qui se passe au Québec. »

Les gens qui construisent un projet migratoire autour de l'idée du refuge sont à la recherche d'une vie meilleure lorsqu'ils immigreront au Canada. Contrairement aux personnes regroupées autour du premier type de projet migratoire, ici, il s'agit moins de découvrir un nouveau lieu, de s'exposer à une nouvelle aventure, mais bien de trouver un meilleur endroit pour s'établir. Les priorités sont donc loin d'être les mêmes, et la façon d'envisager l'insertion au sein de la société d'accueil est extrêmement différente.

Ainsi, là où les « étudiants » de la première catégorie saisissent au vol les différentes opportunités d'activités et d'engagement social qui s'offrent à eux, les premiers mois -voire les premières années- d'installation pour les personnes qui doivent composer avec un projet migratoire de refuge sont consacrés à la recherche de nouveaux repères. Je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, le fait de migrer, de changer de pays, est une bifurcation qui affecte

l'ensemble des trajectoires de vie de la personne, et ce, de manière particulièrement soutenue pour ces personnes étant donné l'urgence du départ, et les possibilités assez limitées de retour au pays d'origine.

Pour ces personnes, les affaires du « quotidien » sont au centre des préoccupations dans les premiers mois d'installation: trouver un emploi et un toit bien entendu, mais aussi, trouver le supermarché le plus proche, s'habituer au transport en commun, s'habiller convenablement pour les journées froides d'hiver. Il leur faut d'abord apprivoiser certaines nouvelles réalités.

Les premières préoccupations des personnes regroupées sous cette deuxième catégorie sont d'abord liées à la recherche d'emploi. Contrairement aux personnes regroupées sous les autres catégories, elles n'ont effectivement rien qui les attend au moment d'immigrer au Canada: pas d'emploi, pas de conjoint pouvant les faire vivre un certain temps, pas de programme scolaire à compléter, pas de parents sur qui compter pour vivre. Dans leur témoignage, ces personnes insistent sur l'importance d'être en mesure de se débrouiller par elles-mêmes dans leur nouvelle patrie, et ceci passe notamment par l'occupation d'un emploi leur fournissant un revenu décent⁸⁵.

À travers ce contexte particulier, les premières expériences d'engagement n'ont pas lieu dans les mêmes conditions ni avec les mêmes objectifs que ce qui a été observé un peu plus tôt. On remarque d'abord qu'ici, les personnes ayant construit leur projet migratoire autour de l'idée du refuge sont d'abord plus enclines à se diriger vers des groupes ou des associations issus ou associés soit à leur culture d'origine, soit à leur pays d'origine, soit à leur religion. Fares, par exemple, se joint à une troupe de danse libanaise traditionnelle de *dabke* à la suite d'une invitation de sa soeur. Ismael participe de son côté à une organisation qui aide les Libanais montréalais à maintenir des liens avec leurs proches, en les filmant et en envoyant les

⁸⁵ On se souviendra par exemple du récit de Fares, qui, à peine débarqué du Liban, et malgré le fait qu'il immigré avec ses parents, doit commencer à travailler de très longues heures dans une station-service pour aider sa famille et subvenir à ses propres besoins.

vidéocassettes⁸⁶ à leur famille demeurée au Moyen-Orient. Nedjmou, quant à lui, s'investit assez tôt auprès d'organismes culturels associés tant à sa culture qu'à sa religion, l'islam.

Dans certains cas, cette première expérience de participation auprès d'autres membres de la communauté ne se passe pas nécessairement très bien. Chakiba, par exemple, raconte comment sa première incursion au sein d'un regroupement de femmes arabes à Montréal la déçoit. Elle trouve que le mouvement est mal organisé, « anarchique » dira-t-elle, et surtout, elle n'y retrouve pas les aspirations féministes qui sont les siennes, étant donné que cette première organisation avec laquelle elle s'investit a une vocation davantage de préservation du patrimoine culturel algérien en sol canadien.

Omar raconte lui aussi avoir été au départ attiré par une organisation de nature ethnoculturelle, à but non lucratif, mais que cette expérience s'avère décevante pour lui finalement. Si, au départ, une certaine nostalgie expliquait son envie de s'engager auprès de cette organisation, Omar se rend compte que ce n'est pas le type d'expérience qu'il recherchait en immigrant au Canada. Il déplore que les personnes impliquées dans cette organisation transposent les enjeux et les préoccupations qu'elles avaient en Algérie dans leurs activités d'engagement social au Canada, une avenue qui ne plaît pas à Omar. De plus en plus, il commence au contraire à s'intéresser aux enjeux locaux, et plus globalement, à sa nouvelle vie en tant que Québécois. C'est à travers ce créneau qu'il souhaite dorénavant s'investir.

Au fur et à mesure de ces premières expériences, émerge donc chez les participants cette réflexion sur la place qu'ils souhaitent voir occuper dans leur milieu de vie. Chez certains, cela se traduit par une diversification des expériences d'engagement: de plus en plus, les participants vont être appelés à s'engager auprès d'organisations, qui, sans être nécessairement de nature politique, seront néanmoins davantage associées à la société d'accueil. Par exemple, Mohammed et Rahim vont commencer à s'engager auprès de la Chambre de commerce de Montréal. Omar s'investit comme parent bénévole à la garderie puis à l'école que fréquente sa fille. Fares aussi

⁸⁶ À cette époque, le milieu des années 1990, Internet n'est pas suffisamment développé pour permettre d'autres moyens de communication plus modernes.

travaille auprès des jeunes, mais plus particulièrement auprès d'un groupe scout qu'il contribue à fonder. Aux événements importants des parcours - recherche d'emploi ou occupation d'un nouvel emploi, nouvelle situation familiale et début de la parentalité, découverte et inscription au sein de nouveaux réseaux- sont donc associées différentes opportunités d'engagement que certains saisiront au vol. Mais surtout, à mesure que le temps passe et que l'installation au Canada devient plus concrète et moins axée sur les préoccupations du quotidien, on remarque chez l'ensemble des participants associés à ce deuxième type de projet migratoire la naissance de nouvelles préoccupations de nature politique qui touchent de plus en plus non pas la société d'origine, mais la société d'accueil. Un nouvel éveil politique prend lentement naissance, alimenté par les expériences et les difficultés rencontrées dans le quotidien, qui mènera les participants sur la voie de l'engagement politique actif. C'est sur cet éveil que j'aimerais consacrer les prochaines lignes.

d. L'éveil à la politique dans la société québécoise

J'en ai fait mention dans le chapitre précédent où j'analysais les différentes trajectoires de mobilité et de migration transnationale, mais un élément qui caractérise tout particulièrement et de façon assez généralisée les participants présentant un projet migratoire de type refuge est la manière dont ils ont construit **une vision assez idéalisée de la société canadienne** avant d'immigrer, voire même dans les premiers mois de leur installation au pays. Ayant souvent vécu des situations assez difficiles dans leur pays d'origine - conflits armés, graves difficultés économiques, persécutions, relations inéquitables flagrantes entre les hommes et les femmes-, ces personnes arrivent au Canada avec l'image d'une société égalitaire, pacifique et riche.

À mesure que le temps passe, ce mythe de la société idéale s'effrite lentement. Pour la majorité des répondants de ce deuxième type de projet migratoire, **ce désenchantement conduit à s'intéresser de plus en plus à la politique locale et/ou nationale**. Parmi les sujets de préoccupations, celui qui revient en tête de liste est certainement le traitement réservé aux immigrants, et tout particulièrement les situations de discriminations, notamment sur le plan de l'emploi et de l'embauche, que ceux-ci doivent vivre.

C'est par l'une de ses activités d'implication sociale que Nedjmou commence à s'intéresser à la politique canadienne. Étant engagé auprès de différents regroupements d'Algériens, il est de plus en plus appelé à prendre position politiquement sur des enjeux qui touchent la communauté algérienne canadienne. Ainsi, d'une part, il milite pour que Transport Canada autorise une compagnie aérienne algérienne à faire la liaison directe entre Montréal et Alger. Puis, il défend des ressortissants algériens menacés d'expulsion par le gouvernement canadien.

En défendant ainsi les droits des ressortissants algériens, Nedjmou commence par ailleurs à s'intéresser aux positions des partis politiques canadiens et québécois sur les questions qui touchent les membres de sa communauté tout particulièrement. Il découvre notamment les politiques du Parti Québécois, mises en place alors qu'il était au pouvoir à la fin des années 1990 et au début des années 2000, pour faciliter l'immigration francophone au pays et notamment l'immigration des maghrébins. Il apprend aussi que le fondateur du parti, René Lévesque, était un partisan de la décolonisation de l'Algérie pendant la Révolution. Il s'intéresse aussi beaucoup à la position du Parti Québécois en ce qui a trait à la situation constitutionnelle de la province au sein du Canada, et il devient rapidement convaincu des liens entre la situation du Québec par rapport au Canada et celle de la colonisation algérienne. Bref, il développe rapidement une sympathie envers ce parti d'une part, et envers l'option souverainiste d'autre part.

Messaoud, tout comme Nedjmou, développe lui aussi une certaine fascination pour le mouvement souverainiste après s'être intéressé au passé de la province. Amateur d'histoire et de politique, il fait ses premières recherches de manière assez désintéressée, mais rapidement, il découvre des liens entre la situation québécoise et la situation berbère: en d'autres termes, il reconnaît dans la lutte pour l'indépendance du Québec les mêmes combats engagés pour l'autonomie berbère. C'est toutefois au moment d'accéder à la citoyenneté canadienne que Messaoud devient profondément concerné par la politique québécoise et canadienne: l'expérience d'acquisition de la citoyenneté, et la cérémonie de citoyenneté plus particulièrement, rebute Messaoud. Jusque-là, son intérêt pour la politique québécoise était essentiellement alimenté par une passion pour l'histoire et une curiosité intellectuelle, il n'était pas question pour lui de nécessairement prendre part au débat. Lorsqu'il passe l'examen de citoyenneté canadienne, et lorsque, lors de la cérémonie d'acquisition de la citoyenneté il se voit

forcer de prêter serment d'allégeance à la Reine du Canada, se fait sermonner par le juge de citoyenneté parce qu'il ne chante pas l'hymne national canadien avec les autres et se voit contraint d'adhérer au patriotisme canadien en prenant la pose les bras chargés de drapeaux, Messaoud se sent trompé. Il y voit des tactiques patriotiques qui le rebutaient déjà en Algérie, lorsqu'il défendait l'identité berbère et kabyle contre l'homogénéisation identitaire arabe. Alors qu'il avait jusque-là une image positive de la liberté de choix au Canada, il sent soudainement qu'on tente de forcer chez lui un sentiment d'appartenance à la société canadienne, sentiment qu'il ne souhaite pas nécessairement embrasser. « On s'est sentis diminués, même humiliés. Ah! J'ai dit: "C'est terminé! Ah non, ça ne se passera pas comme ça, c'est terminé." (...) Alors, quand je suis sorti de la cérémonie, j'avais dit à mon ex - on n'est plus ensemble-: "Écoute, moi, à partir d'aujourd'hui, ça y est, je sais où je m'en vais!" ». (Messaoud, 58 ans, originaire d'Algérie).

Chez Chakiba et Ismael, la découverte de certains écueils, de certains problèmes au sein de la société québécoise et canadienne les pousse aussi à s'intéresser de plus en plus à la politique « intérieure » du pays et de la province, plus particulièrement en ce qui concerne les positions des partis politiques à l'égard des immigrants. Ismael vit personnellement une situation de racisme alors qu'il passe tout près de faire un accident de voiture: l'autre automobiliste le provoque en attaquant son statut d'immigrant. Ismael prend alors conscience de l'importance de non seulement s'intéresser davantage à la manière dont sont traités les immigrants, mais aussi de s'impliquer pour favoriser une meilleure acceptation de la diversité au Québec. Pour Ismael, c'est par l'action politique que les choses peuvent surtout changer. Ayant lui-même vécu des difficultés en tant que chrétien au Liban, il se sent par ailleurs proche de la cause souverainiste, parce que, pour lui, tous les peuples ont le droit d'exister, de revendiquer leur identité, et de s'épanouir de la manière dont ils le désirent. Il se sent particulièrement interpellé par la situation québécoise lors du référendum de 1995, même si, à cette époque, il n'est pas encore citoyen et ne peut donc pas voter:

J'aurais aimé voter [au référendum de 1995]. Parce que moi, j'adhérais pour le Oui. (Pause) Personne, personne peut sentir les douleurs d'être subordonné à un autre peuple s'il l'a pas vécu. (...) Même dans le conflit israélo-palestinien, je disais toujours, et je continue à le dire, il y a deux peuples donc ces deux peuples ont le droit d'exister. Mais il

faut pas qu'un peuple soit là au prix de l'autre. Tout le monde a le droit de vivre, la planète est grande.

Ismael, 48 ans, originaire du Liban

C'est à travers son travail dans le milieu communautaire surtout que Chakiba découvre quant à elle les difficultés que vivent de nombreux immigrants, surtout maghrébins, en matière de discrimination, notamment sur le plan de l'embauche et dans le milieu de travail. Cette situation l'amène à se questionner sur la société québécoise, qu'elle jugeait pourtant encore il y a peu de temps idéal, et à s'intéresser de plus en plus à la politique provinciale et aux traitements que réservent les partis politiques à ces groupes minoritaires.

Du côté de Rahim, les tensions politiques qu'il observe au Québec entre souverainistes et fédéralistes lui rappellent les difficultés qu'il a observées au Liban entre les fronts pro-Occident et pro-Hezbollah. Bien sûr, il est conscient que la joute politique québécoise n'est pas caractérisée par des actions aussi violentes que celles observées au Liban, mais pour lui, il s'agit néanmoins de tensions contre-productives, surtout pour le devenir économique de la province. Cela l'amène conséquemment à s'intéresser de plus en plus à la politique québécoise, et à chercher d'autres options politiques moins polarisées entre ces deux courants⁸⁷.

Dans l'ensemble, on remarque que l'éveil politique des personnes qui ont vécu un projet migratoire de type refuge est donc davantage provoqué par des situations vécues -souvent en lien

⁸⁷ Même si cela n'est pas l'objet de ce chapitre, j'aimerais quand même revenir quelques instants sur les prises de position politique qui commencent à se faire sentir à travers les récits des participants. Ainsi, dans les témoignages cités jusqu'ici, on remarque qu'il n'y a pas de liens directs entre les prises de position politiques et les pays d'origine des participants: Rahim et Ismael par exemple, sont tous les deux originaires du Liban, mais le premier est davantage rebuté par l'option souverainiste, alors qu'elles séduisent au contraire Ismael. Contrairement à Rahim, qui est musulman, Ismael est chrétien, ce qui lui donne sans doute une vision différente du conflit qui sévit dans son pays, et il transpose alors différemment cette vision dans ce qu'il voit et ce qu'il constate de la situation québécoise. Bien qu'ils en sont à des stades assez similaires de leur vie au moment d'immigrer (Ismael immigré à 27 ans, Rahim à 31 ans, et ils sont tous les deux célibataires et sans enfant à ce moment), ils immigrèrent néanmoins à des périodes différentes (1992 pour Ismael, 2008 pour Rahim), ce qui a des conséquences tant sur leur vision de la situation libanaise, que de la situation québécoise. Cela rend compte de l'importance de tenir compte de l'ensemble des vies, des parcours sociaux bien sûr, mais aussi des périodes historiques où les différents événements de la vie se déroulent pour tracer un portrait fidèle des éléments qui influencent certaines prises de décision. Mais mon propos n'est pas tant ici d'expliquer pourquoi certaines opinions se forment, mais plutôt d'insister sur la manière dont elles se forment, et sur les conséquences qu'elles peuvent contribuer à avoir sur les logiques d'action, surtout en matière de participation politique.

avec des expériences passées personnelles-, ou des constats qui s'imposent au fur et à mesure que ces personnes découvrent leur province d'adoption, et qui contrastent avec la situation quasi idyllique qu'ils imaginaient jusque-là. L'éveil politique est donc moins le fait d'une pure curiosité intellectuelle (même si cela est nécessairement présent), mais est aussi engendré par l'expérience directe, par des situations qui font violence parce qu'elles ne correspondent pas à l'image construite jusque-là.

On remarque aussi que, probablement parce que cet éveil politique est souvent le fruit d'un certain « choc » entre la situation imaginée et la situation rêvée, qu'il est plus directement associé à une prise de position plus directe envers une certaine option politique, voire très souvent au développement d'une certaine sympathie envers un parti politique en particulier. Ici, les événements entre l'éveil politique et les débuts du militantisme s'enchaînent peut-être un peu plus rapidement que ce que l'on retrouve chez les autres participants: il y a ainsi un lien direct entre les débuts du militantisme et la fin des illusions autour d'une présumée société idyllique.

e. L'entrée en politique

L'entrée en politique des participants regroupés autour de cette idée du projet migratoire de refuge est donc fortement alimentée par le constat de certains problèmes au sein de la société d'accueil. Lorsqu'elles entament leur engagement au sein d'un parti, ces personnes sont donc influencées par une volonté de changement. Leur engagement est peut-être moins spontané et survient sans doute moins rapidement que chez les participants ayant construit un projet migratoire étudiant, mais le fait que leur éveil politique naît de profondes réflexions autour de la société d'accueil et des écueils qui sont les siens les pousse vers une implication souvent alimentée par des objectifs assez précis. Par exemple, les sympathies à l'endroit de l'option souverainiste conduisent Messaoud, Nedjmou et Ismael à se diriger vers le Parti Québécois. Messaoud s'implique d'abord auprès d'une organisation politique non partisane, le mouvement AGIR, qui prône l'indépendance de la province. Il y fait alors la connaissance d'un militant du Parti Québécois qui le convainc de prendre sa carte de membre de parti, puis de militer avec eux. C'est ainsi que Messaoud commence à partir de 1999 à s'engager à travers différentes activités auprès de ce parti: soutien aux candidats pendant les campagnes électorales, porte-à-porte, participation aux réunions du parti, etc.

Nedjmou, quant à lui, s'implique d'abord pendant les élections municipales à Montréal, auprès de Pierre Bourque. On est alors en 2001 et il n'a pas encore la citoyenneté canadienne, il ne peut donc pas voter, mais il se sent interpellé par la campagne de ce candidat, d'autant plus qu'il est invité par un compatriote algérien à se joindre à la campagne de l'ancien maire de la ville. Cette expérience est très positive pour lui, elle lui donne confiance envers le système démocratique québécois. Il commence alors à s'engager auprès du mouvement souverainiste québécois, sans nécessairement que ce soit dans des organisations partisans. Articulé et déjà très présent dans les médias ethniques - une autre forme d'implication sociale chez lui- Nedjmou devient de plus en plus présent au sein des médias québécois pour défendre l'option souverainiste. Doucement, il commence à être de plus en plus connu au sein du mouvement: « Ce qui était intéressant, c'est que j'ai pris l'image à mon avis dans le mouvement souverainiste comme étant l'Algérien-souverainiste, pas péquiste ou bloquiste. Jusqu'en 2007, je ne me suis pas impliqué dans les partis. Au contraire. Mais par contre j'étais sur des tribunes de souveraineté. » (Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie).

En 2007, il est invité à se joindre à la campagne électorale d'une candidate qui se présente pour le Parti Québécois. Séduit par le chef du parti d'alors, André Boisclair, et surtout, par son ouverture à l'égard des communautés culturelles, Nedjmou entame alors sa première expérience de militantisme partisan pour un parti politique provincial. Il fait alors beaucoup de travail de terrain auprès de cette candidate, mais s'implique aussi au niveau stratégique pour convaincre les membres des communautés ethnoculturelles de voter pour le Parti Québécois.

Ismael et Omar vont également aboutir au Parti Québécois. Dans le premier cas, on se souviendra qu'après avoir vécu une expérience directe de racisme, Ismael réalise l'importance de s'impliquer pour faire changer les choses. Pour lui, le militantisme partisan est le lieu idéal pour défendre les droits des immigrants contre la discrimination et, étant déjà convaincu par l'option souverainiste, il saute sur l'occasion lorsqu'il reçoit une invitation d'un ami à se joindre au Parti Québécois quelques mois après le référendum de 1995.

Omar, quant à lui, s'engage auprès du Parti Québécois après une rencontre fortuite avec la députée péquiste de son quartier, Louise Harel, en 1998, soit près de huit ans après son arrivée au Québec. Il souhaite à ce moment s'investir dans la politique québécoise, et surtout, il souhaite s'investir pour un parti qui prône une vision moins « communautarienne » de l'intégration des immigrants, une approche davantage associée au Parti libéral au Québec⁸⁸. Omar croit davantage en l'approche du Parti Québécois en la matière.

L'engagement de Mohammed auprès du Parti libéral est aussi plus spontané et peut-être un peu moins similaire à celle des autres participants regroupés ici. Mohammed se dit déjà proche des valeurs prônées par le PLQ au moment de s'engager, mais il est moins animé par une volonté de changement comme les autres participants. Il admire le premier ministre d'alors, Jean Charest, et les décisions prises par son gouvernement pour mettre en valeur le Québec et l'économie québécoise sur la scène internationale. Il s'oppose aussi à toute vision trop nationaliste ou « nationalisante » des peuples humains, une idéologie qu'il abhorre. Le Parti libéral lui apparaît dès lors comme une formation politique qui prône davantage l'universalité que le nationalisme, une idée qui le rejoint.

C'est lors des élections de 2012, alors qu'il aperçoit une pancarte électorale de la candidate libérale de sa circonscription, qu'il se porte volontaire pour la première fois pour faire du travail de terrain pendant les élections. Il devient rapidement responsable d'établir des contacts entre la candidate du PLQ et la communauté maghrébine, un rôle qui lui convient puisqu'il juge que les maghrébins devraient davantage être impliqués politiquement, et surtout, considérés par les

⁸⁸ Même si cela n'est pas relevé dans le récit d'Omar, je tiens tout de même à préciser que les années où il débute son militantisme auprès du Parti Québécois, soit les débuts d'un deuxième mandat pour le parti, celui suivant le référendum de 1995, sont une période où la formation souverainiste propose une toute nouvelle vision de l'intégration des immigrants, davantage axée sur une perspective citoyenne inclusive. Le gouvernement péquiste souhaite alors proposer une identité québécoise ouverte aux citoyens de toutes origines, mais axée sur un sentiment d'appartenance autour de l'idée du « peuple québécois », et transcendante de toutes les autres formes d'appartenance (Labelle et Rocher, 2004). D'ailleurs, sous la gouverne du ministre André Boisclair à partir de 1996, le nom du ministère change pour s'adapter à cette position philosophique et politique et devient le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (faisant disparaître l'idée de « communautés culturelles »). Cette approche apparaît en contradiction avec celle préconisée historiquement par le Parti libéral du Québec, et qui se préoccupe surtout de la mise en valeur des communautés ethnoculturelles, une démarche qui plaît visiblement moins à Omar, pour qui l'appartenance à la société québécoise doit être priorisée sur les autres formes d'appartenance.

politiciens. En cela, son engagement se rapproche donc un peu de celui de ses compatriotes de la trajectoire de refuge, parce qu'il est aussi animé d'un objectif politique qui se traduit à travers son militantisme partisan.

Dans les événements qui mènent Chakiba, Rahim et Fares à s'engager auprès d'une formation politique québécoise, on retrouve véritablement cette volonté de changement qui anime la majorité des participants regroupés autour de cette catégorie. Pour Chakiba, la participation militante débute après qu'elle réalise que la situation des maghrébins au Québec est plutôt difficile, alors que ceux-ci sont trop souvent défavorisés sur le marché de l'emploi et ignorés par la classe politique. Elle réalise un jour qu'elle ne peut plus simplement décrier cette situation dans ses activités privées, mais qu'il est temps pour elle d'agir dans l'espace public québécois. « Moi, j'ai décidé que je m'impliquais quand je pouvais en politique parce que je veux être un acteur important dans ce qui se passe au Québec. » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie).

Rahim aussi se rend compte d'une situation difficile qui touche une certaine frange de la population, les musulmans dans son cas. Il se rend compte que les musulmans sont d'une part sujets à beaucoup de discrimination de la part de la société québécoise, une situation qu'il explique notamment par une couverture médiatique tendancieuse, axée sur une petite minorité d'individus qui posent des gestes ou qui ont des opinions qui vont à l'encontre des valeurs comme l'égalité entre les hommes et les femmes ou la tolérance. S'il déplore cette situation, Rahim fait valoir du même coup que c'est son rôle, en tant que musulman, de s'impliquer au sein de la société québécoise afin de faire changer cette perception :

Il y a les musulmans qui essaient plus de... mettons, de critiquer la société occidentale. Moi, ce que je pense, c'est que c'est une minorité, mais les médias aussi, ils jettent la lumière sur eux seulement. Alors, les gens comme moi sont toujours à l'obscurité en fait, toujours toujours. Alors, c'est pour ça que je ne blâme pas l'Autre, la société d'accueil pour ça. C'est moi qui doit faire le travail pour être intégré, c'est pas le contraire.

Rahim, 36 ans, originaire du Liban

Déjà attiré par les nouvelles idées de François Legault et de la Coalition Avenir Québec (CAQ), et surtout, séduit par la volonté de ce parti de dépasser le débat classique souverainiste/fédéraliste, Rahim se présente de lui-même à une première activité du parti dans son comté, quelque temps avant les élections de 2012. Il propose alors au candidat local de

travailler pour lui, ce qu'il fera en s'occupant de ses communications pendant la campagne. Puis, stimulé par cette expérience, et toujours désireux de faire avancer la cause des musulmans au Québec, il propose au parti de s'impliquer davantage pour faire connaître la CAQ auprès des groupes musulmans. Il devient alors un interlocuteur privilégié entre la CAQ et les membres des communautés musulmanes du Québec, pendant ces mêmes élections, mais aussi après.

Fares, enfin, devient actif en politique en 1995, au moment du référendum sur la sécession de la province. Désireux de voir le Québec rester au sein du Canada, il prend position et s'implique pour le camp du Non. Pour lui, il s'agit d'un débat de société extrêmement important, et c'est donc avec espoir de contrer la montée du camp du Oui, une option qui lui paraissait alors comme pouvant potentiellement nuire aux immigrants, qu'il commence ses premières activités de militantisme partisan.

En somme, si les options politiques préconisées et les moyens d'entamer l'engagement varient beaucoup d'une personne à l'autre, on remarque chez les personnes dont la trajectoire de mobilité est teintée par un projet migratoire de refuge certaines similarités dans la manière dont va débiter leur engagement. D'abord, après plusieurs mois -voire plusieurs années- passés à voir surtout les bons côtés de la société dans laquelle ils se sont installés, ces participants découvrent des problèmes récurrents de la société québécoise et canadienne, souvent les difficultés systématiques vécues par bon nombre de leurs compatriotes immigrants, ce qui contribue d'une part à briser l'image idyllique qu'ils avaient de leur société d'accueil jusque-là. D'autre part, cela les conduit à vouloir connaître davantage les événements, les options et les acteurs politiques, et à mieux comprendre les positions discutées: c'est ce que j'ai nommé leur « éveil politique ». **Lorsqu'ils débiter leur militantisme partisan, ces militants sont donc non seulement convaincus du bien-fondé de leur action, mais ils sont surtout animés d'une volonté de changement**, de faire bouger les choses ou encore de contrer des éléments négatifs qu'ils ont observés au sein de la société d'accueil. Leur engagement est cohérent avec le processus d'éveil politique qu'ils ont connu. En fait, il y est directement lié.

Par ailleurs, et malgré la volonté de changement qui les anime et les problèmes qu'elles déplorent au sein de leur société d'accueil, les personnes regroupées ici continuent à avoir foi

envers le système politique et démocratique canadien et québécois. Les écueils que ces personnes constatent touchent certaines facettes de leur société d'accueil, notamment le traitement réservé aux immigrants, mais pour elles, le système politique en place, les structures démocratiques et les mécanismes de surveillance de la démocratie (liberté de presse, liberté d'expression et de contestation, mécanisme de vérification générale des dépenses publiques, etc.) offrent un cadre où il est possible, ou du moins, pensable, de travailler à faire les changements adéquats. Cela s'illustre notamment dans le récit de Nedjmou, qui relate avoir pris d'autant plus confiance envers le système démocratique canadien et québécois après une première expérience de militantisme lors d'élections municipales. Mais aussi, et de manière plus générale, cela est montré tout simplement parce que, puisqu'ils choisissent la voie politique et partisane pour faire bouger les choses, ces militants démontrent assurément une certaine foi envers le système qui les accueille, alors qu'ils font valoir que, pour eux, le militantisme partisan est un des moyens les plus efficaces pour faire évoluer une situation qui apparaît jusque-là nuisible ou du moins, qui se doit d'être améliorée.

7.3. Le projet migratoire d'opportunités: un engagement qui crée de nouveaux liens avec la société d'accueil

« C'est comme si j'étais heureuse [en politique]. Je rentre à la maison, mes enfants sont pas là, je pleure, mais quand je sors, c'est ma vie. C'est devenu ma vie. »

L'arrivée au Canada des personnes qui immigrent sous ce que j'ai appelé un projet d'« opportunité » se fait généralement sous de très bons auspices. Ces personnes immigrent avec un projet souvent assez bien défini - du moins en apparence-, qu'il soit d'ordre professionnel ou amoureux. Contrairement aux personnes regroupées autour du projet migratoire précédent, l'immigration se fait un peu moins à travers une situation totalement inconnue, parce que la migration est motivée par une opportunité, par une possibilité d'incursion au sein de la société canadienne et québécoise qui est connue à l'avance et qui est même à l'origine de la mobilité initiale.

Ce qu'on remarque de commun à travers les récits toutefois, c'est que cette opportunité devient souvent dans les premiers mois d'installation la principale source (voire dans certains cas, la seule source) d'interaction entre le migrant et sa société d'accueil. Par exemple, si la personne

arrive au Canada avec un projet professionnel bien défini, la plupart de ses énergies vont passer dans les premiers mois à la réussite effective de ce projet et souvent, peu d'autres formes de contact avec la société d'accueil (réseaux amicaux, participation sociale ou politique, loisirs) vont s'établir. C'est notamment ce qui arrive à Foued, qui, arrivé du Maroc pour compléter un projet professionnel, c'est-à-dire, obtenir un diplôme de maîtrise, raconte que toutes ses énergies ont été consacrées au départ à la réussite de ses études. D'ailleurs, il complète son diplôme dans un temps record d'un an et demi, mais il se consacre strictement à ce projet qui est à l'origine de sa migration au pays: « Ça a été une époque pas mal *rock and roll*, tu vois? Donc, j'avais pas le temps pour autre chose, sérieusement, pour être honnête. Même pour travailler, là. ». (Foued, 37 ans, originaire du Maroc).

D'autres, qui s'installent au pays après avoir rencontré l'amour, voient souvent leurs premiers mois d'installation consacrés à la réussite de ce « projet », bien qu'il s'agisse d'un « projet amoureux » cette fois-ci. Ceci ressort beaucoup du récit de Yamina, qui immigre du Maroc en 1995 pour s'installer dans la ville de Québec avec son nouveau conjoint. Elle raconte en effet comment sa vie se concentre au départ autour des relations de son mari, et de ses activités à lui. Ses principaux contacts sociaux se font avec des membres de sa belle-famille et comme elle ne peut pas encore travailler, elle reste de longues heures à la maison, à tenter d'appivoiser doucement sa nouvelle société d'accueil à travers les médias québécois (journaux, radio).

De même, et même si la solitude des premiers mois transparaît moins dans son récit, Ines aussi, arrivée d'Algérie pour suivre son conjoint qui choisit de s'établir au Canada, attend quelque peu avant de pouvoir se plonger pleinement au sein de son nouveau milieu. Ses principales préoccupations dans les premiers mois touchent en effet le foyer familial: elle ne se sent pas bien au départ dans le quartier de Montréal où elle et son mari s'établissent, mais comme elle connaît encore très peu la métropole, et qu'elle n'a pratiquement aucun ascendant sur le budget familial, elle doit attendre que son mari soit prêt à changer de quartier pour enfin commencer à se sentir un peu mieux dans sa nouvelle patrie. Aussi, peu de temps après avoir emménagé dans ce nouveau quartier, Ines accouche d'un premier enfant: ses premières années d'installation sont donc consacrées à sa fille et donc globalement au foyer familial encore une fois. Il faut donc

attendre quelques années avant qu'Ines ne développe véritablement des relations avec sa société d'accueil basées sur des éléments différents de ce qui l'avait conduit au Canada au départ.

Bien sûr, chez certains, il y a des contacts plus spontanés et surtout, plus diversifiés qui se font avec la société québécoise. Arrivée du Maroc pour poursuivre son doctorat à l'Université Laval, Hanane raconte s'être sentie très vite intégrée au sein de la société québécoise. Il faut préciser que lorsqu'elle immigré, Hanane est une jeune mère et une jeune épouse et elle doit s'occuper de son foyer en même temps qu'elle doit profiter de l'opportunité professionnelle qui l'a conduite à Québec. Elle doit donc combiner les tâches liées à son travail à celles qui sont rattachées à son rôle de mère, ce qui lui permet néanmoins d'établir dès le départ différents types de relations au sein de sa société d'accueil. « Au parc... j'amenais... ma petite fille avait deux ans et demi à ce moment-là, donc on jouait, je parlais avec les parents pendant que ma fille joue au parc. » (Hanane, 41 ans, originaire du Maroc). Hanane s'implique également à ce moment dans les différentes activités plus « organisées » de sa fille (garderie, sports, etc.). Cette situation l'encourage donc nécessairement à multiplier les contacts avec sa nouvelle société, ce qui fait que son opportunité professionnelle est moins l'unique porte d'entrée par laquelle elle peut s'insérer au sein de la société québécoise. D'ailleurs, Hanane est l'une des participantes de cette étude qui s'impliquera le plus rapidement auprès d'organisations bénévoles, comme si la multiplication des possibilités de contacts avec la société d'accueil ouvrait plus facilement la porte à un tel engagement.

À travers les récits des autres participants, on se rend compte à l'inverse du récit d'Hanane que si l'opportunité qui est à la base de la migration est vécue comme un avantage indéniable pour faciliter le processus migratoire, **elle a aussi tendance à confiner les participants à des relations qui se limitent souvent à des liens rattachés à cette opportunité bien précise.** Ce qu'il y a d'intéressant dans ces récits, c'est que les premières activités d'engagement, mais également et surtout l'engagement partisan militant, sont présentés comme des moyens de diversifier la nature des liens que ces personnes entretiennent avec leur société d'accueil, comme une manière différente d'entrer plus en profondeur en relation avec celle-ci.

On le verra, les personnes qui ont vécu un projet migratoire basé sur une opportunité sont initiatrices de leur militantisme partisan: ce sont elles qui prennent contact avec les partis politiques pour leur offrir leurs services. Elles ne connaissent pas nécessairement des gens déjà impliqués avec le parti, mais elles sont au fait de la situation politique de la province, notamment à cause d'un éveil politique qui repose lui aussi sur des initiatives personnelles. L'entrée en politique est vécue comme un moyen logique de s'ancrer plus profondément, et sur de nouvelles bases, avec la société québécoise.

f. Les premières expériences de participation et d'engagement et l'éveil à la politique

Comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, le militantisme partisan se voit précéder dans l'ensemble des récits de deux événements: d'abord, le développement d'un sentiment de se sentir « chez-soi » au Québec ou au Canada, et d'autre part, un éveil à la politique québécoise. On observe le même phénomène chez les personnes qui ont construit leur projet migratoire autour d'une opportunité précise. La particularité des témoignages est que, ici, l'engagement, et plus particulièrement le militantisme partisan, apparaît comme une manière de s'ancrer plus profondément dans la société d'accueil, de s'y sentir en d'autres termes encore plus « chez-soi ».

Les participants de cette catégorie vivent eux aussi différentes expériences d'engagement et d'implication sociale préalables à leur militantisme partisan. Souvent, ces premières activités leur permettent de commencer à développer de nouveaux réseaux, même si ces engagements sont soit liés à une sphère de vie particulière (le travail par exemple), soit liés intrinsèquement à leur communauté d'origine. Hanane, par exemple, qui est ingénieure, commence à s'impliquer auprès d'un organisme qui vise à stimuler l'intérêt des jeunes filles pour les études dans le domaine des sciences et génie. Ali, après plusieurs années au pays, commence son engagement syndical après avoir été finalement embauché comme professeur dans une commission scolaire de la ville de Montréal. Yamina et Ines entament leurs activités de bénévolat à travers l'école que fréquentent leurs enfants. Amine et Foued s'impliquent de leur côté pour des associations et des groupes qui rejoignent tout particulièrement les maghrébins de la province, et qui visent la défense de leurs intérêts.

Parallèlement à ces premières activités, ces personnes développent néanmoins elles aussi lentement mais sûrement un intérêt pour la politique québécoise, qui les pousse à développer certaines sympathies pour des formations politiques particulières. Ici toutefois, cet éveil politique est le fruit avant tout d'initiatives personnelles: habitués dès leur jeune âge à s'intéresser à l'actualité, ces participants reproduisent au fil du temps les habitudes de consommation des médias qu'ils avaient déjà dans leur société d'origine. Ici, il est donc moins question d'un éveil politique qui se fait après avoir connu des déceptions face à la société d'accueil, comme ce qui apparaissait très clairement dans le récit des personnes ayant connu un projet migratoire dit « de refuge », mais plutôt d'un éveil qui origine d'une curiosité, d'une volonté d'en connaître plus sur la société dans laquelle on vit. Amine raconte par exemple avoir été interpellé par la politique québécoise lors de la couverture médiatique des grèves étudiantes du printemps 2012, un événement qui survient quelques mois après son arrivée au Canada: « Et le fait marquant qui m'a embarqué dans la politique, c'étaient les carrés rouges. Parce que les carrés rouges, j'étais récemment, ben, je venais d'arriver en 2011, et voilà que (rires!)... On ne s'occupe pas forcément de la politique quand on arrive, on a d'autres choses à faire. Puis, 2012, je commençais un peu à m'asseoir sur mes lauriers puis, ah... y'a cet événement. Donc c'est là que j'ai connu tous les acteurs politiques. » (Amine, 32 ans, originaire d'Algérie). Foued, quant à lui, est interpellé par la « crise des accommodements raisonnables » qui sévit alors qu'il vient de terminer ses études de maîtrise et qu'il s'établit de manière durable dans la belle province. Pour lui, ces événements sont le moment parfait pour détecter et comprendre les positions des partis politiques québécois à l'endroit des minorités ethnoculturelles: « Et, à vrai dire, mon intégration elle était dans un moment très douloureux où il y avait le déchirement au Québec via la Commission sur les accommodements raisonnables. Donc, c'est là où tu te dis: c'est quoi mon positionnement [politique]? C'est très clair: tsé, c'est... Écoute, t'as des gens qui te disent: "Rentre chez toi!", et t'as des gens qui te disent qu'on fait partie de ce Québec, de ce nouveau Québec. » (Foued, 37 ans, originaire du Maroc). **Le suivi de l'actualité permet à ces participants de mieux connaître la société québécoise, de découvrir les principaux partis politiques et leurs positions sur certains enjeux, et surtout, d'avoir un point de vue différent que celui auquel ils sont habitués -que ce soit par leur travail ou par leur vie familiale- sur la situation au pays.**

g. L'entrée en politique

C'est toutefois avec les débuts du militantisme partisan qu'un ancrage nouveau et plus profond avec la société québécoise va se dessiner dans les vies de ces participants. C'est du moins la manière dont est présentée cette activité dans les récits. J'aimerais à ce propos revenir peut-être un peu plus particulièrement sur le parcours de Yamina. Mariée avec un Québécois, puis déçue par cette relation, elle choisit finalement de divorcer après un peu moins de dix ans de vie conjugale. Cette nouvelle situation dans sa trajectoire familiale l'amène à devoir développer de nouveaux rapports avec la société québécoise: elle doit bien sûr trouver un travail plus permanent, lui permettant de la faire vivre elle et ses deux enfants, mais elle doit aussi apprendre à se débrouiller seule à plusieurs points de vue, que ce soit par exemple pour se trouver un logement. Cette période de sa vie coïncide également avec ses premières activités de militantisme: ayant plus de temps pour s'occuper d'elle-même, notamment lorsque ses enfants sont avec leur père, et surtout, développant de nouveaux intérêts pour la politique québécoise et canadienne, elle est d'abord invitée à se joindre à une activité du Parti conservateur - la visite de Stephen Harper, alors chef de l'opposition- par une amie en 2005. Elle apprécie cette première activité et se laisse convaincre de militer bénévolement pour le candidat du parti dans le comté. Puis, lors des élections provinciales de 2007, elle va d'elle-même proposer ses services bénévoles à un candidat du Parti libéral en qui elle croit beaucoup: c'est un arabophone d'origine immigrante et elle admire franchement son parcours. À travers ces différents événements de sa vie, le militantisme partisan est une activité qui est présentée dans son récit de manière émancipatoire: « (...) Parce que, quand j'ai commencé ça, je ... tsé, je sortais d'une séparation, pis tsé, ça n'a pas été facile. Ce n'est pas encore facile. Ça, c'est un autre sujet. C'est comme si j'étais heureuse [en politique]. Je rentre à la maison, mes enfants sont pas là, je pleure, mais quand je sors, c'est ma vie. C'est devenu ma vie. » (Yamina, 47 ans, originaire du Maroc).

Hanane, de son côté, est déjà électrice de la Coalition Avenir Québec avant de commencer à s'y investir politiquement. Elle croit beaucoup aux valeurs de ce nouveau parti, qui rejoignent les siennes dira-t-elle, notamment en matière d'environnement, de famille et de promotion de la santé. Aussi, lors d'une de ses implications auprès de son ordre professionnel, l'Ordre des ingénieurs, elle fait la rencontre d'une dame qui est aussi très investie auprès de cette formation politique. Hanane lui fait part de son intérêt à s'investir auprès du parti et sa nouvelle amie

l'invite alors à une activité en présence du chef du parti, François Legault. Il s'agit pour elle d'une expérience très positive, qui la met en contact avec des enjeux qui la préoccupent et qui ne sont pas uniquement liés à son travail d'ingénieure comme le développement durable, les ressources pour la famille, l'accès aux soins de santé, etc. Tout cela contribue à créer chez Hanane un sentiment d'appartenance encore plus fort envers sa société d'accueil:

- *Est-ce que depuis ton implication avec la CAQ, est-ce que ton sentiment d'appartenance envers le Québec a changé?*
- Ça l'a augmenté, ça l'a augmenté plus. Québec je suis toujours... le Québec fait partie intégrante de moi. Si tu me parles du Québec, je vais fondre en larmes, c'est quelque chose qui est en moi maintenant, puis la CAQ aussi, récemment.

Hanane, 41 ans, originaire du Maroc

Ines envisage aussi les bénéfices personnels que peut apporter le militantisme partisan lorsqu'elle prend contact avec le personnel de la Coalition Avenir Québec avant les élections de 2012. Pour elle, l'engagement militant est un moyen de se sentir utile dans sa nouvelle patrie, tout en réalisant des objectifs d'ambition personnelle: Ines aimerait bien un jour en effet être élue pour un parti et travailler comme députée ou comme conseillère municipale. Entre temps, son engagement politique est vécu comme une manière de mieux comprendre les rouages de la société québécoise et de se faire des contacts dans ce milieu qui peut souvent paraître fermé, surtout pour une personne qui n'est pas née ici. Rien n'est acquis, tout doit être appris: « Je fouine, je fouine, je fouine! » me dira d'ailleurs souvent Ines à travers son récit, comme quoi son engagement politique l'encourage fortement à chercher davantage d'informations pour comprendre comment les choses se passent dans sa nouvelle patrie.

Parmi les participants regroupés autour de cette idée de projet basé sur une opportunité, il n'y a finalement qu'une seule personne dont la trajectoire de participation, et plus particulièrement l'entrée au sein d'un parti politique provincial, se fait dans une perspective différente, moins axée sur le développement personnel et la création de nouveaux liens avec la société d'accueil. Il s'agit en effet de la trajectoire d'Amine. En fait, ces éléments sont bien sûr présents dans son récit, mais ils sont moins déterminants pour comprendre son entrée en politique. Amine en effet a longtemps été attiré par le militantisme politique. Lorsque je le rencontre pour la première fois en octobre 2013, il n'est toutefois investi avec aucune formation: son coeur balance alors entre le Parti libéral et le Parti Québécois et il tente encore de recueillir plus d'informations sur la

politique québécoise pour mieux comprendre les enjeux en cours. Pour lui, le militantisme est présenté à ce moment comme une façon de se « forger une culture politique », particulièrement au sein d'une nouvelle société où il s'installe pour à tout le moins plusieurs années. À ce moment, Amine est déjà très occupé sur le plan professionnel - on se souviendra qu'il a d'ailleurs immigré au Québec à la suite d'une opportunité au sein de l'entreprise qui l'emploie-, mais il s'engage déjà auprès d'associations qui touchent la communauté maghrébine, mais aussi auprès de la Chambre de commerce de Montréal. Il n'est donc peut-être pas encore prêt pour faire le saut en politique active, mais il a déjà multiplié les points de contact avec sa société d'accueil à ce moment.

Son investissement en politique aura lieu en fait lors des élections de septembre 2014: mais pour lui, il s'agira moins de réaliser des objectifs personnels ou de développer des liens différents avec sa communauté d'accueil, comme on le retrouve dans les récits des autres participants. Il s'engage plutôt pour une raison toute particulière: défaire le Parti Québécois qui propose alors de mettre en place une « Charte de la laïcité », document qui proscrirait par exemple le port de signes ostentatoires pour les employés de la fonction publique. Son engagement fait notamment suite à un fait divers qui le choque tout particulièrement, soit le décès accidentel d'une femme voilée dans le métro de Montréal. La couverture de cet événement et, surtout, les commentaires qu'il engendre sur les médias sociaux, laissent Amine perplexe puisqu'il y voit les dangers d'une dérive identitaire, alimentée par le projet de Charte du Parti Québécois :

Il y a eu un événement déclencheur, c'était la mort de la femme au métro. Et pour une raison ou une autre, [car] j'ai déjà eu à lire des messages haineux à travers les médias sociaux avant même cet événement. (...) Par contre, là, c'était vraiment *over*, c'était vraiment trop. Je n'arrivais pas à croire qu'au Québec il pouvait y avoir des gens qui pensaient de même.

(...)

Et là, il y a un noircissement du PQ, pas en tant que parti, parce que je vous en parlais, la sociale-démocratie n'est pas quelque chose qui... que je rejette, bien au contraire, mais la direction, à l'instante du parti, est devenu l'ennemi à abattre entre guillemets (...)

Amine, 32 ans, originaire d'Algérie

Le cheminement qui conduit Amine finalement à s'investir auprès d'un parti est donc moins le fruit d'une opportunité de développement personnel, mais relève plutôt d'une volonté de faire changer les choses, de s'engager pour modifier une situation qui le déplaît. En ce sens, sa

trajectoire de participation ressemble un peu plus à celle des personnes associées au projet migratoire de refuge. À la différence qu'ici, Amine avait bel et bien présenté auparavant une volonté de s'engager auprès d'un parti politique, mais au final, c'est la volonté de changement qui fut l'événement déclencheur de son engagement.

Les événements qui mènent les personnes ayant eu un projet migratoire fondé autour d'une opportunité à s'engager politiquement sont bien sûr très variés, on vient de le voir. Ce qui les caractérise tout particulièrement toutefois, c'est qu'à chaque fois, l'entrée en politique s'est faite d'une manière très volontaire, à la suite d'une initiative personnelle. Aussi, les personnes associées à ce troisième type de projet migratoire ont mis particulièrement de l'avant les avantages personnels associés à leur militantisme, et notamment les possibilités de mieux connaître leur nouvelle société et d'établir des liens et des réseaux plus diversifiés avec celle-ci. Lorsqu'elles sont arrivées au Canada, ces personnes avaient en tête un projet bien précis, dont la bonne marche et la réussite apparaissaient au coeur de leurs préoccupations. Souvent, ce projet, qu'il soit de nature professionnelle ou amoureuse, est apparu comme un refuge lors des premières années (ou des premiers mois) d'installation: toutes les énergies de la personne y ont été consacrées, mais en même temps, il y avait quelque chose de rassurant pour la personne dans le fait de s'y investir de façon quasi exclusive. L'engagement et la participation, et plus particulièrement le militantisme partisan, apparaissent dans la vie de ces militants comme un moyen d'établir de nouvelles connexions avec la société québécoise. Ils permettent à ces personnes, qui projetaient généralement au départ de s'établir durablement au Canada, de multiplier les points d'ancrage et de contact avec leur nouvelle société d'accueil. Ceci est particulièrement vrai pour le militantisme partisan, parce qu'il est présenté comme un moyen de mieux comprendre des rouages importants de la société d'accueil, notamment la manière de faire la politique et les enjeux qui touchent tout particulièrement la société québécoise dans son ensemble.

7.4. Le projet migratoire non choisi: l'engagement comme une constante

« D'autres font du ski, moi je fais de l'implication. »

Le dernier type de projet migratoire que j'ai présenté dans le chapitre précédent est le projet migratoire « non choisi »: il concerne les participants à l'étude qui sont arrivés très tôt dans leur

enfance au Québec, après avoir suivi le projet migratoire de leurs parents. La particularité de cette trajectoire est que ces personnes n'ont pas pris elles-mêmes la décision d'immigrer, contrairement aux autres participants, mais aussi que leur socialisation sociale et politique s'est véritablement faite à l'aune de deux cultures: celle de leur société d'accueil, et celle de leur communauté d'origine.

Ce qui caractérise la trajectoire de participation de ces personnes, c'est d'abord que l'engagement semble avoir pratiquement toujours fait partie de leur vie. On le verra, ces personnes entament très tôt leur engagement social, et leurs activités bénévoles occupent une très large place dans leur vie. Par ailleurs, et contrairement peut-être aux personnes avec un projet migratoire d'opportunité, l'engagement et le militantisme partisan sont moins présentés dans leur parcours comme étant des activités qui leur permettent d'établir des liens privilégiés avec la société québécoise: au contraire, ces personnes ont déjà multiplié les points de contact avec celle-ci au moment où débute leur militantisme. Que ce soit par l'école, les activités parascolaires, les loisirs, ou les réseaux d'amis, les relations avec la société québécoise sont déjà très nombreuses. En fait, les personnes associées à cette trajectoire se sentent d'emblée Québécoises à part entière et cette question de développer des liens avec la société d'« accueil » ne se pose tout simplement pas pour eux, parce que ces liens sont déjà naturellement présents dans leur vie, et ce, depuis leur enfance.

Dans ce contexte, le militantisme partisan survient au sein de trajectoires de participation déjà bien fournies: il est davantage présenté comme un débouché quasi naturel, étant donné l'intérêt à la base de ces personnes tant pour l'engagement que pour la politique. En cela, il s'agit probablement du seul type de trajectoire qui confirme la deuxième hypothèse de travail énoncée plus tôt, à savoir que l'engagement préalable au sein de différentes organisations sociales ou politiques peut être un signe précurseur de la participation au sein d'organisations politiques conventionnelles.

h. Les autres expériences d'engagement et de participation

Je le disais d'entrée de jeu, les personnes regroupées autour de ce quatrième projet migratoire se distinguent par le fait que l'engagement et la participation sociale surviennent très tôt dans leur

vie. En fait, et comme le souligne Alain, l'engagement est pour eux « naturel »: « D'autres font du ski, moi je fais de l'implication. ». (Alain, 27 ans, né au Canada de parents libanais). Alain d'ailleurs n'est âgé que d'une dizaine d'années lorsqu'il commence ses premières expériences de bénévolat, en suivant sa mère au sein de différentes associations caritatives, surtout rattachées aux activités de l'Église et de la communauté. Puis, suivent les nombreuses implications au secondaire dont j'ai fait mention dans le chapitre précédent, puis Alain continue ses engagements parascolaires tant au cégep qu'à l'université. Encore aujourd'hui, il est partie prenante de nombreuses autres associations, en dehors des partis politiques, mais qui sont peut-être davantage liées à son travail dans le domaine du droit.

Farah, de son côté, possède déjà une culture du bénévolat dès son enfance, notamment grâce à son inscription chez les scouts, mais aussi grâce à l'éducation que lui fournissent ses parents:

Tsé, depuis que je suis petite, mes parents nous avaient mis dans les scouts, les scouts de la communauté syrienne, faque tsé... chaque semaine j'étais aux scouts, je faisais du camping, on faisait des paniers, on faisait pleins d'activités, faque pour moi, ça quand même toujours, veut, veut pas, fait partie de ma vie de... de faire un peu de communautaire, de bénévolat tout ça. Faque, des implications de toutes sortes tsé.

(...)

Ma mère travaillait, elle était souvent bénévole pour la paroisse du quartier faque tsé, on arrivait souvent avant la messe nous-autres, ou après il fallait rester pour aider... Faque ça toujours été... comme si c'était normal, tsé.

Farah, 27 ans, née en France de parents syriens

Lorsqu'elle arrive au cégep, Farah s'engage de manière volontaire au sein de l'association des étudiants et étudiantes de son collège, et elle est élue présidente de l'association. Elle poursuivra ses activités d'engagement communautaire à l'Université également, mais pour elle aussi, essentiellement autour d'organisations liées à son domaine d'études, le droit.

Meriem, quant à elle, est très influencée dès son jeune âge par l'engagement associatif et féministe de sa mère, qui s'implique au sein de son milieu de travail, un milieu à dominance masculine, particulièrement dans leur Maroc natal, et qui milite pour une meilleure reconnaissance et acceptation des femmes dans ce milieu. Meriem s'implique de son côté d'abord beaucoup auprès d'associations maghrébines et marocaines, et ce, dès ses années d'études secondaires. Elle s'engage notamment pour une association dont l'objectif est de récolter

des fonds pour assurer l'éducation de jeunes Marocains. Elle s'engage aussi auprès d'une organisation qui vise à rapprocher les membres des communautés juives marocaines et musulmanes marocaines vivant au Canada.

Fortement influencés par leur milieu familial, et particulièrement leur mère, les participants de cette dernière catégorie sont attirés par une panoplie d'expériences d'engagement, liées à des intérêts des plus diversifiés. Lorsque vient la possibilité pour eux de s'engager en politique, la voie vers le militantisme partisan est donc pratiquement toute tracée...encore que, comme pour les autres participants à l'étude, **un certain éveil politique est néanmoins nécessaire** avant que ne se concrétise cette nouvelle forme d'engagement.

i. L'éveil à la politique et l'entrée en politique

Si le milieu familial semble avoir eu une influence considérable sur les pratiques d'engagement volontaire et de bénévolat des participants ayant vécu une trajectoire migratoire de type « suivi », on peut penser que leur intérêt pour la politique québécoise se développe aussi dans le milieu familial d'abord. Alain, Farah et Meriem proviennent tous de milieux où l'on s'intéresse à la politique et à l'actualité. Ainsi, les parents de Farah par exemple, sont directement touchés par la politique, notamment lorsque le père de Farah commence à travailler pour un député libéral fédéral, après avoir vendu son commerce. Or, si le père de Farah s'affiche clairement comme fédéraliste, sa mère est davantage convaincue par l'option souverainiste: d'ailleurs, lors du référendum de 1995, ils votent tous deux pour les camps opposés. La politique est donc présente dans le milieu familial, même si les opinions politiques, du moins en ce qui concerne la question nationale québécoise, ne sont pas nécessairement les mêmes.

Toutefois, la politique active touche véritablement Farah qu'au moment où elle est étudiante au Cégep. Déjà présidente de l'association des étudiants et étudiantes de son école, elle assiste un peu par hasard à une assemblée politique du Bloc Québécois. Impressionnée par les discours entendus, et particulièrement par le chef du parti Gilles Duceppe, elle se laisse convaincre par une militante, la présidente du comité jeunesse du parti, de participer au Congrès du parti. C'est ainsi qu'elle débute ses activités de militantisme auprès du mouvement souverainiste, avec le Bloc Québécois d'abord en 2003, puis, deux années plus tard, avec le Parti Québécois alors

qu'elle est recrutée par un collègue du Bloc Québécois pour participer à la course à la chefferie derrière l'équipe d'André Boisclair. À travers son militantisme partisan, elle poursuit ses autres engagements à gauche et à droite.

Alain, de son côté, ne grandit pas nécessairement dans une famille qui s'engage fortement en politique, mais ses parents sont très au fait de l'actualité politique et se positionnent dans une perspective plus proche du mouvement fédéraliste: Alain se souvient même avoir déjà assisté enfant avec ses parents à une assemblée du Parti conservateur du Canada, alors que Jean Charest était chef du parti. Malgré cette première incursion en politique, ce n'est que lors de ses années d'université qu'il entamera son militantisme partisan, auprès du Parti libéral du Québec. Alors étudiant de première année à l'Université de Sherbrooke, il est recruté par un ami pour prendre part à la campagne électorale de 2007, dans la circonscription même du premier ministre, Jean Charest. Cette première expérience est extrêmement stimulante pour lui: « On le savait une heure avant [tout le monde] que les élections allaient être déclenchées. Dans la journée à minuit, il fallait mettre des pancartes électorales. Tsé, c'est un *trill* là. » (Alain, 27 ans, né au Canada de parents libanais). Cette expérience s'avère tellement positive, qu'Alain s'investit après les élections auprès de différents comités du parti et cette expérience militante s'ajoute rapidement aux activités d'implication déjà très nombreuses à son agenda.

Le parcours de Meriem l'amène à la politique à partir de ses années au cégep. Déjà, à la fin du secondaire, Meriem se sent interpellée par le débat sur les accommodements raisonnables qui fait rage. En tant qu'immigrante, elle s'intéresse plus particulièrement aux positions des partis politiques à l'endroit de cette problématique, et elle développe alors un intérêt pour les prises de position du Parti libéral. Au cégep, elle commence à s'impliquer à la suite de l'invitation d'amis auprès du Parti libéral du Canada (PLC), mais son engagement demeure selon ses dires, plutôt superficiel à l'époque: « Moi avant de m'impliquer au Parti libéral du Québec, je m'impliquais au Parti libéral du Canada. J'avais commencé là, j'étais... ou au Cégep, j'ai commencé à... ben, m'impliquer...c'est plutôt d'avoir ma carte de membre pis d'assister à des cocktails. C'est plus faire de la « politique champagne » comme j'appelle ça. (rires!). C'était pas beaucoup de débats intellectuels qu'on avait! » (Meriem, 22 ans, originaire du Maroc).

Les membres de la Commission jeunesse du Parti libéral du Canada avec qui elle participe à certaines activités l'enjoignent un jour à se rendre à une activité de la commission jeunesse du PLQ, une soirée à la cabane à sucre. L'objectif pour elle est de recruter des membres potentiels pour le parti fédéral, parce qu'il y a très peu de liens entre les deux organisations. Or, contre toute attente, elle a la piqûre pour le Parti libéral du Québec et pour un engagement politique un peu plus soutenu: elle quitte alors le PLC pour le PLQ. « Alors, à la place de recruter, je me suis fait recruter (rires)! ».

Meriem entreprend ainsi doucement son engagement auprès du PLQ: elle commence par assister à des rencontres du parti, aux différents congrès puis aux conseils généraux. Puis, son engagement devient plus actif alors qu'elle adhère à la Commission des communautés culturelles, un sous-comité du parti qui s'intéresse plus particulièrement aux enjeux qui touchent l'immigration et la diversité.

Globalement l'entrée en politique se fait donc chez les personnes associées à ce quatrième projet migratoire à la suite d'un cheminement particulier, un peu différent de celui observé chez les autres participants. Ici, en effet, le sentiment de se « sentir chez-soi » au Québec est déjà inhérent à leur parcours, il n'a pas à être acquis au fil du temps. Si Alain, Farah et Meriem aboutissent en politique, c'est d'abord parce que, grâce notamment à leur éducation familiale, ils ont développé un intérêt pour la politique et les enjeux québécois en la matière, parce qu'ils ont été initiés très jeunes à l'engagement (souvent grâce à l'exemple familial encore une fois) et surtout, parce qu'ils ont eu des opportunités de s'engager qui se sont présentées à de bons moments dans leur vie, c'est-à-dire pendant une période où ils avaient la disponibilité (ils étaient tous sans enfants et avec encore peu de responsabilités au moment où ils ont débuté leur engagement) et l'intérêt personnel pour le faire.

On se rend ici compte de l'importance des expériences d'engagement préalable sur la trajectoire de participation: une variable qui semblait moins importante chez les personnes arrivées plus tard au cours de leur vie au Canada. Il faut dire que ces différentes expériences surviennent d'abord en contexte canadien chez ces personnes, étant donné leur jeune âge au moment d'immigrer, et qu'elles surviennent de surcroît dans un contexte où l'engagement et le bénévolat sont fortement

encouragés et bien vus. Beaucoup plus, si on en croit les différents témoignages, que dans beaucoup de sociétés d'où proviennent les répondants (on se souviendra des témoignages d'Ines et de Fouzia à ce propos notamment). À preuve, Alain et Meriem mentionnent notamment dans leur témoignage avoir reçu déjà au cours de leur vie des prix souvent prestigieux récompensant leur engagement, et ce, dès leurs études secondaires.

En somme, on remarque dans les récits de ces trois personnes des éléments qui se rapprochent énormément de ce que la littérature nous apprend au sujet des militants des partis politiques en général (c'est-à-dire les militants politiques qui ne sont pas d'origine immigrante): socialisation politique par les parents, invitation à joindre le parti par un pair, consommation des médias et intérêt pour l'actualité, perception positive des partis politiques et de leur efficacité⁸⁹ (Cross et Young, 2008). Ici, **c'est un peu comme si l'expérience migratoire avait un rôle moins important à jouer dans la manière dont ces personnes vont entrer en contact avec la politique québécoise, tout particulièrement avec la politique active, et c'est peut-être un peu pour cela que l'analyse débouche sur des constats un peu plus près de ce que nous révèle la littérature sur le militantisme partisan**, et qui sont dans la lignée de la deuxième hypothèse de travail énoncée plus tôt. L'arrivée au Québec à un jeune âge, la socialisation au sein de milieux scolaires québécois et l'ouverture des parents à l'endroit de la société d'accueil sont au nombre des facteurs qui semblent expliquer comment le cheminement d'Alain, de Farah et de Meriem en politique ressemble autant à celui de personnes qui n'auraient pas connu une migration transnationale préalable. Bien souvent d'ailleurs, et même s'ils se préoccupent bien sûr globalement d'enjeux touchant particulièrement les immigrants (cela est d'ailleurs particulièrement vrai pour Meriem), ces trois participants vont répéter à plusieurs reprises qu'ils ne souhaitent pas jouer à l'« immigrant de service » au sein du parti politique et qu'ils préfèrent de loin se voir attribuer des tâches qui n'ont rien à voir avec leur passé d'immigrant. Surtout, ils

⁸⁹ Cette dernière variable est particulièrement notable si on compare les trajectoires des participants de cette quatrième catégorie avec ce qui a été relevé dans les autres témoignages. En effet, on se souviendra que pour la majorité des répondants, les partis politiques avaient très mauvaise réputation dans leur société d'origine et que plusieurs participants ont mentionné qu'ils ne faisaient pas confiance aux partis politiques avant d'immigrer au Québec et de vivre de premières expériences avec des partis politiques québécois ou canadiens. On se rend compte que la confiance envers les partis (ici, essentiellement québécois et canadiens), et surtout, la croyance en leur efficacité, est une idée déjà acquise par Meriem, Farah et Alain, une différence notable dans leur parcours.

souhaitent avant tout être reconnus au sein du parti comme Québécois à part entière, parce que c'est comme cela qu'ils se sentent, et ce, depuis leur plus tendre enfance.

Conclusion du chapitre

L'objectif de ce chapitre, qui clôt la première partie de l'analyse, était de comprendre à partir d'un point de vue d'analyse temporelle et diachronique comment des immigrants et des citoyens issus de l'immigration en étaient venus à s'engager auprès d'un parti politique. À partir de cet angle analytique, mon regard était donc tourné principalement sur un aspect particulier de la trajectoire de participation, à savoir l'entrée ou les débuts du militantisme au sein d'un parti politique. Je désirais en effet savoir quels événements menaient au militantisme actif et quelles logiques d'action guidaient le choix des participants vers ce type particulier d'engagement.

De cette analyse, un élément ressort tout particulièrement, soit celui de l'importance des projets migratoires sur la manière dont les participants vont s'engager politiquement. Il semble en effet que **selon le type de rapports entretenu face à au projet migratoire, la perception des opportunités de participation risque d'être différente**. Plus particulièrement, selon la nature des projets migratoires, il apparaît en effet d'après les récits que les migrants vont vivre des trajectoires différentes de participation, et que l'aboutissement vers un engagement militant actif au sein d'une formation politique n'aura pas les mêmes racines et ne sera pas associé aux mêmes processus. Cette variable apparaît en outre plus importante pour comprendre la manière dont les participants vont s'engager que d'autres variables habituellement associées à la littérature sur le militantisme, et notamment l'engagement et la participation préalables.

J'aimerais en outre rappeler ici certains phénomènes récurrents observés à travers les différents témoignages. D'abord, dans tous les cheminements répertoriés, j'ai noté l'importance déterminante de l'éveil à la politique au sein de la société québécoise sur le militantisme partisan. En effet, dans tous les témoignages, personne n'a indiqué avoir commencé à militer auprès d'un parti politique par pur hasard, sans savoir de quoi il en retourne ou sans connaître les grandes lignes des programmes et des idéologies prônés par le parti. Ceci contredit donc le préjugé dont je faisais état dans la présentation de la thèse (voir l'introduction) et selon lequel les migrants qui s'impliquent en politique ne comprennent pas les enjeux politiques et sont là essentiellement

pour l'image, question de bien faire paraître le parti (et son ouverture à la diversité) aux yeux de la population. Il faut dire que les militants que j'ai rencontrés sont des gens très articulés et éduqués, et dont l'engagement en politique est très important en termes de temps et d'énergie: ceux-ci consacrent en effet en moyenne de nombreuses heures chaque semaine à leurs activités militantes - qui sont de divers ordres par ailleurs-. Cette dernière donnée influence probablement en partie pourquoi l'éveil à l'actualité canadienne et l'apprentissage de la politique québécoise et canadienne sont des événements toujours précurseurs du militantisme dans les récits. Bien entendu, pour certains, voire pour la plupart, l'apprentissage des réalités politiques québécoises se renforce au contact des autres militants et au fur et à mesure que la personne s'investit en politique, cela est tout à fait normal, mais il n'empêche qu'à la base, il y a un processus d'éveil à la politique québécoise qui est présent et précurseur du militantisme dans l'ensemble des témoignages.

Le deuxième élément qui ressort de façon récurrente des témoignages est peut-être un peu plus difficile à saisir. J'y reviendrai d'ailleurs dans le chapitre suivant, parce qu'il s'agit d'un élément extrêmement important dans les témoignages, et qui mérite très certainement une réflexion d'ordre conceptuel un peu plus approfondie. Il apparaît en effet dans l'ensemble des témoignages que le militantisme partisan se produit qu'à partir du moment où la personne réalise que le Canada, ou le Québec, est « chez-soi »: qu'un certain effet de permanence dans l'installation au pays se fait sentir. J'ai longtemps insisté sur le témoignage d'Hassan à ce propos, lui qui a passé 16 années au Québec sans occuper aucune activité de participation ou d'engagement parce qu'il avait toujours en tête l'idée de revenir au Maroc, son pays d'origine. Cet exemple illustre bien, à mon avis, l'importance de ce sentiment, que l'on pourrait rapprocher de l'idée du « sentiment d'appartenance », mais qui concerne moins l'aspect identitaire de cette idée, mais davantage l'idée d'attachement à une communauté, à un lieu. Cette variable a tout à voir avec le militantisme partisan, notamment dans la manière dont les participants conçoivent et perçoivent leur engagement, et ce, dès les premières activités auxquelles ils participent. À plusieurs reprises, j'ai en effet questionné les répondants sur la nature de leur militantisme et sur les raisons qui les ont poussés à s'engager en politique: je leur demandais notamment s'ils souhaitaient, par leur engagement, arriver à sensibiliser le gouvernement québécois quant à certains enjeux touchant plus spécifiquement leur pays d'origine. À aucune reprise cette idée n'a pourtant été soulevée:

les militants m'ont dit que leurs principales préoccupations touchaient d'abord et avant tout leur société d'accueil, et peut-être plus particulièrement, l'intégration des immigrants au sein de l'ensemble québécois. Lorsque ces militants participent au sein d'un parti, ils le font d'abord et avant tout en tant que Québécois, et non pas en tant que ressortissants d'un autre pays.

J'en ai fait brièvement mention ici et là, mais j'aimerais enfin revenir sur un élément important des témoignages, qui est tout particulièrement associé à la perspective des parcours de vie, soit l'importance des moments où surviennent les bifurcations et les transitions, notamment en ce qui a trait à la migration, et leur influence sur l'engagement. En effet, pour qu'il y ait militantisme, il faut à la base que des opportunités d'un tel engagement soient présentées à la personne, mais il faut aussi que cette personne en soit à un stade particulier de sa vie où elle est particulièrement réceptive à ce genre de propositions. Pour les « étudiants » par exemple, on a pu voir que leur ouverture à de nouvelles expériences, leur disponibilité et leurs responsabilités peu nombreuses cadrent bien avec des propositions d'engagement fondées sur la découverte et le côté plus ludique de l'action politique bénévole. Chez les personnes ayant dû construire un projet migratoire autour de l'idée de refuge, l'engagement partisan ne peut pas survenir à l'arrivée au Québec, parce qu'il y a des apprentissages qui doivent être réalisés avant de s'engager, étant donné la nature particulière des conditions de leur migration au Canada. Les personnes ayant mené un projet migratoire basé sur une opportunité choisissent de leur côté de tout mettre en place pour réussir le projet migratoire (qu'il soit de nature professionnelle ou amoureuse) qui les a guidées vers le Québec: ce n'est souvent qu'après avoir bien enclenché ce projet qu'elles peuvent s'engager ailleurs. Bref, si les quatre catégories proposées de projets de migration correspondent, jusqu'à un certain point, à des phases particulières de la vie. Ces phases sont peut-être moins associées à des âges (ou des périodes de vie) précis et déterminés, comme ce que l'on retrouve souvent dans la littérature sur les parcours de vie, mais elles correspondent néanmoins à des réalités singulières, engendrées puis vécues à cause notamment des prérogatives de la migration, et des obligations, responsabilités et défis qu'elle engendre tout particulièrement selon les situations.

CHAPITRE 8: LES RAPPORTS ENTRE LES MILITANTS ET LES PARTIS POLITIQUES

À travers les chapitres d'analyse précédents, j'ai tenté de démontrer tout l'intérêt de s'intéresser au projet migratoire initial, ou aux conditions d'immigration au moment de quitter son pays d'origine, pour comprendre de quelles manières les citoyens issus de l'immigration pouvaient en venir, de façons différentes, à s'engager auprès d'une formation politique au sein de leur société d'accueil. Cette première partie reposait essentiellement sur une typologie, qui associait la trajectoire de mobilité des participants à leur trajectoire de participation.

Dans ce nouveau chapitre, je m'intéresserai à la nature et à la teneur des rapports entretenus entre les militants issus de l'immigration et les partis politiques. Je viserai ainsi à répondre à la deuxième interrogation de la recherche, qui vise à comprendre comment se construisent les rapports entre les militants issus de pays arabes et les organisations représentantes de la société d'accueil que sont les partis politiques provinciaux québécois. L'étude de ces rapports débute avant que le migrant ne devienne militant, à partir de ses premières incursions dans le monde politique canadien et québécois, mais elle se poursuit bien sûr au fil des années, au fur et à mesure que le migrant-militant s'investit au sein de l'organisation politique de son choix. La typologie présentée dans les chapitres 5 et 6 aurait pu être utile pour comprendre des manières différentes d'envisager ces rapports. Or, il n'en est rien, ou du moins, ce n'est pas ce que j'observe à l'aune de l'analyse subséquente des récits. C'est un peu comme si l'influence des projets migratoires était déterminante et utile pour comprendre les modalités d'« entrée » en politique, mais que, après quelques temps passés à militer, leurs effets avaient tendance à s'estomper.

La présentation thématique choisie ici respecte un certain ordre chronologique qui n'est pas étranger à la nature de cette thèse, et au type de matériau recueilli. Ainsi, j'aborderai en premier lieu la question de ce que j'ai nommé les « préalables » à la participation, c'est-à-dire les différents éléments récurrents dans les témoignages et qui concourent à l'engagement initial. Il s'agira là moins d'insister comme je l'ai fait dans les chapitres cinq, six et sept sur les événements qui mènent à ce premier pas vers le parti politique -même si cela en fait

inévitablement partie, et je ferai d'ailleurs référence à des éléments de la première partie dans cette section-, mais plutôt d'élaborer sur les conditions et les caractéristiques que l'on retrouve chez l'ensemble des participants et qui semblent déterminantes pour expliquer leur engagement politique. J'insisterai tout particulièrement sur la question du développement du sentiment de se sentir « chez-soi », un phénomène récurrent dans les récits et qui m'apparaît comme étant suffisamment important pour en faire un préalable principal à la participation militante partisane.

Dans une deuxième section de ce chapitre, j'aborderai cette fois-ci la question des rapports construits une fois que la personne milite pour le parti politique. Il sera notamment question des rôles et des tâches occupés (et de la progression au sein de l'organisation), plus particulièrement en regard du statut particulier de ces militants, qui sont aussi associés à des groupes minoritaires ethnoculturels. Il s'agira de voir comment ce trait distinctif est vécu par ces personnes, et comment il est perçu par les organisations que sont les partis politiques, mais aussi par les électeurs que les militants doivent côtoyer dans le cadre de leur travail bénévole. Je conclurai cette section et le chapitre en m'attardant enfin à la question de l'« identité militante », un phénomène qui émerge des données de terrain et qui permet d'offrir un éclairage tout particulier sur la place de l'engagement politique dans la vie des personnes rencontrées pour cette thèse, et qui permet de se questionner sur la manière dont cette forme d'identité influence les rapports que les militants entretiennent face à leur organisation politique.

8.1. Les préalables à l'engagement: « se sentir chez soi »

a. La question des statuts migratoires

L'un des premiers phénomènes qui m'a intrigué lorsque je faisais les entrevues était de constater le nombre important de participants que je rencontrais qui s'impliquaient auprès d'une formation politique sans avoir la citoyenneté canadienne, un prérequis non pas pour militer bénévolement, voire pour être membre d'un parti politique, mais à tout le moins pour pouvoir voter. Je trouvais en effet étonnant que ces personnes s'engagent fortement avec souvent espoir qu'un parti politique donné se fasse élire lors des suffrages, alors qu'elles-mêmes ne pouvaient pas ultimement déposer dans l'urne le bulletin qui aurait pu contribuer directement à ce dessein. Ce fait m'étonnait d'autant plus, que j'avais choisi à la base d'étudier pour cette thèse les personnes originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, notamment à cause de leur forte progression démographique au Québec, mais aussi à cause de leur importante propension à acquérir la

citoyenneté canadienne - acquérant du même coup le droit de vote -. Il me semblait dès lors important de me pencher avec un peu plus d'insistance sur ce nouvel aspect de la trajectoire de mobilité, c'est-à-dire sur la question des statuts migratoires « légaux » et des transitions menant d'un statut à l'autre, en fonction de l'engagement politique.

Précisons ici que si plusieurs statuts migratoires existent au Canada, deux sont associés généralement à une immigration plus permanente au pays, soit la résidence permanente, et la citoyenneté obtenue par la naturalisation. La différence principale entre ces deux statuts, sur le plan légal du moins, est le droit de vote, réservé strictement aux citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus, mais globalement, tant les résidents permanents que les citoyens canadiens ont les mêmes droits, en sol canadien du moins⁹⁰.

Cette question du statut citoyen est liée en partie à la question des rapports entre militants et partis politiques, parce qu'elle peut être construite comme relevant de la « légitimité » du migrant à s'engager politiquement, à ses propres yeux d'abord, mais aussi aux yeux des autres militants et de la direction du parti. C'est du moins ce qui ressort dans certains témoignages, par exemple celui d'Hakim, qui m'a raconté que, sans l'appui et l'insistance d'un de ses professeurs et mentors de l'Université Concordia, il n'aurait pas osé s'impliquer en politique -malgré son intérêt et son envie de le faire- à cause de son statut d'étudiant étranger à cette époque :

J'étais complexé que... (petite pause) je me sentais comme les autres, les autres étant (pause) les Québécois, peu importe... le Québécois, mais je n'étais pas comme les autres. Parce que je me disais: **Ben, je n'ai pas de statut tsé, je suis un étranger ici. J'ai un statut d'étudiant étranger.** En gros, je suis là pour faire mes études, je m'en reviens après. J'étais un peu complexé par ça parce que j'étais intéressé par donner un coup de main et tout là, mais je me disais: Ouais, mais tsé, je suis étranger... **Pis la politique, d'une certaine manière, d'une certaine façon, elle est liée à la citoyenneté.**

Hakim, 28 ans, originaire du Maroc

Comme l'exprime bien Hakim, le militantisme politique, parce qu'il est lié à l'électorat et au vote, est intimement lié aux questions de citoyenneté, tout particulièrement chez les migrants. Cette situation reflète en outre les propos de Bloemraad que je citais plus tôt (voir le chapitre 2)

⁹⁰ Le passeport canadien est également réservé uniquement aux citoyens canadiens.

lorsqu'elle aborde la question de la dynamique interprétative de la citoyenneté, c'est-à-dire lorsqu'elle avance que la perception qu'ont les immigrants de leur capacité à participer au processus politique, et de l'ouverture des institutions démocratiques à leur endroit, est directement tributaire de leur engagement effectif ou non.

Comme pour Hakim pourtant, qui, malgré ses réserves, va faire le saut et commencer à s'engager auprès du Parti libéral du Québec alors qu'il a toujours le statut d'« étudiant étranger », dans la grande majorité des cas répertoriés pour cette étude, j'ai observé que la citoyenneté canadienne, en tant que statut, a très peu d'influence directe sur l'engagement. Dans certains cas, le militant amorce son activité auprès du parti politique bien avant l'obtention de la citoyenneté canadienne (certains ne l'ont d'ailleurs toujours pas obtenue au moment de notre rencontre, voire dans certains cas ne sont même pas intéressés pour le moment à faire les démarches pour l'obtenir) alors que d'autres l'acquièrent plusieurs années auparavant puis finissent par saisir beaucoup plus tard une opportunité d'engagement qui n'est aucunement liée à l'acquisition de ce statut.

Là où l'on sent parfois une différence, c'est peut-être dans cette impression de « légitimité » justement du migrant, dans le regard qu'il porte sur lui-même par rapport à son geste. Ce terme revient à quelques reprises dans les entretiens, surtout chez ceux qui ont acquis la citoyenneté et qui ont commencé à s'investir politiquement plus tard. Mais il est à noter que même dans ces cas, la citoyenneté n'est pas envisagée comme une condition *sine qua non* pour joindre un parti politique:

- Est-ce que ça, le fait d'avoir la citoyenneté, ça l'a une influence sur la volonté de s'impliquer politiquement?
- Sans doute, oui. Parce que ça donne encore une fois comme une légitimité. Ben, maintenant, j'ai le droit de vote, donc, j'ai mon mot à dire (Pause) Et euh... oui. Mais, en même temps, oui et non parce que c'est une question de caractère parce que je pense que si j'avais eu l'occasion de m'impliquer, même sans ça, je l'aurais sans doute fait.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

Dans le récit de Fouzia, on comprend que si la citoyenneté lui a procuré une certaine légitimité dans son engagement, elle ne le réalise qu'*a posteriori*, et au moment où je lui pose la question. Il semble dans son récit que c'est plutôt le manque d'opportunités concrètes d'engagement (on se souvient notamment que Fouzia déplorait le peu d'intérêts que les Québécois porteraient en général face à la politique et ses difficultés à trouver des interlocuteurs pour parler politique) qui

explique pourquoi elle ne s'est pas engagée plus tôt auprès d'une formation politique, plutôt que son statut migratoire.

En fait, la naturalisation est présentée à quelques reprises dans les récits non pas comme une étape déterminante dans le parcours migratoire, mais plutôt comme une formalité. Elle n'est pas vraiment associée avec une installation plus durable au sein de la société canadienne ou québécoise, ou encore avec un investissement personnel plus profond au sein de cette dernière. Cela est particulièrement flagrant dans le récit d'Hassan, dont j'ai cité les propos dans le chapitre précédent, et qui racontait avoir obtenu la citoyenneté canadienne à cause de la facilité du processus de naturalisation au Canada, et que même l'obtention de son passeport canadien ne changeait rien à ses plans qui étaient à l'époque de retourner vivre au Maroc.

Là où l'on sent parfois qu'un changement de statut est lié à une installation un peu plus permanente qu'elle n'avait été envisagée au départ, c'est lorsqu'il y a passage entre un statut d'immigrant temporaire, étudiant étranger ou travailleur temporaire par exemple, à celui de résident permanent. Pour Amine par exemple, arrivé au Québec avec un permis de travail après avoir obtenu une opportunité de travail de la part de son employeur, l'acquisition de la résidence permanente est présentée comme un « indicateur » d'une certaine volonté de s'établir durablement au Canada. Son désir de retourner dans son Algérie natale est toujours présent, mais il est de plus en plus vu comme un projet à très long terme: sa volonté est d'abord de vivre au moins une quinzaine d'années en sol canadien. Malik, de son côté, a une histoire différente avec les statuts migratoires. On se rappellera d'abord qu'il est arrivé assez jeune au Canada, en 2001, en tant qu'étudiant étranger pour poursuivre d'abord des études collégiales. Il maintiendra ce statut jusqu'à la fin de ses études universitaires, au moment où il quitte le Canada pour retourner s'établir au Maroc pendant deux ans et demi. Limité par les opportunités professionnelles dans son pays, il choisit de revenir au Canada en 2011, et c'est à ce moment seulement qu'il acquiert la résidence permanente. Au moment où je fais sa rencontre, en 2013, il n'a toujours pas fait les démarches d'obtention de la citoyenneté canadienne, une démarche qui le rebute, notamment à cause des délais d'attente inhérents au processus.

Si Malik entame son engagement aux élections de 2003 auprès de l'Union des forces progressistes, il fait une pause marquée dans son engagement politique après, et ne s'engage plus pendant ses études universitaires au Québec. Ce n'est qu'à son retour, après avoir obtenu la résidence permanente, qu'il s'engagera de nouveau. Sur la scène fédérale d'abord, aux côtés du Nouveau Parti démocratique (NPD), un parti fédéraliste de gauche, puis aux côtés de Québec solidaire, le parti pour lequel il a toujours eu de la sympathie depuis la fusion de l'Union des forces progressistes avec Option citoyenne, mais avec lequel il commence un militantisme soutenu qu'à partir des élections québécoises de 2012.

À travers le récit de Malik, on ne sent pas toutefois que ce changement de statut vers la résidence permanente est associé à une plus grande volonté de s'investir au sein de sa société d'adoption, ni qu'il se sent plus légitime de le faire d'ailleurs. Sa pause dans son engagement, ce que l'on pourrait qualifier à la suite de Catherine Corrigan-Brown (2012a), d'une trajectoire de participation « en suspens » (*je traduis*), s'explique davantage par un manque de disponibilité que par un complexe personnel face à son statut migratoire. Il faut aussi préciser qu'il est absent du Canada pendant deux ans et demi, ce qui limite ses possibilités de militantisme, bien qu'il me précise avoir partagé du contenu en faveur de Québec solidaire via les médias sociaux pendant les élections provinciales de 2008. Lorsqu'il « reconnecte » avec la politique (l'expression est de Malik), il est de retour au Canada depuis quelques mois, est à la recherche d'un emploi, a par conséquent plus de temps libre et est attiré par le discours du chef du NPD, Jack Layton. Il est par ailleurs toujours sympathisant de Québec solidaire, et il est naturel pour lui de poursuivre ses activités militantes et de s'engager auprès de ce parti au moment où les élections de 2012 sont déclenchées. Son retour à l'action militante n'a donc rien à voir avec son nouveau statut.

À travers tous les récits, il n'y a que chez Messaoud que l'acquisition de la citoyenneté canadienne est présentée comme une condition nécessaire avant de militer politiquement. Déjà très informé sur l'actualité québécoise et canadienne et sur l'histoire, Messaoud ne s'implique toutefois pas en politique avant d'avoir obtenu sa citoyenneté. Comme je l'expliquais plus tôt, cette expérience s'avérera plutôt négative pour lui, et confirmera un certain penchant naturel qu'il avait déjà pour le mouvement séparatiste québécois. L'acquisition de la citoyenneté canadienne est donc moins porteuse d'une certaine forme de légitimité en elle-même et pour

elle-même dans son récit (et cela est sans doute d'autant plus vrai que Messaoud choisit de s'investir pour des formations et des mouvements souverainistes, qui prônent la séparation du Québec du Canada), mais elle constitue davantage un événement déclencheur à cause de la manière dont se déroule le processus de naturalisation.

Ce qu'il faut néanmoins garder en tête en regard de ces données, c'est que l'idée de citoyenneté se comprend aujourd'hui bien au-delà du simple statut légal conféré par un État. Selon Rocher (2015), la citoyenneté s'incarne non seulement à travers des dimensions objectives (liées aux statuts légaux, mais aussi aux droits des citoyens et à l'injonction à participer à l'ensemble collectif), mais aussi subjectives (et notamment le développement d'un sentiment d'appartenance). En fait, pour Rocher, la citoyenneté est déjà en soi une activité politique, qui n'est pas établie uniquement en amont par les politiques, mais qui est également débattue et redéfinie en aval, à travers la délibération publique. « En somme, la citoyenneté est donnée, mais elle se (re)construit dans le cadre d'un processus discursif et délibératif. Elle dépasse donc le seul formalisme juridique et doit aussi être considérée comme une activité politique à travers laquelle les enjeux collectifs sont débattus pour ultimement donner lieu à des politiques publiques (lois, institutions, programmes) qui contribuent à renforcer (ou non) l'idéal citoyen et la communauté politique où celui-ci s'incarne. » (Rocher, 2015: 144). Pour Rocher, en considérant ainsi la citoyenneté comme étant à la fois définie et décrite en amont par les politiques, mais aussi définie et redéfinie de l'« intérieur », à travers l'activité politique, on comprend peut-être un peu mieux la nature des rapports entre groupe majoritaire et groupes minoritaires et racisés d'une société donnée, et surtout, on envisage d'une façon différente l'insertion des « non-citoyens » ou des « citoyens en devenir » au sein de l'« espace public délibératif portant sur les conceptions de la communauté politique et les aménagements institutionnels devant présider à son évolution. » (Rocher, 2015: 144).

Ainsi, on peut comprendre que si l'idée de citoyenneté peut jouer un rôle dans l'action militante, c'est moins à travers sa composante légale, ou dans d'autres termes, dans son sens statutaire qu'elle peut le faire. C'est du moins ce qui ressort majoritairement des témoignages des répondants quant à leur propre réflexion autour de leur action militante. J'ajouterais même que dans la description des rapports institués par les participants avec les autres militants, les

employés, les candidats et les élus des partis politiques, la composante statutaire de la citoyenneté n'est jamais apparue fondamentale dans les récits. Comme je le disais plus tôt, ceux qui s'inquiétaient de leur statut avant de s'engager questionnaient eux-mêmes leur propre légitimité à militer pour un parti politique, mais aucunement dans les récits leur statut migratoire n'a été questionné par les autres militants ou intervenants des formations politiques québécoises. Les rapports internes au sein du parti ne sont pas exempts de conflits bien sûr, mais aucune personne ne s'est fait reprocher de ne pas être citoyen canadien avant de s'engager. La citoyenneté, en tant que seul statut légal, paraît ultimement accessoire pour l'engagement, tant pour la plupart des participants, que pour les personnes avec lesquelles ils interagissent directement au sein du parti.

b. Le fait de se sentir « chez-soi »

Si l'acquisition de la citoyenneté canadienne et la question des statuts migratoires en général n'apparaissent pas comme des préalables à la participation, comme des conditions pour que la personne s'engage auprès d'une formation politique, il existe néanmoins certains facteurs récurrents qui semblent jouer un rôle déterminant sur l'engagement, et qui touchent aux rapports entretenus entre le militant et l'organisation politique. Il s'agit de deux éléments que j'ai abordés dans la section précédente, soit l'éveil et l'intérêt pour la politique québécoise (et canadienne) et le sentiment de se sentir « chez-soi » au Québec⁹¹. J'ai longtemps décrit l'importance de l'éveil à la politique québécoise dans la section précédente, je n'y reviendrai pas outre mesure ici, simplement pour préciser que cet éveil est nécessaire non seulement pour stimuler l'intérêt de la personne envers la politique active et les formations politiques, mais qu'il apparaît aussi nécessaire pour qu'elle comprenne les enjeux en place, les discussions au sein du parti et les prises de position de l'establishment, les rapports entre les différentes formations politiques à différents échelons, bref, pour qu'elle comprenne la place du parti dans l'échiquier politique québécois et la nature des décisions et des positions qu'il met de l'avant. En effet, **aucunement dans les récits n'a été présenté le cas de figure de la personne qui s'engage sans savoir**

⁹¹ Il sera question dans ce chapitre de se sentir « chez-soi » au Québec, parce que c'est l'expression la plus utilisée par tous les répondants, bien que certains ont également mentionné avoir le même sentiment en regard du Canada ou de leur ville de résidence. Toutefois, c'est vraiment en fonction du Québec que cette idée semble s'être le plus développée, du moins si on en juge par les récits obtenus.

pourquoi elle le fait, sans connaître le parti pour lequel elle milite (ses principales prises de position, ses leaders, son histoire récente) et sans connaître un minimum d'enjeux associés à la politique québécoise. Un tel constat s'inscrit donc en porte-à-faux face aux préjugés encore trop souvent transmis et selon lesquels les immigrants impliqués en politique servent uniquement de faire-valoir pour une organisation politique, pour assurer l'ouverture du parti à l'endroit des minorités devant les caméras, sans qu'eux-mêmes ne sachent trop pour quoi ou pour qui ils s'impliquent.

Cette idée se rapproche en outre de celle du modèle de l'engagement cognitif, expliqué entre autres par Whiteley (2011) et dont j'ai fait état dans la revue de la littérature, et qui rendait compte de l'importance de l'intérêt pour la politique et du désir de comprendre l'actualité comme éléments précurseurs de l'engagement chez les militants politiques en général. En fait, et comme je le disais plus tôt, cette connaissance et cet éveil à la politique sont des éléments moteurs - au sens de déclencheur- de l'engagement, et cela se reflète très bien dans les témoignages des participants.

L'idée de se sentir « chez-soi » au Québec et/ou au Canada est autrement plus complexe, et peut-être, un peu plus nouvelle, et elle mérite qu'on s'y attarde ici davantage. Je me permets de détailler davantage cette idée, à l'aune des récits, de manière à en faire un véritable concept utile pour l'analyse. Retenons d'emblée que j'aborderai cette idée en fonction du questionnement préalable à la thèse et des récits recueillis uniquement et que la définition, les propriétés, les conditions d'existence et les dimensions qui y sont liées et que je décrirai découlent directement du processus de catégorisation effectué par la méthode de la théorisation ancrée. Étant donné la polysémie caractérisée par l'idée de « se sentir chez-soi », je souhaite simplement rappeler ici au lecteur que l'utilisation que je ferai de cette expression est **liée ici spécifiquement au contexte de l'étude**, et ne saurait être une proposition dite générale de définition de cette idée - qui pourrait, par exemple, s'appliquer dans des circonstances différentes de celles étudiées ici- .

À partir des témoignages recueillis, on peut décrire le fait de se sentir « chez-soi » comme étant d'abord un état d'être qui se développe au fur et à mesure du temps passé (variable d'un individu à l'autre) au sein d'un lieu donné et qui consiste à **s'approprier personnellement** ce lieu, tant

dans les relations établies avec les habitants de ce lieu, qu'avec les institutions de la société qui y sont établies, voire avec les éléments spatiaux, géographiques, historiques, architecturaux et climatiques⁹² qui la composent.

Même si le développement de cet état d'être est progressif, le fait de réaliser son occurrence, sa présence au sein de sa personnalité, est néanmoins vécu comme un point tournant chez les migrants, comme un moment important dans leur trajectoire de mobilité: c'est une des propriétés principales de cette idée. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un événement qui survient à un moment ponctuel et précis dans le temps: personne n'a en effet raconté le moment exact où il a commencé à se sentir chez-soi au Québec. Il s'agit plutôt d'un phénomène qui se développe au fil du temps, et dont on réalise la présence chez soi *a posteriori*, au moment de faire une réflexion sur son parcours migratoire et sur sa vie au Québec, et sur les éléments personnels qui ont influencé ses décisions. D'ailleurs, on remarque une différence dans la réflexion autour de cette idée entre les témoignages de ceux qui sont arrivés très tôt durant leur enfance au Canada, et ceux qui sont arrivés à l'âge adulte. Dans le premier cas, le fait de se sentir « chez-soi » est présenté davantage comme un phénomène instinctif, qui est lié à leur développement personnel et à leurs trajectoires scolaires, amicales et familiales (étant donné l'ouverture de leur famille à la société québécoise et canadienne): le fait de se sentir « chez-soi » au Québec est moins vécu comme un point tournant, c'est un phénomène qui a toujours fait partie d'eux en somme, mais qui est néanmoins nécessaire et préalable à leur engagement politique aussi. Chez les autres participants arrivés à l'âge adulte, cette idée est davantage liée à leur trajectoire migratoire, elle marque le passage à un nouveau stade dans leur insertion au sein de la société québécoise et canadienne. En cela, elle a davantage la propriété d'être un « point tournant ».

Une autre propriété de cette idée, qui est associée par ailleurs à la première, c'est que le fait de se sentir « chez-soi » survient également lorsque la personne se rend compte que quelque chose en elle a changé, qu'elle est devenue une personne différente au fur et à mesure de son acte

⁹² La relation avec le climat est en effet toute particulière chez les migrants qui s'installent au Québec, étant donné la rigueur de l'hiver: s'adapter au climat, apprendre à apprécier (ou du moins, à vivre avec) l'hiver font aussi partie de cette idée de se sentir chez-soi. Cela ressort dans beaucoup de témoignages.

d'appropriation de la société dans laquelle elle vit. Il y a un constat d'avoir été influencé par la société, d'avoir changé. Ali par exemple, lorsqu'il parle du Québec, mentionne: « Moi, je vais continuer à militer. Moi, ce chez-moi là [le Québec], m'a permis d'être ainsi. Les gens qui pensent que je ne suis pas chez moi, c'est leur problème, pas le mien. » (Ali, 51 ans, originaire du Maroc).

Une dernière propriété de l'idée de se sentir chez-soi est que, pour la plupart des militants, le sentiment de se sentir chez-soi croît avec l'engagement et la participation sociale et politique au sein de la société. En fait, dans la majorité des témoignages, il s'agit de deux idées qui semblent se nourrir l'une et l'autre: l'engagement favorise le fait de se sentir chez-soi et le fait de se sentir chez-soi est un marqueur important qui accompagne la volonté de s'engager au sein de la société (et comme je le ferai valoir, est carrément un préalable au militantisme partisan). Ici encore, il faut toutefois être prudent avec cette affirmation et la rapporter uniquement aux témoignages des participants à l'étude. Comme me le faisait valoir à juste titre par exemple Foued dans son récit, les migrants qui ne participent pas ni sur le plan social ni sur le plan politique ne se sentent pas nécessairement moins chez eux que ceux qui participent: il faut éviter de porter un jugement rapide et non réfléchi sur leur situation. Ici, j'affirme seulement qu'une des propriétés de la catégorie que j'ai énoncée à l'aune des témoignages des participants conçoit que le fait de se sentir « chez-soi » est une notion qui doit se considérer comme étant en relation avec celle d'engagement et de participation.

Le sentiment de se sentir « chez-soi » survient dans des conditions sociales particulières, nécessaires pour que ce phénomène survienne. L'une de ces conditions est celle de **ne pas se sentir, et de ne pas être dans les faits, marginalisé par la société d'accueil**. La personne doit pouvoir s'épanouir à travers différentes sphères de la société majoritaire, que ce soit par son travail, par ses loisirs, par son réseau d'amis, etc. Je reprends ici l'expression d'Amine: il faut sentir que l'on est « dans le système ». C'est une donnée qui est récurrente dans tous les témoignages recueillis et elle est exprimée tant verbalement, comme l'a fait Amine, qu'à travers les événements vécus et les relations entretenues au sein de la société d'accueil: il y a quelque chose dans l'ensemble de très positif dans les rapports qui s'établissent entre les migrants-militants et leur société d'accueil, ils sentent qu'ils y ont leur place.

Mais plus encore, je dirais que ce sentiment de se sentir « chez-soi » vient ici avec une autre condition, particulière sans doute à la catégorie de personnes étudiées, soit le fait de croire en son potentiel d'influence sur la société. Pour se sentir « chez-soi » au sens où je l'entends ici par cette catégorie, il faut en effet croire en ses capacités d'apporter quelque chose de neuf, de différent à la société. Il faut croire en son apport personnel, aussi minime ou modeste soit-il, sur la société dans laquelle on vit. C'est du moins dans ces termes que s'exprime l'idée de se sentir chez-soi dans les témoignages recueillis.

La dernière condition sociale d'existence du sentiment de se sentir chez-soi précise en quelque sorte elle aussi la première: il s'agit bien sûr de se sentir dans le système et de ne pas être marginalisé par celui-ci, mais il faut aussi que la personne ait développé des liens interpersonnels avec des membres de la société d'accueil (qu'ils soient d'origine immigrante ou non, cela importe peu) à différents niveaux (relations familiales, amitiés, relations professionnelles, collaborations autour d'un projet particulier ou d'une organisation, relations amoureuses), mais de nature relativement intime et personnelle. Ici, on est dans une perspective très proche de l'idée du *bridging capital* de Robert Putnam, qui, rappelons-le, rend compte des liens établis dans des réseaux de personnes issues de différentes origines ethnoculturelles, et de l'effet particulièrement important de ces liens sur l'engagement. Ainsi, aucun des militants rencontrés pour ce projet n'a indiqué avoir aucun contact avec des membres de la société québécoise: au contraire, et comme le prédit la théorie du *bridging capital*, ces personnes sont pleinement investies dans différentes catégories de réseaux qui les mettent sans cesse en relation avec des Québécois de toutes origines.

Si je parle souvent depuis le début d'un « sentiment » de se sentir chez-soi, j'aimerais enfin préciser que l'aspect affectif n'est qu'une des dimensions du concept que je tente ici de décrire: en effet, le fait de se sentir « chez-soi » se déploie non seulement dans l'affect, mais aussi au niveau cognitif et comportemental. Ce sont en effet les trois dimensions principales de la catégorie. Ainsi, il y a dans cette idée un aspect qui touche les sentiments, l'idée de se sentir bien dans un endroit et d'y développer une certaine affection. Chez certains participants, comme Hakim, ce sentiment est très fort et est exprimé avec beaucoup d'enthousiasme: « (...) mon

amour pour le Québec, c'est lui qui a fait en sorte que j'ai décidé de m'établir ici, de faire du Québec ma province, du Canada mon pays, et je le dis... comment dire... en toute franchise, sincérité et passion. » (Hakim, 28 ans, originaire du Maroc). De la même façon, dans un texte qu'elle a partagé avec moi et qu'elle a écrit en 2008, Hanane aussi exprime son attachement, son appropriation du Québec dans une dimension qui se veut affective:

...et te voilà devant moi avec ton sourire accueillant, ton charme éblouissant...et un parfum naturel dont aucun industriel n'a détenu le brevet de fabrication et aucun chimiste n'a découvert et ne découvrira la formule ni la réaction et les conditions de synthèse...un parfum de paix, de pureté, de calme et de liberté...Et je suis tombée en amour...Je t'aime...Québec.

Hanane, 41 ans, originaire du Maroc

Pour Chakiba, lorsqu'elle doit quitter le Québec pour aller en visite en Algérie, elle a le sentiment de s'éloigner de son véritable chez elle. Aussi, le retour est vécu avec un certain soulagement, une émotion associée au fait que la maison, c'est dorénavant le Québec, tout autant, sinon plus dans son cas, que l'Algérie. Elle raconte ici une anecdote qui s'est déroulée lors de son dernier voyage en Algérie pour visiter sa famille restée là-bas:

(...) Quand j'ai vu mon père la veille de mon départ [pour le Québec], il dit: « Bon, bien tu pars... ». Je lui ai dit: « Papa, je rentre chez moi. » Et dans l'avion, j'étais comme: Ouf, la maison! C'est ici... Mes repères, mon supermarché, mon travail, ma vie, le parc... C'est ma vie ici. »

Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie

L'idée de se sentir « chez-soi » s'enracine donc dans l'affect, et ressort dans différentes circonstances de la vie, à travers différents rapports et différentes situations qui placent la personne dans une situation où elle réalise de manière émotionnelle son attachement à sa société d'accueil. Cette idée encadre conséquemment une partie des rapports avec la société d'accueil bien sûr, mais également une partie des rapports avec la société d'origine, voire avec les autres sociétés avec lesquelles la personne a pu établir des rapports au cours de son existence (la France par exemple, pour plusieurs des répondants qui y ont séjourné avant d'immigrer au Canada). Souvent toutefois, l'établissement de ces rapports provient également d'une réflexion qui touche davantage la dimension cognitive de la catégorie appelée ici se sentir « chez-soi ». Par exemple, Omar raconte combien son intégration a été facilitée à partir du moment où s'est posée chez lui la réflexion qu'il était chez lui au Québec. Pour lui, il s'agissait vraiment de « mettre de l'ordre dans sa tête » comme il me l'a expliqué: il s'est astreint à une longue réflexion, de plusieurs

années, qui l'a conduit à considérer le Québec, et non plus son Algérie natale, comme étant son chez-soi, la véritable « maison ». « Je me suis mis en mode "Québécois", parce qu'il faut se mettre en mode "Québécois" si tu veux vivre au Québec. » (Omar, 60 ans, originaire d'Algérie). Dans le récit d'Omar, ce passage par la réflexion et le raisonnement était nécessaire pour qu'il apprenne à se sentir chez lui au Québec et qu'il réconcilie son identité et son passé algérien à sa nouvelle situation.

Dans la dimension cognitive de la catégorie « se sentir chez-soi », il y a cette idée d'un acte décisionnel: les participants qui vivent cette transition vers le fait de se sentir à la maison au Québec ou au Canada prennent en effet la décision consciente, à un moment où un autre de leur vie, que dorénavant, un lien nouveau, plus fort, les liera à leur société d'accueil. Ainsi, c'est après s'être engagé pendant des élections municipales que Fares est de son côté amené à « prendre cette décision »: « (...) j'ai appris que je suis, **j'ai décidé d'être un Québécois à part entière**, un Montréalais à entière. » (Fares, 43 ans, originaire du Liban).

Le fait de se sentir « chez-soi » apparaît par ailleurs au niveau cognitif par le langage utilisé par les participants. Au fur et à mesure des récits, ceux-ci se plaisent en effet à utiliser des expressions ou des patois québécois, parfois appuyés d'un clin d'oeil à l'intention de l'intervieweuse, parfois exprimés de manière spontanée, sans trop qu'ils ne s'en rendent compte. Le lecteur attentif s'en sera d'ailleurs déjà rendu compte à la lumière des différentes citations présentées jusqu'ici dans la thèse. Or, il y a dans ce langage coloré une sorte d'appropriation d'un trait culturel distinct de la société québécoise, que l'on peut rapprocher de cette dimension cognitive de l'idée de se sentir « chez-soi ». Un peu comme si, par le langage, on affirmait cette (ré)appropriation de la culture québécoise, comme si, par le parlé, on s'associait d'autant plus à cette société d'accueil et à ses traits distincts :

Mais tout de même, le choc était quand même énorme parce que, **veut, veut pas**, comme on dit en bon Québécois (rires), c'est... c'est quand même un changement!

Amine, 32 ans, originaire d'Algérie

Ainsi, certains, comme Malik, reconnaissent d'emblée avoir adopté certaines expressions et certains tics de langages des Québécois, par exemple l'utilisation de l'expression « faque » pour signifier « alors » ou encore le tic « tsé », contraction de « tu sais ». D'autres, surtout les plus

jeunes, ponctuent aussi leurs récits de quelques jurons « (dé)sacralisés » bien québécois et semblent particulièrement à l'aise avec ce langage, particulièrement face à une interlocutrice de leur âge ou presque, et également d'origine québécoise (l'intervieweuse). On peut penser qu'ils éprouvent la même aisance à utiliser les expressions québécoises dans leurs interactions avec d'autres Québécois, et notamment dans leurs rapports avec les autres militants du parti. Cette question mériterait toutefois d'être creusée davantage, notamment via d'autres méthodes de recherche que celle proposée ici (une ethnographie ou une observation participante par exemple).

Enfin, la dernière dimension de l'idée de se sentir « chez-soi » est d'ordre comportemental: il s'agit en fait des actions posées qui le sont parce que la personne a développé chez elle cette idée, ce sentiment que le Québec (ou le Canada, bien qu'il soit surtout question du Québec dans les témoignages, même chez ceux qui adoptent une position fédéraliste) était la maison, le lieu (ou un des lieux) où elle se considérait chez elle. Dans le cas qui nous préoccupe, cette dimension s'incarne plus particulièrement dans l'engagement au sein d'un parti politique. Comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, il apparaît en effet primordial dans les cheminements des participants à travers leur trajectoire de participation que, pour s'impliquer aux côtés d'une formation politique québécoise, il faut que cette idée de se sentir « chez-soi » au Québec ait été implantée. Cela est bien sûr lié à l'aspect affectif que j'ai élaboré un peu plus tôt, parce que cela rend compte d'une volonté de participer de manière toute particulière à une société à laquelle on s'est attaché, et pour laquelle on souhaite généralement que du bien. Mais cela est aussi lié au rôle que l'on se sent prêt à jouer au sein de cette société, à la croyance, comme je le disais un peu plus tôt, que son apport personnel peut être valable pour l'avancement de celle-ci:

- Est-ce qu'il y a un moment où l'on se dit: « Ok, ici, c'est chez moi. »? Et est-ce que ce moment est associé à la volonté de s'impliquer politiquement?
- Oui, fondamentalement. (Longue pause). J'ai commencé à dire que je suis Québécois quand j'ai commencé à fondamentalement croire que je pourrais faire avancer les idées. Je suis très attaché à cette société.

Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens

Le militantisme partisan est souvent présenté dans les récits comme l'un des derniers remparts de l'intégration à une société, un peu comme si les affaires qui intéressaient les partis touchaient tellement de manière spécifique à la communauté d'accueil, que le fait de s'y investir ne pouvait que refléter son appartenance, ou du moins, son appropriation personnelle de cette société: «

Pourquoi aussi la politique? Parce que je ne me sens pas étrangère dans ce pays, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. » (Ines, 40 ans, originaire d'Algérie). Il faut également ajouter que plusieurs personnes s'engagent plus particulièrement avec comme objectif premier en tête de favoriser la pleine intégration et le plein épanouissement de leur compatriote en sol canadien ou québécois. Mais là aussi, ce comportement est très révélateur de cette idée de se sentir « chez-soi » parce que l'on souhaite que sa communauté d'origine soit intégrée au Québec, on travaille dans un objectif d'intégration des immigrants au sein de l'ensemble québécois, et non pas de distinction ou de séparation. Rahim, par exemple, m'expliquait dans son récit comment il jugeait important en tant que musulman de s'engager dans sa société d'accueil, et notamment sur le plan politique, pour faire connaître sa religion et ses traditions et démontrer qu'elles ne sont pas en contradiction, bien au contraire, avec les valeurs dites « québécoises ».

De la même façon, le militantisme partisan est vu, envisagé et vécu comme une responsabilité, envers soi-même, envers ses enfants et les générations d'enfants d'immigrants qui nous succéderont, mais aussi envers sa société d'accueil. Or, ce sentiment ne peut se vivre que si la personne a au préalable développé cette idée d'appropriation de la société dans laquelle on s'est établie :

Moi, je suis chez moi, j'ai... je suis comme n'importe quelle personne, blanc ou d'autres couleurs, donc je me sens chez moi et c'est pas ça que je veux donner à mes enfants, qu'ils vivent instables ou insécures à cause de leur origine, ou l'origine de leur père. Parce que mes deux enfants sont nés ici. Alors pour changer ça, il faut s'impliquer. Donc, quand on peut améliorer la situation de notre société, pourquoi pas, si ça peut être constructif. Puis, je milite, et je continue à militer.

Ismael, 48 ans, originaire du Liban

On remarque dans ce dernier passage tiré du récit d'Ismael comment il se sent investi d'une certaine responsabilité par rapport à ses enfants de faire changer des situations fâcheuses à travers lesquelles ils pourraient être victimes de racisme. Pour Ismael, il importe que ses enfants, tout comme lui d'ailleurs, puissent s'épanouir pleinement dans ce qu'il nomme lui même « notre » société, indiquant ici une certaine forme d'appropriation. Le militantisme partisan lui apparaît comme une valeur sûre, comme une manière idéale de protéger les acquis des immigrants et s'assurer de leur bien-être au sein de la société québécoise.

Mais comment ce sentiment de se sentir « chez-soi » se répercute-t-il concrètement dans les relations que le militant entretient avec le parti politique? D’abord, et comme je l’expliquais en début de section, le fait de se sentir « chez-soi » apparaît comme un préalable à l’engagement. Il semble nécessaire pour la personne d’avoir développé cet état d’être avant de s’engager politiquement, à cause des nombreuses raisons que je viens entre autres d’énumérer. Mais aussi, il appert que l’engagement, et le militantisme partisan tout particulièrement, contribuent à solidifier cette idée de se sentir « chez-soi ». Le parti politique, en tant qu’institution certes, mais surtout en tant que lieu de rencontres, devient un point d’ancrage de plus, un lien nouveau et très fort qui permet au migrant-militant d’établir des connexions plus profondes avec la société québécoise. Comme l’explique très bien Mehdi, lorsque l’expérience s’avère positive, le militantisme politique peut permettre au militant de mieux connaître et de mieux comprendre la société dans laquelle il vit, et les grands enjeux qui la traversent. Ce n’est toutefois qu’à partir du moment où la personne est apte à prendre position dans les différents débats publics et à comprendre, voire à défendre certaines idées, que le lien avec la société d’accueil devient particulièrement fort selon ses dires:

Ben en fait, l’implication te permet de te connaître, etc., mais c’est qu’à un moment donné, tu prends position. Puis quand tu prends position, ton coeur y balance, puis quand ton coeur y balance, t’as un sentiment d’attachement pis d’appartenance qui se développe.

Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens

i. Se sentir « chez-soi », s’intégrer et s’identifier comme Québécois: des processus similaires, mais différents

La compréhension et l’analyse de cet état d’être que j’ai nommé ici se sentir « chez-soi » peuvent certainement tirer partie d’un certain nombre d’études et de réflexions associées aux concepts plus larges d’« intégration » et d’« identification ». Dans le cas du premier concept, celui d’intégration, je reprendrai ici la définition volontairement très large de Laffort (2004), qui la décrit comme étant un « processus d’installation durable d’individus dans un pays qui n’est pas le leur initialement » (p.27). Du point de vue du migrant, la question de l’intégration renvoie à différents phénomènes plus objectifs (se trouver un emploi au sein de la société d’accueil par exemple ou acquérir et maîtriser certaines compétences linguistiques) et subjectifs (par exemple, en ce qui concerne les processus d’identification à une nouvelle société) (Labelle, Field et Icart, 2007).

Selon Bouchard (2011), l'intégration, dans la manière du moins dont elle est conçue, définie et promue dans l'interculturalisme québécois, le modèle privilégié de gestion de la diversité et d'incorporation des immigrants en sol québécois, propose de respecter la diversité culturelle en engageant tous les citoyens (anciens et nouveaux), à travers un dialogue d'échange et de co-construction culturelle, identitaire et sociale qui se déroule sur différentes échelles (individuelle, communautaire, institutionnelle et étatique). La définition qu'en propose l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* du gouvernement québécois tend également à confirmer cette perception:

L'intégration est un processus d'adaptation à long terme, multidimensionnel et distinct de l'assimilation. Ce processus, dans lequel la maîtrise de la langue d'accueil joue un rôle essentiel, n'est achevé que lorsque l'immigrant ou ses descendants **participent pleinement à l'ensemble de la vie collective de la société d'accueil** et ont développé un **sentiment d'appartenance à son égard**.

Québec, 1990: 16

On remarque dans cette définition publique que l'intégration touche non seulement la participation à la vie collective de la société d'accueil, mais aussi le développement d'un sentiment d'appartenance face à cette collectivité. Cette dernière notion n'est bien sûr pas totalement étrangère à ce que j'ai tenté de définir comme étant cette idée de se sentir « chez-soi », mais elle ne recoupe pas totalement les mêmes réalités. À mon sens, l'idée de se sentir « chez-soi » va plus loin que le sentiment d'appartenance, à cause des dimensions cognitive et comportementale qu'elle recoupe, et qui vont au-delà de l'affect. De plus, dans l'*Énoncé de politique* du gouvernement québécois, le développement du sentiment d'appartenance, et l'intégration qui y est inhérente, sont présentés comme étant précurseurs et nécessaires à la pleine participation du migrant à la vie collective de sa société d'accueil: dans l'idée de se sentir « chez-soi » toutefois, la participation est inhérente au concept, elle est associée à la dimension comportementale de celui-ci et elle constitue conséquemment une des dimensions fondamentales qui le nourrit et le définit.

Par ailleurs, dans la définition de ce concept de se sentir « chez-soi » que j'ai voulu détailler dans cette section, j'ai tenté dans le vocabulaire utilisé d'éviter autant que faire se peut de parler d'« identité québécoise » parce que selon les témoignages, ce concept diffère en effet de l'idée de se sentir « chez-soi ». En effet, si plusieurs, la majorité même, des participants ont dit se sentir

pleinement Québécois, certains sont plus hésitants quant à cette appropriation identitaire. De même, à travers les témoignages, on remarque différents niveaux d'appropriation de l'identité québécoise, qui va d'une appropriation complète et première (on se sent davantage Québécois que toute autre chose), à une identité mixte (entre la société d'origine, la société québécoise, la société canadienne voire une autre société comme la France), à une identité qui est davantage rattachée à la société d'origine. Nedjmou, par exemple, raconte s'être totalement « approprié le Québec » (c'est l'expression qu'il utilise), et s'y sentir chez-lui à 100%. Il se sent très à l'aise d'y militer, et pourtant, son identité algérienne est encore très forte chez lui, elle prime son sentiment d'appartenance au Québec et son identité québécoise à plusieurs niveaux. Le sentiment de se sentir « chez-soi » l'encourage à militer pour faire en sorte d'améliorer les éléments de la situation québécoise qu'il déplore ou pour défendre les idées qu'il juge bienfaitrices pour la société dans laquelle il vit. Pourtant, il ne serait pas prêt à se présenter comme candidat et à devenir député, parce que cet engagement nécessite un sentiment très fort, « absolu » dira-t-il, d'identification à la société québécoise. Un sentiment qu'il dit ne pas posséder, pour le moment du moins:

Mais je pense que, pour être politicien, pour prendre des responsabilités, **ton appartenance doit être beaucoup plus honnête envers le Québec, à un niveau absolu.** Je suis encore Algérien. Et honnêtement, ça serait malhonnête de ma part de... de me présenter aux élections. (...) Parce que je me pose toujours la question: si le Québec devait jouer un match de soccer avec l'Algérie, je supporterais quelle équipe? (rires)

Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie

Il y a dans cette citation de Nedjmou quelque chose d'assez intéressant, puisqu'il semble attribuer lui aussi à l'idée d'« appartenance » une composante normative dont je faisais état un peu plus tôt et qui ne semble pas être autant présente dans cette idée de se sentir « chez-soi » que j'ai définie jusqu'ici. Ainsi, pour Nedjmou, se présenter aux élections exige une appartenance « absolue » à la société québécoise, suggérant ainsi une normativité à ce sentiment qu'il ne définit pas, mais à laquelle il ne se sent vraisemblablement pas correspondre. Bien sûr, chacun et chacune des participants a sa propre vision des rôles et des tâches qu'ils et elles peuvent occuper

au sein du parti, et certains voient la députation d'un oeil différent de celui de Nedjmou⁹³, mais je voulais simplement présenter ici cette citation pour démontrer que selon plusieurs participants, se sentir « chez-soi », « appartenir » et s'« identifier » sont des processus différents, qui ne conduisent pas aux mêmes effets, voire aux mêmes possibilités d'engagement et d'implication au sein de la société d'accueil.

Il faut également étudier la question de l'identification à la société québécoise à l'aune de la situation particulière du Québec. En effet, le contexte québécois, et le rapport assez trouble que la société québécoise entretient encore aujourd'hui envers son identité, n'a souvent rien pour faciliter la tâche des immigrants en quête d'une appropriation identitaire. Mais laissons Mehdi raconter comment il vit cette dualité identitaire (entre le Québec et le Canada) en tant que migrant:

C'est le seul pays, bien, c'est la seule province au monde, c'est Martin Petit qui disait ça, l'humoriste, à un moment donné, il est sur scène puis il dit : « Ah! On est fiers, puis on est fiers de notre pays! Puis notre pays, c'est...? » Faque t'as 20 personnes dans la salle qui disent « Québec! », t'en as 40 qui disent « Canada » doucement, puis le reste de la salle le sait pas, tsé! Et il disait, c'est unique au monde ce qu'on vient de vivre, parce qu'on est la seule place au monde où l'on ne sait pas c'est quoi notre pays réellement, tsé. **Puis, en tant qu'immigrant, c'est encore plus « fucké » tsé.** Parce que, toi t'essaie de t'identifier à une nouvelle société, à une nouvelle nation, pour pouvoir tsé, t'enraciner etc., etc., puis finalement, t'es comme : « Ben, chu-tu Québécois? Chu-tu Canadien? Chu-tu les deux? Chu-tu Québécois avant d'être Canadien? ». Faque finalement, je me pose les mêmes questions que mon ami Tremblay tsé! Parce que c'est le *criss* de bordel dans ma tête! Déjà que je suis tsé, Français d'origine tunisienne, donc le problème identitaire est assez particulier, si en plus de ça, je dois me mêler de la merde qui se passe ici (sourir...).

Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens

Si on en croit Mehdi, la complexité de l'identité québécoise, étant donné les enjeux et les batailles qui ont historiquement caractérisé le destin de la province dans l'ensemble canadien, rend donc encore aujourd'hui difficiles les processus d'identification des migrants, particulièrement ceux de première génération, à la société québécoise. Mais plus encore, je dirais

⁹³ La députation et le fait de se présenter aux élections sont des activités d'engagement politique qui ont apparu dans les témoignages comme étant au final très différentes du militantisme partisan. D'une part, les participants ont témoigné de manière très différente sur la façon dont ils envisageaient la possibilité de se présenter aux élections et d'être élu. D'autre part, l'étude des liens entre militantisme et candidature électorale m'apparaît ici comme une toute autre question, question qui ne m'apparaît pas centrale pour cette thèse.

que les processus d'appropriation identitaire sont si complexes, et varient tellement d'une personne à l'autre, que d'utiliser cette variable dans le contexte qui m'intéresse m'apparaît un peu hasardeux. Contrairement au sentiment de se sentir « chez-soi » que j'ai décrit un peu plus tôt, et qui est partagé et assumé par l'ensemble des répondants, l'idée d'appropriation de l'identité québécoise est beaucoup plus variable d'un individu à l'autre et ne semble pas avoir les mêmes répercussions. En d'autres mots, s'il m'a semblé que le sentiment de se sentir « chez-soi » était un préalable incontournable du militantisme militant, il en est autrement pour l'acquisition de l'identité québécoise, qui est non seulement plus difficile à définir et à saisir, que son influence réelle sur les comportements apparaît extrêmement variable d'un individu à l'autre, particulièrement en ce qui a trait à l'engagement et la participation au sein d'un parti politique.

Encore une fois ici, personne n'a raconté s'être fait reprocher son manque d'identification à la société d'accueil dans ses activités de militantisme. La question du sentiment de se sentir « chez-soi » - et celle de l'identification à la société québécoise- touche avant tout la question de ce que j'ai nommé les « préalables » à l'engagement, c'est-à-dire que c'est un élément présent chez la personne avant que celle-ci ne participe au sein d'une formation politique, et que cet élément la conforte dans son action tout en étant le moteur de celle-ci. C'est en effet parce qu'ils se sentent chez eux que ces migrants veulent s'impliquer sur le plan politique: parce qu'ils sentent qu'il y a des choses à faire pour améliorer la société dans laquelle ils vivent et parce qu'ils croient non seulement en l'intérêt du système de parti et de leur formation politique tout particulièrement pour améliorer les choses, mais aussi parce qu'ils sont convaincus qu'ils peuvent eux-mêmes y jouer un rôle utile.

8.2. La construction des rapports au rythme des activités militantes

La compréhension des rapports qui s'instituent au rythme des activités militantes entre le migrant-militant et le parti politique est au coeur même de ce chapitre. Il s'agit ici de s'intéresser aux dynamiques relationnelles qui s'instaurent entre ces deux entités, en tenant compte du contexte particulier québécois, mais aussi en gardant en tête les éléments de la littérature mentionnés dans le chapitre sur la revue de la littérature et qui concernent le rapport du militant face à l'organisation politique, en fonction des rôles et des tâches qu'il veut bien effectuer et qu'il se voit attribuer, des rapports entretenus avec les autres personnes également engagées au

sein du parti et de l'identification plus ou moins forte qu'il forge à l'endroit du parti (identité partisane).

c. Les rôles et les tâches du militant

Si l'entrée en politique se fait généralement de manière progressive, comme je l'ai relaté un peu plus tôt, souvent par l'invitation à se joindre à différentes rencontres, assemblées ou réunions de conseils locaux voire nationaux du parti, la distribution et l'acquisition de nouvelles tâches au nouveau militant suivent généralement elles aussi un certain ordre. Ainsi, le militant débute souvent par des tâches plus générales, généralement associées davantage au travail de « terrain »: c'est le cas d'ailleurs pour 17 des 25 participants à l'étude. Puis, il arrive que ces personnes accèdent à des tâches qui touchent davantage ce qui est appelé par les militants le « contenu politique », c'est-à-dire en d'autres termes l'élaboration des orientations plus idéologiques et politiques du parti, souvent au niveau régional ou national. Dans certains cas, l'implication peut également déboucher sur des emplois liés au parti, que ce soit auprès de ministres ou au sein d'une association de comté. C'est du moins ce qui ressort assez souvent des récits analysés.

Bien entendu, il n'y a pas de cheminement type en ce qui concerne les tâches occupées. Certains militants sont extrêmement motivés par le travail de terrain, et choisissent d'accomplir uniquement ce type de tâche, que ce soit pendant ou entre les campagnes électorales. D'autres personnes sont invitées d'emblée, souvent après avoir assisté à quelques réunions du parti et avoir été particulièrement volubiles - et remarquées!- lors de celles-ci, à donner leur avis au sein de comités et de commissions qui touchent davantage les orientations idéologiques du parti. C'est le cas quand même de huit des participants. Ces personnes siégeront donc sur ces comités avant de généralement goûter à l'expérience de terrain un peu plus tard. Par ailleurs, on ne remarque pas non plus à ce stade-ci des différences d'expériences selon des variables comme le genre (les femmes sont tout autant impliquées que les hommes dans des tâches dites de terrain que dans des tâches liées au contenu politique), la formation politique choisie, l'origine ethnique, l'appartenance et/ou les pratiques religieuses, voire même le fait d'avoir une expérience militante partisane préalable (dans son pays d'origine par exemple).

D'autre part, il faut également reconnaître qu'à travers le récit des militants, les frontières sont souvent floues entre le travail qui touche davantage le terrain, et celui qui touche l'orientation politique. Souvent par exemple, lors des campagnes électorales ou référendaires ou lors des courses à la chefferie du parti, tout le monde est amené à prêter main forte au travail de terrain, que ce soit du côté des appels téléphoniques et du travail de pointage (pour ainsi s'assurer des appuis de l'électorat), du porte-à-porte, de la coordination des activités au bureau de comté, de la distribution de matériel promotionnel (tracts, affiches, macarons, etc.). Plusieurs des répondants ont également raconté avoir été en charge des activités de communication d'un candidat (ou d'un élu), une tâche qui peut se dérouler tant pendant les périodes d'élections, qu'en dehors de celles-ci. Lorsqu'il amorce son engagement auprès du Parti libéral du Québec en 2009, Mehdi par exemple est au départ essentiellement invité à siéger à différents comités, où il est davantage question d'orientations et de décisions politiques. Ce n'est qu'en 2012 qu'il vivra finalement ce qu'il considère comme étant sa première véritable expérience dite « de terrain »:

Donc, l'année passée, j'ai travaillé, j'ai pas travaillé mais j'ai été bénévole pour un député en particulier, le député d'[une circonscription située dans la région de Montréal], et qui est d'origine [immigrante]⁹⁴. Et en fait, il y a quelqu'un dans son exécutif qui m'a appelé, une copine. Elle m'a dit: « Ah, on cherche quelqu'un pour gérer les *coms*⁹⁵ pendant les élections, pendant 33 jours. Est-ce que ça t'intéresse? Ça va te faire une expérience, tout ça... attaché de presse... ». « Ok, ouais, parfait... » Faque là, j'ai embarqué. Donc là, traiter avec les médias communautaires, j'ai fait vraiment du terrain et tout, parce que je voulais vraiment aller chercher une autre expérience beaucoup plus « militante traditionnelle ».

Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens

Comme je le disais, les frontières sont parfois floues entre les différentes activités militantes, particulièrement peut-être dans un contexte comme le Québec, où les organisations politiques ne sont pas nécessairement très grandes, et où tout le monde doit jouer plusieurs rôles à la fois. Nedjmou par exemple, s'implique pour la première fois auprès du Parti Québécois en 2007, lors des élections. Il travaille étroitement pour l'élection d'une candidate particulière, où il est lui aussi invité à gérer les communications, ce qui comprend une liste assez exhaustive d'activités: « Je peux dire, sans exagérer, 50% des 10 000 pancartes, je les ai moi-même affichées. C'était au

⁹⁴ Afin de protéger l'identité du participant, je masque ici certaines informations qui préciseraient un peu trop son implication et qui pourraient permettre de l'identifier.

⁹⁵ Diminutif pour « communications ».

mois de mars, il faisait quand même froid! Euh, j'étais chargé de la communication, donc j'écrivais les communiqués de presse, j'organisais l'agenda, je revoyais le discours. » (Nedjmou, 44 ans, originaire d'Algérie). Or, même s'il s'agit là de sa première expérience militante concrète au sein d'un parti, il faut rappeler que Nedjmou est déjà une figure très connue du mouvement souverainiste depuis plusieurs années, et il est invité à de nombreuses tribunes déjà à partir de 2002 pour défendre cette idée en tant qu'immigrant. Bref, son engagement sur la scène politique, bien que ce ne soit pas avec un parti directement, s'amorce autour essentiellement de questions liées à l'idéologie et au contenu politique, et c'est grâce à ces diverses interventions qu'il est recruté un peu plus tard par le Parti Québécois pour mener le travail de terrain électoral.

Dans tous les témoignages, il est très rare que les tâches dites de terrain soient dépréciées ou appréhendées comme des activités de second ordre. Au pire, elles sont vues comme un mal nécessaire auquel on préfère ne pas trop se frotter, mais la plupart du temps, ces activités sont plutôt valorisées par les participants, qui y trouvent une manière concrète et utile de s'engager, de rencontrer d'autres militants et des électeurs potentiels, de mieux connaître les enjeux et défis de certaines régions ou de certains quartiers et enfin, d'expérimenter ou d'acquérir des habiletés (en matière de communication par exemple). Alain par exemple, qui est pourtant né au Québec de parents libanais, me confiait que son expérience bénévole auprès d'une députée, et le travail de terrain effectué à ses côtés pendant un mois, avaient été bénéfiques pour l'aider à comprendre certaines subtilités de la culture québécoise: « Donc, j'ai vu beaucoup du Québec pendant le mois à cause d'elle. J'ai un peu compris aussi la culture québécoise, parce que j'étais un peu déconnecté, tsé, mes parents pouvaient pas vraiment m'élever avec la culture québécoise, la culture de base-là, québécoise...Donc, juste ce mois-là, j'ai réussi à avoir un éclairage sur la culture québécoise que j'avais jamais vu. » (Alain, 27 ans, né au Québec de parents libanais).

Cette perspective est somme toute assez différente des constats de Lefebvre (2013), que je citais dans la revue de la littérature, et qui affirmait que certaines des tâches associées aux activités de terrain, et supposées renforcer le « nous » identitaire du parti comme la distribution de tracts, seraient moins populaires chez les militants, qui y verraient des postes moins prestigieux. Ici, il faut dire que la situation est différente de celle analysée par Lefebvre (qui analyse le cas français) et que des prérogatives liées à la manière de faire la politique au Québec, et au nombre plus

restreint d'effectifs comme je le mentionnais plus tôt, rendent peut-être le travail de terrain plus valorisant chez les militants. Or, il s'avère également dans le cas qui me préoccupe plus particulièrement ici que ces tâches permettent de nouvelles connexions entre le militant issu de l'immigration et sa société d'accueil, en plus de lui offrir l'opportunité de se faire connaître à travers différents réseaux. En cela, le travail de terrain apparaît ici moins comme un poste destiné aux militants « juniors » ou comme une activité de second plan, mais bel et bien comme un travail important et nécessaire au sein du parti.

Cela ne veut toutefois pas dire, comme le suggère Lefebvre, que les savoirs acquis ne sont pas ou sont moins valorisés à travers les tâches dites de terrain. Au contraire, plusieurs répondants ont par exemple expliqué que leurs tâches sur le terrain étaient justement liées à leurs habiletés et leurs savoirs acquis pendant leurs études ou dans leur expérience de travail. Malik, par exemple, qui a étudié en marketing, voit dans ses activités de rencontres avec l'électorat des moyens de mettre en pratique les techniques apprises par sa formation. Farida, quant à elle, mentionne avoir toujours eu d'excellentes compétences en rédaction, et que c'est souvent cette aptitude particulière qui est sollicitée à travers les activités de communication auxquelles elle prend part, notamment en période électorale. Comme le fait valoir Lefebvre, les militants rencontrés sont très éduqués et leur savoir est donc extrêmement valorisé au sein du parti. Toutefois, d'après ce que j'observe ici, cela ne se fait pas au détriment de certaines tâches associées davantage au travail de terrain: au contraire, les militants trouvent le moyen de valoriser ces différentes expériences en fonction de leur vécu, de leurs habiletés et des opportunités vers lesquelles ces activités peuvent elles aussi déboucher.

ii. Les sous-comités des partis politiques: la participation à l'aune des structures spécifiques des partis politiques québécois

J'ai mentionné au début de cette section que la majorité des participants à l'étude entamait souvent leur engagement politique avec des tâches dites de terrain. Ce qui importe également de préciser maintenant, c'est que l'entrée en politique se fait parfois au sein de sous-comités des partis politiques, des organes spécifiques qui traitent généralement de problématiques particulières, et qui apparaissent souvent attirants pour les citoyens issus de l'immigration qui souhaitent s'investir politiquement.

Ces sous-organes ne sont pas nécessairement présents dans l'ensemble des formations politiques: chez Québec solidaire par exemple, aucun sous-comité du genre n'existe vraiment à l'heure actuelle⁹⁶. Les plus connus de ces sous-organes sont bien sûr les comités jeunesse, présents au Parti libéral du Québec (PLQ), au Parti Québécois (PQ), et à la Coalition Avenir Québec (CAQ). Le PLQ et la CAQ ont également chacun déjà eu un comité spécifique destiné à la défense et la promotion des intérêts des membres des communautés ethnoculturelles⁹⁷.

Dans certains récits, ces sous-comités deviennent des instances-clés par lesquels il est plus facile de commencer son engagement politique. Les comités jeunesse attirent par exemple souvent ceux qui entament assez tôt dans leur vie leurs activités militantes. C'est le cas de Hakim et d'Alain avec la Commission jeunesse du PLQ, et de Farah, avec le comité national des jeunes du PQ. Farah s'est également engagée au niveau fédéral, avec le Forum jeunesse du Bloc Québécois, et, avant son engagement sur la scène provinciale, Meriem s'est quant à elle investie auprès de l'instance jeunesse du Parti libéral du Canada et a également participé à quelques activités de la filiale jeunesse du PLQ. Au moment où ils commencent leur engagement auprès de ces organes, ces militants ont tous moins de 25 ans et il s'agit de leur première expérience en politique partisane. Ces expériences s'avèrent dans l'ensemble extrêmement positives pour ces jeunes, d'abord parce qu'ils ressentent une grande écoute de la part de leur parti respectif à l'égard des propositions des comités jeunesse. Aussi, ces instances reçoivent somme toute une attention assez importante des médias au Québec, tout particulièrement lors de leur congrès annuel, ce qui ajoute au prestige associé à l'activité militante en leur sein, un phénomène qui, pour plusieurs, apparaît assez exceptionnel au contexte québécois. Durant leurs activités au sein

⁹⁶ On peut penser qu'un tel état des choses est un choix conscient et assumé de la part de la direction du parti. Cette décision ne serait pas étrangère à la philosophie qui prévalaient chez Option citoyenne, le mouvement citoyen qui a précédé la création de Québec solidaire. Dufour (2012) rappelle en effet que les activistes d'Option citoyenne avaient déjà fait le choix à l'époque d'éviter la mise sur pied de sous-comités en son sein, de manière à privilégier et encourager l'expression des voix individuelles. « Pour autant, le mouvement Option citoyenne refusera de reconnaître un poids particulier aux organisations collectives à l'intérieur du futur parti, préférant le scénario un membre = un vote et voulant assurer l'autonomie du futur parti face aux groupes sociaux (et vice-versa) (Option citoyenne, document préparatoire de la rencontre nationale, novembre 2004, en ligne). » (Dufour, 2012: 351).

⁹⁷ Il semblerait qu'un tel comité n'existerait plus au moment d'écrire ces lignes au sein de la Coalition Avenir Québec, ou du moins, que ses activités sont en suspens.

de ces instances, ces militants racontent notamment la chance qu'ils ont eu, alors qu'ils étaient encore très jeunes, de rencontrer et de discuter avec des élus importants de leur parti, parfois même des ministres ou d'anciens ministres, une expérience unique qui aurait été difficilement envisageable dans d'autres contextes politiques. Alain par exemple, relate une expérience où, à la suite d'une activité au sein de l'aile jeunesse du Parti libéral, il a été invité à participer à une rencontre en compagnie du premier ministre de l'époque, Jean Charest:

- [J'étais] au *debrief*, et d'être avec le premier ministre à... quand même, à une apogée-là, où est-ce qu'il était avec ses trois conseillers principaux pis qu'ils le *debriefent* sur tout ce qui se passe, pis que tu vois l'intelligence de la personne, pis comment il est capable de capter. Puis après ça, tu sors puis tu le suis pour aller à la conférence de presse. C'est vraiment quelque chose de, pour un jeune, d'assez, d'assez éclairant. (...)
- Est-ce que c'est une qualité du Québec, la possibilité que les jeunes... parce que je sais pas au Liban, est-ce que ça serait quelque chose qui serait pensable, de t'impliquer en politique pis d'avoir un contact avec le premier ministre, avec la ministre de la Culture...?
- T'as ça nulle part [ailleurs]...!

Alain, 27 ans, né au Québec de parents libanais

Certains participants s'engagent de leur côté auprès des comités internes de leur formation politique destinés plus spécifiquement à la défense des intérêts des membres des communautés ethnoculturelles. C'est le cas de Mehdi, de Meriem et de Foued, qui s'engagent auprès de la Commission des communautés culturelles du Parti libéral du Québec, et de Rahim, Hassan et Hanane auprès du comité « Bâtir les liens avec les communautés » de la Coalition Avenir Québec. L'implication au sein de ces instances est vue comme un moyen de prendre contact avec le parti, de se faire connaître à travers celui-ci et de faire reconnaître son expertise autour d'enjeux avec lesquels on sent particulièrement à l'aise étant donné son statut d'immigrant. Mais aussi, la participation au sein de ces instances est souvent envisagée comme un tremplin vers d'autres postes et d'autres tâches possibles au sein du parti. « La Commission des communautés culturelles, je l'ai souvent assimilée à un tremplin dans le parti. Euh... C'est-à-dire que, par exemple, en étant responsable des affaires politiques [au sein de la Commission des communautés culturelles], ça m'a donné l'opportunité de siéger à la Commission politique régionale de Montréal, à la Commission politique nationale. » (Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens).

Parce qu'elle touche à des aspects particuliers et à des enjeux précis qui, souvent, sont en lien avec le vécu des participants, les sous-comités des partis politiques peuvent devenir des options intéressantes pour les citoyens issus de l'immigration qui entreprennent des activités de militantisme partisan, et qui, parfois, parce qu'ils craignent un certain manque de connaissance ou d'expérience de la politique québécoise, expriment une certaine réserve, une certaine timidité face aux partis politiques. Ces sous-comités permettent en outre à ces personnes de défendre des idées qui leur sont chères, et qui les touchent de manière un peu plus directe.

Mais également, on peut penser que ces différentes instances constituent des lieux privilégiés où les militants peuvent exprimer leur unicité, leur « singularité » pour reprendre les termes de Danilo Martuccelli cité un peu plus tôt. En effet, ces instances permettent aux militants de s'engager précisément là où ils jugent que leur action est la plus nécessaire, autour des enjeux qui comptent le plus à leurs yeux. Il y a, à travers ces instances, une certaine « personnalisation » des débats, ou du moins, elles permettent à tout un chacun de participer précisément là où sont ses intérêts. Cela semble particulièrement important d'après les récits dans les premières années de participation politique, parce que les militants qui ont commencé à s'investir auprès d'une formation politique par le biais de ces sous-comités ont presque tous joint simultanément ou dans les années qui vont suivre d'autres comités moins « particularistes », ou ont occupé d'autres tâches, moins centrées sur ces enjeux particuliers. Il n'empêche néanmoins que la multiplication de ces différents sous-comités et sous-instances au sein des partis politiques québécois, et l'intérêt manifeste qu'ils suscitent auprès des militants, notamment ceux d'origine immigrante, sont révélateurs d'une certaine tendance chez les partis à la reconnaissance et à la valorisation des identités et des préoccupations plus individuelles, ou du moins, particulières.

iii. Jouer à l'« immigrant de service »: négociation des rôles au sein du parti
Au-delà des tâches concrètes occupées par les militants au sein du parti, il est également intéressant de se pencher sur la nature des rôles qui leur incombent, tout particulièrement lorsque ces militants sont d'origine immigrante, ou plus globalement, lorsqu'ils sont associés à des groupes minoritaires racisés. Il est intéressant de se demander si, en regard de cette caractéristique particulière qui est la leur, ces militants d'origine immigrante ne sont pas appelés à jouer des rôles particuliers au sein de leur formation politique, notamment auprès des autres

membres des communautés ethnoculturelles. Il devient alors extrêmement pertinent de se pencher sur la nature de ces rôles en regard des attentes tant des militants que de l'establishment national du parti, voire tout simplement des comités exécutifs locaux.

Les rôles sont formés à partir des attentes sociales, elles-mêmes rattachées à des statuts ou des positions sociales. Les individus jouent différents rôles au même moment et les différents rôles d'un même individu vont être appelés à changer au fil du temps (Corrigall-Brown, 2012a). Comme je le mentionnais un peu plus tôt dans la revue de la littérature, la reconnaissance des rôles serait en outre fondamentale selon Dubar (1994), pour comprendre la nature des liens qui s'établissent entre une formation politique et ses militants. La question des rôles joués au sein du parti renvoie peut-être encore davantage que la question des tâches à cette idée générale qui guide la thèse et qui est de se questionner sur le « comment participe-t-on? ». Les rôles occupés touchent en effet peut-être un peu plus directement à la manière dont le militant participe au sein du parti, en fonction des attentes et des perceptions des uns et des autres. Les rôles détiennent une composante symbolique très forte, qui en disent beaucoup également sur la nature des rapports qui s'instaurent entre le militant et son parti politique (Lefebvre, 2013).

L'un des rôles qui semble aboutir le plus naturellement sur la planche de travail du migrant-militant est en effet celui d'être responsable d'une certaine frange de l'électorat, c'est-à-dire d'être l'intermédiaire entre le parti politique et les membres des communautés culturelles, et particulièrement de la communauté (culturelle, ethnique, linguistique ou religieuse) à laquelle il est associé. C'est ce que certains nomment, dans un langage un peu plus péjoratif, être l'« immigrant de service ». Ce rôle est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît, parce qu'il joue notamment sur différents niveaux de sensibilité des militants, et qu'il peut à la fois être bien vu par eux, comme perçu de manière extrêmement négative.

À travers tous les récits, on retrouve des expériences où les participants ont été appelés à jouer ce rôle d'intermédiaire entre le parti et une certaine frange de l'électorat issu de l'immigration. Généralement, les expériences ponctuelles où les militants rencontrés sont appelés à jouer ce rôle sont plutôt bien vues. La plupart y voient une manière de se sentir utile et une façon d'aider le parti à l'aide de compétences (notamment en matière langagière, mais également en matière de

communication interculturelle) qu'aucun autre militant du parti ne possède vraiment. Ainsi, dans plusieurs cas, ce sont les militants eux-mêmes qui se portent volontaires pour jouer ce rôle, ou qui proposent au parti des moyens de rejoindre tout particulièrement une frange précise de l'électorat issu de l'immigration. Rahim, par exemple, se préoccupe beaucoup à travers son engagement à ce que la classe politique en vienne à une meilleure compréhension des réalités vécues par les arabo-musulmans au sein de la société québécoise. Pour lui, il était conséquemment naturel de proposer à son parti politique, la Coalition Avenir Québec, d'établir des liens avec les arabo-musulmans du Québec. Mais aussi, il s'agissait pour lui à ce moment d'établir une certaine crédibilité aux yeux des différents dirigeants de son parti et des autres militants, de démontrer ses habiletés particulières et l'intérêt tout particulier de son engagement pour l'ensemble du parti:

Parce que, en même temps, je voulais faire mes preuves. Mais je peux faire mes preuves avec qui? Avec ma propre communauté. Parce que je peux communiquer avec eux, plus que des Québécois mettons. Et normalement, normalement, les musulmans ont la tendance d'avoir confiance en d'autres musulmans plus qu'un autre non-musulman. Normalement. Je n'ose pas dire que c'est vraiment généralisé, mais je parle normalement.

(...)

Alors ça, ça m'a donné en fait un peu...comment dirai-je?... un peu de pouvoir moral. Comme, « Ok, Rahim, il connaît ces gens-là. Si on veut passer par ces gens-là, c'est Rahim qui va... ». Parce que, il y a deux raisons: (1) pour eux, je suis une personne qui est considérée comme eux maintenant, je parle des Québécois du parti, parce qu'il n'y a pas de grandes différences dans les mentalités, etc. (2) Et en même temps, je peux parler avec les autres [les arabo-musulmans], je comprends comment parler avec eux.

Rahim, 36 ans, originaire du Liban

Nedjmou, très investi au sein du mouvement souverainiste, s'est lui-même proposé lors de ses premières activités militantes auprès du Parti Québécois pour jouer ce rôle d'intermédiaire avec les communautés culturelles. Assumant un rôle de leader en la matière, il a non seulement proposé et établi des liens avec sa communauté d'origine, la communauté algérienne, mais aussi avec les maghrébins en général et d'autres communautés qui, selon son expertise et ses connaissances et impressions personnelles, seraient naturellement plus ouvertes à un projet comme la séparation du Québec, notamment la communauté vietnamienne.

On remarque que tant Nedjmou que Rahim prennent les devants pour proposer des stratégies à leur parti politique pour établir des liens avec un certain électorat. Se servant de leurs

connaissances et de leur expertise certes de ces communautés particulières, mais aussi de la politique québécoise, ils deviennent par ces actions en quelque sorte des leaders en matière de diversité au sein de leur formation, un rôle qui sera reconnu d'ailleurs au sein de leur parti respectif à un échelon national, alors que les deux militants seront par la suite appelés à jouer des rôles importants en ce sens au sein de leur parti. Nedjmou, par exemple, est devenu un interlocuteur privilégié du Parti Québécois en matière de gestion de la diversité culturelle, et il n'est pas rare qu'il soit contacté pour discuter de ces enjeux avec des députés du parti. Il y a donc somme toute quelque chose d'assez valorisant - et de valorisé- à jouer ce rôle d'intermédiaire.

Dans d'autres témoignages, la part du militant dans l'attribution de ce rôle est toutefois moins importante. Souvent, on assigne à la personne ce rôle, sans nécessairement qu'elle l'ait demandé au départ :

- Est-ce que c'est toi qui t'es spontanément proposée pour servir un peu de porte-parole auprès de la communauté ou c'est un rôle qu'on t'a demandé de jouer?
- C'est [une dame de l'exécutif du parti] qui m'a dit: « Toi, tu serais là. »

Hanane, 41 ans, originaire du Maroc

Souvent, lorsqu'ils se font proposer/imposer un tel rôle, les militants sont nouveaux au sein du parti. Ils savent qu'ils veulent s'impliquer ou s'investir, mais ils ne savent pas toujours ni où ni comment. La possibilité de jouer un tel rôle d'intermédiaire auprès des communautés culturelles, avec tout ce que cela comprend comme tâches (communications, (re)présentation du parti ou du candidat lors d'élections à travers différents événements publics, appels téléphoniques aux membres de la communauté, porte-à-porte dans certains secteurs ciblés, etc.) apparaît donc rassurante pour ces personnes, qui y voient une manière de débiter leur participation au sein du parti politique dans un secteur où ils sentent qu'ils peuvent jouer un rôle qu'un autre militant pourrait difficilement jouer à leur place.

Dans plusieurs cas, les militants m'ont toutefois indiqué refuser ce rôle, celui d'être désigné comme intermédiaire avec les minorités racisées, voire d'être considéré comme un représentant de celles-ci au sein du parti. C'est particulièrement vrai pour ceux et celles qui sont arrivés en bas âge au Canada, ou pour ceux qui sont au Québec depuis très longtemps. Alain, par exemple, qui est né au Canada de parents libanais, qui a vécu au Liban et qui est revenu s'installer au Québec avec ses parents, raconte n'avoir jamais été intéressé par ce genre de rôle. Il n'a même

jamais été impliqué auprès de la commission des communautés culturelles de son parti, le PLQ, et même dans les autres associations auxquelles il participe bénévolement, le regroupement avec les autres minorités ethnoculturelles ne l'intéresse tout simplement pas. En fait, il juge souvent ces sous-comités et autres instances destinées spécifiquement aux communautés ethnoculturelles comme étant « contre-productive » (c'est l'expression qu'il emploie): pour lui, les préoccupations et les enjeux de ces communautés devraient être abordés au coeur même de l'ensemble des discussions du parti (ou de l'association), et non pas dans un comité ou des instances à part.

Farida, de son côté, se refuse tout autant cette étiquette de « représentante des minorités ethnoculturelles » que le rôle qui vient avec, mais cela est expliqué principalement de son côté à cause d'une dimension qui relève de son processus d'identification prioritaire à la société québécoise. Se sentant d'abord Québécoise, et s'identifiant d'abord en tant que telle, elle refuse en quelque sorte d'être reconnue pour autre chose au sein de son propre parti. « Sur nos cartes qu'on vend, nos cartes de membre, y'a un truc où l'on coche "multiculturel" ou pas, moi je le coche pas. Je me dis: Non, moi je suis Québécoise. Ça fait plus de 30 ans que je suis ici, je pense que j'ai été 19 ans au Maroc pis 30 ans ici: pas mal plus Québécoise que Marocaine! » (Farida, 52 ans, originaire du Maroc). Farah, qui est arrivée en très bas âge au Canada, ne s'est jamais de son côté identifiée en tant qu'immigrante. Elle a pris conscience que sur le tard qu'elle avait un vécu différent de certains de ses compagnons de classe ou de ses amis, et elle s'est toujours sentie d'abord et avant tout Québécoise: « Je veux dire, j'avais des sandwiches pas de croûte dans mon lunch là, pis le même ti-jus, pis le *Ficello*⁹⁸, pis j'habitais dans le même quartier que mes amis au primaire. Pis j'allais à la même école, pis je parlais comme eux. » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens). Être désignée comme représentante d'une minorité ethnoculturelle, ou être affiliée à ce rôle particulier est donc un non-sens pour Farah, quelque chose qui ne cadre pas du tout avec son parcours personnel, et plus particulièrement avec sa trajectoire migratoire et les valeurs qui lui ont été inculquées tant dans sa trajectoire familiale

⁹⁸ Produit de fromage de la marque Black Diamond dont l'emballage facilite le transport dans la boîte à lunch. Il s'agit d'un produit qui, tant par son packaging que son format, s'adresse très clairement aux enfants. Il n'est pas si anodin que Farah cite ici cette marque, parce que ce produit est clairement associé à la culture nord-américaine, et à une certaine génération d'enfants à laquelle Farah s'identifie visiblement.

(très axée sur l'intégration au coeur de la société québécoise) que dans sa trajectoire d'éducation (où elle ne s'est jamais véritablement sentie différente des autres). Il y a donc ici, tant chez Farah que chez Farida, un lien très étroit entre le processus d'identification à une société, et surtout, la négation d'une identité d'« immigrant » ou de « membre d'une minorité ethnoculturelle » qu'on tente d'imposer, et le rôle que l'on souhaite prendre et se voir attribuer au sein de sa formation politique.

Pourtant, et ce qui peut paraître étonnant malgré tout ce qui vient d'être dit ici, il arrive parfois que même ces personnes qui refusent ce rôle de représentant d'une communauté ethnoculturelle ou d'intermédiaire auprès des minorités racisées acceptent ponctuellement d'occuper une tâche où ce rôle est mis en valeur. Il s'agit essentiellement d'activités de terrain, souvent en période électorale, et où le militant sent que son intervention pourra être utile dans une activité bien précise et limitée, pour faciliter par exemple l'élection d'un candidat important pour le parti dans un comté où ses chances de l'emporter ne sont pas garanties. Il s'agit en somme de participer à l'« effort de guerre ». Farida raconte ainsi avoir participé à l'élection d'un candidat du Parti libéral pendant des élections partielles dans un comté qui n'était pas le sien, mais où il y avait une forte communauté arabophone et où elle était en mesure de contacter ces personnes et s'assurer de leur soutien pour le candidat. Farah raconte aussi avoir déjà assisté un candidat du Parti Québécois lors de rencontres auprès de communautés musulmanes, mais son objectif était surtout d'aider ce candidat et s'assurer qu'il ne fasse pas de bévues pendant ces rencontres. Pour Farah, il s'agissait là essentiellement d'un geste altruiste et concret envers ce candidat.

d. Les rôles attribués aux femmes

Tout comme les membres de minorités ethnoculturelles, religieuses ou racisées peuvent être appelés à jouer un rôle particulier au sein d'un certain électorat, les femmes qui militent en politique peuvent elles aussi se voir attribuer des rôles particuliers, visant tout particulièrement à établir un contact privilégié entre le parti et les électrices féminines.

Dans les récits toutefois, il ne s'agit pas d'un aspect qui ressort. Aucune des militantes rencontrées n'a en effet mentionné avoir obtenu des responsabilités en ce sens, ou avoir adopté un rôle de « représentante » des femmes immigrantes au sein de sa formation politique. En fait,

la dimension féminine et féministe de l'engagement a somme toute été peu abordée par les militantes rencontrées, à l'exception de Chakiba, qui a clairement indiqué participer aux côtés de Québec solidaire à cause des positions résolument féministes de cette formation politique. Ici toutefois, l'aspect féministe touche moins la manière dont Chakiba s'engage, que ses motivations personnelles à joindre une certaine formation politique.

Un tel état des choses peut en partie surprendre, étant donné l'accent porté par les débats politiques récents au Québec autour du port des signes religieux dans la sphère publique. Ainsi, dans les discussions qui ont entouré les propositions liées au projet de loi 60 du Parti Québécois, les femmes musulmanes portant le voile ont par exemple été à de très nombreuses reprises citées en exemple dans les débats. On se souviendra également de cette très triste affaire d'une femme musulmane portant le voile et décédée accidentellement dans le métro de Montréal (La Presse canadienne, 2014), et aux réactions que ce fait divers avait suscitées dans certaines tribunes médiatiques et dans les médias sociaux (Elkouri, 2014). Bref, on peut penser que les débats récents en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle au Québec se sont développés tout particulièrement en relation avec la question des femmes racisées, et plus spécifiquement les femmes musulmanes qui portent le voile.

Dans leur méta-analyse, Winter et Madularea (2014) font état de plusieurs recherches canadiennes qui avancent que les politiques et les discours du gouvernement canadien contribuent encore trop souvent à la stigmatisation des femmes qui s'identifient comme membres d'un groupe minoritaire religieux. Citant notamment une étude menée par Chapra et Chatterjee (2009, dans Winter et Madularea, 2014), elles avancent que « (...) les femmes racialisées se voient indûment présentées comme étant soumises dans leur vie quotidienne, à l'école, au travail, dans les institutions publiques et dans les médias grand public. » (p. 32). On construit donc autour de ces femmes une image de « soumises » dont il faudrait que les politiques de gestion interculturelle permettent la « libération ». En d'autres termes, les femmes musulmanes, peut-être davantage que les hommes, sont souvent les premières victimes de cette « assignation identitaire », qui accompagne les processus de racisation, et dont je faisais état plus tôt en citant les travaux de Rachad Antonius. Ici, les effets de cette racisation sont d'autant plus pervers que les propos visant à les « dévoiler » sont présentés de manière d'une part à diaboliser la culture et

la religion musulmane (en opposition avec les valeurs prétendument d'ouverture des sociétés occidentales) et d'autre part en voulant exercer un contrôle tout aussi étouffant sur les choix de ces femmes (en exigeant par exemple que ces femmes ne portent plus le voile).

Aucune des militantes rencontrées pour la thèse ne portait de signes religieux qui auraient pu les identifier à une religion ou une autre. Très peu d'entre elles ont au bout du compte parlé de leurs pratiques religieuses, mise à part Yamina, qui a raconté sa douleur et sa peine lorsque son mari québécois lui a demandé de cesser ses pratiques religieuses (musulmanes) peu de temps avant leur mariage. Toutefois, cet événement de sa vie personnelle ne semble pas être lié de près ou de loin à son engagement politique. De la même manière, aucune des militantes rencontrées n'a relaté avoir été particulièrement touchée ou avoir voulu s'engager en politique à cause des débats qui touchaient plus spécifiquement les femmes musulmanes. Au contraire, c'est plutôt chez les militants masculins que cette question de la racisation des femmes musulmanes (voilées) a été le plus abordée (c'est notamment revenu dans les récits de Jamel, d'Ismael, d'Hassan, de Nedjmou et d'Amine) et a semblé avoir le plus d'impact sur les choix politiques de ces interviewés, et notamment dans certains cas le choix d'une formation politique avec laquelle militer. Chez Ismael et Nedjmou, tous deux impliqués auprès du Parti Québécois, cela a même conduit à des tensions avec leur formation politique, tous deux étant opposés au projet de loi 60 tel que formulé par leur parti politique. Nous verrons un peu plus loin que cet événement a même conduit Nedjmou à choisir de militer pour d'autres formations politiques le temps d'une élection, afin de s'assurer que le projet de loi proposé par son parti politique ne soit jamais adopté.

Ce qui lie toutefois la très grande majorité des militantes qui ont bien voulu participer à cette étude, c'est leur volonté pour la plupart de défendre les intérêts des personnes issues de l'immigration au sein de leur formation politique d'abord, mais aussi et surtout au sein de la société québécoise en générale. Chakiba a notamment cité le taux catastrophique de chômage chez les Maghrébins au Québec pour expliquer son engagement, et Meriem s'est insurgée contre les pratiques discriminatoires et d'exclusion sur les bases de l'origine ethnique ou religieuse. Globalement toutefois, leurs propos ne ciblaient pas directement les femmes d'origine arabe ou musulmane, mais bien l'ensemble des personnes originaires tant d'Afrique du Nord que du Moyen-Orient.

e. Les rapports avec les autres militants et avec les électeurs

J'ai à quelques reprises déjà évoqué la question des rapports qui s'établissaient entre les militants issus de l'immigration et les autres militants du parti, voire même, le personnel, les candidats et les élus du parti. Comme je l'ai fait valoir jusqu'ici, la plupart des interactions qui se déroulent au sein des formations politiques québécoises semblent se dérouler plutôt bien: les participants n'ont pas relaté d'expériences où ils sentaient qu'ils avaient été mis de côté à cause de leur origine, de leur religion, de leur statut migratoire ou de leur sentiment d'appartenance à la société québécoise et généralement, ils se sentent plutôt bien accueillis au sein du parti. Souvent même, ils démontrent une certaine admiration envers les autres bénévoles, et les jugent plutôt sympathiques à leur endroit.

Cela n'est pas sans compter bien sûr sur quelques adaptations nécessaires de part et d'autre. Certains militants par exemple paraissent intrigués lorsqu'ils rencontrent un militant issu de l'immigration. Lorsque cela survient, cela est toutefois plutôt bien vécu par les participants, qui y voient davantage de la curiosité que de l'hostilité. Rahim, par exemple, m'a raconté que lors de ses premières activités au sein de la CAQ, un membre influent du parti s'était étonné lors d'une discussion avec lui qu'il soit un Libanais musulman, et non pas chrétien. « Bon, alors il m'a dit : "Ben, comment ça t'es musulman et que tu parles bien français comme ça?". Je lui ai dit : "Pourquoi pas ?". » (Rahim, 36 ans, originaire du Liban). Cette discussion a fait notamment réaliser à Rahim qu'il existait encore beaucoup de préjugés envers les musulmans même au sein de sa formation politique, mais qu'une franche discussion permettait facilement de se faire accepter, voire apprécier au sein du parti.

Messaoud a aussi dû s'expliquer un jour sur ses intentions et démontrer son réel attachement à la cause souverainiste lors d'une rencontre avec certains membres du Parti Québécois dans une association de comté de la région de Montréal. Un homme d'un certain âge, appartenant à une « ancienne génération » selon les dires de Messaoud, semblait incertain de donner de grandes responsabilités à un militant d'origine algérienne. Messaoud ne s'est pourtant pas laissé décourager par cette attitude, la jugeant même jusqu'à un certain point « normale » dans une telle situation:

Il fallait convaincre surtout... (petite pause) un représentant d'ancienne génération. Ancienne génération. Je les comprends parce que... partout, même en Algérie, ça existe.

Quelqu'un qui... c'est pas du racisme, non, c'est la peur de l'Autre. Partout. D'ailleurs même en Algérie, entre eux! Vous allez dans les montagnes, le petit Kabyle ... (rires!) C'est cette peur qu'il fallait détruire là.

Messaoud, 58 ans, originaire d'Algérie

Tout comme c'était le cas dans l'expérience de Rahim, après une discussion avec le personnage, Messaoud en est venu à dissiper rapidement les doutes, le militant en question lui accordant même son entière confiance.

Farida de son côté est très impliquée en Mauricie, une région située à l'extérieur du centre urbain de Montréal et de ses banlieues. Elle m'a également confié avoir dû faire ses preuves au sein de son parti, le Parti libéral du Québec, surtout dans les premières années de son militantisme, pour démontrer sa maîtrise des enjeux locaux et régionaux, mais aussi sa connaissance générale du parti: « Et je pense que, de prime abord, tout le monde met en doute ma connaissance du territoire, ma connaissance de l'histoire, ma connaissance du parti, ma connaissance de...de...de tout l'historique. Ça, ça l'a été automatique. C'est... je crois que ça, c'est une bataille à gagner avec chacun. Même au niveau du parti auquel... et écoute, ça faisait 10 ans que j'étais militante là! Il y avait toujours ça, ce travail-là était à faire tout le temps. » (Farida, 52 ans, originaire du Maroc).

Il y a donc certaines situations où les participants ont été appelés à « prouver » en quelque sorte leur attachement ou leur approbation des idées du parti, parce que leur origine amenait d'autres militants à douter de la force de leur engagement, mais ces scénarios demeurent très rares, ou du moins, les participants ne se sont pas attardés à décrire de tels épisodes dans leur récit. Parfois même, ce n'est pas tant l'origine ou le passé migratoire du militant qui soulève la suspicion chez les autres membres de la formation politique, mais des critères qui n'ont absolument rien à voir, par exemple la profession ou la personnalité. Malik par exemple s'implique auprès de Québec solidaire, un parti dit « de gauche », alors qu'il exerce lui-même un travail en administration des affaires, un secteur souvent considéré comme étant plus affilié à la droite politique. Il raconte ainsi dans son récit qu'il se sent parfois jugé par d'autres militants à cause de son domaine professionnel :

Et le nombre de fois où l'on me sort: "Ben écoute Malik, toi là, t'es un gars de droite! On comprend pas ce que tu fais avec nous.". Je suis avec vous, si t'es pas content, c'est la vie,

man! Je suis là justement pour défendre les idées, y'a des choses qui sont importantes pour moi, y'a des choses qui sont importantes pour toi, on est pas forcément obligé d'avoir les mêmes (...) convergences! Mais c'est tout quoi !

Malik, 29 ans, originaire du Maroc

Bref, il semble y avoir des sources possibles de tension dans tous les partis, mais bien souvent, l'origine ethnoculturelle n'a absolument rien à voir avec les conflits qui se développent entre militants.

Là où les participants ont relaté des expériences plus graves et plus marquantes de racisme ou de discrimination, c'est davantage dans la joute électorale et politique, contre notamment les adversaires politiques, ou encore avec certains électeurs peu ouverts à la diversité. Jamel raconte avoir déjà tenté par exemple de faire du travail de terrain et d'aller à la rencontre des militants dans les bars et les tavernes qu'il fréquentait plus jeune, pour leur parler de Québec solidaire. Souvent confronté à une classe de gens populaires et peu éduqués, il sentait une « fracture » entre lui et les gens de ce milieu qui ne le voyaient pas comme quelqu'un qui avait la même appartenance (culturelle ou de classe) qu'eux. « Ils ne me voyaient pas comme quelqu'un d'ici, j'étais toujours l'immigrant. Et quand je leur disais de voter pour Amir Khadir, ils ne voyaient pas que c'était le parti et que... c'était comme pour eux, je soutenais Amir parce que c'était un Iranien, un musulman comme moi, et que je faisais du communautarisme et tout. » (Jamel, 30 ans, originaire du Maroc).

Malik a lui aussi expérimenté certains épisodes de confrontations avec des électeurs, visiblement sympathisants d'autres formations politiques, qui lui reprochait à lui en tant qu'immigrant de s'associer à un parti politique, Québec solidaire, qui prônait la séparation du Québec du reste du Canada. Ainsi, un jour où il distribuait des dépliants du parti dans son quartier, il s'est fait invectiver verbalement par un électeur: « J'ai déjà eu un conflit ici, à l'arrêt d'autobus, avec quelqu'un à l'arrêt de bus qui en anglais venait me voir: "*Hey! You're not from here and you want to split my country?*" ». (Malik, 29 ans, originaire du Maroc).

Même si elles s'avèrent très négatives et marquantes pour les participants, ces expériences s'avèrent finalement assez rares. Les participants ont témoigné pour la plupart de l'ouverture

qu'ils ont sentie à leur endroit tant au sein de leur formation politique, que dans leurs activités militantes auprès des électeurs québécois. Plutôt sages, certains ont même fait valoir que les préjugés étaient présents continuellement pour à peu près n'importe quoi, peu importe son origine ethnoculturelle, sa religion, son genre. Bref, bien que ces événements existent et soient déplorables, ils ne semblent pas nécessairement marquants dans l'expérience militante.

8.3. L'« identité militante »

La dernière dimension de cette analyse sur les rapports institués entre militants et partis politiques touche à la question de ce que je nommerai l'« identité militante », un concept que je propose ici à l'aune des témoignages recueillis et des résultats du travail d'analyse. Il s'agit en somme d'une idée qui découle elle aussi du processus de catégorisation (un peu comme le sentiment de se sentir « chez-soi », que j'ai décrit plus tôt comme un préalable à la participation militante) et, conséquemment, et dans la lignée de travaux de Paillé cités plus tôt, je m'attellerai une fois de plus à la décrire, à en expliquer les propriétés, et à énumérer ses conditions d'existence et ses dimensions.

La question de l'identité militante est elle aussi au coeur des rapports institués entre le militant et le parti politique, puisqu'elle permet de réfléchir plus particulièrement à la manière dont est vécu le militantisme chez la personne qui milite, et à la place que cette activité prend dans sa vie. Elle se déploie en relation bien sûr avec les activités, les tâches et les rôles du militant au sein du parti, mais elle se forge aussi en réaction face aux attentes du parti et face à la perception de cette activité au sein des différentes sphères de vie du militant.

Comme je la conçois ici, la notion d'identité militante est avant tout vécue chez les militants interrogés comme un **processus** en constante évolution, définition et redéfinition. En cela, il serait peut-être plus juste de parler d'« identification » que d'« identité », en ce sens que la première idée renvoie peut-être à quelque chose d'un peu moins figé, d'un peu moins stable (Di Méo, 2009). Ici, je préfère en effet d'emblée insister sur la dimension processuelle du concept et comme le suggère Dubar (1998), dépasser le caractère essentialisant du concept d'identité

lorsqu'il est confiné à une vision strictement stable et déterminée⁹⁹. L'identité militante (ou l'identification militante) est donc un processus de construction d'une identité sociale, qui se forge chez une personne qui effectue un travail bénévole soutenu auprès d'une organisation politique, et qui consiste en un développement d'une reconnaissance (au sens de se reconnaître, s'identifier) et d'un attachement envers tant un parti politique que ce qu'il représente, qu'envers les rôles et les tâches qui sont associés à ce travail bénévole.

Je tiens à préciser à ce stade que la définition de l'identité militante que je propose ici est avant tout liée à l'implication et la participation au sein d'organisations politiques particulières, c'est-à-dire les partis politiques. On pourrait en effet penser à d'autres types d'identités militantes, qui se déploieraient à travers d'autres types d'organisations (les syndicats par exemple, ou les mouvements sociaux), mais la définition et la compréhension de cette idée que je propose ici sont strictement liées à la question du militantisme partisan, et s'incarnent au coeur des rapports institués entre le militant et son parti. Encore une fois, il s'agit davantage d'une « identité militante partisane » (ou d'une « identification militante partisane ») que je tente de décrire ici.

La première propriété de cette idée d'« identité militante » que je tente de décrire ici est d'ailleurs directement liée à une observation qui m'a frappée pendant le terrain, au fil des entretiens, et qui a d'ailleurs fait l'objet d'un mémo, soit le fait que l'autoidentification ou l'autodésignation en tant que « militant », c'est-à-dire l'utilisation même du terme militant ou militante, est très rare dans les témoignages. L'utilisation de l'expression « je suis militant.e. » est pratiquement inexistante dans les récits et grâce à une recherche par mots-clés dans le logiciel Nvivo, qui m'a servi de support à l'analyse, je me suis rendu compte que souvent, c'était moi, en tant que chercheure et intervieweuse, qui utilisais le plus cette expression pour désigner les

⁹⁹ Dubar tente ici de dépasser l'opposition entre les thèses « essentialistes » qui postulent que l'identification psychique précède la catégorisation sociale, et les thèses « sociologistes » (ou relativistes) qui tentent de réduire l'identité biographique à une « illusion », et qui voient les catégorisations sociales comme étant intériorisées au cours de la vie, et desquelles découlent les identités individuelles. Pour ce faire, il suggère notamment de se tourner vers les approches qui s'intéressent aux parcours biographiques, et notamment les récits de vie: « On le [ce dépassement des thèses essentialistes et sociologistes] retrouve aussi dans certaines tentatives plus récentes qui cherchent à développer des approches longitudinales auprès de diverses sortes de populations, en y intégrant les relations entre la subjectivité des « récits de vie » et la prégnance des catégories institutionnelles. » (1998: 75).

personnes que je rencontrais. Dans leur langage, celles-ci semblaient plutôt privilégier les verbes d'action (« je milite pour le parti », « je participe », « je m'implique », etc.) plutôt que l'auto-désignation identitaire. Encore plus révélateur, ceux qui utilisent cette expression le font souvent pour nier une appartenance à cette idée: « Je ne suis pas un militant typique », me dira Mehdi. « Je me suis fait étiqueter comme militant actif par les journaux algériens », m'indiquera de son côté Messaoud, soulignant par le fait même que ce sont d'autres (les médias) qui avaient accolé cette expression à son vécu. « Je ne connais même pas le mot « militant », je veux juste m'impliquer dans le parti » dira Hassan, lorsqu'il relate sa prise de contact avec la CAQ pour leur proposer ses services en 2012.

Je n'interprète pas nécessairement l'absence de l'utilisation du terme « militant » comme un rejet de l'« identité militante », mais plutôt comme la volonté d'expression d'une certaine individualité, d'une certaine singularité, des propriétés importantes de cette catégorie d'identité militante que je tente de décrire ici. Cette idée apparaît peut-être un peu plus clairement dans le langage de Mehdi par exemple, qui précise qu'il ne se considère pas comme le « militant *typique* », mais aussi dans d'autres récits où la personne souhaite que soit reconnu son rôle différent et surtout, sa perception différente de ce rôle au sein du parti. Dans son récit par exemple, Farah raconte se sentir très différente des autres militants qui participent aux assemblées et qui crient des slogans de soutien à leur chef. Elle cherche dans son discours à se distancer de ceux-ci, à se montrer comme étant différente d'eux. Fouzia aussi exprime que, par son côté critique, et sa capacité à remettre en cause les idées et les méthodes de son parti, elle n'est pas non plus une véritable « militante » à ses yeux:

Je ne me suis jamais... même d'ailleurs quand j'étais [impliquée dans un parti de gauche en France], je ne me suis jamais présentée comme la militante convaincue. Je me suis toujours présentée avec une direction générale, avec laquelle je suis d'accord. Mais, souvent, j'ai eu des désaccords de méthode. J'ai eu des désaccords sur des points précis. Euh... Et ça ne me dérange pas de les dire parce que j'ai pas... ce qui fait peur dans les partis politiques justement, c'est de devoir suivre une ligne, puis d'avoir l'impression d'être endoctrinée et de devoir s'accrocher à ce truc. Moi, je l'ai pas.

Fouzia, 33 ans, originaire du Maroc

Bref, il semble que l'identité militante rende compte d'un processus par lequel on ne souhaite pas être accolé à une certaine idée de ce que doit être un militant, soit un individu anonyme,

dévoué entièrement au parti et dénué de toute réflexion critique face à celui-ci, pour plutôt mettre en valeur son unicité et son propre caractère distinct en son sein.

L'identité militante se compose essentiellement de deux éléments principaux: il s'agit d'un côté d'un processus d'identification et d'appartenance à une formation politique, et de l'autre, d'un processus d'identification à une action, celle de militer politiquement. Dans sa première propriété, le concept renvoie à cette idée que l'identité militante est avant tout liée à un parti politique particulier, et à des manières de faire et des constructions idéologiques qui sont les siennes. Comme je le mentionnais dans le chapitre traitant de la revue de la littérature, le simple fait de se joindre à un parti, et de débiter son action militante, est en soi un geste qui relève d'une certaine affirmation identitaire: on devient alors nécessairement associé à une organisation politique, et à ce qu'elle propose. En cela, on peut donc penser que l'identité militante se construit en partie à travers l'identité partisane. Toutefois, elle va considérablement plus loin puisqu'elle se construit dans les interactions directes que le militant entretient avec les autres militants du parti, le personnel, les membres des exécutifs, voire même les candidats et les élus. Elle se forge également à l'aune des contacts qui se créent alors que le militant est engagé dans des activités où il devient *représentant* de son parti. Ici, la composante identitaire est d'autant plus forte, puisqu'il y a non seulement auto-identification au parti, comme dans la définition de l'identité partisane que j'ai proposée un peu plus tôt, mais il y a aussi reconnaissance de cette identité par d'autres, avec tout ce que cela peut comprendre comme tensions possibles, comme je viens de le relater dans la section précédente.

Mais également, l'identité militante se forge en regard des autres partis politiques, c'est-à-dire que les militants vont également se définir par rapport aux militants des autres formations politiques, et tenter de souligner ce qui les distingue, et ce, à de nombreux points de vue, que ce soit du côté des priorités idéologiques et stratégiques des partis, de la manière d'agir entre militants ou entre militants et les dirigeants du parti (les militants du Parti Québécois par exemple, se jugent beaucoup plus revendicateurs, critiques et parfois colériques envers leurs dirigeants que les militants des autres partis), voire même, comme le démontre cette citation d'Alain, du « look » (ou plus globalement, la question du « paraître ») des militants, surtout les plus jeunes:

Donc, souvent, les Libéraux vont se retrouver aux mêmes places. Parce que, je sais, c'est plus facile de s'entendre, pis on a le même style de goût, peu importe c'est... C'est pour ça que quand il y avait l'expression de dire: « T'es habillé comme un jeune libéral provincial. » Le polo, le polo *Lacoste*, pis les pantalons pis les jeans, pis la chemise dans le pantalon pis tout ça. Alors que le péquiste, ça va être les jeans, les souliers semi-propres, pas trop, pis le veston large sur toi.

Alain, 27 ans, né au Québec de parents libanais

Le deuxième élément fondamental de l'identité militante est le fait de se reconnaître dans l'action de militer. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'il existe une « communauté » de militants, ou que tous les participants rencontrés se définissent comme « militants » - bien au contraire, comme on l'a vu plus tôt- mais plutôt que l'action militante apporte chez la personne son lot de savoirs et d'expertises, ce que Matonti et Poupeau (2004, voir le chapitre introductif) ont nommé très justement d'ailleurs un « capital militant », qui est non seulement utile dans la vie de la personne puisqu'il lui permet de développer de nouvelles capacités tout en étant de plus en plus confortable au sein de sa société d'accueil, mais également de pouvoir transférer ce capital à travers d'autres engagements, qu'ils soient de nature partisane ou non. Plusieurs des participants ont d'ailleurs mentionné participer ou avoir déjà participé au sein de différentes organisations politiques à des paliers gouvernementaux différents (municipal ou fédéral, voire même transnational, puisque certains se sont impliqués dans des élections au sein de leur pays d'origine et qui touchaient la représentation à l'étranger¹⁰⁰).

Ce capital militant est sans doute l'élément le moins volatil et le plus durable de l'idée de l'« identité militante » puisqu'il n'est pas (ou très peu) influencé par les changements d'opinions, ou d'attitudes qui affectent la relation du militant avec un parti politique. En cela, on peut donc penser que l'identité militante au sens où je l'entends ici est également plus durable que l'identité partisane décrite un peu plus tôt, qui sert essentiellement à prédire le vote de la personne lors des élections.

¹⁰⁰ Certains États, comme l'Algérie par exemple, ont en effet des représentants de leurs ressortissants étrangers qui vivent eux-mêmes à l'extérieur du pays. Ces représentants sont élus et peuvent s'associer s'ils le veulent à des partis politiques, au même titre que les candidats et les élus qui se présentent au sein des frontières du pays.

Il y a, au sein des témoignages recueillis, quelques cas où cet aspect de l'identité militante est particulièrement mis en avant-plan. En effet, la durabilité de l'identité militante- et du capital militant qui la compose- s'illustre par exemple à travers des épisodes bien précis de la trajectoire de participation, des épisodes que je nommerai, à la suite de Corrigan-Brown (2012a), de « suspension » de la trajectoire, et de « transfert » de la trajectoire (*je traduis*). On se souviendra par exemple du récit de Malik, qui raconte avoir cessé sa participation militante après les élections de 2003, et après être rentré au Maroc pendant deux ans et demi. Puis, lors de son retour au Québec, il a recommencé son engagement auprès d'abord du Nouveau Parti démocratique, puis de Québec solidaire. Ici, à cause d'événements personnels, comme le manque de temps ou la distance, Malik a été appelé à repousser à un peu plus tard ses activités militantes. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il avait perdu cette identité militante, simplement qu'elle a été mise en veilleuse pendant quelque temps, pendant que Malik accomplissait d'autres objectifs personnels.

La trajectoire de participation de Nedjmou illustre bien quant à elle un épisode de « transfert » de la participation, c'est-à-dire lorsqu'une personne s'engage au sein d'une organisation différente de celle avec laquelle elle s'était impliquée de prime abord. Le témoignage de Nedjmou rend également compte de la volatilité plus grande des opinions et d'une certaine façon de l'identité partisane, en comparaison avec l'identité militante. Nedjmou a longtemps été un fidèle partisan et militant du Parti Québécois, jusqu'à ce que le parti propose son projet de loi sur la Charte de la laïcité. Fortement opposé à ce projet de loi, Nedjmou, après avoir tenté de faire changer d'idée son parti sur la question, a choisi de s'impliquer dans différentes circonscriptions, auprès de candidats d'autres formations politiques (surtout Québec solidaire et le PLQ), pour battre le Parti Québécois aux élections de 2014. Se considérant toujours péquiste, et toujours souverainiste, Nedjmou me racontait vouloir ainsi permettre des changements radicaux au sein de son parti, notamment auprès de la direction du parti, de manière à ce que ce projet soit abandonné. Il ne s'agissait pas d'une « conversion » à une autre formation politique comme cela peut se voir dans d'autres épisodes de transfert, mais plutôt de l'utilisation de son capital militant à des fins particulières. Ce qui est particulièrement fascinant et révélateur de ce témoignage, et qui démontre en quelque sorte l'importance et l'influence de l'identité militante, c'est que, pour Nedjmou, la meilleure façon de faire changer un projet de loi qui lui déplaisait était de

poursuivre ses activités en tant que militant partisan, bien que cela se fasse au bénéfice d'autres formations politiques. Nedjmou aurait pu en effet choisir de s'impliquer auprès d'un mouvement social qui s'opposait à cette idée, ou tout simplement se détourner complètement de la politique québécoise, mais je pense que son identité militante, très forte, et le capital militant accumulé au fil des années, ont pu l'aider à choisir le moyen par lequel il allait protester contre ce projet de loi.

Pour qu'elle existe, l'identité militante présuppose en outre une expérience soutenue de militantisme, globalement positive, dans la vie du militant. Il faut en effet que l'expérience du militantisme apporte des bénéfices à la personne, il faut qu'il s'agisse d'un ajout positif dans sa vie. Cela se traduit notamment par une adéquation entre les attentes de la personne, et les pratiques qu'elle constate au sein du parti.

Enfin, l'identité militante peut prendre différentes formes dans la vie des militants. Comme le rappelle Corrigan-Brown (2012b), les différentes formes de participation et d'engagement varient généralement selon l'intensité de la participation (en termes de temps et d'énergie), les relations au sein de l'organisation et l'importance accordée au groupe dans la vie de la personne. Ici toutefois, les dimensions de la catégorie de l'identité militante sur lesquelles j'aimerais porter tout particulièrement mon attention touchent en fait **le degré d'affirmation de l'identité militante au sein des autres sphères de vie de la personne**, une idée que je reprendrai d'ailleurs dans le dernier chapitre d'analyse.

On remarque en effet principalement deux types (ou dimensions) d'identité militante, soit ce que je nommerai l'« identité intégrée » et l'« identité séparée ». Il s'agit là bien sûr de deux pôles, de deux extrémités d'un même axe que je définis essentiellement par intérêt analytique, et non pas pour « classer » les participants de façon permanente (et qui serait de toutes les façons contraires à la définition de l'identité militante que je tente ici de définir, et qui se veut justement non figée et en constante évolution) selon qu'ils ont une identité militante intégrée ou séparée.

Ainsi dans le premier cas de figure, l'engagement politique est très présent dans la vie du militant: elle est au coeur d'un bon nombre de ses relations sociales. La personne côtoie des

militants ou des sympathisants du parti dans ses loisirs, dans ses relations amicales, voire amoureuses, elle peut même avoir un emploi rémunéré au sein du parti faisant en sorte que son engagement bénévole se confond parfois avec son travail. Le parti devient un lieu de socialisation, un lieu de création de réseaux particulièrement important, davantage pourrait-on dire pour les citoyens issus de l'immigration qui doivent parfois construire ces réseaux dans leur société d'accueil. La personne est également très à l'aise de parler ouvertement de son action militante, en dehors des cercles et des réseaux composés de sympathisants du même parti.

Du côté de l'identité dite « séparée », l'identité militante agit essentiellement au sein d'une seule sphère de vie du militant, soit celle de l'engagement et de la participation. La personne développe des liens différents au sein de différents réseaux, et souvent, son réseau de contacts n'est pas lié à la politique. Elle se préoccupe peu de l'opinion politique des gens autour d'elle. De même, sans nécessairement cacher à tout prix son implication politique, ce n'est pas nécessairement une idée que le militant va mettre de l'avant dans ces différentes relations, que ce soit parce qu'il craint que cela ne lui soit défavorable dans certaines sphères de sa vie (comme au travail par exemple), ou parce qu'elle n'en voit tout simplement l'intérêt. Souvent, le militantisme politique est vécu comme une activité secondaire:

Pour moi, [le militantisme], c'est vraiment un extra, tsé ça passe... ça passe pas en premier. Tsé... Si je fais un comparatif mettons avec un genre de pyramide justement-là, tsé, t'as comme ta vie, ta santé, ta famille, t'es amis tout cela, tsé après, faire de la musique, du bénévolat, de la politique, tsé, c'est après. Mais y'a des gens pour qui ça vient avant. Tsé que c'est en haut. Que, de la politique, découle leurs amis, la famille, leurs activités sociales. Moi, c'est le contraire. J'en n'ai pas, j'en n'ai pas besoin là. Tsé, j'en ai pas besoin de la politique pour me faire des amis ou... Mais ça, c'est une chance, tsé.

Farah, 27 ans, née en France de parents syriens

On pourrait être tenté de croire que, comme elle est arrivée très jeune au Québec, Farah a eu l'occasion de développer différents réseaux faisant en sorte que le militantisme politique est peut-être moins au coeur de sa vie québécoise. C'est peut-être vrai en partie, mais des gens arrivés très tôt dans leur vie au Québec, comme Meriem par exemple, démontrent des signes pourtant très forts d'une identité militante intégrée: je serais donc tentée de croire que la durabilité de l'installation au sein de la société d'accueil, ou les conditions d'arrivée, n'influence pas nécessairement le degré d'intégration de l'identité militante au coeur de la vie des personnes rencontrées. En fait, je crois que ce sont plutôt l'importance accordée à différentes sphères de

vie, et l'ouverture des personnes qui composent ces sphères de vie, qui influencent surtout le degré d'intégration de l'identité militante, une idée que je traiterai plus amplement dans le chapitre suivant.

Conclusion du chapitre

L'objectif de ce chapitre était d'explorer la nature et la teneur des rapports entre les militants issus de l'immigration et les organisations que sont les partis politiques, en considérant tant les rapports entre militants, qu'entre les dirigeants du parti, mais aussi avec les candidats et les élus du parti, de même que l'électorat en général. J'ai exploré ces rapports en m'intéressant à cette idée en deux temps, d'abord en considérant ce que j'ai appelé les « préalables » à la participation, c'est-à-dire la construction des critères et des caractéristiques qui concourent à rendre cette participation possible, surtout dans les yeux du militant lui-même. Puis, dans un deuxième temps, j'ai tenté d'identifier comment se forgeaient ces rapports au moment où le militant participe, c'est-à-dire à travers ses rôles et ses tâches en tant que militant.

L'élément qui m'apparaît au coeur de la question des préalables à la participation est véritablement cet état d'être que j'ai nommé se sentir « chez-soi », une catégorie particulière, liée précisément à la population étudiée pour cette thèse. J'ai tenté de démontrer ici l'importance de ce sentiment pour que le militantisme politique soit possible, pour que le citoyen issu de l'immigration ait tout simplement envie de faire de la politique, et qu'il se sente légitimé (à ses yeux uniquement) de le faire. Le fait de se sentir chez-soi diffère des concepts d'appartenance et d'identité par son aspect moins normatif, et par le fait qu'il se déploie à travers des dimensions qui touchent tant l'affect, que des aspects plus cognitifs et comportementaux. J'ai notamment défendu l'idée que le fait de se sentir chez-soi était non seulement un préalable à la participation, mais que l'engagement politique semblait de surcroît contribuer à sa formation et à son maintien.

Du côté de la question des rapports institués pendant l'action militante, j'ai insisté sur différents éléments, notamment les tâches et les rôles du militant, en tentant de souligner l'importance accordée par les militants au respect de leur individualité au sein du parti, de même que le refus de la plupart des participants d'être considérés comme les « immigrants de service ».

Enfin, j'ai abordé la question de l'identité militante, un concept qui ressort directement de l'analyse des témoignages, et qui encadre et structure les rapports de la personne non seulement au sein de sa formation politique, mais aussi dans la manière dont elle va gérer cette appartenance et cette participation à travers les différents secteurs de sa vie. À travers ce concept, j'ai notamment introduit les idées d'« identité militante intégrée » et d'« identité militante séparée » deux concepts qui vont de paire, me semble-t-il, avec la notion d'analyse des sphères de vie de Florence Passy, notion que j'ai introduite dans la revue de la littérature et dans le chapitre conceptuel, mais sur laquelle j'aimerais particulièrement revenir dans le prochain chapitre d'analyse. En utilisant ce concept, et en l'intégrant à la notion d'identité militante que je viens de proposer, il me sera alors possible d'analyser un dernier pan de cette étude s'intéressant à la question du « comment participe-t-on », soit celui des rapports que le militantisme engendre entre le militant et les différentes relations qu'il établit en-dehors de son action militante.

CHAPITRE 9: MILITANTISME PARTISAN ET SPHÈRES DE VIE

La construction de ce dernier chapitre de présentation des résultats est un peu différente des précédents, en ce sens que même si cette partie de l'analyse s'inspire aussi des principes de la théorisation ancrée de Paillé, une certaine démarche d'ordre plus déductif guide malgré tout cette réflexion. En effet, et comme je l'ai présenté dès le cadre conceptuel, je souhaitais dans cette dernière partie de l'analyse me pencher de manière un peu plus étroite sur le concept de « sphères de vie », tel qu'il a été décrit et élaboré à travers certains travaux de Florence Passy. Rappelons le principe de base de cette théorie, soit que l'engagement et la participation sont généralement stimulés lorsqu'une personne est en contact à travers différents secteurs de sa vie avec des personnes importantes pour elle, des « autres significatifs », qui appuient d'une manière ou d'une autre cette action. À l'inverse, la participation au sein d'organisations politiques ou sociales ou au sein de mouvements sociaux serait plus difficile à tenir sur le long terme si elle est dénigrée par l'entourage de la personne ou si elle trouve peu de stimulations face à cet engagement dans ses autres sphères de vie.

Cette hypothèse est défendue par Passy en se reposant sur des préceptes qui prévalent notamment au sein de l'interactionnisme symbolique. Pour les tenants de cette approche, le sens est créé par les interactions. À l'aide du contact avec les autres, l'individu crée un univers symbolique et interprétatif qui sera sujet à la modification au fil des futures interactions. Ces interactions peuvent survenir entre un individu et les autres, mais aussi au plan individuel, dans la communication et l'interaction avec soi-même. Ainsi, tout comme dans les travaux d'Harrison White sur les réseaux sociaux, l'auteure propose d'aborder les réseaux comme une réalité phénoménologique, qui permet de repenser l'acteur dans la perspective relationnelle. Ainsi, l'individu prend part à la réinterprétation des structures de sens dans ses interactions. Le sens donné aux identités et la connexion qu'il permet de faire avec des opportunités de mobilisation permettent aux acteurs de croire en ce qu'ils font et de « convertir ainsi une potentialité d'action en acte d'engagement. » (Passy, 2005: 115).

L'auteure postule que le contexte relationnel de l'acteur peut être modifié et ainsi chambouler son engagement. La réorganisation des réseaux sociaux peut être causée parce que l'auteur appelle les

« sphères de vie ». L'analyse des sphères de vie est particulièrement intéressante à réaliser en sociologie du militantisme, puisqu'elle permet d'aborder la question de l'influence des réseaux sociaux sur l'engagement d'une manière originale, qui tient compte tant de la position de l'individu au sein de ces différentes sphères, qu'au sens qu'il donne à son engagement. « Les militants sont donc pris dans un double processus d'interaction. L'interaction avec les réseaux sociaux qui ont favorisé leur entrée dans la politique protestataire et un processus de communication avec eux-mêmes (*self interaction*). » (Passy, 2005: 116).

L'utilisation de cette théorie provient en partie de la troisième question spécifique de recherche, qui guide cette dernière partie de l'analyse, et qui se lit comme suit: « Comment les immigrants et les citoyens issus de l'immigration s'engagent-ils et participent-ils au sein de partis politiques de leur société d'accueil? » En m'intéressant à cette autre facette de l'idée générale du « comment participe-t-on? », je souhaitais ainsi me pencher plus particulièrement sur la manière dont est perçue la participation militante dans l'entourage du militant, afin de comprendre comment ces différentes relations peuvent influencer sur l'engagement.

Si les moyens techniques et financiers de la recherche avaient pu le permettre, il aurait été bien entendu intéressant d'effectuer cette analyse de manière longitudinale, pour tester par exemple les effets de ces diverses relations sociales sur la persistance de l'engagement. Ceci n'ayant pas été possible ici, j'ai plutôt utilisé la conceptualisation de Passy pour m'aider à élaborer davantage les concepts d'identité militante intégrée et d'identité militante séparée, que j'ai introduits au chapitre précédent comme étant les deux dimensions principales de l'idée d'identité militante, une conceptualisation que j'ai effectuée à l'aune des témoignages des participants et donc qui origine directement des données recueillies sur le terrain.

À travers ce chapitre, la théorisation de Florence Passy me sert donc non seulement de point de départ théorique, mais aussi et surtout, elle me permet d'explorer les différentes facettes des concepts d'identité militante intégrée et d'identité militante séparée. Un tel rapprochement n'apparaît pas tellement inusité si on étudie de près la perspective des sphères de vie telle qu'elle a été développée par Passy. En effet, dans ses travaux, Passy fait valoir que les réseaux d'une personne établis dans ses différentes sphères de vie peuvent contribuer à créer chez elle une

« structure de sens » qui permet de stabiliser ou non son engagement et sa participation. Ainsi, la participation amène une interaction soutenue avec l'objet -ou l'enjeu- qui suscite la mobilisation au départ: or, plus l'enjeu ou le sujet de la mobilisation est présent dans les différentes sphères de vie de la personne, plus les interactions risquent de se renforcer, de se construire autour de cet objet, et plus le sens de la mobilisation, de l'action militante, risque de devenir centrale dans la construction du soi. « Quand différentes sphères de socialisation sont reliées entre elles par la problématique de l'engagement, les militants ont davantage l'opportunité de penser à cet enjeu- c'est-à-dire d'être symboliquement en contact avec cet enjeu- et de l'intérioriser dans leur moi que lorsque cet engagement n'a aucune connexion avec les autres sphères de leur vie. Les interactions symboliques sont plus fréquentes et renforcent leur identification vis à vis [sic] de la problématique. » (Passy, 1998: 213). Tout comme les identités militantes séparées ou intégrées contribuent à une construction du soi par rapport à l'enjeu du militantisme partisan, les sphères de vie permettent elles aussi de voir comment la participation est vécue chez l'acteur, à travers principalement sa définition de soi et le sens qu'il donne à son militantisme. L'intérêt des deux concepts qui ont émané du travail de catégorisation est ici de voir comment une intégration différente de l'identité militante (très intégrée ou plutôt séparée) peut agir sur les relations sociales d'un individu et de constater parallèlement l'influence des sphères de vie sur ces deux facettes différentes de l'identité militante, plus particulièrement dans la construction de soi.

Dans ce chapitre, je présenterai les différentes sphères de vie énoncées par Passy¹⁰¹ (1998), et je tenterai d'évaluer comment chacune de ces sphères semble avoir agi dans la vie des personnes rencontrées. Pour chacune de ces sphères, soit la sphère familiale, la sphère professionnelle, la sphère des amitiés, la sphère des engagements et la sphère des relations transnationales, je distinguerai comment s'articulent les rapports entre les autrui significatifs de chacune d'entre elle et le militant, selon qu'il présente une identité militante davantage « intégrée » ou davantage

¹⁰¹ J'ai toutefois choisi de laisser tomber deux des sphères élaborées par Passy, soit la sphère scolaire, parce que pratiquement tous les participants rencontrés pour l'étude avaient terminé leurs études au moment de notre rencontre (seul Hakim poursuivait un programme d'études supérieures en Ontario, mais étant en congé au moment de notre entretien, alors que Fares se préparait tant qu'à lui à débiter un programme de formation doctoral, mais ce nouveau projet n'était pas entamé au moment de l'entretien), et la sphère ludique, tout simplement parce que cette sphère ne ressortait pas des récits. Je me suis toutefois intéressée à étudier un autre type de sphère de vie non prévue dans les travaux de Passy, et que j'expliquerai un peu plus loin, soit la sphère des relations transnationales.

« séparée ». Mais avant toute chose, je préciserai dans la section suivante, à l'aide de la conceptualisation inductive effectuée dans ma démarche analytique, les critères qui permettent plus précisément de distinguer ce qui est entendu par une identité militante partisane dite « séparée » et une identité militante partisane dite « intégrée ».

9.1. Identité militante séparée et identité militante intégrée

J'ai introduit à la fin du chapitre précédent deux dimensions au concept d'identité militante qui ont émergé à la suite de la lecture, l'analyse, le codage et la catégorisation des témoignages. J'ai plaidé dans le dernier chapitre que ce phénomène d'identité militante était particulièrement intéressant pour comprendre la nature et la teneur des rapports qui s'établissaient entre les militants et leur formation politique. Dans ce chapitre, je défendrai l'idée selon laquelle ces deux concepts sont également très utiles pour comprendre le type d'influence (et son importance) que les rapports entretenus par le militant à travers ses différentes sphères de vie peuvent avoir sur son action militante.

L'identité militante partisane est un processus de construction identitaire en constante évolution qui se forge doublement, en regard du parti pour lequel on milite, mais aussi en regard de l'action militante en elle-même, et de la place que cette action peut prendre dans la vie de celui ou de celle qui l'exerce. C'est à travers ce deuxième aspect que se déploient principalement les concepts d'identité militante intégrée et séparée. Comme je l'ai expliqué au dernier chapitre, ces deux concepts se distinguent principalement en fonction de la place et du degré d'affirmation accordée à l'identité militante au sein des relations de la personne, en dehors de son activité militante à proprement parler. Il s'agit en effet de voir comment l'affiliation et l'action partisans sont vécues, présentées (ou cachées) et stimulées (ou inhibées) dans les réseaux qu'entretiennent les militants. Il s'agit aussi de voir si le fait de présenter une identité militante davantage « intégrée » ou davantage « séparée » à travers ses différentes sphères de vie a une influence réelle sur la place que peut prendre l'action militante dans la vie des personnes interrogées.

Pour décrire les deux concepts de manière un peu plus étroite, je me suis attardée à certains critères de distinction qui émanaient des récits récoltés, et qui feront l'objet d'une étude un peu plus approfondie ci-dessous. Je tiens simplement à préciser ces critères dès maintenant, de

manière à identifier de manière un peu plus précise ce qui est entendu par les deux dimensions du concept d'identité militante partisane, et qui feront l'objet principal de ce chapitre. C'est en tenant compte de l'ensemble de ces critères que j'ai classé les personnes dans un spectre qui les définit comme ayant une identité militante davantage intégrée ou davantage séparée. Bien sûr, ces attributions identitaires sont liées au récit qui a émané le jour où notre rencontre a eu lieu, et en fonction de l'analyse diachronique qui m'a été possible de faire à partir de ce moment: il n'est donc pas dit que leur identité militante n'a pas changé depuis cette rencontre, étant donné que, je le rappelle, l'identité militante doit ici être envisagée comme un processus en évolution et en changements constants.

Le premier des critères de distinction est la capacité ou la volonté de la personne de parler ouvertement de son action militante bénévole, particulièrement à travers certaines sphères de vie potentiellement plus sensibles aux choix politiques, comme le milieu professionnel. On remarque en effet souvent chez ceux qui ont tendance à avoir une identité militante davantage intégrée une très grande liberté de parole, une ouverture somme toute à parler de son militantisme au travail, voire même à exposer ses différentes expériences bénévoles militantes dans son curriculum vitae. Nous verrons toutefois un peu plus loin que certains milieux professionnels encouragent cette ouverture à l'égard de l'implication politique, alors que d'autres sont beaucoup plus fermés, ce qui influence bien entendu les comportements des militants à cet égard. Du côté de ceux qui ont une identité militante à tendance davantage séparée, l'affiliation partisane et l'action politique sont plus souvent cachées d'emblée, particulièrement dans des situations où les préférences politiques pourraient jouer un rôle dans la façon dont le militant risque d'être perçu et potentiellement jugé, pendant un entretien d'embauche par exemple.

Le deuxième critère de distinction est le type et la concentration des activités d'engagement, mais aussi de loisirs, qui occupent la personne dans ses temps libres. Chez les personnes qui ont une identité militante davantage intégrée, beaucoup des temps libres sont consacrés soit à des tâches qui touchent le parti, soit à des activités qui impliquent des amis ou des connaissances qui sont proches du parti, ou qui y militent carrément. On remarque aussi que ces personnes s'entourent souvent de personnes qui partagent sensiblement les mêmes opinions politiques. Les personnes présentant une identité militante davantage « séparée » présentent leur action militante

partisane comme étant l'une des très nombreuses activités qu'elles occupent chaque jour: le militantisme partisan n'a pas la même place aussi centrale dans leur vie qu'il ne semble occuper pour les autres militants. On peut aussi remarquer, mais pas toujours, que ceux qui ont une identité militante séparée consacrent moins d'heures à leur pratique militante que les autres.

Dans leurs différents réseaux, les militants avec une identité militante de type intégrée jouent souvent un rôle de type « leader d'opinion » dans leurs sphères de vie. Ils relatent souvent - non sans fierté- des expériences dans lesquelles ils ont réussi avec succès à influencer des personnes indécises ou des personnes pas nécessairement intéressées par la politique québécoise à voter ou à prendre position en faveur de leur parti politique. Si elles ne sont pas nécessairement fermées à l'idée de commenter l'actualité avec leurs proches ou les membres de leur entourage, voire à les informer sur les grands enjeux de la politique québécoise, convaincre du bien-fondé d'un parti ou d'une option politique n'est pas nécessairement dans les plans des personnes ayant une identité militante plus séparée. Si cela survient, tant mieux, mais cela n'est pas autant au coeur de leur récit, et de la manière dont elles envisagent leur pratique militante.

Mais plus encore, on remarque parfois chez ceux qui ont une identité militante davantage intégrée une volonté un peu plus vive de s'entourer de personnes qui partagent leurs visions politiques: il ne s'agit pas nécessairement d'avoir uniquement des liens d'amitié avec des personnes qui supportent ou qui votent uniquement pour leur formation politique, mais simplement que leurs réseaux, particulièrement amicaux, semblent principalement composés de personnes qui partagent globalement leur vision politique générale, que ce soit en termes gauche/droite ou souverainiste/fédéraliste. À l'inverse, les militants à l'identité militante séparée ont tendance à se soucier beaucoup moins des opinions politiques des membres de leur entourage.

Un mot enfin sur la question de la motilité en fonction des deux pôles de l'identité militante. On peut en effet penser que si tous les participants ont démontré des cumuls très forts de motilité, leur capacité et leur volonté de mobiliser cette motilité dans leur engagement politique varient également en fonction de l'intégration de leur identité militante. Suivant ce raisonnement, on peut postuler que les personnes avec une identité militante davantage intégrée envisagent leur

engagement politique comme un **vecteur de motilité**. Le militantisme partisan leur permet en effet d'ouvrir certaines portes, de s'insérer dans certains milieux et certains réseaux (qu'ils soient professionnels ou amicaux). Certes, elles s'assument pleinement leur action partisane, mais elles sont également en mesure de l'utiliser comme un potentiel de mobilité. Comme il est présenté davantage comme une sphère à part de leur vie, le militantisme partisan n'a pas la même fonction chez les personnes à l'identité militante davantage séparée, du moins en regard de la motilité. Tout comme les personnes avec une identité militante davantage intégrée, la motilité est un facteur qui encourage leur engagement partisan, mais cet engagement est moins la source d'une motilité potentielle pour ces personnes, à cause notamment de la manière dont le militantisme partisan est perçu à travers leurs différentes sphères de vie. En effet, comme le soulignent Delaunay, Fournier et Contreras (2011), la motilité est un capital, qui peut être mobilisé ou non, selon d'une part la volonté de la personne, mais également d'autre part des prépondérants du milieu (ou des milieux) dans lequel elle cherche à s'insérer. J'exploiterai d'ailleurs cette idée à travers ce chapitre.

Il est bien entendu hasardeux de classer de manière irréfutable les participants à l'étude selon qu'ils aient une identité militante « séparée » ou « intégrée »: je vois en fait ces deux concepts comme des pôles vers lesquels les participants ont tendance à se rapprocher ou à s'éloigner. De plus, et comme je le ferai valoir dans les prochaines lignes, certains concours de circonstances font en sorte qu'il est parfois plus facile dans certains moments de sa vie d'avoir un comportement associé à une identité militante davantage intégrée, par exemple, lorsqu'on oeuvre dans un milieu professionnel davantage ouvert au militantisme politique, voire à une option (ou un parti) politique particulière. Cela ne signifie toutefois pas que cette intégration de l'identité militante dans cette sphère de vie particulière est permanente, étant donné l'aspect non figé du concept, qui s'envisage essentiellement dans une perspective processuelle et adaptable d'après les circonstances et les transitions de la vie.

Néanmoins, et à partir des critères énoncés ci-dessus, j'ai pu identifier quatorze participants qui semblaient un peu plus proches du pôle de l'identité militante intégrée, et onze dont les expériences semblaient un peu plus en concordance avec le pôle de l'identité militante séparée. Le tableau 9.1 présente les différents participants avec leur pseudonyme utilisé jusqu'ici, de

même que la formation politique pour laquelle ils militent, le type de projet migratoire vécu selon la typologie élaborée plus tôt et le type d'identification militante partisane vers lequel ils semblent tendre.

Tableau 9.1: Distribution des répondants selon leur tendance à avoir une identité militante partisane davantage intégrée ou séparée

Pseudonyme	Formation politique	Projet migratoire	Tendance vers laquelle tend l'identité militante partisane
Fouzia	Québec solidaire *	Études	Séparée
Jamel	Québec solidaire *	Études	Séparée
Mehdi	Parti libéral du Québec *	Études	Séparée
Hassan	Coalition Avenir Québec *	Études	Séparée
Malik	Québec solidaire *	Études	Intégrée
Hakim	Parti libéral du Québec *	Études	Intégrée
Farida	Parti libéral du Québec *	Études	Intégrée
Rahim	Coalition Avenir Québec *	Refuge	Séparée
Mohammed	Parti libéral du Québec *	Refuge	Séparée
Omar	Parti Québécois *	Refuge	Intégrée
Chakiba	Québec solidaire *	Refuge	Intégrée
Messaoud	Parti Québécois *	Refuge	Intégrée
Ismael	Parti Québécois *	Refuge	Intégrée
Nedjmou	Parti Québécois *	Refuge	Intégrée
Fares	Parti libéral du Québec *	Refuge	Intégrée
Ines	Coalition Avenir Québec *	Opportunité	Séparée
Ali	Veut bâtir un nouveau parti	Opportunité	Séparée
Amine	Parti libéral du Québec *	Opportunité	Séparée
Hanane	Coalition Avenir Québec *	Opportunité	Intégrée
Foued	Parti libéral du Québec *	Opportunité	Intégrée
Yamina	Parti libéral du Québec *	Opportunité	Intégrée
Farah	Parti Québécois *	Non choisi	Séparée
Faouzi	Québec solidaire *	Non choisi	Séparée
Meriem	Parti libéral du Québec *	Non choisi	Intégrée
Alain	Parti libéral du Québec *	Non choisi	Intégrée

Il importe de préciser à ce stade-ci que les critères de distinction entre les deux types d'identité reposent essentiellement comme je viens de le dire sur l'analyse thématique des récits, et semblent difficilement se lier à d'autres critères de distinction présents dans l'étude jusqu'ici. Par exemple, on n'observe pas l'influence de variables telles que le genre, l'âge, l'origine ethnique ou religieuse des participants sur la distribution des participants entre les deux pôles. De plus, et comme c'était le cas pour le chapitre portant sur les relations entre le militant et son parti politique, ici, la typologie élaborée lors de l'analyse diachronique ne semble pas expliquer de manière efficace la distribution des participants selon leur degré d'intégration de leur identité

militante partisane. On retrouve près des deux pôles des gens qui ont porté tant un projet migratoire étudiant, de refuge, d'opportunité ou non choisi.

Du côté des partis politiques pour lesquels les personnes s'investissent, on remarque simplement une légère tendance des militants du Parti libéral à avoir une identité militante davantage intégrée, un phénomène qui n'est pas aussi apparent chez les militants des autres partis. On pourrait expliquer cette tendance par un certain degré d'acceptabilité sociale de l'implication au Parti libéral comparativement aux autres formations politiques. En effet, il appert comme je le mentionnerai plus loin que certains milieux professionnels sont généralement plus ouverts à cette formation politique au Québec (ce serait le cas par exemple, du milieu du droit). De plus, le Parti libéral du Québec bénéficie historiquement d'une aura plutôt bienveillante de la part des membres des communautés ethnoculturelles au Québec, une variable qui peut peut-être encourager les participants à s'exposer davantage dans leur entourage en tant que militant de cette formation politique. Toutefois, étant donné le nombre très limité de militants rencontrés pour chacun des partis dans cette étude, il est difficile de croire indubitablement en une véritable influence du parti sur le type d'identité militante en présence. Par ailleurs, l'intérêt de cette conceptualisation se situe ailleurs selon moi, davantage dans la manière dont cette identité militante partisane va influencer sur les relations du militant à travers ses différentes sphères de vie, et sur la manière dont ces relations vont à leur tour stimuler ou inhiber son action militante. C'est principalement autour de cette réflexion que porteront les prochaines lignes, qui aborderont une par une ces thématiques en usant des différentes catégories de sphères de vie que l'on retrouve dans les travaux de Florence Passy.

9.2. Sphère familiale

La question de l'influence des différentes relations sociales au sein de la sphère familiale est toute particulière pour les militants que j'ai rencontrés dans le cadre de cette étude, parce qu'étant donné leur trajectoire migratoire, la plupart d'entre eux n'ont qu'une infime partie des membres de leur famille qui habitent également au Canada (lorsqu'ils ne sont pas carrément les seuls de leur famille à habiter au pays). Les rapports familiaux sont donc divisés entre ceux qui se déroulent au Canada, et ceux qui sont maintenus grâce à des liens de nature transnationale. Je reviendrai d'ailleurs sur cette autre « sphère de vie » un peu plus loin. Il n'empêche qu'étant

donné l'éloignement, ces membres de la famille situés à l'étranger ont souvent peu de détails sur la politique nationale, régionale ou locale canadienne et québécoise, et que la plupart des discussions orientées sur la politique canadienne se déroulent majoritairement avec les membres de la famille habitant au pays.

Dans la grande majorité des cas, les participants à l'étude ont raconté avoir des discussions autour de leur militantisme avec les membres de leur famille installés au Canada, bien que ces discussions semblent davantage porter sur la politique en soi, que sur leur action politique personnelle en tant que militant. Ce qui semble assez intéressant, c'est que les militants ne proviennent pas tous de familles où les choix ou les orientations politiques sont les mêmes qu'eux, et cela apparaît d'autant plus vrai pour ceux qui ont une identité militante de type davantage « séparée ». Farah par exemple, dont le père a oeuvré auprès de partis fédéralistes, se positionne pourtant comme une souverainiste, impliquée auprès du Parti Québécois.

On remarque toutefois chez les militants qui projettent une identité militante de type un peu plus intégrée que la famille suit assez souvent les courants politiques de la personne. Il y a en quelque sorte une solidification des impressions sur la politique québécoise qui se forge à travers les liens familiaux. C'est ce qu'on observe notamment chez Chakiba, dont les frères, les soeurs et la mère sont aussi installés au Canada et sont également très favorables au parti pour lequel elle milite, Québec solidaire: « Le reste de ma famille sont très pro-Québec solidaire. Oui, ils votent pour Québec solidaire et ils sont pour Québec solidaire à 100%. » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie).

Les personnes qui présentent une identité militante un peu plus intégrée vont également avoir tendance à agir sur les membres de leur famille pour influencer leur opinion politique, ne serait-ce parfois que pour simplement les inciter à voter, mais aussi pour les convaincre de temps à autre des bienfaits des positions prises par le parti pour lequel elles militent :

Mes parents... mes parents ne m'ont jamais... ont jamais marqué le chemin pour moi. J'ai toujours été intéressée par la politique depuis que je suis super jeune. Mais ils ont jamais dit: « Ah, mais, si tu veux t'impliquer, vaut mieux que tu t'impliques avec ce parti-là qu'avec ce parti-là. » C'est plutôt moi qui a déteint sur eux (rires)! C'est moi qui a déteint sur eux de par ma participation au Parti libéral.

Meriem, 22 ans, originaire du Maroc

De même, chez Alain, sa participation au Parti libéral du Québec a non seulement eu une influence sur les opinions politiques de ses parents, mais ceux-ci en sont même venus à participer aux activités militantes du parti, particulièrement au sein de leur circonscription:

Mes parents sont impliqués (...) **à cause de moi**, ils sont impliqués! Ma mère est dans l'association, la même que la mienne, je l'ai fait rentrer dans l'association. Euh... Mon père aussi suit, mon père aussi est très vindicatif, et oui, ils sont impliqués, mes parents le savent [que je milite pour un parti politique] et au contraire, ils aiment ça.

Alain, 27 ans, né au Québec de parents libanais

À l'inverse, il est parfois moins facile de faire accepter son engagement à ses enfants lorsqu'on est parent, ou du moins, certains parents d'enfants pourtant en âge de voter m'ont raconté que leurs enfants n'étaient pas toujours intéressés par la politique ou encore, qu'ils n'étaient pas nécessairement toujours en accord avec leurs positions politiques. Dans certains cas, il semble que les enfants de militants aiment bien s'évertuer à confronter leur parent sur les prises de position de leur formation politique, souvent plus par esprit de contradiction qu'autre chose:

- Et est-ce qu'elles s'intéressent à la politique vos filles?
- Non. Quand je commence à parler, elles disent: « Papa! Laisse ça pour toi! ». C'est-à-dire qu'elles ne s'intéressent pas directement avec moi, mais à force quand je parle, etc, quand il y a une information, elles me sortent une information toujours contre mes principes. « Ah tiens, Québec solidaire, regarde papa, on est plus proches de Québec solidaire! ».
- Elles se revendiquent plus de la gauche?
- Ah oui, ah oui! Mais c'est juste pour me taquiner.

Omar, 60 ans, originaire d'Algérie

- Ah vos enfants sont souverainistes aussi?
- Ah, ils appuient leur père! Oui, ils sont... Bah, ils critiquent parfois certaines décisions [du parti], mais c'est des jeunes, un peu peut-être à gauche, à droite! Mais c'est à un certain âge seulement qu'on commence à s'accrocher à une option.

Messaoud, 58 ans, originaire d'Algérie

On remarque toutefois que l'opinion des enfants agit en somme assez peu sur la volonté de s'engager en politique, et les discussions, ou les confrontations, autour de la politique sont présentées par ces quelques participants souvent davantage comme des conversations familiales

assez ludiques au bout du compte, et elles semblent être peu déterminantes dans leur engagement, et ce, peu importe vers quel pôle de l'identité militante ces personnes se situent. En revanche, ces parents d'enfants plus âgés n'ont pas non plus une très grande influence sur leurs enfants, ou du moins, ce n'est pas marquant dans leur récit. De tous les participants rencontrés ayant des enfants suffisamment âgés pour s'intéresser et s'impliquer en politique, il n'y a que Farida dont la fille a choisi de suivre les traces de sa mère en participant elle aussi régulièrement aux activités militantes du Parti libéral du Québec, mais dans une ville et dans une région du Québec différente de sa mère. Un des fils de Messaoud s'est lui aussi impliqué en politique pendant une campagne électorale, mais pour le Bloc Québécois dans son cas (son père est néanmoins impliqué tant au Parti Québécois qu'au Bloc Québécois). Chez les autres toutefois, l'influence des parents sur leur progéniture en termes de militantisme partisan ne se fait pas vraiment sentir, pour l'instant du moins.

Du côté des relations conjugales, on se rend compte à la lecture des témoignages que le militantisme partisan est généralement encouragé et bien vu par le conjoint ou la conjointe de la personne (peu importe le genre), qui souvent, partage d'ailleurs des opinions politiques assez similaires, particulièrement chez ceux qui ont une identité militante de type un peu plus intégré. Dans ces cas, la politique est même souvent au cœur des discussions de la vie de couple. C'est ce qu'on remarque par exemple dans les récits de Meriem, d'Hanane, d'Hakim ou de Chakiba, qui relatent même l'importance qu'a eu leur conjoint respectif non seulement dans leur position politique, mais aussi dans leur volonté de s'engager concrètement pour une formation politique. Voici par exemple un extrait du récit de Meriem, qui me parle de sa relation avec son conjoint et de leur intérêt commun pour la politique québécoise:

C'est quelqu'un qui aime vraiment ça [la politique québécoise]. Il m'a transmis un petit peu cette piqure-là, tsé, la passion. Pour nous, une soirée d'amoureux, ben on va surtout regarder des vidéos du référendum 95, pis des résultats, ou des périodes de questions! On va aller sur le site de l'Assemblée nationale (rires)!

Meriem, 22 ans, originaire du Maroc

Chez ceux qui ont une identité militante un peu plus « séparée », l'opinion politique du conjoint semble avoir beaucoup moins d'importance. Par exemple, Mehdi m'a raconté avoir fréquenté une jeune femme qui appuyait Québec solidaire, alors qu'il s'impliquait lui-même pour le Parti libéral du Québec. Farah aussi, qui est de son côté impliquée auprès du Parti Québécois et du

mouvement souverainiste en général, m'a raconté avoir déjà fréquenté un ancien attaché politique du Parti conservateur du Canada. Encore aujourd'hui, pour Farah, il y a une nette séparation entre sa vie amoureuse et ses activités politiques, voire ses opinions politiques:

- Même lui [son conjoint], il ne se positionne pas sur une question comme la souveraineté, tsé. Comme, pour l'instant, c'est pas concret pour lui faque, tsé, il s'en fout. Est-ce que si dans deux ans, il y a un référendum, il va voter oui ou non? Je sais pas. J'ose croire que... il va voter oui. Mais tsé...
- C'est pas fondamental?
- Non

Farah, 27 ans, née en France de parents syriens

Globalement, on remarque donc que la division entre identité militante intégrée et séparée est assez liée aux observations de Passy autour de la question des sphères de vie: il semble en effet chez les personnes à l'identité militante davantage intégrée qu'il soit plus facile de discuter politique au sein de la sphère familiale, ou du moins, que la politique québécoise ou canadienne constitue un enjeu important au sein des discussions familiales. De même, il semble que, chez ces personnes, l'option politique prônée fasse davantage consensus dans leur milieu familial que chez les autres, ce qui peut contribuer selon les travaux de Passy à une plus étroite construction de soi autour de l'enjeu militant, un phénomène que nous observons visiblement ici. Encore une fois, il serait intéressant de vérifier le potentiel explicatif de cette division entre identité militante intégrée et séparée sur l'engagement à long terme, mais il y a certes ici des preuves d'une influence assez forte de l'influence de la sphère familiale sur la construction identitaire partisane.

Il y a toutefois un phénomène assez intéressant qui ressort des témoignages recueillis et qui semble au bout du compte être peu affecté par le type d'identité en présence, voire même la nature des relations établies dans les différentes sphères de vie: il s'agit du temps mis à disposition par la personne pour son engagement. On remarque en effet que même chez les personnes qui présentent une identité militante très intégrée, il est parfois difficile de s'engager dans autant d'activités qu'on le voudrait à cause d'un manque de temps (ou de disponibilité). J'ai remarqué que ce phénomène était plus étroitement lié aux obligations familiales, qui semblent particulièrement empiéter sur la capacité de ces militants à offrir plus de temps bénévole à leur formation politique, un phénomène que j'ai observé tout particulièrement chez les jeunes mères de famille. Dans la section suivante, j'aborderai cette question qui touche elle aussi la sphère

familiale, en réfléchissant à l'influence de la question du genre sur les possibilités d'engagement partisan.

a. Militantisme partisan et vie de couple: la différence du genre et son influence sur le temps mis à disposition pour l'action militante

J'ai déjà abordé la question du rapport qui s'établissait entre les militantes et leur formation politique un peu plus tôt, pour en conclure que le genre ne semblait pas être une variable déterminante dans la manière de s'engager: en effet, je n'ai pas observé dans les récits de véritables tendances qui distingueraient la manière dont les femmes s'engagent et les rapports différents qu'elles pourraient entretenir face à certains rôles au sein des formations politiques. De même, il n'a pas semblé que le genre était perçu comme pouvant agir différemment sur l'entrée en politique, comme en fait foi la typologie présentée un peu plus tôt. Du côté de la distribution entre identité militante séparée et identité militante intégrée, on n'observe pas non plus de différences importantes selon le genre: les femmes ne semblent pas présenter davantage une identité intégrée, pas plus que séparée d'ailleurs, que les hommes. L'influence du genre sur les pratiques militantes est bien sûr un questionnement extrêmement important, qui mériterait qu'on s'y attarde davantage, ne serait-ce que pour mieux comprendre les raisons qui expliquent la sous-représentation des femmes, et encore plus, des femmes issues de l'immigration nord-africaine et moyen-orientale, dans les partis politiques québécois et canadiens. Malheureusement, à partir des récits récoltés pour cette étude, je n'ai pas été en mesure d'analyser davantage ce facteur à l'aune de ces préoccupations particulières.

Là toutefois où la question du genre semble prendre une place beaucoup plus prépondérante dans les récits, c'est lorsque les participants relatent leurs rapports familiaux et plus particulièrement, les réactions de leur conjoint ou de leur conjointe, face à l'engagement. Plus globalement même, lorsqu'on les questionne sur la manière dont est vécu leur militantisme au sein de leur vie familiale, on remarque des différences importantes entre les militants masculins et les militantes féminines, et ce, peu importe leur degré d'intégration de leur identité militante. En général, les militantes féminines rencontrées se présentent encore comme les principales responsables du foyer familial, en ce sens qu'elles sont celles qui doivent occuper les tâches principales liées à la famille, notamment (et surtout) les soins donnés aux enfants. Dès lors, plusieurs militantes qui sont aussi mères ont mentionné que leur participation au sein des partis était nécessairement

limitée par ces obligations familiales. Chakiba, par exemple, qui présente une identité militante davantage intégrée que séparée, et dont le conjoint est également impliqué en politique pour le même parti qu'elle, m'a par exemple raconté comment elle avait choisi de prendre en charge son enfant et les tâches liées au foyer familial pour faciliter le travail de son conjoint au sein du parti, ce qui limite nécessairement les heures qu'elle peut elle-même passer en tant que militante. Également mère de famille, Hanane a quant à elle expliqué l'importance de l'organisation personnelle pour jongler entre ses différentes implications professionnelles, familiales et militantes. La situation d'Hanane diffère de celle de Chakiba, parce que son conjoint n'est pas autant impliqué en politique: il n'empêche néanmoins qu'Hanane est également la principale responsable des tâches liées au bien-être des enfants au sein de sa famille¹⁰². Nécessairement, le temps qu'elle dispense à s'occuper de ses enfants empiète nécessairement sur ses activités militantes, même si elle se décrit comme très organisée et pouvant conjuguer ces différentes tâches de manière relativement aisée: « Ça prend de l'organisation je te dirais, ça prend du temps. Je dirais pas le contraire. Mais avec deux enfants... heureusement, ils vont à l'école maintenant, donc j'ai plus de temps, mais ça prend de l'organisation, pis ça prend aussi de la volonté. Beaucoup de volonté. » (Hanane, 41 ans, originaire du Maroc).

Farida et Yamina sont quant à elle séparées du père de leurs enfants. Dans le cas de Farida, dont la fille est maintenant autonome et habite dans une autre ville que sa mère, les responsabilités familiales jouent actuellement très peu sur sa capacité à donner du temps pour le parti. Yamina, quant à elle, s'est principalement investie en politique au moment de sa séparation conjugale: le militantisme était une façon d'occuper ses journées lorsque ses enfants étaient avec leur père. Aujourd'hui, son action bénévole s'est transformée en travail rémunéré, puisqu'elle a décroché un emploi auprès du bureau de circonscription d'un député, mais elle continue d'offrir bénévolement ses services à sa formation politique en tant que simple militante de temps à autre.

¹⁰² Hanane a notamment du vivre dans une ville différente de son conjoint avec ses deux enfants pendant trois ans parce que celui-ci s'était trouvé du travail dans une autre région du Québec et ne pouvait les visiter que durant les fins de semaine.

On se rend compte que les obligations familiales ont tendance à amputer assez régulièrement sur le temps mis à disposition de ces femmes pour l'engagement politique. Un tel phénomène est très contrasté chez les militants rencontrés qui sont également pères de famille, surtout ceux pour qui les enfants ne sont pas encore pleinement autonomes. Ainsi, contrairement aux mères militantes, ceux-ci n'ont pas raconté avoir dû réduire le temps passé à militer en raison d'obligations familiales. Ceux qui ont une identité militante plutôt intégrée ont fait savoir à l'inverse que le militantisme occupait une place tellement prépondérante dans leur vie, que c'était souvent leur présence à la maison et leur contribution aux diverses tâches liées au foyer familial qui en souffraient, ce qui avait parfois pour conséquence de créer des tensions au sein de leur couple. Fares raconte: « Il y a certainement des moments extrêmement intenses (...), extrêmement intenses. Mais sinon, on peut arriver toujours à trouver un moment pour la famille. C'est sûr que ça plaît pas toujours à la madame, mais... » (Fares, 43 ans, originaire du Liban).

Ces militants masculins racontent du même souffle avoir quand même le support de leur conjointe dans leurs activités militantes. Pour la plupart, le militantisme est présenté comme un trait important de leur personnalité, comme une activité essentielle à leur vie avec laquelle leur conjointe a dû apprendre à composer au fur et à mesure que s'est établie leur vie conjugale :

- D'ailleurs, ma femme qui n'est pas trop impliquée, elle sait que sans ça, je peux pas vivre.
- J'imagine que vous êtes moins souvent à la maison à cause de ça aussi.
- Ben oui! Non, mais elle sait elle, parce qu'on se connaît quand même depuis longtemps. On se connaît depuis la Pologne, on était très jeunes. Elle me voyait déjà en Pologne faire les réunions, etc. Donc moi, c'est... c'est pas normal quand je ne suis pas occupé! Donc elle sait que c'est important et pour notre équilibre familial, et pour mon équilibre à moi. Donc on s'entend sur ça.

Omar, 60 ans, originaire d'Algérie

- Comment votre implication [en politique québécoise] a-t-elle été vécue par votre conjointe?
- Elle s'est pas nouveau pour elle, parce qu'elle m'a déjà connu comme impliqué. Une des choses que je lui ai dit, c'est: « Es-tu prête à épouser quelqu'un qui probablement va devenir politicien? ». Elle était déjà amoureuse de moi, donc je pense qu'elle s'en foutait un peu (rires!). Mais bon, elle savait... c'était pas nouveau.

Amine, 32 ans, originaire d'Algérie

L'engagement est en fait limité essentiellement par le temps mis à la disposition de la personne pour effectuer son action militante en regard de ses autres responsabilités, un phénomène qui semble affecter davantage les femmes qui sont mères de jeunes enfants (ou d'enfants qui ne sont pas encore pleinement autonomes) que les hommes. Il s'agit d'un phénomène qu'observait déjà dans les années 1980 Gingras et ses collaboratrices (1989) quant aux responsabilités familiales des militants et des militantes politiques québécois (toutes origines confondues) alors qu'elles remarquaient que les femmes avec des jeunes enfants avaient moins tendance à militer politiquement et syndicalement, une situation qui ne semblait pourtant pas affecter avec la même ampleur leurs collègues masculins.

Ce qu'il y a en outre de particulièrement intéressant dans le phénomène contemporain qui nous préoccupe, c'est qu'ici, le type d'identité militante joue finalement très peu sur la capacité à donner de son temps à un parti: au contraire, et comme je viens de le faire valoir, c'est davantage la question du genre et les obligations familiales qui semblent influencer sur le temps mis à disposition. Ainsi, même chez les femmes qui présentent les traits d'une identification militante davantage intégrée, le temps disponible pour les activités militantes est nécessairement réduit par les obligations familiales, même si la militante s'entoure dans ses différentes sphères de vie de personnes qui soutiennent son engagement et même si son action partisane apparaît au centre de ses intérêts. Il s'agit d'un phénomène que constataient également Gaudet et Turcotte (2013) et dont j'ai cité les travaux plus tôt: il appert en effet que selon les rôles sociaux et les âges, la capacité à participer est nécessairement limitée. Et bien souvent, ce sont les jeunes mères qui doivent réduire le temps mis à disposition pour le militantisme et la participation, à cause de leurs obligations familiales. Une telle donnée vient conséquemment complexifier les concepts d'identité militante séparée et intégrée à l'aune de l'analyse des sphères de vie: ainsi, malgré la force et la présence d'une telle forme d'identification à l'action militante, différentes contraintes qui ne sont pas liées ni avec la force de l'identification, ni avec l'ouverture de l'entourage à l'engagement, peuvent néanmoins survenir et affecter la capacité de certaines militantes (essentiellement des femmes) à s'engager autant qu'elles le voudraient.

9.3. Sphère professionnelle

La sphère professionnelle est un secteur où le fait d'afficher ses couleurs politiques, de surcroît si on est militant pour une formation particulière, peut s'avérer assez délicat: certains employeurs peuvent en effet être en désaccord avec ce type de prises de position et les divergences d'opinions politiques peuvent également être à la source potentielle de conflits entre employés. Témoigner ouvertement de son action militante au bureau peut être le signe d'une très grande ouverture et d'une très grande acceptabilité de son identité militante, mais on remarque aussi à la lecture des récits qu'il est parfois plus facile de s'afficher comme militant politique dans certains milieux professionnels que dans d'autres.

Ainsi, on remarque de prime abord que les personnes qui ont une identité militante davantage intégrée sont généralement celles qui sont les plus ouvertes à parler ouvertement de leur engagement militant dans le cadre de leurs relations professionnelles. Déjà, elles envisagent de prime abord leurs activités militantes comme des expériences qui peuvent plaire à d'éventuels employeurs, et elles sont souvent suffisamment à l'aise de faire part de celles-ci dans leur curriculum vitae ou lors d'entretiens d'embauche :

Par exemple quand j'étais, quand je m'impliquais avec le NPD, je passais mes entrevues pour les assurances aussi en même temps et euh...et j'avais dit ça en entrevue au monsieur comme quoi je m'impliquais durant la campagne. Il a dit: « Ah oui? Et avec qui? » J'étais comme: « Avec le NPD. » « Ah oui? Mes enfants aussi aiment bien. Peut-être qu'ils vont voter pour le NPD. », genre et tout... C'est tout! Il savait que je suis vendeur et tout, c'est comme quelque chose qui n'est pas forcément négatif parce que ça donne un réseau, des choses du genre. Ça montre comme quoi t'es impliqué en tant qu'Arabe aussi tsé.

Malik, 29 ans, originaire du Maroc

La dernière partie de cette citation de Malik est particulièrement intéressante, parce qu'elle lie l'expérience militante à l'appartenance à une minorité ethnoculturelle. Pour Malik, l'implication politique est une manière de démontrer à de potentiels employeurs que sa différence en tant que personne migrante, ne l'empêche pas d'être investi au sein de la communauté québécoise et canadienne: qu'il comprend les enjeux en place, qu'il est en contact régulier avec des Québécois et des Canadiens, bref, qu'il possède tous les atouts qu'un candidat d'origine québécoise aurait, mais qu'il est en plus déjà impliqué et investi au sein de cette société.

Malik fait également valoir que son secteur d'emploi, la vente, lui apparaît assez propice pour faire part de ses expériences d'engagement politique auprès des employeurs: en effet, pour Malik, la vente est un secteur où il est extrêmement important qu'une personne soit en mesure de développer différents réseaux, un objectif que lui permet d'accomplir sa participation politique. C'est un argument que l'on retrouve souvent chez les militants qui se disent ouverts à parler de leur implication politique dans leurs démarches de recherche d'emploi: souvent, ces personnes avancent que leur vie professionnelle s'articule autour de compétences qui sont bien souvent liées à leurs activités militantes. Faire le pont entre les activités de militantisme et les compétences à avoir en milieu de travail devient alors plus aisé à faire, même chez ceux pour qui, à la différence de Malik par exemple, ont une identité militante un peu plus séparée, comme Mehdi. Ce dernier m'a effectivement raconté que lors d'un entretien d'embauche, il s'est permis de parler de ses activités militantes, principalement des responsabilités qu'il avait obtenues dans le cadre de ces dernières et qui pouvaient se rapprocher des compétences recherchées par le poste convoité:

J'ai dit: « Bien, écoutez, je vais être très honnête avec vous, je sais que des fois, ça peut faire peur en milieu d'entreprise, mais moi, je suis impliqué en politique. Et je conçois mon implication parce que **ça m'a permis de m'intégrer dans la société québécoise.** » Et j'ai expliqué les raisons pour lesquelles je m'étais intégré. Mais je ne donnais pas le parti, mais je donnais les responsabilités que j'avais (...) Et je l'utilisais toujours dans la perspective où je mettais en valeur ma capacité de gérer une équipe parce que, ce qui me manquait [pour cet emploi], c'est que je n'avais jamais géré une équipe, puis le poste demandait de gérer cinq personnes. Donc, je l'ai utilisé comme atout.

Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens

Le partage de ses expériences militantes auprès des personnes issues de sa sphère professionnelle sert donc deux objectifs bien précis dans le récit de Mehdi: soit démontrer les compétences acquises qui peuvent être réutilisées dans la sphère professionnelle et démontrer son intégration au sein de la société québécoise. Mehdi décrit ce choix comme un pari risqué, mais qui a ultimement porté ses fruits, puisqu'il a finalement obtenu l'emploi pour lequel il postulait. Du même souffle, Mehdi admet qu'il s'agissait là de la première et de la seule fois où il se permettait de parler ainsi de ses activités militantes au sein de la sphère professionnelle: il dira d'ailleurs plus loin durant l'entretien qu'il n'a pas par la suite évoqué son militantisme au travail, ni avec ses patrons, ni avec ses collaborateurs ou ses collègues d'ailleurs.

Chez les militants qui ont une identité militante un peu plus intégrée, le fait de parler de son engagement au travail ne pose aucun problème. Leur militantisme est bien souvent su et connu de tous, collègues de travail, collaborateurs et patrons. Dans certains cas, il y a même un lien direct entre le militantisme et le travail: c'est le cas notamment de ceux et celles qui ont décroché un emploi au sein de leur formation politique après y avoir oeuvré bénévolement (c'est notamment le cas de Farida, d'Hakim et de Yamina), mais aussi de milieux professionnels où le fait d'être associé à un parti politique est plutôt envisagé comme un atout. C'est le cas par exemple pour Meriem, qui m'a expliqué qu'elle avait trouvé son travail grâce à son implication au Parti libéral, parce que la firme qui l'emploie était à la recherche d'une personne qui avait justement des contacts en politique pour effectuer le travail de représentante aux relations gouvernementales qui est le sien.

Dans certains secteurs, le fait d'être affilié à un parti politique est par ailleurs présenté comme étant pratiquement la norme, ou du moins, comme quelque chose d'assez courant. C'est le cas notamment pour les participants rencontrés qui oeuvrent dans des cabinets d'avocat. Au Québec, ceux-ci sont semble-t-il souvent apparentés à des partis politiques particuliers, le Parti libéral bien souvent¹⁰³, et il est souvent plus facile de s'afficher lorsqu'on est membre ou actif d'une certaine formation plutôt qu'une autre. Ainsi, impliqué au Parti libéral, Alain affirme n'avoir jamais eu de problèmes avec son employeur quant à la nature de ses opinions et de ses activités. Bien au contraire, son employeur s'est montré jusqu'ici plus qu'accommodant à son endroit de manière à encourager son implication politique. Chakiba aussi affirme que le milieu dans lequel elle oeuvre, le secteur communautaire, est très ouvert à la formation politique pour laquelle elle milite, soit Québec solidaire. Parler de son engagement est non seulement normal, mais elle croise régulièrement des collègues dans les activités de son parti: « C'est très normal au travail. On est dans un milieu où tout le monde est pro-Québec solidaire. De toutes les façons...! Donc l'implication est très normale pour eux. » (Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie). À l'inverse, Farah, qui présente une identité militante beaucoup plus séparée, affirme que le fait d'être associée au Parti Québécois est plutôt mal vu auprès de la majorité des employeurs de son

¹⁰³ Je tiens cette information du récit de deux participants à l'étude, impliqués en politique et oeuvrant dans le domaine du droit.

secteur. Pour se chercher du travail, elle a donc plus tendance à mettre en valeur ses expériences acquises lors d'activités bénévoles non partisans ou à parler exclusivement de toute activité (bénévole ou rémunérée) strictement liée à son domaine d'emploi.

Contrairement à ce qui a été dit du point de vue de la sphère familiale toutefois, aucun participant n'a fait mention de sa volonté d'agir comme « leader d'opinion » au sein de sa sphère professionnelle. En d'autres mots, peu importe la tendance de leur identité militante partisane, les militants semblent ici beaucoup moins prompts à tenter de convaincre les personnes membres de leur sphère professionnelle du bien-fondé des positions politiques du parti avec lequel ils s'investissent. Certains se sentent très libres d'aborder leur engagement, d'autres beaucoup moins, mais il ne semble pas exister au sein de cette sphère ce désir de convaincre que l'on retrouvait chez certains participants au sein de leur sphère familiale, et que l'on retrouvera d'ailleurs dans la sphère des amitiés. De la même façon, l'influence du milieu du travail sur la volonté de s'engager et la persistance de l'engagement semble moins tenir aux relations établies par le militant au sein de cette sphère, qu'au domaine dans lequel il évolue. Il semble en effet plus facile d'avoir un engagement soutenu lorsque cette action est bien vue dans le milieu professionnel, de surcroît si on s'investit pour une formation politique qui est davantage préconisée par l'organisation pour laquelle on travaille. Mais ici, une étude longitudinale, portant davantage sur la persistance de l'engagement, pourrait sans doute permettre de préciser et d'analyser avec un peu plus de profondeur cette variante du concept de sphère de vie de Passy, qui confirme en grande partie ses travaux sur l'importance de la présence et de l'importance d'un enjeu de mobilisation dans ses sphères de vie sur la construction de soi, mais qui tient ici somme toute encore pour le moment davantage de l'intuition de recherche, que d'une véritable vérification empirique.

9.4. Sphère des amitiés

L'un des critères dont je faisais mention en début de chapitre pour distinguer les militants avec une identité militante davantage intégrée de ceux avec une identité militante davantage séparée était les opinions politiques de l'entourage amical de ces personnes. En général, les militants avec une identité militante davantage intégrée ont relaté avoir un peu plus de mal à développer des amitiés profondes et durables avec des personnes aux opinions politiques radicalement

différentes des leurs. Ces militants préfèrent souvent s'éloigner de ces personnes, étant même prêts à perdre certaines amitiés, simplement parce qu'ils ressentent un conflit de valeurs avec certaines de leurs amitiés, conflit qui s'avère souvent insurmontable pour le maintien de leur relation :

Des idées à la limite à droite... je supporte plus! Je pense que je suis en train de perdre une amie à cause de ça. C'est triste à dire, mais on dirait qu'on n'a plus de... ça, c'est mon implication qui me fait faire ça. Y'a des gens qui sont en train de... de... y'a un éloignement.

Chakiba, 39 ans, originaire d'Algérie

- J'ai pas d'amis « solidaires¹⁰⁴ ».
- Par choix ou...?
- Ben j'pense que je m'entendrais pas, je pense que... mais dans le sens que je *fitte* pas généralement avec une personnalité de Québec solidaire. On est vraiment loin d'avoir les mêmes idéaux.

Alain, 27 ans, né au Québec de parents libanais

Dans ces cas, les valeurs qui stimulent le militant dans son engagement militant semblent primer le maintien de certains liens amicaux: ici, le militantisme n'est donc pas freiné par des opinions fermées face à l'engagement militant ou face à la perspective politique prônée comme semble l'indiquer la théorie des sphères de vie. Bien au contraire, puisqu'il influe plutôt sur le genre de personnes vers qui le militant va se tourner et les amitiés qu'il va conserver et entretenir, et celles qu'il va plutôt laisser tomber.

Les gens qui ont une identité militante un peu plus séparée vivent de façon peut-être un peu moins émotive les divergences d'opinions, surtout politiques, qui peuvent être présentes lors de discussions avec les membres de leurs réseaux amicaux. Chez certains, on remarque même une volonté de s'entourer de personnes aux opinions politiques diverses, souvent pour le simple plaisir de la joute oratoire que provoquent les relations avec ces personnes. Farah, Mehdi et Jamel ont par exemple relaté être particulièrement friands de ce genre de conversations. Farah,

¹⁰⁴ Dans ce cas-ci, l'adjectif « solidaires » renvoie aux militants et aux partisans de la formation politique Québec solidaire. Les « solidaires » sont le titre qu'on leur accorde, de la même façon que l'on va parler des péquistes pour les membres et les partisans du Parti Québécois, ou des libéraux, pour parler des membres du Parti libéral du Québec.

impliquée au Parti Québécois, souligne: « (...) J'aime mieux passer mes soirées avec mes amis chez les jeunes libéraux, que mes amis péquistes que tout ce qu'il y a autour d'eux c'est le PQ... » (Farah, 27 ans, née en France de parents syriens).

Ici, la différence entre ceux qui présentent une identité militante intégrée et ceux qui présentent une identité militante séparée ne doit pas être interprétée comme un manque d'ouverture à l'Autre des premiers par rapport aux seconds: c'est simplement que l'engagement, et surtout, les valeurs et l'orientation politiques, prennent une telle place dans leur vie, qu'il semble plus facile pour ces personnes de s'entourer surtout de personnes avec lesquelles un certain nombre de valeurs sont partagées. Par ailleurs, cela ne veut pas dire que ces personnes s'entourent exclusivement de personnes qui supportent spécifiquement leur formation politique, mais il est plutôt question ici de tensions autour de valeurs générales, de manières différentes de concevoir la société québécoise, voire carrément d'une vision contrastée de la gestion du politique, bref, des opinions qui dépassent bien souvent la seule affiliation partisane. Ainsi, Alain, impliqué auprès du PLQ et dont je citais les propos un peu plus tôt, relate avoir toujours eu des difficultés à développer des relations d'amitié avec des membres de Québec solidaire, parce qu'il les considère trop « extrémistes » (c'est l'expression qu'il emploie) dans leurs revendications et leurs positions envers le devenir de la société québécoise. Cela ne l'empêche toutefois pas d'avoir des amis qui s'impliquent par exemple au Parti Québécois, parce qu'il juge que leur vision politique, quoique différente sur plusieurs plans, n'est pas pour autant radicalement opposée à la sienne: « [Des amis] péquistes, j'en ai. Pis j'ai toujours dit que moi, le Parti Québécois, c'est le Parti libéral, un peu plus à gauche, avec la souveraineté. ».

9.5. Sphère des engagements

Pour Passy, l'engagement est en soi une sphère de vie, qui, lorsqu'elle est intimement connectée avec les autres sphères de vie de l'individu, a plus de chance de devenir stable et de devenir partie intégrante de la définition de soi de l'acteur. Ici, on s'intéresse bien entendu à la question du militantisme partisan en lui-même, mais aussi, pourrait-on penser, aux autres activités d'implications sociales et politiques qui jalonnent le parcours de vie des militants. En effet, plusieurs des participants rencontrés pour cette thèse sont investis bénévolement non seulement en politique, mais également au sein de différents groupes plus ou moins organisés de

mobilisation ou d'engagement. La participation est souvent pour ces personnes un mode de vie, une façon d'être qui tant les définit et les caractérise, mais qui peut aussi constituer leur principale activité dans leurs temps libres. Plusieurs s'investissent notamment auprès des différents regroupements ou associations qui touchent plus particulièrement leur communauté ethnoculturelle au Canada ou au Québec, ou encore des associations liées au domaine professionnel. Les activités bénévoles qui touchent des activités liées à la culture (bénévole dans un festival de cinéma ou au théâtre, amis du musée) sont aussi très populaires chez les participants. Les participants ont également à de maintes reprises fait part de leur engagement de nature politique, mais non associatif ou militant, par exemple en participant à (voire en organisant) des manifestations ou en s'engageant auprès d'organisations de revendications politiques diverses (par exemple, certains ont participé aux différentes activités liées aux revendications étudiantes du printemps 2012).

Ici toutefois, il est difficile d'évaluer avec précision comment les contacts et les relations établis dans la sphère des engagements ont une influence sur l'importance du militantisme dans la construction de soi ou de savoir si le fait d'avoir une identité militante davantage intégrée ou séparée altère les liens établis au sein de cette sphère de vie. D'abord, et contrairement à ce qui a été observé pour les autres sphères de vie présentées jusqu'ici, ce rapport entre les autres activités d'engagement et la définition de soi a été abordé de manière moins systématique par les participants. La plupart du temps, ceux-ci ont insisté sur l'importance de leurs diverses implications, mais moins dans une perspective liée à leur militantisme partisan, mais davantage pour exprimer les bénéfices liés à ces autres formes de participation dans leur vie personnelle et leur intégration à la société québécoise (valorisation du bénévolat dans la société québécoise, possibilité de gérer des dossiers importants, acquérir une certaine notoriété dans certains domaines, mettre à profit ses habiletés, se sentir apprécié, etc.). Les participants semblent en effet discuter assez peu au final de leur action militante dans leurs autres activités de participation et les relations qui s'établissent dans leurs différentes activités bénévoles apparaissent moins déterminantes pour la construction de soi en rapport avec le militantisme partisan lui-même que celles qui se construisent dans les sphères familiale, professionnelle ou amicale.

Il y a toutefois quelques exceptions, et on les retrouve, on devait s'y attendre, surtout chez les personnes avec une identité militante davantage intégrée. Chez certaines de ces personnes, les autres formes d'engagement et de participation fournissent bien souvent des occasions de réitérer leur foi en une cause (le mouvement souverainiste par exemple) ou en un parti, ou encore ces personnes réussissent d'une manière ou d'une autre à faire des ponts entre ces activités diverses et leur militantisme.

Malik par exemple, impliqué auprès de Québec solidaire, m'a raconté qu'il s'était notamment mobilisé pour manifester en soutien aux « mouvements des casseroles », en marge de la grève étudiante québécoise de 2012. C'était une occasion pour lui de soutenir le mouvement et de contester le gouvernement libéral en place, tout en se faisant le représentant de Québec solidaire lors des manifestations. « Je suis allé une fois manifester, c'était au centre-ville, durant les élections. J'avais mes affiches de Québec solidaire, je faisais du *tracktage*. » (Malik, 29 ans, originaire du Maroc). Au cours de ses années passées au Québec, Malik s'est régulièrement retrouvé au coeur de différentes manifestations, où les enjeux étaient souvent liés de près ou de loin à des prises de position déjà adoptées par la formation politique pour laquelle il milite, Québec solidaire. Nedjmou est également au nombre des participants qui a raconté avoir participé à différentes activités de protestation et de contestation, notamment pour sensibiliser les différents gouvernements à des causes touchant plus particulièrement la communauté algérienne, musulmane ou immigrante en général. Ces activités de contestation sont aussi présentées par Nedjmou comme étant liées de près à son intérêt pour la politique québécoise, parce qu'à travers ces différentes activités, il s'intéressait également à la position des différents partis politiques à l'égard de ces enjeux.

Nedjmou est en fait un des participants pour qui l'action militante partisane semble parmi les plus intégrées à ses autres activités d'engagement. Il faut dire d'emblée que Nedjmou est très impliqué, tant au sein de la communauté algérienne et maghrébine en général, qu'auprès de la société québécoise en général. Il a par exemple participé à la vie démocratique québécoise en déposant des mémoires à l'Assemblée nationale lors de commissions parlementaires concernant des enjeux touchant le racisme et la discrimination, mais aussi les politiques d'immigration, des sujets qui lui importent beaucoup lors de ses activités militantes, où il essaie justement de faire

des rapprochements entre la communauté algérienne et le parti politique pour lequel il milite. Également bénévole dans une radio à vocation communautaire, il aborde régulièrement des sujets politiques lors de ses émissions, et propose une place de choix aux intervenants favorables au mouvement souverainiste québécois, un mouvement auquel il adhère lui aussi.

Également souverainiste et militant au sein du Parti Québécois, Messaoud s'engage lui aussi à travers différentes activités qui touchent bien souvent de près son engagement envers cette cause. Ainsi, il est notamment l'investigateur de différents spectacles à vocation culturelle dont l'objectif est de promouvoir la langue française et le caractère distinct du Québec, des valeurs également prônées par son parti politique. Messaoud tente aussi de faire en sorte que les activités à vocation culturelle qu'il organise (festivals, spectacles de chansons ou de théâtre, défilés) permettent des rapprochements entre différentes communautés ethnoculturelles, et notamment la communauté berbère, et les membres de la société québécoise, un objectif qu'il poursuit aussi dans ses activités partisanes, mais aussi dans ses autres activités d'engagement. Ainsi, Messaoud est notamment le fondateur d'une association qui vise à tisser des liens entre la Kabylie et le Québec. Il voit non seulement une parenté importante entre les luttes kabyles et québécoises pour la reconnaissance de leur caractère distinct et l'autonomie de ces deux peuples, mais pour lui, l'ensemble de ces activités bénévoles converge vers un idéal au coeur de sa vie: la défense des peuples minoritaires dans des espaces de domination culturelle et linguistique et la promotion de la solidarité entre ces peuples.

On voit bien comment l'ensemble des activités de Messaoud convergent vers un pan identitaire important de sa personne, qui touche précisément son engagement militant partisan. L'enjeu de la lutte des peuples minoritaires, qui le touche puisqu'il se considère lui-même à la fois comme kabyle et québécois, deux peuples qui luttent parallèlement selon lui pour leur survie, est au coeur de ses activités de participation, et contribue à le définir et, pour reprendre les mots de Passy, à « structurer sa vie intérieure » (2005: 115, *je reformule*).

Chez ceux qui présentent les traits d'une identité militante un peu plus séparée, les autres activités d'engagement ne sont pas envisagées de la même manière, c'est-à-dire que les autres activités bénévoles ne semblent pas nourrir autant la démarche derrière l'engagement partisan, et

par le fait même, les éléments de la construction identitaire du soi qui y sont rattachés. Visiblement, il semble y avoir aussi des lieux d'engagement ou les liens avec le militantisme politique sont plus difficiles à faire: les associations et groupement liés à la parentalité par exemple (association de parents, implication dans les activités des enfants- patinage artistique, hockey, soccer-), ou l'implication au sein du conseil d'administration d'un condominium, l'engagement auprès d'une oeuvre de bienfaisance ou encore le bénévolat pour des causes humanitaires. Ces situations présentent des occasions d'engagement où la politique partisane a peut-être un peu moins sa place et où il n'est pas nécessairement approprié pour le militant de faire des rapprochements entre son action bénévole et ses croyances et ses intérêts politiques, surtout ceux de nature partisane. Ces lieux d'engagement commandent en quelque sorte une certaine neutralité, ou du moins, une certaine réserve, qui transparaît dans les récits et qui fait en sorte que la politique et le militantisme partisan sont nécessairement moins présents dans cette sphère de vie.

Si on en croit les publications à ce propos, la multiplicité des lieux d'engagement n'était pas quelque chose qui était nécessairement prévu de prime abord par la théorisation de Passy. Ainsi, lorsqu'elle s'intéresse à la construction de soi par les interactions dans les réseaux sociaux, Passy fait habituellement référence à une action militante principale ou encore à un enjeu particulier à travers lequel elle analyse l'influence des différentes sphères de vie. Or, l'étude des parcours de vie des militants-migrants démontre bien que les causes et les enjeux qui les tiennent à coeur et qui les poussent à l'engagement vont au-delà d'un seul site d'inscription de leur participation. Toutefois, il semble bien que l'influence des autres activités d'engagement sur la solidification et la stabilisation de l'engagement politique soit au demeurant très variable, selon la nature des individus et de leur identité militante partisane à la base (laquelle, comme nous venons de le voir, est également sujette aux variations qui émanent des autres sphères de vie), et aussi selon le type d'activité en présence et la possibilité ou non d'y exprimer certaines préférences politiques.

9.6. Sphère des relations transnationales

Jusqu'ici, la présentation des influences des différentes sphères de vie sur la perception du militantisme partisan et sur l'action militante en soit, à partir notamment des concepts d'« identité militante intégrée » et d'« identité militante séparée » n'a pas fait ressortir de

manière importante des éléments d'analyse qui touchent la population particulière qui m'intéresse dans cette thèse, à savoir des personnes d'origine immigrante, de surcroît originaires de pays localisés géographiquement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. C'est d'ailleurs un constat que je faisais alors que je récoltais les données sur le terrain (j'ai même écrit un mémo à ce propos), alors que je constatais que sur plusieurs sujets abordés dans les récits, je n'avais pas toujours l'impression de me retrouver devant des personnes qui avaient connu une trajectoire migratoire, mais bien tout simplement devant des militants de partis politiques pour qui l'action militante partisane faisait partie de leur quotidien, peu importe leur passé ou leur origine ethnoculturelle. C'était particulièrement le cas lorsque les militants rencontrés abordaient la question de leur rapport face à leur action militante dans leur entourage, au jour le jour et en dehors des activités du parti. **C'est un peu comme si l'influence de la trajectoire migratoire était très importante à certains moments de la trajectoire de participation, notamment pour l'entrée en politique, mais l'était beaucoup moins à d'autres, et notamment au fil des activités du militant au sein du parti et surtout, dans les rapports entretenus à ce sujet dans ses autres réseaux personnels.**

Je me suis alors demandé s'il ne valait pas la peine de questionner un peu plus précisément les participants sur la manière dont ils présentaient et défendaient leur action militante au sein d'une sphère de vie qui n'était pas prévue dans les travaux de Passy, mais qui touchait tout particulièrement leur statut de « migrants », à savoir ce que j'ai nommé la « sphère des relations transnationales ». On sait en effet aujourd'hui qu'avec le développement des communications et des transports, il est relativement aisé pour les migrants de garder un contact soutenu avec les membres de la famille et les membres de l'entourage en général restés au pays d'origine, ou immigrés ailleurs, un fait qui m'a d'ailleurs été confirmé par tous les participants à l'étude. Comme le souligne par ailleurs Kaufmann (2005), la distance n'a plus aujourd'hui les mêmes effets qu'autrefois, alors que les moyens de communication n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Il y a en fait selon l'auteur « réversibilisation » des mobilités, même au niveau transnational : « Ainsi, par exemple, migrer n'implique plus nécessairement une coupure nette avec le contexte d'origine, les moyens de télécommunication permettent de garder contact par téléphone, e-mail ou par Internet, tandis que les moyens de transports rapides permettent de rendre visite au migrant ou à ce dernier de voyager. » (Kaufmann, 2005 : 124).

Il s'agissait ici de voir si, à la lumière des différents contacts transnationaux, il y avait renforcement ou non de la construction de soi autour de la question de la participation au sein de partis politiques. Je me suis plus particulièrement demandé si les participants partageaient leurs expériences de participation avec leurs proches qui résident à l'extérieur du Québec et du Canada et s'ils se sentaient encouragés dans leur action militante par ces proches ou non.

Or, d'après les récits recueillis, si la plupart des participants partagent librement le compte-rendu de leurs activités partisans avec les membres de leur entourage demeurés au pays d'origine ou installés à l'étranger, ces conversations apparaissent bien souvent bien peu déterminantes dans la stabilité de l'engagement. C'est un phénomène que j'ai pu observer tant pour les personnes ayant une identité militante plus séparée que chez celles qui avaient une identité militante davantage intégrée. D'abord, plusieurs personnes ont expliqué que leurs conversations avec les proches résidant à l'extérieur du Canada touchaient généralement des sujets plus intimes, comme la santé ou la famille: les enjeux politiques et l'engagement, même s'ils sont souvent au coeur de la vie des participants, ont moins leur place dans les conversations qu'ils entretiennent outre-mer. « Il y a des choses plus importantes à discuter: la situation familiale, leurs besoins, leurs... inquiétudes. » (Ismael, 48 ans, originaire du Liban).

Ce phénomène s'explique également par une méconnaissance de la situation politique québécoise et canadienne par la plupart des proches qui ne résident pas au Canada. Il devient alors difficile d'aborder certains sujets, certaines préoccupations liées à l'engagement, parce que l'interlocuteur ne comprend pas nécessairement la situation et les enjeux en présence, des éléments qui motivent nécessairement l'engagement partisan du militant. « Pour eux, le Québec est une province canadienne, faque pour eux, leur garçon ne vit pas au Québec, mais il vit au Canada. Et euh... pis Stephen Harper, c'est le type qui a coupé les budgets et qui nuit à l'environnement. C'est à peu près tout ce qu'ils savent. » (Mehdi, 28 ans, né en France de parents tunisiens).

D'autres militants m'ont raconté aussi que la politique est tellement mal vue dans leur pays d'origine, que le fait qu'il s'implique au Canada au sein d'une formation politique est envisagé

avec une certaine dose d'inquiétude par la famille et les amis demeurés à l'étranger. Rahim raconte:

Quelque chose de très intéressant, chez ma mère surtout, elle m'a dit : « Mais, Rahim, fais attention, peut-être qu'ils ne vont pas te donner ta citoyenneté. ». J'ai dit : « Maman, je ne suis pas au Liban ! Je peux dire n'importe quoi ici. Même, je suis un résident permanent, je ne suis pas encore citoyen, ils peuvent faire rien avec moi là. Je ne suis pas au Liban là, j'ai la liberté d'expression, etc. » (...) Parce que, là-bas [au Liban], être impliqué en politique, c'est dangereux.

Rahim, 36 ans, originaire du Liban

Cette perception de l'action politique comme étant potentiellement dangereuse n'est toutefois pas partagée par l'ensemble des proches des participants rencontrés. Dans plusieurs cas, ceux-ci ont en effet fait savoir que leurs proches étaient plutôt fiers de les savoir engagés en politique, voire même que cela démontrait en quelque sorte à leurs proches comment ils avaient réussi leur intégration en tant qu'immigrant en sol québécois ou canadien: « Ben, ils sont...ils trouvent ça bien dans le sens... Premièrement, pour comprendre le système et puis, le fait de s'impliquer ben, ils disent: Il est à l'aise. » (Hassan, 41 ans, originaire du Maroc). On retrouve aussi un commentaire assez similaire dans le récit de Farida, dont les parents sont très investis tant au sein de la sphère politique que dans la société civile dans son pays d'origine, le Maroc :

Je pense que le fait que je fasse partie de la société civile d'une façon, disons aussi euh... pas importante, parce que ça serait trop prétentieux, mais de façon connue et reconnue, je pense que ça rassure plus [mes parents]. Ils sont contents, c'est correct. (...) Mes parents sont contents de ça, puis pas nécessairement parce que c'est le Parti libéral ou parce que c'est le pouvoir et tout ça, mais parce qu'ils sont fondamentalement convaincus que si t'es pas dans la société, t'es dans la marge de la société.

Farida, 52 ans, originaire du Maroc

Si on en croit les propos de Farida et ceux d'autres participants, même si chez certains proches l'action militante peut être interprétée comme une réussite, un symbole d'intégration qui suscite la fierté, il n'en demeure pas moins que les préoccupations et les intérêts particuliers liés à l'action militante ne semblent pas faire l'objet des discussions au même titre que ce qui a été observé et discuté au sein des autres sphères de vie. En d'autres mots, les militants peuvent parler du fait qu'ils s'engagent politiquement et ils peuvent recevoir l'appui de leurs proches à l'étranger face à cette action, mais cet appui ne dépasse pas le cadre général de leur action, et les motivations qui guident l'engagement partisan ne sont pas au coeur des discussions que ces personnes vont avoir avec leur famille ou leurs amis vivant à l'extérieur du Canada. En somme,

bien qu'elle soit pertinente et importante dans la vie des militants-immigrants, la sphère des relations transnationales ne semble pas déterminante dans la consolidation de l'engagement et dans le degré d'intégration de l'identité militante. Son rôle (positif ou négatif) sur l'engagement militant apparaît effectivement plutôt ténu, et ce, pour l'ensemble des témoignages.

Conclusion du chapitre

Comprendre l'action militante, c'est également s'intéresser à la manière dont celle-ci est vécue quotidiennement, en dehors des activités qui lui sont exclusivement associées. C'est comprendre de quelle(s) manière(s) cette action militante est présentée par le militant lui-même, et de voir comment cette action est potentiellement stimulée, ou freinée, par les différentes relations que le militant entretient en-dehors de ses activités politiques. C'est aussi de voir comment ces différentes relations contribuent à nourrir (ou à freiner) chez le militant une certaine forme de construction identitaire qui s'articule précisément autour du militantisme. C'est de voir en somme l'action militante comme pouvant être au coeur de la construction du soi.

C'est principalement à ces idées que je me suis attardée dans ce dernier chapitre d'analyse, en tentant à la fois de complexifier les dimensions du concept d'identité militante que j'ai forgées à l'aune de spéculations théoriques émanant de la démarche de théorisation ancrée qui a guidé mon processus analytique, mais aussi en réfléchissant au potentiel heuristique de la théorie des sphères de vie telle qu'elle a été élaborée dans les travaux de Florence Passy.

Globalement, l'ajout des concepts d'identité militante intégrée et d'identité militante séparée a permis jusqu'à un certain point de confirmer les suppositions théoriques de Passy autour de l'importance de la présence de certains enjeux pour la consolidation de l'engagement militant. Bien entendu, et comme je l'ai indiqué d'emblée, une étude longitudinale serait ici de mise pour affirmer avec confiance une telle influence des sphères de vie sur la persistance de l'engagement partisan à long terme. Il n'empêche toutefois que j'ai remarqué que les militants ne présentaient pas le même degré d'identification militante, et que cette variable influait sur les rapports que ces militants pouvaient avoir dans leurs différentes sphères de vie.

Ce qu'il faut comprendre ici, c'est que tant les phénomènes de sphères de vie que d'identité militante se nourrissent l'un l'autre. Ainsi, c'est parce qu'il y a présence de certaines relations favorables au militantisme partisan (ou à l'enjeu qui le motive, comme la promotion de la souveraineté du Québec par exemple) dans les différentes sphères de vie que l'identité militante peut être stimulée de manière à devenir un peu plus « intégrée » dans la vie du militant. De la même façon, c'est parce qu'il y a présence et volonté d'avoir une identité militante davantage intégrée que le militant s'engage (lorsque cela est possible) dans certains types de relations qui vont être davantage favorables à l'engagement partisan. Il s'agit là d'une double influence que j'ai observée dans le présent chapitre en m'attardant à décortiquer la présence et l'influence des identités militantes dites séparée et intégrée à travers différentes sphères de vie.

L'analyse a également permis de complexifier la théorisation de Passy autour du concept de sphères de vie sur d'autres points. D'abord, j'ai fait valoir que certains milieux associés à certaines sphères de vie permettaient plus facilement le développement d'une identité militante intégrée. C'est notamment le cas dans la sphère professionnelle, où il a été avancé par les participants que certains secteurs professionnels québécois, voire certains milieux de travail particuliers, semblaient non seulement plus ouverts au militantisme partisan en général, mais également à certaines options politiques particulières. Dans ces milieux, il apparaît d'emblée beaucoup plus aisé d'assumer et de faire connaître son identité militante. Là toutefois où l'expérience militante peut s'avérer utile, et être mobilisable par l'ensemble des participants, c'est lorsqu'il est question de la mise en valeur du capital militant. En effet, dans certaines situations, même des militants avec une identité militante un peu plus séparée ont fait état de certains moments où ils ont pu mettre de l'avant certaines compétences acquises ou certaines connaissances apprises lors de leurs actions militantes, de manière à mousser leur candidature auprès d'employeurs. Ces événements surviennent généralement de manière ponctuelle pour ces militants toutefois, et il s'agit peut-être moins ici de mettre de l'avant une composante identitaire associée à la construction du soi, que d'utiliser une partie seulement de l'expérience militante comme faire-valoir dans une situation particulière.

Enfin, une dernière donnée importante ressort de cette analyse, soit que malgré toute la force et l'intégration de l'identité militante chez une personne, certaines situations de la vie, associées à

des périodes particulières, peuvent devenir des barrières à l'engagement. Ainsi, même chez certaines personnes qui présentent pourtant tous les traits d'une identité militante très intégrée, la possibilité d'agir à titre de militant peut être contrainte par certains facteurs, comme le temps mis à disposition pour s'engager. J'ai particulièrement traité du cas des jeunes mères qui militent, qui, contrairement à leurs homologues masculins, disposent bien souvent de beaucoup moins de temps pour s'engager de manière régulière et constante auprès d'un parti à cause des nombreuses responsabilités familiales qui leur incombent. Cela demeure sans doute l'une des limites du concept d'identité militante et de son articulation avec la théorie des sphères de vie, qui doivent être interprétées toujours à l'aune de ces épisodes particuliers de la vie et des obligations et des contraintes qui pèsent nécessairement différemment sur les personnes.

En somme, parler d'identité militante, c'est réitérer la place de l'individu au coeur même de l'action militante contemporaine, et de constater comment cette expérience peut être modulable selon les personnalités, les contraintes vécues, les obligations à respecter et les phases de la vie.

CHAPITRE 10: DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

L'objectif annoncé de cette thèse était de revenir aux modalités de l'action militante, en tant que pratique sociale, pour mieux comprendre les implications qu'elle suppose, et les processus et les circonstances qui l'engendrent. Il s'agissait pour moi en d'autres termes de poser la question du militantisme partisan non pas de manière à savoir qui participe ou pourquoi participe-t-on, mais plutôt d'orienter le questionnement autour de l'idée du « comment participe-t-on? ». J'ai déjà exposé un peu plus tôt les raisons qui ont présidé à l'opération de ce déplacement dans mon questionnement, mais rappelons ici simplement que l'intérêt de s'intéresser à la manière dont une personne en arrive à s'engager auprès d'une formation politique, aux types de relations qui s'installent entre elle et son parti et aux conséquences de cet engagement au sein de ses différentes relations sociales sont des phénomènes qui m'apparaissaient encore relativement peu étudiés dans la littérature jusqu'ici, et qui permettent, me semble-t-il, de mieux circonscrire une pratique - le militantisme partisan-, et une catégorie de situation - les militants politiques issus de l'immigration-, en tant qu'objet d'étude sociologique plutôt négligé dans la littérature contemporaine. Le tout dans une analyse qui m'amenait à réfléchir à ces modalités et ces circonstances de participation à travers d'une part un contexte donné, soit celui du Québec contemporain, et d'autre part une population particulière, soit les immigrants et les citoyens issus de l'immigration originaires de pays dits arabes, c'est-à-dire des pays principalement situés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Trois axes principaux ont guidé ma réflexion: je me suis d'abord intéressée à travers une perspective temporelle aux étapes et aux événements qui menaient une personne issue de l'immigration à faire son entrée en politique militante active. Puis, je me suis penchée sur les types de rapports entretenus entre les militants issus de l'immigration et les partis politiques. Enfin, j'ai réfléchi au rôle des différentes relations sociales entretenues par un individu en dehors de son action militante sur la pérennité de son engagement. Certaines conceptualisations d'ordre théorique ont conséquemment émané de ces résultats, et il s'agit maintenant d'articuler ces conceptualisations les unes par rapport aux autres de manière à dégager certaines propositions permettant de mieux comprendre et de mieux situer la catégorie de situation en présence, à savoir celle de militants politiques issus de l'immigration. Trois concepts émergents de l'analyse

apparaissent tout particulièrement novateurs et intéressants à mon avis, soit l'idée de « projets migratoires », celle du sentiment de se sentir « chez-soi », de même que l'approfondissement de la compréhension du phénomène de « motilité ». Je reviendrai sur ces notions dans ce chapitre, et notamment en conclusion, où je tenterai d'en dégager tout l'intérêt théorique et conceptuel pour des recherches éventuelles s'inscrivant en sociologie de l'immigration.

À travers cette discussion, je tâcherai par ailleurs de compléter les étapes de l'analyse par théorisation ancrée suggérée par Paillé (1994) et qui consistent en la mise en relation des différents constats de l'analyse, à l'intégration des découvertes à l'égard de l'objectif de recherche initial et à la modélisation et la théorisation du phénomène à l'étude. Je reviendrai donc sur les éléments essentiels qui se sont dégagés de l'analyse, et je tenterai de les mettre en relation les uns par rapport aux autres. Puis, je défendrai l'idée selon laquelle les données récoltées ici permettent d'en arriver à une réflexion un peu plus globale sur les modalités et les possibilités de participation au sein des partis politiques québécois chez les immigrants. Selon les résultats de mon analyse, il appert en effet que ce mode de participation demeure réservé à une certaine élite sociale et économique, et que, malgré la présence d'une ouverture certaine des partis à l'endroit des militants issus de différentes origines, le manque de leadership et de volonté d'intégrer et d'encourager la participation de militants aux parcours divers et moins fortunés crée inévitablement des inégalités dans la place réservée aux migrants-militants au sein de ces formations politiques. Enfin, je présenterai en fin de chapitre une conclusion, qui servira par le fait même de conclusion générale de la thèse, et qui consistera en une réflexion plus large sur les trois apports théoriques principaux de la thèse, de même que sur les écueils de cette étude et les nouvelles réflexions qui s'en dégagent.

10.1. La mise en relation des découvertes de l'analyse

a. Des trajectoires de mobilité à l'idée de se sentir « chez-soi »

Dans cette première partie de la discussion, j'aimerais revenir sur les principaux points de l'analyse qui m'ont paru déterminants pour mieux comprendre et cerner le phénomène à l'étude, plus particulièrement en fonction de mon questionnement de recherche, basé sur cette idée de réfléchir aux conditions, aux modalités et aux événements qui mènent et qui stimulent le

militantisme partisan chez les personnes issues de l'immigration. Il s'agira ici de mettre en relation ces différentes découvertes, de les articuler les unes par rapport aux autres. Pour Paillé (1994), il s'agit là d'une étape cruciale de l'analyse: « L'étape de la mise en relation est déterminante dans une analyse par théorisation ancrée. Elle permet de passer d'un plan relativement statique à un plan dynamique, de la constatation au récit, de la description à l'explication. » (p.171).

La recherche visait essentiellement à répondre à la question générale suivante, soit: **Comment les immigrants et les citoyens issus de l'immigration s'engagent-ils et participent-ils au sein de partis politiques de leur société d'accueil?** Cette question ouvrait la porte à l'étude de plusieurs volets, plusieurs « temporalités » en somme étant donné l'articulation conceptuelle de la thèse autour de l'analyse des parcours de vie, qui permettaient de cadrer la réflexion autour de cette idée du « comment participe-t-on? ». À travers la première perspective d'analyse, qui se voulait d'ordre surtout temporel, j'ai tenté d'axer la réflexion sur les événements qui menaient non seulement à l'engagement politique chez des immigrants, mais plus précisément à l'action militante partisane au sein de la société d'accueil. En utilisant le concept de trajectoire tel qu'il a plus particulièrement été pensé et conceptualisé dans l'approche des parcours de vie, j'ai plus spécifiquement mis en relation deux trajectoires qui m'apparaissaient déterminantes pour comprendre les logiques d'action de ces migrants-militants, la « catégorie de situation » à l'étude pour reprendre les termes de Bertaux, soit la trajectoire de mobilité et la trajectoire de participation. Dans les deux cas, il m'a fallu d'abord définir ce que j'entendais par ces deux idées: l'utilisation du concept de « trajectoire » dans la perspective des parcours de vie permet en effet au chercheur une certaine flexibilité dans le choix des trajectoires de vie à l'étude, mais il importe que celles-ci soient d'une part bien définie, et d'autre part, que leur intérêt pour l'analyse soit justifié.

Dans le cas des trajectoires de mobilité, j'ai choisi de bricoler un type de trajectoire plus large et recoupant plusieurs réalités que le concept de trajectoire résidentielle que l'on voit régulièrement dans les études qui s'intéressent aux parcours de vie. Ici, l'idée de mobilité renvoyait, me semble-t-il, à une réalité qui correspondait davantage au vécu des participants à l'étude, à savoir des changements et des événements vécus au point de vue résidentiel bien sûr, et

particulièrement dans une dimension transnationale, étant donné la population à l'étude, mais aussi des changements vécus sur le plan statutaire, c'est-à-dire dans les statuts migratoires. Ces différents statuts migratoires qualifient une personne selon le degré de « temporalité » de son installation dans un pays donné, allant d'étudiant étranger ou de travailleur temporaire à résident permanent et éventuellement à citoyen canadien. De même, en axant la réflexion autour de la mobilité, plutôt que sur la résidence, j'étais en mesure de tenir compte de tout ce qui était lié à l'« anticipation de la mobilité », c'est-à-dire à tout ce qui préparait à la mobilité (particulièrement la mobilité transnationale) sans être nécessairement la mobilité en soi, et que j'ai nommé les « projets migratoires ». Cette idée de « projet migratoire » est rapidement devenue au coeur de mon analyse, plus spécifiquement dans son aspect diachronique, à cause de son effet structurant observé chez les participants dans leur façon d'établir de premiers contacts avec la société d'accueil, mais également dans la manière dont ils ont fait leur entrée en politique, en tant que militant.

J'ai ainsi découvert que le facteur qui permettait le mieux de différencier les différentes modalités d'entrée en politique militante active était lié à la trajectoire de mobilité, et plus particulièrement, aux événements liés à la migration et que j'ai nommé les « projets migratoires ». Bien sûr, il existe plusieurs « préalables » à l'action militante, nécessaires à ce que ce type particulier de participation soit possible, et j'y reviendrai sous peu, mais pour ce qui est des différents modes d'entrée en politique, les projets migratoires constituent au sens de cette analyse une perspective extrêmement intéressante pour différencier les différents parcours des participants.

Quatre projets migratoires ont été identifiés dans le premier chapitre d'analyse, chacun, axé sur la projection temporelle de la migration (migration temporaire ou permanente), et sur les circonstances et les conditions de la migration. J'ai ainsi défendu l'idée que les personnes qui arrivent au Québec avec un projet migratoire dit étudiant vivent souvent leur projet de migration au Canada en mode « découverte »: elles sont généralement attirées par l'envie d'essayer de nouvelles choses et de découvrir leur nouvelle vie au Québec (même si cela ne doit être à la base que temporaire) et que c'est souvent avec le même état d'esprit qu'elles débutent leur

engagement militant. La politique partisane devient un moyen de plus de mieux explorer la société dans laquelle ces personnes s'insèrent peu à peu.

Les personnes qui vivent un projet migratoire qualifié de « refuge » arrivent au Canada dans des circonstances un peu plus difficiles généralement. Le retour au pays est difficilement envisageable, du moins dans les premières années, et les conditions d'installation au Québec ne sont pas nécessairement optimales: souvent, ces personnes immigreront sans être trop certaines de ce qui les attendra au sortir de l'avion. Les premiers mois d'installation sont souvent consacrés à la recherche de nouveaux repères et la priorité va bien sûr au logement et au travail. Les participants associés à cette trajectoire relatent pour la plupart la vision idéalisée qu'ils avaient du Canada et du Québec à leur arrivée, surtout en comparaison avec les conditions de vie qu'ils avaient fuies en migrant. Pour plusieurs, c'est lorsqu'ils commencent à percevoir les imperfections de leur société d'accueil que la volonté de militer et de s'impliquer en politique devient plus pressante. Et c'est avec souvent un objectif précis en tête, celui de faire bouger les choses, d'apporter leur soutien à une cause (souvent celle de l'intégration sociale et économique des immigrants) qu'ils entament leur engagement.

Les personnes ayant projeté un projet d'opportunité arrivent avec en tête des ambitions bien précises à réaliser, qu'elles soient de nature professionnelle ou conjugale. Souvent, les premiers mois (voire les premières années) d'installation au pays sont consacrés à la réussite de ce projet, et les autres pans de la vie de la personne sont un peu mis de côté. Les débuts de l'engagement militant coïncident souvent avec une volonté chez le migrant de s'insérer d'une manière différente et peut-être un peu plus étroite au sein de sa société d'accueil. Le militantisme partisan devient une manière de plus de faire partie de cette nouvelle société, d'en comprendre les enjeux et d'y ajouter sa perspective personnelle.

Enfin, les personnes qui ont un projet migratoire qualifié de « non choisi » n'ont pas fait elles-mêmes le choix de migrer au Canada, puisqu'elles étaient trop jeunes au moment de la migration. Elles ont plutôt suivi leurs parents qui ont pris cette décision. Ces personnes, contrairement aux autres, sont celles dont l'engagement militant semble le plus lié aux variables généralement associées dans la littérature à ce type de participation, notamment la socialisation

politique par le milieu familial, je l'ai déjà mentionné, mais aussi la multiplicité des différentes expériences de participation sociales et politiques préalables au militantisme. Ici, c'est un peu comme si la trajectoire migratoire jouait beaucoup moins sur les modalités d'entrée en politique. J'ai plutôt fait valoir que c'est le développement d'un capital social fort qui semble plutôt être à l'origine de cette action militante.

Chez l'ensemble des participants, une constante semble se dégager, soit la présence d'un cumul très fort de « motilité » spatiale et sociale, forgée à travers les expériences migratoires bien sûr, mais aussi et surtout par un niveau d'éducation souvent élevé, des contacts constants avec des personnes d'origines diverses tout le long du parcours de vie et une capacité à s'adapter relativement facilement à différents milieux de vie. Cette motilité facilite l'insertion au sein de la société québécoise et apparaît comme un atout indéniable chez les participants qui choisissent de s'engager auprès d'une formation politique dans leur société d'accueil.

Dans le chapitre huit, qui visait à répondre à la deuxième sous-question de recherche, je me suis intéressée à la nature et la teneur des rapports qui s'instituaient entre le migrant-militant et sa formation politique. Je me suis d'abord intéressée à ce que j'ai nommé les « préalables » à l'engagement. Ici, il s'agissait essentiellement de mettre en relief deux phénomènes liés qui apparaissaient, dans l'oeil de celui qui milite tout particulièrement, comme des éléments essentiels avant de pouvoir même penser à s'engager auprès d'une formation politique. Il s'agissait d'abord de l'intérêt pour la politique, plus particulièrement la politique québécoise et canadienne, et aussi et surtout le développement d'un état d'être associé au fait de se sentir « chez-soi » au Québec. Rappelons la définition que j'ai proposée de ce concept, et qui relève directement de la catégorisation des témoignages effectuée à travers le processus de théorisation ancrée, soit un état d'être qui se développe au fur et à mesure du temps passé (variable d'un individu à l'autre) au sein d'un lieu donné et qui consiste à **s'approprier personnellement** ce lieu, tant dans les relations établies avec les habitants de ce lieu, qu'avec les institutions de la société qui y sont établies, voire avec les éléments spatiaux, géographiques, historiques, architecturaux et climatiques qui la composent.

Cette idée de se sentir « chez-soi » au Québec est un préalable à la participation politique militante, c'est un phénomène qui transcende l'ensemble des trajectoires de mobilité et de participation énoncées plus tôt. Autrement dit, peu importe le type de projet migratoire en présence, on retrouve ce phénomène dans l'ensemble des récits. En ce sens, le fait de se sentir « chez-soi » contient aussi une composante diachronique, parce qu'il s'agit d'un phénomène qui survient avant l'entrée en politique militante active. Contrairement toutefois à la typologie des trajectoires de mobilité, ce phénomène ne permet toutefois pas de comprendre les différentes modalités d'entrée au sein d'une formation politique. C'est en cela que la typologie présentée plus tôt s'avère utile: elle permet de lier de façon plus particulière la trajectoire de mobilité à la question de la participation, et elle permet aussi d'identifier les différences dans la manière dont on s'engage, ce qui, je le rappelle, constitue l'un des objectifs de la thèse.

Cette typologie, qui se veut avant tout un outil de travail, ne permet toutefois pas d'expliquer aussi clairement et de comparer les différentes façons d'entrevoir les relations avec le parti politique, que ce soit à travers les rôles ou encore les tâches qui incombent aux migrants-militants. J'ai en effet mentionné à de maintes reprises que cette typologie était utile pour comprendre la manière d'entrer en politique, mais qu'elle était relativement peu efficace pour comprendre les autres phénomènes à l'étude dans cette thèse, un peu comme si une fois la participation « enclenchée », les différences vécues entre les participants autour de leur trajectoire de mobilité tendaient à être gommées. Quelques exceptions s'appliquent bien sûr, et j'en ferai état dans cette discussion, mais disons que l'utilité de la typologie apparaît beaucoup moins prégnante pour répondre aux deux autres questions de recherche. On peut postuler ici que plus le temps passe, et plus le militant accumule des années d'expérience militante, et plus il devient simultanément intégré (ou familier) à sa société d'accueil: les effets du projet migratoire de base deviennent donc moins importants dans son parcours, et laissent place à d'autres phénomènes associés plus directement à son expérience directe au sein de sa société d'accueil.

On remarque toutefois des similitudes entre ce qui a émergé notamment de l'étude des liens entre les trajectoires de mobilité et les trajectoires de participation, soit l'importance de la motilité dans les parcours étudiés, et la question du sentiment de se sentir « chez-soi » au Québec. Dans les deux cas, ces processus révèlent des particularités des cheminements individuels qui rendent

compte de leur caractère privilégié. En effet, l'acquisition de la motilité apparaît notamment plus forte, et celle-ci apparaît plus facilement mobilisable chez les personnes qui possèdent un certain niveau de scolarité et qui proviennent de milieux souvent plus aisés, ou du moins, de classe moyenne à supérieure. C'est un peu la même chose pour cette idée de se sentir « chez-soi » : il appert que ce sont principalement les expériences positives vécues en terre d'accueil qui contribuent directement à la formation de ce sentiment. Je l'ai mentionné dans la présentation des résultats, les participants à l'étude ont relaté des expériences très positives de leur insertion au sein de la société québécoise, et rien ne laissait sous-entendre dans leurs témoignages l'existence d'expériences récurrentes de marginalisation ou de discrimination au sein de leur nouvelle patrie. Or, on peut postuler que ces expériences positives d'insertion dans un nouveau milieu ont elles aussi beaucoup plus de chance de survenir lorsque la personne possède à la base de la motilité, qui lui permet de s'accommoder et de s'adapter plus facilement aux situations nouvelles auxquelles elle doit faire face dans sa société d'accueil.

b. Les tâches et les rôles du militant et le phénomène d'identité militante partisane

La nature des tâches occupées par les militants, et surtout, leur variété, reflètent aussi l'importance de la motilité sociale et culturelle chez les personnes rencontrées pour cette étude. Celles-ci ont en effet démontré une capacité à se mouvoir à travers des tâches extrêmement différentes, allant du travail davantage dit « de terrain » à des activités liées à la réflexion politique et à la construction des programmes et des orientations des formations politiques.

Mais c'est peut-être à travers l'étude des rôles au sein des formations politiques que la question de la motilité est peut-être encore plus prégnante. Plus particulièrement, la très grande majorité des participants ont relaté des expériences avec leur parti politique où ils ont été invités, ou ils se sont proposés eux-mêmes, à agir à titre d'intermédiaire entre leur formation politique et les membres de leur communauté religieuse ou ethnoculturelle. Ici aussi, la capacité à se mouvoir d'un « milieu » à l'autre, des particularités de sa communauté aux orientations plus générales d'une formation politique, peut être interprétée comme le signe d'une motilité forte, qui transcende les groupes et les communautés.

Deux autres particularités des rapports entretenus entre le migrant-militant et sa formation politique ont également retenu mon attention. D'abord, et malgré leur capacité à établir des liens privilégiés entre leur formation politique et leur communauté culturelle ou religieuse d'origine, plusieurs des participants ont raconté se sentir extrêmement mal à l'aise avec l'idée de devenir l'« immigrant de service » aux yeux de leur parti, tout particulièrement lorsque ce rôle leur est attribué sans leur consentement, ou lorsqu'il ne provient pas d'une initiative personnelle. La plupart des participants ont fait valoir qu'ils voulaient d'abord être reconnus à cause de leurs habiletés personnelles au sein du parti (comme n'importe quel autre militant), et non pas à cause de leur différence sur le plan ethnoculturel. J'ai déjà mentionné que cela correspond en fait à une volonté d'occuper un rôle actif au sein de leur formation politique (et notamment sur le plan de la stratégie électorale et de l'orientation politique du parti) plutôt qu'un rôle plus passif, où seules leur origine ou leur appartenance religieuse seraient valorisées et mises de l'avant, notamment par les stratèges du parti.

Du même souffle, il faut reconnaître que l'étude tant de la manière dont les participants s'engagent auprès de leur formation politique, que des rapports qu'ils construisent avec leur formation politique -notamment sur le plan identitaire-, semble confirmer les thèses qui font état d'une singularisation de l'engagement. Ici toutefois, et contrairement aux thèses de Jacques Ion, **c'est moins dans un esprit de déplacement des lieux d'engagement que ce phénomène s'observe, mais bien dans la manière dont va se pratiquer le militantisme partisan.** D'abord, les participants rencontrés ont bien souvent fait état de causes particulières qui les tenaient à coeur et qui justifiaient à leurs yeux leur volonté de s'impliquer auprès d'une formation politique. À de très nombreuses reprises, c'est notamment la défense des droits des immigrants au sein de la société québécoise, surtout sur les plans économique, social et religieux, qui a été citée pour justifier l'engagement. Bien sûr, certains s'engagent pour des causes plus générales, comme la promotion de la souveraineté du Québec par exemple, mais dans la majorité des cas, il y a néanmoins des préoccupations davantage centrées sur des phénomènes particuliers derrière l'engagement.

L'expression des identités individuelles semble également être de plus en plus admise et reconnue au sein des formations politiques québécoises si on en croit les témoignages des

participants. C'est ce que Lefebvre (2013, cité plus tôt) fait état lorsqu'il parle d'un « engagement distancié », c'est-à-dire axé autour du paradigme de l'individualisation. J'ai fait notamment mention dans l'analyse que les identités individuelles et l'individualité peuvent notamment s'exprimer à travers les sous-comités des partis politiques (par exemple les comités jeunesse ou destinés aux membres des minorités ethnoculturelles), qui permettent aux militants de travailler et de s'investir autour d'enjeux plus pointus, qui les touchent de manière peut-être un peu plus directe. On observe donc un processus de « spécialisation » de l'engagement (Ion, 2012) ici aussi, mais qui se produit au sein d'un organe traditionnel de participation comme les partis politiques. Même sur le plan des actions concrètes des militants, on constate cette tendance vers l'individualisation des rôles et des tâches. Ainsi, on remarque que la transformation des partis et de la joute politique en général et dont j'ai fait mention un peu plus tôt agit sur la manière même de faire de la politique partisane: les militants sont appelés à jouer des rôles de plus en plus précis et qui font appel à des compétences de plus en plus pointues et spécialisées. Conséquemment, les militants recherchés par les partis politiques sont souvent davantage éduqués, et ont des habiletés ou des atouts particuliers (telle que la capacité à se déplacer d'un groupe culturel à l'autre, comme le permet le cumul de motilité) qui sont fortement valorisés par les partis politiques. **Ceux et celles qui réussissent à faire leur place au sein d'un parti politique sont donc bien souvent stimulés par cette reconnaissance, qui encourage davantage l'expression de leur unicité à travers leurs compétences personnelles et moins le développement d'une unité du groupe et d'un esprit communautaire.**

Plusieurs ont également mentionné combien leur militantisme avait pu leur être utile dans d'autres sphères de leur vie, notamment et surtout la sphère professionnelle. Bien entendu, on pense en premier lieu aux possibilités de réseautage qui sont nécessairement associées à ce genre d'activité militante: il est vrai que chez certains participants, l'action militante leur a permis d'entrer en contact avec des personnes influentes de la société québécoise (des députés et des ministres parfois), qui leur ont ouvert les portes vers des carrières liées de près ou de loin à la politique. Ceci est vrai, tout particulièrement chez les militants libéraux, dont le parti a occupé le pouvoir pendant une dizaine d'années au Québec (et qui est de retour depuis 2014, après le bref mandat du Parti Québécois). Mais aussi, et à une toute autre échelle, certains participants ont également mentionné que par leur action militante, ils étaient plus à même de démontrer à de

potentiels employeurs leur capacité à relever certains défis particuliers (la gestion d'une équipe par exemple), ce que leurs expériences antérieures d'emploi ou leur formation professionnelle seules n'auraient pas pu faire. Enfin, on a même vu dans certains témoignages que le militantisme partisan était présenté par certains participants comme un ancrage de plus au sein de la société québécoise, et était même cité au moment d'entretiens d'embauche comme une preuve de sa connaissance et de sa familiarité du système québécois malgré son statut d'« immigrant ». Bien entendu, il s'agit d'un argument entendu plus particulièrement chez ceux qui sont arrivés récemment au Québec (et non pas, par exemple, chez les personnes associées au projet migratoire non choisi, et arrivées en bas âge au Québec), mais envisagé de cette manière, le militantisme partisan regagne jusqu'à un certain point certaines lettres de noblesse, qu'il avait perdues au profit de l'engagement associatif (Ion, 2012), du moins pour les militants issus de l'immigration.

On constate, à travers ces multiples exemples, que la plupart des bénéfices cités et retirés de la participation politique sont donc bien davantage liés à des préoccupations personnelles que collectives. Cela n'enlève rien bien entendu à l'importance de l'engagement de ces militants pour les causes collectives qu'ils défendent, ni à la nécessité de cette action militante pour assurer la vitalité du système politique québécois en général, **mais il n'empêche que les circonstances qui mènent à l'engagement et qui le stimulent semblent tout particulièrement liées à une volonté d'enrichir d'abord et avant tout son parcours personnel.** Ceci est vrai, sauf peut-être pour les personnes associées à la trajectoire dite de refuge, dont l'engagement politique est manifestement lié à une volonté de changer la société dans laquelle il s'insère. Dans ces cas, il est vrai que l'individualisation de l'engagement apparaît un peu moins prégnante dans leur témoignage, lequel est davantage axé sur des préoccupations d'ordre plus collectives. Ici, il y a donc un lien, étroit et léger, mais néanmoins possible, entre le projet migratoire (ou la trajectoire de mobilité) et la manière de percevoir son rôle et ses tâches au sein d'un parti politique.

Mais la question « identitaire » peut également surgir à l'aune d'aspects différents du militantisme partisan. Ainsi, et comme l'ont dit avant moi plusieurs chercheurs (notamment Ion, Quéniart et Jacques, Rosanvallon, etc.), s'associer à un parti politique, voire simplement affirmer que l'on milite politiquement auprès d'une formation politique sans nécessairement mentionner

laquelle, sont des gestes qui constituent en soi une affirmation identitaire assez forte, qui peut parfois être pleinement assumée à travers les différents réseaux du militant, parfois un peu moins. C'est dans cette perspective que l'étude de ce que j'ai appelé l'« identité militante séparée » et l'« identité militante intégrée » devient tout particulièrement intéressante.

L'identité militante (ou l'identification militante), qui est en fait un processus, se construit d'abord en relation avec le parti politique, mais aussi avec l'action même de militer. Elle renvoie moins à l'idée de s'« identifier comme militant », puisque, comme je l'ai dit plus tôt, les militants rencontrés se présentent souvent comme n'étant pas des « militants typiques », réfutant ainsi une assignation identitaire qui se voudrait trop figée, voire stéréotypée, mais plutôt à la place que prend l'action militante dans sa vie, dans son parcours et dans ses interactions sociales, que ces dernières surviennent au sein du parti (ou dans le cadre des activités militantes) ou en-dehors de celui-ci.

À partir des témoignages des participants, j'ai identifié deux pôles vers lesquels l'identité militante d'une personne peut tendre: l'identité militante intégrée et l'identité militante séparée. Dans le premier cas, l'action militante fait partie intégrante de la vie du militant, elle influence ses relations sociales, et il est généralement très ouvert à parler de ses actions à travers différentes sphères de sa vie. L'identité militante séparée renvoie quant à elle à des comportements et des logiques d'action où la pratique du militantisme partisan est présentée comme une sphère davantage « à part ». Elle s'intègre moins aux différents discours et aux différentes pratiques du militant en-dehors de la sphère de l'engagement, voire même en dehors de l'action militante partisane en soi.

Il est difficile de déterminer concrètement ce qui mène une personne qui choisit de militer politiquement à développer une identité militante davantage intégrée ou séparée. Ici, la typologie des projets migratoires n'apparaît d'aucune utilité pour départager ces différentes facettes du rapport à l'engagement, pas plus d'ailleurs que des variables comme le genre, la pratique religieuse, l'origine ethnoculturelle, les expériences antérieures d'engagement, etc. Il s'agit là d'une facette de ce concept émergent qu'il vaudra la peine d'explorer peut-être dans des recherches ultérieures.

Là où l'idée d'identité militante apparaît toutefois intéressante et pertinente, c'est dans la manière dont elle permet d'approfondir et de complexifier la théorie des sphères de vie de Florence Passy. La théorie des sphères de vie de Passy permettait déjà de compléter l'analyse de l'influence des réseaux sociaux sur l'engagement en y suggérant de s'attarder également à la position de l'individu au sein de ses différents réseaux et au sens donné par celui-ci à son engagement. Ici, l'ajout des concepts d'identité militante séparée et intégrée permet de rendre compte de la manière dont les interactions au sein des sphères de vie peuvent parfois fortement influencer l'engagement, et parfois beaucoup moins. Ceci est particulièrement vrai pour les sphères familiales, professionnelles et amicales, qui semblent interagir de manière un peu plus étroite avec les concepts d'identité militante intégrée et séparée. Dans ces sphères, tant la position de l'individu dans la sphère de vie, que la nature et l'influence des relations sociales qu'il construit à travers celle-ci, que le type d'identité militante en présence sont des phénomènes qui se nourrissent les uns les autres. Du coup, la prise en compte des sphères de vie dans l'étude de l'identité militante permet de rendre compte de situations où le développement d'une identité militante intégrée est non seulement plus aisé à réaliser que dans d'autres contextes (j'ai notamment donné l'exemple de milieux professionnels davantage ouverts au militantisme partisan que d'autres), mais où l'action militante devient également un vecteur de motilité. Ainsi, parce qu'elle est utilisée par le sujet-acteur à travers différentes situations de sa vie- par exemple, pour démontrer des capacités professionnelles acquises à travers le militantisme- l'action militante devient un potentiel de motilité, du moins pour les personnes avec une identité militante davantage intégrée.

Enfin, ce que l'on remarque, et qui va un peu dans le sens des observations réalisées autour de la première et de la deuxième sous-question de recherche, c'est que peu importe le type d'identité partisane en présence, et peu importe les parcours migratoires ou les difficultés rencontrées dans le cheminement des participants, les différentes sphères de vie avec lesquelles interagissent l'engagement ne ressortent pas globalement des sphères bien établies de la vie sociale ou politique au Québec. Je m'explique. On aurait pu observer des situations dans lesquelles les participants vivent à travers des sphères clairement séparées, apolitiques ou complètement écartées des structures de la vie québécoise et canadienne, ce qui ne semble pas être le cas dans les récits. Les militants rencontrés semblent au contraire se positionner assez bien au sein des

structures de la société québécoise et canadienne, que ce soit d'un point de vue davantage privé que public. À preuve, l'influence des sphères de vie sur leur engagement n'est pas mitigée par des particularités culturelles ou religieuses qui auraient pu agir sur la réflexion ou les motivations autour de l'engagement. Au contraire, et si on en croit les témoignages, ces particularités ethniques, culturelles ou religieuses semblent peu, voire pas du tout importantes, du moins dans la manière de militer, de se présenter ou simplement de s'identifier comme une personne qui s'implique en politique. Les participants à l'étude semblent au bout du compte plutôt bien s'intégrer au sein d'une société civile déjà en place, complexe et multidimensionnelle certes, et qui pourrait certainement être plus inclusive selon leurs propos, mais on ne sent pas chez eux une volonté de s'investir en marge de celle-ci.

10.2. L'intégration des découvertes de l'analyse: un retour vers les structures et la question de l'offre de participation

L'intégration des découvertes effectuées par le processus de théorisation ancrée est la quatrième étape suggérée par Paillé dans sa démarche analytique. Elle consiste globalement à cerner l'essentiel du propos de l'analyse, et elle propose un exercice intéressant, mais aussi très particulier, soit de revenir à la nature du questionnement initial et de réfléchir, à l'aune des découvertes effectuées, aux nouvelles possibilités de réflexion et de questionnement engendrées par les résultats obtenus.

Le questionnement initial de cette thèse proposait un retour vers l'acteur, à travers une sociologie de l'individu. Mon objectif était de réfléchir à la question du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration, à la lumière des parcours et des trajectoires de ces personnes. L'objectif était de comprendre comment ces militants en venaient à s'engager pour un parti politique et comment se déroulait au bout du compte leur action militante au sein de ce parti.

Les résultats présentés jusqu'ici ont permis de réfléchir à ces questions du point de vue du migrant-militant, et plus particulièrement, du point de vue des conséquences de ce phénomène sur son parcours. Il n'empêche toutefois, et comme le font d'ailleurs des auteurs comme Jacques Ion ou Danilo Martuccelli, qu'à partir de ces témoignages individuels, on peut mieux comprendre un phénomène social comme le militantisme partisan, et également les structures

sociales qui encadrent ce phénomène, notamment les partis politiques. La nature de mon questionnement initial, axé sur le comment plutôt que sur le « pourquoi participe-t-on? » (ou sur le « qui participe? ») permet également d’approfondir cette réflexion sur les structures, parce que les résultats présentés jusqu’ici ont permis de mettre plus spécifiquement en relief les expériences individuelles des participants face à ces structures justement. C’est donc vers un retour sur les structures que je propose d’axer ma réflexion dans les prochaines lignes, en réfléchissant notamment aux possibilités d’engagement politique partisan pour des migrants dans une société comme le Québec, et au degré d’ouverture des partis politiques à l’endroit de cette participation.

c. Des militants au profil particulier

La première chose qui vient à l’esprit lorsque l’on observe non seulement le profil des participants à cette thèse, mais aussi leurs trajectoires migratoires et la nature des liens qu’ils ont établis avec leur société d’accueil, c’est que ces militants ont des profils très particuliers, qui témoignent d’un certain élitisme social. Les militants et militantes rencontrés(es) pour cette thèse sont tous et toutes éduqués(es), maîtrisent de façon admirable la langue française (et dans la majorité des cas, la langue anglaise également, en plus d’au moins une autre langue, souvent l’arabe), sont plutôt bien établis(es) professionnellement au sein de la société québécoise et s’inscrivent dans des réseaux professionnels et amicaux diversifiés. Il s’agit là bien entendu d’un biais possible associé au recrutement: souvent en effet, les recherches à démarche qualitative, particulièrement celles qui utilisent une méthode de recrutement non probabiliste comme la technique boule de neige, sélectionnent systématiquement (mais non volontairement) des personnes avec des profils particuliers, souvent des personnes plus éduquées, qui maîtrisent la langue de l’entretien et qui sont plus à l’aise à l’idée de partager leur vécu dans le cadre d’une recherche universitaire. Naturellement, on en arrive donc souvent avec des personnes avec ce genre de profil.

Ici toutefois, les choses sont un peu différentes. D’abord, et comme j’en fais mention dans mon cadre méthodologique, certains éléments m’amènent à croire que j’ai fait la rencontre d’un bon nombre des militants politiques provinciaux québécois non nés au Canada et originaires du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord qui étaient actifs politiquement au moment de mon

recrutement. Ces critères de recrutement étaient en eux-mêmes tellement précis, j'ai eu un nombre tellement restreint de refus et surtout, le feedback sur mon projet et mon recrutement que j'ai eu tant de la part des militants rencontrés que des échos provenant directement des exécutifs de comté et des directions des partis, m'amènent à croire qu'il existe à ce jour encore peu de militants qui correspondent au profil recherché au départ et que beaucoup des personnes qui correspondent à ce profil (ou du moins, qui correspondaient à ce profil au moment où j'effectuais mes entretiens) ont été probablement rencontrées. Il faut dire que le milieu du militantisme partisan est plutôt restreint au Québec, tout particulièrement lorsque l'on s'intéresse comme dans mon cas au militantisme qu'à un seul pallier gouvernemental (provincial, dans ce cas-ci).

D'autre part, et cela est sans doute plus important, l'analyse diachronique des récits, notamment via l'étude des trajectoires de mobilité, m'a permis d'établir que toutes les personnes rencontrées avaient eu l'occasion au cours de leur parcours de vie d'accumuler, à travers différentes trajectoires, un potentiel énorme de motilité, sur les plans tant spatial que social, culturel ou professionnel, que ces personnes semblent être en mesure de mobiliser aujourd'hui à travers différentes situations au sein de leur société d'accueil. Cette motilité est une conséquence probable de ces différentes caractéristiques énumérées d'emblée: éducation supérieure, maîtrise de la langue, implication au sein de différents réseaux... Elle résulte également de trajectoires de vie où les militants ont été mis en contact souvent très jeunes avec l'« Autre », où le voyage et la découverte ont toujours fait un peu partie de leur vie et où la volonté et la capacité à développer et à nouer des relations avec des personnes issues de différents horizons (culturels, religieux, géographiques) ont été stimulées très tôt dans leur parcours, que ce soit par leur éducation ou leur environnement familial.

Cette motilité a notamment été mis à profit dans la plupart des récits dès l'arrivée au Canada, et a permis aux participants de se tailler (plus ou moins rapidement, selon les situations) une place plutôt enviable au sein de leur société d'accueil (surtout par rapport aux trajectoires d'autres immigrants), que ce soit en ayant accès à un réseau scolaire efficace et accueillant dès l'arrivée, ou alors au moment de décrocher un emploi dans un domaine stimulant ou encore en nouant des relations affectives positives et utiles pour l'insertion au sein de la société québécoise et canadienne. Comme je le relatais plus tôt lorsque je faisais mention de cet état d'être qui

caractérise les répondants et que j'ai nommé l'idée de se sentir « chez-soi », aucun participant n'a en effet relaté des épisodes forts de son parcours où il s'est senti exclu ou marginalisé au sein de sa société d'accueil. Au contraire, les expériences de migration et surtout d'installation au Canada sont pour la plupart extrêmement positives.

L'absence de récits négatifs ou plus difficiles liés à l'expérience migratoire en sol québécois chez les migrants-militants laisse à penser que **les partis politiques québécois attirent et retiennent des candidatures de migrants-militants qui ont un profil bien particulier, souvent en effet des gens qui ont bien « réussi » leur installation dans leur nouvelle patrie (selon, bien sûr, des critères normatifs occidentaux), qui s'y sentent « chez-eux », et qui, malgré un idéal de construire une société meilleure, n'ont pas l'ambition de réformer complètement le système politique québécois ou la manière de fonctionner au sein des partis politiques.** Il semble en effet difficile pour les personnes qui ne maîtrisent pas par exemple le français (ou l'anglais) de se tailler une place durable au sein des partis politiques, même à titre de simple militant. De la même manière, à la lumière de la nature des tâches effectuées par les militants et qui ont été énumérées pendant les entretiens (aide aux communications, rédaction, participation à l'élaboration du contenu politique, etc.), on se rend compte que celles-ci appellent certaines habiletés qui ne sont pas nécessairement maîtrisées par tous et toutes, plus spécifiquement lorsque l'on arrive dans une nouvelle société, où il faut d'abord maîtriser les codes sociaux, le langage, la culture, avant de pouvoir être en mesure d'assumer ce genre de responsabilités. En d'autres mots, le type de tâches et de rôles qui incombe aux militants politiques au sein des partis québécois contemporains semble être tellement précis et rigoureux, que le militantisme partisan peut rapidement devenir extrêmement intimidant pour certaines catégories de personnes. Il s'agit d'ailleurs là d'une conclusion qui va dans le sens des travaux de Ginieniewick, que j'ai cité un peu plus tôt, et qui relataient combien il était difficile pour une grande majorité de migrants de trouver leur place au sein d'organisations aussi institutionnalisées, ritualisées et de plus en plus spécialisées que les partis politiques.

Ce qu'il y a de remarquable à noter ici, c'est que le fait de s'engager ou non en politique militante active n'a souvent rien à voir avec le statut migratoire de départ. On a ainsi vu dans les récits des personnes qui arrivaient au Canada avec le statut de réfugié (les gens de la trajectoire

de mobilité de « refuge ») qu'elles réussissaient tout aussi bien leur « carrière militante » au sein d'une formation politique québécoise que celles qui arrivaient avec un statut de résidentes permanentes. Le type de migration en présence ne semble donc pas jouer sur la capacité à s'investir en politique provinciale, mais c'est davantage la présence et l'acquisition de motilité qui semblent inhérentes à cette forme d'engagement politique, ou du moins, qui apparaît comme dénominateur commun dans les parcours des participants (avec bien sûr, les éléments mentionnés plus tôt comme étant les préalables à la participation, c'est-à-dire le développement d'un intérêt pour la politique québécoise et canadienne et le sentiment de se sentir « chez-soi » au Québec). En fait, et comme je l'ai défendu plus tôt, les parcours migratoires semblent plutôt jouer sur la manière dont va se faire l'entrée en politique, et sur les raisons qui vont accompagner cet investissement personnel, plutôt que sur la volonté ou non de participer politiquement.

J'ajouterais ici également que l'importance de l'acquisition de motilité chez les participants n'est certainement pas un détail à prendre à la légère. Tout porte effectivement à croire que la mobilité de ces militants, capables d'intervenir pour le bien du parti tant dans des rencontres ou des activités liées à la population dite « générale » qu'au sein de cercles culturels ou religieux plus restreints, est un atout indéniable de leur action militante aux yeux des stratèges politiques. Une telle conclusion mériterait sans doute d'être approfondie par des entretiens avec des membres de l'establishment des partis politiques québécois, mais il n'empêche que la récurrence de ce trait au sein des parcours et de l'usage qui en est fait par les partis (tel qu'en laisse croire l'étude des rôles et des tâches qui incombent à ces militants au sein des partis) laissent à penser que les formations politiques ne sont pas indifférentes à ces capacités particulières liées à l'acquisition de motilité.

d. Vers une nouvelle norme militante

Les constats étayés dans la première section de ce chapitre semblent tous pointer vers la confirmation d'une nouvelle « norme militante » au sein des formations politiques québécoises, constat que fait déjà Lefebvre dans ses travaux (voir le chapitre 2 de la thèse). Il semble en effet que le type de militants qui s'implique au sein des partis politiques québécois, est, si on en croit les profils des personnes rencontrées pour cette thèse, souvent celui qui possède déjà des habiletés particulières qui peuvent être utiles au parti. Ces habiletés sont extrêmement valorisées

par les partis, et les militants trouvent dans leur engagement moins l'expression identitaire d'un nous collectif auquel ils souhaiteraient s'attacher, mais davantage des situations dans lesquelles leurs habiletés personnelles peuvent être mises à profit, et des occasions par lesquelles ils sont en mesure de développer de nouvelles capacités et de nouveaux réseaux utiles dans différentes sphères de leur vie. En cela, le militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration au Québec n'échappe donc pas aux tendances vers l'individualisation et la singularisation de l'engagement, déjà observées ailleurs et pour différentes catégories de population.

Mais non seulement les habiletés individuelles des militants sont-elles valorisées au sein des formations politiques, mais jusqu'à un certain point, leur identité individuelle l'est aussi. C'est d'abord à travers la reconnaissance des intérêts personnels, et en accordant une légitimité aux revendications des militants que certaines formations politiques sont en mesure d'assurer ce rapport un peu plus personnel à l'endroit de certains de leurs partisans. L'instauration par exemple des sous-comités, destinés à des franges particulières de militants comme les jeunes ou les membres des communautés ethnoculturelles, participe à cette forme de reconnaissance.

e. D'une formation politique à l'autre

J'ai été bien peu loquace jusqu'ici sur les différents parcours des militants rencontrés quant à leur expérience au sein de formations politiques particulières. J'ai fait en somme bien peu de distinctions entre la participation militante auprès du PQ, du PLQ, de la CAQ ou de Québec solidaire. Il m'a en effet apparu, à la lumière des résultats de l'analyse, que l'étude de la manière de s'engager, qui était à la base de mon questionnement initial, avait finalement bien peu à voir avec la formation politique avec laquelle on choisit de s'impliquer. Le type de formation politique en présence me semblait donc comme une donnée somme toute assez négligeable, compte tenu de la nature des réponses obtenues face à mes questions de recherche. Il faut néanmoins préciser que la configuration politique des partis en sol québécois y est probablement pour quelque chose: il n'existe pas en effet au Québec de formations politiques qui prônent des idéologies extrémistes (des partis fascistes ou racistes par exemple), ni de formations politiques destinées à défendre les intérêts d'une communauté particulière uniquement (par exemple, un parti politique associé de manière exclusive à une communauté ethnoculturelle).

Néanmoins, le fait de militer pour une certaine formation politique (plutôt qu'une autre) n'est pas non plus une donnée qui doit être considérée comme anodine dans le parcours des militants. Comme j'en ai fait mention, le choix d'une formation politique ne se fait jamais par le plus complet des hasards, mais il correspond véritablement à des motifs idéologiques chez la personne, motifs qui reposent sur une connaissance somme toute assez fine tant de la situation politique québécoise que des partis politiques qui tentent de se faire élire en son sein. De même, si les partis politiques, en tant qu'organisations de participation, sont de plus en plus appelés à reconnaître à travers leurs différentes pratiques les identités individuelles ou, à tout le moins, les sensibilités et les préoccupations particulières de leurs militants, il n'empêche qu'ils demeurent des organisations porteuses de schèmes identitaires très forts au sein d'une société, et que, par leur action militante, les participants deviennent nécessairement associés à ceux-ci.

L'aisance avec laquelle cette affiliation identitaire va se faire dépend notamment du degré d'identité militante en présence, je l'ai mentionné plus tôt. Elle dépend aussi des différentes sphères de vie et de l'ouverture (ou l'absence d'ouverture) des réseaux dans lesquels s'insère la personne à l'égard tant du militantisme partisan que de la formation politique pour laquelle elle choisit de s'investir. Ici, il existe donc une certaine influence des formations politiques sur la configuration de l'engagement militant.

Il demeure toutefois difficile de savoir à quel point une formation politique précise peut influencer ou non l'engagement ou le type d'identité militante en présence. Bien sûr, on a pu constater dans les pages précédentes que non seulement le Parti libéral du Québec semble toujours avoir la cote auprès de la majorité des membres des communautés ethnoculturelles, mais qu'il semble qu'il soit souvent plus facile de s'afficher au sein de ce parti à travers ses différentes sphères de vie, notamment la sphère professionnelle. Un plus grand nombre de militants libéraux ont non seulement raconté être très à l'aise de parler de leur action militante au bureau, mais ont même fait savoir que leur engagement auprès de cette formation politique était particulièrement bien vu dans leur milieu. Il s'agit toutefois d'une donnée parcellaire, qui touche un échantillon très restreint de militants et qui ne saurait par conséquent être généralisée.

Au moment où j’effectuais les entretiens, le Parti Québécois était tout particulièrement mis sur la sellette non seulement en tant que formation au pouvoir, mais aussi en raison de son controversé projet de loi sur la Charte des valeurs québécoises, projet qui visait tout particulièrement les minorités religieuses au Québec. Certains militants du parti m’ont affirmé qu’il était difficile pour eux d’être associés à ce parti non seulement pour des raisons personnelles (on se souviendra même de Nedjmou, qui a affirmé vouloir s’impliquer auprès d’autres formations politiques le temps d’une élection, souhaitant la défaite électorale péquiste et ainsi espérer voir les instigateurs de ce projet être évincés du parti), mais aussi à titre de « représentants » de ce parti au sein de leur communauté. D’autres ont toutefois défendu bec et ongles le projet de leur parti et y ont vu au contraire une nécessité pour affirmer le caractère laïque des institutions publiques québécoises. Encore une fois, les données apparaissent trop parcellaires pour vraiment conclure à une distinction sur la manière de s’engager au sein de cette formation politique précise, mais on comprend néanmoins que des décisions prises par les partis sont parfois plus difficilement défendables que d’autres, et dans certaines sphères de vie des militants tout particulièrement.

De ces données fragmentaires, on peut quand même déduire d’une part que le parti politique en présence semble bien peu influencer sur les modalités d’entrée en politique militante active et sur les types de relations qui vont s’établir entre les militants et le parti politique. Toutefois, l’identité projetée par la formation politique, que ce soit à travers ses leaders, ses orientations idéologiques, ses propositions ou sa gestion interne, peut néanmoins agir sur la construction de l’identité militante et surtout, sur son aspect davantage intégré ou séparé dans les différentes sphères de vie du militant. On sent spécialement à travers les témoignages que la façon dont une formation politique va structurer et construire les enjeux liés à l’immigration et la diversité culturelle va être tout particulièrement importante dans la manière dont les militants vont négocier leur appartenance, notamment identitaire, à une formation politique dans leurs différentes sphères de vie. À plusieurs reprises durant les entretiens, c’est en effet cet enjeu qui a paru le plus important pour les militants non seulement dans leurs rapports et leurs motivations à l’engagement face à un parti politique donné, mais aussi dans les discussions qu’ils vont avoir à propos de leur militantisme à travers leurs différents réseaux. Cette donnée mériterait toutefois une exploration davantage soutenue, mais elle permet déjà de confirmer l’intérêt de s’intéresser davantage à la question de l’influence des sphères de vie sur le parcours du militant, et aux

rapports identitaires qui vont se construire entre ce dernier et la formation pour laquelle il choisit de militer.

10.3. Modélisation théorique et conclusion générale de la thèse

À l'aune de la réflexion émanant de ce chapitre, on peut en arriver à dégager les propriétés principales de la catégorie de situation à l'étude, à savoir les citoyens issus de l'immigration impliqués au sein de partis politiques québécois, mais on peut aussi porter une réflexion plus globale sur le phénomène du militantisme partisan, à tout le moins dans le contexte québécois. D'abord, tout comme le laissait sous-entendre le peu de données disponibles à l'endroit de l'engagement militant chez les citoyens et les immigrants issus de pays dits arabes, on peut conclure à partir des données de l'analyse que le militantisme partisan chez ces personnes demeurent un phénomène très marginal au Québec, et qui concerne des personnes au profil très particulier à la base, mais aussi aux trajectoires, particulièrement les trajectoires de mobilité et migratoire, tout aussi singulières. Ainsi, le portrait des militants issus de pays dits arabes impliqués en politique provinciale québécoise que j'ai tissé jusqu'ici correspond de façon assez flagrante à une frange particulière de la population, laquelle demeure associée à un certain élitisme social. En tant que migrants, leur trajectoire de mobilité, et plus particulièrement, leur trajectoire migratoire, a dans la plupart des cas été très positive et les a conduit à développer des liens d'attachement profonds avec leur société d'accueil. S'il pouvait sembler anodin au départ, ce sentiment de se sentir « chez-soi » au Québec, concept que j'ai développé au courant de l'analyse, prend ici une signification qui me semble assez importante. J'ai en effet défendu l'idée que la présence de cet état d'être était un préalable au militantisme partisan: ceci est vrai, mais je pense aussi qu'il doit aussi être considéré comme une étape importante dans l'insertion de migrants au sein d'une société donnée.

Or, ce que l'on remarque, c'est que le développement de ce sentiment est nécessairement facilité par les conditions sociales des migrants au moment de leur arrivée, plus particulièrement leur niveau d'éducation, leur maîtrise de la langue française (et parfois anglaise), leurs expériences à l'étranger. Tout ceci contribue à l'acquisition de motilité chez ces personnes, on l'a déjà dit, mais peut aussi déboucher sur une capacité à développer un capital social très fort au sein de la société

d'accueil, un atout indéniable pour encourager non seulement l'insertion au sein de cette société, mais aussi pour faire de la migration une expérience globalement très positive.

On s'en doute toutefois, ces différentes conditions de migration sont davantage l'exception que la règle, même pour les migrants issus de l'immigration économique. Les journaux et les études nous bombardent en effet de différentes données qui témoignent des difficultés des migrants à s'insérer, notamment sur le plan économique, au sein de la société québécoise. On se souviendra par exemple des données qui confirment un taux de chômage chez les immigrants maghrébins au Québec qui voisine bon an mal les 30% (contre environ 6% pour le reste de la population), bien que cette population soit statistiquement plus éduquée que la moyenne (Helly, 2011). Dans un tel contexte, il est plutôt préoccupant de voir que seule une certaine élite sociale semble être en mesure de trouver leur place au sein des formations politiques québécoises. Bien que leurs expériences individuelles soient très positives et semblent enrichir considérablement leurs trajectoires tant de mobilité que de participation (voire même professionnelles et familiales, dans certains cas), ce n'est pas être rabat-joie que de se demander si les structures politiques et démocratiques actuelles de la société québécoise sont suffisamment ouvertes à l'engagement de tous et de toutes en leur sein.

Ceci étant dit, cela ne veut pas nécessairement dire que les partis politiques sont fermés à l'endroit des militants issus de l'immigration ni qu'ils se représentent de manière systématiquement stéréotypée ces personnes. Ainsi, dans le chapitre introductif de la thèse, je posais une série de questions qui concernaient la manière dont les partis politiques avaient tendance à envisager l'électorat dit « ethnique » et sur les répercussions que cette perception pouvait avoir sur les rapports que ces formations politiques entretenaient avec leurs militants issus de l'immigration. Je me demandais entre autres s'il était possible que ces militants servent essentiellement de faire-valoir aux partis politiques et si leur participation était essentiellement instrumentalisée à des fins de marketing politique auprès d'un certain électorat. Or, d'après les témoignages des participants, il appert que les partis politiques québécois semblent considérer de plus en plus l'apport important des militants de toutes origines à leur parti: les tâches qu'on leur attribue sont non seulement variées, mais ils se voient également confier des responsabilités importantes. L'expérience militante est vécue de manière enrichissante du point de vue personnel

chez les militants rencontrés. Bien sûr, il arrive que ces militants soient appelés par leur parti à servir d'intermédiaire entre leur formation et leur communauté religieuse ou culturelle d'origine, mais ces différentes requêtes apparaissent dans l'ensemble assez ponctuelles- quand ce n'est pas le militant lui-même qui propose ses services à ce propos- et ne se font pas au détriment de la reconnaissance des habiletés individuelles et de l'apport distinct du militant à sa formation politique. En fait, et bien au contraire, ce sont justement ces habiletés, ces compétences individuelles, souvent de plus en plus pointues et spécialisées, qui semblent rendre les candidatures de ces militants tout particulièrement intéressantes pour les partis politiques, ou du moins, qui semblent particulièrement valorisées dans les rapports entretenus entre le militant et sa formation politique. Encore une fois ici toutefois, cela confirme que la place réservée aux immigrants au sein des partis politiques est limitée par leurs capacités et leurs habiletés à intégrer facilement la formation sans mesure particulière. Et ici, seule une minorité de migrants sont dans les faits en mesure de (bien) le faire.

f. De nouvelles questions en émergence et des écueils à considérer

Ces différentes réflexions entraînent deux séries de questions principales, qui mériteraient d'être approfondies. Les premières questions s'adressent aux partis politiques eux-mêmes. En regard des réflexions qui ont émané de la discussion, il y a lieu en effet de se demander à quel point les partis politiques québécois peuvent se targuer d'être véritablement représentatifs de la population qui les élit. Est-ce que les partis politiques deviennent de plus en plus des partis élitistes, séparés de leur base? Attirent-ils dorénavant uniquement une certaine catégorie de personnes, les plus éduquées et aux compétences les plus pointues? Cette tendance est-elle généralisée à toutes les formations politiques, même celles qui se revendiquent de la gauche, souvent traditionnellement associée à une intégration plus soutenue des masses et à une mission d'éducation à la démocratie davantage revendiquée? Et, encore plus pertinent pour cette thèse, à l'heure actuelle, est-il possible pour les partis politiques québécois d'intégrer seulement en leurs rangs que des migrants qui correspondent à des profils très particuliers?

La deuxième série de questions se penche cette fois-ci sur la participation politique des citoyens issus de l'immigration et des immigrants dans une société comme le Québec. On a vu à travers les différents parcours de participation que les migrants rencontrés s'insèrent plutôt bien au sein

des structures démocratiques de la société québécoise et canadienne. Il serait toutefois intéressant de se pencher sur les autres modes participatifs politiques et sur la manière dont l'engagement se fait à ces niveaux également. J'ai souvent répété au cours de cette thèse que les partis politiques pouvaient être considérés parmi les « représentants institutionnels » d'une société donnée, particulièrement pour les personnes qui y sont, à la base du moins, exogènes. En effet, parce qu'ils proposent des modes de gouvernance, des idéologies et des projets politiques inscrits au coeur de l'histoire et de la culture d'une société donnée, les partis politiques sont intrinsèquement liés à la définition de cette dernière et à son devenir. S'engager auprès d'un parti politique, c'est s'engager étroitement au coeur même de cette société.

D'autres types d'organisation et d'autres modes participatifs pourraient néanmoins être associés de manière tout aussi étroite à cette idée. Je pense notamment aux différentes modalités de participation dite publique, qui renvoie notamment à tous les mécanismes démocratiques et dispositifs formels que se dote une société pour prendre des décisions qui touchent l'ensemble d'une population sur un territoire donné (Institut du Nouveau Monde, *s.d.*). Les comités consultatifs publics par exemple, comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE), sont au nombre de ces structures qui invitent à la participation citoyenne et qui se penchent sur des problématiques, qui, tout comme les partis politiques, touchent de manière très étroite le développement d'une société tout entière. Il serait certes extrêmement intéressant de voir et d'analyser comment se déroule la participation au sein de ces différents organes pour les populations immigrantes, afin de voir si des constats comparables à cette thèse peuvent y être observés (notamment au point de vue des mécanismes d'« entrée » de la participation et de l'influence des projets migratoires sur ce type d'engagement, ou encore sur l'importance des phénomènes de motilité chez les personnes engagées dans ce type de participation).

Ces nouveaux questionnements, tout comme certaines conclusions partielles tirées de la thèse, pourraient grandement bénéficier dans le futur d'être étudiés à l'aune d'approches méthodologiques complémentaires. Bien sûr, la méthodologie préconisée pour cette thèse, qui combinait des entretiens centrés inspirés des récits de vie à la théorisation ancrée a été à mon sens très utile pour répondre aux questionnements de recherche de base, qui proposaient

essentiellement une analyse exploratoire d'un phénomène relativement peu étudié, surtout dans le contexte québécois. De plus, en me penchant sur les récits de vie des migrants-militants rencontrés, il m'a été plus facile de comprendre l'influence des différentes trajectoires sur l'engagement et la participation et de situer le militantisme partisan au coeur des parcours de vie. Certains questionnements de la thèse, et tout particulièrement le deuxième axe qui touchait les relations entre le militant et son parti, auraient toutefois certainement bénéficié d'autres approches méthodologiques, notamment une méthodologie ethnographique qui aurait pu par exemple combiner des observations un peu plus systématiques du travail de terrain et de l'action partisane. Des dispositions particulières auraient certainement dû être entreprises auprès des formations politiques, mais la thèse aurait certainement pu bénéficier grandement de cet apport méthodologique. Une analyse davantage longitudinale, nécessitant néanmoins des moyens plus considérables et une organisation plus importante, aurait également pu mieux servir les desseins de la troisième sous-question de recherche.

Un autre écueil de la thèse tient dans la diversité de la population étudiée. Même si j'ai longuement expliqué les raisons derrière le choix de me pencher sur les immigrants originaires de pays dits arabes, il n'empêche que la diversité des lieux d'origine, combinés à la diversité des parcours migratoires, peut avoir influencé les résultats de cette recherche. Surtout, je n'ai peut-être pas pu me concentrer comme l'aurait véritablement voulu une étude qui se revendique de l'approche des parcours de vie sur l'influence des différents événements sociohistoriques (guerres, conflits armés, conjonctures économiques, changements politiques, etc.) sur les parcours individuels. En effet, étant donné le grand nombre de pays d'où étaient originaires les participants, je n'ai peut-être pas pu faire une recherche suffisamment exhaustive de l'influence de différents événements qui ont caractérisé ces sociétés d'origine sur les parcours. Se concentrer uniquement sur un seul lieu d'origine aurait peut-être permis d'être un peu plus rigoureux à ce niveau, mais étant donné le sujet de la recherche, et le contexte choisi, le recrutement aurait sans doute été énormément complexifié.

Malgré ces quelques écueils, J'espère néanmoins avoir pu, grâce à l'une des premières réflexions menées autour de ce thème particulier qu'est celui du militantisme partisan chez les citoyens issus de l'immigration, jeter les bases qui serviront ultérieurement à réfléchir plus profondément

à l'articulation des phénomènes mis en exergue dans cette thèse, et servant à la compréhension de la catégorie de population à l'étude. Je considère néanmoins que l'apport le plus intéressant de cette thèse se situe peut-être à l'heure actuelle d'abord du point de vue conceptuel, avec le développement et l'approfondissement de concepts liés intrinsèquement aux parcours migratoires, notamment les concepts de « projets migratoires », de « motilité » et de l'idée de se sentir « chez-soi » au sein d'une société d'accueil donnée.

Ces trois concepts sont non seulement utiles, me semble-t-il, pour étudier la catégorie de situation que sont les migrants impliqués en politique, mais ils permettent aussi d'explorer de nouveaux aspects inhérents à la sociologie de l'immigration. La notion de projets migratoires par exemple, déjà abordée dans les travaux de Lucille Guilbert, a ici bénéficié d'une attention plus soutenue. Envisagés comme étant d'abord un état anticipatoire à la migration, j'ai ici plaidé que ces projets avaient aussi une influence sur la nature et le type de rapports qui vont s'instituer entre le migrant et certaines institutions de sa société d'accueil, au moins dans les premiers mois ou les premières années d'installation. Les projets migratoires sont en effet des anticipations du mode de vie, des schèmes mentaux présents avant, mais aussi pendant et jusqu'à un certain point, après la migration, qui permettent aux migrants d'appréhender leur future société d'accueil et d'imaginer la manière dont ils souhaitent entrer en relation avec elle. Leur influence sur les parcours de vie des migrants apparaît donc comme étant potentiellement intéressante à analyser, particulièrement pour mieux comprendre comment les migrants entrent en relation avec leur société d'accueil.

Pour ce qui est des deux autres concepts importants de cette thèse, ils sont étroitement liés. En effet, l'idée de se sentir « chez-soi » peut sembler s'incarner dans la permanence, dans l'installation durable au sein d'une société, alors que le concept de « motilité » suggère le mouvement. Pourtant, et comme j'ai tenté de le faire valoir, les deux idées se nourrissent l'une l'autre. Et plus particulièrement, il appert que la motilité contribue à renforcer cet état d'être qu'est le sentiment de se sentir chez-soi. Cela peut paraître ironique jusqu'à un certain point, mais si on retourne aux travaux de Kaufmann entre autres, cela fait sens au contraire, parce que dans le monde contemporain occidental, ce sont ces êtres mobiles, aptes à se mouvoir d'un

réseau à l'autre, qui sont les plus avantagés, et qui sont les plus susceptibles de s'approprier un lieu, une communauté, une société.

En outre, l'idée de se sentir « chez-soi », couplée à la notion d'engagement, rend compte d'un phénomène que les concepts d'« intégration » ou d'« identification » tendent parfois à occulter, soit que ce n'est pas parce qu'une personne ne s'identifie pas à une communauté donnée qu'elle ne peut pas s'y investir et y contribuer. En effet, on a vu que même si plusieurs militants rencontrés hésitaient à dire qu'ils s'« identifiaient » au Québec et au peuple québécois, le fait qu'ils se sentent néanmoins chez eux en territoire québécois est suffisant pour stimuler leur envie de s'engager au sein de cette société. Leur apport substantiel à la vie politique québécoise n'est donc pas nécessairement et obligatoirement corrélé à un sentiment d'identification personnelle à la communauté québécoise, bien au contraire. Il y a sans doute là matière à réflexion, dans un contexte où trop souvent me semble-t-il, les attentes envers les nouveaux arrivants et envers leur sentiment d'identification à la société québécoise sont souvent démesurées. On tente en effet d'imposer à ces nouveaux migrants des sentiments qui peuvent mettre du temps à se développer, négligeant du même coup d'autres aspects de l'affect qui leur permettent tout aussi bien de développer des liens substantiels avec leur communauté d'accueil, mais à un rythme qui est le leur.

J'ai également décrit dans cette thèse les concepts d'identité militante intégrée et d'identité militante séparée. Il s'agit à mon sens de deux idées qui pourraient s'avérer utiles dans le futur dans l'étude de la sociologie du militantisme, en complément avec le concept de sphères de vie de Passy. Toutefois, et comme je l'ai mentionné plus tôt, il m'est difficile à l'heure actuelle de véritablement évaluer le potentiel théorique de ces concepts étant donné la nature de cette étude, qui portait sur des militants présentement impliqués auprès de formation politique. Une étude longitudinale, réalisée auprès des mêmes militants à différents points dans le temps, permettrait de mieux juger de la pertinence de ces concepts. Il s'agit néanmoins d'une réflexion qui a émané des données de terrain et qui mériterait sans doute d'être approfondie à travers des paramètres méthodologiques légèrement différents de ceux proposés ici.

Enfin, je crois que l'autre apport important de cette thèse se situe dans la manière dont on pense et dont on conçoit collectivement l'engagement politique auprès des formations politiques. Devant une société qui se diversifie et se complexifie sans cesse, et avec l'augmentation des défis liés à la gestion collective de cette diversité, il est grand temps de penser, me semble-t-il, à la manière dont nos institutions démocratiques peuvent encourager et favoriser la participation de tous et de toutes en leur sein. Les partis politiques, en tant qu'organisations tout particulièrement représentantes d'une société donnée, devraient spécialement jouer un rôle de leader en ce sens. Il s'agit d'un défi important qui les attend, afin d'assurer non seulement leur pérennité, mais également et surtout leur légitimité au sein de nos sociétés démocratiques.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

- Agrikoliansky, Éric. 2001. « Carrières militantes et vocation à la morale: les militants de la LDH dans les années 1980 » *Revue française de science politique*, vol. 51, no 1-2, p. 27 à 46.
- Aleksynska, Mariya. 2011. « Civic Participation of Immigrants in Europe: Assimilation, Origin and Destination Country Effects » dans *European Journal of Political Economy*, vol. 27, p. 566-585.
- Antikainen, Ari et Katja Komonen. 2003. « Biography, Life Course and the Sociology of Education » dans *The International Handbook on the Sociology of Education* (sous la direction de C.A. Torres et A. Antikainen). Lanham: Rowman et Littlefield, p. 143-159.
- Antonius, Rachad. 2008. « L'islam au Québec: les complexités d'un processus de racisation » *Cahiers de recherche sociologiques*, no 46, p. 11-28.
- Anwar, Muhammad. 2001. « The Participation of Ethnic Minorities in British Politics » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 27, no 3, p. 533-549.
- Arcand, Sébastien, Annick Lenoir-Achdjian et Denise Helly. 2009. « Insertion professionnelle d'immigrants et réseaux sociaux: le cas des Maghrébins à Montréal et Sherbrooke » *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, no 2, p. 373-402.
- Ayari, Michaël Béchir. 2005. « Exploiter les données d'entretiens biographiques en sociologie. Le cas des trajectoires socioprofessionnelles et militantes tunisiennes » dans *Biographies et récits de vie* (sous la direction de Kmar Bendana, Katia Boissevain et Delphine Cavallo). Rabat: Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. [En ligne]
<<http://books.openedition.org/irmc/616?lang=fr#text>> (page consultée le 7 janvier 2015).
- Bennie, Lynn. 2004. *Understanding Political Participation. Green Party Membership in Scotland*. Aldershot et Burlington: Ashgate Publishing, 240 p.
- Bennour, Abdelmajid. 2000. « Militants des quartiers périphériques urbains » *Pour*, no 166, p. 91 à 97.
- Berger, Ben. 2009. « Political Theory, Political Science, and the End of Civic Engagement » *Perspective on Politics*, vol. 7, no 2, p. 335-350.
- Bertaux, Daniel et Isabelle Bertaux-Wiame. 1980. « Une enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique ». Rapport, volume 1, Subvention C.O.R.D.E.S., no 43/76, 269 p.
- Bertaux, Daniel. 1988. « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche »
- Bertaux, Daniel. 2010. *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*. Paris: Armand Colin Éditeur, 128 p.
- Bessin, Marc. 2009. « Parcours de vie et temporalités biographiques: quelques éléments de problématique » *Informations sociales*, vol. 6, no 156, p. 12 à 21.
- Bessone, Magali. 2013. « Précis de *Sans distinction de race? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratique* » *Philosophiques*, vol. 40, no 2, p. 457-460.
- Bickel, Jean-François et Stephano Cavalli. 2002/3. « De l'exclusion dans les dernières étapes du parcours de vie. Un survol » *Gérontologie et société*, no 102, p. 25 à 40
- Bidart, Claire. 2006. « Crises, décisions et temporalités: autour des bifurcations biographiques » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, no 120, p. 29-57.
- Bidart, Claire. 2008. « Devenir adulte: un processus » dans *Le social à l'épreuve des parcours de vie* (sous la direction de Didier Vrancken et Laurence Thomsin). Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia, p. 209- 225.

- Black, Jerome H. 2011. « Immigrant and Minority Political Incorporation in Canada: A Review With Some Reflections on Canadian-American Comparison Possibilities » *American Behavioral Scientist*, vol. 55, no 9 p. 1160-1188.
- Blain, Marie-Jeanne. 2005. « Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides: déclassement professionnel et stratégies identitaires » *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, no 1, p. 81-100.
- Bloemraad, Irene et Karen Schönwälder. 2013. « Immigrant and Ethnic Minority Representation in Europe: Conceptual Challenges and Theoretical Approaches » *West European Politics*, vol. 36, no 3, p. 564-579.
- Bloemraad, Irene. 2006. *Becoming a Citizen. Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*. Berkeley: University of California Press, 369 p.
- Bouchard, Gérard. 2011. « Qu'est-ce que l'interculturalisme? » *Revue de droit de McGill*, vol. 56, no 2, p. 395-433.
- Bourdieu, Pierre. 1973. « L'opinion publique n'existe pas », article paru à l'origine dans *Les Temps modernes*, no 318 (janvier 1973) et republié en 2012 par le site *Acrimed, Action Critique Médias*. [En ligne] <http://www.acrimed.org/IMG/article_PDF/article_a3938.pdf> (page consultée le 2 décembre 2015).
- Bourdieu, Pierre. 1974. « Avenir de classe et causalité du probable » *Revue française de sociologie*, no XV, p. 3-42.
- Bourdieu, Pierre. 1986. « L'illusion biographique » *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 69-72.
- Bourdieu, Pierre. 1991. « Le champ littéraire » *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, p. 3-46.
- Brodeur, Patrice. 2008. « La commission Bouchard-Taylor et la perception des rapports entre « Québécois » et « musulmans » au Québec » *Cahiers de recherche sociologique*, no 46, p. 95-107.
- Burrick, Delphine. 2010. « Une épistémologie du récit de vie » *Recherches qualitatives Hors Série*, no 8, p. 7-36.
- Castel, Frédéric. 2012. « "Un mariage qui aurait tout pour marcher" Implantation et conditions de vie des Québécois d'origine algérienne » dans *Le Québec après Bouchard-Taylor: les identités religieuses de l'immigration* (sous la direction de Louis Rousseau et Mathieu Boisvert). Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 197-239.
- Cavalli, Stefano. 2007. « Modèles de parcours de vie et individualisation » *Gérontologie et société*, vol. 4, no 123, p. 55 à 69.
- Celis, Karen, Floor Eelbode et Bram Wauters. 2013. « Visible Ethnic Minorities in Local Political Parties: A Case Study of Two Belgian Cities (Antwerp and Ghent) » *Politics*, vol. 33, no 3, p. 160-171.
- Charmaz, Kathy. 2000. « Grounded Theory. Objectivist and Constructivist Methods » dans *Handbook of Qualitative Research* (2nd Edition). (sous la direction de Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln) Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 509 à 536.
- Charmaz, Kathy. 2006. *Constructing Grounded Theory*. London: SAGE Publications, 208 p.
- Chiapello, Eve et Luc Boltanski. 2002. « Inégaux face à la mobilité » *Revue Projet*, no 271, [En ligne] <<http://www.revue-projet.com/articles/2002-3-inegaux-face-a-la-mobilite/>> (page consultée le 7 novembre 2013).

- Cloutier-Villeneuve, Luc. 2013. « Poursuite de la vie active selon le genre au Québec: l'effet de la qualité de l'emploi et de la situation personnelle » *Sociologie et sociétés*, vol. 45, no 1, p. 19-42.
- Cohen, Aaron, Eran Vigoda et Aliza Samorly. 2001. « Analysis of the Mediating Effect of Personal-Psychological Variables on the Relationship Between Socioeconomic Status and Political Participation: A Structural Equations Framework » *Political Psychology*, vol. 22, no 4, p. 727-757.
- Conge, Patrick J. 1988. « The Concept of Political Participation. Toward a Definition » *Comparative Politics*, vol. 20, no 2, p. 241-249.
- Corrigall-Brown, Catherine. 2012a. *Patterns of Protest: Trajectories of Participation in Social Movements*. Stanford: Stanford University Press, 177 p.
- Corrigall-Brown, Catherine. 2012b. « From the Balconies to the Barricades, and Back? Trajectories of Participation in Contentious Politics » *Journal of Civil Society*, vol. 8, no 1, p. 17-38.
- Creswell, John W. 2013. *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches*. 3rd Edition. Los Angeles: SAGE, 448 p.
- Cross, William et Lisa Young. 2008. « Factors Influencing the Decision of the Young Politically Engaged to Join a Political Party: An Investigation of the Canadian Case » *Party Politics*, vol. 14, no 3, p. 345-369.
- Dechezelles, Stéphanie. 2006. « Comment peut-on être militant? Sociologie des cultures partisans et des (dés)engagements. Les jeunes militants d'Alleanza Nazionale, Lega Nord et Forza Italia face au pouvoir » Thèse de doctorat. Bordeaux: Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux, 848 p.
- Delaunay, Daniel, Jean-Marc Fournier et Yasna Contreras. 2011. « Peut-on mesurer le capital de mobilité pour évaluer ses différenciations sociodémographiques et intra-urbaine ? » Communication présentée dans le cadre du colloque *Mobilités spatiales et ressources métropolitaines : l'accessibilité en questions*. Grenoble : Colloque de l'AISLF.
- Desmarais, Danielle. 2009. « L'approche biographique » dans *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (sous la direction de Benoît Gauthier). Québec: Presses de l'Université du Québec, chapitre 14, p. 361-389.
- Dézé, Alexandre. 2007. « Le Front national comme « entreprise doctrinale » dans *Partis politiques et système partisan en France* (sous la direction de Florence Haegel). Paris: Presses de Sciences Po, p. 255- 284.
- Di Méo, Guy. 2009. « Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques » dans *Construction identitaire et espace* (sous la direction de Pernelle Grandjean). Paris : L'Harmattan, Collection « Géographie et Cultures », chapitre 1, p. 19-38.
- Dubar, Claude. 1994. « Socialisation politique et identités partisans » dans *L'identité politique* (ouvrage présenté par Jacques Chevallier). Paris: Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique, p. 227-236.
- Dubar, Claude. 1998. « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques » *Sociétés contemporaines*, no 29, p. 73-85.
- Dufour, Pascale. 2009. « From Protest to Partisan Politics: When and How Collective Actors Cross the Line. Sociological Perspective on Québec Solidaire » *Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, no 1, p. 55-82.
- Dufour, Pascale. 2012. « Québec solidaire : au delà du tiers parti, une transformation majeure du paysage politique québécois » dans *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux*

- comprendre et évaluer leur rôle.* (sous la direction de Réjean Pelletier), Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 333-360.
- Duverger, Maurice. 1969. *Les partis politiques*. Septième Édition. Paris: Librairie Armand Colin, 476 p.
- Eggert, Nina et Anita Murigande. 2004. « Modèles de citoyenneté et mobilisation politique des migrants en Suisse: Le rôle des cantons » *Swiss Political Science Review*, vol. 10, no 4, p. 125-145.
- Eggert, Nina et Marco Giugni. 2010. « Does Associational Involvement Spur Political Integration? Political Interest and Participation of Three Immigrant Groups in Zurich » *Swiss Political Science Review*, vol. 16, no 2, p. 175-210.
- Eid, Paul. 2007. « La ferveur religieuse et les demandes d'accommodement religieux: une comparaison intergroupe » Rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Cat.2.I20-4.21, 78 p.
- Elder, Glen H. Jr. 1985. « Perspectives on the Life Course » dans *Life Course Dynamics. Trajectories and Transitions, 1968-1980*. (sous la direction de Glen H. Elder Jr.), chapitre 1, Ithaca et London: Cornell University Press, p. 23-49.
- Elder, Glen H. Jr. 1994. « Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course » *Social Psychology Quarterly*, vol. 57, no 1, p. 4-15.
- Elder, Glen H., Monica Kirkpatrick Johnson et Robert Crosnoe. 2003. « The Emergence and Development of Life Course Theory » dans *Handbook of the Life Course* (sous la direction de Jeylan T. Mortimer et Michael J. Shanahan). New York City: Springer US, p. 3-19.
- Fennema, Meindert et Jean Tillie. 1999. « Political Participation and Political Trust in Amsterdam: Civic Communities and Ethnic Networks » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, no 4, p. 703-726.
- Fennema, Meindert et Jean Tillie. 2001. « Civic Communities in a Multicultural Democracy » *Connections*, vol. 24, no 1, p. 26-41.
- Fillieule, Olivier et Bernard Pudal. 2010. « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête. » dans *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (sous la direction de Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier). Paris: La Découverte, p. 163-184.
- Fillieule, Olivier. 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel » *Revue française de science politiques*, vol. 51, p. 199-215.
- Fleury, Charles et Hicham Raïq. 2013. « Présentation: innovations sociologiques et parcours de vie / Content: Sociological Innovations and Life Course » *Sociologie et Sociétés*, vol. 45, no 1, p. 5-15.
- Gagnon, Éric, Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Annick Mercier. 2013. *L'invention du bénévolat : genèse et institution de l'action bénévole au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval, 229 p.
- Garbaye, Romain. 2005. *Getting into Local Power. The Politics of Ethnic Minorities in British and French Cities*. Oxford : Blackwell. 266 p.
- Gaudet, Stéphanie et Martin Turcotte. 2013. « Sommes-nous égaux devant l' "injonction" à participer? Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie » *Sociologie et sociétés*, vol. 45, no 1, p. 117-145.
- Gaudet, Stéphanie. 2011. « La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie » *Canadian Public Policy*, vol. 37, p. S33-S56.

- Gaudet, Stéphanie. 2013. « Comprendre les parcours de vie: une lecture au carrefour du singulier et du social » dans *Penser la famille, penser les transitions de vie. Repenser les politiques publiques* (sous la direction de Nathalie Burlone, Stéphanie Gaudet et Maurice Lévesque). Québec: Presses de l'Université Laval, p. 15-50.
- Gaxie, Daniel. 2005. « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective » *Swiss Political Science Review*, vol. 11, no 1, p. 157-188.
- Geisser, Vincent et Yamine Soum. 2008. *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*. Paris: Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, 239 p.
- Gherghel, Ana et Marie-Christine Saint-Jacques. 2013. *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec: Presses de l'Université Laval, 83 p.
- Gidengil, Elisabeth et Dietlind Stolle. 2009. « The Role of Social Networks in Immigrant Women's Political Incorporation » *International Migration Review*, vol. 43, no 4, p. 727-763.
- Gingras, Anne-Marie, Chantal Maillé et Evelyne Tardy. 1989. *Sexes et militantisme*. Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 256 p.
- Ginieniewicz, Jorge. 2008. « Citizenship Learning and Political Participation of Immigrants: The Case of Latin Americans in Toronto » Thèse de doctorat, Toronto: University of Toronto, 255 p.
- Ginieniewicz, Jorge. 2010. « Latin American Canadians Rethink their Political Spaces: Grass-Roots or Electoral Participation? » *Political Studies*, vol. 58, no 3, p. 497-515.
- Girard, Magali, Michael Smith et Jean Renaud. 2008. « Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration » *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 33, no 4, p. 791-814.
- Giugni, Marco et Florence Passy. 2006. *La citoyenneté en débat. Mobilisations politiques en France et en Suisse*. Paris: L'Harmattan, 301 p.
- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. 1967. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine, 271 p.
- Goldstone, Jack A. 2004. « More Social Movements or Fewer? Beyond Political Opportunity Structures to Relational Fields » *Theory and Society*, no 33, p. 333-365.
- Grossetti, Michel. 2006. « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, no 120, p. 5 à 28.
- Guillaume, Jean-François. 2009. « Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles » *Informations sociales*, vol. 6, no 156, p. 22 à 30.
- Hamel, Jacques. 2013. « Bref rappel de trois problèmes méthodologiques de l'histoire de vie en sociologie » *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, no 117, p. 61 à 74.
- Hastings, Michel. 2001. « Partis politiques et administration du sens » dans *Les partis politiques. Quelles perspectives?* (sous la direction de Dominique Andolfatto, Fabienne Greffet et Laurent Olivier). Paris: L'Harmattan, p. 21 à 36.
- Helly, Denise. 2011. « Les multiples visages de l'islamophobie au Canada » *Les nouveaux cahiers du socialisme*, no 5 (Migrations: stratégies, acteurs, résistances), p. 99-106.
- Inglehart, Ronald. 1990. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton: University of Princeton Press, 484 p.
- Ion, Jacques, Spyros Frangidakis et Pascal Viot. 2005. *Militer aujourd'hui*. Paris: Editions Autrement / CEVIPOF, 141 p.

- Ion, Jacques. 2005. « Individualisation et engagements publics » dans *Politiques de l'individualisme. Entre sociologie et philosophie* (sous la direction de P. Corcuff, J. Ion et F. de Singly). Paris: Les éditions Textuel, p. 88-112.
- Ion, Jacques. 2012. *S'engager dans une société d'individus*. Paris: Armand Colin, 220 p.
- Jedwab, Jack. 2006. « La participation électorale des groupes ethniques et immigrants au Canada » dans *Perspectives électorales*. [En ligne]
<http://www.elections.ca/res/eim/article_search/article.asp?id=143&lang=f&frmPageSize=>
(page consultée le 27 septembre 2011).
- Joshua, Florence. 2007. « Les conditions de (re)production de la LCR. L'approche par les trajectoires militantes » dans *Partis politiques et système partisan en France* (sous la direction de Florence Haegel), Paris: Presses de Sciences Po, p. 25-68.
- Jovelin, Emmanuel. 2011. « Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination » *Hommes et Migrations*, vol. 4, no 1292, p. 104-113.
- Kastoryano, Riva. 1996. *La France, l'Allemagne et les immigrés: négocier l'identité*. Paris: Armand Colin, 222 p.
- Kaufmann, Vincent et coll. 2003. « Mobilité et motilité. De l'intention à l'action » *Consultation de recherche « mobilité et territoires urbains*. Rapport de recherche déposé dans le cadre des activités du Laboratoire de sociologie urbaine (École Polytechnique fédérale de Lausanne), Lettre de commande PUCA no F0147 du 29.09.2001, 76 p.
- Kaufmann, Vincent et Éric D. Widmer. 2005. « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche » *Espaces et sociétés*, vol 2, no 120-121, p. 199-217.
- Kaufmann, Vincent. 2002. *Re-thinking Mobility :Contemporary Sociology*. Aldershot: Ashgate, 112 p.
- Kaufmann, Vincent. 2005. « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides? » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, no 18, p. 119-135.
- Kaufmann, Vincent. 2007. « La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain? » dans *Enjeux de la sociologie urbaine* (sous la direction de Michel Bassand, Vincent Kaufmann et Dominique Joye). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 171-188.
- Kinder, Donald R. 1998. « Opinion and Action in the Realm of Politics » *The Handbook of Social Psychology*, fourth Edition. Boston: McGraw-Hill Companies, volume 2, chapitre 34, p. 778-867.
- Kriesi, Hanspeter. 2008. « Political Mobilisation, Political Participation and the Power of the Vote » *West European Politics*, vol. 31, nos 1-2, p. 147-168.
- Labelle, Micheline et François Rocher. 2004. « Debating Citizenship in Canada: The Collide of Two Nation-Building Projects » dans *From Subjects to Citizens: A Hundred Years of Citizenship in Australia and Canada* (sous la direction de Pierre Boyer, Linda Cardinal et Davide Headon). Ottawa: University of Ottawa Press, p. 263 à 286.
- Labelle, Micheline, Anne-Marie Field et Jean-Claude Icart. 2007. « Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec » Document de travail présenté à la *Commission de consultation sur les pratiques reliées aux différences culturelles*. Montréal: Université du Québec à Montréal, 133 p.
- Labelle, Micheline, François Rocher et Rachad Antonius. 2009. *Immigration, diversité et sécurité. Les associations arabo-musulmanes face à l'État au Canada et au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 180 p.

- Lafont, Valérie. 2001. « Les jeunes militants du Front National: Trois modèles d'engagement et de cheminement » *Revue française de science politique*, vol. 51, no 1, p. 175 à 198.
- Le Breton, David. 2004. *L'interactionnisme symbolique*. Paris: Presses universitaires de France, 249 p.
- Lefebvre, Rémi. 2013. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de « l'engagement distancié » et transformations du militantisme au Parti socialiste » dans *Politix*, vol. 26, no 102, p. 9 à 34.
- Lefeuvre, Sonia. 2009. « Entre souci d'insertion professionnelle et désir d'épanouissement intellectuel: la trajectoire des étudiants d'AES et de LEA. » Thèse de doctorat. Université de Bretagne occidentale, 429 p.
- Lemieux, Vincent. 1991. « La participation et les partis politiques » dans *La participation politique. Leçons des dernières décennies*, chapitre 3, Québec: Institut québécois de la culture, p. 41 à 55 (version originale), p. 1-16, version numérisée (http://classiques.uqac.ca/contemporains/lemieux_vincent/participation_partis_pol/participation_et_partis_pol.pdf).
- Lemieux, Vincent. 2005. *Les partis et leurs transformations. Le dilemme de la participation*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 221 p.
- Lemieux, Vincent. 2012. « Le Parti libéral du Québec et la formulation des politiques » dans *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*. (sous la direction de Réjean Pelletier), Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 249-271.
- Leroux, Darryl. 2010. « Quebec nationalism and the production of difference: the Bouchard-Taylor Commission, the Herouxville Code of Conduct, and Quebec's immigrant integration policy » *Quebec Studies*, no 49. [En ligne]
<<http://go.galegroup.com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/i.do?id=GAL%7CA258915989&v=2.1&u=otta77973&it=r&p=AONE&sw=w&authCount=1>> (page consultée le 2 février 2015).
- Maclure, Jocelyn. 2013. « Le projet d'une charte de la laïcité: les raisons d'un sain scepticisme » *The Tocqueville Review / La revue Tocqueville*, vol. 34, no 1, p. 155-166.
- Martel, Valérie. 2009. « Altérité, média et postmodernité: crise de la représentation en Occident de l'autre arabe et musulman. » Thèse de maîtrise. Université du Québec à Montréal: 145 p.
- Martuccelli, Danilo et François de Singly. 2012. *Les sociologies de l'individu*. Paris: Armand Colin, 125 p.
- Martuccelli, Danilo. 2006. *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris: Armand Colin, 478 p.
- Mata, Fernando. 2000. « Ethnic Preferences for Organizational Involvements in Canada » *Journal of Community Development Society*, vol. 31, no 12, p. 157-172.
- Matonti, Frédérique et Franck Poupeau. 2004. « Le capital militant. Essai de définition » *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, no 155, p. 4-11.
- Maxwell, Joseph A. 2012. *Qualitative Research Design. An Interactive Approach. Third Edition*. Los Angeles: SAGE Publications, 232 p.
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow et Charles Tilly. 2001. *Dynamics of Contention*. Cambridge, Cambridge University Press, 412 p.
- McAllister, Ian et Toni Makkai. 1991. « The Formation and Development of Party Loyalties: Patterns among Australian Immigrants » *Australia and New Zealand Journal of Sociology*, vol. 27, no 2, p. 195-217.
- McDaniel, Susan et Paul Bernard. 2011. « Life Course as a Policy Lens: Challenges and Opportunities » *Canadian Public Policy*, vol. 37 (Supplement), p. S1-S13.

- Mendez, Ariel. 2010. « Vers un système d'analyse des processus » dans *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (sous la direction d'Ariel Mendel). Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia, p. 11-26.
- Michels, Robert. 1950 (édition originale publiée en 1911). *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*. Paris: Ernest Flammarion Éditeur, 313 p.
- Michon, Laure et Flors Vermeulen. 2013. « Explaining Different Trajectories in Immigrant Political Integration: Moroccans and Turks in Amsterdam » *West European Politics*, vol. 36, no 3, p. 597-614.
- Milot, Jean-René et Raymonde Venditti. 2012. « "C'est au Québec que j'ai découvert le vrai Islam". Impact de la migration sur l'identité ethnoreligieuse de musulmans d'origine maghrébine. » dans *Le Québec après Bouchard-Taylor: les identités religieuses de l'immigration* (sous la direction de Louis Rousseau et Mathieu Boisvert). Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 241-293.
- Moser, Robert G. 2008. « Electoral Systems and the Representation of Ethnic Minorities: Evidence from Russia » *Comparative Politics*, vol. 40, no 3, p. 273-292.
- Muxel, Anne. 2001. *L'expérience politique des jeunes*. Paris: Presses de Sciences Po, 190 p.
- Nakhaie, Reza M. 2008. « Social Capital and Political Participation of Canadians » *Canadian Journal of Political Science*, vol. 41, no 4, p. 835-860.
- Norris, Pippa. 2002. *Democratic Phoenix. Reinventing Political Activism*. Cambridge: Cambridge University Press, 290 p.
- Norris, Pippa. 2009. « Political Activism: New Challenges, New Opportunities » dans *The Oxford Handbook of Comparative Politics* (sous la direction de Susan C. Stokes et Carles Boix). Oxford: Oxford University Press, chapitre 26, p. 628-649.
- O'Neil, Brenda, Elisabeth Gidengil et Lisa Young. 2012. « The Political Integration of Immigrant and Visible Minority Women » *Canadian Political Science Review*, vol. 6, no 2-3, p. 185-196.
- Ollitrault, Sylvie. 2009. « Ces militants sans idéologie politique: comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné? » Communication présentée dans le cadre du Congrès de l'Association française de sciences politiques, section thématique 50 : *Que faire des idées en science politique?*, Grenoble.
- Olson, Mancur. 1965. *The Logic of Collective Action*. Cambridge: Harvard University Press, 176 p.
- Oueslati, Bechir, Micheline Labelle et Rachad Antonius. 2006. « Incorporation des Québécois d'origine arabe: conceptions, pratiques et défis. Rapport de recherche » *Les cahiers du CRIEC*, vol. 30, 178 p.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. 2^e édition*. Paris: Armand Colin, collection U, 315 p.
- Paillé, Pierre. 1994. « L'analyse par théorisation ancrée » *Cahiers de recherche sociologique*, no 23, p. 147-181.
- Passeron, Jean-Claude et Jacques Revel. 2005. *Penser par cas*. Paris: Éditions EHESS, 292 p.
- Passeron, Jean-Claude. 1989. « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires » *Revue française de sociologie*, no XXXI, p. 3 à 22.
- Passy, Florence et Marco Giugni. 2000. « Life-Spheres, Networks, and Sustained Participation in Social Movements: A Phenomenological Approach to Political Commitment » *Sociological Forum*, vol. 15, no 1, p. 117 à 144

- Passy, Florence et Marco Giugni. 2000. « Life-Spheres, Networks, and Sustained Participation in Social Movements: A Phenomenological Approach to Political Commitment » *Sociological Forum*, vol. 15, no 1, p. 117 à 144.
- Passy, Florence et Marco Giugni. 2001. « Social Networks and Individual Perceptions: Explaining Differential Participation in Social Movements » *Sociological Forum*, vol. 16, no 1 p. 123-153.
- Passy, Florence. 1998. *L'action altruiste*. Genève: Librairie Droz S.A., 270 p.
- Passy, Florence. 2005. « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie » dans *Le désengagement militant* (sous la direction d'Olivier Fillieule). Paris: Bélin, chapitre 5, p. 111-130.
- Pelletier, Réjean et Daniel Guérin. 1998. « Les nouveaux mouvements sociaux constituent-ils un défi pour les partis politiques? Le cas du Québec » *Revue canadienne de science politique*, vol. 31, no 2, p. 311-338.
- Pero, Davide et John Solomos. 2010. « Introduction. Migrant Politics and Mobilization: Exclusion, Engagements, Incorporation » *Ethnic and Racial Studies*, vol. 33, no 1, p. 1-18.
- Pineau, Gaston et Jean-Louis Le Grand. 2013. *Les histoires de vie*. Paris: Presses universitaires de France, 128p.
- Putnam, Robert, Robert Leonardi et Raffaella Nanetti. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press, 280 p.
- Putnam, Robert. 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon and Schuster, 541 p.
- Quénart, Anne et Julie Jacques. 2001. « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec: de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société » *Lien social et Politiques*, no 46, p. 45-53.
- Quénart, Anne et Julie Jacques. 2002. « Être une jeune militante aujourd'hui: pourquoi et comment? » *Labrys, études féministe*, no 1-2, En ligne
- Quénart, Anne et Julie Jacques. 2008. « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique » *Politique et Sociétés*, vol. 27, no 3, p. 211-242.
- Riessman, Catherine Kohler. 2008. *Narrative Methods for the Human Sciences*. Thousand Oaks: SAGE Publications, 251 p.
- Rocher, François. 2015. « Sur les dimensions constitutives de la citoyenneté: perspective des minorités ethnoculturelles et religieuses dans un Québec à l'identité incertaine » *Recherches sociographiques*, vol. 56, no 1, p. 139-170.
- Rosanvallon, Pierre. 2002. *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris: Gallimard, 491 p.
- Rosenstone, Steven J. et John Mark Hansen. 1993. *Mobilization, participation, and democracy in America*. New York: MacMillan Publishing Company, 333 p.
- Rouleau, Linda. 2003. « La méthode biographique » dans *Construire un projet de recherche. Une perspective qualitative*. Cormelles-le-Royal: Les éditions EMS, p. 133 à 171.
- Sackmann, Reinhold et Matthias Wengers. 2003. « From Transitions to Trajectories. Sequence Types » dans *Social Dynamics of the Life Course. Transitions, Institutions and Interrelations* (sous la direction de Walter R. Heinz et Victor W. Marshall). New York: Aldine de Gruyter, p. 93-116.

- Sanséau, Pierre-Yves. 2005. « Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion: pertinence, positionnement et perspectives d'analyse » *Recherches qualitatives*, vol. 25, no 2, p. 33-57.
- Sapin, Marlène, Dario Spini et Eric Widmer. 2007. *Les parcours de vie: de l'adolescence au grand âge*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 137 p.
- Sauvageau, Marie-Michèle. 2009. « Réception des messages électoraux et identité ethnique : le cas de la communauté libanaise de Montréal » Thèse de maîtrise. Québec: Université Laval, 145 p.
- Sauvageau, Marie-Michèle. 2012. « Du "Comment" participer à "Pourquoi" participer? Analyse de la notion de participation dans le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois » *Canadian Ethnic Studies Journal*, vol. 43, no 1, p. 197 à 220
- Sawicki, Frédéric et Johanna Siméant. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. » *Sociologie du travail*, vol. 51, p. 97 à 125.
- Schumacher, Reto. 2010. *Structures et comportements en transition. La reproduction démographique à Genève au 19^e siècle*. Bern: Peter Lang, 549 p.
- Seyd, Patrick et Paul Whiteley. 1992. *Labour's Grass Roots: The Politics of Party Membership*. Oxford: Clarendon Press, 286 p.
- Simard, Carolle. 2006. « La participation politique des nouveaux Canadiens. Une étude exploratoire. » *Perspectives électorales*, Décembre 2006. [En ligne]
<http://www.elections.ca/res/eim/article_search/article.asp?id=147&lang=f&frmPageSize=>
(page consultée le 19 février 2015).
- Simard, Carolle. 2008. « Political Representation of Minorities in the City of Montréal: Dream or Reality? » dans *Electing a Diverse Canada: The Representation of Immigrants, Minorities and Women* (sous la direction de Caroline Andrew, John Biles et Matti Siemiatycki). Vancouver: UBC Press, p. 70-92.
- Soulet, Marc-Henry. 2008. « Contrepoint. Mobilités et parcours » dans *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* (sous la direction de Geneviève Zarate, Danielle Levy et Claire Kramsch). Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 163-165.
- Stangherlin. 2005. *Les acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*. Paris: L'Harmattan, Collection « Logiques Politiques », 246 p.
- Stasiulis, Daiva et Yasmeen Abu-Laban. 2000. « Unequal Relations and the Struggle for Equality: Race and Ethnicity in Canadian Politics » dans *Canadian Politics in the 21st Century* (sous la direction de Michael Whittington et Glen Williams). Scarborough: Nelson Thomson Learning, p. 327-354.
- Stasiulis, Daiva K. et Yasmeen Abu-Laban. 1991. « Partis et partis pris- La représentation des groupes ethniques en politique canadienne » dans *Minorités visibles, communautés ethno-culturelles et politique canadienne- La question de l'accessibilité* (sous la direction de Kathy Megyery). Montréal: Wilson et Lafleur, p. 3-110.
- Strauss, Anselm et Juliet Corbin. 1998. *Basics of Qualitative Research. Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. 2nd Edition. Thousand Oaks/London/New Delhi: SAGE Publications
- Supeno, Eddy et Sylvain Bourdon. 2013. « Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie. Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec » *Agora débats/jeunesses*, vol. 3, no 65, p. 109-123.

- Tillie, Jean. 2004. « Social Capital of Organisations and Their Members: Explaining the Political Integration of Immigrants in Amsterdam » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 30, no 3, p. 529-541.
- Tremblay, Manon. 2012. « Les femmes et les partis politiques au Québec: de l'exclusion à une inclusion inachevée » dans *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle* (sous la direction de Réjean Pelletier), Québec: Presses de l'Université Laval, p. 69-110.
- Vaillant, Marie-France. 2008. « L'éducation thérapeutique: prétexte à échanges informationnels sur la maladie ». Communication présentée dans le cadre du Colloque : *La santé dans l'espace public*. Rennes: GRESEC, CRAPE et EHESP.
- Van Haute, Émilie. 2009. *Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 199 p.
- Vatz Laaroussi, Michèle. 2008. « Du Maghreb au Québec: accommodements et stratégies » *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, no 20, p. 47-65.
- Vatz Laaroussi, Michèle. 2009. *Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 251 p.
- Verba, Sidney et Norman H. Nie. 1987. *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*. Chicago: University of Chicago Press, 452 p.
- Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman et Henry Brady. 1995. *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge: Harvard University Press, 664 p.
- Ware, Alan. 1992. « Activist-Leader Relations and the Structure of Political Parties: « Exchange » Models and Vote-Seeking Behaviour in Parties » *British Journal of Political Science*, vol. 22, no 1, p. 71-92.
- Whiteley, Paul F. 2011. « Is the Party Over? The Decline of Party Activism and Membership Across the Democratic World » *Party Politics*, vol. 17, no 1, p. 21 à 44.
- Wingens, Matthias et coll. 2011. « The Sociological Life Course Approach and Research on Migration and Integration » dans *A Life-Course Perspective on Migration and Integration* (sous la direction de Matthias Wingens, Michael Windzio, Helga de Valk et Can Aybek), Dordrecht: Springer, p. 1-27.
- Winter, Elke et Marie-Michèle Sauvageau. 2014. « Vers une compréhension nationaliste de la naturalisation au Canada? Analyse des changements récents en matière d'octroi de la citoyenneté dans le contexte canadien » *Canadian Journal of Law and Society / La Revue canadienne Droit et société*, vol. 30, no 1, p. 73-90.
- Winter, Elke. 2013. « Descent, Territory, and Common Values: Redefining National Citizenship in Canada. » dans *Naturalisation Policies, Education and Citizenship: Multicultural and Multi-Nation Societies in International Perspective* (sous la direction de Dina Kiwan). London, New York: Palgrave Macmillan, p. 95-122.
- Young, Lisa et William Cross. 2002. « Incentives to Membership in Canadian Political Parties » *Political Research Quarterly*, vol. 55, no 3, p. 547-569.

Documentation gouvernementale

- Duval, Dominic. 2005. « Recension des écrits sur la participation électorale » *Études électorales*. Sainte-Foy : Le directeur général des élections du Québec, 123 p.

- Emploi et Développement social Canada. 2015. « Canadiens en contexte- Immigration » dans *Indicateurs de mieux-être au Canada*. [En ligne]. <<http://www4.rhdcc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=38>> (page consultée le 16 février 2015).
- Gouvernement du Québec. 2013. « Projet de loi no 60: Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. », 40e législature, 1ère session.
- Gouvernement du Québec. 1990. *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 104 p.
- Malenfant Caron, Éric, André Lebel et Laurent Martel. 2010. « Projections de la diversité de la population canadienne. 2006 à 2031 », Statistique Canada- Division de la démographie, printemps 2010, no 91-551-X, 71 p.
- Statistique Canada. 2009. « Classification de la minorité visible » *Site Web de Statistique Canada*. [En ligne] <<http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/minority01-minorite01a-fra.htm>> (page consultée le 25 février 2015).
- Statistique Canada. 2009. « Enquête sociale générale 2008: certains tableaux sur l'engagement social » *Enquête sociale générale 2008*, Catalogue no 89-640-X, [En ligne] <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-640-x/89-640-x2009001-fra.htm>> (page consultée le 10 juillet 2014).
- Winter, Elke. 2014. *Synthèse de la recherche sur le multiculturalisme de 2009 à 2013*, avec l'appui d'Adina Madularea à la recherche, rapport du CERIS présenté à Citoyenneté et Immigration Canada, Ottawa, 123 p.

Ouvrages généraux de référence, articles de journaux et de nouvelles, sites Web non scientifiques

- Actuel. 2012. « Economie 2000-2012: le grand virage », *Revue Actuel*, no 151 (19 juillet 2012). [En ligne] <http://www.actuel.ma/index.php?option=com_magazines&view=detail&id=1124> (page consultée le 3 décembre 2015).
- Beaugé, Florence. 2008. « Le Maroc s'industrialise et s'enrichit, mais déficits et inégalités se creusent » *Le Monde*, Édition du 9 août 2008. [En ligne] <http://www.lemonde.fr/economie/article/2008/08/09/le-maroc-s-industrialise-et-s-enrichit-mais-deficits-et-inegalites-se-creusent_1081949_3234.html> (page consultée le 3 décembre 2015).
- Buzetti, Hélène. « Kenney courtise les « très ethniques » avec l'argent du Parlement ». *Le Devoir*, Édition du 4 mars 2011. [En ligne]. <<http://www.ledevoir.com/politique/canada/318045/kenney-courtise-les-tres-ethniques-avec-l-argent-du-parlement>> (page consultée le 1er février 2015).
- Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec. 2014. « Qui sommes-nous? » *Site Web du Parti libéral du Québec*. [En ligne] <<http://cj.plq.org/>> (page consultée le 20 février 2014).
- Congrès maghrébin au Québec. 2014. « Mission et vision » *Site Web du Congrès maghrébin au Québec*. [En ligne] <<http://congresmaghrebins.ca/a-propos/mission-vision/>> (page consultée le 10 juillet 2014).
- Dépelteau, François. 2000. *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 417 p.
- Elkouri, Rima. 2014. « Les folles rumeurs sur le foulard du métro Fabre » *La Presse*, édition du 31 janvier 2014. [En ligne] <<http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/rima->

- elkouri/201401/31/01-4734236-les-folles-rumeurs-sur-le-foulard-du-metro-fabre.php> (page consultée le 2 décembre 2015).
- Fontan, Jean-Marc. *s.d.* « Historique de la participation citoyenne au Québec, de 1960 à nos jours » dans *Encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne*. [En ligne] <<http://inm.qc.ca/blog/historique-de-la-participation-citoyenne-au-quebec-de-1960-a-nos-jours/>> (page consultée le 19 mai 2015).
- Institut du Nouveau Monde. *s.d.* « La participation citoyenne » dans *Encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne*. [En ligne] <<http://inm.qc.ca/blog/la-participation-citoyenne/>> (page consultée le 2 décembre 2015).
- La Documentation française. 2006. « S'engager dans un parti politique » *Site Web de Vie publique*. [En ligne] <<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/participation/parti-politique/qu-est-ce-qu-etre-militant-parti-aujourd-hui.html>> (page consultée le 16 novembre 2009).
- La Presse canadienne. 2014. « L'identité de la femme étranglée dans le métro est confirmée » *La Presse*, édition du 31 janvier 2014. [En ligne] <<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/faits-divers/201401/31/01-4734441-lidentite-de-la-femme-etranglee-dans-le-metro-est-confirnee.php>> (page consultée le 2 décembre 2015).
- Le Devoir. 2005. « L'Ontario rejette la charia ». *Journal Le Devoir*, édition du 12 septembre 2005. [En ligne]. <<http://www.ledevoir.com/non-classe/90207/l-ontario-rejette-la-charia>> (page consultée le 2 février 2015).
- MarkEthnik. 2014. « Les Maghrébins et le Parti Québécois: la rupture » *Site Web de MarkEthnic*. [En ligne] <<http://markethnik.com/les-maghrebins-et-le-parti-quebecois-la-rupture/>> (page consultée le 4 février 2015).
- Noël, Mathieu. 2007. « Le syndicalisme québécois au 20^e siècle » *Musée McCord / Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, Université du Québec à Montréal*. [En ligne] <http://www.mccord-museum.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&elementid=106__true&tableid=11&tablename=t+heme&contentlong> (page consultée le 19 juillet 2015).
- Parti conservateur du Canada. 2011. *Breaking Through Building the Conservative Brand. Conservative Ethnic Paid Media Strategy*. [En ligne]. <<http://www.ledevoir.com/documents/pdf/kenney.pdf>> (page consultée le 1er février 2015).
- Radio-Canada. 2004. « Rapport favorable à la charia en Ontario » *Site Web de Radio-Canada*, Mis à jour le 21 décembre 2004. [En ligne]. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Index/nouvelles/200412/20/006-charia-boyd-clonerb.shtml>> (page consultée le 2 février 2015).
- Uppal, Sharanjit et Sébastien LaRochelle-Côté. 2012. « Facteurs associés à la participation électorale » *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, printemps 2012, no 75-001-X, 17 p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LETTRE DE RECRUTEMENT

Objet: Êtes-vous un (e) immigrant (e) d'origine arabe ou maghrébine? Aidez-moi s'il-vous-plaît avec mon projet doctoral!



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de sociologie et
d'anthropologie
Department of Sociology and
Anthropology

Madame, Monsieur,

Je vous contacte pour savoir si vous seriez d'accord pour être interviewé(e) en français ou en anglais dans le cadre d'un projet de recherche portant sur ce qui mène les citoyens et les résidents permanents d'origine arabe ou maghrébine à s'impliquer pour un parti politique provincial québécois. Ce projet, intitulé *Les dynamiques de l'action militante : le cas des citoyens issus de l'immigration dans les partis politiques québécois*, est dirigé par moi-même, Marie-Michèle Sauvageau, pour mon doctorat à l'Université d'Ottawa. Vous pouvez me contacter à tout moment au XXX-XXX-XXXX ou [adresse électronique]. Vous pouvez aussi contacter mon superviseur de thèse, professeur Philippe Couton au XXX-XXX-XXXX ext. XXXX ou [adresse électronique].

Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez décider de vous retirer à n'importe quel moment du processus de recherche. Je vous invite à entrer en contact avec moi par courriel ou par téléphone. Nous planifierons ainsi soit deux rencontres, d'une durée pouvant aller jusqu'à 75 minutes chaque fois, ou une seule rencontre qui pourrait durer jusqu'à deux heures trente. Vous choisissez ce qui vous convient le mieux. J'aimerais entendre votre expérience personnelle sur ce qui vous a mené à vous impliquer dans la sphère politique et plus particulièrement pour un parti politique québécois. Nous pourrions parler de votre expérience en tant que militant ou bénévole depuis votre enfance jusqu'à aujourd'hui. Nous discuterons aussi de la façon dont vous avez vécu le processus d'immigration au Canada, et si cela a eu une influence sur votre implication avec un parti politique. J'aimerais aussi savoir comment vos proches et vos amis(es) perçoivent votre implication dans un parti politique ici au Québec.

Je tenterai de rencontrer autant de personnes que possible entre le 1er mai 2013 et le 1er octobre 2013. Au total, trente personnes devraient être rencontrées pour mener à bien ce projet. Si je reçois une réponse positive de votre part après ces dates, ou si j'ai déjà accepté le nombre maximal de participants qu'il m'est possible de rencontrer pour mon étude, il est envisageable que je doive éventuellement décliner votre offre de participer à l'un de mes entretiens.

Avec votre accord, l'entretien sera enregistré. L'enregistrement audio sera conservé dans un endroit sécurisé de l'Université d'Ottawa pour la durée du projet. Toutes les informations recueillies (notes, transcription des entretiens et enregistrement audio lorsque cela s'applique) demeureront confidentielles. L'ensemble des documents et des enregistrements seront conservés sous clé à l'Université d'Ottawa et seront utilisés uniquement dans le cadre de la recherche mentionnée ci-dessus. Les données seront conservées pour une période minimale de cinq ans, après quoi elles seront détruites.

La préservation de votre anonymat est pleinement garantie. Pour chaque personne rencontrée, j'attribuerai un pseudonyme qui servira pour mes notes personnelles et la

transcription de mes entretiens. Aucun nom véritable (que ce soit le vôtre ou celui d'une autre personne que vous pourriez identifier pendant l'entretien) ne sera révélé sous aucun prétexte et sous aucune circonstance.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes sur la conduite éthique de cette recherche, n'hésitez pas à contacter le Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa, au 550 rue Cumberland, bureau 154, (613) 562-5387 ou ethique@uOttawa.ca.

Je vous remercie à l'avance pour votre temps et pour partager votre expérience et vos impressions sur ce sujet de la plus haute importance. Ce sera un plaisir de vous rencontrer.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations,

Marie-Michèle Sauvageau
Candidate au doctorat en sociologie
Université d'Ottawa

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (MONTRÉAL)



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de sociologie et
d'anthropologie
Department of Sociology and
Anthropology

Marie-Michèle Sauvageau
Département de sociologie
et d'anthropologie
120, Université
Ottawa (ON) K1N 6N5

Philippe Couton
Département de sociologie
et d'anthropologie
120, Université
Ottawa (ON) K1N 6N5

Formulaire de consentement

Je suis invité(e) à participer à un projet de recherche intitulé *Les dynamiques de l'action militante : le cas des citoyens issus de l'immigration dans les partis politiques québécois*. L'objectif de ce formulaire de consentement est de s'assurer que je comprends les objectifs de cette recherche et la nature de mon implication.

Je comprends que je serai interviewé(e) dans le cadre d'une étude dont l'objectif est d'acquérir une connaissance approfondie de ce qui mène un(e) immigrant(e) à s'impliquer pour un parti politique québécois. Les informations que je fournirai serviront dans le cadre d'un projet de recherche nécessaire à l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (PhD) en sociologie, à l'Université d'Ottawa. En participant à cette étude, j'aurai ainsi la possibilité de faire entendre ma voix et de faire part de mon expérience personnelle en tant que militant(e), mais en tant qu'immigrant(e) également. J'ai été informé(e) des objectifs de cette étude et toutes les questions que j'ai pu avoir sur cette recherche ont été répondues à mon entière satisfaction.

Parler de son parcours migratoire peut susciter certaines émotions négatives chez certaines personnes, et la chercheuse principale fournit à tous les participants(es) des coordonnées d'organismes pouvant aider les immigrants(es). Je suis libre d'utiliser ces ressources ou d'en consulter d'autres de mon choix si j'en ressens le besoin. Comme l'anonymat est préservé, il n'y a aucun autre risque connu associé à la participation à ce projet.

J'ai été informé(e) que l'entretien peut durer entre une et deux heures, que ma participation est entièrement volontaire, que je suis libre de ne pas répondre à n'importe quelle(s) question(s) ou partie(s) d'une question et que je peux me retirer du projet de recherche à n'importe quel moment. Si je décide de me retirer du projet de recherche, toutes les données recueillies me concernant seront immédiatement détruites.

On m'a assuré(e) que toutes les informations que je fournirai (incluant les notes, les transcriptions d'entretien et les enregistrements audio de l'entretien si cela s'applique) demeureront entièrement confidentielles.

L'ensemble des documents et des enregistrements seront conservés sous clé à l'Université d'Ottawa et seront utilisés uniquement dans le cadre de la recherche mentionnée ci-dessus. Les données informatiques seront protégées par un mot de

Pièce 10005 / Room 10005
10^e étage / 10th floor

120, rue Université / University Pkwy.
Ottawa ON K1N 6N5

passé. Toutes les données seront détruites dans un délai de cinq ans après la fin du projet.

En signant ce formulaire de consentement, je permets l'utilisation des informations que je fournirai pendant cet entretien. Je comprends aussi que mon anonymat sera pleinement préservé. Un pseudonyme sera utilisé pour me désigner dans les notes de l'intervieweur de même que dans la transcription de l'entretien. Dans les publications subséquentes au projet de recherche, aucune information ne pourra révéler mon identité sous aucun prétexte et sous aucune circonstance.

Je sais que si j'ai des questions, des inquiétudes ou des plaintes liées à ce projet de recherche, je peux contacter en tout temps la chercheuse principale Marie-Michèle Sauvageau, PhD cand. (Téléphone : XXX-XXX-XXXX, courriel), son directeur de thèse, Philippe Couton, PhD (Téléphone : XXX-XXX-XXXX, courriel). Si j'ai des questions concernant la conduite éthique de ce projet, je peux contacter le Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa, au 550 rue Cumberland, bureau 154, (613) 562-5387 ou ethique@uOttawa.ca.

Veuillez choisir et apposez vos initiales à côté de la formule appropriée :

_____ Par la présente, j'autorise explicitement que mon témoignage soit enregistré sur bande audio.

_____ Par la présente, je refuse que mon témoignage soit enregistré sur bande audio, mais j'accepte que des notes écrites soient prises pendant mon témoignage pour être utilisées par la suite pour l'analyse.

En signant ce document, j'accepte de participer au projet de recherche décrit ci-dessus et dirigé par Marie-Michèle Sauvageau, PhD cand., Université d'Ottawa. Je comprends qu'il y a deux copies identiques de ce formulaire de consentement, et que je dois conserver l'une d'entre elles pour mes dossiers personnels.

Signé à _____ le _____

Nom du participant (en lettres moulées) :

Signature du participant :

Nom de l'intervieweur (en lettres moulées) : Marie-Michèle Sauvageau

Signature de l'intervieweur :

Organismes pouvant offrir de l'aide psychosociale:

Centre des femmes de Montréal
3585, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec) H2X 2N6
514-842-4780

Centre social d'aide aux immigrants
6201, rue Laurendeau
Montréal (Québec) H4E 3X8
514-932-2953

CLSC d'Ahuntsic
Accueil psychosocial
514 384-2000, poste 8428

CLSC de Montréal-Nord
Accueil psychosocial
514 384-2000, poste 7671

CLSC des Faubourgs
Accueil psychosocial
514 527-2361, poste 1466

CLSC du Plateau-Mont-Royal 514-521-7663

CLSC de Pierrefonds: 514 626-2572, poste 3956

ANNEXE 3 : APPROBATION ÉTHIQUE



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Philippe	Couton	Sciences sociales / Sociologie	Superviseur
Marie-Michèle	Sauvageau	Sciences sociales / Sociologie	Etudiant-chercheur

Numéro du dossier: 02-13-28

Type du projet: Thèse de doctorat

Titre: Les dynamiques de l'action militante: le cas des citoyens issus de l'immigration dans les partis politiques québécois

Date d'approbation	Date d'expiration	Approbation
05/03/2013	05/02/2014	Ia

(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A



Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

La présente confirme que le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa identifié ci-dessus, opérant conformément à l'Énoncé de politique des Trois conseils et toutes autres lois et tous règlements applicables de l'Ontario, a examiné et approuvé la demande d'approbation déontologique du projet de recherche ci-nommé. L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales / Commentaires".

Lors de l'étude, le protocole ne peut être modifié sans approbation préalable écrite du CER sauf si le sujet doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques de l'étude comme par exemple un changement de numéro de téléphone. Les chercheurs doivent aviser le CER dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou affecter considérablement le déroulement du projet. Ils devront aussi rapporter tout événement imprévu et / ou dommageable et devront soumettre toutes les nouvelles informations pouvant nuire à la conduite du projet et/ou à la sécurité des participants. Toutes modifications apportées au projet, aux lettres d'information / formulaires de consentement ainsi qu'aux documents de recrutement doivent être soumises pour approbation à ce Service en utilisant le document intitulé "Modification au projet de recherche" au: <http://www.research.uottawa.ca/ethics/forms.html>.

Veillez soumettre un rapport annuel au Responsable de la déontologie en recherche, quatre semaines avant la date d'échéance indiquée afin de fermer le dossier ou demander un renouvellement de l'approbation déontologique. Le document nécessaire est disponible en ligne au: <http://www.research.uottawa.ca/ethics/forms.html>.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le bureau de déontologie en composant le poste 5387 ou en nous contactant par courriel.

Signature:

Germain Zongo

Responsable de la déontologie en recherche

Pour Barbara Graves, Présidente du CÉR en Sciences sociales et humanités

ANNEXE 4 : SCHÉMA D'ENTRETIEN

Il s'agit ici de présenter une liste de thèmes à aborder avec le participant. L'ordre des thèmes importe peu. Des questions de relance sont également présentées pour favoriser la discussion lorsque nécessaire. L'ensemble des questions de relance n'a toutefois pas à être posé et d'autres questions (en lien avec le thème) pourront s'ajouter si cela s'avère pertinent pour l'étude.

Thème 1: Les circonstances de l'immigration au Canada:

Pouvez-vous me raconter les circonstances de votre immigration au Québec/Canada?

Questions de relance:

- 1) À quel moment de votre vie était-ce? Quelles raisons ont expliqué votre immigration? Prenez votre temps et racontez-moi tous les détails importants.
- 2) Où vous êtes-vous installés à votre arrivée? Pourquoi être resté/ Pourquoi avoir déménagé?
- 3) Pourquoi avez-vous choisi d'immigrer au Canada et plus particulièrement au Québec?

Thème 2: Le militantisme et la participation:

Pouvez-vous me raconter quelle place a eu le militantisme et la participation au cours de votre vie.

Questions de relance:

- 4) Quelle place avait l'engagement politique dans votre famille lorsque vous étiez plus jeune? Racontez-moi comment cela se passait chez vous lorsque vous étiez plus jeune...
- Décrivez le premier souvenir associé au militantisme et à la participation politique qui vous vient.
- 5) souvenirs gardez-vous des partis politiques dans votre pays d'origine? Est-ce que vous ou les membres de votre famille étaient impliqués dans ces partis?
- 6) Parlez-moi des personnes qui ont eu une influence sur votre perception de la politique et des partis politiques dans votre pays d'origine.

Militantisme au Québec

- 7) Racontez-moi quelle a été votre impression de la politique québécoise quand vous êtes arrivé ici. Comment ces impressions ont-elles évoluées?
- 8) Parlez-moi des personnes qui ont eu une influence sur votre perception de la politique et des partis politiques au Canada et au Québec.
- 9) En dehors de la politique québécoise, vous êtes-vous intéressé à votre arrivée au Québec à d'autres organisations de la société québécoise ou à des associations ethniques ou religieuses? À quel moment était-ce?
- 10) Comment avez-vous entendu parler pour la première fois du parti politique X?
- 11) Qui a été votre première source d'information autour du parti politique X?
- 12) Comment s'est déroulé votre premier contact direct avec le parti politique X? Qui étaient présents à ce moment? Quelle était la nature de l'événement qui vous a amené à prendre contact avec le parti?
- 13) Quelles préconceptions (positives ou négatives) disposiez-vous au sujet de ce parti politique avant votre premier contact avec celui-ci?
- 14) Quelles personnes ou quels événements vous ont amené à établir un contact avec le parti politique X?

Thème 3: Les relations avec le parti politique:

Pouvez-vous me raconter comment se déroulent vos activités au sein de votre formation politique?

Questions de relance:

- 15) Racontez-moi comment s'est déroulée votre première activité avec le parti X. Qui étaient présents? Comment ce sont déroulées les choses avec les autres bénévoles?
- 16) Comment vous sentez-vous lorsque vous posez des gestes pour le parti politique X?
- 17) Depuis votre implication dans le parti politique X, comment votre sentiment d'engagement envers la société québécoise a-t-il évolué?
- 18) Depuis votre implication dans le parti politique X, comment votre sentiment d'appartenance envers ledit parti a-t-il évolué?
- 19) Comment vos rôles et vos tâches au sein du parti politique ont-ils évolué depuis votre arrivée comme militant au sein de celui-ci?
- 20) Est-ce qu'il a quelque chose que vous aimeriez ajouter sur ce qui vous a poussé à devenir militant pour le NOM DU PARTI POLITIQUE?

- 21) Pouvez-vous relater une journée type lorsque vous militer pour le parti politique?
Quelles activités faites-vous? Avec qui interagissez-vous?

Thème 4: Perception du militantisme chez les proches

Pouvez-vous m'expliquer comment est interprété votre engagement auprès d'une formation politique chez vos proches?

Pour chacune des sphères de vie (famille, travail, amitiés, famille transnationale, engagement, éducation), poser les questions suivantes:

- 22) Avez-vous déjà abordé le fait avec les personnes de votre entourage que vous participez aux activités d'un parti politique? Si oui, pourquoi et dans quels contextes? Si non, pourquoi?
- 23) Pouvez-vous décrire des conversations qui vous ont marqué auprès de ces personnes quant à votre engagement au sein du parti politique?
- 24) Sentez-vous que ces personnes vous encouragent à participer dans le parti politique ou au contraire, vous découragent? De quelles façons?
- 25) Quelle importance accordez-vous généralement à l'opinion de ces personnes?
- 26) Ces personnes sont-elles elles-mêmes engagées dans un parti politique ou dans une organisation où ils font du bénévolat? De quelle nature est cet engagement? Quels rapports faites-vous entre ces engagements de ces personnes et votre engagement auprès du parti politique?

Remarques conclusives

- 27) Sentez-vous le besoin de discuter de votre engagement dans un parti politique avec vos proches ou les membres de votre entourage?
- 28) Si une personne qui compte pour vous avait une opinion très négative du parti politique pour lequel vous militez, comment réagiriez-vous? Cette situation est-elle déjà arrivée?
- 29) Aimerez-vous ajouter quelque chose? Qu'avez-vous pensé de cet entretien? Qu'avez-vous pensé des questions? Est-ce qu'il y a des questions que je devrai poser dans le futur?

ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DE CERTAINS MÉMOS RÉDIGÉS PENDANT LE TRAVAIL DE RECRUTEMENT ET DE RÉCOLTE DES DONNÉES

Numéro du mémo	Moment où le mémo a été produit	Sujet	Réflexion générale (résumé du mémo)
1	Après le 1 ^{er} cycle d'entrevues (Entrevues 1 à 3)	Réflexion théorique	Émergence de la figure de la rebelle. Le militant comme personne qui se définit comme un ou une rebelle, et qui accomplit des actions qui vont à contre-courant.
2	Après le 1 ^{er} cycle d'entrevues (Entrevues 1 à 3)	Réflexion théorique	Il semble y avoir un lien très fort entre le moment où la personne dit se sentir chez-elle au Québec et le moment où elle choisit de s'impliquer. Comme si le processus d'implication en politique ne pouvait débiter qu'au moment où la personne réalise que son chez-soi est au Québec.
3	Après le 2 ^e cycle d'entrevues (Entrevues 4 à 10)	Réflexion méthodologique	Attention à la manière dont le projet est présenté au participant dès la signature du formulaire de consentement. À mentionner : «Je souhaite vous entendre raconter les détours et les chemins de la vie qui vous amener à vous impliquer en politique. Je veux vous entendre sur votre parcours, depuis votre enfance jusqu'à aujourd'hui.»

4	Après le 2 ^e cycle d'entrevues (Entrevues 4 à 10)	Réflexion théorique	J'ai souvent l'impression que je pourrais entendre le même récit sur la trajectoire militante (après l'entrée en politique) chez des personnes qui n'ont jamais connu l'immigration transnationale.
5	Après le 2 ^e cycle d'entrevues (Entrevues 4 à 10),	Réflexion théorique	Etre militant, qu'est-ce que cela signifie? C'est avant tout être informé, politisé et orienté idéologiquement. C'est avoir beaucoup d'opinions et les exprimer.
6	Après le 2 ^e cycle d'entrevues (Entrevues 4 à 10)	Réflexion méthodologique	Le mémo 5 me fait à penser qu'il faut essayer de ramener la conversation sur les expériences, parce que naturellement et par leur intérêt qui les lie, les personnes rencontrées sont de nature à avoir des opinions bien ancrées et à ne pas avoir peur de les exprimer.
7	Après le 3 ^e cycle d'entrevues (entrevues 11 et 12)	Réflexion théorique	Importance de la notion de capital social, en-dehors des réseaux traditionnels, qui apparaît plus important que le fait d'avoir été impliqué ou non auparavant.

8	Après le 3 ^e cycle d'entrevues (entrevues 11 et 12)	Réflexion méthodologique	Attention à la manière dont est présentée la possibilité que l'implication peut arriver qu'au moment où la personne se sent chez soi (voir mémo 2). L'enquête no 12 m'a fait remarquer que cela pouvait revenir à dire que les personnes non impliquées ne se sentent pas chez elle. Comme ce n'est pas l'idée que je souhaite suggérer, je choisis alors de cesser de demander directement la question.
9	Après le 4 ^e cycle d'entrevues (entrevues 13 et 14)	Réflexion théorique	Réflexion sur le «besoin» de s'impliquer. Un lien semble se dessiner entre la trajectoire professionnelle et la trajectoire militante. Certains milieux apparaissent plus ouverts que d'autres à l'engagement politique et certains milieux semblent également plus ouverts à certains partis politiques.
10	Après le 5 ^e cycle d'entrevues (entrevues 15 à 21)	Réflexion théorique	Un lien important semble se dessiner entre le moment dans sa vie où la personne immigrer et le processus qui la mène à s'impliquer. Ceux qui se distinguent le plus sont sans doute ceux qui arrivent au moment où ils viennent poursuivre des études au pays.

11	Après le 5 ^e cycle d'entrevues (entrevues 15 à 21)	Réflexion théorique et méthodologique	Les travaux sur l'approche par récits de vie, et notamment la prémisse intellectuelle de départ que j'ai identifiée en ce qui concerne le temps, suggère de tenir compte du temps historique pour mieux comprendre les biographies. De même, les travaux des auteurs français qui se sont intéressés à la participation dans une perspective interactionniste ont démontré l'importance de lier les histoires individuelles aux événements qui touchaient sur le plan méso les organisations de participation et sur le plan macro la société où se déroule l'action. Or, je remarque justement dans mes entrevues l'importance que plusieurs participants accordent à lier leur engagement politique à certains événements qui ont touché les partis politiques québécois contemporains, plus particulièrement en ce qui a trait aux enjeux liés à l'immigration, la diversité et la question du vivre-ensemble. Mieux comprendre cette question, dans une perspective socio-historique, m'apparaît de plus en plus nécessaire.
12	(après entrevue 22)	Réflexion théorique	À plusieurs reprises, on revient sur l'admiration pour un politicien, et cette admiration conduirait à avoir une certaine ouverture au parti, à être plus réceptif lors de la première invitation à se joindre à une activité du parti politique
13	Après l'entrevue 23	Réflexion théorique	On revient sur l'importance de se sentir chez-soi pour pouvoir s'impliquer. Je ne le mentionne pas moi-même dans mes questions, mais cela est très présent dans les derniers récits. Confirme le lien entre le moment d'immigration et le processus d'entrée en politique.

14	Après l'entrevue 23	Réflexion sur le recrutement	Après avoir fait la compilation du profil de mes participants, je me rends compte que je n'ai aucun musulman qui s'implique au Parti Québécois. Les dernières entrevues devront s'orienter vers ce type de personnes.
15	Après l'entrevue 25	Réflexion théorique	Confirmation de plusieurs intuitions théoriques : lien entre le moment d'immigration et l'entrée en politique, importance du sentiment d'appartenance et le fait de se sentir chez-soi pour l'implication, aimer vivre au Québec, connaissance fine du milieu, provenir d'un milieu politisé... Aucune nouvelle information.

16	Après les élections provinciales d'avril 2014.	Réflexion théorique et sur le recrutement	Après avoir pris connaissance du fait que l'un des participants qui ne savait pas pour quel parti politique il souhaitait s'impliquer avait finalement choisi de s'engager auprès du Parti libéral pendant la campagne électorale, j'ai décidé de relancer cette personne pour faire un deuxième entretien. D'abord, à partir du moment où il s'engageait politiquement, je pouvais davantage analyser les processus ayant mené à son engagement politique, ce qui est un des objectifs de la thèse. Dans un second temps, je trouvais particulièrement intéressant le fait d'avoir accès en deux temps à une personne qui souhaite s'engager politiquement, sans savoir pour quel parti au départ, puis de revenir auprès de cette personne pour comprendre les éléments qui ont contribué à sa prise de décision. Une telle situation est très rarement observée en recherche puisqu'il n'est pas aisé de prédire qu'une personne s'engagera auprès d'un parti politique avant que l'engagement ne se réalise véritablement. Pour moi, il s'agissait d'une occasion en or d'observer les processus menant au militantisme partisan dans une perspective longitudinale rarement observée, soit avant l'engagement et pendant l'engagement.

ANNEXE 6 : L'ANALYSE EN MODE ÉCRITURE

L'analyse en mode écriture, un préalable à la constitution de la typologie

À l'écoute et à la lecture des récits, au moment du travail préliminaire d'analyse, il semblait déjà y avoir un lien entre la façon de s'engager dans le processus d'immigration vers le Canada et la trajectoire de participation, mais il était encore difficile de voir comment cela s'incarnait. Déjà dans les mémos, j'inscrivais qu'il me semblait y avoir corrélation entre la manière dont s'était déroulé et construit le départ pour le Québec dans le récit des participants (et le moment dans leur vie où survenait ce départ) et la façon dont ceux-ci s'engageaient auprès d'un parti politique. Après avoir effectué un premier codage brut de l'ensemble des témoignages récoltés, et avoir identifié les thèmes-clés de chacun de ceux-ci, j'ai procédé à un travail d'« analyse en mode écriture » de certains des récits qui me semblaient les plus parlants. C'est en partie grâce à cette démarche que j'ai pu élaborer la typologie que l'on retrouve dans les chapitres d'analyse de la thèse.

La démarche d'analyse en mode écriture est décrite par Paillé et Mucchielli (2012) comme étant une « réécriture chronologique » des récits. Selon cette méthode, l'écriture sert à la reformulation, à l'explicitation, à l'interprétation et à la théorisation des données (Paillé et Mucchielli, 2012): elle sert un peu de pont entre le témoignage « brut » et le début de la théorisation.

L'analyse en mode écriture se rapproche de ce que Bertaux (2014) a nommé la fonction « expressive » des récits de vie, à ceci de près que pour Bertaux, l'écriture et la publication d'un récit surviennent normalement au moment où le chercheur en est arrivé à la saturation de son modèle théorique, et qu'il souhaite illustrer, pour le bénéfice surtout de son lecteur, les ramifications importantes des parcours les plus parlants et les plus significatifs en regard de l'objet de son étude. Comme il l'exprime très bien, la publication de ces récits a pour lui une fonction essentiellement de communication, et permet de créer un lien privilégié entre le chercheur, le lecteur et les acteurs-sujets de l'étude.

Ici, l'analyse en mode écriture sert véritablement les objectifs de l'analyse. Il ne s'agit pas simplement de reproduire la retranscription d'un entretien, mais bien de réécrire, à partir des témoignages, et de manière chronologique, le vécu qui a été partagé lors de l'entretien et à travers les différents éléments biographiques fournis. Il s'agit d'une démarche rigoureuse qui sert avant tout à mieux comprendre un phénomène à l'étude. Pour moi, l'écriture s'est avérée un puissant moyen de mieux comprendre et d'explorer les différents liens entre les trajectoires de vie, à travers différentes périodes de la vie.

L'analyse en mode écriture: quelques détails sur la démarche

Paillé et Mucchielli conçoivent d'emblée que toute analyse qualitative implique en elle-même un travail d'écriture qui comprend la transcription (c'est-à-dire de l'écriture verbatim de l'entretien à partir d'un enregistrement audio), la transposition (l'analyse en soit) et la reconstitution (l'écriture du rapport). On le devine bien, pour les deux auteurs, l'étape la plus délicate est la transposition, qui, dans l'analyse en mode écriture, se décline en trois étapes: l'appropriation, la déconstruction et la reconstruction. On comprendra que la délicatesse de l'opération tient dans le fait que c'est à ce moment que le chercheur doit extraire des témoignages des participants les éléments qui seront les plus pertinents en regard de son objet et de son questionnement de recherche. Il y a bien sûr un risque très grand de perdre des éléments essentiels du témoignage ou encore de les interpréter d'une mauvaise façon, voilà en partie pourquoi je me suis d'abord et avant tout intéressée à des faits, moins sujets à de trop grandes interprétations personnelles. Il faut également d'emblée préciser que, dans toutes les phases menant à la réécriture, j'ai tenté d'utiliser chaque fois un vocabulaire et des expressions qui étaient déjà utilisés par le sujet.

Ainsi, dans la phase d'appropriation, alors qu'il faut sélectionner les éléments les plus pertinents pour la réécriture, je me suis concentrée sur les éléments des récits qui relevaient précisément de la reconstruction de l'ordre diachronique des événements. Il s'agit ici de sélectionner adéquatement les éléments du récit pertinents pour cette étape de la recherche, sans tromper les données du témoignage reçu. Pour ma part, j'ai cherché tout ce qui concernait les événements vécus par la personne, les changements de statuts et de rôles qui les accompagnaient; bref, tous les faits (et non les opinions) qui rendaient compte de l'évolution de la personne au sein de ses différentes trajectoires.

Pour m'aider dans cette tâche, j'avais au préalable effectué un pré-codage des témoignages, en usant autant que faire se peut des mots et des expressions des interviewés et en les formulant avec des verbes d'action (Charmaz, 2014). Une telle façon de faire permet un accès rapide (en un seul regard) et un peu plus direct aux événements importants qui ont fait partie des trajectoires des personnes. En axant effectivement le codage sur les verbes d'action, il est plus facile de retrouver les faits et les comportements et de se distancer de tout ce qui est de l'ordre de l'opinion, du jugement, des attitudes ou des croyances.

La chercheuse est par la suite amenée à faire la déconstruction des données. Il s'agit en somme de sortir les faits de leur contexte, afin d'en découvrir en partie le potentiel explicatif sociologique, au-delà du récit individuel.

C'est ce qui se passe lorsque, par exemple, l'on isole du témoignage d'un jeune toxicomane l'information selon laquelle l'usage de l'héroïne donnerait l'impression d'avoir un « Je » illimité, en laissant de côté l'histoire singulière à l'intérieur de laquelle s'insère cette information. À partir du corpus, un texte va donc être généré sur cette seule information, qui est ainsi sorti momentanément de son contexte. L'idée est, bien sûr, ultimement de remettre cette expérience dans ses contextes pertinents et de la mettre en rapport avec l'expérience du « Je » chez plusieurs toxicomanes, dans le but de dégager l'essence générale de cette expérience, plutôt que de rapporter cette expérience singulière à une histoire particulière.

Paillé et Mucchielli, 2008: 126

Le travail sociologique, qui consiste à saisir, à travers les témoignages individuels, les mécanismes et les processus sociaux peut alors commencer (Bertaux, 2014). Du récit personnel, on déconstruit le personnel justement, pour mieux comprendre les mécanismes sociaux, les logiques d'action, bref, le social dans le récit finalement.

C'est dans la reconstruction toutefois que cette action va pleinement se réaliser, et surtout qu'elle va atteindre son véritable potentiel d'explication sociologique. Il s'agira alors de faire la synthèse des données, de manière à découvrir et à présenter les raisonnements analytiques qui transcendent les témoignages individuels. Cette présentation peut prendre différentes formes, selon ce qui avantage le plus la transmission des conclusions de la chercheuse: « typologie, regroupements et recoupements thématiques, modélisations. » (Paillé et Mucchielli, 2008: 126).

« Bref, si l'on garde l'exemple de la recherche sur la toxicomanie, on va rapporter le modèle média de l'expérience du « Je » chez plusieurs sujets à l'ensemble des histoires de vie pouvant la mettre en lumière, et on obtient à ce moment à la fois une théorisation des éléments d'ordre conceptuel et une base descriptive existentielle. » (Paillé et Mucchielli, 2008: 126-127).

L'analyse en mode écriture, aux dires de Paillé et Mucchielli (2012) est une approche dynamique, qui permet de trouver un sens et de développer la pensée. Elle laisse place à une plus grande créativité de la part de la chercheuse, dans une perspective qui demeure quand même très fidèle à la continuité de l'action.

Pour ma part, j'ai utilisé l'analyse en mode écriture de la manière qui m'apparaissait la plus utile et la plus pertinente pour explorer mes données. Ainsi, après avoir effectué une première analyse générale des trajectoires de mobilité et d'engagement des participants, j'ai sélectionné certains témoignages-clés de mon étude, ceux qui m'apparaissaient tout particulièrement clairs et pertinents pour souligner certains éléments fondamentaux des trajectoires observées chez les différents participants. J'ai sélectionné au sein de ces témoignages, et grâce au codage initial effectué au préalable, les événements, les faits, les enchaînements et les bifurcations qui témoignaient le plus de l'évolution des différentes trajectoires, et qui permettaient de reconstruire l'ordre diachronique. Puis, j'ai réécrit de façon chronologique les différents événements, en tentant de souligner par l'écriture les dynamiques entre les trajectoires et les transitions. C'est plus particulièrement grâce à ce travail de réécriture que j'ai en effet pu souligner ces dynamiques, lesquelles n'étaient pas aussi évidentes à constater d'un premier abord, étant donné les sauts d'idée et les sauts dans le temps, de même que les digressions et les parenthèses présentes dans tout récit.

Il fallait ensuite déconstruire les récits réécrits, c'est-à-dire de faire fi (momentanément) des contextes pour identifier les éléments d'ordre social qui semblaient avoir joué un rôle dans les différentes trajectoires de la personne. Cet exercice a nécessité un travail d'écriture certes, mais davantage d'un point de vue analytique, où j'ai cherché à découvrir et à noter les thèmes clés de chaque témoignage.

Enfin, et à l'aide des autres récits (qui ont également faits l'objet d'un premier codage brut), j'ai tenté de faire le travail de reconstruction tel que décrit par Paillé et Mucchielli, en me servant encore une fois de l'écriture de manière analytique, mais cette fois-ci en recontextualisant les récits de manière à souligner les processus et surtout les dynamiques récurrentes et les interconnexions similaires entre les différentes trajectoires chez les différents participants. J'ai choisi de regrouper ces différentes analyses en fonction du projet migratoire, parce que cela m'apparaissait comme la donnée la plus structurante pour comprendre les différentes trajectoires de participation militante partisane. En effet, il me semble que les trajectoires des participants au sein des partis vont varier en fonction des motivations qui les poussent à immigrer au Québec, selon le type de projet qui les guide à travers cette aventure de la trajectoire de mobilité.

Note : Afin de protéger l'anonymat des participants et des participantes, dont l'identité aurait pu être plus facilement reconnaissable à travers les récits réécrits, j'ai choisi de ne pas présenter dans la thèse ces différents récits. Seules les évaluateuses et l'évaluateur y ont eu accès.